



HAL
open science

**Xavier de Langlais et la langue bretonne : création,
sauvegarde, transmission : étude de la place du breton
dans la vie d'une personnalité bretonne du XXe siècle**

Glenn Gouthe

► **To cite this version:**

Glenn Gouthe. Xavier de Langlais et la langue bretonne : création, sauvegarde, transmission : étude de la place du breton dans la vie d'une personnalité bretonne du XXe siècle. Linguistique. Université Rennes 2, 2021. Français. NNT : 2021REN20051 . tel-03676028

HAL Id: tel-03676028

<https://theses.hal.science/tel-03676028>

Submitted on 23 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE DE DOCTORAT DE

L'UNIVERSITÉ RENNES 2

ÉCOLE DOCTORALE N° 595

Arts, Lettres, Langues

Spécialité : Langue, littérature et culture bretonnes

Par

Glenn GOUTHE

Xavier de Langlais et la langue bretonne : création, sauvegarde, transmission

Étude de la place du breton dans la vie d'une personnalité bretonne du XX^e siècle

Thèse présentée et soutenue à Rennes, le 14 décembre 2021

Unité de recherche : Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBC Rennes) / EA 4451

Composition du Jury :

Président :	Gwendal Denis	Professeur des Universités émérite, études bretonnes
Examineurs :	Charles Videgain	Professeur des Universités émérite
	Vannina Lari	Maîtresse de Conférence HDR, études corses
Dir. de thèse :	Hervé Le Bihan	Professeur des Universités, études bretonnes

Rapporteurs avant soutenance :

Martine Berthelot	Professeur des Universités, études catalanes
Vannina Lari	Maîtresse de Conférence HDR, études corses

Illustrations de couverture Xavier de Langlais, avec l'aimable autorisation de la famille de Langlais.

Remerciements / Trugarekadennoù

Ce n'est qu'une fois arrivé au bout du chemin que l'on prend réellement conscience que seul, ce travail n'aurait pu aboutir. Le mot « *trugarez* » signifiant à la fois « merci » et « grâce » a donc toute sa place ici.

Trugarez à Herve Bihan et Daniel Doujet qui m'ont incité à me lancer dans ce travail et qui m'ont donné le goût de la recherche.

Trugarez à la famille de Langlais. Aux enfants de Xavier de Langlais : à Mikael, Tugdual, Rozenn et surtout à Gaëtan qui m'ont fait confiance dès le début et qui m'ont ouvert grand les portes des archives familiales. Mais aussi aux petit-enfants et particulièrement à Gwendal.

Trugarez à Jacqueline Le Nail et ses conseils ainsi que le personnel de la bibliothèque des Champs Libres de Rennes qui m'ont grandement facilité la consultation des archives de Xavier de Langlais et de leurs fonds.

Trugarez aux différentes bibliothèques qui m'ont aidé dans mes recherches : Gilles Boucherit et la bibliothèque universitaire de l'Université Rennes 2, Marie-Rose Prigent et la bibliothèque Yves Le Gallo du Centre de Recherche Bretonne et Celtique de Brest, Servane Huonic et la bibliothèque de l'Institut de Documentation Bretonne et Européenne, Isabelle Berthou Bray et la bibliothèque bretonne de l'abbaye de Landévennec, Catherine Latour et la bibliothèque de l'Institut Culturel de Bretagne, Estelle Oliviero et la bibliothèque bretonne de Sainte-Anne-d'Auray, le P. Robert Glais † et le personnel de la bibliothèque diocésaine de Vannes, Jean-Paul Diboues et l'Institut National de l'Audiovisuel, le personnel de la Bibliothèque Nationale de France.

Trugarez à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre m'ont conseillé, donné leur avis, apporté des documents, partagé leurs connaissances, aidé à la rédaction ou à la diffusion de ce travail... Je ne me risquerai pas à en faire une liste de peur d'omettre une personne tant l'aide apportée fut diverse et variée mais si indispensable à la réalisation de cette thèse. Que chacun en soit ici sincèrement remercié.

Trugarez à ma famille et particulièrement à ma mère pour sa relecture attentive et à ma sœur pour son aide dans la langue de Shakespeare.

Trugarez à ma fille Aziliz, qui m'a donné la motivation nécessaire à la finalisation de cette thèse et à celle qui partage ma vie, Élise, pour son soutien sans faille.

Abréviations

ABES : *Ar Brezoneg Er Skol*

AT : Classification des contes Aarne-Thompson

ATP : Arts et Traditions Populaires

BALB : *Breuriezh Al Levrioù Brezhonek*

BCLR : Bibliothèque des Champs Libres de Rennes

CRBC : Centre de Recherche Bretonne et Celtique

EG : Edouard Gilliouard

GG : Glenn Gouthe

KEAV : *Kamp Etrekeltiek Ar Vrezhonegerien*

KLT : *Kerne, Leon, Treger*

V. : Vannetais

XL : Xavier de Langlais

Sommaire

REMERCIEMENTS / TRUGAREKADENNOÙ	3
ABRÉVIATIONS	4
SOMMAIRE	5
INTRODUCTION.....	7
XAVIER DE LANGLAIS : UN PERSONNAGE CONNU, RECONNU ET MÉCONNU À LA FOIS.....	7
CONTEXTE.....	9
LA CULTURE OUI, LA POLITIQUE NON.....	11
LOCALISATIONS	15
CORPUS CENTRAL	17
PLAN	19
PARTIE 1 UN NÉO-BRETONNANT.....	21
CHAPITRE 1 LA DÉCOUVERTE ET L'APPRENTISSAGE.....	23
CHAPITRE 2 LA LANGUE BRETONNE, UNE LANGUE VIVANTE	31
CHAPITRE 3 LE TEMPS DE LA TRANSMISSION.....	51
CONCLUSION.....	69
PARTIE 2 UN HÉRITAGE LITTÉRAIRE.....	71
CHAPITRE 1 L'ŒUVRE ÉDITÉE	73
CHAPITRE 2 L'ŒUVRE INÉDITE	123
CONCLUSION.....	133
PARTIE 3 UN ETHNOLOGUE LOCAL.....	135
CHAPITRE 1 LA MISSION DE FOLKLORE MUSICAL EN BASSE-BRETAGNE DE 1939	137
CHAPITRE 2 SA COLLECTE DE CHANSONS.....	149
CHAPITRE 3 SA COLLECTE DE CONTES ET RÉCITS.....	171
CHAPITRE 4 PRIÈRES	179
CHAPITRE 5 LOCUTIONS ET PROVERBES	183
CHAPITRE 6 LEXICOGRAPHIE	195
CHAPITRE 7 LANGUE ET SYNTAXE	207
CONCLUSION.....	211
PARTIE 4 UN RÔLE ACTIF DANS LA RECHERCHE D'UNE NORME ÉCRITE COMMUNE	213
CHAPITRE 1 UNE RÉFLEXION MENÉE DÈS LE DÉBUT DU XX ^E SIÈCLE.....	215
CHAPITRE 2 LA CAMPAGNE <i>AR BREZONEG ER SKOL</i>	217
CHAPITRE 3 UNE NOUVELLE MISSION : L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1937	223
CHAPITRE 4 XAVIER DE LANGLAIS, DÉCLENCHÉUR DU PROCESSUS D'UNIFICATION ?	231
CHAPITRE 5 LES RÉUNIONS DE 1936 : RASSEMBLEUR ET SECRÉTAIRE.....	237
CHAPITRE 6 1937 : UNE ANNÉE CHARNIÈRE.....	271
CHAPITRE 7 1938 : ÇA PASSE OU ÇA CASSE.....	283
CHAPITRE 8 L'ENTENTE DU 8 JUILLET 1941 : LE DRÔLE DE DESTIN DE <i>L'EMGLEW KLTG</i>	327
CONCLUSION.....	343
CONCLUSION GÉNÉRALE	345
ANNEXES.....	347
I. TÉMOIGNAGES FAMILIAUX	349
II. PUBLICATIONS	385
III. INÉDITS.....	389
IV. CHANSONS COLLECTÉES PAR XAVIER DE LANGLAIS.....	399
V. CONTES COLLECTÉS PAR XAVIER DE LANGLAIS	465
VI. LETTRES ET CIRCULAIRES CITÉES CLASSÉES PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE	481
VII. DOCUMENTS ISSUS DU FONDS XAVIER DE LANGLAIS À LA BIBLIOTHÈQUE DES CHAMPS LIBRES DE RENNES.....	489
TABLE DES MATIÈRES.....	533
BIBLIOGRAPHIE	539

Xavier de Langlais : un personnage connu, reconnu et méconnu à la fois

En commençant ce travail, je me suis demandé si l'on ne connaissait pas déjà suffisamment l'œuvre de Xavier de Langlais. C'est une personnalité connue en Bretagne. Des ouvrages, expositions ou articles ont déjà été consacrés à sa vie et à son œuvre. Et bien souvent, lorsque l'information abonde, on est en droit de se demander si l'on a déjà tout dit de Xavier de Langlais. Cependant, jusqu'à aujourd'hui, c'est vers l'artiste polymorphe que les études se sont principalement dirigées. Le dernier ouvrage en date qui lui est consacré, *Xavier de Langlais et la Bretagne* dirigé par Denise Delouche, montre l'intérêt porté principalement sur son œuvre graphique¹. Ce qui de fait a plutôt eu tendance à quelque peu ombrager l'auteur polygraphe, à méconnaître le bretonnant investi, le réformateur de la langue écrite et voire même, à oublier le collecteur.

Après un mémoire de Master dédié à la personnalité d'Augustin Guillevic et de son action pour la langue bretonne et notamment dans la recherche d'une graphie bretonne commune², je me décidai à me lancer un peu plus profondément dans cette histoire labyrinthique qu'est celle du *peurunvan*. L'histoire de cette norme orthographique, la plus utilisée aujourd'hui dans le milieu bretonnant³, est parsemée d'une foule d'intervenants qu'ils soient externes ou internes à la problématique. Et à ce jour, aucune étude complète ne vient faire la lumière sur chaque moment, sur chaque prise de décision, sur chaque responsabilité. Des études sur l'histoire de l'orthographe du breton ont été menées, certaines brossant globalement les grandes étapes de la recherche d'une norme commune, d'autres tentant d'aller plus en détails dans les différents événements ayant conduits à telle ou telle réforme⁴. Si chaque étude amène son lot de précisions et de témoignages, certaines zones d'ombres demeurent encore et empêchent parfois de comprendre les objectifs de l'élaboration d'une langue écrite commune, d'autant que ceux-ci diffèrent en fonction des acteurs qui y ont participé.

C'est par l'intermédiaire de mon directeur de mémoire Daniel Doujet, que j'ai fait la connaissance de Gaëtan de Langlais. Celui-ci n'hésita pas à m'ouvrir les portes des archives de son père me présentant alors cette mine de documents, pour la plupart encore inconnus, sur son

¹ Sur treize sous-parties, deux traitent véritablement de l'auteur et de ses engagements en faveur de la langue bretonne.

² GOUTHE (2016).

³ LE BIHAN (2019).

⁴ FLEURIOT (1983), LE BIHAN (2019), WMFFRE (2007), KERVELLA (1995), DENEZ (1958), et bien d'autres articles...

rôle dans l'élaboration du *peurunvan*. Devant tant d'informations, je me suis aperçu que, pour pouvoir comprendre ne serait-ce qu'une petite partie de cette histoire, il fallait que je me plonge dans la vie d'un des principaux acteurs de cette élaboration. Car il ne suffit pas de ne connaître que quelques actions d'un homme pour pouvoir ensuite juger de son rôle et ainsi en avoir une image bien souvent tronquée, trop éloignée de la réalité. C'est alors qu'il m'est apparu essentiel de tenter de construire un panorama du lien qu'entretenait Xavier de Langlais avec la langue bretonne afin de pouvoir comprendre ses actions dans l'élaboration de cette norme et d'ainsi pouvoir éclaircir une partie de la question du *peurunvan*. C'est, je pense, un travail qui devrait être fait pour chaque acteur ayant pris part à ces réflexions et à cette élaboration, et ceci afin de croiser les regards et les sources et finalement de pouvoir s'approcher au plus près de la vérité. Le cas de Xavier de Langlais est d'autant plus intéressant qu'il va bien au-delà de ce dont on lui connaît. Écrivain, peintre et illustrateur sont des fonctions connues, mais collecteur, organisateur, diplomate ou transmetteur sont des fonctions peu voire inconnues. À cela vient s'ajouter des écrits inédits ou oubliés, des périodes de sa vie publique ou privée parfois peu mises en avant ou que l'on ignore et qui ont pourtant leur importance dans la compréhension de ce qui fait Xavier de Langlais.

En quoi Xavier de Langlais participa-t-il à la vie et la survie de la langue bretonne au cours du XX^e siècle ? C'est en étudiant ses actions et ses réflexions qu'il a eues par rapport à la langue bretonne que l'on peut déterminer sa véritable fonction au sein du mouvement breton pour la défense, le maintien et la transmission de la langue.

Le XX^e siècle marque un tournant pour la langue bretonne à bien des égards. Pour la Bretagne et la langue bretonne, c'est le siècle de la loi Combes et des interdictions du breton depuis la fin du siècle précédent, de la grande guerre et ses nombreux morts, de la seconde guerre mondiale et ses dérives, de l'arrivée massive des médias nationaux, de la fin d'une certaine société rurale et le début d'une ère moderne plus citadine... La langue bretonne est directement touchée par ces évolutions et changements. Au début du siècle, 75 % des habitants de Basse-Bretagne ne parlaient que breton⁵. En 1997, 240 000 personnes résidents dans ce même territoire sont capables de tenir une conversation en breton⁶. Aujourd'hui, selon la dernière étude en date⁷, 225 000 personnes seraient locuteurs de breton. Il y a clairement un inversement des courbes entre la pratique du français et du breton en l'espace d'une centaine d'années⁸. Xavier de Langlais ou « Zavier Langleiz » selon son propre patronyme bretonnisé, est un breton parmi tant d'autres qui ont pleinement vécu ces changements. Né en 1906 et mort en 1975, il est un témoin des évolutions de la langue bretonne au cours du siècle dernier par son action et sa participation à diverses entreprises en lien avec elle.

⁵ BROUDIC (1997), p.12

⁶ Selon un sondage TMO-Régions. BROUDIC (1999), p.26

⁷ Selon un sondage TMO-Régions pour le Conseil régional de Bretagne – 2018 et estimations de l'Office Public de la Langue Bretonne. <http://www.fr.brezhoneg.bzh/5-chiffres-cles.htm>

⁸ BROUDIC (1999), p.27

Bien souvent, au cours du XX^e siècle, les revendications bretonnes étaient parsemées d'idéologies politiques diverses et variées, allant, aux extrêmes, d'un nationalisme dur à un régionalisme à peine marqué⁹. Les personnalités littéraires du mouvement breton n'ont pas échappé à ce désir d'engagement en faveur de telle ou telle idéologie afin de défendre leur vision de ce qu'est la Bretagne. Les effets de ces engagements, de quelques bords que ce soit, ont parfois suscité une défiance vis-à-vis de leurs écrits voire un rejet total ou simplement, une ignorance d'emblée.

On retrouve le nom de Xavier de Langlais associé bien souvent à des personnalités ayant pris part activement en politique telle que son ami Yann Fouéré. Cependant, dans chacun de ses écrits, on le retrouve bien loin d'une quelconque idéologie de parti. Il va d'ailleurs tout faire pour que la langue bretonne reste en dehors des partis politiques quels qu'ils soient¹⁰. Cet engagement en politique ne l'intéresse pas : « Cependant... malgré mes sympathies nulle politique bretonne ne m'a accaparé, je ne fais partie d'aucun groupe. [...] Je limite mon rayon d'action au domaine culturel, au royaume de la beauté, le champ est vaste déjà... ! Il faut tout créer. »¹¹

Cela ne l'empêche pas d'avoir ses propres convictions sur la Bretagne. On ne peut ignorer son œuvre graphique bretonne, ses gravures présentant les personnages qui ont fait l'Histoire de Bretagne, ses illustrations pour les revues bretonnes, ses peintures présentant les scènes de vie populaires¹² ... Mais quel est son idée personnelle de la Bretagne ? Certains le voit « naturellement nationaliste breton tant dans son œuvre picturale que littéraire. »¹³ D'autres le voit « *broadelour-rannvroelour* »¹⁴. Notamment lorsque Youenn Olier décrit la réaction de Xavier de Langlais à ses articles paraissant dans le journal à tendance autonomiste *Avel an Trec'h* : « ... 'spontet' e veze, aes a-walc'h, gant taer ma oa stumm-skrivañ va fennadoù. »¹⁵ Il n'est pas anti-Français, il va même parfois se mettre en opposition au mouvement breton pour soutenir une entreprise française¹⁶. Mais il se sent Breton, pleinement, ainsi que le rapporte Bertrand Frélaut qui le pense même parmi les manifestants à Vannes le 7 août 1932 protestant contre les fêtes du quatrième centenaire de l'Union : « Lui-même ne dit pas autre chose dans son journal : "je me borne à constater que la Bretagne a été une nation. Elle l'est encore dans

⁹ CARNEY (2014). FAVEREAU (2001), (2003), (2008), (2020).

¹⁰ Cf. partie 4.

¹¹ Journal XL, Introduction, p.2

¹² DELOUCHE (1999).

¹³ Yann Fouéré dans DELOUCHE (1999), p.19

¹⁴ « nationaliste-régionaliste »

¹⁵ « ...il était assez facilement effrayé par la façon d'écrire véhémement de mes articles. », OLIER (1986), p.313

¹⁶ Cf. partie 3.1.3

mon cœur.¹⁷ »¹⁸ Cette identité, il va la faire transparaître dans son œuvre artistique, qu'elle soit picturale ou littéraire. La culture est son moyen d'expression, est sa manière de montrer que la Bretagne est un particularisme français qu'il faut préserver. N'a-t-il pas pris le temps d'écouter les propos de sa propre mère dès 1928, lui conseillant de se tenir à l'écart des velléités de certains :

« Je t'envoie deux articles de journaux sur les désirs plus ou moins patriotiques des Bretons et autres. Ton père qui a toujours critiqué ces réclamations des générations nouvelles. Puisque, mon pauvre petit, nous sommes Français de la faute de nos aïeux, c'est possible, mais revenir là-dessus et vouloir se séparer de cette nation à un moment où l'union est nécessaire, n'est pas, je crois, œuvre à faire et le pape, je crois, en a parlé comme d'une chose répréhensible à l'heure actuelle. Réfléchis, ne te laisse pas entraîner trop loin par ta juvénile ardeur. Tu es intelligent, sois pondéré, d'autres qui se sont trop emballés pourraient vous conduire trop loin et vous faire vous fourvoyer dans des affaires personnelles avec de sales individus. »¹⁹

Dans son journal en 1932, alors qu'il a 26 ans, on perçoit cette recherche d'identité toujours plus forte :

« Je me sens un étranger au milieu de la civilisation qui m'entoure. Il n'y a de ma part aucun parti pris, aucune prévention innée, j'ai été élevé dans un esprit latin, ma première langue a été le français, ma famille comme les autres, s'est "assimilée" la civilisation latine (ou a été assimilée par elle). Pourtant dès le premier jour où j'ai pris un contact personnel avec la vie, j'ai compris à quel point elle me convenait peu, elle était peu faite pour moi. Longtemps je me suis cru responsable comme trop indépendant, trop naïf, trop jeune d'âme, de ces déceptions journalières. Mais un jour je me suis retourné vers ma Race. Et alors, il m'a bien fallu comprendre que je tenais d'elle cette inaptitude à la vie joyeuse, à l'insouciance, aux gestes faciles, cette inaptitude à l'adaptation. Ma Race ! Je le sais, les meilleurs de ses fils lui reprochent sa défaite, lui reprochent d'avoir perdu son âme avec le sentiment de sa nationalité, lui reprochent de s'être laissé assimiler. Il y a là souvent un malentendu foncier. La Bretagne a perdu sa civilisation, toute puissance intellectuelle est aux mains des latins, au point que c'est dans les replis les plus secrets du Cœur Populaire que se cache l'héritage racial. En quoi consiste-t-il... Peut-être en une vision du Monde différente ?... Une interprétation différente de toute chose. Cet héritage racial l'élite l'avait perdu. Dès lors comment s'étonner de la lâcheté des Masses. »²⁰

C'est une identité bretonne profonde que l'on peut percevoir dans ses mots. Il est également important de noter que, bien que cela soit des écrits de jeunesse, il n'y a pas de jugement hiérarchique entre les peuples. Il perçoit la société qui l'entoure comme « latine » particulièrement chez les élites et bretonne parmi les « masses » populaires. Tout comme l'emploi du mot « Race » ou « racial » est ici à remettre dans son contexte et ne fait pas intervenir un quelconque jugement de valeur mais bien un sentiment d'appartenance à ce qu'on

¹⁷ Journal XL, Introduction p.2

¹⁸ DELOUCHE (1999), p.19

¹⁹ Lettre de Marguerite de Langlais à son fils Xavier, 03/1928. Archives personnelles de Gaëtan de Langlais.

²⁰ Journal XL, 21/05/1932

appellerait aujourd'hui une « ethnie », ou population ayant en commun une culture pouvant inclure la langue, l'histoire, les coutumes... C'est d'ailleurs principalement à partir de 1950 et la publication par l'UNESCO d'un texte préconisant l'abolition du mot « race » pour définir différentes populations que la notion de « groupes ethniques » se répand largement²¹.

Il précise à Youenn Olier les raisons principales de son désir de rester hors des affaires politiques²² :

« Ur wech adarre e lavaras din, evit diskleriañ perak ne c'helle ket kemer perzh da vat er stourm politikel, penaos en doa teir galvedigezh da respont dezho war un dro, hini ur brogarour, moarvat, evel skrivagner hag e par an emsav sevenadurel, hogen ivez hini ul livour, hag erfin, hini un ozhac'h atebek eus e diegezh »²³

Cette culture qu'il défend est aussi une culture empreinte d'un christianisme profond. Son œuvre graphique parle d'elle-même. Ses « *taolennoù* », ses décorations d'églises et ses céramiques en sont des signes flagrants²⁴. Mais cette foi ancrée est perceptible dans l'ensemble de son œuvre aussi bien graphique que littéraire.

C'est cette culture et cette langue qu'il va développer et tâcher de faire vivre tout au long de sa vie dans un va-et-vient constant entre le savoir et la culture populaires, témoins et héritiers de son identité, et leur réappropriation par les « élites ».

²¹ Consultable sur le site de l'UNESCO : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000128290> p.6

²² OLIER (1995), p.152-153

²³ Une fois encore, il me dit, pour expliquer pourquoi il ne pouvait définitivement pas prendre part dans le combat politique, le fait qu'il devait répondre à trois appels à la fois, celui d'un patriote, sûrement, comme écrivain et participant au mouvement culturel, mais aussi celui d'un peintre et enfin celui d'un patriarche responsable de sa famille.

²⁴ DELOUCHE (1999), p.80

La vie de Xavier de Langlais est principalement partagée entre deux localités distinctes : d'un côté la société rurale et le terroir bretonnant de Surzur et de l'autre, la grande cité rennaise. Ces deux lieux vont participer à la construction de son identité linguistique avec le breton populaire



d'un côté et le breton littéraire de l'autre. Il se fait ainsi témoin de l'évolution d'une langue dans deux contextes que tout semble opposer. Car il assiste petit-à-petit à la disparition du breton dans la vie surzuroise²⁵ mais aussi à l'effervescence de la culture bretonne à Rennes via le cercle celtique notamment. Nous retrouvons là cette évolution des pratiques, cet exode de la langue bretonne qui passe du statut populaire à celui de militant.

C'est au lieu-dit Cohanno en Surzur, que Xavier de Langlais s'enracine. D'abord via ses parents qui y construisent une nouvelle maison puis via la restauration à partir de 1962 de l'ancien manoir classé appelé « Kohanno Kozh » ou « Vieux Cohanno »²⁶. La presqu'île de Rhuys est son pays. Il reste très attaché à la campagne surzuroise qu'il va explorer. C'est là un environnement rural particulièrement intéressant d'un point de vue linguistique et culturel pour lui.

À cette époque, Surzur est un village qui va progressivement gagner en importance notamment avec l'arrivée du chemin de fer en 1910. Sa campagne comprenant des calvaires, fontaines et chapelles telle que celle de Sainte-Anne-Grappon où un pèlerinage est organisé chaque année,

²⁵ Annexe I.1. Dans une lettre, son père Roger lui apprend que depuis qu'il est parti, le prêtre de la paroisse prêche dorénavant en français.

²⁶ DELOUCHE (1999), p.155-156

est riche de patrimoine²⁷. La commune se situe en territoire bretonnant, non loin de la limite linguistique de Paul Sébillot de 1886. Au début du XX^e siècle, le breton était encore utilisé dans toute la presqu'île de Rhuy.

À partir de 1941, c'est à Rennes qu'il va venir habiter au 7 rue Victor Hugo où il y reste pendant



vingt ans puis au 28 place des Lices. Il établit par ailleurs son atelier au 6 Quai de Richemont²⁸. Mais cela ne l'empêche pas de revenir dès que possible à Surzur, principalement l'été pour notamment y écrire et se ressourcer²⁹.

²⁷ <https://www.surzur.fr/histoire-de-la-commune/> (consulté le 13/12/2020)

²⁸ BOUËSSEL DU BOURG (1977), p.26

²⁹ Archives INA, Emission radiophonique « Les poètes de l'Ouest en vacances », Inter Bretagne et Pays de Loire, 04/08/1966.

Il existe quelques sources imprimées dédiées à Xavier de Langlais. La plus complète à ce jour, est celle dirigée par Denise Delouche en 1999 : *Xavier de Langlais et la Bretagne*³⁰. D'autres sources antérieures, ont également apporté des précisions sur sa personnalité et son œuvre picturale ou littéraire telles que celles de Yann Bouëssel du Bourg³¹ ou encore le numéro spécial de *Al Liamm* suite à son décès³². Les sources plus récentes sont celles de Francis Favereau qui lui consacre un chapitre dans le tome deux de son *Anthologie de la littérature bretonne au XX^e siècle*³³, des actes du colloque de Vannes-Sarzeau de 2013 intitulés *Plumes de Rhuys*³⁴ ou encore *Torkad*, une anthologie des textes vannetais de Daniel Doujet³⁵.

Une autre source utilisée pour cette étude est le fonds Xavier de Langlais déposé en 2018 à la Bibliothèque des Champs Libres à Rennes. Il contient de très nombreux documents écrits personnels de Xavier de Langlais dont de nombreuses correspondances en lien notamment avec son activité bretonne. Ce fonds est à ce jour en cours de classement. Par ailleurs, d'autres documents restés dans la famille ont également pu être consultés tels que son journal personnel. Les fonds Loeiz Herrieu et Raymond Delaporte du Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBC) de Brest ont également servi à cette étude tout comme celui de Yann Fouéré à l'Institut de Documentation Bretonne et Européenne (IDBE) de Guingamp.

Nous avons également quelques sources orales de Xavier de Langlais. Son passage dans « *Breiz o veva* », première émission télévisuelle en langue bretonne de l'ORTF, n'est pas anecdotique. Lors de l'émission du 6 mai 1971, un documentaire de douze minutes et présenté par Pierre Jakez Hélias est entièrement consacré à l'œuvre bretonne de Xavier de Langlais.³⁶ Il est également passé à la radio à quelques reprises pour parler notamment de son « Roman du roi Arthur » en français. L'émission « Poètes de l'Ouest en vacances », diffusée sur les ondes d'Inter Bretagne et Pays de Loire le 26 août 1966, comporte une interview de Xavier de Langlais chez lui à Cohanno, à Surzur, entrecoupée de morceaux de musique composés par Jef Le Penven³⁷ où il parle aussi bien de son cycle arthurien que de la langue bretonne et de sa vie à Cohanno³⁸.

³⁰ DELOUCHE (1999).

³¹ BOUËSSEL DU BOURG (1977). Jean-Marie Bouëssel du Bourg à l'Etat Civil.

³² *Al Liamm*, n°171, 07-08/1975

³³ FAVEREAU (2003), pp.431-441

³⁴ COLLECTIF (2013). *Plumes de Rhuys, actes du colloque Vannes-Sarzeau 2013*, Centre d'Histoire de Bretagne/Kreizenn Istor Breizh, Symposium 56, Editions des Montagnes Noires, pp.343-392

³⁵ DOUJET (2019), pp.580-595

³⁶ Archives INA, « Eun arzour eus bro Ruis », *Breiz o veva*, 06/05/1971.

³⁷ Compositeur breton connu notamment pour la mise en musique du poème du poète groisillons Yann-Ber Kalloc'h : « *Me zo ganet e kreiz ar mor* ».

³⁸ Archives INA, *Les poètes de l'Ouest en vacances*, Inter Bretagne et Pays de Loire, 26/08/1966

Cette étude s'attardera sur quatre points majeurs illustrant les quatre aspects principaux du rôle de Xavier de Langlais en lien direct avec la langue bretonne.

D'abord il convient d'en apprendre davantage sur l'origine de son implication, de ses actions à différents moments de sa vie et dans différents contextes, aussi bien dans sa vie publique que privée. Ensuite, c'est l'écrivain en langue bretonne qui sera analysé : qu'a-t-il produit et pourquoi, comment ses œuvres littéraires ont-elles été accueillies, quelle est la place de l'œuvre en français et en breton, ainsi que la question de la traduction et des inédits sont autant de sujets abordés afin de mieux comprendre son œuvre et ses répercussions.

Son lien avec la langue populaire, avec la langue de son pays de Surzur en Rhuys sera également analysé. Qu'a-t-il collecté et dans quelles conditions l'a-t-il fait ? Nous tenterons d'en faire un inventaire à partir de ses notes personnelles.

Enfin, c'est l'étude sur la recherche d'une norme commune écrite qui sera abordée. Véritable pierre angulaire de son action pour la langue bretonne, elle permet de comprendre et d'expliquer en grande partie son œuvre et les raisons pour lesquelles il s'est autant investi pour qu'une seule norme soit utilisée partout en Bretagne.

Le parcours de Xavier de Langlais est intimement lié aux problématiques contemporaines de l'apprentissage de la langue bretonne. Il est un exemple remarquable d'un sentiment d'appartenance bretonne recherchée et retrouvée à une époque riche en bouleversements aussi bien politiques que culturels. Il fait partie de cette génération née au début du XX^e siècle qui va prendre conscience de la fragilité d'une langue, marquée en grande partie par les lois scolaires de la deuxième moitié du XIX^e siècle³⁹ et l'interdiction d'utilisation du breton par le clergé en 1902 avec la loi Combes⁴⁰. La question de la langue bretonne pour Xavier de Langlais peut être résumée en trois étapes : l'apprentissage, l'utilisation et la transmission.

Ainsi, afin de comprendre le lien que Xavier de Langlais entretient avec la langue bretonne, il convient d'en étudier l'origine mais aussi son appropriation dans les différents moments de sa vie.

³⁹ BROUDIC (1999), p.33

⁴⁰ BROUDIC (1997).

La jeunesse de Xavier de Langlais est marquée par la découverte de la langue et de la culture bretonnes qui entourent son lieu de vie et sa famille. Cette étape intervenant tôt dans sa vie fait partie intégrante de la construction de son identité et permet de mieux comprendre en quoi ses origines ont déterminé son implication dans le milieu bretonnant.

1.1.1 Ses origines familiales

Xavier de Langlais naît dans une famille implantée dans la presqu'île de Rhuys depuis de nombreuses générations. En 1971, il explique qu'elle y est présente depuis plus de 500 ans⁴¹. Son père Roger de Langlais, est le fils de Olivier de Langlais et de Hedwige de Francheville. C'est donc par sa grand-mère paternelle qu'il se trouve être lié à la famille de Francheville, famille de la noblesse bretonne implantée dans le pays de Rhuys depuis l'arrivée d'Isabelle Stuart, fille du roi d'Écosse Jacques I^{er}, qui se marie à François I^{er}, alors duc de Bretagne entre 1442 et 1450⁴². En effet, parmi la cour accompagnant Isabelle d'Écosse se trouve un échanson du nom de Pierre de Francheville, issu d'une famille probablement Normande qui passa la Manche au XI^e siècle⁴³. Sa descendance prospéra ensuite dans la presqu'île de Rhuys avec des personnalités marquantes comme la vénérable Catherine de Francheville, fondatrice de la première maison de retraite de femmes au monde. Mais la personnalité qui va avoir un impact fort sur Xavier de Langlais est son arrière-grand-père Amédée de Francheville. Cet homme public, avocat et maire de Sarzeau de 1852 à 1856⁴⁴ puis conseiller général, s'intéresse également à la langue bretonne. Il a rédigé une « étude des locutions bretonnes concernant la navigation », s'intéressait aux personnalités bretonnantes locales⁴⁵ et parlait couramment le breton⁴⁶. Signe de l'importance que portait Xavier de Langlais à son arrière-grand-père, il lui a dédié son dernier roman rédigé en breton *Romant ar roue Arzhur : Marzhin* en 1975⁴⁷ : « *Da Amédée de Francheville, va zad-kuñv (1802-1890), en deus labouret em raok evit yezh Sarzhav... E kinnigan al levr-mañ.* »⁴⁸ Amédée de Francheville se marie avec une fille du pays, Marie-Antoinette Rostignac, née en 1820 à Saint-Colombier⁴⁹ qui était fileuse⁵⁰. Puis, leur fille

⁴¹ Emission de télévision : *Breiz o Veva*, 06/05/1971

⁴² LA BORDERIE (1906), p.311

⁴³ THÉRY (1956), p.69

⁴⁴ <https://www.sarzeau.fr/medias/2016/06/Les-maires-de-sarzeau.pdf> (consulté le 23/02/2021).

⁴⁵ FRANCHEVILLE (1857).

⁴⁶ DENEZ (2018), p.225

⁴⁷ LANGLEIZ (1975), p.8

⁴⁸ « à Amédée de Francheville, mon arrière-grand-père (1802-1890), qui a travaillé avant moi pour la langue de Sarzeau... Je dédie ce livre. »

⁴⁹ Archives départementales du Morbihan, Etat-civil, registre de Sarzeau,

⁵⁰ Annexe I.2 Entretien GL

Hedwige se marie à Olivier de Langlais. Ils ont quatre enfants dans l'oncle de Xavier de Langlais : Élie.

Élie de Langlais est une autre figure qui va beaucoup l'influencer. Il organise à la fin de l'année 1912 une conférence à Saint-Armel, chez les demoiselles Le Bobinec qui donnaient des cours de breton⁵¹, avec Loeiz Herrieu, fondateur de la revue *Dihunamb*, revue en breton vannetais. Lors de cette conférence, le « Barde Laboureur » parle de la Bretagne et de la langue bretonne comme le témoigne Élie dans sa lettre à Loeiz Herrieu⁵² : « Oui ! Monsieur, nous garderons le souvenir de votre visite dans notre coin de terre bretonne. Vous y avez montré la nécessité et la beauté de parler breton. » Cette lettre nous montre un Élie de Langlais revendiquant une identité bretonne affirmée jusqu'à prendre des cours de breton à Saint-Armel :

« Or comment aimer son pays et le faire aimer surtout, quand on l'aime comme je l'aime, c-à-d, avec foi et avec passion, si je ne connaissais pas la langue nationale apôtre de la race qui perdrait son idéal si elle perdait sa langue. C'est alors que j'ai été heureux de pouvoir suivre le cours de "Breton" fondé à Saint-Armel. »

La rupture de transmission de la langue bretonne est bien visible. Alors que Olivier et Hedwige de Langlais parlaient breton selon les souvenirs de Xavier de Langlais⁵³, langue qu'ils parlaient admirablement bien même⁵⁴, la langue française devait être la langue parlée aux enfants. Ainsi peut-on mieux comprendre pourquoi Élie de Langlais dû apprendre le breton par des cours. Élie poursuit dans son courrier ajoutant des détails de la teneur de cette conférence :

« Merci encore, Monsieur, d'être venu réveiller, rallumer l'amour de nos Bretons pour leur langue et le Pays, avait Doué hag avait Breiz. Vous les avez trouvés peut-être plutôt lents, mais ils sont tels et étaient je vous l'assure, ravis de votre parole et de vos chansons, et bien volontiers auraient chanté eux-mêmes s'ils avaient connu le refrain. »

C'est peut-être à cette conférence que le tout jeune Xavier de Langlais, âgé de six ans, fut marqué à jamais par ce sentiment d'appartenance fort à la Bretagne et à sa culture. Selon Yann Bouëssel du Bourg : « C'est lui [Élie de Langlais] sans doute qui amena X. L. à cette réunion présidée par Loeiz Herrieu où il devait avoir la révélation de la Bretagne, où l'amour de sa langue s'éveilla en lui. »⁵⁵ Le témoignage de son fils Gaëtan vient corroborer cette affirmation : « Et c'est vraiment là qu'il a découvert la langue bretonne, que c'était quelque chose de différent de la langue française. À partir de ce moment-là, cela a été pour lui une révélation, c'est le commencement d'un long cheminement qui l'a poussé à découvrir la culture bretonne. C'est,

⁵¹ Idem

⁵² Annexe VI, lettre du 24/12/1912. Archives personnelles de Jorj Belz reçues de Gwenaël Herrieu.

⁵³ BOUËSSEL DU BOURG (1977), p.14

⁵⁴ Journal XL, Introduction 1932. « ... mes grands-parents parlaient admirablement le breton... je n'en ai pas appris un seul mot de leur bouche. »

⁵⁵ BOUËSSEL DU BOURG (1977), p.15

du moins ce qu'il nous disait. »⁵⁶ C'est là le tout début de la relation amicale que vont entretenir les deux hommes jusqu'à la mort de Loeiz Herrieu en 1953.

Bien que la mère de Xavier de Langlais, Marguerite Huchet du Guermeur, soit issue d'une famille originaire de Saint-Nicolas-du-Pélem, et que la famille de Langlais se soit également intéressée à la question bretonne depuis leur arrivée en presqu'île de Rhuy⁵⁷, c'est véritablement du côté des Francheville que l'on retrouve l'origine de son intérêt pour la langue et la culture bretonnes, et plus encore la langue et la culture du pays de Rhuy.

1.1.2 Une adolescence loin de la Bretagne

C'est à partir de 1914, donc à huit ans, qu'il part pour le Pays Basque alors que son père est mobilisé pour la guerre. Sa mère emmène alors ses enfants avec elle à la montagne pour s'y reposer⁵⁸. Ils s'établissent à Argelès-Gazost où Xavier de Langlais sera instruit par des précepteurs, expérience fort peu concluante⁵⁹. Cependant, non loin de là, il fait la rencontre d'un prêtre qui va le marquer profondément et qui va déterminer une partie de son chemin de vie : l'abbé Albert Carrazé. Il écrit dans son journal lorsqu'il apprend sa mort en 1953⁶⁰ :

« An Abad Carraze ! An hini en doa digoret va spered ha va ene da vraventezh [sic] ar Vuhez ha, dreistholl, en doa va lakaet, hep gouzout din (hag hep gouzout dezhañ koulz lavarout) da garout al "labour", da garout an traoù graet mat hag ouzhpenn, da brizout talvoudegezh uhel tonkadur mab-den... »⁶¹

Cet abbé qui lui faisait découvrir en plus les paysages de la campagne environnante de Lourdes, dans le petit village de Peyrouse, fut véritablement le souvenir heureux de sa jeunesse déracinée : « *Rak em c'halon, keit ha ma vevin e chomo bev va yaouankiz ! Ha c'hwi Aotrou karet e-kreiz va hunvreoù kentañ e chomot da viken [...] evel ar mesaer fur en deus heñchet luskoù va ene o klask ar wirionez !...* »⁶²

Cet éloignement de la Bretagne a sans doute eu un impact sur son attachement non seulement à Cohanno, la maison de son enfance, mais aussi plus largement à la population qu'il côtoyait chaque jour, à la langue qu'il entendait et pour laquelle il développait un réel attachement et bien sûr, à son pays de Rhuy.

⁵⁶ Annexe I.2.

⁵⁷ Idem.

⁵⁸ BOUËSSEL DU BOURG (1977), p.17

⁵⁹ DELOUCHE (1999), p.150

⁶⁰ Journal XL 15/05/1953.

⁶¹ « L'abbé Carraze ! Celui qui avait ouvert mon esprit et mon âme à la beauté de la Vie, et surtout, qui, sans que je le sache (et sans qu'il le sache pour ainsi dire), m'avait fait aimer le "travail", les choses bien faites et en plus, estimer la haute destinée de l'humanité... »

⁶² « Car dans mon cœur, tant que je vivrai, ma jeunesse restera vivante ! Et vous, cher Monsieur, vous resterez pour toujours au centre de mes premiers rêves [...] comme le sage berger qui a guidé les élans de mon âme cherchant la vérité !... »

1.1.3 Étudiant en art et en breton

Son père, Roger de Langlais, revenu de la guerre, et toute la famille rentrée en Bretagne, c'est en 1922 qu'il entre à l'école des beaux-arts de Nantes où il restera pendant quatre ans. Il tente de poursuivre ensuite ses études d'art à Paris mais il échoue à entrer à l'École des beaux-arts. Il décide alors de s'inscrire « comme élève libre dans l'atelier d'Ernest Laurent, où il reste jusqu'en 1928. »⁶³

C'est précisément à cette période, à Paris, qu'il va se mettre à l'apprentissage du breton. Il indique dans son journal : « L'éloignement fit qu'à Paris je me tournai vers la Bretagne. »⁶⁴

Ses archives mentionnent des dossiers nommés « *Kelennou*⁶⁵ - Sorbonne » ou encore « Devoirs Sorbonne »⁶⁶. On y trouve principalement des documents sous formes de thèmes, versions et autres exercices linguistiques⁶⁷. On y trouve également un document intitulé « *Gwechall*⁶⁸ » qui se présente comme une poésie composée par Xavier de Langlais. Une mention manuscrite indique « Bien Venez au tableau comprendre vos mutations ». On est vraisemblablement là devant une poésie composée dans le cadre du cours de breton. Celle-ci préfigure son futur recueil *Kanou en noz*, qu'il compose en 1932⁶⁹. Le professeur de Xavier de Langlais à la Sorbonne est Yves Tilenon comme en atteste sa signature « Louzaouer », son nom druidique, sur l'une des corrections d'exercices. Les cours de la Sorbonne n'étaient cependant pas l'unique source d'apprentissage pour Xavier de Langlais. On retrouve également dans ses archives des recopies de cours se trouvant dans la méthode de François Vallée, « La langue bretonne en 40 leçons »⁷⁰. Mais aussi des exercices issus des « Exercices sur la Grammaire Bretonne du dialecte de Vannes⁷¹ » et des recopies de cours de la « Grammaire Bretonne du dialecte de Vannes⁷² » élaborée par Augustin Guillevic et Pierre Le Goff.

C'est autour de 1927 qu'il fait la connaissance de Roparz Hemon⁷³, alors directeur de la revue littéraire bretonnante *Gwalarn*. Une lettre⁷⁴ que l'on peut dater du début de l'année 1928, montre un Xavier de Langlais maîtrisant tout juste la langue et osant écrire à l'un des plus influents jeunes bretonnants de l'époque. Il demande conseil à Roparz Hemon pour la traduction et l'orthographe des titres gravés :

⁶³ DELOUCHE (1999), p.150

⁶⁴ Journal XL, Introduction p.2

⁶⁵ « Enseignements »

⁶⁶ Fonds XL, BCLR, cote C1.

⁶⁷ Exemple en annexe VI.1, Fonds XL, BCLR, C1

⁶⁸ « Autrefois », annexe VI.2, Fonds XL, BCLR, C1

⁶⁹ Cf. partie 2.1.2

⁷⁰ VALLÉE (1918).

⁷¹ GUILLEVIC, LE GOFF (1903).

⁷² GUILLEVIC, LE GOFF (1902).

⁷³ HEMON (1975), p.248

⁷⁴ Annexe VI, lettre du ??/1928

« Spont am eus ho skriva e brezoneg. Rak n'oun ket gouziek c'hoaz em yez na gomzan ket a vihanik. Digarezit va doare, chonjet na gomzan ket ar brezoneg nemet abaoe warlene er Sorbon. Digarez 'ta evit va gwanded ha va flegoù fall. Kreston⁷⁵ va mignon ha me hon eus ar c'hoant ober e "Engravadur war brenn" Sent Vreiz. [...] Ha ne gredit ket ma vefe gwelloc'h evit Sent Wened skriva o anoiou e brezoneg gwened gant geriou bennak evit o enor ?

Santez Anna ~~Ar~~ Adzavet hou pobl e ma er boen.

Santez varia en drein bezit truhehus d'emb.

Sant korneli karnag goarnit hur chetal doh en droug.

Sant Padern Gwened reit d'emb er glauieu ret evit hun est"

Ar skoueriou man e vefe evit beza gwellaet ganeoc'h mar plich. Ne fell ket d'in skriva eur ger hep ho kuzul. »⁷⁶

On peut donc estimer qu'il a commencé à apprendre le breton peu de temps après son arrivée à Paris, c'est-à-dire en 1926 ou 1927, par les cours dispensés à la Sorbonne et ceci pendant un an ou deux avant de partir pour son service militaire en novembre 1928⁷⁷. La langue qu'il utilise dans son courrier nous montre une aisance qu'il est difficilement concevable d'acquérir au bout d'un an ou deux de cours sans avoir d'acquis antérieurs. Il est de ce fait envisageable qu'il avait déjà quelques petites bases de breton du fait d'avoir entendu la langue quand il était petit dans le village de Surzur ou autour de lui, même s'il précise dans une note tapuscrite dans son journal : « Mes grands-parents parlaient admirablement le Breton... je n'en ai pas appris un seul mot de leur bouche. »

Par ailleurs, les échanges épistolaires qu'il entretient avec Loeiz Herrieu nous aident à mieux cerner à partir de quand il commence à avoir une certaine maîtrise de l'orthographe vannetaise. Dans un courrier datant du 20 septembre 1928⁷⁸, il écrit :

« Je désirerai que paraisse aussi un texte vannetais, je joins donc à cette lettre le texte de Roparz en vous demandant d'avoir l'obligeance de le traduire en Vannetais le plus littéralement possible. N'étant pas du tout fort, je l'avoue à ma honte, en orthographe vannetaise. »

⁷⁵ Il s'agit là de René-Yves Creston, cofondateur du mouvement artistique des « Seiz Breur » en 1923 auquel Xavier de Langlais adhère dès 1927. LE COUEDIC (2007).

⁷⁶ « J'ai peur de vous écrire en breton. Car je ne suis pas encore suffisamment connaisseur dans ma langue que je ne parle pas depuis tout petit. Excusez ma manière, pensez que je ne parle breton que depuis l'année dernière à la Sorbonne. Excusez-moi donc pour ma faiblesse et mes mauvais plis. Creston mon ami et moi avons envie de faire en "gravure sur bois" les Saints de Bretagne. [...] Ne croyez-vous pas pour les saints Vannetais d'écrire leurs noms en breton de Vannes avec quelques mots en leur honneur ? Sainte Anne d'Aray - relevez votre peuple qui est dans la souffrance. Sainte Marie du Roncier, aie pitié de nous. Saint Cornely de Carnac, préservez nos troupeaux du mal. Saint Patern de Vannes, donnez-nous la pluie qu'il faut pour nos récoltes. Ces exemples seraient à améliorer par vous s'il vous plaît. Je ne veux pas écrire un mot sans votre conseil. »

⁷⁷ DELOUCHE (1999), p.150

⁷⁸ Fonds LH, CRBC Brest, HER25C1266

Puis il ajoute en post-scriptum : « *C’houi a c’hell skriva d’in e Brezoneg, Gwenedeg zoken.* »⁷⁹
Trois ans plus tard, le 24 novembre 1931⁸⁰ il écrit un courrier cette fois-ci utilisant la graphie vannetaise :

« Perak ne skriuet ket d’ ein é brehoneg pe skriuet – Deustou d’ ein skriù en ur stum fal kenan... Martezé (?) E vehen aveit kompren hou lihérieu. Ma ne skriù ket é brehoneg rener Dihunamb più e skriuou ? »⁸¹

Le désir pour lui de converser en breton le plus possible est bien présent et démontre une certaine volonté et ténacité devant l’un des bretonnants vannetais les plus influents de l’époque. L’apprentissage de la graphie vannetaise s’est donc vraisemblablement fait entre 1930 et 1931. Car cette période parisienne de deux ans laisse place au régiment que Xavier de Langlais incorpore à partir de novembre 1928 jusque avril 1930. Cette période ne l’empêche cependant pas de continuer son œuvre artistique en cofondant l’Atelier Breton d’Art Chrétien avec James Bouillé en 1929⁸². Autre élément, il est possible qu’il entretienne son breton pendant cette période. Car dès son retour, en avril 1930, il commence à rédiger en partie son journal personnel en breton⁸³.

Cet apprentissage simultané des deux graphies se trouve être une difficulté supplémentaire dans son objectif de maîtrise de la langue. Il en fait d’ailleurs part le 21 août 1930⁸⁴ à Roparz Hemon après lui avoir envoyé les premières épreuves de son futur recueil *Kanou en noz* :

« Evidoun me ez eus c’hoaz eun dra diaes : bemdez e studian ar brezoneg Gwalarn, nebeut pe galz, hogen bemdez e komzan ivez ar brezoneg gwened. Hag, evel n’em eus ket kalz a amzer ha n’oun ket krenv c’hoaz nag evit ar brezoneg unvan nag evit hini gwened eul labour vras eo. »⁸⁵

Ainsi, Xavier de Langlais apprend le breton et ses deux systèmes orthographiques et acquiert une certaine maîtrise de la langue en l’espace de quatre ans. Il ne fait aucun doute qu’il avait une motivation certaine pour connaître la langue de ses ancêtres le plus rapidement possible afin de pouvoir s’en servir dans sa vie quotidienne. Il va, deux ans plus tard, mettre à profit ses acquis en rédigeant ses nouvelles, pièces de théâtres et poèmes qui auront un retentissement certain à partir de 1932 et qui seront publiés dans les revues littéraires bretonnantes les plus

⁷⁹ « Vous pouvez m’écrire en breton, même vannetais. »

⁸⁰ Fonds LH, CRBC Brest, HER25C1376

⁸¹ « Pourquoi ne m’écrivez-vous pas en breton quand vous écrivez – malgré que j’écrive d’une très mauvaise manière... peut-être (?) je saurais comprendre vos lettres. Si le directeur de *Dihunamb* n’écrit pas en breton, qui écrira ? »

⁸² DELOUCHE (1999), p.151

⁸³ Journal XL 13/04/1930

⁸⁴ Annexe VI, lettre du 21/08/1930

⁸⁵ “Pour moi, il y a encore une chose difficile : j’étudie chaque jour le breton de *Gwalarn*, peu ou beaucoup, mais chaque jour je parle aussi le breton de Vannes. Et, comme je n’ai pas beaucoup de temps et que je ne suis fort ni pour le breton unifié ni pour celui de Vannes, c’est un gros travail.”

importantes de l'époque : *Gwalarn* et *Dihunamb*⁸⁶.

Cependant, il ne va pas en rester là. Sans doute conscient de ses faiblesses linguistiques et de ses lacunes dans une langue nouvellement apprise, il prend des cours via *Skol Ober*, l'école d'apprentissage du breton par correspondance créée en 1932 sous la direction de Marguerite Gourlaouen⁸⁷. Il s'inscrit vraisemblablement en mars 1939 comme l'indiquent les lettres échangées avec son professeur Pierre Bourdellès. Ce dernier, prêtre et professeur d'Histoire, collaborateur de nombreuses revues bretonnes⁸⁸, s'étonne de la demande de Xavier de Langlais⁸⁹ : « *Me, rei kenteliou brezonek da skrivagner ar C'hanou en Noz ! Kas a ran d'eoc'h bepred ar gentel genta hag an eil. Ha ma welit ne dalv ket ar boan, ne zalc'hot ket.* »⁹⁰ Mais Xavier de Langlais le remercie de son envoi et lui répond⁹¹ : « *Setu eta an diou follenn kenta. Reizit anezo didruez kaer !!! O c'hortoz kenteliou all (diou pe der pep gwech mar plij war eun dro) Bennoz Doue d'eoc'h c'hoaz...* »⁹² Les cours présents dans les archives sont composés de thèmes et versions ainsi que d'exercices linguistiques divers tels que des corrections de phrases ou des explications de proverbes. Il va poursuivre ces cours au moins pendant quatre mois avec plus ou moins d'assiduité par manque de temps⁹³ : « *Kredi a rit marteze em eus ankounac'haet va c'henteliou "ober" ! N'eo ket gwir... N'em boa ket gellet kavout amzer awalc'h d'o adskriva... setu ! Va digarezit mar plij ! [...] Trugarez adarre, mil gwech, keneil ker evit ho kenteliou "Ober".* »⁹⁴ La déclaration de guerre étant imminente, on ne trouve aucune trace de cours de breton après cette dernière correspondance.

Ces différents éléments nous montrent un Xavier de Langlais perfectionniste, souhaitant toujours mieux maîtriser la langue bretonne. Les derniers cours qu'il prend avec Pierre Bourdellès se situent juste avant la période correspondant à la rédaction de son premier roman *Enez ar Rod*, ouvrage plus long que ce qu'il avait l'habitude d'écrire jusque-là. Le désir d'une plus grande maîtrise de la langue est potentiellement à rapprocher de son désir d'aborder un nouveau genre littéraire.

⁸⁶ Cf. partie 2.1

⁸⁷ <http://www.skolober.com/istorB.htm> Consulté le 25/02/2021.

⁸⁸ RAOUL (1992). p.39

⁸⁹ Annexe VI, lettre n.d. de ?/ ?/1939

⁹⁰ « Moi, donner des cours de breton à l'auteur des Chants dans la Nuit ! Je vous envoie toujours les premier et deuxième cours. Et si vous voyez que ça n'en vaut pas la peine, vous arrêtez. »

⁹¹ Annexe VI, lettre du 14/03/1939.

⁹² « Voici donc les deux premières feuilles. Corrigez-les sans aucune pitié !!! En attendant d'autres cours (deux ou trois à la fois s'il vous plaît) je vous remercie encore... »

⁹³ Fonds XL, BCLR, C1, Courrier 01/07/1939.

⁹⁴ « Vous pensez peut-être que j'ai oublié mes cours "ober" ! Ce n'est pas vrai... je n'avais pas pu avoir suffisamment de temps pour les réécrire... Voilà ! Vous voudrez bien m'excuser, s'il vous plaît ! [...] Merci encore mille fois, cher ami, pour vos cours "Ober". »

Après l'apprentissage de la langue bretonne, l'utilisation dans sa vie quotidienne ne tarda pas. Mais sous quelles formes, et de quelles manières ?

1.2.1 Un journal personnel bilingue

Xavier de Langlais a tenu un journal parfois quasi quotidien, parfois plus espacé dans le temps entre 1926 et 1971. Il est à ce jour conservé par la famille. Ce journal traite de quatre sujets principaux :

- Son œuvre artistique, les techniques qu'il emploie, ses inspirations.
- Ses pensées philosophiques, ses considérations du monde qui l'entoure.
- Les événements dans le cercle familial et amical, naissances, décès...
- Son œuvre littéraire, la langue bretonne et son avenir.

Il utilise la langue bretonne dès que la maîtrise de celle-ci est suffisante. C'est donc à partir du 13 avril 1930 que la langue bretonne est utilisée. Il l'utilise pour les sujets liés à la langue bretonne et notamment concernant l'unification des graphies entre 1936 et 1938 mais aussi pour son œuvre artistique et des événements familiaux et amicaux. C'est en breton qu'il rédige son souvenir de l'abbé Carrazé, personnalité marquante de son adolescence en 1953. C'est encore en breton qu'il explique le procédé utilisé pour son tableau *Intron Varia Ar Mor*⁹⁵ en 1939 ou encore qu'il annonce la naissance de son troisième enfant Tugdual en 1937. Ainsi, il met la langue bretonne à l'égal du français. Il l'utilise pour des sujets généralement liés à celle-ci mais pas toujours ce qui indique que l'emploi du breton était aussi au gré de ses humeurs et de ses envies.

Le système graphique que Xavier de Langlais emploie au début de son journal est celui qu'il a étudié à Paris, et celui qu'il va utiliser pour son premier recueil *Kanou en noz* publié dans la revue littéraire *Gwalarn*. La graphie dite « K.L.T. » ou unifiée diffère de la graphie dite « Vannetaise » qui elle, est utilisée notamment pour la revue *Dihunamb*⁹⁶. Xavier de Langlais ayant appris d'abord le système K.L.T., va l'employer dans son journal en premier lieu à partir de 1930. Ce n'est véritablement qu'à partir du 24 août 1933 qu'il utilise le breton vannetais pour décrire une situation. En l'occurrence, il s'agit là des vitraux de l'église de Sarzeau. À partir de là, il va écrire en K.L.T ou en vannetais selon les situations. Mais la première reste celle qu'il utilise principalement. En 1938, il va incorporer brièvement le système graphique décidé lors de l'*Emglew KLTG* de 1936 avec des signes tels que le [ž]. Mais suite à l'échec de

⁹⁵ Collection particulière.

⁹⁶ Cf. partie 4

cette entente à la fin de l'année 1938⁹⁷, il va reprendre principalement la graphie K.L.T. Cependant, dès l'adoption du *peurunvan*, système graphique réunissant les deux autres systèmes⁹⁸, Xavier de Langlais va utiliser la nouvelle graphie⁹⁹ qu'il a tant désirée et prônée par de nombreux acteurs du monde littéraire bretonnant pour ne plus la quitter jusqu'à l'arrêt de son journal en 1971.

L'utilisation du breton dans le journal de Xavier de Langlais nous éclaire un peu plus sur l'importance que revêt cette langue à ses yeux. Bien que le journal soit majoritairement rédigé en français, l'évolution de l'utilisation du breton montre son cheminement entre les graphies K.L.T. et vannetaise puis sa détermination à n'utiliser que le *peurunvan* et ceci, afin de rester fidèle à la graphie adoptée et de donner à la langue bretonne une meilleure visibilité et surtout de pouvoir l'inclure dans les écoles¹⁰⁰.

Preuve de l'importance qu'il accorde au breton dans son journal, il précise dans un document manuscrit présentant sa « volonté formelle » concernant son journal : « Ce Journal de ma Vie ne doit être détruit ni mutilé en aucun cas sous prétexte de fausse discrétion ou pour tout autre motif. [...] Les pages écrites en breton devront être publiées dans leur forme originale, avec traduction en bas de page. »¹⁰¹

1.2.2 Les relations épistolaires

Les lettres sont des moyens suffisamment clairs pour comprendre l'expression de son auteur et la forme qu'elle revêt. Les archives de Xavier de Langlais comportent une grande quantité d'échanges en tout genre, en français comme en breton.

La première lettre qu'il rédige en breton à notre connaissance est celle précédemment citée qu'il écrit à Roparz Hemon, rédigée autour de 1927/1928¹⁰². Il utilise alors la graphie K.L.T. Peu de temps après la fin de son régiment en 1930, on trouve des lettres rédigées en Vannetais cette fois, comme celle précédemment citée écrite à Loeiz Herrieu¹⁰³. Ainsi, Xavier de Langlais écrit ses courriers aussi bien en K.L.T. qu'en vannetais en fonction de ses correspondants. C'est en utilisant la graphie K.L.T. qu'il écrit à Roparz Hemon et c'est en vannetais qu'il écrit à Augustin Guillevic¹⁰⁴ ou Loeiz Herrieu. Il fait preuve d'adaptation. Par exemple, à l'abbé Pierre Le Goff,

⁹⁷ Cf. partie 4.7

⁹⁸ Cf. partie 4.8

⁹⁹ Journal XL 25/12/1941

¹⁰⁰ Cf. partie 4

¹⁰¹ Archives familiales, 27/10/1958

¹⁰² Cf. partie 1.1.3

¹⁰³ Archives LH, CRBC Brest, HER25C1376. Courrier du 24/11/1931

¹⁰⁴ Archives évêché de Vannes, Fonds Augustin Guillevic, Sous-série 2Z

bien qu'il soit un bretonnant confirmé¹⁰⁵, il écrit en français¹⁰⁶, ce qu'Augustin Guillevic, son proche collaborateur de la grammaire bretonne du dialecte de Vannes du début du XX^e siècle faisait également¹⁰⁷.

À la période du travail sur l'élaboration d'une nouvelle orthographe commune, Xavier de Langlais utilise parfois la nouvelle orthographe validée lors de l'*Emglew KLTG* à la fin de l'année 1936 lorsqu'il écrit à Loeiz Herrieu par exemple le 23/10/1938¹⁰⁸.

Une fois le nouveau système *peurunvan* voté en 1941, Xavier de Langlais rédige ses courriers en l'utilisant principalement même s'il lui arrive d'écrire encore parfois en vannetais pour ses correspondants utilisant cette graphie depuis longtemps à l'image du chanoine Le Baron¹⁰⁹.

1.2.3 La presse et la radio

Outre ses publications littéraires dans diverses revues¹¹⁰, Xavier de Langlais a écrit des articles en langue bretonne traitant de sujets divers mais dont la plupart traitent de culture.

1.2.3.1 Avant la seconde guerre mondiale

Les articles parus avant la seconde guerre mondiale, hormis ses publications littéraires, ne sont pas très nombreux. Il publie dans quatre revues bretonnantes différentes : *Gwalarn*, *Dihunamb*, *An Oaled*, et *Breiz*. Ses articles traitent de divers sujets et constatations. En août 1934, dans la revue bretonnante vannetaise *Dihunamb*, il écrit un article sur le pardon de Sainte-Anne-d'Auray¹¹¹. Il y décrit la débretonnisation du grand pardon vannetais et la regrette.

La revue littéraire *Gwalarn* publie en décembre 1934¹¹² l'avis qu'il donne sur un article *An Den hag ar Yez*¹¹³ écrit par le directeur de la revue Roparz Hemon. Selon lui, il faut construire une langue bretonne scientifique et littéraire mais elle doit rester proche de celle parlée par la population :

« Arabat ankounac'haat koulskoude emañ beo c'hoaz ar Brezoneg, arabat ankounac'haat emañ ar yez komzet ar wir vammenn, n'em eus ket lavaret yez ar bobl, met... ar yez komzet koulskoude, peogwir n'hon eus lennegez ebet, koulz lavarout. Ya, ret e vefe kroui eur yez lennegez, met eur yez laouen, merc'h ar ouenn, eur vatez yaouank a rafe he labour gant plijadur, hep lorc'h ebet ! »¹¹⁴

¹⁰⁵ BELZ (1986).

¹⁰⁶ Fonds XL, BCLR, N6

¹⁰⁷ Archives évêché de Vannes, Fonds Augustin Guillevic, Sous-série 2Z

¹⁰⁸ Fonds XL, BCLR, N.

¹⁰⁹ Idem, lettre du 18/01/1946

¹¹⁰ Cf. partie 2

¹¹¹ LANGLEIZ (1934c).

¹¹² « Notennou », *Gwalarn*, n°73, 12/1934, p.58-59

¹¹³ *Gwalarn*, n°70, 09/1934, p.35

¹¹⁴ « Il ne faut pas oublier cependant que le Breton est encore vivant, il ne faut pas oublier que la langue parlée est la vraie source, je n'ai pas dit la langue du peuple, mais... la langue parlée cependant, parce que nous n'avons

L'intervention de Xavier de Langlais nous montre ici l'importance que revêt à ses yeux l'élaboration d'une langue littéraire. C'est d'ailleurs ce qui va le guider pour d'une part, ses œuvres littéraires, et d'autre part, son action dans l'élaboration d'une langue écrite commune. Mais elle nous montre également la vision qu'est la sienne de rester en contact avec la langue parlée, la langue « vivante », chose qu'il effectue lui-même dans ses ouvrages, empreints de mots issus de la langue qui l'entoure.

En juillet 1935¹¹⁵, dans un numéro de *Gwalarn* consacré au défunt Yann Sohier, il publie un court texte rendant hommage à « *Yann an hadour* »¹¹⁶.

Il va aussi publier des articles en lien avec son action pour la langue bretonne. Dans *Dihunamb*, en septembre 1936¹¹⁷, il décrit l'action de l'association *Ar Brezoneg er Skol* pour le breton à l'école et incite les Vannetais à s'inscrire dans cette démarche¹¹⁸. En 1936¹¹⁹, la revue *An Oaled* publie un échange de courrier entre Xavier de Langlais et François Jaffrennou à propos de l'Exposition Universelle de Paris de 1937 décrivant les possibilités d'y inclure la langue bretonne et son enseignement¹²⁰. Enfin, en août 1939¹²¹, il écrit un article pour l'hebdomadaire *Breiz* dans lequel il décrit le travail mené par la Mission de Folklore Musical en Basse-Bretagne entreprise par le Musée des Arts et Traditions Populaires¹²².

1.2.3.2 Pendant la seconde guerre mondiale

Lors du conflit mondial de 1939-1945, les commandes artistiques se font plus rares¹²³. Ce qui oblige Xavier de Langlais à trouver une source financière stable lui permettant de subvenir aux besoins de son épouse et de ses trois enfants. Après une mobilisation de courte durée, son ami Yann Fouéré, alors directeur du journal quotidien *La Bretagne* à Rennes, va lui proposer d'y illustrer les chroniques et feuilletons¹²⁴ ainsi que de reprendre en charge la chronique en langue bretonne *Ar Seiz(h) Avel*¹²⁵. Ces nouvelles fonctions vont décider de son installation à Rennes non sans quelque émotion¹²⁶ : « *Kuitaat a ran Kohanno... epad eur pennadig. Beteg pegours ? N'eo ket hep keuz na from e tilezan ar pezh a zo bet va "buhez" beteg breman.* »¹²⁷

pour ainsi dire aucune littérature. Oui, il faudrait créer une langue littéraire, mais une langue joyeuse, fille de la race, une jeune servante qui ferait son travail avec plaisir, sans aucun orgueil. »

¹¹⁵ LANGLEIZ (1935).

¹¹⁶ « Yann le semeur »

¹¹⁷ LANGLEIZ (1936b).

¹¹⁸ Cf. partie 4.2

¹¹⁹ « Diskouezadeg veur Paris 1937 », *An Oaled*, n°57, 3^e Trim. 1936, p.217-218

¹²⁰ Cf. partie 4.3

¹²¹ LANGLEIZ (1939).

¹²² Cf. partie 3.1

¹²³ DELOUCHE (1999), p.153

¹²⁴ FOUÉRE (1985), p.230

¹²⁵ Cf. partie 2.1.6

¹²⁶ Journal XL 26/02/1941

¹²⁷ « Je quitte Kohanno... pour un moment. Jusqu'à quand ? Ce n'est pas sans regrets ni émotions que je laisse ce qu'a été ma vie, jusqu'à maintenant. »

Concernant la langue bretonne, il va principalement participer au journal *La Bretagne* en rédigeant de nombreuses chroniques abordant des sujets divers tels que les jeux anciens, la place de la langue bretonne dans les pardons ou encore la sortie de nouveaux ouvrages en breton¹²⁸. Mais il ne se cantonne pas à la presse écrite. Il va prendre part à quelques émissions sur les ondes de la Radio Rennes-Bretagne. Cette radio, autorisée par l'occupant, diffuse des émissions en langue bretonne. Malheureusement, aucun enregistrement n'a subsisté¹²⁹. Cependant, les recherches de Ronan Calvez ainsi que les archives de Xavier de Langlais permettent d'avoir une idée assez précise des interventions de ce dernier sur les ondes de Radio Roazon-Breiz. De plus, la proximité entre le journal *Arvor* et la station de radio, du fait notamment de leur même directeur Roparz Hemon, fait que de nombreuses interventions radiophoniques ont donné lieu à des articles. Ce qui se trouve être le cas pour Xavier de Langlais. Il est par ailleurs à la tête des collaborateurs vannetais pour *Arvor* en témoigne une circulaire :

« Une partie de la page réservée au breton populaire sera consacrée au dialecte de Vannes. J'ai accepté, sur la demande de Roparz Hémon, de m'occuper de cette page. Pensant qu'il importait au plus haut point que le vannetais soit représenté dans un journal destiné à préparer les voies de l'enseignement du breton à l'Ecole. L'orthographe de cette partie vannetaise sera celle de Dihunamb. Loeiz Herrieu a bien voulu me promettre, malgré la très lourde tâche qui lui incombe par ailleurs, d'écrire un article par mois pour "Arvor". Je compte que tous les écrivains du Vannetais auxquels je fais appel par cette lettre circulaire voudront bien m'envoyer, aussi régulièrement que possible, un texte par mois. [...] Il s'agit d'une page populaire. Les textes qui conviendraient le mieux seraient donc : des Contes, des nouvelles, des dictons, et de courts articles faciles. [...] Nous sommes peu nombreux à écrire en vannetais, notre devoir est de nous entraider de toutes nos forces, afin que le dialecte de Vannes ait dans l'enseignement du breton la place à laquelle sa valeur littéraire lui donne droit. »¹³⁰

Il va transmettre à Roparz Hemon les différents articles qu'il reçoit comme par exemple un texte de Pierre le Sausse, instituteur et collaborateur de *Dihunamb*¹³¹. Lui-même rédige le conte *Er Foet de Duemmein*¹³², et présente le 2 février 1941, dans le numéro cinq d'*Arvor*¹³³, l'ouvrage de l'abbé Jean Marion¹³⁴ *Iniz er Vertu*. Il y cite principalement la critique élogieuse qu'avait fait Augustin Guillevic dans la réédition de 1925¹³⁵. Xavier de Langlais va d'ailleurs s'intéresser particulièrement à cet ouvrage ayant pris conscience de la richesse linguistique qu'il contient. Il prend le temps de noter, utilisant la graphie K.L.T., quatre-vingt-huit expressions

¹²⁸ Cf. partie 2.1.6

¹²⁹ CALVEZ (2000). Chap. III, « Le spectacle et sa mise en scène ».

¹³⁰ Fonds XL, BCLR, L1. Courrier à Roparz Hemon du 08/01/1941.

¹³¹ Idem

¹³² Cf. partie 2.1.4

¹³³ LANGLEIZ (1941b).

¹³⁴ Concernant l'abbé Jean Marion, voir l'intéressante analyse de Armelle Faby-Audic. FABY-AUDIC (2013), p.100

¹³⁵ MARION (1925), p.8

qui ont retenu son attention dans ses archives personnelles¹³⁶. Il publie dans *Arvor* quatre autres articles utilisant la nouvelle graphie *peurunvan* entre 1942 et 1943. Ils sont en fait des reproductions de « causeries faites par l’auteur à Rennes-Bretagne » comme le spécifie Yann Bouëssel du Bourg¹³⁷ ce que confirme Ronan Calvez. Trois articles traitent de personnalités bretonnes : « *An Abad Heneu* », diffusé le 8 octobre 1942 et publié le 8 novembre 1942 dans *Arvor* sous le titre « *Buhez skouer an Ao. HENO* »¹³⁸ ; « *An Abad Marion* », diffusé le 31 juillet 1943 et publié le 1^{er} août 1943 sous le titre « *An Ao. MARION, beleg ha skrivagnour* »¹³⁹ et « *Zénaïd Fleuriot. Breizhadez kalonek* », diffusé le 7 octobre 1943 et publié le 10 octobre 1943 avec pour titre « *Zenaïd FLEURIOT, Ur skrivagnerez evit ar vugale* »¹⁴⁰. Le quatrième article traite de la façon de voir les couleurs selon les Bretons et d’autres peuples. Il conclut que les mots ne peuvent pas toujours exprimer pleinement la pensée :

« An nebeut skouerioù-se a ziskouez anat n’eus ket da fiziout re er gerioù evit barn ar soñjoù, pe neuze ne vefe ac’hanomp-ni, Bretoned, nemet gouezidi warlerc’hiet pa ne welomp nemet ul liv hepken e-lec’h daou pe dri. »¹⁴¹

Cet article fut diffusé le 6 mai 1943 sous le titre « *Al livioù gant ar Gelted* »¹⁴² et publié le 9 mai 1943 sous le titre¹⁴³ « *Al livioù evel m’o gwelomp ni Bretoned* »¹⁴⁴.

Une autre intervention radiophonique sur les ondes de Radio Rennes-Bretagne est publiée cette fois-ci dans *Gwalarn* en novembre 1943¹⁴⁵ : « *Al livouriezh relijiel e Breizh en amzer dremenet* »¹⁴⁶. Il y dresse une liste référencée des peintures murales anciennes dans les églises de Bretagne.

Par ailleurs, il publie en 1941 dans *Gwalarn*¹⁴⁷ un autre article qui se trouve être une partie de son futur livre d’art *Ene al linennoù*¹⁴⁸ : « *An niverenn aour* »¹⁴⁹.

L’activité journalistique de Xavier de Langlais lors de la seconde guerre mondiale se traduit par un attrait pour la culture. Les quelques articles et interventions radiophoniques montrent un désir de faire connaître deux notions principales, l’art pictural et la langue bretonne du pays

¹³⁶ Fonds XL, BCLR, C3.

¹³⁷ BOUËSSEL DU BOURG (1985), p.575

¹³⁸ LANGLEIZ (1942).

¹³⁹ LANGLEIZ (1943d).

¹⁴⁰ LANGLEIZ (1943e)

¹⁴¹ « Ces quelques exemples montrent bien qu’il ne faut pas trop se fier aux mots pour juger des pensées, ou alors ne serions-nous, Bretons, seulement des sauvages arriérés quand nous voyons une seule couleur au lieu de deux ou trois. »

¹⁴² « Les couleurs par les Celtes »

¹⁴³ LANGLEIZ (1943a).

¹⁴⁴ « Les couleurs comme nous les voyons-nous, Bretons. »

¹⁴⁵ LANGLEIZ (1943f).

¹⁴⁶ « La peinture religieuse en Bretagne autrefois »

¹⁴⁷ LANGLEIZ (1941).

¹⁴⁸ Cf. partie 2.1.5

¹⁴⁹ « Le nombre d’or »

vannetais, avec pour trame de fond, le Bretagne.

1.2.3.3 Après la seconde guerre mondiale

Au sortir de la guerre, Xavier de Langlais va continuer à publier dans la presse bretonne. Cette période marque la fin du second *Emzao* ou mouvement breton¹⁵⁰. Les revues bretonnes qui ont continué à paraître ou qui ont été fondées pendant la guerre s'arrêtent. Les auteurs ayant pour la plupart participé à ces revues de langue bretonne se retrouvent subitement sans pouvoir publier. C'est alors que de nouvelles revues vont émerger afin d'ouvrir une nouvelle page de la littérature bretonne et ainsi s'émanciper des anciennes revues subissant alors l'« épuration ».

Xavier de Langlais va d'abord prendre part à la nouvelle revue éphémère *Kened*, fondée par Pierre Denis¹⁵¹ et Jean Piette¹⁵². Après deux numéros dans lesquels il va publier un extrait de son roman « *Enez ar Rod* », ainsi qu'un conte « *Jobig hag e gazh* »¹⁵³, *Kened* va fusionner avec la revue *Tir na n-óg*, créée elle aussi juste après la guerre par Pol Le Gourriec, professeur de lycée et Ronan Huon, alors étudiant à Rennes¹⁵⁴. Xavier de Langlais va publier aussi dans *Tir na n-óg*, un extrait de son futur roman « *Tristan hag Izold* »¹⁵⁵. À partir de 1948, *Tir na n-óg* fusionne avec une autre revue créée à Paris en 1946 par Pierre Le Bihan et André Latimier : *Al Liamm*.¹⁵⁶ C'est principalement dans cette revue que Xavier de Langlais va dorénavant publier ses articles. On y trouve des articles purement littéraires donnant des extraits de ses romans « *Tristan hag Izold* »¹⁵⁷ ou encore « *Romant ar Roue Arzhur : Marzhin* »¹⁵⁸ Mais aussi des poésies comme « *Bemdeiz an heol...* »¹⁵⁹, chanson du tout nouveau Camp interceltique des bretonnants¹⁶⁰ ou la réédition de son poème « *Ar feunteun zon* »¹⁶¹. D'autres articles présentent la sortie d'un nouveau roman, comme celui de Robert Le Masson « *Evit ket ha netra* »¹⁶² ou comment fut élaboré « *Gwinizh hepken* »¹⁶³, livre de contes de Marianna Abgrall illustré par Xavier Haas¹⁶⁴. D'autres encore présentent les sources de la légende de Tristan et Iseult¹⁶⁵ ou

¹⁵⁰ FAVEREAU (2008), p.10

¹⁵¹ Plus connu sous le nom de Pêr Denez.

¹⁵² Connu sous le pseudonyme Arzel Even.

¹⁵³ Cf. partie 2.1.4

¹⁵⁴ FAVEREAU (2008), p.17

¹⁵⁵ LANGLEIZ (1947).

¹⁵⁶ FAVEREAU (2008), p.15

¹⁵⁷ LANGLEIZ (1957)

¹⁵⁸ LANGLEIZ (1966), (1973a), (1974).

¹⁵⁹ LANGLEIZ (1948)

¹⁶⁰ Cf. partie 1.3

¹⁶¹ LANGLEIZ (1953c).

¹⁶² ER MASON (1951).

¹⁶³ ABGRALL (1962).

¹⁶⁴ LANGLEIZ (1962).

¹⁶⁵ LANGLEIZ (1952a).

l'élaboration des chroniques d'*Ar Seizh Avel*¹⁶⁶ rédigées dans le journal *La Bretagne*¹⁶⁷.

Outre ces articles d'ordre littéraires et culturels, les éloges funèbres sur ses amis Robert Le Masson¹⁶⁸, Youenn Drezen¹⁶⁹ ou encore Loeiz Herrieu¹⁷⁰ sont de véritables témoignages des relations qu'il pouvait entretenir avec ses contemporains. À tel point qu'il va publier ses mêmes éloges dans d'autres revues telles que *Bleun-Brug* concernant Youenn Drezen¹⁷¹, ou encore la revue vannetaise *Bro Guened* concernant Loeiz Herrieu¹⁷² et Robert Le Masson¹⁷³. Dans cette dernière revue, particulièrement à destination des bretonnants vannetais habitués à l'ancienne graphie vannetaise utilisée auparavant par *Dihunamb*, il publie également un article présentant le *Camp interceltique des bretonnants* et sa tenue dans le pays Vannetais.

C'est ainsi que jusqu'à sa mort en 1975, Xavier de Langlais publie des articles en breton en lien avec l'art mais aussi et surtout en lien avec la langue et la culture bretonnes. Et ses thématiques vont le guider dans tous ses domaines d'activités, aussi bien professionnels que personnels. Mais hormis la publication en langue bretonne, c'est aussi dans l'action sur le terrain qu'il va se distinguer.

1.2.4 Un rôle charnière nécessaire dans une période de relance

A partir de 1945, le mouvement culturel breton est en reconstruction. Au sortir de la guerre, Xavier de Langlais s'investit dans des mouvements et associations culturelles bretonnes. Dans une période où les suspicions autour du rôle de certains acteurs du monde culturel breton vont bon train, il va poursuivre vaillamment sa vocation son implication dans différents mouvements et associations. Ainsi, en 1944, il va remplacer René-Yves Creston à la tête du mouvement artistique *Unvaniez Ar Seiz Breur*¹⁷⁴. En 1948, il entre à l'École des Beaux-Arts de Rennes en tant que professeur de dessin¹⁷⁵. Mais son activité extra-professionnelle ne s'allège pas pour autant. Il va rapidement prendre part à la vie culturelle bretonne de l'après-guerre en s'investissant dans le monde associatif.

¹⁶⁶ LANGLEIZ (1973b).

¹⁶⁷ Cf. partie 2.1.6

¹⁶⁸ LANGLEIZ (1952c).

¹⁶⁹ LANGLEIZ (1972d).

¹⁷⁰ LANGLEIZ (1953a).

¹⁷¹ LANGLEIZ (1972b).

¹⁷² LANGLEIZ (1953b).

¹⁷³ LANGLEIZ (1952d). Un éloge similaire par Xavier de Langlais est publié en français dans *Ar Soner*, n°30, p.1 (03/1952)

¹⁷⁴ LE COUEDIC (1993b), p.70

¹⁷⁵ DELOUCHE (1999), p.154

1.2.4.1 Les cercles celtiques

Dès la fin de la guerre, Xavier de Langlais prend part à la vie des cercles celtiques. Dans son journal, Youenn Olier fait régulièrement mention des conférences et cours de breton qu'il dispense au cercle celtique de Rennes dès 1945¹⁷⁶. C'est en 1946 qu'il devient président de la Fédération des Cercles Celtiques aux côtés d'Yvonne Galbrun¹⁷⁷ comme l'atteste son journal dans lequel il rapporte le contenu d'une lettre envoyée par Roparz Hemon¹⁷⁸ :

« Unan eus an traou o deus plijet ar muiañ din eo al labour a zo bet graet da strollañ ar C'helc'hioù (Keltiek) dindan ho renerezh hag hini an Itron Galbrun. Ret eo bremañ kenderc'hel. N'eus nemedoc'h, a gredan, a c'hell kemer penn ur strollad bennak war dachenn ar sevenadurel, rak karet ha doujet eo hoc'h anv gant an holl. »¹⁷⁹

Cette lettre de Roparz Hemon, remerciant Xavier de Langlais d'avoir témoigné à son procès, montre clairement que ce dernier fait partie des acteurs du mouvement breton non inquiétés après la guerre. Xavier de Langlais n'hésite pas à s'investir publiquement à nouveau pour la culture et la langue bretonnes. Ce point est à souligner car un autre courrier démontre une assurance certaine de sa part concernant son intégrité personnelle. Il envoie un courrier au ministère de l'Intérieur le 21 juillet 1947, soutenu par Yves Milon, alors maire de Rennes, afin de faire part de son mécontentement¹⁸⁰. En effet, suite à une invitation pour se rendre à l'*Eisteddfod*¹⁸¹ au Pays de Galles avec les membres du cercle celtique de Rennes, il fait la demande d'un passeport qui tarde à être édité :

« J'ai demandé mon passeport pour la Grande-Bretagne, en précisant bien entendu, les buts de ce court voyage et en mentionnant l'invitation dont j'avais été l'objet. Il y a plus de quinze jours que j'ai accompli ces démarches (depuis le 7, exactement). On m'avait répondu, à l'époque, que j'aurais mes papiers trois jours plus tard. De fait la majorité des membres du Cercle Celtique de Rennes ont obtenu les leurs dans le délai prévu. Mais, personnellement, l'on m'a fait savoir, à cinq reprises différentes, qu'une enquête sur moi était en cours. [...] Ayant demandé au préposé s'il n'y avait tout de même pas une démarche à tenter pour faire hâter ces formalités, et ayant insisté pour être reçu par un quelconque chef de bureau, je me suis entendu répondre que je n'avais qu'à attendre, que personne n'avait à me recevoir et qu'en définitive, si l'on me refusait mon passeport au dernier instant c'est qu'il y aurait sans nul doute d'excellents motifs à cela. Cette réponse d'une excessive maladresse, me décide, Monsieur le Ministre à vous écrire. »

Puis il développe :

¹⁷⁶ OLIER (1985), p.182 ; OLIER (1986), p.70 ; OLIER (1992), p.29

¹⁷⁷ MONTJARRET (1984), p.37

¹⁷⁸ Journal XL du 20/06/1946

¹⁷⁹ « L'une des choses qui m'a le plus plu est le travail qui a été fait afin de grouper les cercles (celtiques) sous votre présidence et celle de Madame Galbrun. Il faut maintenant poursuivre. Il n'y a que vous, je crois, qui peut prendre la tête d'un quelconque groupe sur le plan culturel, car votre nom est aimé et respecté par tous. »

¹⁸⁰ Fonds XL, BCLR, cote H20

¹⁸¹ Festival culturel gallois

« Il est facile, me semble-t-il, de s'assurer très rapidement des trois points suivants :

1/ La Fédération des Cercles celtiques que j'ai l'honneur de présider (et dont les buts sont strictement d'ordre culturel et folklorique) s'est toujours tenue loyalement en dehors de toute influence politique, au point qu'il n'est guère de fête en Bretagne, en particulier depuis la Libération, sans le concours de l'un de nos Cercles.

2/ En tant qu'écrivain de langue bretonne et peintre, je me suis toujours maintenu moi-même sur ce plan littéraire et artistique et, de ce fait, je n'ai jamais eu à fournir jusqu'ici la moindre explication à la police, pas plus après l'occupation qu'avant.

3/ Mon casier judiciaire est vierge... »

Suite à ce courrier, Xavier de Langlais obtient finalement le passeport lui permettant de partir au Pays de Galles en tant que président de la Fédération des Cercles Celtiques avec le cercle celtique de Rennes¹⁸². Il est par la suite réélu aux côtés d'Yvonne Galbrun, sans qui il ne souhaite pas garder cette charge¹⁸³.

A cette époque, les cercles celtiques ont un rôle de sauvegarde et de transmission du patrimoine populaire. On y retrouve les thématiques liées au costume, à la musique, à la danse, au chant, au jeu, à l'histoire ou encore à la langue¹⁸⁴. Bref, tout ce qui se rapporte à la culture. Aujourd'hui, la principale vitrine des cercles celtiques, réunis autour de deux confédérations de danses pendant de nombreuses années, « *Kendalc'h* » et « *War' l Leur* », qui ont en 2020 fusionnées en une seule, « *Kenleur* », est la représentation publique dansante en costume.

Xavier de Langlais prend donc part à la stabilisation des cercles celtiques qui étaient « dans le collimateur des comités d'épuration »¹⁸⁵ à la Libération. Il devient président du cercle celtique de Rennes en 1948 qu'il côtoie depuis quelque temps ainsi que nous l'informe son discours de prise de fonction¹⁸⁶ : « C'est la première fois que je prends la parole en tant que président du Cercle, dans cette salle où j'ai pourtant si souvent parlé. » Car il fait en effet partie du cercle celtique de Rennes depuis quelques années. Youenn Olier le mentionne régulièrement dans son journal et fait part de différentes actions qu'il y a menées. Il y a exposé des tableaux¹⁸⁷ et animé des ateliers en breton sous diverses formes : chansons issues de ses collectages à Surzur¹⁸⁸, conférences¹⁸⁹ sur des écrivains vannetais comme l'abbé Marion et son *Magasin Spirituel*¹⁹⁰ ou la littérature bretonne plus largement¹⁹¹, lecture de son roman *Tristan hag Izold* qu'il publiera

¹⁸² Témoignage oral de Gaëtan de Langlais

¹⁸³ OLIER (1990), p.181

¹⁸⁴ BOZEC (1977), p.14

¹⁸⁵ MONTJARRET (1984), p.36

¹⁸⁶ Fonds XL, BCLR, cote H20

¹⁸⁷ OLIER (1985), p.178

¹⁸⁸ Idem, p.182

¹⁸⁹ OLIER (1986), p.70

¹⁹⁰ MARION (1790).

¹⁹¹ OLIER (1986), p.76

quelques années plus tard¹⁹²... Ce discours nous permet par ailleurs de mieux cerner le contexte de cette nomination :

« [...] avant de commencer une nouvelle année ayons une pensée reconnaissante pour ceux, pour tous ceux, à quelque titre que ce soit, qui ont aidé à maintenir le cercle de Rennes, c'est à dire en breton d'e zerc'hel en e sav, et je ne pense pas seulement ce soir à ceux dont j'ai pris... dont nous avons pris..., bien malgré nous la place et qui ont fait je le répète, de leur mieux même s'ils ont subi eux-mêmes une déception [...] »

Ainsi on perçoit bien que c'est « bien malgré » lui, qu'il prend la présidence du cercle celtique de Rennes. C'est d'ailleurs sans doute fort de son expérience à la présidence de la Fédération des Cercles Celtiques qu'il accepte de prendre cette fonction.

La suite de son discours est empreinte de son sentiment profond quant à l'appartenance à la Bretagne. Après un passage sur l'assassinat de l'abbé Jean-Marie Perrot, grande figure culturelle bretonne qu'il a bien connue¹⁹³, sa parole se fait pleine d'espoir sur l'avenir de ce qui fait la Bretagne à ses yeux :

« Que 1948 soit pour ceux d'entre vous qui ignorent encore ce que le mot Bretagne peut évoquer de résonance profonde dans un cœur vraiment breton, l'année de la grande révélation, qu'elle soit pour tous une année féconde une année bénie. Une année durant laquelle vous fassiez et nous fassions tous un pas en avant vers cet idéal qui est le nôtre, non pas seulement un idéal breton dans un sens restrictif mais un idéal humain, pleinement humain, de beauté et de bonté, sous le signe de la Bretagne, sous le signe de la langue bretonne notre premier et notre plus authentique moyen de nous exprimer, tout simplement parce que nous sommes Bretons. »

À la suite de son discours, sa résolution principale est de donner le plus de place au breton dans la vie du cercle :

« Pratiquement je demande à tous les bretonnants de parler davantage breton au cercle, imaginez la déception des jeunes qui entrent ici avec la foi. Tous les ordres danse, chant etc devraient être donnés en breton encore une fois le cercle sera ce que vous en ferez. Mais qu'il soit d'abord breton d'esprit, et de langue. »

Cette fonction lui a permis de s'intéresser à la danse. Ses archives comportent une « présentation des danses (courte), (en dehors des milieux bretons...) » tapuscrite qu'il a vraisemblablement écrite lui-même. Ce document présente un certain intérêt quant à la manière dont il présente la culture bretonne aux profanes :

« La France, on l'a dit souvent, est le pays de la diversité... et c'est bien là, sans aucun doute, le secret de son charme, mais de toutes les provinces de France, n'est-ce pas la Bretagne, notre Bretagne, qui a su conserver le plus jalousement l'essentiel de ses traditions. Sa langue la langue bretonne, langue celtique dérivée du gallois dont elle reste encore si proche que pêcheurs gallois et pêcheurs bretons parviennent

¹⁹² Idem, p.113

¹⁹³ Cf. partie 4

à se comprendre, sa langue, un million de ses fils la parlent et l'écrit toujours avec le même amour. Ses chants, elle les chante toujours avec la même joie de vivre. Ses danses enfin, que Madame de Sévigné déclarait supérieures aux délicats passepieds de la cour du Roi Soleil, elle les danse toujours avec le même entrain, on pourrait presque dire la même foi. »

Même quand il s'agit de présenter des danses, il ne peut s'empêcher d'inclure la langue bretonne dans son propos. Cela montre toujours plus l'importance que revêt à ses yeux la sauvegarde du breton, au point d'en faire part à un public étranger à ces questions. À noter également qu'il présente une Bretagne comme étant un patrimoine de la France, un patrimoine à garder, à valoriser, à sauver.

Xavier de Langlais reste deux ans à la présidence du cercle. Ce court mandat est aussi représentatif de son caractère temporaire dans une période difficile de la vie culturelle bretonne ainsi qu'il l'explique dans son intervention du 4 mai 1957, dans le cadre du vingt-cinquième anniversaire du cercle¹⁹⁴ :

« Si Monsieur Cairou et Pierre Roy m'ont demandé de présenter cette veillée c'est seulement parce que j'ai servi, si l'on peut dire, de trait d'union entre leurs deux règnes à un moment difficile de la vie du Cercle et qu'ainsi j'ai appris à connaître par expérience personnelle les obstacles qu'eux-mêmes ont dû surmonter. »

Lors de ce discours, il précise le mot « folklore », mot pouvant se soustraire à une connotation péjorative :

« J'ai prononcé tout à l'heure le mot FOLKLORE. C'est un mot que l'on entend peut-être un peu trop souvent depuis quelques années... Pour beaucoup, le mot folklore est synonyme de traditions mortes. La devise même des Cercles Celtiques "Me a zalc'ho", "je maintiendrai", prolonge le malentendu. Cependant, prise dans son sens le plus large, elle n'a pas cette signification qui laisserait entendre que les Bretons se complaisent dans une sorte de repli sur le passé, de délectation morose qui les fait gémir sur ce qui est déjà condamné par un nouveau mode de vie et qui, par conséquent n'est déjà plus !... Le mot "folklore", dans nos cœurs et sur nos lèvres n'a pas ce sens. Plus près de nos origines sans doute, car nos traditions sont encore bien vivantes, grâce à Dieu ! nous entendons tout simplement par folklore tout ce qui nous différencie des autres dans notre manière habituelle d'exprimer nos joies et nos peines et aussi notre amour de la beauté, au cours de notre existence journalière et pas seulement à l'occasion de nos fêtes et de nos pardons. »

Enfin, il n'omet également pas de parler de ce qui lui tient peut-être le plus à cœur :

« Nous avons en outre la chance merveilleuse de posséder en propre une langue de vieille civilisation, toujours bien vivante ; plus souple et plus riche peut-être qu'aucune autre. Contrairement à ce qui se passe dans trop de provinces et même trop de grands pays, ce folklore vivant, toujours en voie d'évolution nous apparaît donc tout naturellement comme un réservoir inépuisable d'inspiration et de renouvellement... »

¹⁹⁴ Fonds XL, BCLR, cote H20

Xavier de Langlais a donc eu un rôle, bien qu'il fût de courte durée, charnière dans cette période loin d'être porteuse pour le monde culturel breton en s'investissant pour les cercles celtiques et leur permettre d'entrevoir un avenir radieux. Ce qui est aujourd'hui le cas car la confédération *Kenleur* comporte à ce jour en 2020, quelques 22 000 membres¹⁹⁵.

1.2.4.2 Bleun-Brug Bro Gwened

À peine a-t-il laissé ses fonctions de président de la Fédération des cercles celtiques et du cercle celtique de Rennes, que le vicaire général du diocèse de Vannes, le chanoine Le Baron, vient le chercher pour prendre la direction du comité vannetais du *Bleun-Brug*.

C'est à Sainte-Anne-d'Auray, lors des grandes fêtes du *Bleun-Brug* qui se tiennent du 3 au 5 août 1951¹⁹⁶ que le vicaire général demande à Xavier de Langlais de bien vouloir prendre la présidence d'un nouveau *Bleun-Brug* vannetais. Le *Bleun-Brug* a en effet été relancé dès 1948 à Saint-Pol-de-Léon et Xavier de Langlais y participe déjà¹⁹⁷. Il continue de s'investir dans le comité directeur en tant que vice-président¹⁹⁸, rôle qu'il a déjà tenu avant la guerre¹⁹⁹. C'est une fête qui lui est d'ailleurs bien connue puisque sa première participation remonte à 1933 où il donna sa pièce *An div zremm*²⁰⁰.

Sa principale participation lors du *Bleun-Brug* de Sainte-Anne-d'Auray est d'avoir confectionné une gravure représentant Yvon Nicolazig, le voyant de Sainte-Anne, à l'origine du pèlerinage et du sanctuaire que nous connaissons aujourd'hui²⁰¹.

Le *Bleun-Brug* est une association culturelle bretonne chrétienne créée par l'abbé Jean-Marie Perrot qui a pour but essentiel d'organiser une fête annuelle où foi et Bretagne se rencontrent et s'expriment à travers les arts²⁰². Suite au succès de ses rassemblements, des associations locales firent leur apparition afin d'organiser elles-mêmes des journées *Bleun-Brug* en plus du *Bleun-Brug* général²⁰³. Après la seconde guerre mondiale, le *Bleun-Brug* renaît à Saint-Pol-de-Léon en 1948 puis organise chaque année une nouvelle fête. C'est donc en 1951, à Sainte-Anne-d'Auray que l'idée de recréer un *Bleun-Brug* local vannetais fait son apparition.

Xavier de Langlais envoie un courrier au chanoine Le Baron peu de temps après le *Bleun-Brug* de Sainte-Anne-d'Auray afin de lui faire part de ses réticences à accepter cette tâche²⁰⁴ :

¹⁹⁵ <http://www.kendalch.com/2020/07/Kendalc-h-War-l-Leur-Kenleur> (consulté le 21/09/2021)

¹⁹⁶ *Bro Guened*, n°8, p.3. (08/1951)

¹⁹⁷ BOUËSSEL DU BOURG (1977), p.31

¹⁹⁸ *Bleun-Brug Locronan*, 6-7 août 1949, p.13, Programme accessible à l'adresse :

<http://bibliotheque.idbe-bzh.org/document.php?id=bleun-brug-1949-locronan-2293&l=fr> Consulté le 26/02/2021.

¹⁹⁹ CARNEY (2014). p.664

²⁰⁰ Cf. partie 2.1.3.1

²⁰¹ *Bro Guened*, n°7, p.8. (07/1951)

²⁰² Voir le numéro spécial *Bleun-Brug*, n°43-44. (11-12/1951)

²⁰³ Idem, p.4

²⁰⁴ Fonds XL, BCLR, cote X21, courrier du 19/09/1951

« J'ai réfléchi longuement, depuis notre entrevue de Keranna aux problèmes que pose la résurrection, tant attendue et si bien accueillie d'un Bleun Brug Vannetais et j'ai été amené à penser qu'il serait vraiment très souhaitable que le Président réside en pays de Vannes. [...] J'aurai dû, bien entendu, vous faire ces objections à Sainte Anne même, mais j'ai subi le charme de l'ambiance optimiste du moment... il m'en coûte d'autant plus de vous soumettre ces objections par écrit. [...] Je vous demande dans tous les cas, presque comme un service tant je suis déjà accablé de travail "evit Breizh" (Cercle celtique de Rennes, camp des Bretonnants, Société Balb) de considérer à nouveau la question et de faire l'impossible pour découvrir un Président sur place... »

Entre ses cours aux beaux-arts, ses commandes artistiques, ses rédactions d'ouvrages et l'organisation du *Kamp etrekeltiek ar vrezhonegerien*/Camp interceltique des bretonnants²⁰⁵, ses engagements auprès des cercles celtiques..., il s'agit pour lui de faire des choix, son temps étant déjà bien pris. Sans compter qu'il habite à Rennes et ne retourne à Cohanno que lors des vacances scolaires donc il se trouve être peu souvent sur place. Et il sait que s'il accepte, il ne pourra s'empêcher de s'impliquer intensément :

« Vous savez que, de toutes façons, même si je n'avais aucune charge officielle dans le bureau, je m'efforcerais de vous aider dans la mesure de mon temps libre et de mes moyens... Les objections que je me suis permis de vous soumettre ne proviennent donc pas, vous le savez, d'un sentiment d'indifférence à l'égard de la cause qui nous est si chère. »

La réponse du chanoine Le Baron est pour le moins persuasive ²⁰⁶:

« Quoi que vous m'écriviez, je ne suis pas tout-à-fait de votre avis. Ainsi que je vous l'ai dit, je ne crois pas que le titre et la charge du Bleun-Brug de Vannes vous imposent tant de travail. Celui-ci serait fait surtout par un prêtre que nous mettrions comme secrétaire-adjoint. Il suffirait que vous couvriez l'association de votre autorité et que vous paraissiez dans les circonstances les plus importantes. »

Par un second courrier le 11 octobre 1951, il presse Xavier de Langlais de venir à une réunion à Baud dans l'optique de préparer le futur *Bleun-Brug* local du pays vannetais pour 1953.

Il va finalement lui répondre en breton le 14 octobre suivant acceptant la charge mais en mettant ses conditions :

« Ne c'hellan ket eta lavarout nann deoc'h. Asantiñ a rin, evit ur bloaz hepken neoazh, mar ne gavit ket e tolpadeg Baod un den a Vro Gwened da lakaat e penn B.B. Bro Gwened. Evit ur bloaz hepken, am eus lavaret, rak spontet on e gwirionez gant an holl labourioù am eus d'ober ha daoust d'ho skoazell evit va disammañ... ur samm a vo memestra evit va spered, ac'hoel ! Bout e penn ur strollad nevez !... »²⁰⁷

²⁰⁵ Cf. partie 1.3.2

²⁰⁶ Fonds XL, BCLR, cote X21, courrier du 22/09/1951

²⁰⁷ « Je ne peux vous dire non. J'accepterai, cependant uniquement pour un an, si vous ne trouvez personne à mettre à la tête du B.B. du pays vannetais lors de la réunion de Baud. J'ai dit, pour un an uniquement, car je

C'est une charge qu'il accepte à contre-cœur mais véritablement pour soutenir et aider une association culturelle bretonne en passe d'être relancée dans son pays vannetais natal.

Cette réunion de Baud a pour objectif de préparer le futur *Bleun-Brug* local pour 1953²⁰⁸. Xavier de Langlais va effectivement participer à l'organisation de cette journée puisqu'on retrouve son nom parmi le comité de patronage dans un numéro spécial de *Bro-Guened* deux ans plus tard²⁰⁹. Après cela, on ne retrouve plus de trace de son implication dans les différents *Bleun-Brug* locaux vannetais ou régionaux.

1.2.4.3 Breuriezh al levrioù brezhonek : la remise en valeur du livre breton

L'année 1948 voit la création d'une nouvelle société d'édition de livre : *Breuriezh al levrioù brezhonek*²¹⁰ plus connu sous le sigle *BALB*. Deux personnes sont véritablement à l'origine de cette nouvelle maison d'édition : Xavier de Langlais et François Claude Kervella²¹¹. C'est cependant sous le seul nom de Xavier de Langlais qu'est déclarée au tribunal de commerce de Rennes le 15 janvier 1949 la nouvelle société. Selon Yann Bouëssel du Bourg, la raison est liée au fait que François Kervella ait été condamné après la guerre pour « ses activités politiques antérieurs au service de la Bretagne »²¹². Là encore, Xavier de Langlais permet, en raison de sa neutralité politique, une relance culturelle approuvée, celle de l'édition en breton.

L'objectif de la *BALB* a pour objet « l'édition, impression, publication et diffusion de tout ouvrage et périodique, illustrés ou non, en langue bretonne ou en langue française, et tous travaux d'édition »²¹³. Il s'agit en fait de pouvoir promouvoir l'écrit breton par la promotion, la publication, l'édition et la vente d'ouvrages. Il y a là un vide à combler au lendemain de la guerre. Les autres maisons d'éditions de langue bretonne telles que *Gwalarn*, *Dihunamb*, *Skrid ha Skeudenn* ou *Skridoù Breizh* ayant été stoppées ou très diminuées, il faut alors retrouver une association en capacité de mettre à nouveau en avant la langue bretonne et la Bretagne, que ce soit en breton ou en français. Il va notamment faire part du lancement de cette nouvelle société lors d'une conférence intitulée « La presse bretonne, notre plus grand souci, notre premier devoir » donnée au cercle celtique de Rennes en 1949. Il prend alors l'exemple de l'*Emgleo Sant Iltud*, maison d'édition et de diffusion du livre breton d'esprit catholique cofondée en 1922

suis en vérité affolé par tout le travail que j'ai à faire et malgré votre aide pour me décharger... ce sera quand même une charge pour mon esprit, au moins ! Être à la tête d'un nouveau groupe !... »

²⁰⁸ Fonds XL, BCLR, cote X21, invitation du 25/10/1951

²⁰⁹ *Bro-Guened, Bleun-Brug de Kernascléden*, 12 juillet 1953, n°25, p.12 (06-07/1953)

²¹⁰ Confrérie des livres bretons

²¹¹ Il s'agit là de l'imprimeur et non de son homonyme, le grammairien François/Frañsez Kervella.

²¹² BOUËSSEL DU BOURG, (n.d.). p.2 Ce manuscrit de Yann Bouëssel du Bourg se trouve dans les archives de Xavier de Langlais. Ce document documenté de dix-sept pages prenant appui notamment sur les archives de Xavier de Langlais, relate l'origine et l'histoire de la *BALB*. C'est principalement cette source qui sera utilisée ici afin de décrire le rôle de Xavier de Langlais dans cette société.

²¹³ Id. p.1

par Yves Le Moal, Jean-Marie Perrot et Louis Dujardin, afin d'expliquer le fonctionnement similaire de la *BALB*. Il enjoint les jeunes du cercle à se mobiliser et à soutenir la *BALB* dans une période de relance dorénavant plus favorable²¹⁴ :

« Durant une période d'environ 2 ans la presse bretonne a souffert d'une volonté d'étouffement net, aussi injuste que maladroit. Car de tous les livres [sic] parus en B. pendant la guerre aucun ne traitait de politique. Disons le franchement, aussi franchement, depuis 2 ans le climat est plus compréhensif. »

Cependant, le prix du tirage a flambé :

« Avant guerre un tirage de mille ex. pouvait faire ses frais. Aujourd'hui il faudrait tirer à 10.000. Un livre de 300 pages tiré à 1.000 ex coûte plus de 400.000 près d'un demi million, il faudrait vendre l'ex. 11 ou 1200 frs pour que l'affaire soit rentable. [...] Un seul remède répandre le livre B. Editer de nouveaux ouvrages attrayants, pas chers, à grand tirage, écouler les stocks. »

La participation de tous est alors plus que nécessaire dans la survie de cette nouvelle entreprise. Ainsi, la *BALB* va se créer un catalogue de livres, brochures, images provenant de diverses maisons d'éditions avec parfois des stocks oubliés²¹⁵ afin de leur donner une vitrine et de les rendre à nouveau accessibles au grand public. Cette visibilité passe par l'élaboration d'un bulletin : « *Kannadig ar balb* »²¹⁶ Ce bulletin semble être principalement rédigé par Xavier de Langlais²¹⁷ et comporte en plus de liste des ouvrages disponibles, des articles décrivant la vie de la société en breton et en français mais aussi d'autres sujets en lien avec la vie culturelle bretonne telle que « L'appel du Bleun-Brug » par le docteur Libéral²¹⁸. De ce « *Kannadig ar balb* », trois numéros imprimés sortiront en 1949 et un numéro ronéotypé en 1951. On trouve également un numéro à part intitulé : « *War an hent bras, Trait d'union hebdomadaire d'ar B.A.L.B.* » et daté du 4 février 1950 qui semble être destiné aux colporteurs²¹⁹.

Car afin de pouvoir vendre et toucher le public directement concerné, c'est sous forme de colportage que la vente de livres va se faire, ce qui va d'ailleurs entraîner une défiance de la part des librairies. La *BALB* se défend dans le numéro trois du bulletin de la société « *Kannadig ar Balb* » :

« Placer chez les libraires des livres de langue bretonne presque de force serait aller vers un échec dans l'état actuel des choses. [...] La vérité est que les lecteurs de langue bretonne (à part quelques centaines d'initiés) ne connaissent pas le chemin des librairies et ne lisent que ce que le facteur leur apporte à domicile, c'est-à-dire des imprimés en langue française. Le rôle de la *BALB* est donc d'aller chez les

²¹⁴ Annexe VI.3, Fonds XL, BCLR, cote M18.

²¹⁵ *Kannadig ar balb*, n°1, p.1 (05/1949)

²¹⁶ Le bulletin de la balb

²¹⁷ BOUËSSEL DU BOURG (n.d.), p.8

²¹⁸ *Kannadig ar balb*, n°3, p.6 (10-11-12/1949)

²¹⁹ Accessible sur : <http://bibliotheque.idbe-bzh.org/document.php?id=kannadig-breuriezh-al-levriou-brezhoneg-1950-n-01-15568&l=fr> Consulté le 27/02/2021.

lecteurs, de développer le nombre de ces lecteurs et de leur faire connaître le chemin des librairies correspondants de la BALB par les ventes publicitaires devant ces librairies. »²²⁰

L'idée est donc bien d'amener la langue bretonne dans les foyers de Bretagne afin qu'elle puisse se maintenir au moins visible si ce n'est vivante.

La BALB est aussi pour Xavier de Langlais, un moyen d'éditer son roman *Enez ar Rod*, édité en français trois ans plus tôt, et ayant connu une première impression en breton en 1944 par *Skrid ha Skeudenn* mais alors détruite par les bombardements²²¹. Le choix de rééditer *Enez ar Rod* non pas chez *Skrid ha Skeudenn* mais pour la BALB, fait partie de la stratégie commerciale de cette nouvelle société :

« Devant ces arguments, certains contradicteurs se rendent, d'autres insistent et demandent : « pourquoi avez-vous édité « Enez ar Rod », ce n'est pas un livre populaire ». Non certes, mais **c'est un livre de luxe**, et la sortie d'Enez ar Rod a été pour nous une opération financière, et permet en outre de donner une garantie à nos « harperien ». »²²²

Enez ar Rod sera d'ailleurs le seul ouvrage ayant la mention « *Ar Balb* » en tant qu'éditeur.

Pour un besoin grandissant de soutien, « les dirigeants de la BALB vont fonder une association parallèle »²²³ de loi 1901 : « *Mignoned Al Levrioù Brezhonek* »²²⁴. Ainsi cela permet, en plus des « harperien » ou « contributeurs », de faire en sorte que chacun puisse :

«1. Aider à diffuser le livre breton ;

2. Aider moralement et matériellement en toutes occasions (passage dans le pays, fêtes, pardons, etc.) ceux qui se sont lancés sur les routes de Basse-Bretagne pour diffuser le livre breton. »²²⁵

Xavier de Langlais laisse sa place de gérant peu de temps après, le 25 novembre 1950, à Loeiza Mari Dornig²²⁶, l'épouse de François Claude Kervella, du fait d'un emploi du temps déjà bien chargé²²⁷ comme vu plus haut. Cependant il reste actif dans la société jusqu'à son arrêt en 1954 comme l'atteste une circulaire signée de son nom *Langleiz* et envoyée aux contributeurs annonçant la fin de la société.

Car si l'objectif était bien de pouvoir montrer qu'il est possible de vivre financièrement de la vente et la promotion du livre breton, la réalité montra que ça ne pouvait tenir sur le long terme avec la politique commerciale adoptée. Après cinq ans, n'étant plus viable économiquement, la

²²⁰*Kannadig ar balb*, n°3, p.3 (10-11-12/1949)

²²¹Cf. partie 2.1.7

²²²*Kannadig ar balb*, n°3, p.3 (10-11-12/1949)

²²³BOUËSSEL DU BOURG (n.d.), p.5

²²⁴Les Amis du Livre Breton

²²⁵*Kannadig ar balb*, n°3, p.3 (10-11-12/1949)

²²⁶RAOUL (1992), p.171

²²⁷BOUËSSEL DU BOURG (n.d.), p.2

BALB est donc transformée en association de type loi 1901²²⁸. Une première circulaire en explique les raisons :

« En fait, ses services ont été désorganisés. Son stock impressionnant de livres difficile à vendre, ses difficultés pour renouveler les livres les plus demandés, les exigences de certains clients, le pompage des réserves financières par le percepteur, la Sécurité Sociale et le Chiffre d'affaires, l'ECHEC TOTAL DU COLPORTAGE A LA CAMPAGNE et le peu de soutien trouvé dans les fêtes et pardons, nous font renoncer à la formule commerciale. »²²⁹

Cette nouvelle association présidée par Jacques Quatrebœufs²³⁰, alors directeur de la revue *La Bretagne Réelle*, souhaite prolonger le travail entrepris surtout qu'il reste un « stock impressionnant de livres difficiles à vendre ». Mais un autre évènement va précipiter la fin définitive de la BALB :

« La BALB avait entreposé l'essentiel de ses stocks de livres rue du Thabor dans un local humide et relativement sombre. Par suite du manque de fonds on en avait garni toutes les parois d'anciennes caisses à oranges américaines qui servaient de rayonnage. A la suite de la cessation d'activité de la Société ce local devait rester fermé pendant tous les mois de Juillet et Août 1954 et quand on y pénétra de nouveau pour en faire l'inventaire, qu'elle ne fut pas la stupéfaction de tous d'apercevoir une sorte d'énorme champignon de couleur rose, tel un animal venu d'une autre planète, qui recouvrait tous les livres. Ce champignon avait grimpé partout et s'était insinué jusqu'entre les pages de ceux mêmes apparemment intacts, les rendant inutilisables. C'est ainsi que devait disparaître le dernier "trésor" de la BALB et notamment nombre d'exemplaires du livre de Langleiz, "Enez ar Rod", poursuivi par une malédiction invincible. »²³¹

Par cette entreprise, Xavier de Langlais a non seulement mis en valeur la langue bretonne et sa littérature, mais il a aussi tenté de lui donner une plus grande visibilité et une place dans chaque foyer. On peut d'ailleurs la considérer comme une prémice de ce que sera la fédération *Kuzul ar Brezhoneg* à partir de 1952, fédération agissant dans les domaines du livre et de la presse en Bretagne²³², fédération enfin, dans laquelle Xavier de Langlais prendra également part.

1.2.5 Conclusion

Ainsi, la participation de Xavier de Langlais à faire vivre la langue bretonne a pris des formes variées dans le temps. Tantôt gérant d'entreprise, tantôt journaliste chroniqueur, ou encore impliqué dans des associations, son empreinte dans une langue bretonne vivante que ce soit dans le domaine public ou privé est protéiforme. Bien que parfois courts, ses divers

²²⁸ BOUËSSEL DU BOURG (n.d.), p.14

²²⁹ Accessible sur : <http://bibliotheque.idbe-bzh.org/document.php?id=kannadig-breuriezh-al-levriou-brezhoneg-1950-n-01-15568&l=fr> (Consulté le 27/02/2021)

²³⁰ Connue également sous son pseudonyme : Jacques Gallo

²³¹ BOUËSSEL DU BOURG (n.d.), pp.14-15

²³² <https://www.brezhoneg.org/fr/presentation> (Consulté le 27/02/2021)

engagements pour la langue bretonne montrent chez lui le sens d'un certain devoir dont il ne pouvait se substituer au risque d'être en contradiction avec ses convictions les plus profondes. Et ce souhait de faire vivre la langue bretonne est intrinsèquement lié à un autre aspect : la transmission.

Ce troisième point vient compléter le cheminement de Xavier de Langlais dans la découverte de la langue bretonne. La transmission de la langue est intrinsèque à son action dans les différentes associations bretonnes mais aussi dans son œuvre littéraire. Ce qui ne l'a pas empêché de s'investir pour une transmission directe, et ce aussi bien dans la sphère publique que privée.

1.3.1 *Kamp Etrekeltiek Ar Vrezhonegerien* : l'immersion linguistique rêvée

Au sortir de la guerre, le second *emsav* s'effondre²³³. La langue bretonne est alors le dommage collatéral des suspicions et condamnations envers le mouvement breton et son action pendant l'occupation. Pour Xavier de Langlais et d'autres défenseurs de la langue bretonne, il n'est pas question d'abandonner la question de celle-ci. Elle n'est toujours pas enseignée à l'école et la presse bretonne mise en place avant et pendant la seconde guerre mondiale est diminuée, voire même annihilée. L'apparition des nouvelles revues telles que *Kened*, *Tir na nÓg*, puis *Al Liamm* se fait progressivement. Il n'est alors pas question pour Xavier de Langlais de rester inactif au regard de la langue bretonne.

Du 16 juillet au 16 août 1947 se tient à Sarzeau le deuxième camp de *Bodadeg ar Sonerien*, événement réunissant les sonneurs de Bretagne ainsi que tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin au « folklore breton »²³⁴. Xavier de Langlais y participe. Le fait que le camp se situe à Sarzeau n'y est sûrement pas étranger. Cependant, la langue bretonne, bien qu'elle y soit enseignée, paraît trop peu mise en avant à son goût tout comme à celui de Vefa de Bellaing²³⁵ et Ronan Huon²³⁶. Ils décident alors tous les trois de fonder un nouveau camp dédié à la langue bretonne : *Kamp ar vrezhonegerien*, le Camp des bretonnants.

Ils se mettent à organiser et à déterminer ce que sera ce camp. Les échanges sont nombreux entre eux mais aussi avec Roparz Hemon alors exilé en Irlande ou encore Pêr Denez et Erwan Tymen, secrétaire de l'*Emsav Keltiek Breizh* de Paris²³⁷, une association qui a pour but de²³⁸ : « *Bodañ ha kenurzhiañ hon holl nerzhioù sevenadurel da labourat evit Breizh dre ar brezhoneg, er-maez eus pep politikerezh.* »²³⁹ S'il y a bien une chose que Xavier de Langlais souhaite, c'est que ce nouveau camp soit totalement libre de ses mouvements et qu'il ne soit pas rattaché à une

²³³ FAVEREAU (2008), p.10

²³⁴ AR BEG (1988), p.20

²³⁵ Fondatrice de la revue *Ololê* et contributrice dans la revue *Al Liamm*.

²³⁶ Fondateur des revues *Tir na nÓg* et *Al Liamm*.

²³⁷ AR BEG (1988), p.14

²³⁸ AR BEG (1988), p.18

²³⁹ « Rassesembler et coordonner toutes nos forces culturelles à travailler pour la Bretagne par la langue bretonne, en-dehors de toute politique. »

quelconque idéologie politique que ce soit en-dehors ou à l'intérieur du camp²⁴⁰ :

« « ... Ne fell ket dimp (Vefa DE BELLAING ha me, ha ne fell ket kennebeut d'ar re hor skoazell amañ war an dachenn) e vije lakaet ar c'hamp dindan baeroniezh strollad all ebet. KAMP AR VREZHONEGERIEN e tle bezañ hepken... hag e vo. Ne vo savet na gant BAS nag ar c'helc'hioù keltiek ha ne vo ket goulennet ganimp digant "Ministère de la Jeunesse" nag hini all ebet. Ne fell ket dimp kennebeut e vije lakaet dindan anv ur strollad hag a c'hellfe reiñ ul liv politikel d'ar c'hamp-se.... A-hend-all pep hini, eus ar re a zeuyo d'ar c'hamp a c'hello magañ ar soñjoù a garo diwar-benn ar gudenn-mañ-gudenn a bolitikerezh... gant na rayo ket a vruderezh politikel er c'hamp, e mod ebet, ne vo ket goulennet muioc'h outañ". » Langleiz da E. Tymen 16/2/48 »²⁴¹

Ce courrier nous montre à quel point Xavier de Langlais souhaite détacher la question de la langue bretonne de la politique, ou plutôt des idéologies politiques. En effet, la seule question politique liée directement à KEAV est celle de la langue, de son officialisation et surtout de son enseignement. On le constate lors de la prise de position publique sur le « refus opposé à l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale de la proposition de loi de Mr Deixonne en faveur de l'enseignement des langues régionales »²⁴². Il est clair qu'ainsi que le décrivent Hugues Pentecouteau et Pierre Servain, KEAV s'inscrit dans l'héritage du mouvement breton²⁴³. Mais dans sa conception la plus large, qu'il soit nationaliste, régionaliste ou autre. La question de l'idéologie politique est totalement mise de côté par la volonté des fondateurs. Le prosélytisme politique quel qu'il soit n'est pas admis tel qu'il l'est indiqué dans la circulaire annonçant le camp de 1949 : « *Apostolerezh politikel ebet ne zlee bezañ graet, na dre gomz, na dre skrid, gant ar gamperien ; nag e-barzh nag e-maez ar c'hamp. Heuliet e vo al lezenn-se en un doare strizh kenañ* »²⁴⁴. Le camp sera finalement coorganisé par l'*Emsav Keltiek Breizh*, association se disant non politique, et la Jeunesse Universitaire Bretonne de Rennes et sera déclaré sous l'égide du cercle celtique de Rennes²⁴⁵.

Erwan Tymen propose de rapprocher le *Kamp ar vrezhonegerien* d'un événement culturel important de l'été. Il se trouve que le *Bleun-Brug*, grande fête populaire de la culture bretonne fondée par l'abbé Jean-Marie Perrot en 1905, renaît de ses cendres et se tient entre le 20 et le

²⁴⁰AR BEG (1988), p.18-19

²⁴¹« « Nous ne voulons pas (Vefa DE BELLAING) et moi, et ceux qui nous aident ici sur le terrain ne veulent pas non plus) que le camp soit mis sous le parrainage d'aucun autre groupe. Il faut que ce soit Le CAMP DES BRETONNANTS uniquement... et il en sera ainsi. Il ne sera créé ni par BAS ni par les cercles celtiques et nous ne demanderons pas au "Ministère de la Jeunesse" ni à aucun autre. Nous ne voulons pas non plus qu'il soit fait sous le nom d'un groupe qui pourrait donner une couleur politique à ce camp... À part cela, chacun de ceux qui viendront au camp pourront se faire leur propre idée sur tel ou tel problème politique... tant qu'ils ne feront pas de publicité politique dans le camp, en aucune façon, nous n'en demanderons pas plus ». Langleiz à E. Tymen 16/2/48 ».

²⁴²AR BEG (1988), p.80

²⁴³PENTECOUTEAU, SERVAIN (2019), p.66

²⁴⁴« Aucun prosélytisme politique ne doit être fait, à l'oral comme à l'écrit, par les campeurs ; ni dans, ni hors du camp. Cette règle sera suivie de manière très stricte. »

²⁴⁵PENTECOUTEAU, SERVAIN (2019), p.19

23 août à Saint-Pol-de-Léon. Le premier camp aura donc lieu du 23 août au 5 septembre 1948 non loin de là, à Cléder selon la proposition de Xavier de Langlais²⁴⁶.

Ce dernier prend la tête du nouveau bureau de *Kamp ar vrezhonegerien* aux côtés notamment de Vefa de Bellaing, Erwan Tymen et Yves Berthevas, alors maire de Cléder et ancien de la JUB - « jeunesse universitaire bretonne » - de Rennes. Il va participer activement à l'organisation de la première édition en élaborant une circulaire publicitaire. Sa participation est aussi très présente lors du camp. Il compose le texte de la chanson faisant office d'hymne du camp *Bemdeiz an Heol*²⁴⁷ et mise en musique par l'abbé Loeiz Ar Floc'h²⁴⁸. Les journées sont rythmées par différents temps : repas, cours de breton, musiques, conférences, promenades, théâtre, veillées dansées, chantées... Le programme est riche de différents moments impliquant directement la langue bretonne, langue utilisée par tous. Xavier de Langlais y donne deux conférences en breton : *Kudenn ar bruderezh*²⁴⁹ et *An arz keltiek*²⁵⁰.

Mais ce premier *Kamp ar vrezhonegerien*, bien qu'il ne porte pas encore la mention « *etrekeltiek* » ou « interceltique », voit dans ses rangs des participants venus d'autres pays de langues celtiques dont douze Gallois. Des cours de langue galloise sont d'ailleurs dispensés lors de ce premier camp par deux gallois : Eileen James et Urien Williams²⁵¹. Xavier de Langlais participe assidûment à ces cours en témoignent ses archives comportant un cahier intitulé « *Skol kembraek Kleder* » ainsi que des dossiers de conjugaisons, d'exercices, de vocabulaires mais aussi d'expressions qu'il a vraisemblablement recueillies auprès de ses amis Gallois H. Gregory et Anna Wyn Richards²⁵², cette dernière étant installée à Rennes et qu'il a vraisemblablement rencontrés au cercle celtique. On y trouve également une traduction manuscrite de son poème « *An ebeulig gwenn* » paru seize ans auparavant dans *Kanou en noz* avec pour nouveau titre : « *Yn ebolig gwyn* »²⁵³. Ce camp, et les relations qu'il a entretenues avec ses amis Gallois, a vraisemblablement déclenché chez Xavier de Langlais un intérêt certain pour une des langues sœurs de la langue bretonne puisqu'elles sont issues toutes deux de la famille des langues brittoniques²⁵⁴.

Cette notion d'« interceltisme » s'officialise dès l'année suivante lors de la deuxième édition du camp. Celle-ci se tient à Plonévez-Porzay, non loin de Locronan où se tient le *Bleun-Brug* à l'été 1949. L'association s'organise un peu plus. Une assemblée générale a lieu lors de ce camp ou le « *Kamp Etrekeltiek Ar Vrezhonegerien* » est déclaré comme association sous l'autorité de

²⁴⁶ Id. p.27

²⁴⁷ Cf. partie 2.1.2

²⁴⁸ Connu également sous le pseudonyme : Maodez Glanndour

²⁴⁹ Le problème de la publicité

²⁵⁰ L'art celtique

²⁵¹ AR BEG (1988), p.33

²⁵² Annexe VI.4

²⁵³ Annexe VI.5

²⁵⁴ ABALAIN (1998), p.9

l'Etat. Le bureau officiel est constitué. Xavier de Langlais prend la direction aux côtés de Ronan Huon, directeur-adjoint et Vefa de Bellaing, secrétaire²⁵⁵. Outre ce rôle de directeur, il participe activement à l'organisation et aux activités du camp. Il y accueille chaleureusement les arrivants²⁵⁶:

« An den kentañ d'hon degemer zo bet ar mestr Xavier Langleiz. Seven 'vel ne weler mui siwazh, saludiñ gant gourc'hemennoù evit hon dimezi teir sizhun araok ! Hag "ar penaos 'mañ ar bed..." evel boaz. He me ken boaz hag all o respont prim : "Manivik, ma ya koulz ganeoc'h vimp eurus !" An den gentil sebezet mik, diouzhtu avat, ar goulenn ouzin : "Petra eo ster ar ger manifik hoc'h eus distaget en derou ?" E oamp dres e-kreiz pal ar c'hamp. Ar yezh !!! »²⁵⁷

Ce témoignage d'une participante, Franseza Kervendal²⁵⁸, nous montre un Xavier de Langlais affable et toujours intéressé par les détails de la langue. Lors de ce camp, il donnera deux conférences : une à propos de François Vallée, décédé le 3 juin 1949, l'autre sur la nouvelle maison d'édition créée *Ar B.A.L.B*²⁵⁹. Il propose également que les participants collectent des expressions populaires à propos du temps ou des devinettes. Le fruit de la collecte serait alors publié dans *Al Liamm*. Bien que cette proposition ne semble pas avoir eu de suite, elle apparaît clairement en lien avec ses propres collectages antérieurs dans son pays de Surzur et de l'importance qu'ils revêtent à ses yeux²⁶⁰.

L'été suivant à Plouéan, Xavier de Langlais poursuit son implication en tant que directeur de *KEAV*. Il y donne une conférence intitulée « *An arz keltiek hag an arz latin* ».

En 1951, le *Bleun-Brug* se déroule à Sainte-Anne-d'Auray. C'est Plouhinec qui accueillera cette fois-ci *KEAV*. Des personnalités du pays vannetais vont y participer comme Louis Henrio/Loeiz Herriou, fondateur de la revue *Dihunamb* et sa femme Louise Le Mélinier/Loeiza er Melinér, Etienne Quigna/Sten Kidna, écrivain ou encore Robert Le Masson/Roperh Er Mason, écrivain vannetais ayant participé aussi à la réflexion autour de la graphie entre 1936 et 1938 aux côtés de Xavier de Langlais²⁶¹. C'est d'ailleurs ce dernier qui propose Plouhinec comme lieu pour le camp²⁶². Xavier de Langlais y donne une conférence « *Enez Eusa* »²⁶³ et élément nouveau, il donne les cours de breton de niveau avancé pour ceux qui souhaitent passer l'*Arnodenn an*

²⁵⁵ AR BEG (1988), p.72

²⁵⁶ Id. p.74

²⁵⁷ « La première personne à nous accueillir fut notre maître Xavier de Langlais. Poli comme l'on n'en voit plus malheureusement, saluant avec les félicitations pour notre mariage vieux de trois semaines ! Et le " Comment ça va..." habituel. Et moi, répondant aussitôt comme d'habitude : "Magnifique, si cela va autant que vous, nous serons heureux !" Le gentilhomme, très étonné, me pose cependant aussitôt la question : "Quelle est la signification du mot « manifik » que vous avez employé au début ?" Nous étions alors au centre de l'objectif du camp. La langue !!! »

²⁵⁸ Pseudonyme de Marcelle Stéphan, épouse de Pêr Denez.

²⁵⁹ Cf. partie 1.3.1

²⁶⁰ Cf. partie 3.5

²⁶¹ Cf. partie 4

²⁶² AR BEG (1988), p.100

²⁶³ L'île d'Ouessant

Trec'h, épreuve mise en place par *Skol Ober* en 1937 afin de susciter la motivation des élèves dans l'apprentissage de la langue²⁶⁴. Suite à ce camp, Xavier de Langlais publie un article dans la revue vannetaise *Bro Guened*. Il y décrit notamment son souhait de voir un camp chaque année dans le pays vannetais en plus du camp annuel de KEAV²⁶⁵:

« 14 kampoù hembkén e oa a Vro Guened. Ur sort mision brehonek é pep hani ag hur hampeu. Nag a vad e hellehé gobér, neket hembkén d'er gamperion met eue de dud er vro ! Setu perak é karehé er rè e zou é pen K.E.E.V., kreskat nivér er hampeu. Ur hamp pep blé n'é ket erhoalh. Diès é, neoah, kavouit é pep korn-bro ur rener fur ha gouiek, hag en dehè, ohpen, erhoalh a amzér vak aveit chom 15 deueh é pen ur hamp. Marsè e vou kavet en tu de seuel pep blé é Bro-Guened ur hamp hanval doh hani Pleheneg. Un dra vat e vehé, a dra-sur, get ne vehé ket ankoehet é télé dreistol er hampeu rein d'er Vrehonegerion ag er pedér rann-vro en tu de dostaat ou brehonegeu.»²⁶⁶

Ainsi il incite à ce que d'autres personnes prennent en main l'organisation d'autres camps et notamment en pays vannetais afin que la langue soit pratiquée le plus possible et ainsi favoriser une forme de transmission qui plaît aux bretonnants de toutes générations.

En 1952, le camp s'installe à Plouézec non loin de Tréguier où se situe le *Bleun-Brug* de la même année. Xavier de Langlais y donne deux conférences. Une sur les îles de Ouessant et Sein et l'autre sur Robert Le Masson, son ami décédé six mois auparavant. Anna ar Beg précise également qu'il raconte les origines et l'histoire de Tristan et Iseult qu'il a terminé et qui va être prochainement publié : « *Gant kalz a blijadur e selaou an holl ar skrivagner o tisplegañ e-unan orin an istor marzhus, nebeut anavezet gant an dud hag o lenn pajennadoù kaer eus al levr brudet.* »²⁶⁷ C'est lors de cette édition du camp que vont être votés les nouveaux statuts et que KEAV va se détacher du cercle celtique de Rennes afin de devenir une association à part entière²⁶⁸. Le bureau est inchangé et Vefa de Bellaing prend la charge de trésorière en plus du secrétariat.

À l'été 1953, Xavier de Langlais est pris par la décoration de l'église Saint-Clément de la Richardais pour les deux grandes compositions des transepts²⁶⁹. Ronan Huon prend alors la direction du camp à Plozévet. Xavier de Langlais n'y vient qu'un jour pour donner notamment

²⁶⁴ SKOL OBER (1942), p.3

²⁶⁵ LANGLEIZ (1952b), p.5

²⁶⁶ « Il n'y avait que 14 campeurs du pays vannetais. Chacun de nos camps est une sorte de mision bretonne. Quel bien cela pourrait faire, et pas seulement pour les campeurs mais aussi pour les gens du pays ! Voilà pourquoi ceux qui sont à la tête de KEAV aimeraient augmenter le nombre de camps. Un camp chaque année, ce n'est pas assez. Il est cependant difficile de trouver dans chaque pays un directeur sage et savant, qui aurait en plus suffisamment de temps libre pour rester 15 jours à la tête d'un camp. On trouvera peut-être un moyen de faire chaque année, un camp similaire à celui de Plouhinec en Pays Vannetais. Ce serait sans aucun doute une bonne chose, sans oublier qu'il faudrait surtout que les camps donnent aux bretonnants des quatre régions le moyen de rapprocher leurs bretons. »

²⁶⁷ « Tous écoutent avec beaucoup de plaisir l'écrivain expliquant seul les origines de l'histoire magique, peu connue du public, et lisant les belles pages de ce célèbre livre. »

²⁶⁸ AR BEG (1988), p.123

²⁶⁹ DELOUCHE (2011), p.594

une conférence sur le poète groisillon Yann-Ber Kalloc’h/Jean-Pierre Calloc’h²⁷⁰.

En 1954, étant toujours pris par la décoration de l’église de La Richardais et n’ayant plus assez de temps pour s’occuper du camp, il laisse définitivement sa place à Ronan Huon. Il participe cependant une semaine à cette édition qui se tient à Cléden-Cap-Sizun ce qui va le décevoir. En effet, le *Bleun-Brug* se déroule cette année-là à Vannes mais impossible pour KEAV de trouver un lieu pouvant les accueillir dans les communes alentours²⁷¹. Il y donne une conférence intitulée « *An arz keltiek* »²⁷².

Par la suite, il va continuer de participer aux différents camps quand cela est possible pour lui. En 1956 à Plouézec il donne une conférence sur ses peintures. Il participe également au camp l’année suivante à Plougoulm pour fêter la dixième édition du KEAV.

La création du *Kamp etrekeltiek ar vrezhonegerien* est probablement sa plus grande réussite en matière de transmission directe de la langue bretonne. Outre le fait que cette association soit encore aujourd’hui en activité et reste le plus grand stage d’été d’immersion en langue bretonne, elle est surtout un rêve qu’il a réalisé. Son journal est éloquent sur ce point ²⁷³:

« Ur c’hamp-hañv am eus aozet e Kleder evit ar Vrezhonegerien, ar vrezhonegerien nemetken. Me felle din sevel un doare rouantelezhig sioul e-lec’h ne vije bet klevet o tasoniñ nemet yezh ar Gelted. Evit ur wech tizhet am eus ar pal a glasken. »²⁷⁴

Par cela, il s’inscrit dans les pas de la personnalité familiale qui, à ses yeux, reste son exemple en matière de langue bretonne, son arrière-grand-père Amédée de Francheville. Ainsi, il n’hésite pas à comparer sa probable action cent ans auparavant dans l’entente entre les Gallois et les Bretons²⁷⁵ à la sienne : « *Ne c’hellan ket soñjal hep from em zad-kuñv Amedée de Francheville a adskoulmas, war un dro gant Kervarker, al liammoù etre Breizhiz ha Kembreiz.* »²⁷⁶

1.3.2 Dans le cercle familial

Les facettes publiques d’une personne peuvent montrer fidèlement sa personnalité et ses réelles convictions, surtout lorsque celles-ci sont nombreuses. Cependant, il est un lieu où l’attitude d’une personne peut laisser apparaître des convictions plus profondes, peut confirmer ou infirmer une attitude publique, peut préciser ou au contraire ajouter à la complexité d’un être.

²⁷⁰ AR BEG (1988), p.137-138

²⁷¹ Id. (1988), p.164

²⁷² « L’art celtique »

²⁷³ Journal XL 15/09/1948

²⁷⁴ « J’ai organisé un camp d’été à Cléder pour les bretonnants, et les bretonnants seulement. Je voulais créer un petit royaume calme où l’on entendrait résonner la langue des Celtes uniquement. Pour une fois, j’ai atteint l’objectif que je m’étais fixé. »

²⁷⁵ DENEZ (2018), p.224

²⁷⁶ « Je ne peux penser sans émotion à mon arrière-grand-père Amédée de Francheville qui recréa, avec La Villemarqué, les liens entre Bretons et Gallois. »

La sphère privée est donc un élément apparaissant comme potentiellement facteur d'amélioration de la compréhension des actes et convictions d'une personne. Concernant Xavier de Langlais, il m'a paru très intéressant voire indispensable de comprendre quel rapport il entretenait avec la langue bretonne dans l'intimité du cercle familial, quelle place il lui donnait vis-à-vis de son épouse, de ses enfants et de ses petits-enfants.

1.3.2.1 Méthodologie

Afin de pouvoir me faire une idée la plus complète possible de la place que Xavier de Langlais donnait à la langue bretonne dans le cercle familial proche, j'ai organisé des rencontres avec chacun de ses quatre enfants. Il m'a paru judicieux pour cela de mettre en place un entretien semi-directif pour chacun avec un même questionnaire de départ mais sans m'interdire les digressions et les questions venant compléter, préciser, approfondir le propos de mes interlocuteurs. C'est sur la base de quatre questions que les enfants de Xavier de Langlais ont pu s'exprimer :

1. Quelle place donnait Xavier de Langlais à la langue bretonne dans votre famille ?
2. Y a-t-il eu des périodes plus importantes données au breton dans sa vie ?
3. Que pouvez-vous me dire sur votre père et son rapport à la langue bretonne ?
4. A-t-il eu des regrets concernant la langue bretonne ?

Ces entretiens ont été enregistrés et retranscrits²⁷⁷. Cependant, conformément à la règle de propriété intellectuelle et notamment via les nouvelles recommandations européennes sur la liberté de revenir sur ses informations personnelles, j'ai soumis la retranscription propre à chacun afin de corriger s'ils le souhaitent leurs propos. Ainsi, des répétitions, des approximations ont pu être précisées et corrigées et des éléments ont pu être également ajoutés par les témoins eux-mêmes. C'est un type de procédé qui me permet notamment de voir le point de convergence et de divergence entre les différentes expériences et impressions.

Concernant les petits-enfants, c'est un questionnaire qui leur a été envoyé par mail avec sept questions et une possibilité d'ajouter des éléments supplémentaires pouvant nourrir la thématique abordée :

1. Quel nom donniez-vous à votre grand-père ?
2. Avez-vous entendu votre grand-père vous parler en breton par des mots, des phrases... ?
Si oui, que vous disait-il et quelle forme cela prenait ?

²⁷⁷ Ces entretiens sont accessibles en annexe : Mickaël (A.1.), Gaëtan (A.2.), Tugdual (A.3.), Rozenn (A.4.)

3. Avez-vous entendu votre grand-père parler de la langue bretonne et ce qui l'entoure ?
Si oui que disait-il ?
4. Quelle image avez-vous de votre grand-père concernant la langue bretonne ?
5. Avez-vous entendu ou entendez-vous parler du sujet de la langue bretonne par vos parents ? Si oui, veuillez préciser.
6. Avez-vous été confronté à la langue bretonne en dehors du cercle familial ? Si oui, dans quel contexte et comment l'avez-vous vécu ?
7. Quelle idée vous faites-vous de la langue bretonne ?

Sur les quatorze petits-enfants de Xavier de Langlais, neuf ont répondu favorablement à l'enquête ce qui revient à 64 % de réponses recueillies. Une statistique de cet ordre nous permet de pouvoir avoir une idée déjà bien établie de l'héritage reçu par les petits-enfants. Il faut cependant noter qu'elle n'est pas complète ce qui implique des résultats reflétant une réalité partielle.

1.3.2.2 Contexte

Xavier de Langlais et Annick Gazet du Châtelier se marient le 6 juin 1931. Cette dernière resta sa vie durant un soutien indéfectible de son mari et après sa mort, continua à faire connaître son œuvre²⁷⁸. Suite à cette union, ils ont quatre enfants²⁷⁹. Mikaël²⁸⁰ naît le 26 février 1932, Gaëtan le 12 février 1934, Tugdual le 7 juillet 1937 et enfin Rozenn le 15 avril 1943. On peut déjà noter un écart non négligeable de onze ans entre l'aîné et la benjamine.

Un autre élément notable est la période marquée par la seconde guerre mondiale et les déménagements et déplacements liés notamment à l'activité professionnelle de Xavier de Langlais. Ainsi on remarquera que chaque enfant a vécu une enfance plus ou moins différente ce qui implique aussi des souvenirs différents liés à la langue bretonne dans le cercle familial. Annick Gazet du Châtelier ne vient pas d'une famille bretonnante. Cependant, au début de leur ménage, elle tente d'apprendre le breton par son mari durant les premières années de mariage, en témoignent les cahiers conservés par son fils Gaëtan²⁸¹. Mais la vie de mère prend rapidement le pas sur la vie à deux. Des soucis de santé s'invitant également notamment à partir de 1937, la langue bretonne était alors logiquement mise en retrait de son côté. Tugdual note d'ailleurs : « je pense que c'est quand la mère parle que les enfants apprennent une deuxième langue. »²⁸² Il faut là se pencher sur la question de la transmission familiale. Il se

²⁷⁸ Témoignages familiaux recueillis oralement.

²⁷⁹ DELOUCHE (1999), p.151

²⁸⁰ Orthographe d'usage de son prénom. « Mickaël » à l'état civil.

²⁸¹ Annexe I.2

²⁸² Annexe I.3

trouve effectivement que, selon l'étude de Camille Bouchard-Coulombe reprenant les thèses d'autres spécialistes, « le facteur qui semble être le plus important dans la transmission linguistique est le rôle de la mère ». Cependant, « cette caractéristique est grandement liée au fait que les mères sont plus enclines à rester au foyer pour s'occuper de leurs enfants en bas âge. Passant plus de temps avec leur progéniture, elles ont davantage l'opportunité de transmettre leur langue. »²⁸³ Or nous sommes en présence de ce cas de figure et du schéma familial d'une mère s'occupant de la maison et des enfants et d'un père travaillant afin de subvenir aux besoins financiers de son foyer. Il faut cependant ajouter à cela les nombreux engagements et occupations de Xavier de Langlais. Ainsi, c'est bien la langue de la mère qui serait celle, plus naturellement, apprise par les enfants. À cela vient s'ajouter le rôle important des grands-parents. Il est à considérer que « les couples exogames qui retournent souvent dans le pays d'origine du conjoint parlant la langue minoritaire du couple, ou qui fréquentent régulièrement les grands-parents de langue minoritaire, transmettent davantage cette langue à leurs enfants »²⁸⁴. Gaëtan fait part d'ailleurs d'une observation similaire comparant sa famille à celle qu'il a connu au sortir de la guerre chez les Rohan-Chabot :

« Côté breton, chez les Rohan-Chabot, à l'inverse de ce qui se passait chez mes parents, mon père parlait breton mais pas ma mère, chez les Rohan-Chabot c'était le contraire, madame parlait breton et monsieur ne le parlait pas ! Le résultat était palpable, la mère étant au foyer, tous les enfants parlaient breton. »

Les parents de Xavier de Langlais ne parlant pas breton et ayant eu un rôle important dans l'éducation de leurs petits-enfants comme nous le verrons, cela vient s'ajouter aux éléments se plaçant en défaveur d'un environnement favorable à la transmission du breton.

1.3.2.3 Dans l'intimité familiale

Dès le début, Xavier de Langlais a le souhait de placer le breton au cœur de son foyer, de le réenraciner : « Par l'emploi d'une langue et sa transmission est souvent exprimée l'idée de continuité, d'origine, de lignée. Ainsi, transmettre sa langue natale à ses enfants c'est permettre de garder le lien avec un territoire, avec des ancêtres. »²⁸⁵ Il a souffert de ne pas avoir eu une transmission directe de la part de ses propres ascendants, on perçoit alors chez lui le désir d'inclure à nouveau le breton dans l'héritage familial. La tentative d'apprentissage du breton par son épouse, comme vu plus haut, le montre bien.

Les témoignages se rejoignent sur le fait que la transmission effective du breton du père aux enfants a véritablement commencé alors qu'ils déménageaient sur Rennes. Avant cela, la

²⁸³ BOUCHARD-COULOMBE (2011), p.90

²⁸⁴ Id., p.91

²⁸⁵ FILHON (2010), p.217

transmission de la langue n'est pas à l'ordre du jour. Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte. Dès 1937, Annick tombe gravement malade²⁸⁶. Ce sont donc les grands-parents, non bretonnants, habitant le « Guermeur », nom donné à la maison se situant juste à côté du manoir de « Kohanno kozh » que Xavier de Langlais restaurera par la suite, qui remplacent la mère absente. D'ailleurs, comme le signifie Gaëtan : « Mes grands-parents ne parlaient pas le breton. Or mon père avait beaucoup de respect pour ses parents et ne pouvait pas imposer la langue bretonne à ses enfants à table comme il aurait aimé le faire. » Malgré ces obstacles et étant le seul à parler breton, il faut alors trouver d'autres solutions. Il va ainsi demander le 10 juillet 1939 à Marc Le Berre²⁸⁷ s'il ne connaît pas une « Institutrice-Gouvernante » pour ses enfants, en précisant bien qu'il faut qu'elle soit bretonnante²⁸⁸.

C'est à partir de 1941, alors que les parents et les trois enfants déménagent à Rennes, que Xavier de Langlais va mettre en place une transmission méthodique du breton. La période a permis cela notamment du fait que « l'art était passé tout à fait en second plan »²⁸⁹. Il avait alors plus de temps à consacrer à sa vie familiale.

« C'est à partir de 1942 qu'il a repris en main ses trois garçons, et là, il a essayé de nous apprendre le breton »²⁹⁰. Mikaël a alors dix ans, Gaëtan huit ans, et Tugdual cinq ans. Gaëtan témoigne d'un cours de breton quotidien, le soir pendant « un quart d'heure, dans son atelier ». Xavier de Langlais utilise alors des supports adaptés pour les enfants tels que « *Nijadenn an Aotrou Skañvig* », traduction de Youenn Drezen²⁹¹ du livre « *De Luchtreis van de Pegasus* » de Gerrit Rotman, édité par *Gwalarn* en 1929 ou encore la toute récente traduction en breton de « *Lommig* » en 1942 de Xavier Haas²⁹². Mikaël se souvient avoir utilisé aussi « la méthode du frère Seité »²⁹³. Gaëtan précise le caractère « très régulier » de ces cours « mais pas suffisant »²⁹⁴. Rozenn quant à elle, a connu des cours particuliers avec son père lorsqu'elle avait « quatre, cinq ans peut-être »²⁹⁵, au lendemain de la guerre. Cela se passe alors dans son atelier avec notamment « des petits dessins avec le vocabulaire qui était écrit dessous »²⁹⁶.

Un autre moment important de transmission était pendant le repas : « quand on est arrivés à Rennes, Papa a voulu nous apprendre le breton et il a voulu qu'on parle uniquement breton

²⁸⁶ Annexe I.3, Tugdual.

²⁸⁷ Ami et membre des Seiz Breur. Il est également dans l'organisation du *Bleun-Brug* de Pont l'Abbé en 1933.

Cf. partie 2.1.3.1

²⁸⁸ Fonds Marc Le Berre, Archives du *Bleun-Brug*, Bibliothèque bretonne de l'Abbaye de Landevennec.

²⁸⁹ Annexe I.2, Gaëtan.

²⁹⁰ Id.

²⁹¹ ROTMAN (1929).

²⁹² HAAS (1942).

²⁹³ Annexe I.1, Mikaël.

²⁹⁴ Id. p.2

²⁹⁵ Annexe I.4, Rozenn.

²⁹⁶ Id.

pendant les repas »²⁹⁷. Pour ce faire, Xavier de Langlais utilise alors une technique qui avait été mise en place dès le XIX^e siècle et qui a fait ses preuves : le symbole. Cet objet, utilisé par l'école afin de débusquer les petits Bretons ne faisant pas l'effort de parler français, donne une punition à son dernier détenteur de la journée²⁹⁸. Mais là, « il avait fait l'inverse de ce qui se passait dans les écoles publiques ».²⁹⁹ Pour l'occasion, il avait fabriqué une pièce de bois ronde « sur laquelle il y avait gravé sur du linoléum, un triskell »³⁰⁰. Cependant, cette technique prenait plus la forme d'un jeu. Avoir le symbole était synonyme d'échec : « Donc quand on s'exprimait en français, on avait le droit au symbole. »³⁰¹ Mais l'efficacité de la méthode laisse à désirer car un élément non négligeable était à prendre en compte : « Le problème c'est qu'il y avait un élève supplémentaire sur lequel il avait peu de prise, c'était ma pauvre maman. En effet, si nous avions parlé tout le temps en breton, elle se serait sentie exclue. Il y avait donc un « gentleman agreement » qui fait que c'est plutôt le français qui l'emportait sur la langue bretonne, il faut bien le reconnaître. »³⁰² Rozenn n'a pas connu cette période du breton à table. Mais un élément vient tout de même s'ajouter : « J'étais priée de dire le bénédicité tous les jours en breton, c'était ma spécialité ! »³⁰³

La langue bretonne était aussi parfois utilisée en dehors de ces deux contextes. Tugdual indique : « quand j'allais me promener le dimanche avec lui l'après-midi, il me causait breton. » On retrouve là le désir de mettre la langue bretonne régulièrement dans différents contextes afin que les enfants puissent être en contact régulièrement avec elle.

Enfin, un autre élément vient indirectement s'ajouter à la langue bretonne dans le cercle familial. Des personnalités bretonnantes telles que Loeiz Herrieu, Robert Le Masson, ou encore Roparz Hemon ou Youenn Drezen venaient à Cohanno pour les premiers et à Rennes pour les autres³⁰⁴ afin d'échanger avec Xavier de Langlais. C'est un souvenir que l'on retrouve chez Rozenn également³⁰⁵.

Mais ces différents moyens mis en place par Xavier de Langlais n'ont pas abouti aux résultats escomptés. Tugdual précise : « On répondait, on faisait des efforts »³⁰⁶ mais cela restait insuffisant. Pour Rozenn, un manque de travail personnel peut expliquer en partie cette transmission insuffisante : « Après il aurait fallu que je travaille et je pense que je n'apprenais peut-être pas beaucoup. »³⁰⁷ Enfin, pour Gaëtan, le constat est encore plus sévère : « Les

²⁹⁷ Annexe I.1 Mikaël.

²⁹⁸ BROUDIC (1999), p.35

²⁹⁹ Annexe I.2, Gaëtan.

³⁰⁰ Annexe I.1, Mikaël.

³⁰¹ Annexe I.2, Gaëtan.

³⁰² Annexe I.2, Gaëtan.

³⁰³ Annexe I.4, Rozenn.

³⁰⁴ Annexe I.1, Mikaël.

³⁰⁵ Annexe I.4, Rozenn.

³⁰⁶ Annexe I.3, Tugdual.

³⁰⁷ Annexe I.4, Rozenn.

résultats se faisaient attendre, alors il partait du principe que nous n'étions pas doués pour les langues... ce qui le désespérait, on s'en doute ! » Ce qui selon lui vient d'un apprentissage « commencé trop tard et de façon décousue. »³⁰⁸

1.3.2.4 En dehors du foyer

Chacun des quatre enfants a vécu des expériences différentes en dehors de la maison familiale. Ce qui, de fait, n'a pas donné à chacun les mêmes chances d'aboutir à une transmission effective du breton.

Gaëtan est sans doute celui qui a reçu l'éducation bretonnante la plus conséquente. En effet, à partir de la 6^{ème}, il est envoyé dans la famille Rohan-Chabot, une famille amie du couple de Langlais. Il a ainsi pris des cours avec Robert Audic, qui avait été également secrétaire du journal « La Bretagne ».

« C'est ainsi que j'ai bénéficié des cours de Robert Audic reconverti en précepteur ! J'en ai gardé un très bon souvenir parce que c'était un homme absolument charmant mais aussi peu pédagogue que possible. Par exemple, je n'aimais pas faire des rédactions or je pense que je ne rédige pas si mal que cela ! Donc je ne faisais pas de rédactions. Je ne faisais pas trop de latin... Au lieu d'apprendre, ce que j'aurais dû apprendre en 6^{ème}, j'ai appris le breton... »³⁰⁹

De plus, Gaëtan n'était pas seul : « Eudon de Rohan-Chabot, le fils de la maison, était dans le même cas que moi, instruit par des précepteurs. Cependant sa mère trouvait que c'était mieux de lui trouver un compagnon d'études... » Gaëtan s'est alors retrouvé immergé dans un environnement bretonnant, la mère d'Eudon parlant breton à ses enfants : « Chez eux, je me suis retrouvé immergé dans une ambiance bretonnante si bien qu'à la fin de l'année scolaire, je me débrouillais à peu près bien. [...] à l'époque je le parlais suffisamment bien pour m'exprimer et comprendre. »

C'est par le tout récent Camp des bretonnants que Xavier de Langlais va souhaiter donner à ses enfants un autre moyen d'aborder la langue. Cependant, tous ne vont pas en profiter. Mikaël se souvient y avoir participé une fois, au camp de Plouhinec de 1951³¹⁰. Gaëtan se souvient avoir participé à « au moins un camp »³¹¹. Il s'agit de celui de Plouézec en 1952 ainsi que l'atteste une photographie qu'il a retrouvée après notre entretien. Cependant les deux derniers n'ont pas eu l'occasion d'y participer. Tugdual était alors pensionnaire à Dingé puis à Bazouges-La-Pérouse et Rozenn n'était pas suffisamment à l'aise avec la langue :

³⁰⁸ Annexe I.2, Gaëtan.

³⁰⁹ Annexe I.2, Gaëtan.

³¹⁰ Annexe I.1, Mikaël.

³¹¹ Annexe I.2, Gaëtan.

« Personnellement, je n’y ai jamais été. Ça devait faire partie du programme mais comme j’étais nulle en breton, je n’ai pas eu le droit d’y aller. J’aurais été perdue ! Finalement c’est un regret. Mais je crois que j’aurais été très malheureuse puisqu’on ne disait pas un mot de français. Et je n’étais pas mûre pour y aller compte tenu de mon niveau. Il en avait été question et puis maman n’y allait pas donc la petite fille n’y allait pas non plus. Mais finalement ça aurait été l’élément déclenchant je pense si j’avais été immergé. »³¹²

Ainsi on perçoit une différence de traitement lié au contexte familial ou extra-familial mais aussi aux périodes d’activités plus ou moins denses de Xavier de Langlais, activités qui se trouvaient être réduites essentiellement artistiquement pendant la guerre, et à contrario plus intenses avant et après celle-ci.

La transmission filiale de la langue est donc incomplète. Les différents moyens mis en place par Xavier de Langlais ont eu des effets inégaux selon les enfants mais ont globalement été insuffisants pour assurer une transmission efficace de celle-ci. On peut supposer qu’il avait dû réfléchir à ces différents outils de transmission notamment intra-familiaux mais les aléas de la vie ont eu raison de l’idéal poursuivi. Un idéal inabouti mais qui n’a pas été vain.

1.3.2.5 Un héritage différent mais bien présent

Afin de pouvoir avoir une vision plus large de cette tentative de transmission de la langue dans le foyer, il n’est pas sans intérêt de se pencher sur la vie d’adulte de chacun des enfants. Ce qu’ils ont appris leur a-t-il servi ? Se sont-ils totalement coupés de cet héritage ou au contraire, l’ont-ils pleinement embrassé ?

Côté professionnel, c’est Mikaël qui a pu profiter le plus des rudiments de breton appris. Les frères Entremont de Haute-Savoie, patrons de la laiterie du même nom, lui proposent de se rendre à Douarnenez pour reprendre une petite affaire puis à Quimper afin de prendre la direction de la nouvelle usine³¹³. Et sa connaissance de la langue a été une vraie aide dans son insertion cornouaillaise :

« Et puis après le service militaire et des études techniques de laiterie, j’ai été envoyé dans le Finistère. Ça a été la découverte du breton. C’était dans les années 60... 55, 56... Tout le monde parlait breton, surtout à Douarnenez. Donc le fait de savoir un peu de breton a facilité mon intégration et j’ai été bien accueilli tout de suite. J’ai eu vraiment des relations faciles avec les gens. J’ai un peu parlé à cette époque-là. »³¹⁴

Cette connaissance du breton a véritablement été un plus non négligeable dans sa carrière :

« Je pense que ma réussite professionnelle est due en partie au fait que je connaissais en partie le breton même si ce n’était pas le même breton. Le mien était

³¹² Annexe I.4, Rozenn.

³¹³ Annexe I.1 Mikaël.

³¹⁴ Id.

un breton littéraire dit unifié et le cornouaillais était assez différent. A l'usine, le personnel parlait entre eux breton. Et ils savaient que je les comprenais. [...] Mais ça m'a facilité la vie professionnelle d'être breton, d'aimer la Bretagne. »³¹⁵

Côté culturel, c'est plutôt Gaëtan qui s'est servi le plus de la langue bretonne. Il ne l'a cependant pas utilisé au sortir des études et l'a un peu perdue :

« Par la suite, je n'ai pas cultivé suffisamment mes nouvelles connaissances pour parler vraiment couramment le breton mais à l'époque je le parlais suffisamment bien pour m'exprimer et comprendre. Ensuite, je suis parti faire mon service militaire à Madagascar, j'y suis resté sept ans, c'est une coupure familiale et culturelle énorme. À mon retour, j'avais d'autres soucis, il fallait retrouver ma place, ce qui fait que je n'ai pas repris l'enseignement du breton... »³¹⁶

Ce qui ne l'a pas empêché d'étudier les documents d'archives de son père et son journal personnel bilingue et de s'intéresser à la question de la langue bretonne dans sa vie. De plus, ainsi que l'indique Mikaël : « Gaëtan, c'est un secret pour personne, a été l'héritier spirituel de notre père. Oui. Mon frère, ma sœur et moi, nous avons accepté facilement. Ensuite, il a eu la maison familiale alors qu'il est le second ! (rires). »³¹⁷ L'utilisation du breton par Gaëtan est finalement principalement là pour mettre en valeur l'héritage de son père.

Concernant Tugdual et Rozenn, les aléas de la vie ont fait qu'ils n'ont pas eu besoin d'utiliser la langue bretonne. Tugdual, après avoir été pensionnaire assez tôt, a très vite été attiré par la mer et le voyage au point d'aller vivre quelques temps à Madagascar où il a rencontré son épouse et de voyager partout dans le monde : « J'avais envie de voir autre chose, de vivre ma vie. C'est comme ça. Je n'étais pas brouillé avec mes parents pour autant. J'écrivais tous les 15 jours. J'aime le soleil ! »³¹⁸ Et donc la langue bretonne passait forcément en arrière-plan : « Si j'avais eu envie, j'aurais pu l'apprendre mais mon envie c'était de parler anglais. C'était pour moi vital si on voulait avoir un bon boulot. »³¹⁹

Rozenn quant à elle, se retrouvant seule à la maison avec ses parents à 15 ans, a davantage été intéressée par l'art :

« Donc ma période d'étudiante, personnellement, c'est le côté artistique avec lequel je partageais plus avec papa parce qu'il sentait que j'appréciais. On parlait pas mal d'histoire de l'Art, j'aimais beaucoup échanger avec lui sur mes lectures. C'est plutôt ce côté-là où j'étais plus proche de lui. C'était agréable. Il m'a permis de découvrir beaucoup de choses. »³²⁰

Puis la rencontre de son mari l'a amenée à partir vivre en Vendée, à La-Roche-Sur-Yon.

³¹⁵ Id.

³¹⁶ Annexe I.2, Gaëtan.

³¹⁷ Annexe I.1, Mikaël.

³¹⁸ Annexe I.3, Tugdual.

³¹⁹ Id.

³²⁰ Annexe I.4, Rozenn.

Malgré ces différents destins, tous ont gardé ce même désir de défendre la langue et la culture bretonnes que leur père défendait. Rozenn en fait notamment part :

« ... certainement qu'il aurait aimé qu'on parle tous breton. Parce que dans certaines familles que l'on connaissait bien, c'était le cas. Ça, il aurait aimé. Mais il n'a pas été exaucé. [...] Autrement, quand on pense aux uns et aux autres, on a tous été quand même marqués. Mikael qui était à Quimper y était très heureux, mes deux autres frères n'avaient qu'une idée c'est de travailler et d'habiter dans la presque-île. Moi j'ai beau être en Vendée, je suis très portée sur tout ce qui est breton et pour mes vacances il me faut le retour aux sources. »³²¹

Gaëtan abonde dans ce sens également : « Il a tout fait pour nous apprendre le breton. Pour lui, le breton à la maison c'était son rêve, sans aucun doute. Qu'il se console quand même, faute d'avoir transmis la langue maternelle à ses enfants, il leur a transmis son amour de la Bretagne et de sa culture. »

Tugdual, bien qu'éloigné de la langue, s'intéresse de près à l'Histoire et défend la culture bretonne dans sa globalité :

« Je suis pour la défense du breton. Je fais partie de l'Institut Culturel de Bretagne. [...] Si j'avais su plus de breton, peut-être que je me serais perfectionné mais au niveau où je suis ça veut dire qu'on apprend tout ou à peu près. L'Histoire m'intéresse plus. [...] Quand j'étais à la retraite après avoir fait du commerce, je suis revenu à l'Histoire. Mais j'ai commencé par m'occuper de mon père quand même en créant un site Internet »

Ce qu'il préfère d'ailleurs dans l'œuvre de son père est ce qui est directement lié à la Bretagne :

« Toute sa première partie d'art, jusqu'aux années 50, pour moi, c'est celle que j'aime le mieux. Et là, il y a l'influence de la Bretagne etc. »³²²

Mikaël et Gaëtan ont notamment fait partie de cercles celtiques. Mikaël a lui dirigé le cercle de Redon pendant deux ans³²³ et a fait partie de la troupe des scouts bretons « *Bleimor* »³²⁴. Gaëtan a fait partie du cercle celtique de Rennes et a appris la bombarde³²⁵.

La langue bretonne a donc eu une influence certaine sur chacun des enfants de Xavier de Langlais. Pas forcément dans l'idéal souhaité mais certainement dans le vécu et l'opinion de chacun. Cet héritage, les quatre enfants l'ont reçu et l'ont fait fructifier, chacun selon leur

³²¹ Id.

³²² Annexe I.3, Tugdual.

³²³ Annexe I.1, Mikaël.

³²⁴ Centre scout breton créé à Paris en 1946. Créés sous l'égide des scouts de France, les scouts *Bleimor* cofondent par la suite le mouvement des scouts d'Europe avec le mouvement des Europa scouts autrichien. Plusieurs personnalités bretonnes sont passées par ce groupe telles que Alan Cochevelou (Alan Stivell) ou encore l'ethnologue Donatien Laurent ou le chercheur Gwenolé Le Menn. Un bagad issu de ce groupe voit également le jour en 1949.

³²⁵ Annexe I.2, Gaëtan.

conviction et leur intérêt comme en témoigne les expositions dédiées à leur père³²⁶, les articles et communications³²⁷ ou encore la mise en ligne de son histoire et son œuvre³²⁸. Mais que reste-t-il de cette langue et de cette culture bretonnes reçues en héritage plus d'un demi-siècle après dans la famille ?

1.3.2.6 Et la génération suivante ?

Après avoir pu discuter avec les quatre enfants et étudier leur déclaration, il m'a paru intéressant de voir ce qu'il restait de cette tentative de transmission linguistique une génération après. Les résultats, bien que partiels du fait qu'une partie seulement des petits-enfants ait répondu, montrent un panel large et tout à fait intéressant de réponses aussi bien pour ceux qui ont connu leur grand-père que ceux ne l'ayant pas connu.

Tout d'abord, Xavier de Langlais est appelé « *Tadig* » et Annick « *Mammig* » par leurs petits-enfants. Ces surnoms affectueux en breton ne sont pas anodins. On s'aperçoit alors qu'il ne s'est pas arrêté à la seule génération de ses enfants. Il a également mis en place un processus de transmission de la langue bretonne à ses petits-enfants. Gaëlle, fille de Mikaël témoigne : « Il m'apprenait le breton en me lisant des histoires en breton, écrivant la traduction au crayon gris sous le texte en français. Il y avait entre autres Hansel et Gretel... »³²⁹ Servane, fille de Tugdual abonde dans ce sens : « Des histoires comme *Rozenn gwen ha Rozenn roz, Rodelik aour an tri ourz*³³⁰ ». ³³¹ Ce sont d'ailleurs particulièrement ceux l'ayant bien connu qui ont été les plus marqués par leur grand-père. Tous ont déjà entendu parler du rôle qu'a joué leur grand-père dans le mouvement breton concernant la langue bretonne que ce soit concernant l'orthographe ou la littérature.

Xavier de Langlais semble cependant peu s'exprimer en breton avec ses petits-enfants ainsi que le rapporte Gwendal, fils de Rozenn car « personne ne parlait vraiment le breton et en particulier ma grand-mère qui n'avait pas réussi à s'y mettre. »³³²

Ainsi Xavier de Langlais tente de faire vivre la langue bretonne à destination de ses petits-enfants. Bien que d'une manière plutôt légère, ça n'est pas sans effet.

Aujourd'hui, parmi ceux qui ont répondu, six petits-enfants ont une image positive de la langue bretonne que ce soit en tant que langue « présente »³³³, du « patrimoine »³³⁴, ou tout simplement

³²⁶ Comme l'exposition sur Xavier de Langlais à la médiathèque de Surzur en 2019. (*Ouest-France*, Surzur, 18/07/2019) ou celle de Lannion à la chapelle des Ursulines à l'été 2021.

³²⁷ LANGLAIS (2014) et LANGLAIS (2018).

³²⁸ <http://www.delanglais.fr/> (Tugdual et Gildas de Langlais)

³²⁹ Annexe I.5.2, Gaëlle.

³³⁰ Version bretonne des contes de Grimm : « Blanche-rose et Rose-rouge », « Boucles d'or et les trois ours »

³³¹ Annexe I.5.6, Servane.

³³² Annexe I.5.8, Gwendal.

³³³ Annexe I.5.3, Solène.

³³⁴ Annexe I.5.4, Mathieu.

« intéressante ». Alors que Florence, belle-fille de Mikaël estime qu'elle fait partie « du passé ». Ollivier, fils de Gaëtan préfère éviter la question : « des idées certainement fausses... » Ces différents points de vue permettent de mettre en lumière une transmission familiale non linéaire et ne répondant pas forcément à la logique que l'on pourrait établir d'emblée. En effet, lorsque l'on prend l'exemple des enfants de Mikaël, certains ont étudié la langue où ont fait une démarche d'apprentissage. Gaëlle, née en 1960, a passé son bac « avec option breton »³³⁵ et Solène a « essayé d'apprendre quelques rudiments sur les mooc “edubreizh” »³³⁶. Un élément vient s'ajouter à l'explication de cet intérêt pour la langue. Mikaël « utilise quelques mots dans son langage courant (Precht eo, chupen, kenavo, noz-vat...) »³³⁷ ou encore « louzou, pok »³³⁸. Ainsi on s'aperçoit que la langue bretonne utilisée, bien que de façon sporadique, permet de garder un lien et peut tout à fait être un déclencheur d'intérêt par la suite. Gildas, dernier fils de Tugdual, a quant à lui fait la démarche de prendre des cours alors qu'il était en première³³⁹. Servane, fille de Tugdual, précise qu'elle aurait « bien aimé apprendre si [elle avait] été élevée en Bretagne. »³⁴⁰ Du côté de Rozenn, les enfants de Yolaine ont suivi « un an de cours de langue bretonne » lors de leur scolarité à Vitré³⁴¹. Chez Gaëtan, cependant, on ne retrouve pas le même engouement pour la langue bretonne. Une forme de désintérêt est perceptible : « quelques zappings accidentels sur France 3 Région »³⁴². Il est important de noter que les enfants de Gaëtan n'ont pas connu leur grand-père, ou n'en ont pas souvenir puisque Ollivier est né en 1971 et Gwenola en 1973.

On s'aperçoit alors que le vécu des enfants de Xavier de Langlais ne sous-entend pas forcément un vécu similaire de la part des petits-enfants. Le fait que ceux qui se sont intéressés à la langue soient parmi ceux qui ont le plus connu leur grand-père n'est pas anodin. L'exemple de Tugdual, celui qui a bénéficié le moins de cette transmission, et de sa fille Servane qui a bien connu son grand-père et qui montre un intérêt vis-à-vis de la langue, le montre.

La transmission grands-parents → petits-enfants apparaît ici comme ayant une place significative dans la transmission familiale. Le témoignage d'une arrière-petite-fille, Sophie, petite-fille de Mikaël par adoption le montre bien :

« Mon grand-père m'a raconté que XDL était un fervent défenseur de la langue bretonne, qu'il faisait partie d'un cercle de bretonnants [...] Mon grand-père m'a promis de m'offrir une œuvre à l'occasion de mes fiançailles [...]. Mon lien avec

³³⁵ Annexe I.5.2, Gaëlle.

³³⁶ Annexe I.5.3, Solène.

³³⁷ Id.

³³⁸ Annexe I.5.1, Florence.

³³⁹ Annexe I.5.7, Gildas.

³⁴⁰ Annexe I.5.6, Servane.

³⁴¹ Annexe I.5.9, Yolaine.

³⁴² Annexe I.5.5, Ollivier.

XDL est donc plus dans la transmission de ses œuvres avec en arrière-plan l'image de cet arrière-grand-père très investi dans la culture et la langue bretonnes. »³⁴³

Cet intérêt pour l'œuvre artistique et littéraire du grand-père est repris par les petits-enfants comme le montre le site internet cocréé par Tugdual et son fils Gildas³⁴⁴ ou le nouveau site collaboratif monté par Gwendal afin d'en faire un catalogue raisonné³⁴⁵. Une association à caractère familial a par ailleurs été créée en 2018 et est animée principalement par Gwendal. Elle a pour objet de « prendre toute initiative et réaliser toute action dans le domaine artistique et culturel, s'intéresser particulièrement aux artistes bretons et à Xavier de Langlais et ses contemporains » et notamment « créer, gérer et animer des activités culturelles ou de loisirs ou tout autres établissement ou activité correspondant à l'objet fixé ci-dessus »³⁴⁶. Ainsi, après les enfants, les petits-enfants prennent le relais de la mise en valeur de l'héritage artistique et littéraire du grand-père.

Xavier de Langlais n'a réussi que très partiellement à transmettre la langue de ses ancêtres, qu'il a apprise alors qu'il était jeune étudiant. Aujourd'hui, aucun des enfants ou des petits-enfants ne la maîtrisent comme lui la maîtrisait. Comme nous l'avons vu, plusieurs facteurs sont entrés en jeu : l'époque troublée, la mère ne sachant pas le breton, les différents parcours professionnels ou encore l'emploi du temps bien occupé de Xavier de Langlais sont autant de raisons qui n'ont pas permis une transmission effective de la langue. Mais malgré cela, l'idée que la langue bretonne soit une langue de valeur, à défendre et d'importance dans le monde culturel breton, a, elle, largement été transmise. Et cela n'est pas sans conséquence car une idée peut germer, se redévelopper et amener ses descendants à réapprendre la langue que parlaient leur aïeul et leur famille autrefois. N'est-ce pas ce même effet qui s'est produit sur Xavier de Langlais ?

³⁴³ Annexe I.5.10, Sophie

³⁴⁴ <http://www.delanglais.fr/index.html>

³⁴⁵ <https://www.xavierdelanglais.bzh/>

³⁴⁶ Journal Officiel, n°9, 150^e année, 03/03/2018, n° d'annonce 927.

Conclusion

L'exemple de la vie et de l'héritage de Xavier de Langlais en est un parmi tant d'autres ayant vécu cette redécouverte de la langue familiale un temps délaissée. Ce qui en fait un exemple particulièrement intéressant est qu'il met en scène un homme de premier plan en ce qui concerne la culture, la langue et l'art bretons. Cet apprentissage tardif, cette utilisation intensive et poursuivie coûte-que-coûte et cette transmission désirée et tentée, démontrent une réelle détermination à faire vivre et revivre la langue bretonne et cela même parfois au détriment de l'élaboration d'une œuvre artistique foisonnante.

La langue bretonne a donc été partie prenante de sa vie personnelle et familiale. À cela vient s'ajouter un héritage littéraire qui n'a pas laissé insensible le milieu bretonnant et qui a même été au-delà de la sphère littéraire bretonne.

C'est peut-être l'aspect le plus visible du lien que pouvait entretenir Xavier de Langlais avec la langue bretonne. Son œuvre littéraire est connue et reconnue en Bretagne comme faisant partie du paysage de la littérature bretonne de référence. Certains le considèrent comme un pionnier d'une littérature classique en Bretagne³⁴⁷, d'autres comme un militant de l'expression littéraire en breton³⁴⁸. Du fait de sa notoriété dans la sphère littéraire bretonnante, on croise de nombreux avis sur son œuvre. Ceux-ci sont parfois élogieux ou bien parfois plus sceptiques sur la qualité de ses ouvrages. Quoiqu'il en soit, il ne laisse pas indifférent et cela participe à la vie de son héritage littéraire comme tout autre écrivain.

Son œuvre éditée en langue bretonne comporte une diversité notable de productions : romans, pièces de théâtre, nouvelles, poésies sont autant de formats littéraires utilisés par Xavier de Langlais pour y exprimer sa vision du monde et son attachement à sa langue et l'univers qui l'entoure.

Concernant l'aspect de son œuvre littéraire en breton, peu d'études ont à ce jour traité en profondeur de la question de Xavier de Langlais écrivain. Nous pouvons cependant citer celle tout à fait intéressante d'Erwan Hupel³⁴⁹ ou bien celle non moins intéressante de Pêr Denez³⁵⁰. Aussi j'invite le lecteur à les consulter afin de pouvoir apprécier deux analyses introduisant à son univers littéraire.

Il est intéressant de se pencher sur ce qu'il a publié afin de comprendre l'influence qu'a pu avoir son parcours de néo-bretonnant, de collecteur, de militant et d'artiste sur son œuvre littéraire. D'autant plus qu'une partie non négligeable est restée à ce jour inédite. On trouve dans ses archives de nombreuses poésies, des synopsis de nouvelles ou encore des pièces de théâtre entières ou sous forme d'ébauches.

Cette partie traitera donc de son œuvre littéraire dans son entièreté afin d'en présenter la collection se voulant exhaustive de ce qu'il a édité et de ce qui est resté inédit.

³⁴⁷ HUPEL (2018), p.345.

³⁴⁸ DENEZ (1999), p.40.

³⁴⁹ HUPEL (2018).

³⁵⁰ DENEZ (1999).

L'édition d'une œuvre, quelle qu'elle soit, est un acte fort. Il s'agit de rendre publique une intimité. Ce que l'auteur couche sur le papier émane directement de sa vision du monde, de ses idées, de ses recherches, de son imagination. Choisir de publier une œuvre est une démarche assumée, acceptant la critique. C'est une démarche pouvant démontrer un certain amour-propre car c'est estimer que ce que l'on écrit présente un intérêt pour autrui et mérite, d'une certaine façon, de passer à la postérité. Mais ce peut-être aussi une démarche altruiste qui participe à l'enrichissement culturel et intellectuel du monde dans une relation intime avec le lecteur. Une publication peut en dire long sur les intentions de son auteur. Mais il convient aussi d'inclure une publication dans une œuvre plus globale afin de mieux comprendre la démarche entreprise. Quelle a été la démarche de Xavier de Langlais ? Qu'a-t-il publié et pourquoi ?

2.1.1 Méthodologie et corpus

Le corpus étudié comporte uniquement ses publications littéraires en langue bretonne. Cependant, les traductions françaises de l'auteur lui-même sont parfois mises en regard afin de pouvoir apporter un éclairage supplémentaire. Le corpus comporte :

- deux romans
- trois pièces de théâtre
- quatre nouvelles
- des poésies
- une chanson
- des chroniques
- un essai artistique et philosophique

Ce corpus se veut être le plus complet possible. Mais il se peut qu'une publication qui ne nous est pas connue soit restée dans l'oubli.

Ses différentes publications sont ici présentées, décrites et analysées d'un point de vue historique afin de comprendre dans quel contexte et comment celles-ci ont été rédigées. L'aspect littéraire sera aussi abordé notamment via les thématiques utilisées. Il faudrait cependant une étude complète approfondie pour que dans le détail, chaque œuvre soit analysée en profondeur afin d'en saisir toute la subtilité et les différentes inspirations que celles-ci présentent. L'objectif de cette partie est de pouvoir analyser un aspect de l'œuvre de Xavier de Langlais en langue bretonne et d'ainsi mieux saisir son rapport à celle-ci. Comment a-t-il utilisé sa langue nouvellement apprise ? Où a-t-il puisé ses différentes inspirations linguistiques et thématiques ? Quels choix a-t-il opérés dans sa manière d'écrire ? Ce sont autant de questions

qui seront abordées. Cette partie a aussi pour objectif de pouvoir brosser l'étendue de son œuvre littéraire éditée et inédite afin de faciliter le travail de ceux qui souhaiteraient en faire une étude plus approfondie par la suite.

2.1.2 Les poésies

Xavier de Langlais commença par publier de la poésie. C'est dans la revue *Gwalarn*, revue littéraire dirigée par Roparz Hemon utilisant l'écriture K.L.T. et créée en 1925 qu'il publie son premier poème. Il paraît assez logique qu'il publie ses premiers écrits dans la revue utilisant le breton qu'il a appris à la Sorbonne³⁵¹ à la fin des années 1920. La revue littéraire de Roparz Hemon est une revue se distinguant de *Dihunamb*, revue plus populaire du *Brehoneg biù* comme l'aimait à le rappeler régulièrement Loeiz Herrieu dans ses articles du même nom. Ainsi, Xavier de Langlais, bien que Vannetais de cœur mais ayant toujours défendu l'idée d'un breton littéraire à l'écrit, publia ses premières œuvres dans *Gwalarn*.

2.1.2.1 Kerz ! (1930)

En octobre 1930, Xavier de Langlais a déjà écrit son futur recueil *Kanou en noz*. Mais seul un poème est publié : *Kerz !*³⁵² car Roparz Hemon estime que : « *unan hepken eus ho parzonegou a hañval d'in beza dare da veza moulet. An hini diweza eo : "Kerz" »*³⁵³. Il introduit clairement le style littéraire et les thématiques chers à son compositeur que l'on retrouve en filigrane de ses écrits : christianisme, breton, espoir, lumière et obscurité... Le poème est un dialogue entre Dieu et un homme. L'homme perdant espoir, Dieu le pousse à aller toujours plus loin : « *Kerz !* », « Marche ! ». Comme si toute sa vie, à chaque fois qu'il a besoin de se relever, Dieu est là pour le soutenir jusqu'à la fin de sa vie ou l'homme ferme les yeux et voit alors « *un heol nevez* », « un soleil nouveau » et atteint une autre vie, la vie éternelle. Dieu lui dit alors « *Chom* », « Reste ! ».

Le dialogue est une forme qu'il reprend par la suite dans sa pièce « *Koroll ar Marv hag ar Vuhez* ». Mais on ne peut présenter ce poème en le dissociant du recueil qu'il publie dans *Gwalarn* deux ans plus tard : *Kanou en noz*.

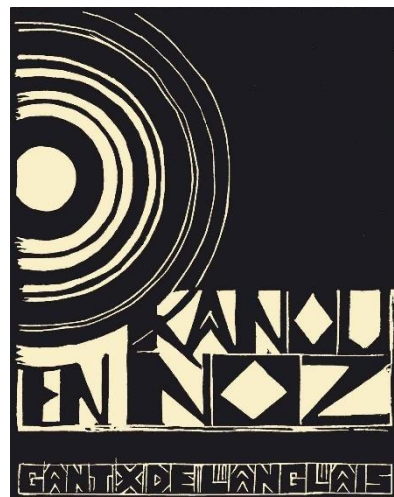
³⁵¹ Cf. partie 1

³⁵² « Marche ! », *Gwalarn* n°23, 10/1930, p.12

³⁵³ « Un seul de vos poèmes me semble prêt à être imprimé. C'est le dernier : "Kerz" » Annexe VI, lettre du 20/08/1930

2.1.2.2 Kanou en noz (1932)

Kanou en noz est un recueil publié dans deux numéros conjoints de *Gwalarn* ainsi qu'un tiré à part³⁵⁴. Une particularité notable qui rend ses deux numéros différents des autres est la gravure de l'auteur en couverture. C'est la première œuvre littéraire complète réalisée en breton de la part du jeune bretonnant. Sa maîtrise de la langue encore hésitante l'amène à demander de l'aide à Roparz Hemon pour une relecture attentive³⁵⁵.



Gravure présente sur la couverture

Ce recueil est composé de dix-neuf poèmes en breton³⁵⁶. La graphie utilisée est celle de *Gwalarn*, c'est à dire l'écriture dite « *unvan* » ou « unifiée » réunissant les écritures de Cornouaille, Trégor et Léon³⁵⁷. La mort, la vie, l'espoir, la beauté, la souffrance, l'amour, le rêve, la nature sont autant de thèmes abordés par Xavier de Langlais. Ces thèmes rejoignent ses sentiments profonds, ses questionnements, sa vision du monde qui parsèment son œuvre artistique toute entière. Cependant, les poèmes de *Kanou en noz* montrent une certaine obscurité globale, aussi bien dans le traitement de ses thématiques que par les gravures qui les accompagnent. Mais cette obscurité présente permet une mise en valeur plus importante des rayons d'espoirs qui la transperce :

Va dor zo digoret bremañ,
Ne c'hellan ket hec'h adserri,
Deiz ha noz digoret e vo.
Ne vern ma c'houzañv va c'hig paour,
Ha ma krenan, riou gant ar goañv,
Kalz ne vern ma leñvan bremañ,
'M'eus digoret va dor d'an deiz,
ha digoret ivez d'an noz
D'ar grizilh gwenn 'vel d'an heol ruz.
Digoret em eus da'm anoued
Ha d'an erc'h a ya war e lerc'h.
D'ar glao, d'ar reo, d'an avel c'haro.
M'eus digoret d'an deñvalded,
d'ar c'hañv kalon.

Kollet e oan em yaouankiz
Gant va huñvre leun a zouster,

³⁵⁴ LANGLEIZ (1932a).

³⁵⁵ Annexe VI, lettre du 21/08/1930

³⁵⁶ La réédition de 2019 inclut des traductions inédites en français de six poèmes faites par l'auteur.

³⁵⁷ À noter que la réédition de 2019 est rédigée en *peurunvan*.

Me ‘huñvree, pebez dihun !
Ar goanag a skoe ouz va Dor,
M’eus digoret leun a zudi.
‘M’eus digoret, Tristidigez !
D’ar wir vuhez.³⁵⁸

Cet extrait du poème *Dor ar vuhez*³⁵⁹ présente plusieurs éléments permettant de comprendre quelles sont les influences de Xavier de Langlais dans sa rédaction mais aussi le style qu’il veut donner à ses poésies. Un mot de vocabulaire présent ici montre son influence vannetaise :

- *Goanag* = Espérance, espoir. Mot utilisé par Yann-Ber Kalloc’h/Jean-Pierre Calloc’h, auteur d’*Ar en deulin*, ouvrage considéré alors comme une pièce maîtresse de la versification classique vannetaise. Cet archaïsme vannetais est aussi présent dans le *Catholicon* de Jehan Lagadeuc. Ailleurs, *spi* ou *esper* est préféré.

Concernant la construction, les rimes externes ne présentent pas une forme classique par deux ou croisées par exemple. Xavier de Langlais s’affranchit de ces règles³⁶⁰ et préfère s’essayer à redonner vie aux rimes internes, technique traditionnelle de la versification bretonne³⁶¹. Les strophes parfois classiques, n’hésitent pas à en sortir. Les différentes poésies présentent des structures strophiques parfois éclatées comme dans *Kerz !*, poème qui vient conclure le recueil, parfois restant dans un même format tout du long comme dans *An ebeulig gwenn*. La construction se ressent musicale, avec des respirations, des accélérations et des rythmes différents. Il s’émancipe véritablement des carcans d’une poésie plus classique telle que celle de Jean Pierre Calloc’h. Youenn Olier souligne cette musicalité³⁶² :

« En tu-hont da se e oar ar barzh implijout ur yezh flour, ur c’hellusk pe ur
“genganez” skeudennus tre evel ebarzh *An den hag e hunvre* :

“Pegen klouar out, o va huñvre ger,

pegen flour ha skañv etre va divrec’h...”

E-lec’h e ‘nij’ ar c’hellusk e gwirionez, - pe c’hoazh ar gwerzennoù-mañ tennet eus
gwelidigezh iskis ar *Feunteun zu* :

“Nep bleunienn ne vleun he bardell ;

Geot ne gresk nag evn ne gan

³⁵⁸ *Dor ar vuhez*, LANGLEIZ (1932). p.8-9.

³⁵⁹ La porte de la vie

³⁶⁰ Annexe VI, lettre du 03/08/1930

³⁶¹ LE MENN (1977). p.634

³⁶² OLIER (1975), p.121.

Quoiqu'il en soit, ce premier recueil ne laissa pas insensible les lecteurs. Loeiz Herrieu en fait une critique le mois suivant dans *Dihunamb*³⁶⁴: « *Ret e dein anzaù de getan pen é ma kaer chonjeu en obérou, kaer bras lod anehè. Àùen ha furnéh e zo én é gañneu filozofiek : ur barh é.*³⁶⁵ » Xavier de Langlais est adoubé par le « Barde laboureur ». Il le fait ainsi entrer dans le cercle des compositeurs de poètes reconnus. Il lui fait d'ailleurs un portrait intéressant au début de sa critique, le considérant comme de l'école de *Gwalarn*, nom donné aux auteurs collaborant à la revue de Roparz Hemon, « *deusto dehon bout guenedour.*³⁶⁶ » Ainsi dès les premiers écrits publiés par Xavier de Langlais, une certaine forme d'universalisme de la langue bretonne transparait à travers sa personne. Cet auteur écrivant dans un breton littéraire a priori loin d'une forme vannetaise populaire liée à un village du Haut-Vannetais, montre dès ses premiers vers que la langue bretonne est une malgré les graphies différentes. Loeiz Herrieu fait remarquer d'ailleurs cet aspect : « *Kement-sé erhat e zo abek dehon keijein liés girieu a Uéned get é vréhoneg K.L.T. Met an dra-sé eùe e zo abek ne gavér ket kalz én é livr a hirieu, a droienneu poblek hag e zo ken huek de skoharn ur brehonegour a vihañnik.* »³⁶⁷ Cette dernière remarque est d'ailleurs le principal reproche que Loeiz Herrieu lui fait : « *si brasan en obér-men e zo marsé bout rè és de droein é galleg.* »³⁶⁸ Mais ce reproche est directement lié à la jeunesse de Xavier de Langlais dans l'utilisation de la langue bretonne, ce que Loeiz Herrieu fait aussi remarquer au début de sa critique : « *Hur hanlabourér X. de Langlais e zo ag er midad tuchentil iouank deit d'er brehoneg arlerh er brezél.* »³⁶⁹ Xavier de Langlais est en effet l'un des rares à collaborer aux deux revues littéraires les plus influentes du monde bretonnant : *Gwalarn* et *Dihunamb*. Bien qu'il n'ait pas encore publié dans la revue vannetaise, il y a illustré la couverture depuis janvier 1929.

Concernant la structure, Loeiz Herrieu regrette que les rimes externes soient inexistantes : « *Met é huerzenneu digampouiz ha hemb koltenneu (rimes) ne blijeint ket d'en ol. Ne gañnant ket d'er skoharn a p'ou lenér. [...]* A dural, Bleimor en des diskoeit é hellér lakat kan ha nerh é guerzenneu kampouizet mat. » La comparaison avec Jean-Pierre Calloc'h est ici tout à fait

³⁶³ « En plus de cela, le poète sait utiliser une langue douce, une cadence, un allitération très imagée comme dans *Un den hag e hunvre* : “[...]” là où « vole » le rythme en vérité, -ou encore dans ces vers tirés de la vision étrange de la *Feunteun zu* : “[...]” »

³⁶⁴ *Dihunamb*, n°250, 04/1932, p.54-55.

³⁶⁵ « Je dois tout d'abord admettre que les idées de l'auteur sont belles, très belles pour certaines. Il y a de l'inspiration et de la sagesse dans ses chants philosophiques : c'est un barde. »

³⁶⁶ « Bien qu'il soit Vannetais »

³⁶⁷ « C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il mêle souvent les mots de Vannes à son breton K.L.T. Mais c'est aussi la raison pour laquelle on ne trouve pas beaucoup dans son livre, de mots, d'expressions populaires si délicates à l'oreille d'un bretonnant de naissance. »

³⁶⁸ « Le plus grand défaut de cette œuvre est peut-être qu'elle est trop facile à traduire en français »

³⁶⁹ « Notre collaborateur X. de Langlais est de cette génération de jeunes gentilshommes venus au breton après la guerre. »

compréhensible de la part de Loeiz Herrieu puisque lui-même s’inscrit dans une certaine forme de classicisme dans la versification. En témoigne notamment son recueil de poèmes *Dasson ur galon*³⁷⁰ qui multiplie les rimes finales suivies, croisées ou embrassées.

Un autre avis est donné mais cette fois-ci après la mort de Xavier de Langlais. Roparz Hemon écrit³⁷¹ : « *Petra a rae o zalvoudegezh ? Ar stumm personel, ha dreist-holl an elfenn-se a esparded, a zivoutinded n’eus hepzi gwir varzhoniezh ebet. E-lec’h heuliañ reolennoù strizh a werzaouriezh, e klaske krouiñ mentadurioù hag hesoniezh o klotañ ouzh trivliadoù e ene.* »³⁷² Et il s’interroge sur la noirceur de ses écrits, noirceur trop exacerbée selon l’avis de plusieurs lecteurs : « *Re zu, e soñje meur a unan. Kalz a velkoni, ha nebeut a levenez. Pe anken a grigne e galon ? Un darvoud kevrinus en e vuhez ? Ne gredan ket. Pezh a skeudenne oa ar stourm, ar striv spontus davet ar gened, a zo kalvar ha merzherinti an arzour.* »³⁷³ Alors que Roparz Hemon y voit une quête désespérée de la beauté, Erwan Hupel y voit plus une « quête difficile d’un syncrétisme entre une culture française personnelle et une culture littéraire bretonne redécouverte. »³⁷⁴ Et il prend pour exemple le premier poème du recueil *Perak ?*³⁷⁵ qui cherche à donner « un sens à sa démarche ».

Un troisième avis³⁷⁶, celui de Maodez Glanndour³⁷⁷, décrit ce recueil par une étude approfondie des textes présents dans *Kanou en noz*. Il y voit le poids de l’influence de Jean-Pierre Calloc’h : « *Diaes e oa morvat d’an oberour, hag eñ Gwenedour ivez, en em zistagañ diouzh levezon Kalloc’h, bepred en he c’hreñvañ.* »³⁷⁸ Mais ce qui se dégage de ces poèmes selon lui, est la profondeur de la réflexion : « *Sklaer e oa din koulskoude kement-mañ : gouzout a rae Langleiz lakaat dindan skeudennoù kaer hag a-benn ar fin didroidell ha splann, ar soñjoù skoempañ, eu ur zizoleiñ d’hon daoulagad broioù dianavetañ hon ene.* »³⁷⁹ Il décrit aussi la différence qui l’avait marqué entre l’auteur et ses écrits lorsqu’il le rencontra quelques années plus tard : « *Diwezhatoc’h em eus goulennet ouzhin va-unan penaos un den hag a veze bepred ken seven, ha muioc’h eget se, bepred hegarat, seder, kalonek, a c’helle war un dro mirout ennañ ur seurt*

³⁷⁰ HERRIEU (1957).

³⁷¹ HEMON (1975).

³⁷² « Qu’est ce qui faisait leur valeur ? La forme personnelle et surtout cet élément singulier et inhabituel qui, sans lui, ne présente aucune vraie poésie. Au lieu de suivre les règles strictes de la versification, il essayait de créer des mesures et des résonances qui rimaient avec les tressaillements de son cœur. »

³⁷³ « Trop noir, pensait plus d’un. Beaucoup de mélancolie et peu de joie. Quelle peine lui rongea le cœur ? Un évènement mystérieux dans sa vie ? Je ne pense pas. Ce qu’il exprimait était la lutte, le terrible effort vers la beauté, qui est le calvaire et le supplice de l’artiste. »

³⁷⁴ HUPEL (2013) p.349

³⁷⁵ Pourquoi ?

³⁷⁶ LE FLOC’H (1975)

³⁷⁷ Louis Le Floc’h de son nom civil, prêtre et écrivain du Trégor qui participa avec Xavier de Langlais à la réflexion autour de l’unification du breton écrit. Cf. partie 4.

³⁷⁸ « Il était difficile pour l’auteur, Vannetais au demeurant, de se détacher de l’influence toujours aussi forte de Calloc’h. »

³⁷⁹ « Ceci était cependant clair pour moi : Langleiz savait exprimer via de belles images et finalement sincèrement et clairement, les pensées les plus subtiles, en découvrant devant nos yeux les contrées les moins connues de notre âme. »

doan. *Ar feuteun dianav e kalon an arzour eo ar gouli-se, digor.* »³⁸⁰

Ainsi, dans *Kanou en noz*, on découvre la réflexion profonde de Xavier de Langlais, sa quête de réponses à des interrogations de jeunesse mêlant philosophie, identité, introspection et spiritualité. Il avait d'ailleurs prévu une réédition, à l'instigation de son ami Robert Le Masson, avec une traduction française qu'il n'a pu terminer. Les quelques traductions déjà faites de six des poèmes de *Kanou en noz* ont été inclus dans une réédition en 2019³⁸¹. Une traduction déjà publiée n'y est cependant pas présente, celle de *Ar Goell*. Celle-ci a été publiée dans la revue *Poésie* en août 1934³⁸². Mais ce ne sont pas seulement des traductions, on y découvre une réelle réinterprétation de ses poèmes afin qu'ils puissent sonner en français comme ils sonnent en breton. Ainsi, sa traduction du premier poème *Perak ?* nous donne de nombreuses indications sur les adaptations qu'il effectue et le sens parfois différent d'un même mot :

<i>PERAK KANA E NOZ TENVAL AN DOUAR DICHAL BOUZAR HA DALL ?</i>	Pourquoi ma voix Dans la nuit morne Du monde rogue, Aveugle et froid ?
<i>Ma ne vern d'an douar va c'han dizudi, Ne vern d'am c'halon c'hoarzou kriz an douar. Ne vern e c'hoapou, ne vern e zidrouz, Rak kanet em eus evit frealzi Ar re a c'housañv gant kozni ar bed, Ha 'vit dasorc'hi o C'hoant a Gened.</i>	Si la terre est sourde à ma voix sans joie, Qu'importe à mon cœur son silence hostile, Qu'importent son rire et ses moqueries Car je n'ai chanté que pour émouvoir Ceux que désespère un monde vétuste Et ressusciter leur Vœu de Beauté.

Il traduit :

- le verbe « *Kana(ñ)/Chanter* » par « ma voix »
- « *Bouzar ha dall/Sourd et aveugle* » par « Aveugle et froid »
- « *va c'han dizudi/Mon chant sans intérêt* » par « Ma voix sans joie »

Mais :

- « *kanet* » par « chanté »

Ainsi on remarque :

³⁸⁰ « Plus tard, je me suis demandé à moi-même comment une personne qui était si polie, et plus encore, toujours aimable, joyeuse, chaleureuse, pouvait en même temps garder en elle une telle peine. Cette plaie, ouverte, est la fontaine inconnue dans le cœur de l'artiste. »

³⁸¹ LANGLEIZ (2019). p.65

³⁸² LANGLEIZ (1934). Annexe II.1

- Une composition allant plus loin que la simple traduction. Une réinterprétation de ce qu'il a voulu transmettre en quelque sorte.
- Le sens du mot « *Kan* » pouvant être aussi bien « Chant » que « Voix ». Le titre en français de l'œuvre étant « Des chants dans la nuit » selon ses propres archives³⁸³.



Titre manuscrit du dossier des épreuves de
Kanoù en noz

Par la suite, son poème « *Ar feunteun zon* », est publié à nouveau, mais cette fois-ci en écriture *peurunvan* dans un numéro spécial d'*Al Liamm* en 1953 regroupant cent poésies en langue bretonne³⁸⁴.

2.1.2.3 Bleuniou Nevez (1934)

Un dernier poème a été publié dans *Gwalarn* deux ans plus tard en 1934 : *Bleuniou Nevez*³⁸⁵. Une réédition utilisant le *peurunvan* se trouve dans le numéro hommage à Xavier de Langlais d'*Al Liamm* en 1975³⁸⁶. Ce poème présente une forme plus classique avec des rimes embrassées à chaque quatrain. Il se déploie sous forme de conversation entre un frère triste et une sœur qui tente de le lui redonner espoir au milieu d'un jardin de fleurs.

Ce poème s'inscrit dans un numéro de *Gwalarn* intitulé « *Barzaz Gwalarn* ». Il inclut les poèmes de collaborateurs de la revue tels que Jakez Riou, Youenn Drezen ou encore Frañsez Kervella. Cela prouve une certaine considération de la part de Roparz Hemon envers Xavier de Langlais.

2.1.2.4 Inizi ar Yaouankiz (1936)

*Inizi ar Yaouankiz*³⁸⁷ est un poème publié dans la revue « Synthèse » en juillet 1936³⁸⁸. C'est le premier poème qu'il « commet sur commande » comme il l'indique dans son journal³⁸⁹, commande faite par le directeur de la revue : Paul Gaultier. Pour ce faire, il est rémunéré 150 francs. Ce poème a la particularité d'avoir été pensé avec une gravure du même nom qui n'a

³⁸³ Fonds XL, BCLR, cote K.

³⁸⁴ LANGLEIZ (1953c).

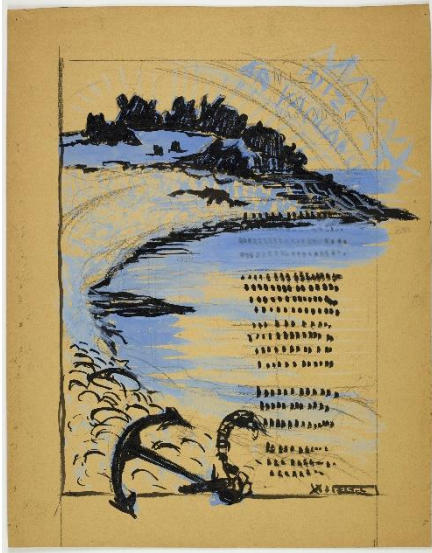
³⁸⁵ LANGLEIZ (1934a).

³⁸⁶ LANGLEIZ (1975a).

³⁸⁷ Les îles de la jeunesse

³⁸⁸ LANGLEIZ (1936a).

³⁸⁹ Journal XL 13/06/1936



Epreuve de gravure conservée au Musée de Bretagne (995.0067.226) présentant la place réservée au texte

finalement pas été publiée. Cette gravure est aujourd’hui conservée au Musée de Bretagne à Rennes³⁹⁰. Elle est d’ailleurs présente dans le livre *Xavier de Langlais et la Bretagne*³⁹¹. La collection du Musée de Bretagne comporte neuf épreuves de cette gravure dont trois avec un emplacement clairement laissé pour un texte³⁹². Il s’agit donc bien là de la gravure qui était censée accompagner le poème *Inizi ar Yaouankiz* mais qui n’a finalement pas été imprimé. Le paysage qui y figure est inspiré de l’île d’Ouessant³⁹³. On peut donc désormais dater cette gravure de juin 1936.

Le poème est, comme l’écrit l’auteur « une sorte d’invitation au voyage »³⁹⁴. Il est en effet rédigé à la première personne du pluriel et illustre un couple partant en bateau vers les îles de la « vraie jeunesse ». Le texte est rédigé en écriture K.L.T. et est divisé en quatre strophes : deux quatrains et deux tercets composés de décasyllabes. Les archives de Xavier de Langlais comportent plusieurs épreuves de ce poème³⁹⁵. La dernière version a été corrigée et annotée par Youenn Drezen. Être relu par des bretonnants aguerris tels que Youenn Drezen fait partie du processus de correction de Xavier de Langlais. Il l’a déjà fait par le passé pour la pièce de théâtre *An div zremm* par exemple. Il est intéressant de constater qu’il va prendre en considération presque toutes les corrections proposées par Youenn Drezen comme par exemple : « Fromet oun va breur... » au lieu de « Lorc’h am eus va breur... » ce qui retire d’ailleurs une couleur vannetaise à son texte, le mot *Lorc’h*, étant utilisé localement pour traduire l’effroi ou l’épouvante.

Une traduction française de l’auteur a également été publiée dans ce même numéro de *Synthèse*³⁹⁶.

2.1.2.5 Bemdeiz an Heol... (1948)

Cette dernière poésie se distingue de par sa nature. En effet, elle est présentée dans la revue *Al Liamm* en tant que chanson³⁹⁷. Cette chanson fut donc composée pour le premier *Kamp Etrekeltiek Ar Vrezhonegerien*, le Camp des bretonnants créé par Vefa de Bellaing, Xavier de

³⁹⁰ Musée de Bretagne, n° inventaire 995.67.480

³⁹¹ DELOUCHE(1999). p.132

³⁹² Musée de Bretagne, n° inventaire 2008.32.13.3 / 2008.32.13.2 / 995.67.226

³⁹³ Journal XL 13/06/1936

³⁹⁴ Idem.

³⁹⁵ Fonds XL, BCLR. cote : I

³⁹⁶ LANGLEIZ (1936a), p.88. Annexe II.2

³⁹⁷ LANGLEIZ (1948)

Langlais et Ronan Huon³⁹⁸. Il se déroula du 23 août au 5 septembre 1948. C'est Maodez Glanndour qui compose l'air de la chanson³⁹⁹. Anna Ar Beg précise la manière dont cette chanson a servi le camp⁴⁰⁰ : « *Kanet e vo gant an holl dud a-gevret, bemdez war-lerc'h ger-stur ar mintin.* »⁴⁰¹

Le texte en rimes embrassées, reprend la thématique de la foi des ancêtres qui se transmet à la jeunesse du peuple breton. Cette thématique n'est pas sans rappeler le cantique *Da Feiz hon Tadou Koz*, composé en 1906 par l'abbé Jean Guillou, vicaire à Goulien⁴⁰².

Ainsi l'œuvre poétique imprimée de Xavier de Langlais n'est pas anecdotique et va même servir un autre genre qu'il va s'approprier par la suite : le théâtre. De plus, quelques poèmes sont restés inédits et viennent s'ajouter à son corpus. Une note non datée⁴⁰³ nous montre sa façon de procéder et ce qu'il projetait de faire pour vraisemblablement *Kanou en noz* : « *Pep sizun e tremenin e Kohanno ret eo d'in ober eur varzoneg ha skeudenni anezi etre ar 1 miz ebrel beteg ar 1 miz du e vo evel se. 30 kan da vihana skeudennet ha mat da veza moulet ma fell d'in.* »⁴⁰⁴ Mais le seul recueil qu'il ait édité n'a pas laissé le monde bretonnant insensible et Roparz Hemon est le premier à le reconnaître : « *Un torkadig barzhonegoù hepken. A-walc'h e voe da c'hounit dezhañ brud evel unan eus hor gwellañ barzhed yaouank.* »⁴⁰⁵

³⁹⁸ Cf. partie 1

³⁹⁹ Une copie de la partition est disponible sur AR BEG (1988), p.56

⁴⁰⁰ AR BEG (1988), p.31

⁴⁰¹ « Elle sera chanté ensemble par tout le monde, tous les jours après la devise du matin. »

⁴⁰² Cf. site : <http://www.kan-iliz.com/da-feiz-hon-tadou-kozh/> (Consulté le 28/02/2021).

⁴⁰³ Fonds XL, BCLR. cote : S

⁴⁰⁴ « Chaque semaine que je passerai à Kohanno, il faut que je fasse une poésie et que je l'illustre. Ce sera comme ça entre le 1^{er} avril et le 1^{er} novembre. 30 chants illustrés au moins et prêts à être imprimés si je le souhaite. »

⁴⁰⁵ « Un petit recueil de poésies seulement. C'était suffisant pour gagner en notoriété comme l'un de nos meilleurs jeunes bardes. »

2.1.3 Les pièces de théâtre

Le théâtre en langue bretonne, remontant au XV^e siècle et sans doute même au-delà, a pour ainsi dire, toujours fait partie du paysage littéraire et artistique bretonnant. Théâtre faisant intervenir des thèmes allant du religieux par ses mystères au profane, il connut par moment de grands succès mais fut parfois interdit par les autorités religieuses. Il se développa dans toute la Bretagne bretonnante et resta bien vivant jusqu'à aujourd'hui. Plusieurs personnalités se sont penchées sur ce sujet telles que Théodore Hersart de la Villemarqué⁴⁰⁶, Pierre Le Goff⁴⁰⁷ ou encore Anatole Le Braz⁴⁰⁸. Des études plus récentes ont permis de compléter voire de contredire certaines affirmations de ces derniers. L'étude de Gwennole Le Menn⁴⁰⁹ permet de mieux comprendre toute l'étendue du sujet.

On ne peut dissocier l'œuvre théâtrale de Xavier de Langlais de sa poésie. En effet, sur les trois pièces éditées à ce jour, deux sont écrites prenant une forme poétique, s'inscrivant ainsi dans l'héritage des anciens mystères bretons, eux aussi rédigés sous formes de vers.⁴¹⁰ C'est d'ailleurs celles-ci qu'il a souhaité voir publier ensemble dans un numéro d'*Al liamm* selon Ronan Huon⁴¹¹ : « *A-hend-all me 'garfe embann un doare barzhoneg am eus skrivet pell zo, hag am eus echuet en deizioù-mañ diwar-benn ar Gelted Sul Fask ar Gelted e anv emichañs. Va c'hoant a vije moulañ anezhañ war un dro gant Koroll ar Vuhez hag ar Marv bet embannet gwechall gant Sav, e-korf ar gelaouenn hepken.* »

⁴⁰⁶ LA VILLEMARQUÉ (1865), pp. XIII-CXXXV.

⁴⁰⁷ LE GOFF (1911).

⁴⁰⁸ LE BRAZ (1905).

⁴⁰⁹ LE MENN (1983)

⁴¹⁰ Idem p.31

⁴¹¹ HUON (1975) p.245.

2.1.3.1 An diou zremm / En diù Zrem (1933)

La première pièce de Xavier de Langlais, *An div zremm*⁴¹², est imprimée simultanément par *Dihunamb* et *Gwalarn*⁴¹³. On se retrouve face à une même pièce de théâtre utilisant non seulement deux graphies différentes mais aussi des tournures de phrases différentes. Une troisième édition fut faite en 1944 en *peurunvan*⁴¹⁴. Elle est divisée en dix dialogues et fait intervenir quatre personnages. Elle est rédigée en prose. Cette pièce met en scène deux personnages principaux, Malo et Rozenn, tous deux fiancés mais présentant chacun des blessures de la vie : des brûlures ayant déformé le visage du premier, et la maladie de la tuberculose pour la seconde. L'amour plus fort que la mort sera le seul moyen pour que les deux protagonistes puissent envisager un avenir malgré les circonstances. La mère de Malo intervient aussi pour tenter de le raisonner et d'accepter l'amour que lui porte Rozenn malgré sa défiguration.

Cette pièce fut jouée « plusieurs fois » selon Pêr Denez⁴¹⁵ et notamment au *Bleun-Brug* de Pont-l'Abbé en 1933 où l'auteur tient le rôle de Malo⁴¹⁶, rôle qu'il prend en dernier recours, avec une troupe d'acteur de Pont-l'Abbé. Il souhaitait d'ailleurs que les acteurs soient tous issus des environs⁴¹⁷ : « *Ma vefe re ziaes kavout eun den yaouank evit c'hoari rol Malo, e c'hellfen e c'hoari, evel d'eo bet kuzuliet d'in, koulskoude gwelloc'h e vefe ma c'hellfe beza c'hoariet gant eun den eus ar vro.* »⁴¹⁸ Et cela afin qu'elle soit comprise le plus possible par l'assistance : « Ceci me tenait à cœur car il y a trop eu déjà de pièces "littéraires" incomprises et incompréhensibles par le peuple, parce qu'elles étaient jouées par des acteurs étrangers au pays. »⁴¹⁹ La pièce est bien accueillie aussi bien par le public que par la presse. L'*Ouest-Eclair* publie une critique le 7 septembre 1933 à la suite de la représentation de Pont-l'Abbé : « bien des larmes ont coulé sous les hautes mitres bigoudennes ou même les yeux masculins. »

C'est à la fin de l'année 1932 que Xavier de Langlais fait part à Loeiz Herrieu d'une pièce de



Couverture du numéro de *Gwalarn* comprenant la pièce *An diou zremm*

⁴¹² Les deux visages

⁴¹³ LANGLEIZ (1933a) et (1933b)

⁴¹⁴ LANGLEIZ (1944a).

⁴¹⁵ DENEZ (1999). p.46

⁴¹⁶ CAOUISSIN (1975), p.7 et Brochure du 33^e congrès du Bleun-Brug à Pont-l'Abbé, 03-06/09/1933, p.22. Consultable sur : <http://bibliotheque.idbe-bzh.org/document.php?id=bleun-brug-1933-pont-n-abad-2290&l=fr> (Consulté le 28/02/2021).

⁴¹⁷ Fonds Marc Le Berre, Bibliothèque bretonne de l'abbaye de Landevennec. Courrier du 12/07/1933).

⁴¹⁸ "S'il était trop compliqué de trouver un jeune homme pour jouer le rôle de Malo, je pourrais le jouer, comme il me l'a été conseillé, il serait mieux cependant qu'il soit joué par une personne du pays.

⁴¹⁹ Fonds Marc Le Berre, Archives *Bleun-Brug*, Bibliothèque bretonne de l'abbaye de Landevennec. Courrier du 27/07/1933

théâtre qu'il a rédigée en vannetais⁴²⁰ : « *Skriùet em es ur Peh Hoari é Brehoneg Guéned. Lakeit em es ennou ol me halon.* »⁴²¹ Loeiz Herrieu lui répond indiquant être intéressé par cette pièce : « *Plijadur e hrehè dein lén hou péh-hoari en dez konzet dein anehon me heneil En Diberder...* » Ainsi l'on apprend que Yves Le Diberder, fin connaisseur du dialecte de Vannes et collecteur, a pu voir ou lire la pièce. Fut-elle jouée avant d'être éditée ? C'est possible. Deux mois plus tard, Xavier de Langlais envoie la pièce à Loeiz Herrieu⁴²² :

« E kasan deoh, hiniù er Peh-hoari hou poe kleùet konz anehou get en Diberder :“En Diu Zrem”. Adskriùet é bet gegin eùé é brehoneg K.LT. E tle bout embannet get Gwalarn é Miz Imbrill hag eurus bras e vehen ma hellehé bout moulet eùé é Guenedeg ar dro er mare sé. (E Miz Imbrill memb ma hellehe bout) Met de getan... hag é plijo deoh ? Get kalz a blijadur é lennein er peh e skriùeèt dein diarben me labour, lakeit em es ennou un tammig a me halon. Reiheit é bet aveit er peh e sèl doh en doaré-skriù get Per Tanguy hag e zo bet fromet bras getou, ar er peh en des skriùet dein. »⁴²³

On apprend qu'elle a donc été corrigée une première fois par Pierre Tanguy, prêtre et collaborateur de *Dihunamb*. Il émet aussi le souhait de voir cette pièce publiée par *Dihunamb* au même moment que pour *Gwalarn*. Comme il l'écrit à Loeiz Herrieu⁴²⁴ : « *Un inour bras é aveidonn guélet me hanù emesk ré skriùagnerion Dihunamb. Me e zalho !...* »⁴²⁵ Cependant une autre correction apportée par Loeiz Herrieu nous renseigne sur la façon dont Xavier de Langlais a composé sa pièce. Il l'a envoyée à Loeiz Herrieu lui demandant des conseils sur différents points. Plusieurs feuillets nous montrent que Loeiz Herrieu a fait des commentaires sur dix-neuf points différents⁴²⁶. Les explications de Xavier de Langlais sur les points qui posaient questions à Loeiz Herrieu nous en apprennent davantage sur la manière dont il a rédigé cette pièce. Sur le côté « littéraire » de la langue utilisée il s'explique :

« Je dis souvent sinon toujours, car si justes soient-elles j'ai préféré parfois, dans quelques rares cas, conserver une tournure peut-être moins populaire mais répondant mieux à ma pensée. Ne croyez pas surtout que j'ai eu le moindre parti pris vis à vis de moi-même. Seulement... Seulement il y a parfois des conflits délicats entre la forme et la pensée. »

Cette déclaration nous montre à quel point il prenait soin de peser les mots qu'il employait afin

⁴²⁰ Fonds LH, CRBC Brest, 31C2257

⁴²¹ « J'ai écrit une pièce de théâtre en breton de Vannes. J'y ai mis tout mon cœur. »

⁴²² Fonds LH, CRBC Brest, 31C2257

⁴²³ « Je vous envoie aujourd'hui la pièce de théâtre dont vous aviez entendu parler par Le Diberder :“En Diu Zrem”. Elle a été réécrite aussi par moi en KLT. Elle devrait être publiée dans *Gwalarn* au mois d'avril et je serais très heureux si elle pouvait être imprimée aussi en vannetais autour de cette période. (Si cela pouvait être même au mois d'avril). Mais d'abord, est-ce qu'elle vous plaira ? C'est avec beaucoup de plaisir que je lis ce que vous avez écrit à propos de mon travail, j'y ai mis un peu de mon cœur. Elle a été corrigée, en ce qui concerne l'orthographe, par Pierre Tanguy qui a été rempli d'émotions en la lisant, selon ce qu'il m'a écrit. »

⁴²⁴ Fonds LH, CRBC Brest, 31C2257

⁴²⁵ « C'est un grand honneur pour moi de voir mon nom parmi ceux des écrivains de *Dihunamb*. Je continuerai !... »

⁴²⁶ Fonds LH, CRBC Brest, 9C54

qu'ils répondent le mieux possible à ce qu'il veut exprimer. Tâche d'autant plus difficile pour lui qu'il ne maîtrise pas totalement la langue : « Certainement dans "mon breton" il y a des traces de la langue qui n'a pas été celle du cœur mais, hélas, celle du berceau. J'aurai toujours cette infériorité sur les Bretonnants de naissance. C'est un fait. » Il a donc parfaitement conscience de ses faiblesses. On trouve chez lui un désir de réconcilier les différents registres de la langue bretonne afin de pouvoir toucher le plus largement les bretonnants bien que ce ne soit pas chose aisée :

« D'autre part, même lorsque je n'aurai fait qu'employer des locutions populaires que j'aurais notées, les vrais Bretonnants croiront toujours, pour peu que ces locutions soient peu connues, que c'est là du breton littéraire : ou Francisé ou... Trop breton pour être vrai ! »

Et il prend l'exemple d'une expression qu'il a collectée à Surzur⁴²⁷ :

« Ainsi l'expression "En àùél hoari get é baotr" vous a paru suspecte ! De même pour "Deusto d'en héaul bout klanù e galon" etc etc. Alors que j'ai recueilli ces phrases de la bouche de Bretonnants d'un certain âge et ne sachant ni lire ni écrire. Je ne cite ces q.q exemples que pour vous préciser mon cas, qui est celui de tous ceux qui ont appris le breton sur le tard (je pense qu'en Vannetais peu ont dû persévérer !) En m'attaquant à une pièce de théâtre je savais avec quelle inégalité d'armes j'entrerais dans l'arène. »

Ainsi on remarque qu'à la deuxième intervention du troisième dialogue, les deux expressions sont bien modifiées selon les recommandations de Loeiz Herrieu alors que dans la version de *Gwalarn* le « *gant/get* » de la première expression est bien gardé. On peut donc percevoir chez lui un désir d'enrichir sa langue par le collectage auprès d'anciens. Il s'ancre ainsi un peu plus dans son pays de Surzur tout en le mettant en avant dans ses écrits et ainsi donner leurs lettres de noblesse aux locutions de ses compatriotes. Par ailleurs, il ne va pas toujours suivre les recommandations de Loeiz Herrieu comme remplacer « *Émen* » par « *Péleh* » : « J'ai laissé *émen* bien qu'"*é pé leh*" se rapproche plus du K.L.T. Cette élision du [E] dans « *émen* » se fait à Surzur. Elle a l'avantage pour l'oreille de raccourcir les syllabes d'une phrase qui ne saurait être trop brève. »⁴²⁸ Ainsi il place ce qu'il a entendu à Surzur au-dessus des dires de Loeiz Herrieu en qui il reconnaît pourtant une référence bretonnante. Il n'est donc pas juste de dire que son œuvre est d'« essence littéraire et non populaire. »⁴²⁹ On le voit bien là, la base qu'il utilise est aussi bien le breton qu'il a appris à Paris que celui qu'il entend à Surzur. Concernant l'orthographe elle-même, il se place déjà dans une position de vouloir les rapprocher entre elles le plus possible :

⁴²⁷ Cf. partie 3.5

⁴²⁸ Fonds LH, CRBC Brest, 9C54

⁴²⁹ FAVEREAU (2003). p.432

« Nous sommes bien d'accord chaque fois que la chose est possible il faut rapprocher les 2 groupes KLT et Vannetais. C'est déjà un succès qu'il n'y en ai plus que 2 ! Je remarque chaque jour que l'on a aggravé les différences dialectales par une langue écrite trop phonétique. Le grand écueil aussi réside dans le fait que personne ne possède à fond les 2 dialectes. Je m'empresse de dire que le Vannetais a fait des concessions, mais il est pénible de voir que certains mots pourraient se rapprocher beaucoup du dialecte d'en face et ont été outrés soit par ignorance soit par parti pris. Ceci pour les 2 dialectes et bien avant nous. Je prends un exemple

Miroir. KLT : Mellezour, Vannes : "Miloer" ! Or à Surzur on dit... : Melehouér ou Melehour. (si vous ne tenez pas à "Miloer" dans ma pièce, je n'y tiens pas non plus).

Particule verbale.

KLT : a (sujet placé avant) Vannes : e. Surzur A. On dira me a huél et non mé e huél. Etc.

KLT : Danvad. V : Pen deved. Surzur : Davad (Un Avad, un mouton) etc etc.

A côté de cela il y a évidemment beaucoup d'ivraie !

Je prêche un convaincu d'ailleurs puisque en vingt ans vous avez fait avec Dihunamb le meilleur travail de rapprochement qui puisse être fait... »

Cette remarque nous montre bien à quel point Xavier de Langlais est attaché à ce rapprochement, d'autant plus qu'il s'aperçoit des limites d'une graphie vannetaise regroupant de multiples divergences de prononciations. Il pointe d'ailleurs un élément, celui de la phonétique en orthographe qui ne peut satisfaire personne puisque cette même orthographe englobe une multitude de prononciations différentes. Ainsi, on retrouve ici les prémices de son action qu'il entreprendra à partir de 1936 afin d'obtenir une seule orthographe pour la langue bretonne non dans un but de standardisation de la prononciation mais bien dans l'optique de pouvoir partager une littérature accessible à tous.

L'édition de 1944 en *peurunvan* reprend comme base la version publiée dans *Gwalarn* en y adaptant la nouvelle graphie adoptée en 1941, signe de son désir de faire prospérer cette nouvelle orthographe.

2.1.3.2 Koroll ar Marv hag ar Vuhez (1938)

C'est dans la revue SAV⁴³⁰ que Xavier de Langlais publie sa deuxième pièce de théâtre⁴³¹ : *Koroll ar marv hag ar vuhez*⁴³². Il utilise l'orthographe K.L.T. comme celle de *Gwalarn*. Un détail est cependant à noter, il écrit *Marv* avec un [v] et non un [o] comme il l'a fait dans *Kanou*

⁴³⁰ Strollad Ar Vrezonegerien

⁴³¹ LANGLEIZ (1938a).

⁴³² Danse de la mort et de la vie

en noz. Il ne dit nulle part pourquoi il a utilisé cette forme plutôt que l'autre. Peut-être était-ce une manière de rendre accessible à tous. Le [v] étant plus proche visuellement du [ù] vannetais que ne l'est le [o].

Si Xavier de Langlais publie sa nouvelle pièce de théâtre dans la revue *SAV* et non dans celle de *Gwalarn*, c'est vraisemblablement car il est tout simplement ignoré par Roparz Hemon, ce dont il fait part à Pierre Bourdellès, son professeur de breton en 1939 : « *Gwelet hoc'h eus marteze war Gwalarn penaos ne felle ket mui da R. Hémon skriva va hano !* »⁴³³. Une autre raison peut-être aussi son lien resté fort avec les Bretons de Paris et l'association *Ker Vreiz*, fondée par son ami Yann Fouéré, à laquelle la revue *SAV* est directement liée⁴³⁴.

Changement de ton et d'univers. Cette pièce est un dialogue entre deux personnages : la Vie et la Mort. On suit au début les répliques de la Vie qui ne sait pas qui est la Mort, puis elle prend finalement conscience de qui elle est et sombre dans le chagrin. Mais la Vie finit par comprendre que la Mort n'est pas une fin en soi à partir du moment où la Mort explique qu'il existe un autre monde, celui de la jeunesse éternelle. Ainsi la fin marque l'alliance entre la Vie et la Mort vers le *Baradoz*⁴³⁵.

Il est question ici d'un « poème scénique » selon les dires de l'auteur⁴³⁶, entièrement rédigée en vers. En effet, Xavier de Langlais indique à la fin de cette édition⁴³⁷ : « *Emañ an Aotrou Arnoux, ar sonaozour brudet, o sevel eur sonadur evit ar barzoneg-mañ.* »⁴³⁸ Il considère son texte d'abord comme un long poème. Les vers suivent une forme assez semblable à son recueil *Kanou en noz*. On retrouve aussi le rythme et la mélodie caractéristiques de la construction de ses vers. Le travail de versification est par endroit, remarquable :

Kredet em boa... met n'en deus nikun !

Me hunvree, daoulagad digloz.

Ar Roz a vleun em c'halon dilorc'h

Sec'hhor an deiz ne c'hell o gweñvi.

A-dreuz d'ar c'hleuz, an heol o tihun

A sun ar gliz e kalir ar roz,

Kloz tuchantik ha bremañ digor,

Glebor an noz a ruilh war ar pri.

On retrouve ici son travail sur les rimes internes. Certes, elles ne sont pas si cadrées que celles

⁴³³ « Vous avez peut-être vu dans *Gwalarn* que R. Hemon ne veut plus écrire mon nom !

⁴³⁴ FAVEREAU (2003), p.519

⁴³⁵ Paradis

⁴³⁶ Fonds Keravel/Le Mercier, CRBC Brest, cote : KLM12C106

⁴³⁷ LANGLEIZ (1938a), p.14

⁴³⁸ « Monsieur Arnoux, le célèbre compositeur, est en train de composer une pièce musicale pour cette poésie. »

des anciens mystères bretons⁴³⁹ mais cherchait-il à copier ? À l'image de *Kanou en noz*, on comprend qu'il souhaite rester libre sur sa façon de s'exprimer. Cette liberté, Erwan Vallerie en fait part dans sa préface à la réédition de cette pièce en 2006⁴⁴⁰ :

« Xavier de Langlais n'est pas dans l'air du temps, et c'est tant mieux : il n'y a que les écrivains hors du temps qui valent qu'on les lise. Car ils sont les seuls à nous apporter un enseignement. À lire les autres, nous n'enrageons que de bonnes paroles qui nous mènent là où nous avons envie d'aller, là où nous serions allés de nous-mêmes. À quoi bon lire un livre dont nous sortirions inchangés ? »

La réédition de 2006 comporte, outre le texte original, une traduction de Xavier de Langlais ainsi que la partition de Georges Arnoux. Ce compositeur de musique savante⁴⁴¹ a beaucoup utilisé de thèmes issus de la tradition populaire pour en faire des arrangements et orchestrations. À partir de 1939, il fait partie du mouvement des *Seiz Breur*⁴⁴². Les choix musicaux de Georges Arnoux n'ont cependant pas toujours plu à Xavier de Langlais bien qu'il le considère. Son journal fait mention d'une anecdote y faisant référence :

« Retour de Quimper. Je m'habitue difficilement au chant de "Mouez Va Yaouankiz" tiré de "Rozenn Kaudan" par Arnoux. Il a agrémenté ce thème populaire d'une admirable fraîcheur et d'une délicieuse nostalgie d'une "chute en 7^e" (qu'il dit) qui tranche singulièrement. Ce passage se défend en soi, mais se relie mal au reste. Nos musiciens ont une façon d'utiliser les thèmes populaires, que je comprends mal. Cela doit tenir à une absence totale d'imagination ! On doit pouvoir rester dans l'esprit en s'écartant de la lettre (mais il faut rester dans l'esprit) Or ils ne prennent que la lettre, et lorsqu'ils innovent, sur ce point de détail, ils le font avec la hardiesse d'une technique évoluée... mais évoluée hors du climat celtique. Dans tous les cas hors de la technique populaire dont ils n'avaient pas su s'échapper dans l'ensemble du morceau. »⁴⁴³

C'est en tout cas à Georges Arnoux qu'il confie le soin de composer la bande son de sa pièce de théâtre.

On trouve aussi plus de détails dans les archives, notamment sur les didascalies d'introductions où il précise la mise en scène et les costumes, mais qui n'ont pas été inclus dans l'édition de 1938.

C'est entre 1938 et 1941 que Georges Arnoux compose l'accompagnement sonore de la pièce *Koroll ar Marv hag ar Vuhez*. Elle a d'ailleurs été donnée selon Fañch Éliès sur Radio Rennes le 8 octobre 1941⁴⁴⁴.

Il y a eu peu de retour public sur sa pièce. De fait, elle ne fut pas jouée sur scène, la guerre

⁴³⁹ LE MENN (1983), p.31-32

⁴⁴⁰ LANGLEIZ (2006), p.10-11

⁴⁴¹ En distinction à la musique dite « populaire »

⁴⁴² LE COUEDIC (1993), p.64

⁴⁴³ Journal XL 11/06/1939

⁴⁴⁴ ABEZEN (1957), p.168

s’immisçant dans les projets de mises en scène pour le *Bleun-Brug* de 1939⁴⁴⁵. Roparz Hemon dit son avis en une ligne dans *Gwalarn* de mars-avril 1938⁴⁴⁶ : « *Paket braoik a-walc’h (d’ezañ eun tammig re marteze blaz ar madigou sukr liou-roz)* »⁴⁴⁷. La pièce n’est visiblement pas à son goût. Xavier de Langlais va d’ailleurs regretter dans son journal que Roparz Hemon ne fasse pas mention de lui dans une article un an après sur la versification⁴⁴⁸ :

« War niverenn diweza Gwalarn en deus skrivet R. Hémon eur pennadig diwar-benn ar werzoniez. Evel kustum, bremañ, ne zistag ket va hano. Abaoe taboutou ar “brezoneg peurunvan”, ar ger-stur e Breiz, eo va lezel a-gostez, chom hep komz diwar-benn va oberennou nemet evit o saotra pe ober goap anezo. Spontus eo pegen striz-spered eo tud zo ! »⁴⁴⁹

Il paye ainsi son implication et son désir de voir à tout prix l’unification de l’orthographe entre 1936 et 1938⁴⁵⁰.

Et pourtant, *Koroll ar Marv hag ar Vuhez* était une pièce qui lui tenait à cœur. Le témoignage de Ronan Huon nous le confirme ⁴⁵¹:

« Bez e oa skridoù all en devoa meneget en ul lizher e miz Meurzh 1972 : “A-hend-all me ‘garfe embann un doare barzhoneg am eus skrivet pell zo, hag am eus echuet en deizioù-mañ diwar-benn ar Gelted *Sul Fask ar Gelted* e anv emichañs. Va c’hoant a vije moulañ anezhañ war un dro gant *Koroll ar Vuhez hag ar Marv* [sic] bet embannet gwechall gant *Sav*, e-korf ar gelaouenn hepken. Tresadennoù a savfen evit an div oberenn-se ha pa ne vefe nemet evit reiñ dezho un tammig muioc’h a fetisted“. »⁴⁵²

Pêr Denez estime qu’il a demandé à publier ces deux pièces uniquement, car ce sont les deux seules qui sont construites sous formes de vers.⁴⁵³ Cette publication aura donc lieu dans le numéro hommage d’*Al Liamm*⁴⁵⁴ comme il l’avait souhaité.

⁴⁴⁵ CAOUISSIN (1975), p.6

⁴⁴⁶ *Gwalarn*, n°112-113, p.101 (03-04/1939)

⁴⁴⁷ Assez bien réussie (peut-être un peu trop à l’eau de rose, édulcorée).

⁴⁴⁸ *Gwalarn*, n°126, (05/1939)

⁴⁴⁹ « Roparz Hemon a écrit dans le dernier numéro de *Gwalarn*, un petit article sur la versification. Comme d’habitude, maintenant, il ne prononce plus mon nom. Depuis les débats du “breton complètement unifié”, le mot d’ordre en Bretagne est de me laisser de côté, de ne pas parler de mes œuvres sauf pour les salir ou pour s’en moquer. C’est effrayant de voir comme certaines personnes sont fermées d’esprit ! »

⁴⁵⁰ Cf. partie 4

⁴⁵¹ HUON (1975).

⁴⁵² « Il y avait d’autres écrits qu’ils m’avaient cité dans une lettre en mars 1972 : “Sinon, j’aimerais publier une sorte de poésie que j’ai écrite il y a longtemps et que j’ai finie ces jours-ci à propos de Celtes, je pense l’intituler *Le Dimanche de Pâques des Celtes*. Mon désir serait de la publier en même temps que *Koroll ar Vuhez hag ar Marv* qui a été publiée autrefois par *Sav*, dans une seule revue. Je ferais des dessins pour ces deux œuvres si ce n’est que pour leur donner un peu plus d’épaisseur. »

⁴⁵³ DENEZ (1999), p.47

⁴⁵⁴ LANGLEIZ (1975b).

2.1.3.3 Sul Fask ar Gelted (1975)

La troisième et dernière pièce éditée à ce jour est *Sul Fask ar Gelted*⁴⁵⁵. Elle a été éditée dans le numéro hommage d'*Al liamm* en 1975 avec *Koroll ar Marv hag ar Vuhez* selon le souhait de Xavier de Langlais.

C'est une pièce de théâtre en cinq parties faisant intervenir des groupes de personnes bretonnes et galloises. Selon Pêr Denez, Xavier de Langlais « semble avoir considéré ce texte comme sa grande œuvre poétique. » Or il apparaît que le style de versification, plutôt en prose, n'égalise pas la qualité de *Koroll ar Marv hag ar Vuhez*. Erwan Hupel, lui n'y voit « pas le meilleur texte proposé par Langleiz, la forme en est convenue et la harpe celtique semble y avoir remplacé la lyre à la hâte... »

Il s'agit ici ni plus ni moins que d'un cours d'Histoire teinté de légendes et mythes sur l'évolution du peuple breton de Grande-Bretagne. On y retrouve au début leur arrivée dans les îles britanniques. Puis, au milieu le banquet issu de l'histoire légendaire incluse dans l'*Historia Regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth, qui vit la trahison de Hengist ordonnant l'assassinat des chefs Bretons⁴⁵⁶. S'ensuit la fuite des Celtes vers le Pays de Galles et l'Armorique, leur déclin puis la prise de conscience qu'une résurrection est possible et l'espoir que la Celtie renaisse.

On retrouve dans cette dernière composition une forte inspiration chrétienne de par le vocabulaire utilisé et le schéma global de l'histoire. Mais on retrouve aussi et surtout l'origine de ses engagements et de la voie qu'il a empruntées tout au long de sa vie. Il s'est toujours considéré comme héritier de ce peuple breton. Ces personnages utilisent le terme de « *Gouenn* » voulant dire « Race » ou « Ethnie » à la fin de l'introduction. Et la langue bretonne qui donne tout le sens de son action. Elle est, pour lui, liée à ses origines, son identité, ses racines.

Les pièces de théâtre de Xavier de Langlais sont intimement liées à ses poésies. Un lyrisme certain s'y dégage, bien souvent soutenu par les thèmes antiques, philosophiques, spirituels et allant au-delà de la simple représentation de la réalité. Mais ces thèmes ne sont pas les seuls qu'il ait traités, en témoigne sa pièce inédite *An Tamall* développée plus loin. Ainsi, au regard de ses écrits, cette forme littéraire scénique est un moyen pour lui d'enseigner et transmettre sa vision du monde plus que de divertir.

⁴⁵⁵ Le Dimanche de Pâques des Celtes. LANGLEIZ (1975C).

⁴⁵⁶ MONMOUTH (1992), pp. 151-152 (Chapitre 104).

2.1.4 Les nouvelles

Le genre de la nouvelle fait partie de l'œuvre de Xavier de Langlais. Cet aspect est moins connu car ses publications sont peu nombreuses au regard d'autres genres qu'il a pu travailler comme la poésie. Mais il mérite cependant une attention particulière de par leurs qualités narratives mais aussi leurs thématiques choisies.

La littérature bretonne compte dans son répertoire bon nombre de nouvelles. Ces courts romans utilisant bien souvent des situations réalistes empreintes parfois d'irréalisme et présentant une construction travaillée, dramatique ou humoristique, sont aujourd'hui monnaie courante dans la littérature bretonne contemporaine, en atteste les productions de Daniel Doujet⁴⁵⁷, David Ar Gall⁴⁵⁸ ou encore Annie Coz⁴⁵⁹. À l'époque des revues littéraires bretonnes du XX^e siècle, il n'est pas rare non plus d'en lire. Le format court des revues s'y prêtant bien. Format que Xavier de Langlais a donc utilisé. Il s'est essayé à cet exercice à cinq reprises, dans *Dihunamb*, *Kened*⁴⁶⁰, *Ar Vretoned dre ar bed* et *Arvor*

2.1.4.1 Er Houfr ! (1932)

Sa première nouvelle, *Er Houfr !*⁴⁶¹, est publiée dans *Dihunamb* en août 1932. Elle sort un mois après son recueil de poèmes *Kanou en noz*.

Cette courte nouvelle raconte l'histoire d'un coffre ayant appartenu à une femme, rejetée par les autres car paraissant folle, habitant une maison au bord de mer et restée seule toute sa vie. Ce coffre est acheté par le narrateur à un vendeur après la mort de la vieille femme. Ce coffre



Gravure accompagnant le texte dans *Dihunamb*

de marin que personne ne voulait acheter renferme cependant des fleurs fanées et des lettres échangées par deux fiancés. Le narrateur apprend alors le secret de cette mystérieuse femme et les raisons de son comportement. Le thème de l'amour et de ses répercussions est ici traité.

Cette nouvelle a été écrite alors que Xavier de Langlais débutait dans l'utilisation du vannetais à l'écrit. Il envoie son écrit à Pierre Tanguy qui le corrige, modifiant de nombreux mots comme il l'indique dans sa lettre⁴⁶² :

⁴⁵⁷ DOUJET (2000).

⁴⁵⁸ AR GALL (2006).

⁴⁵⁹ COZ (2014).

⁴⁶⁰ *Kened* est une revue créée en 1946 par Pêr Denez et Arzel Even. Elle ne publie que deux numéros avant de fusionner avec *Al Liamm*.

⁴⁶¹ LANGLEIZ (1932)

⁴⁶² Annexe VI, lettre du 24/06/1932. Fonds XL, BCLR, cote L2.

« Ahendaral, kemmet em es mar a dra : ur gir, pe gavé genein ne vezé ket anaùet erhoalh én ur bro, èl “sanket”, -“pieuet” e zo guèl eget “perhennet”. É léh “arzourion” Herrieu a lakehé “arhourion”, ur gir ha n’è ket anaùet get kalz a lénerion Dihunamb. Laket em es mé én é léh “michérierion”, ha neoah éh es kem étré “michérou” hag “arzour”. Kemmet em es mar a lavaren, aveit rein dehé un droien brehonekoh pé skléroh, rak lénerion Dihunamb (én ou mesk béléan) e zo kalz anehé tud lizidant ha ne vennant ket lakat poén. É léh “me chonj én hani goh”, lakeit em es “Mé, chonjal e hren”. Ret é obér er muian guellan obér get en displégadur personél hag er verb-skoazel “obér”, hag e zo brehoneg rik. »⁴⁶³

Par ailleurs, c’est dans ce même courrier que Pierre Tanguy lui propose d’être son correcteur :
« *Fians em es é kandalheet de skriùein é brehoneg Guéned. Ha mar hou po dobér ag unan bennak de huennat hou labourieu, ur blijadur e vo aveidonn en obér.* »⁴⁶⁴

Ainsi il complimente le jeune auteur : « *É guirioné, el laret e hran deoh didro, plijadur em es bet é lénein hou labour. Karout e hrehen mé eùé gellout obér kementral. Get labourieu èlsé é ihuélei a nebedigeu talvoudigeh lénegél Dihunamb.* »⁴⁶⁵ Ce que fait également Loeiz Herrieu⁴⁶⁶ : « *Trugéré aveit er sorbién huek e hues kaset dein. Plijadur em es bet é huélet é ma deit hou treu biskoah braùoh genoh. Biù é hou prehoneg, huek ha groeit e hues azé ur bajennad e hra inour deoh.* »⁴⁶⁷

2.1.4.2 Er uir iouankiz (1938)

*Er uir iouankiz*⁴⁶⁸ est la deuxième nouvelle parue dans *Dihunamb*.⁴⁶⁹

Elle raconte l’histoire du lien intime entre une statue de la Vierge Marie et son modèle aussi dénommée Mari. L’auteur y fait intervenir l’art de la sculpture et donne une âme à l’œuvre sculptée, comme si elle était finalement une partie de celle du modèle, ou peut-être l’inverse. On retrouve le thème de la vie et de la mort, de l’art et du mystère religieux. Son histoire comporte des similitudes avec la nouvelle précédente, sur le personnage principal, une vieille femme, ainsi que sur la construction globale, plaçant une analepse au cours du récit afin de nous

⁴⁶³ « À part ça, j’ai changé plusieurs choses : un mot, quand je trouvais qu’il n’était pas suffisamment connu dans notre pays comme “Sanket”, - “pieuet” est mieux que “perhennet”. Au lieu de “arzourion” Herrieu mettrait “arhourion”, un mot qui n’est pas très connu des lecteurs de *Dihunamb*. J’ai mis à la place “michérierion”, mais cependant il y a confusion entre “michérou” et “arzour”. J’ai changé plusieurs locutions pour leur donner une tournure plus bretonne ou plus claire, car les lecteurs de *Dihunamb* (des prêtres parmi eux) sont pour bon nombre d’entre eux paresseux et ne font que peu d’efforts. Au lieu de “me chonj én hani goh”, j’ai mis “Mé, chonjal e hren”. Il faut utiliser le plus possible la conjugaison personnelle du verbe auxiliaire “obér”, qui est du breton pur. »

⁴⁶⁴ « J’ai bon espoir que vous continuerez à écrire en breton de Vannes. Et si vous avez besoin de quelqu’un pour corriger vos travaux, ce sera un plaisir pour moi que de le faire. »

⁴⁶⁵ « En vérité, je vous le dis sans détour, j’ai eu du plaisir à lire votre travail. J’aurais aimé moi aussi en faire autant. C’est avec des travaux comme ça que la valeur littéraire de *Dihunamb* s’élèvera petit à petit. »

⁴⁶⁶ Annexe VI, lettre du 17/07/1932, Fonds XL, BCLR, cote L2.

⁴⁶⁷ « Merci pour le conte suave que vous m’avez envoyé. J’ai eu plaisir de voir que jamais vous n’aviez aussi bien produit. Votre breton est vivant, suave et vous avez fait ici une page qui vous fait honneur. »

⁴⁶⁸ La vraie jeunesse

⁴⁶⁹ LANGLEIZ (1938b).

aider à comprendre l'origine du personnage décrit au début.

Xavier de Langlais avait choisi d'autres noms pour cette nouvelle : *Mari Goh*, en encore, *Er Huerhiez Vari*,⁴⁷⁰ comme cela est le cas pour d'autres de ses écrits.

2.1.4.3 Er Foet de Duemmein (1941)

*Er Foet de Duemmein*⁴⁷¹ est une petite histoire publiée dans la revue *Arvor* le 12 janvier 1941.⁴⁷² Elle se présente sous la forme d'une farce. Deux cousins se retrouvant, l'un un peu éméché, Per Maluron et l'autre, Job, voulant lui faire croire qu'il a en sa possession un fouet permettant de faire chauffer et bouillir la soupe. Per va donc s'empresse d'acheter à prix d'or ce fouet pouvant lui permettre de faire des économies de bois. Mais quand il présente à sa femme sa nouvelle acquisition, il va vite comprendre la supercherie, ce qu'il va faire comprendre à son cousin Job. Cette nouvelle écrite par Xavier de Langlais et utilisant la graphie vannetaise est publiée un an après son collectage auprès de Julien Lodéo. Sans doute que ses collectages de contes en 1939-1940⁴⁷³ l'ont inspiré pour composer son histoire. On retrouve d'ailleurs ce genre humoristique dans les contes qu'il a collectés.⁴⁷⁴

2.1.4.4 Jobig hag e gazh (1946)

La nouvelle *Jobig hag e gazh*⁴⁷⁵ a été publiée dans *Kened* en août 1946.⁴⁷⁶

L'histoire se passe à Kerlann en Surzur et raconte les déboires de Jobig, un enfant provocateur qui aime embêter les animaux autour de lui jusqu'au jour où son chat passe par la fenêtre pour lui échapper et devient borgne après qu'un bout de verre lui soit rentré dans l'œil. Le chat souhaitant se venger va voir le roi des chats dans la forêt. Celui-ci lui donne un sifflet de verre permettant de réduire Jobig à la taille d'un korrigan, ce que va s'empresse de faire le chat avant de jeter le sifflet dans une mare. C'est alors que Jobig va devoir demander à tous les animaux de bien vouloir boire l'eau de la mare pour pouvoir récupérer le sifflet qui pourrait lui permettre de retrouver sa taille normale. Ainsi il entame un repentir envers tous les animaux pour pouvoir avoir leur aide. Finalement c'est le chat qui finira par souffler dans le sifflet redonnant sa taille initiale à Jobig et le sifflet magique ensuite vient remplacer l'œil du chat qui peut voir à nouveau. Le lieu choisi par Xavier de Langlais n'est pas anodin. Il s'ancre un peu plus dans l'héritage des conteurs de Surzur qu'il a pu entendre ou collecter⁴⁷⁷. On y retrouve le thème du pardon et

⁴⁷⁰ Fonds XL, BCLR, cote S15

⁴⁷¹ Le fouet à chauffer

⁴⁷² LANGLEIZ (1941a).

⁴⁷³ Cf. partie 3.3

⁴⁷⁴ Cf. partie 3.3.2.1

⁴⁷⁵ Petit Job et son chat

⁴⁷⁶ LANGLEIZ (1946b).

⁴⁷⁷ Cf. partie 3

de la repentance liée à la miséricorde chrétienne amenant à un bonheur partagé par tous les protagonistes.

2.1.4.5 Butun er merhed (1946)

*Butun er merhed*⁴⁷⁸ est une petite histoire s'apparentant plus à un conte, publiée dans *Ar Vretoned dre ar bed* le 1^{er} mars 1946⁴⁷⁹. Ce petit conte humoristique est probablement inspiré de ses collectages faits dans les environs de Surzur quelques années auparavant⁴⁸⁰. Il est signé « Job Latira », nom qu'il note dans ses archives au pied des contes qu'il pense publier⁴⁸¹. Il utilise ici la graphie vannetaise. Cette utilisation peut paraître surprenante alors qu'il utilise la graphie *peurunvan* dans la revue *Kened* quelques mois auparavant. Mais elle se trouve dans la logique du conte *Er Foet de Duemmein* publié en 1941. Outre le fait que Xavier de Langlais se soit occupé un temps de la partie vannetaise de *Arvor*⁴⁸², il est fort probable que Xavier de Langlais ait choisi d'utiliser la graphie se rapprochant le plus de ce qu'il a pu entendre lors de ses collectages antérieurs. Ainsi cela lui permet de mettre en valeur la prononciation de son pays, d'en garder et d'en transmettre toute la saveur originelle.

Xavier de Langlais prévoyait d'ailleurs de publier des contes probablement directement issus du répertoire vannetais dans un possible « *Korn er brehoneg* » ou « Coin du breton » dans le journal *La Voix de l'Ouest*. Cependant, ils n'ont manifestement pas été publiés⁴⁸³.

⁴⁷⁸ Le tabac des filles

⁴⁷⁹ LANGLEIZ (1946d).

⁴⁸⁰ Cf. partie 3.3

⁴⁸¹ Cf. partie 2.2.2.4

⁴⁸² Cf. partie 1.2.3.2

⁴⁸³ Cf. partie 2.2.2

2.1.5 L'essai artistique

Ene al Linennou (1942)

Ene al Linennou est un ouvrage à part dans la littérature bretonne. Il est présenté dans la brochure publicitaire annonçant sa sortie⁴⁸⁴ comme un « Essai sur le symbolisme des lignes ». Est-ce un ouvrage de littérature ? Un manuel technique ? Une réflexion philosophique sur l'art ? C'est un peu tout ça à la fois. Dans la préface, Xavier de Langlais écrit en tout premier⁴⁸⁵ : « *D'ar re all da sevel ul levr Aozerezh arz.* »⁴⁸⁶ Ainsi il avertit dès le début que cela reste sa propre interprétation de la représentation des lignes dans l'art : « *Ne fell ket din diazezañ va c'hastell iskis war zouarou ar re all : klask a rin, kentoc'h, va danvez endro din va unan, hag ennon... mar gellan !* »⁴⁸⁷



Détail de la couverture d'Ene al Linennou

Son essai comporte deux parties majeures : son étude sur les lignes et leurs fonctions, ce qu'elles veulent dire, leurs traductions puis une postface sur le nombre d'or. Une traduction française résumée de l'auteur se trouve à la fin de l'ouvrage.

Il se trouve qu'*Ene al linennou* fait partie de ces tout premiers ouvrages utilisant la nouvelle orthographe *peurunvan* nouvellement instaurée, ce qui n'était pas censé être le cas.

En effet, Xavier de Langlais travaille sur cet ouvrage depuis 1936⁴⁸⁸. La première occurrence dans son journal date du 1^{er} octobre 1936 où il développe l'importance qu'a pour lui le nombre d'or et la recherche des lignes. À la fin de l'année 1936, il travaille sur les gravures. Il fait relire son texte à Youenn Drezen puis l'envoie à Loeiz Herrieu début 1937⁴⁸⁹ : « *Trugéré diaraok aveit "Ene al linennou". Lennet é bet dija get en Drezen en doè laret d'ein n'en doè fari erbet em skrid é kevér er ieh. Treu zou e hellehé bout laret en un doéré biùoh neoah, ar gredan...* »⁴⁹⁰ Ainsi, on voit qu'il n'hésite pas à se faire relire comme il a pu le faire auparavant et qu'il cherche à améliorer sa rédaction afin de rendre la langue utilisée toujours plus proche du breton

⁴⁸⁴ Archives LH, CRBC Brest, HER44i1144

⁴⁸⁵ LANGLEIZ (1942), p.9

⁴⁸⁶ « Que d'autres écrivent un "Traité de la composition" ! » (Traduction de l'auteur)

⁴⁸⁷ « Je ne veux pas baser mon étrange château sur les terres des autres : je chercherai, plutôt, ma matière autour de moi seul, et en moi... si je peux ! »

⁴⁸⁸ Journal XL

⁴⁸⁹ Courrier du 20/02/1937

⁴⁹⁰ « Merci d'avance pour "*Ene al linennou*". Il a déjà été lu par Youenn Drezen qui m'a dit qu'il n'y avait pas d'erreurs dans mon écrit pour ce qui est de la langue. Certaines choses pourraient cependant être dites d'une manière plus vivante, je crois... »

« vivant », sous-entendu par-là « populaire ». Loeiz Herrieu va d'ailleurs lui faire de nombreuses recommandations⁴⁹¹ dont Xavier de Langlais va finalement peu tenir compte. Il va aussi demander un peu plus tard l'avis de Pierre Bourdellès : « *Bennoz Doue d'eoc'h a greiz kalon evit hoc'h aliou fur a-zivout "Ene al linennou"...* »⁴⁹²

Dès 1937, Xavier de Langlais écrit dans son journal que son « "âmes des lignes" est là prête à être imprimée »⁴⁹³ Il confie le manuscrit à François Debauvais pour qu'il le transmette à l'Imprimerie Centrale de Rennes mais des retards commencent à se profiler : « C'est au Bleun Brug de Plougastell que j'ai remis mon manuscrit à Mr Debauvais. Il y a plus d'un an par conséquent. Vous le devinez si désireux que je sois de traiter avec l'Imprimerie Centrale, qui avait fort bien édité "*Kannou [sic] en Noz*", je ne puis attendre davantage. »⁴⁹⁴ Il va même jusqu'à menacer de changer d'imprimeur :

« C'est jusqu'ici le livre le mieux illustré et le plus abondamment illustré pour un texte breton. Il doit se vendre. Voulez-vous l'éditer en me retournant simplement un pourcentage de droit d'auteur par exemplaire vendu ? Si oui daignez me le dire de suite, si non veuillez avoir l'amabilité de ne me retourner mon manuscrit et illustrations d'ici la fin de la semaine. »

Il poursuit en précisant qu'il a une autre solution : « La Revue "*War du ar Pal*"⁴⁹⁵ m'a en effet proposé de publier mon manuscrit par fragments puis de l'éditer en livre. » L'imprimeur se montre alors désireux de poursuivre leur collaboration. Xavier de Langlais envoie une nouvelle version de son manuscrit début février 1939⁴⁹⁶:

« Je vous ferai parvenir dès demain texte, linos, et mise en page. De peur de confusion, daignez détruire le texte et la mise en page que vous possédez. Si le nombre des dessins est le même je n'en ai pas moins refait depuis l'époque où je confiai cette mise en page à Mr Debauvais les deux tiers des gravures, comme vous pourrez vous en rendre compte. C'est vous dire le prix que j'attache à la mise au point parfaite de ce livre. »

Son perfectionnisme est ici à souligner. Son ouvrage est le reflet de sa propre pensée. C'est une part de lui-même qu'il montre à la fois au monde bretonnant mais aussi au monde artistique. Mais l'arrivée imminente de la guerre va entraîner des retards d'impression. Il écrit le 13 avril 1939 dans son journal : « "*Ene al linennou*" n'eo ket dare da veza moulet c'hoaz, emichans. *Galvet eo bet an embanner (Basset) da veza soudard ha gantañ kalz eus e vicherourien.* »⁴⁹⁷ C'est finalement en 1942, après que l'orthographe *peurunvan* ait été adoptée et aux nouvelles

⁴⁹¹ Fonds LH HER9C55

⁴⁹² Fonds XL, BCLR, C1, Courrier du 14/03/1939.

⁴⁹³ Journal XL 22/01/1937

⁴⁹⁴ Fonds XL, BCLR, C1, Courrier du 02/09/1938

⁴⁹⁵ Revue créée par les frères Delaporte dont Raymond que connaît bien Xavier de Langlais (Cf. partie 4)

⁴⁹⁶ Fonds XL, BCLR, C1, Courrier du 07/02/1939

⁴⁹⁷ « "*Ene al linennou*" n'est sans doute pas encore prêt d'être imprimé. L'éditeur (Basset) a été appelé à être soldat et bon nombre de ses ouvriers avec lui. »

éditions de *Skridoù Breizh* créées en 1941 que l'ouvrage va pouvoir être imprimé non plus à l'Imprimerie Centrale de Rennes mais à l'Imprimerie Commerciale de la Dépêche de Brest. Xavier de Langlais n'est alors plus seul à pousser pour que son ouvrage soit imprimé rapidement : « Monsieur Fouéré ayant cautionné en partie cette édition s'intéresse en effet très spécialement à l'impression de cet ouvrage. Il regrette comme moi les retards successifs apportés à son tirage, et vous fait part de nouveau de son très vif désir d'une impression parfaite. »⁴⁹⁸ C'est finalement par une lettre du 19 août 1942 de l'éditeur que Xavier de Langlais apprend l'impression de son ouvrage. Il va par la suite envoyer un communiqué de presse sur les conseils de l'éditeur à *Arvor*⁴⁹⁹, *La Bretagne* et *L'Heure Bretonne*⁵⁰⁰.

À la suite de la parution de l'ouvrage, un écho notable se fait dans la presse. Celle bretonne comme dans *Arvor*⁵⁰¹, article dans lequel est mis en avant le fait que sa nouvelle œuvre soit autre chose qu'une œuvre de fiction :

« Betek-hen, koulskoude, eo chomet dreist-holl hol lennegezh war dachenn ar faltazi. Un dachenn ledan hounnezh, a dra sur. Hogen, er-maez eus ar faltazi ez eus tachennoù all, – tachennoù ledan int ivez, – n'int bet nemeur darempredet gant hor skrivagnerion. Er c'heñver-se, ober ar barzh hag al livour Langleiz a zo ur skouer. »⁵⁰²

Un article élogieux plus large mais citant *Ene al linennou* paraît dans *La Bretagne*⁵⁰³, un autre dans *L'Heure Bretonne*⁵⁰⁴ ou le journaliste Youenn Drezen⁵⁰⁵ ne tarie pas d'éloges :

« Et voici que la firme « Skridoù Breizh » nous présente aujourd'hui de Langleiz, *Ene al Linennou* (l'Âme des Lignes). C'est un livre de théorie, me dira-t-on à l'usage des dessinateurs. Oui ! Mais c'est un livre de théorie composé par un poète, illustré par un artiste et présenté luxueusement par l'éditeur. Une aubaine pour le bibliophile, un trésor pour l'artiste bretonnant, un enrichissement original de la librairie bretonne !... »

Du côté des revues bretonnantes, *Dihunamb*⁵⁰⁶, via son directeur Loeiz Herrieu, n'a pas manqué de souligner la sortie de ce livre peu courant : « *Setu er uéh ketan é komzér diar en Arz é brehoneg pen-der-ben : get koantziz é toug hor ieh hé guiskemant intron vras. Hor gourhemenneu d'er guiskour.* »

C'est un réel plébiscite pour une œuvre singulière que vient confirmer l'article paru dans *Le*

⁴⁹⁸ Fonds XL, BCLR, C1, Courrier du 10/06/1942

⁴⁹⁹ Paru le 06/09/1942

⁵⁰⁰ Paru le 05/09/1942

⁵⁰¹ *Arvor*, n°91, 04/10/1942

⁵⁰² « Jusqu'à maintenant, cependant, notre littérature est restée sur le terrain de la fiction. C'est sûrement un terrain très large. Mais, en dehors de la fiction, il y a d'autres terrains, – ce sont également de larges terrains, – qui ne sont pas entrés en relation avec nos écrivains. En cela, l'œuvre du barde et peintre Langleiz est un exemple. »

⁵⁰³ *La Bretagne*, 20/09/1942

⁵⁰⁴ *L'Heure Bretonne*, n°116, 03/10/1942

⁵⁰⁵ Signé de son pseudonyme Corentin Cariou.

⁵⁰⁶ *Dihunamb*, n°376, 10/1942, p.142.

*Goéland*⁵⁰⁷, revue dirigée par Théophile Briant : « Les intéressantes recherches que vient de faire Xavier de Langlais illustrateur de vos *Amazones de la Chouannerie*, sur l’Ame des Lignes n’apportent-elles pas elles aussi leur contribution à l’éternelle recherche d’un point d’équilibre du Monde ? » Robert Le Masson va par ailleurs profiter de la sortie d’*Ene al Linennou* pour parler principalement de *Kanou en Noz* dans sa critique parue dans la Dépêche de Brest.⁵⁰⁸ *Ene al Linennou* reste un ouvrage unique dans la littérature bretonne, œuvre mêlant art, philosophie et recherches techniques, et le tout dans la langue chère au cœur de l’auteur.

⁵⁰⁷ *Le Goéland*, n°58, 7^e année, 09/1942

⁵⁰⁸ *La Dépêche de Brest et de l’Ouest*, n°21 311, 11/11/1942.

2.1.6 Les chroniques

Xavier de Langlais va, pendant la seconde guerre mondiale, s'essayer à un nouvel exercice littéraire, la chronique humoristique, engagée, culturelle. C'est ainsi qu'il va prendre part à la rubrique en langue bretonne dans le quotidien *La Bretagne* : « *Ar Seiz(h) Avel* ».

Ar Seiz(h) Avel



Titre illustré de la chronique par Xavier de Langlais (à partir du 25 juin 1943)

La particularité de cette chronique est qu'elle est signée d'un pseudonyme *Lan hag Hervé*, sous lequel se cache de nombreux collaborateurs. Au début, c'est Fañch Éliès qui prend les commandes de cette chronique en compagnie de Youenn Drezen⁵⁰⁹. Ils vont d'ailleurs être les principaux rédacteurs des différentes chroniques jusqu'à la fin de 1941.

Puis à la fin de 1941, début 1942, Xavier de Langlais devient « *rener* » ou « directeur » du « *Kornad ar brezhoneg* » ou « coin du breton » selon ses propres mots⁵¹⁰. Ce nouveau métier va le confronter à l'urgence de rédaction et d'édition de chroniques journalières :

« Na lontek ur gazetenn bemdeziek avat ! Na diaes he boueta ! Diaes ha skuizhus. A-feur hag a gentizh ma tremene an devezhioù, ar sizhunvezhioù, ar mizvezhioù, ar bloavezhioù zoken, e teue “paperennoù” hon daou gomper da vezañ roueshoc’h-rouesañ. Ha ret embann memestra ur pennad e brezhoneg bemdeiz... Adal neuze, e tremenis ar pep sklaerañ eus va amzer o pediñ hemañ, oc’h aspediñ hennezh, da sevel un danevell bennak evit “kornad ar brezhoneg”. Ha pa vefe ur wechig an amzer. »⁵¹¹

Ainsi, cette nouvelle fonction venant s'ajouter aux illustrations qu'il devait faire par ailleurs ainsi que son activité artistique et littéraire, lui permet de s'exprimer en langue bretonne et de s'essayer à un nouveau style littéraire, plus léger cette fois, et, de fait, moins élaboré. Yann Fouéré dit quelques mots à propos de cette période avec Xavier de Langlais : « ... je pus l'aider à sortir d'une situation matérielle difficile en lui confiant les illustrations de nos chroniques et de nos feuilletons et la rédaction de notre petite chronique quotidienne en breton. »⁵¹² Sa situation financière était en effet délicate. Avec trois enfants, un métier d'artiste et d'écrivain, breton qui plus est, n'étant pas le plus rémunérateur, il lui fallait trouver de quoi pouvoir

⁵⁰⁹ DENEZ (1988), p.494

⁵¹⁰ LANGLEIZ (1973), p.439

⁵¹¹ « Mais un journal quotidien est si vorace ! Qu'il est difficile de le nourrir ! Difficile et fatiguant. Au fur et à mesure que passaient les jours, les semaines, les mois, et mêmes les années, les “papiers” de nos deux compères devenaient de plus en plus rares. Mais il faut quand même publier un article en breton chaque jour... À partir de là, je passai le plus clair de mon temps à demander à l'un, à supplier l'autre, de faire un article quelconque pour “le coin du breton”. Ne serait-ce que de temps en temps. »

⁵¹² FOUERE (1987), p.230

subvenir aux besoins de sa famille⁵¹³. Yann Fouéré poursuit : « Il écrivit lui-même nombre des Seizh Avel, le reste étant l'œuvre d'un réseau de collaborateurs bretonnants qu'il avait rassemblés. »

Il va rester à la tête de cette chronique jusqu'au dernier numéro paru le 6 juin 1944. Il revendique la paternité de cent trente-sept chroniques, bien qu'il affirme en avoir écrit plus début 1944⁵¹⁴ comme les auteurs devenaient de plus en plus rares. Il les classe, sans préciser les titres, dans deux catégories : Littérature et Actualités⁵¹⁵. Il y détaille les différentes thématiques : conte, blagues, souvenirs, critiques à propos des nouveaux livres, combat pour le pays (pour ou contre), les difficultés endurées à cause de la guerre, vie à l'intérieur de l'*Emsav*. Il a préparé l'édition d'un ouvrage présentant ces chroniques. Mais il n'aura pas le temps de faire aboutir ce projet. Cependant, une édition voit le jour en 2013 reprenant le titre qu'il a choisi : *Skignet d'ar Seizh Avel*⁵¹⁶. Cent trente-six chroniques sont publiées. Ses archives comprennent deux chroniques supplémentaires mais barrées par Xavier de Langlais, ce qui monte le nombre de chroniques présentes dans ses archives à cent trente-huit. Les deux chroniques barrées sont : « *An daou zen sot hay [sic] ar c'herdin* » (24/02/1944) et « *Julig hag ar garantez* » (29/02/1944). La première est une histoire sous forme de farce décrivant deux fous essayant de s'échapper d'un asile. La deuxième est aussi une histoire drôle mettant en scène le personnage de Julig qui rêve d'une fille mais qui s'aperçoit à son réveil qu'il embrasse un agneau.

Les chroniques publiées dans la Bretagne sont d'abord toutes écrites soit en K.L.T. soit en Vannetais. Xavier de Langlais, lui, va écrire en K.L.T. uniquement, jusqu'à la chronique du 13-14 septembre 1942. À partir de cette date et de sa chronique « *Ur gavadenn a reas trouz* », toutes les chroniques écrites en K.L.T. sont dorénavant rédigées en *peurunvan*, nouveau système orthographique adopté dans la deuxième moitié de l'année 1941⁵¹⁷. Seules quelques chroniques utilisant la graphie vannetaise vont continuer à paraître jusqu'à celle du 18-19 octobre 1942 « *Girieu ha Troienneu* ». Par la suite, toutes les chroniques garderont le même système graphique : le *peurunvan*. Xavier de Langlais va d'ailleurs modifier l'illustration de la chronique jusqu'ici écrite « *Ar Seizh Avel* » à partir du 25 juin 1943 pour désormais l'écrire : « *Ar Seizh Avel* ».

Les chroniques de Xavier de Langlais brassent des thématiques différentes. Cependant, on remarque qu'il a des préférences. Nombreuses sont les chroniques traitant de la culture. Des

⁵¹³ Cf. partie 1.2.3.2

⁵¹⁴ LANGLEIZ (1973), p.441

⁵¹⁵ Idem.

⁵¹⁶ « Éparpillé aux quatre vents »

⁵¹⁷ Cf. partie 4

critiques ou publicités pour des ouvrages en breton : « *Lommig* » (26/05/1942), « *Pedomp* » (11-12/10/1942), « *De hortoz kreisnoz* » (10/12/1942). Des histoires drôles, anecdotes sous leurs formes les plus diverses : « *Perig o pompa dour !* » (31/08/1941), « *An durzhunell a ouie komz* » (11/03/1943). Des chroniques nombreuses parlent de jeux : « *Ar c'hoari Gwezboell* » (05/01/1943), « *Ar c'hoari tinet en Aljeri* » (19/11/1942). Mais aussi de personnalités : « *Katell a Francheville (1620-1689) hag ar brezhoneg* » (13/08/1943), une personnalité issue de sa propre famille. Les chroniques sont riches de sujet divers et variés et la parole y est libre comme le précise Erwan Hupelel : « Il a osé écrire en breton alors qu'il n'avait pas reçu la langue dans sa plus tendre enfance, il a osé parler de tout et de toutes les façons qui étaient les siennes avec la langue qu'il avait choisie.⁵¹⁸ » Mais Xavier de Langlais a bien conscience que cette production, en termes de qualité, reste en-deçà de ce qu'il propose d'habitude :

« An danevelloùigoù a vo kavet ennañ [...] ne greskint ket kalz va brud evel “skrivagner ha barzh”, marteze. Savet int bet diwar-benn sigurioù moan a-walc'h a-wechoù, war an tomm, hag a-herr. Hogen bev-buezek int, en eskemm, ha skrivet en un doare skañv. »⁵¹⁹

Puis il précise :

« Ha mar ne glotont ket mui gant temz-spered hor c'houlz-amzer, ken disheñvel diouzh koulz-amzer ar brezel, ne vo nemet un abeg ouzhpenn, evit ar re n'o deus ket anavezet an darvoudoù a zanevellan, pe a venegan en ur dremen, da gemer plijadur gant ur seurt lennadenn. »⁵²⁰

Bien souvent, ses chroniques font références à une actualité du moment. Il n'hésite d'ailleurs pas à critiquer le centralisme de l'époque dans « *Pariz-Atao* » (24/06/1942) ou bien encore des décisions prises par le gouvernement dans « *Pask kenta Tud 'zo !...* » (13/06/1942) à propos des tickets de rationnement pour la première communion d'un enfant. Il va d'ailleurs même critiquer son propre journal *La Bretagne* dans « *Kanaouennoù hudur* » (30/12/1942), lorsqu'il se montre d'accord avec un article de *Arvor*, revue hebdomadaire de Roparz Hemon, dénonçant un journaliste se moquant des étudiantes de Rennes, choquées par des chansons paillardes. La défense de la langue bretonne et son enseignement sont des sujets bien présents également : « *Un enklask meur d'ober : ar galleg en hor pardonioù* » (03/09/1943), « *Deiz ha bloaz peurunvanidigezh an doare-skrivan* » (08/07/1943). Ces collectages d'avant-guerre vont lui servir aussi dans la création de « *Brezhoneg ar sul* » le 18 juillet 1943, les chroniques spéciales

⁵¹⁸ HUPELEL (2013), p.203

⁵¹⁹ « Ces petits récits que l'on y trouvera [...] ne feront pas beaucoup grandir ma notoriété comme “écrivain et poète” peut-être. Ils ont été écrits sous des prétextes assez maigres parfois, à chaud, et à la va-vite. Mais au contraire, ils sont vivants, et écrits de manière légère. »

⁵²⁰ « Et bien qu'ils ne coïncident plus avec l'état d'esprit de notre époque, si différente de l'époque de la guerre, ce ne sera qu'une raison de plus, pour ceux qui n'ont pas connu les événements que je raconte, ou que je cite en passant, de prendre plaisir en les lisant. »

du dimanche, les seules signées, sur le breton populaire. Il va y publier quelques-unes de ses trouvailles de Surzur⁵²¹ : « *Brezhoneg ar sul* » (25/07/1943).

La religion est également bien présente. Il y parle à plusieurs reprises des pardons, et notamment de Sainte Anne dans « *Santez Anna an holl Vretoned* » (01/09/1942) ou bien Saint François d'Assise dans « *Madelezh Sant Fransez* » (25/06/1943) dans lequel il préconise de prendre exemple sur lui, de faire attention à la nature et de ce fait, faire attention aux autres : « *Hogen muioc'h a garantez evit pep tra vev a zougfe hor c'halon, a gredomp, da vezañ tostoc'h ouzh hini hon nesañ. Ha gant an amzerioù a vevomp, ne vefe ket un dra fall !* »⁵²²

C'est d'ailleurs vers une recherche de la paix que sous-tend le fond de ses chroniques. Il prend exemple sur Gandhi dans « *Ar Sgentel [sic] a ro Gandhi... d'ar Vrezhonegerion* » (27/04/1943) lorsque celui-ci évoque le problème de la langue anglaise en Inde. Et Xavier de Langlais de conclure : « *Pobloù all a zo ivez o c'houzañv gant an hevelep poanioù. Ne vefe ket fall deomp, ur wech an amzer, sellout ouzh ar pezh a ra ar pobloù-se da glask en em zifenn.* »⁵²³ Quand il parle de la guerre c'est pour essayer de savoir quand est-ce qu'elle finira : « *Pegoulz ez echui [sic] ar brezel-man ?* » (26/05/1943).

Les chroniques présentes dans la rubrique *Ar Seiz(h) Avel* sont diverses, tout comme leurs auteurs. Cependant, certaines chroniques à caractère antisémite ont été attribuées ou tout du moins mises sous la responsabilité intellectuelle de Xavier de Langlais. Sur ce point, j'ai tenté de répondre à deux questions :

1. À quel point ces chroniques peuvent avoir été rédigées par Xavier de Langlais.
2. À quel point peut-on mettre Xavier de Langlais responsable de ces écrits.

J'ai pu dénombrer six chroniques, sur les 875 répertoriées à ce jour⁵²⁴, évoquant la question juive. Certaines sont de l'ordre de la farce, voire de la satire à l'instar de ce que l'on pourrait aujourd'hui voir dans un journal tel que *Charlie Hebdo*. D'autres font intervenir des éléments clairement antisémites. Il faut bien entendu remettre ces chroniques dans leur contexte. Sans cela, des raccourcis peuvent être opérés ce qui peut fausser notre jugement :

« Si le rôle de l'historien est bien de soumettre le passé aux questions du présent, il n'est pas de reconstruire le passé à partir des préoccupations et des logiques de ce même présent. Les études d'opinion imposent impérativement, sous peine d'aboutir

⁵²¹ Cf. partie 3.3.3 et 3.5.2

⁵²² « Mais nous pensons que plus d'amour pour toutes choses vivantes aiderait nos cœurs à se rapprocher de notre prochain. Et dans l'époque où nous vivons, ce ne serait pas une mauvaise chose ! »

⁵²³ « Il y a d'autres peuples qui souffrent des mêmes douleurs. Ce ne serait pas mauvais pour nous, des temps en temps, de voir ce que font ces peuples pour se défendre. »

⁵²⁴ Certains rares numéros ne semblent pas apparaître dans la collection des Champs Libres de Rennes d'autant que les dates et numérotations présentent régulièrement des erreurs.

à des explications aberrantes, de se replacer en amont du temps de l'événement, sans céder aux facilités des lectures inversées. »⁵²⁵

Cinq des chroniques paraissent entre le 18 juin et le 10 août 1942. Nous sommes dans la période où la propagande antisémite atteint son paroxysme⁵²⁶, après des années d'antisémitisme ordinaire, et prépare aux grandes rafles qui surviennent au même moment. Le 7 juin 1942, le port de l'étoile jaune pour les juifs devient obligatoire en France⁵²⁷. Ces chroniques parues dans *Ar Seiz(h) Avel* sont donc en adéquation avec la presse de l'époque. Les articles à caractères antisémites étaient nombreux et dans la grande majorité des médias autorisés, notamment bretons comme *L'Heure Bretonne* ou encore *L'Ouest-Eclair*. Ce n'est majoritairement qu'après cette période, que l'opinion va petit à petit changer.

Pour connaître, si du moins cela est possible, qui fut l'auteur de chaque chronique parue sous le pseudonyme de *Lan hag Hervé*, il faudrait faire un travail de grande ampleur afin d'étudier le breton de chaque collaborateur et analyser de façon pointue la manière d'écrire de chacun pour ensuite pouvoir rendre à César ce qui appartient à César⁵²⁸.

Concernant Xavier de Langlais, il n'a revendiqué aucune des chroniques parlant des juifs. À leur lecture, la langue et le ton employés ainsi que le sujet traité, à savoir de rire à propos d'une personne d'origine juive ou de la critiquer de façon plus ou moins virulente afin de la rabaisser ou de la dénigrer, ne trouve aucune correspondance dans l'ensemble des écrits privés ou publics ou paroles qui ont été lues ou entendues lors de la rédaction de cette thèse. De plus, élément important à noter, il fut l'un de ceux du mouvement breton qui ne furent pas inquiétés à la Libération⁵²⁹.

Penchons-nous maintenant sur l'écrit. Une des deux chroniques est écrite en Vannetais : « Jakob ha Jakob a zo ! » (01/07/1942). Or, aucune chronique de *La Bretagne* attribuée à Xavier de Langlais avant le passage au *peurunvan* ne se trouve être écrite en Vannetais. Il était plus à l'aise avec l'écriture K.L.T., celle qu'il a d'abord apprise⁵³⁰. Concernant la chronique clairement antisémite « *Ar steredenn velen* » (09-10/08/1942), on trouve des tournures de phrases pouvant difficilement être attribuées à un bretonnant ayant appris sur le tard : « *Abalamour da se eo bet eun dra vat ober d'ezo diskouez steredenn David...* ». De plus, des mots particulièrement léonais, que l'on n'entend pas en Vannetais, apparaissent : « *Sakramañchou* » au lieu de « *Sakramantou* » ou encore « *Berad* » étant « *Takenn/Tapenn* » en Vannetais. À noter également que les quatre autres chroniques incluant des juifs se

⁵²⁵ LABORIE (1993), p.656

⁵²⁶ RAJSFUS (2002), p.79-80

⁵²⁷ Source principale des informations relatives à la question juive : www.memorialdelashoah.org

⁵²⁸ Il s'agit là d'un travail trop important pour rentrer dans le cadre de cette étude.

⁵²⁹ VALÉRY (2013).

⁵³⁰ Cf. partie 1.1.3

ressemblent de par le ton, la langue et le sujet traité. Ces différents éléments nous éloignent à chaque fois de Xavier de Langlais,

Il apparaît donc plus qu'improbable que Xavier de Langlais ait pu être l'auteur d'une de ces chroniques.

Enfin, concernant la responsabilité de Xavier de Langlais quant à la publication. Nous manquons malheureusement d'archives claires pour connaître véritablement son rôle. Mais certains éléments nous amènent à une certaine compréhension du fonctionnement.

Yann Fouéré écrit que Xavier de Langlais s'était entouré de collaborateurs⁵³¹. Ce dernier, comme vu plus haut, écrit par ailleurs qu'il allait souvent solliciter les différents écrivains et chroniqueurs bretons afin d'obtenir des chroniques, poussé par l'obligation de publier chaque jour. Les chroniques en question s'étalant sur la période de l'été 1942, ont été publiées alors que Xavier de Langlais se trouvait, comme chaque été, à Cohanno en Surzur selon le témoignage et le souvenir de ses enfants. Il pouvait très bien confier la coordination de la publication à quelqu'un d'autre⁵³². C'était vraisemblablement plus un rôle de coordinateur, d'organisateur n'ayant pas de classement hiérarchique.

On peut peut-être aujourd'hui reprocher une chose à Xavier de Langlais, c'est de ne pas avoir été suffisamment attentif à ce qui a été publié à cette période précise, alors que les articles sont tous signés du même pseudonyme. Il le dit lui-même dans une de ses chroniques⁵³³ : « *En ur gelaouenn vras evel « La Bretagne », ur gelaouenn bemdeziek anezhi evel ma ouzoc'h, e c'hell ur wech an amzer bezañ moulet, dre fazi, ur pennadig na glot ket groñs gant spered ar renerion.* »⁵³⁴ Ces différentes activités au sein du journal et en-dehors ne permettaient sans doute pas toujours d'être attentif à cette chronique journalière. Sur le brouillon de son article paru dans *Al Liamm* en 1973, il écrit : « *Un den neuze am skoazellas Jezekel*⁵³⁵ *e anv.* » Cela montre qu'il n'était pas seul à s'occuper de la chronique. Il ne faut pas oublier non plus que ces collaborateurs étaient des écrivains reconnus pour la plupart : Youenn Drezen, Fañch Éliès, Arzel Even, Jakez Konan, Youenn Olier, Roperzh Steven, Erwan Tranvouez, Jean-Marie Perrot, Loeiz Herrieu, Robert Audic, Berthou-Kerverziou, Jezekel... Et quelle était la politique de publication ? On peut aisément penser qu'au vu du rythme de publication, les relectures pouvaient ne pas toujours être attentives, au risque en plus, si une chronique était refusée, de voir l'un ou l'autre des collaborateurs se retirer et ainsi compliquer le travail de publication.

⁵³¹ FOUERE (1987), p.230

⁵³² LANGLAIS (2018), p.379

⁵³³ « Kanaouennoù hudur », *La Bretagne*, 30/12/1942

⁵³⁴ « Dans un grande revue telle que « *La Bretagne* », une revue quotidienne comme vous le savez, un petit article ne correspondant aucunement à l'état d'esprit des directeurs, peut être parfois imprimé par erreur. »

⁵³⁵ Antoine Jézéquel, également collaborateur de l'*Heure Bretonne* et *Arvor*.

Il n'y a donc rien de tangible qui puisse placer Xavier de Langlais en tant qu'antisémite avant, pendant ou après la guerre. On peut aujourd'hui lui reprocher d'avoir laissé passer ces très peu nombreuses chroniques à une époque où le sujet faisait partie de la pensée dominante. Mais, c'est bien tout, et cela ne nous paraît pas être une raison suffisante pour en faire un complice de l'horreur de la Shoah comme le sous-entendent certains articles⁵³⁶. Les différents éléments cités plus haut ainsi que sa personnalité et les sujets qui lui tiennent à cœur, l'éloignent à chaque fois d'une quelconque haine envers d'autres personnes.

Ainsi la conclusion de Raphaël Valéry, après avoir fait ses recherches dans les archives des Renseignements Généraux, nous paraît clôturer définitivement la question : « Xavier de Langlais n'a rien écrit d'antisémite. Rien. Et il est tant que ce rien retombe dans le néant. »⁵³⁷

⁵³⁶ MORVAN, Françoise, « Histoire », <http://www.francoisemorvan.com/histoire> (consulté le 27/12/2020).

⁵³⁷ VALÉRY (2018), p.288

2.1.7 Les romans

Le roman est un genre que Xavier de Langlais s'est approprié après avoir écumé les autres genres littéraires. Une note manuscrite que l'on peut dater entre 1933 et 1938 détaille sa pensée sur l'œuvre littéraire qu'il souhaite faire :

« Romant = re hir eit er mare

Pehieu hoari = M'em es goeit unan dija

Guerhenneu = Memb tra

Danevelleu = Mem tra

Livieu skiantel = M'eus unan d'ober

Danevelleu aveit er Vugalé = Ya. »⁵³⁸

On s'aperçoit qu'il considère à cette époque que le roman est trop « long pour le moment ». C'est donc peut-être par manque de temps ou par manque de maîtrise de la langue qu'il ne souhaite pas écrire de roman. Mais il a déjà bien dans l'idée d'en écrire. Et son premier roman va marquer la littérature bretonne, tout comme *Enez ar Rod*, par son caractère original.

2.1.7.1 Enez ar Rod (1944-1949)

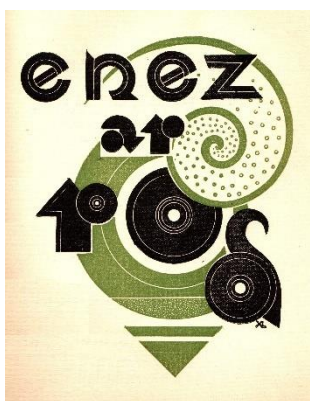


Illustration de la page de garde

Enez ar Rod est le premier roman de Xavier de Langlais. Il rédige une première version en breton entre 1940 et 1942, bien qu'il ait probablement commencé la rédaction avant⁵³⁹, destinée à une première publication en 1944 chez *Skrid ha Skeudenn*. Cette édition sera détruite par les bombardements avec l'imprimerie Basset de Rennes⁵⁴⁰. Seuls quelques rares exemplaires, ou plutôt épreuves, subsistent et indiquent d'ailleurs la date de 1943⁵⁴¹. Il en fait une traduction française sous le titre « L'île sous Cloche » portant la mention « Traduit du breton » qui, elle, verra le jour en 1946 aux éditions nantaises « Aux Portes du Large »⁵⁴². La même année, un extrait de l'ouvrage en breton,

⁵³⁸ « Roman = trop long pour le moment ; pièces de théâtre = j'en ai déjà fait une ; Poésies = même chose ; nouvelles = même chose ; Couleur scientifique = j'en a un à faire ; conte pour enfant = Oui. »

⁵³⁹ Le 19 septembre 1940, il écrit dans son journal : « *Tostik eo "Pa c'hellid an Netra" da veza echu... da lavarout eo skrivet penn da benn.* » (« Pa c'hellid an Netra » est pratiquement terminé... c'est-à-dire écrit complètement.). Ce titre est le premier titre provisoire qu'il utilise et qui deviendra par la suite « Liliana » (Journal XL 26/02/1941) puis finalement « Enez ar Rod ».

⁵⁴⁰ DENEZ (1999), p. 48

⁵⁴¹ Annexe II.3, Archives personnelles de Daniel Kernalegenn.

⁵⁴² LANGLEIZ (1946c).

le chapitre sept, est publié dans la revue *Kened*⁵⁴³.

C'est finalement via la maison d'édition nouvellement créée *Breuriezh Al Levrioù Brezhonek*⁵⁴⁴ qu'il va publier *Enez ar Rod* en 1949 avec en partie les restes de l'édition de 1944 ainsi qu'il l'est précisé dans l'avant-propos : « *An darn vuiañ eus ar follennoù, bet moulet a-gent, a c'hellas, memestra, bezañ saveteet, da c'hortoz ur pred-amzer dereatoc'h e pep keñver. Setu roll ar follennoù kozh a voe miret er mouladur-mañ : eus ar bajenn 17 betek ar bajenn 144* »⁵⁴⁵. Cette édition va connaître un autre malheur, la plupart des ouvrages sont détruits par un champignon⁵⁴⁶. Il n'y aura pas d'autres rééditions en breton de son vivant. Une réédition française va cependant voir le jour en 1965⁵⁴⁷. Une réédition en langue bretonne se fait finalement en 2000 dans le cadre du vingt-cinquième anniversaire de sa mort⁵⁴⁸.

Dans ce roman, on retrouve le thème de l'âme si cher à l'auteur. Il est question d'une fille qui échoue sur une île sans savoir comment ni pourquoi. Elle fait la rencontre alors de ses habitants, complètement difformes, qui eux, ont perdu leur âme au profit d'une science exacerbée régissant toute la vie de l'île. Xavier de Langlais en profite pour montrer à certains moments toute l'absurdité que peut amener la science stricte et pure sans réflexion à la vie. Ainsi, c'est Liliana qui est considérée comme folle. Mais à mesure que l'histoire avance, on s'aperçoit que l'âme, considérée comme maladie, ne disparaît pas totalement et peut reprendre le dessus. On retrouve ainsi une critique assumée des expériences scientifiques et de leur détachement des conditions proprement philosophiques et spirituelles. Quelques années plus tard, il fait part plus amplement des craintes que cela génère en lui :

« Tout dernièrement des savants italiens ont réussi à faire vivre un fœtus “en bouteille” durant un mois. Du coup la revue “Match” a publié une série d'articles sur cette question devant laquelle le grand public reste stupéfait. C'est le commencement de l'Île sous Cloche (*Enez ar Rod*) que j'ai écrit il y a de cela près de vingt-cinq ans. Personnellement je vois venir avec horreur cette ère d'un super-homme au cerveau hypertrophié que j'ai prédit dans l'Île sous Cloche. À la parution de l'Île sous Cloche, la plupart de ceux qui lisaient le livre (peu nombreux les lecteurs !) souriaient doucement. J'ai pris date en signalant, l'abîme dans lequel l'humanité risquait de sombrer. J'ai crié mon dégoût et ma peur du Robot de chair que les laboratoires nous façonnaient, dans l'ombre patiemment : Im-pi-toya-blement. Mais que peut aujourd'hui l'homme seul devant le travail en équipe (à la chaîne) qui prépare le changement de règne : l'homme crée aujourd'hui le rival monstrueux qui le supplantera demain ! »⁵⁴⁹

⁵⁴³ LANGLEIZ (1946a).

⁵⁴⁴ Cf. partie 1.2.4.3

⁵⁴⁵ “La plupart de ces feuillets, imprimées auparavant, ont pu être cependant sauvées, en attendant une période plus propice à tous points de vue. Voici la liste des feuillets qui ont été conservés pour cette impression : de la page 17 jusqu'à la page 144.”

⁵⁴⁶ DENEZ (1999). p.48

⁵⁴⁷ LANGLEIZ (1965).

⁵⁴⁸ LANGLEIZ (2000).

⁵⁴⁹ Journal XL 09/02/1961

Il se situe ainsi en défenseur de l'idée que l'homme doit limiter et faire attention aux progrès techniques qui pourrait le desservir voire pire, le dénaturer.

Mais d'autres inspirations peuvent être perçues. Ainsi certains y retrouvent aussi le thème de l'île engloutie, ou *Kêr Is*, avec ce dôme entouré d'eau protégeant la cité de l'extérieur.⁵⁵⁰

Son roman fut accueilli de très bonne manière par la presse francophone spécialisée. Ainsi Jean Rostand, fils du dramaturge Edmond Rostand et grande figure de la littérature française autorise Xavier de Langlais à utiliser ses propos concernant l'ouvrage en français :

« Dans ce récit passionnant, qui témoigne de rares qualités d'imagination, il y a un mélange savoureux et très personnel d'humour, de symbole et de fantastique. »

La réédition aux éditions Denoël de « l'Île sous Cloche » en français va permettre au roman d'avoir un plus grand retentissement que lors de la première édition et notamment dans la presse spécialisée telle que les revues *Ailleurs*, *Lunatique*⁵⁵¹ ou bien encore *Les Nouvelles Littéraires* qui publie « Il pleut, Bergère ! »⁵⁵², histoire venant compléter « l'Île sous Cloche ». L'aventure de Liliana ira même jusqu'en Suisse où Radio Lausanne en fera une adaptation radiophonique⁵⁵³.

De la part du monde bretonnant, ce sont surtout des courriers que Xavier de Langlais a reçu après la parution de son ouvrage. Plusieurs écrivains parmi les plus importants de Bretagne donnent leur avis directement à l'auteur en témoigne une compilation de leurs avis retranscrits par Xavier de Langlais⁵⁵⁴. On trouve ainsi l'abbé Loeiz Ar Floc'h qui fait un parallèle entre la situation de Liliana et la Bretagne :

« Un testeni hag un damalladenn eo al levr-mañ... Garmiñ a reomp war-du ar reizh. Garmiñ a ra al levr-mañ war-du ar sklerijenn wirion : setu e gaerder. Liliana eo ene Breizh a glasker lazhañ war zigarez e ve ur follez. Liliana eo spered an den a venner mougañ en anv ar mekanikerezh. Liliana eo hon ene penn da benn. »⁵⁵⁵

Yves Le Moal/Dir Na Dor lui écrit le 24 octobre 1949 :

« D'an tîl-lagad kentan war diavez al levr, e chomer souezet, o 'n em c'houlenn penôs c'h eus gallet ober ken kaer all, en amzer ma 'z eomp, hag e sav gant an den meuleudi hag anaoudegez vat evidoc'h pa 'c'h eus roet kement a lufr d'ar brezoneg. »⁵⁵⁶

⁵⁵⁰ PRIGENT (1987) p.275

⁵⁵¹ *Lunatique*, n°20, 02/1966

⁵⁵² *Les Nouvelles Littéraires*, n°2427, 01-07/1974, p.10-11

⁵⁵³ Radio Lausanne (Sottens) 31/03/1966. Archives Radio Télévision Suisse.

⁵⁵⁴ Fonds XL, BCLR, cote J6.

⁵⁵⁵ « Ce livre est un témoignage et une accusation... Nous crions vers le juste. Ce livre crie vers la vraie lumière : voici sa beauté. Liliana est l'âme de la Bretagne que l'on cherche à tuer sous prétexte de sa folie. Liliana est l'esprit de l'homme que l'on veut étouffer au nom de la machine. Liliana est complètement notre âme.

⁵⁵⁶ « Au premier coup d'œil sur l'aspect extérieur de l'ouvrage, on est surpris, en se demandant comment vous avez pu produire quelque chose d'aussi beau, par les temps qui courent, et on vous félicite et on vous est reconnaissant d'avoir donné tant d'éclat à la langue bretonne. »

Il fait ensuite le lien entre ce que Xavier de Langlais décrit et critique dans son ouvrage en parlant de ce que l'Homme est capable alors que l'on se rend compte des horreurs de la seconde guerre mondiale :

« En deiou-man zo digouezet d'in lenn ar Figaro eun dôlenn wir hag a gord mat gant ho hini : Cinq ans dans les camps de concentration soviétiques (Figaro 18 octobre) Comment on déshumanise les condamnés Torfed heb e bar hag a zo diskleriet dre ar munut e pep pajenn eus Enez ar rod. Ya, mall eo “da bep hini ober e zibab” ! »⁵⁵⁷

François Jaffrennou écrit qu'*Enez ar Rod* est un roman à la façon des anciens contes de l'Antiquité celtique tels que les Mabinogion. Pêr Denez n'hésite pas non plus à rapprocher le roman de Xavier de Langlais d'un conte : « Roman futuriste, *Enez ar Rod* est en fait un vaste tableau – 300 pages – qui relève plus du conte que du roman. »⁵⁵⁸ C'est effectivement un tableau descriptif la plupart du temps de ce qui se déroule sur l'île, comme si nous étions à la place de Liliana et que nous découvriions en même temps qu'elle cette île hostile. Il est pourtant difficile de le placer dans la catégorie des contes du fait de sa longueur d'une part, mais aussi de la présence de péripéties de l'héroïne qui va chercher un moyen de s'évader. Le côté très descriptif le place difficilement dans la catégorie des contes également qui généralement, enchaîne les événements et se contente de descriptions succinctes. Alors que là, l'auteur prend le temps de décrire chaque élément du décor nouveau qui se présente devant Liliana au fil des chapitres. C'est peut-être le genre de la science-fiction qui a pu amener à rapprocher *Enez ar Rod* du conte pour certains.

Concernant la presse bretonnante, peu abondante au sortir de la guerre, c'est la revue éphémère *Kened* qui va publier un extrait du roman dès 1946⁵⁵⁹, le chapitre sept correspondant à la découverte du jardin où l'on cultive l'or. Cet extrait est précédé d'un commentaire de Per Denez expliquant le bombardement subi par la première édition. *Al Liamm* va faire connaître la publication en 1949. Arzel Even en fait une critique en septembre-octobre 1949⁵⁶⁰ : « *Dellezek eo Enez ar Rod da vezañ studiet hir e-keñver danvez – hag e vo.* »⁵⁶¹ Il fait également part des tournures vannetaises utilisées : « *Ahendall, evel en e skridoù all, en deus klasket Langleiz implij gerioù ha troioù-lavar gwenedek – ha gant berzh peurliesañ – hep skrivañ koulskoude e gwenedeg rik evel ma ra R. Ar Mason, da skouer.* »⁵⁶²

⁵⁵⁷ « Ces jours-ci, j'ai lu dans le Figaro, un vrai tableau qui concorde bien avec le vôtre [...] Un crime sans pareil qui est décrit en détail dans chaque page d'*Enez ar Rod*. Oui, il est temps “à chacun de faire son choix” ! »

⁵⁵⁸ DENEZ (1999). p.48

⁵⁵⁹ *Kened*, n°1, 07/1946, p.8

⁵⁶⁰ *Al Liamm*, n°16, 09-10/1949, p.92

⁵⁶¹ « *Enez ar Rod* est digne d'être étudié longuement sur la matière – et il le sera. »

⁵⁶² « A part cela, comme dans tous ses autres écrits, Langleiz a essayé d'utiliser des expressions et mots vannetais – et avec succès le plus souvent – sans pour autant écrire en vannetais pur comme le fait R. Ar Mason, par exemple »

En effet, Xavier de Langlais a inclus à la fin de son ouvrage un lexique des mots vannetais présents dans l'ouvrage. Le particularisme vannetais reste important pour lui à utiliser et à mettre en valeur.

Robert Le Masson va lui aussi émettre son avis qu'il lui envoie mais en 1946 cette fois, à l'occasion de la sortie de l'ouvrage en français⁵⁶³. Cela nous permet d'ailleurs de mieux comprendre pourquoi la première édition française a eu qu'un faible écho alors que celle de 1965 a beaucoup plus fait parler d'elle :

« Un point cependant appelle une critique essentielle. Un livre qui se propose la défense de la civilisation spirituelle, se doit d'avoir une conception philosophique correcte de l'esprit. Or la conception dualiste de l'âme qu'adopte d'instinct X. de LANGLAIS est tout à fait fautive. Ce fut celle de DESCARTES reprenant les thèses manichéistes de jadis : le mariage d'une bête et d'un ange. La science contemporaine, donne au contraire une nouvelle force à la conception aristotélicienne et thomiste de l'âme "forma substantialis corporis" qui est aussi celle que l'Église catholique a implicitement adoptée. »

Ce à quoi Xavier de Langlais répond :

« Pour répondre à cette accusation précise d'une conception dualiste de l'âme, je vous avouerai en rougissant que je n'ai lu de Descartes que le minimum nécessaire à un collégien et n'ai d'ailleurs aucune tendresse pour sa logique "rigoureuse", le contraire serait surprenant d'un peintre. Donc à priori je n'ai pas d'opinion là-dessus et si j'avais fait du dualisme c'eût [sic] été comme Mr Jourdain de la prose... sans le savoir. Mais je me défends bien d'en avoir fait, quand bien même cette conception rejetée pour le moment reviendrait en honneur [...] Mon histoire d'âmes que l'on attire dans des boules de cristal ne saurait être prise une seconde pour autre chose qu'un symbole. Relisez tout ce qui concerne ce rapt de l'âme qu'ils réussissent à capter mais sa lumière, son reflet invisible, l'âme ils ne peuvent la saisir, elle est toujours présente comme un levain, et c'est de là que provient cette inquiétude qui les travaille en présence de la fille sauvage. [...] Mon papier me lâche... Excusez cette "défense". En ce moment où le livre est boycotté [sic] par certains (l'Ouest Eclair en haine de l'auteur ! Ex collaborateur de la Bretagne !) Je crois plus prudent de ne pas m'[...] de coups de crosses archiépiscopaux. Vous me pardonneriez donc [...] »

Malgré le manque de lisibilité du document sur la fin, on peut imaginer que Xavier de Langlais n'ait pas transmis la critique de Robert Le Masson à la presse.

En tout cas, ce roman n'a pas laissé indifférent et ne laisse pas indifférent encore aujourd'hui notamment le lecteur bretonnant. Cependant, permettant à la langue bretonne de s'introduire dans un genre moderne s'il en est qu'est la science-fiction, il reste un texte que l'on peut qualifier de « pionnier »⁵⁶⁴ dans une littérature cherchant à se faire une place dans le monde

⁵⁶³ Fonds XL, BCLR, cote J6

⁵⁶⁴ HUPEL (2018), p.354

moderne. L'intérêt porté à cet ouvrage reste encore aujourd'hui d'actualité en français comme en breton. Un mémoire de Maîtrise en Lettres Modernes a été soutenu par Fabienne Tireau à l'Université Rennes 2 en juin 2000 où *L'Île sous Cloche* est comparée à *L'île du Docteur Moreau* de Herbert George Wells⁵⁶⁵. *Enez ar Rod* a aussi été au programme du CAPES il y a encore quelques années comme le souligne Erwan Hupel et figure encore au sujet de 2020 dans les compléments bibliographiques. Enfin, une nouvelle adaptation radiophonique mais cette fois-ci en breton a été réalisée en 2020 par Anaïs Leroux et produite par Samuel Julien, directeur de *Dizale*, spécialisée dans les doublages de films en breton⁵⁶⁶.

2.1.7.2 Tristan hag Izold (1958)

La version bretonne de l'histoire de Tristan et Iseult vient ouvrir une nouvelle période dans les écrits de Xavier de Langlais, celle de la réécriture de la matière de Bretagne. Erwan Hupel met en lien cet intérêt de Xavier de Langlais avec ceux qui ont auparavant suivi les recommandations de Georges Dottin, premier titulaire de la chaire de celtique à l'université de Rennes : étudier et traduire en breton les vieux textes celtiques⁵⁶⁷.

Cet ouvrage est l'aboutissement de plusieurs années de recherches. On trouve les prémices de *Tristan hag Izold* dans la revue *Tir na nÓg*⁵⁶⁸ en 1947⁵⁶⁹ mais aussi dès 1946 comme en

témoigne Youenn Olier : « *Lenn a reas deomp darn eus e romant "Tristan hag Izold"*. »⁵⁷⁰ Puis, une étude où Xavier de Langlais présente les sources de son roman est publiée dans *Al Liamm* en 1952⁵⁷¹. Son élaboration a donc demandé plus d'une dizaine d'années.

Tristan hag Izold sort en 1958⁵⁷² et est réédité par la suite en 1972⁵⁷³. Sa sortie est précédée d'un article dans *Al Liamm* en 1957⁵⁷⁴ publiant un extrait et la préface et faisant connaître la publication imminente de l'ouvrage. C'est la première fois que l'histoire de Tristan et Iseult est adaptée en breton. Pour cela, l'auteur s'est appuyé sur une étude approfondie des sources



Couverture

⁵⁶⁵ TIREAU (2000).

⁵⁶⁶ Adaptation radiophonique accessible sur : <https://www.radiokerne.bzh/fr/category/fiction-radio/> (Consulté le 23/09/2021)

⁵⁶⁷ HUPEL (2018), p.354

⁵⁶⁸ Revue qui fusionnera avec *Al Liamm*.

⁵⁶⁹ LANGLEIZ (1947).

⁵⁷⁰ OLIER (1986), p.113 « Il nous lut une partie de son roman "Tristan hag Izold". »

⁵⁷¹ LANGLEIZ (1952a).

⁵⁷² LANGLEIZ (1958).

⁵⁷³ LANGLEIZ (1972a).

⁵⁷⁴ LANGLEIZ (1957).

comme en témoignent les dix pages situées à la fin du roman, celle-là même qui fut publiée dans *Al Liamm* en 1952. Il y mentionne notamment Joseph Bédier, spécialiste de littérature médiéval et auteur du *Roman de Tristan et Iseut*⁵⁷⁵, mais également les textes anciens issus des *Mabinogion* gallois⁵⁷⁶, ouvrage développant la mythologie celtique. La dernière partie de sa postface détaille les sources utilisées pour cette adaptation⁵⁷⁷.

« Kavet e vo, eta, em danevell an holl zarvoudoù dibabet, ha dibabet mat, gant Bédier, nemet e vo kavet, ouzhpenn, un nebeut bruzhunoù saourus lezet da gouezhañ gant ar mestr skrivagner ha dastumet ganin e testennoù kozh Beroul ha Thomas pe e romantoù giz-vremañ savet warlerc'h hini Bedier gant Pierre Champion, A. Mary hag all. »⁵⁷⁸

C'est véritablement un désir de faire un roman complet de cette histoire d'amour. On remarque ainsi une rigueur dans sa recherche et dans l'adaptation d'une histoire bien connue en anglais et en français mais encore inexistante en breton. Il ne va d'ailleurs pas s'autoriser d'éléments nouveaux qu'il aurait pu incorporer à l'histoire :

« Netra n'em eus ijinet, koulskoude. Treiñ eus va gwellañ ar skridoù brudetañ ha kemer, a-wechoù, va mad a-gleiz hag a-zehou, evel m'hen doa graet Bédier e-unan... setu va lodenn labour, hepken, en oberenn-mañ. Marteze, e vo tamallet din bezañ chomet pell a-walc'h diouzh spered kentañ ar vojenn geltiek kozh, a oa, emichañs, kalz garvoc'h, ha krisoc'h zoken, eget houmañ... Roudenn ebet n'hon eus mui anezhi, siwazh! Ret e oa din, eta, tremen dre an aozadurioù savet en XIIvet hag en XIIIvet kantved, hag a zo brudet bremañ dre ar bed a-bezh, pe sevel un dra all nevez flamm, disheñvel a-grenn. Graet em eus va dibab : chomet on feal d'ar romant er stad m'edo emichañs, er Grenn-Amzer, pa voe brudet gant barzhed Breizh-Izel, er c'hastelloù saoz ha normandat. »⁵⁷⁹

Son objectif est clair : « *Daskor da Vreizh unan eus teñzorioù bravañ he lennegezh kollet, setu ar c'hoant am eus bet. Sevenet em eus va meno.* »⁵⁸⁰

Per Denez indique qu'il lui avait « conseillé de suivre Bédier, Roparz Hemon le regrette. »⁵⁸¹

Ce que l'on devine lorsqu'on lit la critique de Roparz Hemon dans « Ar Bed Keltiek » de juillet

⁵⁷⁵ BÉDIER (1900).

⁵⁷⁶ LOTH (1913).

⁵⁷⁷ LANGLEIZ (1957), p.219

⁵⁷⁸ « On trouvera donc dans mon récit, tous les événements choisis, et bien choisis par Bédier, mais on trouvera en plus, quelques miettes savoureuses que le maître écrivain a laissées tomber et ramassées par moi dans les anciens textes de Beroul et Thomas ou dans les romans contemporains élaborés après celui de Bédier par Pierre Champion, A. Mary etc. »

⁵⁷⁹ Cependant je n'ai rien inventé. Traduire le mieux possible les écrits les plus connus et prendre mes éléments à droite et à gauche, comme l'avait fait Bédier lui-même... voici ma part de travail, uniquement, dans cette œuvre. On me reprochera peut-être d'être resté assez loin de l'esprit original de la vieille légende celtique qui était, sans doute, beaucoup plus dure, et plus cruelle même, que celle-ci... Nous n'avons plus de traces de celle-ci, malheureusement ! Il me fallait donc passer par les adaptations élaborées au XII^e et XIII^e siècles, et qui sont maintenant connues dans le monde entier, ou bien construire autre chose d'entièrement nouveau, de complètement différent. J'ai fait mon choix : je suis resté fidèle au roman que l'on trouvait sans doute au Moyen-Âge, quand les bardes de Basse-Bretagne la faisait connaître dans les châteaux anglais ou normands.

⁵⁸⁰ « Restituer à la Bretagne un des plus beaux trésors de sa littérature perdue, c'est l'envie que j'ai eue. J'ai accompli mon idée. »

⁵⁸¹ DENEZ (1999), p.50

1958 : « *E romant a zo dudius da lenn, dudiusoc'h, a gav din, eget romant Bédier* »⁵⁸². Avis qu'il redonne par la suite dans le numéro hommage d'Al Liamm en 1975⁵⁸³ : « *Anzav a ran e voen kerseet o welout ne rae ar skrivagner nemet heuliañ labour ar Gall J. Bédier. Gwir eo e vije bet diaes ober gwelloc'h, anez ijinañ un oberenn bersonel disheñvel diouzh ar vojenn geltiek kozh.* »⁵⁸⁴

La parution de l'ouvrage en 1958 va être l'occasion d'une conférence à l'Akadémia Raymond Duncan à Paris sur le thème de Tristan et Yseult par Alan Raude le 16 mai 1958.⁵⁸⁵ L'ouvrage va bien se vendre⁵⁸⁶ : « *Levr kaer Langleiz a zo bet gwerzhet en un doare dispar. En tu-hont d'ar 25 skouerenn er-maez kenwerzh e oa bet tennet 45 kaer-tre war Alfa ha ne chom nemet 5 anezhe. Eus ar 75 skouerenn war Offset e chom 4 skouerenn hepken.* »⁵⁸⁷

On retrouve également à la fin de l'ouvrage un lexique des « *Gerioù diaes (nebeut anavezet)* »⁵⁸⁸. Mais il ne s'agit plus uniquement de mots particulièrement vannetais mais d'un lexique plus général. La réédition comporte un ajout de l'auteur⁵⁸⁹ : « *Kalz a c'herioù a oa dam-zianav, pa voe embannet an oberenn-mañ evit ar wech kentañ, a zo anavezet bremañ gant an holl. O lezet hon eus, koulskoude, da aesaat labour ar mouler.* »⁵⁹⁰ Il remarque ainsi une différence dans la compréhension et l'emploi de certains mots en l'espace de quinze ans.

Suite à la parution de *Tristan hag Izold*, Xavier de Langlais va s'attaquer au cœur de la matière de Bretagne : le cycle arthurien.

⁵⁸² *Ar Bed Keltiek*, p.248, 07/1958.

⁵⁸³ *Al Liamm*, n°171, (07-08/1975), p.250

⁵⁸⁴ « J'avoue que j'avais été déçu de voir que l'écrivain ne faisait que suivre le travail du Français J. Bédier. Il est vrai qu'il aurait été difficile de faire mieux, si ce n'était imaginer une œuvre personnelle différente issue de la vieille légende celtique. »

⁵⁸⁵ *Al Liamm*, n°68, (05-06/1958), p.236

⁵⁸⁶ *Idem.*

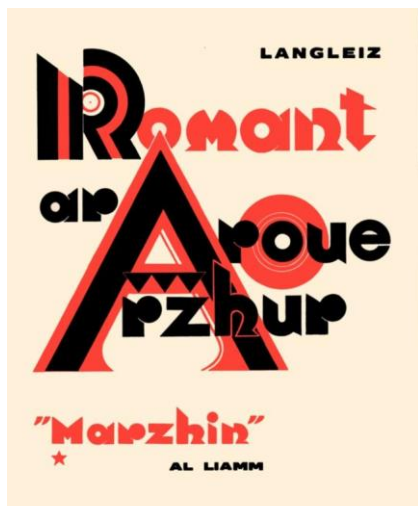
⁵⁸⁷ « Le beau livre de Langleiz a été très bien vendu. Des 45 très beaux exemplaires sur Alfa qui ont été tirés en plus des 25 exemplaires tirés hors commerce, il n'en reste que 5. Des 75 exemplaires sur Offset, il n'en reste seulement que 4. »

⁵⁸⁸ « mots difficiles, (peu connus) »

⁵⁸⁹ *LANGLEIZ* (1972), p.221

⁵⁹⁰ « De nombreux mots qui étaient peu connus quand cette œuvre fut éditée pour la première fois, sont maintenant connus de tous. Nous les avons cependant laissés, afin de faciliter le travail de l'imprimeur. »

2.1.7.3 Romant ar Roue Arzhur : Marzhin (1975)



Couverture de l'unique tome traduit en breton

Romant ar Roue Arzhur : Marzhin a été publié en 1975, quelques semaines après la mort de Xavier de Langlais.⁵⁹¹ Il s'agit de la traduction en breton du premier des cinq tomes du cycle du *Roman du Roi Arthur*⁵⁹² publié entre 1965 et 1971 en français. Ce premier tome rédigé en français a été récompensé par l'Académie Française en recevant le Prix Lange en 1972⁵⁹³. Xavier de Langlais avait pour projet de traduire l'ensemble des cinq tomes en breton, projet qu'il n'a pu aboutir à cause de la maladie qui l'a emporté le 15 juin 1975. Dans l'émission radiophonique « Poètes de l'Ouest en vacances » sur *Inter Bretagne et Pays de Loire* le 26 août

1966⁵⁹⁴, il explique pourquoi il a commencé par la version en français :

« J'espère d'ailleurs pouvoir l'écrire ensuite en breton puisque j'ai commencé ce livre en français pour différentes raisons. Évidemment, le temps d'abord. Il me fallait évidemment beaucoup de temps peut-être pour l'écrire en breton étant donné que j'essayais tout de même de me documenter. Il y avait là un nouveau travail en quelque sorte. Mais je pense l'écrire par la suite en breton. »

Ce que vient confirmer Yann Bouëssel du Bourg :

« Quand je lui exprimais, le voyant éditer son roman du Roi Arthur en français, mes craintes de le voir abandonner le breton, il me répondit qu'obligé de faire en français la plupart de ses recherches, il lui était plus facile de publier d'abord une version française de son œuvre, sinon il craignait de ne pouvoir la terminer, et qu'ensuite, il en écrivait une version bretonne plus à loisir et selon son cœur. »⁵⁹⁵

La question du temps pour une œuvre littéraire de cette envergure est ici très importante. Il poursuit : « Il comptait qu'il lui fallait dix ans pour mener à bien ses recherches et la rédaction en français, six ou huit ans supplémentaires pour la version bretonne qui était son but essentiel. » Par ailleurs, il paraît tout à fait logique qu'il soit plus facile pour lui d'écrire en français, ayant de plus déjà rédigé *L'Île sous Cloche* en français, celle-ci étant sa langue maternelle. Écrire en breton, comme vu auparavant, lui demandait une relecture par ses pairs, en témoigne l'envoi du texte de *Tristan hag Izold* à Roparz Hemon alors exilé en Irlande, pour lui demander son avis⁵⁹⁶, ainsi qu'une recherche plus approfondie sans doute du lexique utilisé.

⁵⁹¹ *Al Liamm*, n°171, (07-08/1975), p.246

⁵⁹² LANGLEIZ (1965b)

⁵⁹³ <http://www.academie-francaise.fr/prix-lange> (Consulté le 23/09/2021)

⁵⁹⁴ Archives INA, *Poètes de l'Ouest en vacances : Xavier de Langlais*, Inter Bretagne et Pays de Loire, 26/08/1966.

⁵⁹⁵ BOUËSSEL DU BOURG (1977), p.34

⁵⁹⁶ HEMON (1975), p.250

Cependant, comme vu plus haut lors de son interview, il a commencé à traduire le premier tome dès 1966, en atteste une publication du début du Roman dans *Al Liamm*⁵⁹⁷. Cette première ébauche d'un seul tenant correspondant aux deux premiers chapitres de l'ouvrage final, sera ensuite augmentée et rectifiée dans l'ouvrage final : on trouve par exemple une erreur de genre « *e dad kofesour* » dans l'ébauche publiée au lieu de « *he zad kofesour* » dans la version finale du roman.

C'est en 1974 qu'il publie dans *Al Liamm*, un autre extrait tiré du chapitre dix « *Kastell al Lagennou* », cette fois-ci pour annoncer la sortie imminente de la traduction du premier tome⁵⁹⁸.

Romant ar Roue Arzhur comprend, en plus du récit, une préface de Vefa de Bellaing, et en postface, une description des éléments et personnages ainsi qu'une liste des « *Levriou ha pennadoù skrivet e brezhoneg diwar-benn Romant ar Roue Arzhur.* »⁵⁹⁹ La préface et l'historique en préambule de la version française n'ont pas été traduites.

Xavier de Langlais explique dans sa préface la démarche entreprise quant à l'élaboration de sa version du cycle arthurien. Son idée est de pouvoir proposer une lecture nouvelle, limpide et accessible de la légende arthurienne :

« Me plaçant dans cette perspective, je me suis efforcé de rendre à la geste du roi Arthur son unité perdue. Cette prise de position m'a amené à retrancher de nombreux épisodes secondaires qui figuraient dans le répertoire ainsi et à intercaler, çà et là, quelques passages de transitions indispensables à la progression dramatique de l'action. Faut-il ajouter que j'ai procédé à ces remaniements avec la plus grande prudence, en m'efforçant de subordonner coupures et additions aux seules exigences d'un plan d'ensemble équilibré. »

Mais au-delà du rôle d'écrivain, c'est aussi un rôle d'historien qu'il prend lorsqu'il élabore son récit :

« Afin de bien établir la ligne de partage entre ces morceaux de transition et les éléments appartenant au fonds traditionnel, j'ai différencié les uns des autres de la façon suivante : dans la table analytique des matières placées en fin d'ouvrage, les sous-titres en caractères courants correspondent aux épisodes rigoureusement conformes à la tradition : les sous-titres en italique indiquent les rares additions qui m'appartiennent en propre. »

La source principale de son inspiration reste la version du XII^e siècle de Chrétien de Troyes. Mais d'autres sources sont venues enrichir sa proposition tels que les *Mabinogion* ou encore un conte breton recueilli par Yves Le Goff⁶⁰⁰ comme il l'écrit, toujours dans sa préface.

C'est une étude approfondie qu'il fait de la légende arthurienne pour proposer au lecteur sa

⁵⁹⁷ LANGLEIZ (1966)

⁵⁹⁸ LANGLEIZ (1974)

⁵⁹⁹ « Livres et articles rédigés en breton à propos du *Romant ar Roue Arzhur.* » LANGLEIZ (1975), p.189

⁶⁰⁰ Connu également sous son pseudonyme : Yeun ar Gov

propre version comme en témoigne sa conférence faite au congrès de l'Association Bretonne de 1971⁶⁰¹.

Ce roman a cependant bien failli ne pas sortir du vivant de Xavier de Langlais. Ronan Huon indique qu'il pensait d'abord publier les chroniques d'*Ar Seizh Avel* que Xavier de Langlais avait réunies et préparées⁶⁰² :

« A-benn ar fin e oa bet divizet ganin embann da gentañ *Romant ar Roue Arhur*. Un taol-chañs avat, rak e soñj e oa embann da gentañ *Ar seizh Avel* ha neuze ar romant ne vije bet morse echuet. D'ar 17 a viz Du 1973 e skrive : “Me zo a-du ganit groñs. Gwelloc'h e vo moulañ *Ar Roue Arzhur* da gentañ hag *Ar seizh Avel* da c'houde hepken. Ya, skriverezañ a rin ar pennadoù *Seizh Avel* kerkent ha ma c'hellin. Met da gentañ ec'h echuin va *Roue Arzhur*. Pe en e beurechuiñ kentoc'h, rak labour lipet, ha lipet mat e vo”. E dibenn e vuhez e oa prederiet bras gant e levr nevez, evel pa vije bet mall warnañ ha pellgomz a reas din meur a wech e fin 1974 pa voe kaset an dornskrid d'ar mouler. »

Il précise également que l'étudiant japonais Makoto Noguti dactylographia le texte et Vefa de Bellaing termina la correction « *peogwir ne c'helle ket mui hen ober e-unan.* »⁶⁰³

Son appropriation de la matière de Bretagne et de l'héritage des anciens textes prend ainsi une grande place dans la dernière partie de sa vie. Erwan Hupel juge même qu'elle est trop présente :

« Le long poème qu'écrit Langleiz alors qu'il adapte le cycle arthurien, *Sul Fask ar Gelted*, montre son inscription comme adaptateur/lecteur dans le paysage qu'il a contribué à redéfinir. Ce poème [...] est remarquable comme symptomatique de la trop grande place attribuée à ces textes fondateurs, textes de prestige dans un horizon encore en timide reconstruction. »

Il est en effet clair que cette thématique était pour lui d'une grande importance à cette période. Cependant, il est aussi à prendre en compte que son objectif est de rendre ces « textes fondateurs » accessibles au plus grand nombre, en français, comme en breton.

La mort prématurée de Xavier de Langlais lui empêcha de terminer la traduction complète de son cycle arthurien, chose qu'il avait l'intention de faire ainsi que le rapporte Herry Caouissin : « Me confier un rôle, à mon âge ? Mais le voudrais-je, le temps me manquera, car tu m'entends, Herry, je veux achever la version bretonne de mon Roi Arthur, certains s'imaginant que j'ai renoncé à écrire en breton. »⁶⁰⁴ Attendant la retraite pour s'y consacrer pleinement en poursuivant le travail d'artiste peintre aussi, la vie en décida autrement. D'autres projets littéraires sont restés à l'état d'ébauche. Et ses archives aujourd'hui sauvegardées permettent d'avoir une idée plus complète de son œuvre littéraire.

⁶⁰¹ LANGLEIZ (1972c)

⁶⁰² *Al Liamm*, n°171, p.246 (07-08/1975)

⁶⁰³ « Parce qu'il ne pouvait plus le faire lui-même »

⁶⁰⁴ CAOUISSIN (1975), p.7

2.1.8 La question de la traduction

La question de la traduction d'œuvres littéraires fait partie intégrante du corpus littéraire écrit par Xavier de Langlais. Mais ses traductions n'ont pas toutes les mêmes intérêts et les mêmes fonctions.

La traduction d'*Ene al Linennou* est une traduction résumée destinée à la compréhension globale des idées qu'il y développe. Il s'agit là d'une traduction fonctionnelle invitant le lecteur non bretonnant à comprendre le sens global des gravures exprimant déjà son propos.

Les traductions des poèmes de *Kanou en noz* sont en plus du changement de langue, une réadaptation afin de garder une certaine qualité de versification comme en témoignent les exemples cités plus haut. Il y a donc ici un réel travail de réécriture afin de donner au lecteur francophone une émotion semblable à celle ressentie par le lecteur brittophone.

Enfin, les traductions des romans *Enez ar Rod* et *Romant ar roue Arzhur* sont assez similaires dans leurs conceptions bien que contraires de par la langue utilisée. En effet, *Enez ar Rod* fut d'abord rédigé en breton puis traduit par la suite en français bien que la première édition commercialisée soit la traduction française de 1946 alors que l'édition bretonne de 1944 fut détruite par les bombardements comme vu précédemment. Alors que le premier tome du cycle arthurien fut d'abord rédigé en français pour être traduit ensuite en breton. Un élément vient confirmer le fait que ces deux traductions ont effectivement été rédigées, pour la première du breton au français, pour la deuxième, du français au breton.

Lorsque l'on compare la rédaction de *Enez ar Rod* et *L'Île sous Cloche*, on s'aperçoit que la version française est complétée de menus détails ajoutés par l'auteur. Prenons par exemple le début du chapitre quatre. En gras se trouvent les éléments ne figurant pas dans le texte en breton :

Enez Ar Rod	L'Île sous Cloche
Goude bout evet ur palvad “ <i>dour-ar-skiant</i> ”, e c'hourvez ar plac'h ouez war golc'hed poultr glas he gwele. Ne c'hell ket, avat, serriñ he daoulagad. Torimellat a ra en he spered an holl nevezintioù he deus gwelet adal m'emañ en Enez ar Rod. Ur soñj spontus a vleugn en he fenn, a-greiz-holl...	Après avoir bu une paumée d'eau scientifique, Liliana se rallonge sur la couche cendreuse qui lui sert de lit. Certes, elle ne songe pas aux chances d'évasion que l'absence de toute surveillance apparente lui laisserait peut-être : et comment quitter l'île, une fois la trappe de sa prison franchie ? A-t-elle même le désir de s'enfuir ? Tant d'émotions l'ont assaillie depuis son intrusion dans l'Île Sous Cloche qu'elle en demeure comme étrangère à ce qui lui arrive, hors du jeu, anéantie. Et pourtant, ce qu'elle a déjà vu de

cet univers en raccourci dont, hier encore, elle ne soupçonnait même pas l'existence, la tient éveillée... **Et tout ce qu'elle en sait déjà, et tout ce qu'elle en ignore, et tout ce qu'elle redoute d'en apprendre, l'obsède jusqu'à l'angoisse.**
Une pensée lui vient brusquement à l'esprit...

Et on peut ainsi prendre quantité de passages autrement plus développés en français qu'en breton dans *Enez ar Rod*. Ce qui rend d'ailleurs le roman en français plus long qu'en breton. Concernant *Romant ar roue Arzhur*, on trouve le même procédé mais du français au breton cette-fois, ce que confirme le début du chapitre quatre « La naissance d'Arthur/*Ganedigezh Arzhur* » ? En gras se trouvent les éléments ajoutés et en italique, ceux modifiés.

Le roman du roi Arthur	Romant ar roue Arzhur
<p>Après la défaite de Vortigern, Merlin se retira dans la forêt de Northumberland. Cependant le roi Uter Pendragon, à la suite des merveilles qu'il avait entendues raconter à son sujet, fit bannir que quiconque retrouverait l'enfant devrait l'amener à Carduel en se gardant de lui faire le moindre mal. Un jour où le roi avait chassé dans la forêt...</p>	<p>Da heul e drec'h war Vortigern, ar roue ganas, karet en dije Uter Penndragon trugarekaat an hudour bihan en doa diouganet, war un dro, faezhadur ha marv e enebour. Hogen, pa c'houlennas ouzh tud ar vro pelec'h edo Marzhin, e voe respontet dezhañ e oa aet da guzhat e koad-meur Northumberland. E pe gornad eus ar c'hoadmeur avat ?... Nikun n'en doa gellet her resisaat d'ar roue. Uter, hag eñ yaouank flamm c'hoazh, ne oa ket den da chom war e gerse... Pa veizas ne zeufe ket Marzhin d'e gavout a youl vat, e c'hourc'hemennas klask ar bugel, dre ar c'hoadmeur a-bezh, evit e gas d'al lez kerkent ha dizoloet e neizh, hep goulenn outañ ha plijet e oa pe ne oa ket gant an doare. <i>Ne zlee ket koulskoude kannaded ar roue gwallaozañ an tec'hour e giz ebet. Dre gaerig e oant bet pedet da gas da benn o c'hefridi.</i> Un deiz m'edo ar roue Uter oc'h hemolc'hiñ er choadmeur...</p>

Il est clair, là aussi, que la version traduite en breton est beaucoup plus fournie en détails.

Xavier de Langlais a ainsi augmenté les romans qu'il a traduits afin de les rendre plus précis, plus complets. Pourquoi entreprendre une telle modification ? Peut-être afin d'améliorer ses écrits en les étoffant. C'est aussi une manière d'éviter certaines maladroites de traduction d'une langue à l'autre, critique qu'a adressé Youenn Olier à *L'Île sous Cloche* lors de sa sortie⁶⁰⁵ :

⁶⁰⁵ OLIER (1946)

« J'avouerais d'ailleurs, que l'on doit déconseiller à un auteur breton de traduire ses œuvres ; à mon avis, il y a là l'indice d'une certaine lâcheté et aussi d'un certain découragement. Je parle des œuvres de littérature pure [...]. J'avais déjà lu le texte breton de Langleiz – vite d'ailleurs, je dois le reconnaître – et, de ce fait, la traduction ne fut pas pour moi une nouveauté. Je dois dire cependant que certaines hardiesses de langage – que l'auteur a essayé de faire passer en français – sont beaucoup plus “normales” et convenables en breton qu'en français. »

Cette critique semble reposer sur peu de fondements. Youenn Olier ne présente aucun passage pouvant illustrer ce qu'il avance. Et comme nous l'avons vu, le travail de traduction de Xavier de Langlais est un travail clairement de réadaptation, de réécriture du texte original afin de transposer son propos au mieux dans la langue cible.

L'œuvre littéraire de Xavier de Langlais est restée inachevée comme en témoigne sa traduction partielle du *Roman du roi Arthur*. Cependant, un dossier comprenant toutes sortes de documents littéraires inédits, des notes, des œuvres abouties et d'autres à l'état d'ébauche, est présent dans ses archives personnelles. Il est intéressant de s'y pencher et d'en faire l'inventaire afin de préciser et compléter l'œuvre littéraire en breton de Xavier de Langlais.

2.2.1 Méthodologie et Corpus

Le corpus se situe principalement dans le dossier S des archives de la bibliothèque des Champs Libres de Rennes. On omettra de mentionner les documents S15 qui sont en fait les épreuves de la nouvelle *Er Uir Iouankiz* (1938)⁶⁰⁶ ainsi que le document S14 qui se trouve être la nouvelle *Il pleut bergère !* (1974)⁶⁰⁷. Les dossiers B et A15 contiennent également des éléments inédits. Les différents documents inédits sont ici classés par genre. Ils sont analysés quant à leur nature et leur thématique. Les documents présentant une structure claire avec présence d'un titre, et d'un corps de texte identifiable comme une entité ont été privilégiés. On a volontairement omis les feuillets composés de notes disparates et difficilement identifiables comme œuvre d'un seul tenant. Certains ont été retranscrits en annexe (III) afin de donner un aperçu des écrits inédits. Tous sont consultables dans le fonds Xavier de Langlais de la bibliothèque des Champs Libres de Rennes.

2.2.2 Nouvelles et contes

2.2.2.1 Er boked gueñvet⁶⁰⁸

*Er boked gueñvet*⁶⁰⁹ est un document manuscrit d'une page présentant un synopsis vraisemblablement d'une nouvelle ou d'un conte. Il s'agit de l'histoire d'un garçon voulant apporter un bouquet de fleur à une jeune fille. Mais il la voit dans les bras d'un autre et alors, les fleurs se mettent à faner et sa tête se baisse dû à la tristesse.

Le texte utilise la graphie vannetaise. Cela peut nous amener à la période où il publie dans *Dihunamb*, vraisemblablement donc dans les années 1930.

⁶⁰⁶ Cf. partie 2.1.4.2

⁶⁰⁷ Cf. partie 2.1.7.1

⁶⁰⁸ Fonds XL, BCLR, cote S

⁶⁰⁹ Le bouquet fané

2.2.2.2 Ur verh klanù é tistroein én e vro⁶¹⁰

*Ur verh klanù é tistroein én e vro*⁶¹¹ se présente sous la forme d'un synopsis manuscrit d'une page. Il est rédigé en graphie vannetaise. L'histoire décrit un couple qui s'en est allé vivre dans les grandes villes hors de Bretagne et qui finalement le regrette et se promet de dire à leur enfant de rester au pays.

Ce synopsis date potentiellement aussi des années 1930, années où il rédige *Er houfr*, et *Er uir iouankiz*.

2.2.2.3 Er Huenediz

Er Huenediz est une ébauche d'un genre difficilement identifiable mais potentiellement d'une nouvelle reprenant l'histoire de la bataille navale opposant le peuple Vénètes à l'armée de Jules César en 56 avant Jésus-Christ. On retrouve également des dessins rapidement exécutés montrant notamment un navire ce qui peut nous amener à penser aussi au genre théâtral d'autant plus que l'on trouve quelques dialogues. Le texte utilise la graphie vannetaise nous amenant donc aux années 1930 également et plus précisément entre 1930 et 1935.

2.2.2.4 Chroniques pour *La Voix de l'Ouest*

En 1946, Xavier de Langlais publie dans la revue *Ar Vretoned dre ar bed*, le petit conte *Butun er merhed*⁶¹². Xavier de Langlais a gardé un exemplaire de cette publication dans ses archives avec d'autres contes et petites histoires restés inédits et comportant la même signature « Job Latira ». Ce corpus devait vraisemblablement être publié dans le journal *La Voix de l'Ouest*, édition du Morbihan (Vannes, Lorient) dans une rubrique intitulée « Korn er brehoneg » ou « Coin du breton ». La date manuscrite du 5 février 1946 est présente sur deux feuillets mais ne correspond pas, selon nos recherches, à une publication effective. Cependant, à cette même période, une nouvelle chronique voit le jour dans *La Voix de l'Ouest*⁶¹³, chronique en français sur la langue bretonne tenue par l'abbé François Falc'hun, alors professeur adjoint sur les langues celtiques à l'université de Rennes⁶¹⁴. De plus, François Falc'hun écrit un courrier à Xavier de Langlais le 18 février 1946⁶¹⁵, indiquant qu'il est le responsable de la chronique. Il précise également qu'il est le bienvenu dans la rubrique :

« Si je comprends bien, nous pouvons faire à nous deux la doctrine de *La Voix de l'Ouest* en matière bretonne, et influencer grandement sur tous les autres journaux

⁶¹⁰ Fonds XL, BCLR, cote S5

⁶¹¹ La fille malade revenant dans son pays

⁶¹² Cf. partie 2.1.4

⁶¹³ « La langue bretonne et le monde d'aujourd'hui », *La Voix de l'Ouest*, 07/02/1946.

⁶¹⁴ RAOUL (1992), p.106

⁶¹⁵ Fonds XL, BCLR, X22

bretons, qui se croiront bientôt obligés de suivre le mouvement, et d'ouvrir une rubrique analogue. »

Or, aucune chronique en langue bretonne, selon nos recherches, ne verra le jour cette année-là. On peut donc estimer que Xavier de Langlais souhaitait publier dans l'un des principaux quotidiens de Bretagne et des régions voisines d'après-guerre, mais que cela n'a finalement pas eu lieu pour des raisons que l'on ignore mais qui peuvent être vraisemblablement des choix éditoriaux. En effet, les articles du début de l'année 1946 « Un coup d'épée dans l'eau » à propos du mouvement breton pendant la seconde guerre mondiale, nous indique une méfiance globale du journal en matière de langue bretonne⁶¹⁶.

On dénombre six feuillets classés dans deux dossiers⁶¹⁷. Ces contes et petites histoires sont sans doute parfois issus de ses collectages qu'il a en partie remaniés ou dont il s'est inspiré. On retrouve dans ses archives de collectages notamment un résumé de *Er mestr tapet get e falhour* et dite par Julien Lodého de Surzur à Xavier de Langlais en 1939⁶¹⁸. Ce conte se présente sous le nom *Er falhour dilavreg*⁶¹⁹, prêt à être publié pour *La Voix de l'Ouest* en 1946⁶²⁰. Un des six documents est la première version de *Butun er merhed*⁶²¹ sous le titre *Butun er vestrez*⁶²². Un autre a pour titre *Bourdeu ha Fentigelleu*⁶²³ et présente deux plaisanteries et farces probablement collectées dans les environs de Surzur. Les trois autres feuillets sont davantage des chroniques qui, sous couverts d'humour, développent quelques opinions. *El lonned, hur breder uvel*⁶²⁴ utilise le thème de Saint François d'Assise, des animaux et du marché noir avec une pointe d'humour. *Kastelleu el loer*⁶²⁵ évoque la possibilité d'un futur voyage sur la lune. *Tud nehanset*⁶²⁶ aborde la question des plus riches ne souhaitant pas donner de l'argent aux impôts de solidarité.

Leur rédaction est en graphie vannetaise ce qui peut paraître étonnant au vu de ce qu'a défendu Xavier de Langlais en matière d'orthographe⁶²⁷. Mais il est possible que Xavier de Langlais ait choisi ce format pour deux raisons. La première est qu'il retranscrit des contes et petites histoires probablement collectées. La deuxième est que ces chroniques sont à destination de *La Voix de l'Ouest*, édition du Morbihan. La lecture pour les lecteurs bretonnants du pays vannetais se trouverait alors grandement facilitée.

⁶¹⁶ Cf. partie 4.8.3

⁶¹⁷ Fonds XL, BCLR, M37 et A15

⁶¹⁸ Fonds XL, BCLR, A15

⁶¹⁹ Annexe III.1

⁶²⁰ Fonds XL, BCLR, M37 ; Cf. partie 3.3.2

⁶²¹ Cf. partie 2.1.4.5

⁶²² Annexe III.5

⁶²³ Annexe III.1

⁶²⁴ Annexe III.4

⁶²⁵ Annexe III.3

⁶²⁶ Annexe III.2

⁶²⁷ Cf. partie 4

2.2.3 Pièce de théâtre

2.2.3.1 An Tamall⁶²⁸

*An Tamall*⁶²⁹ est une pièce de théâtre que Xavier de Langlais finit d'écrire en juillet 1938⁶³⁰. Elle est jouée au *Bleun-Brug* de Lannion à deux reprises, les 4 et 5 septembre 1938⁶³¹. Cette pièce est tout à fait particulière car deux langues s'entremêlent dans les dialogues : le français et le breton. Ce choix est directement au service du thème développé : l'apprentissage et la transmission de la langue bretonne.

En effet, l'histoire est celle d'une famille dont la mère, bretonnante, décide de ne pas transmettre sa langue à ses enfants. Comme le résume Pêr Denez, « Langleiz voulait donner une image du passage, dans une famille, du breton au français. » Et cette image est rude. La fille Anna tout comme le fils Yann reprochent à leur mère deux éléments différents. L'une lui reproche le fait de ne pas avoir fait d'études comme son frère et souhaite se sortir de sa condition et ne pas se marier à un paysan, Pabu, comme sa mère le voulait pour faire perdurer la ferme familiale. L'autre lui reproche le fait de ne pas lui avoir transmis la langue et de l'avoir envoyé très tôt en études alors que lui, souhaitait rester à la ferme.

La fille Anna s'exprime en breton et en français. Le fils Yann s'exprime exclusivement en français puisqu'il est parti tôt de la maison. La mère utilise les deux langues. C'est ce jeu de langue qui met la thématique en relief et qui vient asseoir l'opinion de l'auteur. De plus, cette pièce en sept tableaux est précédée par un prologue que Xavier de Langlais a écrit et qui a sans doute été dit lors de la première. Il y fait part de l'anormalité de la situation de la langue bretonne dans l'enseignement et l'inégalité de traitement entre certaines langues étrangères enseignées et le breton encore laissé à la porte des écoles de la République. Il donne aussi les arguments qui sont développés dans la campagne d'*Ar Brezoneg er Skol*, campagne dont fait partie Xavier de Langlais depuis pratiquement ses débuts en 1934⁶³². Il y inclut également son expérience personnelle :

« L'auteur de cette pièce a appris le breton à vingt ans, si certaines vérités vous paraissent dures, n'oubliez pas qu'il est de ceux qui peuvent vous dire : Apprenez à vos enfants à parler votre langue afin qu'ils ne vous reprochent pas plus tard de leur avoir volé [sic] leur héritage. »

Et on y retrouve l'énergie et le combat qui lui est cher, celui de sauver la langue bretonne, de lui redonner sa place dans la vie quotidienne en Bretagne :

⁶²⁸ Fonds XL, BCLR, cote A

⁶²⁹ Le Reproche (selon la traduction de l'auteur)

⁶³⁰ Journal XL 17/07/1938

⁶³¹ *Feiz-ha-Breiz*, 10/1938, p.219

⁶³² Cf. partie 4.2

« Or la langue que vous parlez ne vous appartient pas, cette langue là est la langue de votre race. Vous l’avez apprise de vos parents vous devez l’apprendre à votre tour à vos enfants et vous n’avez pas le droit de ne pas le faire. À chaque peuple sa langue, un peuple qui perd sa langue perd son âme, il donne sa démission en tant que peuple. Ce qui est vrai pour les autres peuples l’est aussi pour le peuple breton. C’est votre devoir et c’est l’intérêt de vos enfants et des enfants de vos enfants. Le jour n’est pas loin où la langue bretonne sera enseignée dans les écoles de Bretagne, où les véritables ignorants seront ceux qui ne sauront pas le breton ou ceux qui voudront occuper un Poste en Bretagne devront savoir la langue bretonne, votre langue. »

Puis il conclut en mettant en avant le titre de sa pièce et sa signification :

« Puissent vos enfants ne pas avoir à vous faire le reproche qu’adresse à sa mère le héros “d’an Tamall” :

“Vous m’avez fait instruire jusqu’à vingt ans... et je peux tout maintenant... tout sauf vous comprendre ! Tout sauf être chez moi ici, en Bretagne.” Savez-vous ce que vous avez fait de moi ? Vous avez fait de moi un étranger ! ” »

Cela résonne forcément avec le vécu de Xavier de Langlais, lui qui a appris la langue à vingt ans à partir de 1926 lorsqu’il s’est rendu à Paris pour ses études. C’est ce qu’il écrit dans son journal⁶³³ :

« N’eo ket deuet ganin ken brao hag am befe karet... Ha koulskoude, war gredan, eul labour sord se a c’hell ober berz ! Skrivet eo bet d’an nebeuta gant kred. Gouzanvet am eus ar pezh a zisklerian. Ar re o deus gouzañvet en o c’halon gant an hevelep kleñved a vo frommet war gredan gant an oberenn se. »⁶³⁴

C’est d’ailleurs lui qui va tenir le rôle de Yann⁶³⁵.

Cette pièce est restée inédite. Pour quelles raisons ? Sans doute en partie du fait qu’il ne soit pas totalement satisfait de sa production comme il le dit dans son journal. Selon Pêr Denez, c’était pourtant dans ses intentions⁶³⁶.

Il est par ailleurs difficile de savoir exactement la teneur de l’ambiance dans la salle lors des représentations. Pour Xavier de Langlais, l’accueil reste timide :

« Pas un applaudissement jusqu’à la fin, et encore le rideau baissé, applaudissements peu nourris ! On m’a certifié cependant que ce silence était plutôt fait de surprise et d’attention. Il paraît d’après certaines réflexions entendues que la pièce portait bien pourtant. »⁶³⁷

Selon Pêr Denez, la pièce « fut mal accueillie ». En effet, une critique parue dans *Ouest-Eclair*

⁶³³ Journal XL 17/07/1938

⁶³⁴ « Je ne l’ai pas réussie autant que je le souhaitais... Et cependant, je crois qu’un tel travail peut avoir du succès ! Il a été au moins écrit avec conviction. J’ai enduré ce que je déclare. Ceux qui ont enduré dans le cœur la même maladie seront, je crois, émus par cette œuvre. »

⁶³⁵ Journal XL 17/07/1938

⁶³⁶ DENEZ (1999), p.48

⁶³⁷ Journal XL 13/09/1938

le 7 septembre 1938, après avoir rappelé la critique élogieuse de *An diou zremm* parue en 1933⁶³⁸, se montre plus que sceptique sur la qualité de la pièce da part notamment la thèse qu'elle soutient :

« C'est que *An Diou Zrem* était un cas accidentel, évidemment, mais un cas bien choisi, mettant en jeu les sentiments profonds et éternels du cœur. Dans *An Tamall*, ces sentiments aussi se trouvaient en jeu et ils auraient pu donner lieu à une présentation graduée, nuancée, prenante, qui aurait sûrement alors déclenché et retenu l'émotion. Oui, mais il y avait, hélas ! la thèse à soutenir, et immédiatement, à priori, l'action s'est embarquée dans l'arbitraire avec ce dialogue bilingue, dont une accentuation à tendance ridiculisante, pour la partie française, ralentissait et alourdissait encore l'effet... »

Il n'en reste pas moins que cette pièce nous montre un Xavier de Langlais défendant au plus haut point la transmission familiale de la langue bretonne. Il conclut d'ailleurs dans son journal le 13 septembre 1938 : « Quand même elle n'aurait servi à éclairer qu'un seul, je ne regretterai pas de l'avoir écrite. Les critiques des plumitifs à gage me touchent peu ! Vraiment peu. »

2.2.3.2 Bro an Hunvreou

Bro an Hunvreou se présente sous la forme d'une pièce de théâtre. Elle comprend un synopsis, une liste pouvant s'apparenter à une description des tableaux et des personnages intervenants ainsi que des dialogues. Elle est écrite en K.L.T. et s'étale sur onze feuillets sous la forme de brouillons annotés et corrigés.

L'histoire décrite est celle d'un garçon revenant du pays des rêves mais il ne connaît plus personne dans le monde, ce qui va engendrer des incompréhensions de la part de ses proches. C'est en fait le pays auquel on accède après la vie. On y retrouve le thème de l'âme et de l'au-delà, thèmes particulièrement d'inspiration chrétienne.

C'est possiblement là aussi des essais que l'on pourrait dater aux alentours des années 1930. On retrouve une similitude avec les pièces de théâtres qu'il a édité à cette période : *En diù zrem*, et *Koroll ar marv hag ar vuhez*.

2.2.3.3 Maro an ivour / Er mevour⁶³⁹

Ces deux documents à l'état d'ébauche se présentent sous la forme d'une suite de numéros avec quelques descriptions liées à l'histoire pouvant faire penser à une pièce de théâtre. Cependant il est difficile de le confirmer. Ils se trouvent dans un dossier plus large nommé « *Kealiou dishenvel* » que l'on pourrait traduire par « Différentes idées ».

⁶³⁸ Cf. partie 2.1.3.1

⁶³⁹ Fonds XL, BCLR, cote S8

*Maro an ivour*⁶⁴⁰ et *Er mevour*⁶⁴¹ se trouvent à la suite et présentent la caractéristique d’avoir le même sujet, c’est-à-dire un homme alcoolique qui décède. Il y a peu d’éléments supplémentaires si ce n’est qu’ils sont rédigés en partie en vannetais. On peut également dater ce feuillet des années 1930.

2.2.3.4 En engorto⁶⁴²

*En engorto*⁶⁴³ est une pièce de théâtre entamée mais non achevée écrite en vannetais. Cela nous rapproche de l’époque de la pièce *En diù zrem*, donc aux alentours de 1933. Ce document manuscrit sous forme de brouillon est composé de trois feuillets Cette pièce parle de l’attente d’une mère et de ses enfants, attente du retour du père. Ils reçoivent les visites de différentes personnes mais pas du père.

2.2.4 Poésies, chansons

2.2.4.1 Va c’halon noaz

*Va c’halon noaz*⁶⁴⁴ se présente sous la forme d’un poème. Il s’étale sur quatre feuillets de brouillons annotés et corrigés. Le système graphique utilisé est le K.L.T. de *Gwalarn*. Il a possiblement été travaillé à la même période que *Kanou en noz*. Ce poème évoque le cœur emplis de chagrin et de dureté à cause de la vie. Les thèmes de la mort et de l’âme sont présents, éléments que l’on retrouve également dans *Kanou en noz*.

2.2.4.2 Glac’har ha frealz⁶⁴⁵

Comme le précédent poème, *Glac’har ha Frealz*⁶⁴⁶ se présente sous la forme de quatre feuillets de brouillons annotés et corrigés. Il est rédigé en K.L.T. et utilise les thématiques de la tristesse, du chagrin, des souffrances d’un monde sombre. Il peut aussi être lié à la période de *Kanou en noz*.

2.2.4.3 Hent va buhez⁶⁴⁷

*Hent va Buhez*⁶⁴⁸ se présente sous la forme d’un court poème manuscrit rédigé sur deux feuillets

⁶⁴⁰ La mort du buveur

⁶⁴¹ L’ivrogne

⁶⁴² Fonds XL, BCLR, cote S10

⁶⁴³ L’attente

⁶⁴⁴ Mon cœur nu

⁶⁴⁵ Fonds XL, BCLR, cote S2

⁶⁴⁶ Peine et Consolation

⁶⁴⁷ Fonds XL, BCLR, cote S6

⁶⁴⁸ Le Chemin de ma Vie

et développe le thème des amours de jeunesse perdus. Il y décrit une rencontre de deux jeunes filles qui sont passées à sa porte mais il n'en reste que de la poussière et des cendres. La manière d'écrire peut amener à penser que c'est une expérience vécue, tel un rêve, de coup de foudre passager resté vierge.

Le texte est rédigé en K.L.T. et comme précédemment, peut renvoyer à la période de *Kanou en noz*. Par ailleurs, outre le texte, les feuillets présentent des visages dessinés.

2.2.4.4 *Kan ar rozenn*⁶⁴⁹

*Kan ar rozenn*⁶⁵⁰ est composé de feuillets manuscrits mais aussi de deux feuillets tapuscrits. Sur ces derniers il est précisé : « *Troet diwar eur c'han keltiek am es klevet* »⁶⁵¹. Ainsi, il s'agit là d'un poème sous la forme d'un chant. Il est rédigé en K.L.T. et construit avec des rimes en fin de vers. Il décrit la vie d'une rose et en fait un parallèle avec le sentiment amoureux.

Au vu des nombreux feuillets, quatorze en tout, on peut penser qu'il souhaitait soit l'éditer, soit l'utiliser à d'autres fins. La graphie utilisée nous ramène cependant très probablement aux années 1930, cela exclut donc une utilisation lors du *Kamp Etrekeltiek ar Vrezhonegerien*⁶⁵².

2.2.4.5 « *Me zud ha peus guelet...* »

Ce document est un feuillet tapuscrit utilisant la graphie vannetaise. Il s'agit vraisemblablement d'une composition de Xavier de Langlais s'essayant à écrire une chanson vannetaise. De ce fait, on peut situer cette composition à la suite des rencontres qu'il a pu faire avec les habitants de Surzur, c'est à dire dans les années 1930⁶⁵³. Ce texte, écrit à la première personne, raconte un voyage effectué en France et ce qu'il a pu y voir. Ainsi des choses étonnantes comme des caractéristiques physiques ou des façons de se comporter sont décrites, ce qui nous rapproche de certaines chansons descriptives que l'on retrouve dans les chansons populaires.

2.2.4.6 *Danevell eun emgann (kontet)*⁶⁵⁴

Il est difficile de classer cette ébauche. Elle est composée de neuf feuillets manuscrits sous forme de brouillon. Mais elle se présente sous deux formes différentes, en vers et en prose. Un feuillet est rédigé à la façon d'un roman ou d'une nouvelle. Tous les autres semblent être rédigés en vers.

⁶⁴⁹ Fonds XL, BCLR, cote S7. Nouvelle d'une bataille (contée)

⁶⁵⁰ Le Chant de la rose

⁶⁵¹ « Traduit d'un chant celtique que j'ai entendu »

⁶⁵² Cf. partie 1.3.1

⁶⁵³ Cf. partie 3

⁶⁵⁴ Fonds XL, BCLR, cote S9

L'histoire qui s'en dégage est celle d'un rouge-gorge appelé Alanig qui assiste à une bataille. Le texte est rédigé en K.L.T.

2.2.4.7 Barzonegou divrazet

Ce dossier intitulé *Barzonegou divrazet*⁶⁵⁵ comporte de nombreuses notes disparates en breton et en français ainsi que des poésies à l'état d'ébauche. Il s'agit probablement d'essais pour *Kanou en noz* qui n'ont pas été retenus. La graphie utilisée est le K.L.T. et les thèmes qui en ressortent évoquent la nuit, la tristesse, la jeunesse, la vie... Dans ce dossier on retrouve une note manuscrite expliquant : « *Pep sizun e tremenin e Kohanno ret eo d'in ober eur varzoneg ha skeudenni anezi etre ar 1 Miz ebrel beteg ar 1 Miz du e vo evel se 30 kan da vihana skeudennet ha mat da veza moulet ma fell d'in.* »⁶⁵⁶ Ces éléments nous renvoient à l'élaboration de *Kanou en noz* publié en 1932⁶⁵⁷.

2.2.4.8 Kousk va c'hoar⁶⁵⁸

*Kousk va c'hoar*⁶⁵⁹ est un poème présent dans un dossier nommé *Brehoneg Guened*⁶⁶⁰. Cependant, il est principalement rédigé en K.L.T. avec quelques éléments de la graphie vannetaise. Cela fait sans doute partie de ses premiers poèmes car le breton y est hésitant et parfois hasardeux dans sa construction. De nombreux feuillets y sont directement liés dont au moins trois dans un autre dossier⁶⁶¹.

Ce poème décrit le sommeil d'une sœur qui est veillée par un autre membre de la famille. Un feuillet comporte la traduction tapuscrite en français.

2.2.4.9 An noazder⁶⁶²

*An noazder*⁶⁶³ est sans doute aussi un des premiers poèmes de Xavier de Langlais. Trois feuillets au moins sont présents ainsi que des copies tapuscrites. Il est court – dix vers – et est rédigé en K.L.T. Les rimes sont suivies. Il décrit le ressenti chaste du jeune artiste devant son modèle, une fille nue. Une traduction française tapuscrite est également présente.

⁶⁵⁵ Poésies dégrossies

⁶⁵⁶ « Chaque semaine que je passerai à Kohanno il faut que je fasse une poésie et son illustration entre le 1^{er} avril et le 1^{er} novembre. Comme ça j'aurai 30 chants illustrés au moins et prêts à être imprimés si je le souhaite. »

⁶⁵⁷ Cf. partie 2.1.2.2

⁶⁵⁸ Fonds XL, BCLR, cote G2

⁶⁵⁹ Dors ma sœur

⁶⁶⁰ Annexe III.7

⁶⁶¹ Fonds XL, BCLR, cote S13

⁶⁶² Fonds XL, BCLR, cote G2

⁶⁶³ La nudité

2.2.4.10 Chalennet on amen dre gri

*Chalennet on amen dre gri*⁶⁶⁴ est un poème faisant sans doute partie des premiers de Xavier de Langlais comme les deux précédents. Au moins sept feuillets de brouillon sont recensés. Il utilise la graphie vannetaise et les rimes sont embrassées. Le thème qui y est développé peut nous donner une indication sur la période de rédaction. Le narrateur décrit son mal du pays et attend d'y retourner avec impatience. Cela peut nous amener à la période où Xavier de Langlais était à Paris – là aussi où il a appris le breton – ou un peu plus tard au régiment, c'est-à-dire entre 1926 et 1930.

2.2.4.11 En Arvar⁶⁶⁵

*En Arvar*⁶⁶⁶ est un long poème rédigé en graphie vannetaise⁶⁶⁷. Les différents essais et brouillons représentent trente feuillets manuscrits et tapuscrits. Ce poème comporte douze quatrains et les rimes sont croisées. Il utilise le thème du doute et du questionnement sur l'avenir. La langue utilisée, parfois hésitante dans sa construction, nous renvoie à nouveau à la période d'apprentissage de la langue. C'est d'ailleurs sans doute pour cela que Xavier de Langlais ne les a jamais publiés. Mais ce poème comme les trois précédents nous montrent une étape de son apprentissage de la langue. On s'aperçoit ainsi que peu de temps après avoir appris les bases de la langue, il s'essaye déjà à la composition littéraire, exercice déjà peu évident dans une langue maîtrisée... Cela démontre un certain désir de sa part de produire dans cette nouvelle langue.

⁶⁶⁴ Je suis enchaîné ici de force

⁶⁶⁵ Fonds XL, BCLR, cote G2

⁶⁶⁶ Le doute

⁶⁶⁷ Annexe III.8

Xavier de Langlais était un écrivain de langue bretonne et pour la langue bretonne. Comme en témoigne son œuvre littéraire, bien qu'inachevée, c'est à la langue bretonne qu'il a voué le plus clair de son temps réservé à sa littérature. Et les fois où ce ne fut pas d'abord pour la langue bretonne, ce fut pour la matière de Bretagne, l'art ou la culture.

Il a dédié une partie de sa vie à écrire dans sa langue de cœur. Et ceci, en parallèle d'une œuvre artistique picturale foisonnante, de la rédaction de son traité *La technique de la peinture à l'huile*⁶⁶⁸, de sa famille, et du professorat à l'école des Beaux-Arts de Rennes qui lui prenaient la majeure partie de son temps.

Mais au-delà de faire vivre la langue bretonne dans des registres littéraires différents, ce sont des idées et des sentiments qu'il a voulu transmettre par ses écrits. De *Kanou en noz* et le travail de versification pour exprimer ses questionnements existentiels de jeunesse à *Tristan hag Izold* faisant un peu plus entrer la matière de Bretagne dans la littérature de langue bretonne en passant par *Ene al linennoù*, une recherche philosophico-artistique et *Enez ar Rod*, où l'âme triomphe de la science irréfléchie, sans oublier la langue « vivante » populaire dans ses chroniques, l'œuvre littéraire en langue bretonne de Xavier de Langlais est véritablement diverse et unique.

Cette recherche d'une langue en phase avec les idées modernistes de *Gwalarn* et d'un breton dit « littéraire » ne s'est jamais coupée du breton populaire, celui de la campagne de Surzur, celui de son pays. C'est peut-être finalement là que réside le fond de son œuvre, de partir de sa singularité bretonne pour rejoindre l'universel humain.

⁶⁶⁸ LANGLAIS (1959).

Depuis le début du XIX^e siècle et la publication du *Barzaz-Breiz* de Théodore Hersart de la Villemarqué en 1839, livre renfermant une collecte de chants populaires faisant aujourd'hui référence dans le collectage en Bretagne⁶⁶⁹, la matière culturelle populaire a connu un gain d'intérêt certain dans la société bretonne jusqu'à aujourd'hui. Partout en Europe, l'élan romantique du XIX^e siècle suscita la curiosité de ce qui échappait aux hautes sphères. L'idée que les connaissances originelles puissent se trouver parmi le peuple se trouvait être au cœur des préoccupations savantes. Certains en Bretagne, tels que l'abbé Joseph Mahé, cofondateur de la société polymathique du Morbihan, se plongèrent dans ce qui n'avait eu que peu de considération jusque-là : les mégalithes, les Celtes, l'antique patrimoine parvenu jusqu'à nous⁶⁷⁰. La matière orale se retrouve être au cœur de ces collectes car c'est principalement là que se trouve le savoir populaire, un savoir préservé essentiellement par la tradition orale. Et les thèmes que ce savoir développe s'entrecroisent passant de la légende au conte, du conte à l'histoire, de l'histoire à la mémoire⁶⁷¹. D'autres ont suivi leurs pas tels que François-Marie Luzel, Anatole Le Braz ou encore Paul Sébillot⁶⁷² pour ne citer qu'eux.

Xavier de Langlais s'intéresse à la richesse culturelle qui l'entoure. Dans sa jeunesse, puis lors de ses séjours réguliers à Cohanno, il n'a pas hésité à aller voir les habitants de Surzur et de son environnement proche. Ainsi, il a collecté chansons, contes, comptines, vocabulaires, phrases, expressions... et les a notés. Bien souvent, ce sont des notes sous forme de brouillon mais il a pris soin de retranscrire une partie de ces collectes à la machine à écrire. Une sélection large et diverse mais ne se voulant pas exhaustive a été faite afin de montrer l'importance et la diversité de son collectage accessible dans le fonds Xavier de Langlais à la bibliothèque des Champs Libres de Rennes.

⁶⁶⁹ LAURENT (1989).

⁶⁷⁰ MAHÉ (1825).

⁶⁷¹ LE GONIDEC (2009). p.24

⁶⁷² Idem.

Chapitre 1 | La Mission de folklore musical en Basse-Bretagne de 1939

Le travail de collecte de Xavier de Langlais et la Mission qui a été entreprise en 1939 par le Musée des Arts et Traditions populaires de Paris sont intimement liés. Bien qu'il se soit intéressé au savoir populaire avant cela, c'est à partir de cette même année que Xavier de Langlais va s'intéresser encore un peu plus à la culture populaire qui l'entoure.

3.1.1 Objectifs de la Mission

C'est en 1937 que le Musée des Arts et Traditions populaires est créé par Georges Henri Rivière⁶⁷³. Celui-ci a pour vocation de réaliser de l'« ethnologie d'urgence » car il devenait urgent de sauvegarder un patrimoine disparaissant au fur et à mesure de l'évolution de la société⁶⁷⁴. C'est alors qu'une vaste campagne de missions de sauvegarde du folklore musical est décidée pour tout le territoire français. Georges Henri Rivière décide de commencer par la Bretagne, terre chère à son cœur car comme il l'écrit à Xavier de Langlais, il y a passé toutes « ses vacances d'écoliers ». Selon François Falc'hun, c'est aussi car c'est un territoire riche et bien délimité donc « facile à explorer »⁶⁷⁵. Une équipe est alors formée :

- François Falc'hun, linguiste et spécialiste de langue bretonne
- Claudie Marcel-Dubois, spécialiste de la musique et de l'ethnologie
- Jeannine Auboyer, en charge de la photographie et du film

L'objectif de cette équipe est alors d'arpenter les routes de Bretagne afin de « recueillir chants, airs et danses populaires en usage dans la région. »⁶⁷⁶ Avant cela, un travail de préparation est nécessaire et des questionnaires vont être envoyés un peu partout en Bretagne afin de faire un premier point sur les lieux potentiellement riches en informateurs⁶⁷⁷ et de pouvoir être le plus efficace possible pour une telle expédition. Car en effet, à cette époque, la campagne n'est pas électrifiée. Cela demande donc une préparation minutieuse pour parer à toute complication notamment matérielle. Ce sont plus de 200 kg de matériel qui sont embarqués dans la voiture de Claudie Marcel-Dubois ; un appareil enregistreur, une caméra, deux appareils photographiques, des disques et pellicules vierges⁶⁷⁸. Ce sont donc de nombreux informateurs qui vont être contactés car mille exemplaires vont être imprimés. 106 exemplaires seront retournés complétés au Musée⁶⁷⁹. Parmi les destinataires de ce questionnaire, on retrouve le

⁶⁷³ LE GONIDEC (2009). p.57

⁶⁷⁴ Idem. p.63

⁶⁷⁵ Idem. p.102

⁶⁷⁶ <http://bassebretagne-mnatp1939.com> Archive n°085_B2D1C2SC3.

⁶⁷⁷ Un informateur est une personne auprès de qui la matière est collectée.

⁶⁷⁸ LE GONIDEC (2009). p.107

⁶⁷⁹ Idem p.109

nom de Xavier de Langlais. Celui-ci fut recommandé par René-Yves Creston⁶⁸⁰, membre des *Seiz Breur* tout comme Xavier de Langlais et ethnologue au Musée de l'Homme à Paris⁶⁸¹. C'est à partir de mai 1939, date à laquelle il reçoit le questionnaire, qu'il va être un élément très actif à la Mission de folklore musical.

3.1.2 Un soutien de la première heure

C'est à une exposition des *Seiz Breur* dans la semaine du 20 mars 1939⁶⁸² à Nantes que Xavier de Langlais rencontre Georges Henri Rivière⁶⁸³ sans doute par l'intermédiaire de René-Yves Creston. Ainsi, il figure sur la liste des destinataires du questionnaire envoyé afin de recueillir par avance les possibles lieux favorables aux collectages prévus.

Ce questionnaire⁶⁸⁴ comporte une présentation de l'objectif de la Mission. Trois demandes sont formulées :

- « Donnez le nom, l'adresse et l'âge approximatif des personnes citées dans vos réponses »
- « Indiquez les moments de l'été où elles sont le moins occupées par leurs travaux et les heures de la journée où les chargés de mission pourraient les voir le plus longuement »
- « Indiquez si possible [les villages] qui possèdent l'électricité et un courant alternatif de 110 volts. »

Par la suite, un questionnaire détaillé y est développé afin de préciser le nom d'informateurs potentiels et leurs connaissances en lien avec la danse, le chant ou la musique mais aussi la langue bretonne. Puis des détails concernant les « fêtes populaires » tels que les mariages, fêtes patronales, « fêtes marquant l'ouverture ou la fin de certains travaux »... C'est un document de quatre pages à remplir par ceux à qui il a été envoyé et à renvoyer avant le 15 juin au musée des ATP.

Le 29 mai 1939, Xavier de Langlais écrit à Georges Henri Rivière indiquant qu'il a reçu le questionnaire⁶⁸⁵ : « Je viens de recevoir le questionnaire de la "Mission en Basse Bretagne". Vous pouvez compter sur moi pour tout ce qui touche la région immédiate : Surzur, et j'espère la presqu'île de Rhuys. » Il demande « 2 ou 3 questionnaires » supplémentaires pour qu'il puisse se faire aider « dans la prospection de la région de Sarzeau peu riche en personnes sympathiques à la langue bretonne. » Il indique par ailleurs qu'un certain Henri Rosot, habitant

⁶⁸⁰ <http://bassebretagne-mnatp1939.com> Archive n°MBB39B2D1C2SC4-1a5.

⁶⁸¹ LE COUEDIC (1993). p.61

⁶⁸² Journal XL 27/03/1939. « Semaine assez creuse encore. Coupée par un Voyage à Nantes. »

⁶⁸³ Annexe VI, lettre du 29/05/1939

⁶⁸⁴ Document accessible sur :

http://bassebretagne-mnatp1939.com/img-viewer/085_B2D1C2SC3/viewer.html?ns=quest_MBB39_p1.jpg
(Consulté le 29/03/2021).

⁶⁸⁵ Lettre du 29/05/1939, op.cit.

le manoir de Trussac, « doit posséder des documents intéressants. » Il reçoit une réponse le 5 juin suivant, satisfaisant ses demandes⁶⁸⁶.

Xavier de Langlais ne perd pas de temps et se met à parcourir la commune de Surzur à la recherche d'informateurs pouvant satisfaire la Mission. C'est à cheval qu'il va prospecter et se rendre de ferme en ferme : « *Abaoue eur pennadig amzer e ran redadennou hiroc'h gant va marc'h, o klask tud a oufe sonennou koz hag all.*⁶⁸⁷ » Il fait alors des rencontres qui ne le laissent pas indifférent :

« Da vitin em eus gwelet eur wrac'h o peuri he buoc'h (n'he doa nemet unan) war ribl an hent. Ha me da goulenn outi hag e ouie emen e chome an den a glasken. Ne ouzoc'h ket petra a rae o peuri he buoc'h ? Deski a rae kantikou brezonek en eul levrig koz !... (didalvoud) “Ne ouian ket len e galleg p'egwir em eus disket len er hatéchim breton!” ‘Vel se, evit “he flijadur” hepken e lenne hag e addeske bamdeiz ar wrac'h se eur pennadig bennak e brezoneg. “Aveit he flijadur ” !!... Eur souez hag eur blijadur eo gwelout pegen troet e oa ar re goz war danvez ar Spered. Gwelet em es ivez eun den koz a oui en he hed eur gontadenn a bad eun devez abez. »⁶⁸⁸

Il fait part de sa prospection à Georges Henri Rivière⁶⁸⁹, après avoir parcouru « la commune de Surzur presque ferme à ferme. » Il indique avoir recueilli quinze adresses avec principalement des hommes : « Je pense arriver à sélectionner une quinzaine de chanteurs et conteurs intéressants (ici chose curieuse que je savais mais que me confirment mes démarches actuelles les femmes ne chantent pour ainsi dire pas, c'est assez remarquable je crois.) » Il lui demande aussi la date de leur venue afin de s'organiser au mieux. Mais il veut poursuivre son investigation : « En poussant un peu mes recherches je peux doubler le nombre de mes chanteurs, car il faut tenir compte que plusieurs connaîtront les mêmes chants. » Concernant la logistique, il fait part des difficultés qu'ils pourront rencontrer : « ... la campagne par ici n'est pas électrifiée ! [...] Il n'y a que le bourg de Surzur qui possède ce luxe ! » Il propose alors de donner rendez-vous au bourg « à tous ces braves gens dont certains habitent loin et sont vieux ! [...] certains sont à 8K du bourg » et de plus « aller à domicile en auto jusqu'aux fermes est souvent impossible ! » Il propose de les réunir à plusieurs dans une « arrière-salle d'auberge du bourg » : « Plusieurs m'ont demandé à chanter avec un tel ou un tel, “*ma fari unan, en aral a ouiou marsé* !⁶⁹⁰ » Il fait part aussi d'un élément important : « Un point délicat ; ce sera en plein

⁶⁸⁶ Annexe VI, lettre du 05/06/1939, Fonds XL, BCLR, cote H54.

⁶⁸⁷ Journal XL 08/06/1939 « Depuis un moment, je fais de plus grandes escapades avec mon cheval, afin de trouver des gens qui connaîtraient des vieilles chansons ou autres. »

⁶⁸⁸ Journal XL 08/06/1939. « Le matin, j'ai vu une vieille femme faisant paître sa vache (elle n'en avait qu'une) sur le bord de la route. Je lui demande si elle savait ou se trouvait la personne que je cherchais. Vous ne savez pas ce qu'elle faisait en train de faire paître sa vache ? Elle apprenait des vieux cantiques bretons dans un vieux livre !... (sans intérêt) “Je ne sais pas lire le français car j'ai appris à lire dans le catéchisme breton!” Comme ça, tous les jours, cette vieille femme lisait et réapprenait un petit texte en breton pour son “plaisir”. “Pour son plaisir !!... C'est surprenant et plaisant de voir combien les anciens sont intéressés par la matière de l'Esprit. J'ai aussi vu un ancien qui connaît entièrement un conte qui dure une journée entière. »

⁶⁸⁹ Annexe VI, lettre du 08/06/1939

⁶⁹⁰ « S'il y en a un qui se trompe, un autre saura peut-être ! »

travaux, sans doute, plusieurs sont journaliers, il est difficile, je crois de ne pas leur rembourser 1 journée ou 1/2 journée de travail ? Du moins pour les plus pauvres (et ce sont généralement les plus riches en chansons.) » Cela démontre de sa part un certain altruisme envers les habitants de Surzur et des environs qu'il compte présenter à la Mission. Enfin il fait part d'une personne pouvant aider à la prospection du côté de Sarzeau : Mademoiselle Y. Kessac/Caissac. Cette même personne apparaît dans la liste des personnes recommandées pour aider à la préparation de la Mission⁶⁹¹.

Le 14 juin 1939, il envoie son questionnaire sous la forme d'un courrier de cinq pages⁶⁹². Parmi les renseignements généraux, il préconise une date de venue entre le 1^{er} et le 15 juillet « si le temps est favorable les foins, plantations etc. seront terminés, et la récolte ne sera pas encore coupée. » Il indique un lieu qui conviendrait parfaitement « chez Mme Le Galles, épicière » Il ajoute une précision concernant les sonneurs de Biniou et Bombarde : « Il n'y a plus que Pierre "Lunette" de Kerne en Arzon. » Cette précision montre un déclin des sonneurs de Biniou et Bombarde alors que cette région montrait une concentration importante entre 1880 et 1930⁶⁹³. Ceux-ci sont petit à petit remplacés par l'accordéon diatonique puis chromatique au début du XX^e siècle. L'accordéon est d'ailleurs bien présent dans l'environnement de Surzur comme en témoigne Xavier de Langlais : « Parmi les chanteurs indiqués plus loin il y a plusieurs joueurs d'accordéon. » Il précise également les fêtes locales : « Ste Anne Krapon, Le dimanche suivant le 26 juillet. Feu de Joie après-midi. (Surzur) La Clarté le 8 septembre (en Lauzach.) » Il ajoute aussi « la très curieuse "descente de l'Ange" à Guern. Une statue qui descend du clocher allume le feu de joie. » Et précise que les mariages à Guern et Pluvigner « se célèbrent le Mardi avant le Mardi Gras. »

Il présente ensuite la liste de vingt-huit informateurs potentiels dans les environs de Surzur et de Saint-Colombier en détaillant leur âge et ce qu'ils savent en termes de chansons, farces, contes, danses ou pratiques musicales.

Claudie Marcel-Dubois lui répond le 15 juin 1939⁶⁹⁴ le remerciant chaleureusement pour ses « recherches minutieuses » et indique que sa lettre « laisse prévoir une ample moisson ».

Mais Xavier de Langlais ne se contente pas d'aider, il va aussi se révéler être un précieux allié pour la Mission.

3.1.3 Un allié à la réussite de la Mission

Xavier de Langlais va alerter Georges Henri Rivière sur un élément qui pourrait se révéler être

⁶⁹¹ Lettre du 08/06/1939 op.cit.

⁶⁹² Annexe VI, lettre du 14/06/1939

⁶⁹³ ARMEN (1996), p.153

⁶⁹⁴ Annexe VI, lettre du 15/06/1939.

un obstacle à la bonne tenue de la Mission.

Plusieurs personnalités du mouvement breton se montrent réticentes à l'idée d'une collecte ordonnée par le Musée National des ATP, ce qui correspond pour certains à une mainmise du Gouvernement sur les richesses populaires de Bretagne. Et Xavier de Langlais sait à quel point il est important que les mondes littéraire et linguistique bretons soient en accord avec une telle entreprise. L'échec de l'*Emglew KLTG* concernant l'élaboration d'une orthographe complètement unifiée pour la langue bretonne, le lui a amplement appris⁶⁹⁵. Parmi ces personnalités on retrouve Loeiz Herrieu⁶⁹⁶ Jean Delalande⁶⁹⁷ ou encore Jean-Marie Perrot. Cette méfiance s'estompe finalement et Xavier de Langlais n'y est pas étranger.

Il commence d'abord par alerter Georges Henri Rivière le 14 juin 1939 :

« Je me permets de vous signaler une objection que j'ai entendu faire dans les milieux bretonnants cultivés, ceci tout à fait entre nous : "Ces documents recueillis ainsi, n'est-ce pas la mainmise de l'État sur notre folklore ? Avec les nouvelles lois sur le droit d'auteur les bretons ne vont-ils pas donner à l'État la propriété de leur propre bien ?" Je crois que la "Mission en Basse Bretagne" aurait avantage à donner tous apaisements sur ce point, car cette objection peut vous priver de concours éclairés. [...] Je crois de mon devoir de vous en prévenir, considérant au contraire que vous pouvez sauver des trésors et que nous devons vous aider ! »⁶⁹⁸

Puis le 17 juin 1939, il rédige une lettre plus détaillée précisant les raisons d'une telle méfiance⁶⁹⁹ :

« Dans ma précédente lettre je m'étais permis de vous signaler un certain état d'esprit, mettons de prudence..., qui domine ici, en Bretagne à l'égard de ce Musée du Folklore, qui me semble cependant personnellement, pouvoir jouer un rôle des plus intéressants. En attendant mieux, j'y vois personnellement le moyen de sauver des trésors que des isolés ne disposant pas des mêmes moyens n'auraient pu recueillir à temps. »

Puis il poursuit :

« Vous le savez, les connaissant bien, on n'obtient rien des Bretons sans une mise en confiance qui demande une certaine préparation. Or cette préparation n'a-t-elle pas fait défaut. C'est la grande critique que j'entends faire par ceux-là mêmes qui seraient le mieux disposés à aider cette œuvre de sauvegarde du Folklore. Ceux-là même dont on demande l'aide ne savent rien ni du but véritable de la Mission (les uns y voient une mainmise de l'État sur le seul bien qui nous reste ! Les autres redoutent que les œuvres ainsi cataloguées ne tombent sous la loi du droit d'auteur !) [...] Jusqu'ici vous le voyez il s'agit plutôt de questions posées que de critiques. [...] Jusqu'ici il n'est pas paru un seul article dans une revue bretonnante au sujet de cette "mission", du moins n'en ai-je vu aucun. Le désastreux serait qu'il en

⁶⁹⁵ Cf. partie 4

⁶⁹⁶ LE GONIDEC (2009), p.130

⁶⁹⁷ Id. p.134

⁶⁹⁸ Id. p.117

⁶⁹⁹ Annexe VI, lettre du 17/06/1939

paraisse contre elle !⁷⁰⁰ Il y aurait donc avantage, je crois à faire q.q. chose dans ce sens, il est encore temps, en précisant par des articles dans des revues bretonnes, les buts de la “Mission”, les collaborations dont elle s’est entourée, appui effectif et appui moral de personnalités bretonnes connues. »

George Henri Rivière va tenir compte de ce conseil de Xavier de Langlais et un communiqué de presse est rédigé le 24 juin 1939 afin de détailler les tenants et les aboutissants de la Mission.⁷⁰¹ Mais Xavier de Langlais fait part d’une autre raison :

« Par ailleurs le grand obstacle évoqué par tous ceux qui s’intéressent à tout ce qui touche la littérature bretonne, qu’elle soit populaire ou non, est la question du “breton à l’Ecole”. “Brezoneg er Skol”. Pour l’immense majorité des bretonnants cultivés, il n’y aura de collaborations possibles entre l’État et les bretonnants que lorsque le breton sera enseigné à l’Ecole. Ce point de vue, qui est soutenu par les plus modérés, se défend assez bien, hélas, si l’on songe que l’État ne s’est intéressé à la langue bretonne, jusqu’ici que pour la proscrire ! Tant que l’État n’aura pas prouvé sa bonne volonté en nous accordant le breton à l’Ecole nous aurons malheureusement de bonnes raisons de mettre en doute sa bonne volonté et par ricochet de nous méfier de ses initiatives. »

Il fait référence ici à l’engagement qu’il a entrepris depuis 1935 auprès d’*Ar Brezoneg er Skol*, association demandant l’enseignement du breton à l’école⁷⁰². À noter que l’on peut l’inclure dans « les plus modérés » qu’il mentionne, lui-même ne souhaitant s’engager dans aucun mouvement politique du milieu breton de l’époque⁷⁰³. Il poursuit :

« Je suis persuadé personnellement connaissant votre sympathie pour la Bretagne que ce point de vue des Bretons ne vous surprend ni ne vous choque, il n’est que trop légitime, c’est le droit d’une langue à la vie, tout simplement et sans qu’il faille y voir une arrière-pensée politique. Le vote des 3 conseils généraux de Basse-Bretagne et des 300 et q.q. communes l’a bien prouvé. Il me semble que le Musée du Folklore doit être nettement favorable aux langues qu’il est chargé de “conserver”, et puisqu’il s’agit de traditions vivantes je pense qu’il est de son devoir de les aider à vivre ! Une prise de position dans ce sens, appuyée par ex. sur le texte adopté par les Sociétés culturelles bretonnes, Polymathique etc. resterait bien dans la ligne de votre “Mission” et vous ouvrirait à la fois bien des cœurs et bien des... archives vivantes ! »

Cette demande est dans la lignée de son action pour l’enseignement du breton à l’école. Toute prise de position favorable n’est qu’une nouvelle étape vers la légalisation de cet enseignement. Puis il termine en rassurant son correspondant :

« En relisant cette lettre, presque un journal, je m’aperçois avec confusion, que j’ai presque l’air de mettre des conditions à une collaboration qui, cependant, daignez le croire, vous est toute acquise. Mais il m’a paru nécessaire de vous signaler

⁷⁰⁰ Xavier de Langlais l’a déjà vécu entre 1936 et 1938 avec les articles de Roparz Hemon dans *Gwalarn* contre l’*Emglew KLTG*. Cf. partie 4

⁷⁰¹ LE GONIDEC (2009), p. 231.

⁷⁰² Cf. partie 4.2

⁷⁰³ Annexe VI, lettre du 30/07/1939

quelques-unes des critiques que les bretonnants les mieux disposés à vous aider, et surtout les plus à même de vous aider s'ils le voulaient, m'adressent journallement. [...] Ce qui a été recueilli n'est rien en comparaison de ce qui reste à recueillir ! Je connais une personne qui a noté 200 chants qu'elle... garde pour elle ! »

Ce courrier montre par les conseils qu'il y détaille, son désir de faire en sorte que la Mission se déroule de la meilleure des manières afin de pouvoir sauvegarder le plus de ces « trésors ».

Suite à la réponse de George Henri Rivière⁷⁰⁴ qui va dans le sens de Xavier de Langlais, ce dernier lui répond le 28 juin 1939 montrant définitivement son entier dévouement à cette entreprise. Il va par ailleurs faire une proposition concernant la proposition de communiqué de presse de Georges Henri Rivière :

« Au sujet : articles de presse, l'argument qui serait le plus sensible au cœur de ceux qui travaillent pour la langue bretonne est celui-ci : une collection complète : disques, photos, etc. serait remise à Rennes qui est la seule ville en Bretagne ayant une chaire officielle d'enseignement des langues celtiques. Cette documentation ferait de Rennes le centre des études folkloriques en Bretagne, ce qui serait infiniment souhaitable. »

Cette dernière demande sera exaucée⁷⁰⁵. Et permettra à Georges Henri Rivière de l'ajouter comme l'un des arguments ayant permis de persuader Jean Delalande de la bonne volonté du Musée des ATP⁷⁰⁶.

3.1.4 Onze jours aux portes de la presqu'île de Rhuys

Du 15 au 25 juillet, la Mission Folklorique va poser ses valises à Surzur afin de mener une première campagne de collectage.

Xavier de Langlais va accueillir et accompagner François Falc'hun, Claudie Marcel-Dubois et Jeanne Auboyer dans leurs pérégrinations. Durant leurs prospections, il n'hésite pas à les informer des caractéristiques spécifiques liées à un lieu, à des coutumes particulières comme en atteste le journal de Jeannine Auboyer⁷⁰⁷. Voici selon le journal de Xavier de Langlais et le journal de la Mission, le déroulé des événements liés à Xavier de Langlais :

- Le 15 juillet 1939

Il accueille la Mission à Penvins, commune de Sarzeau. Jeannine Auboyer note :

« Vu à l'intersection des routes allant à Sarzeau et à Saint-Armel, au lieu-dit "la vache enragée", un rocher présentant des surfaces nouvellement ébréchées ; à ce propos M. X. de Langlais assure que les gens de la région souffrant de coliques viennent détacher de petits fragments du rocher et les absorbent. A la chapelle de la

⁷⁰⁴ Annexe VI, lettre du 21/06/1939

⁷⁰⁵ LE GONIDEC (2009), p.118

⁷⁰⁶ Idem. p.136

⁷⁰⁷ Idem. p.243

pointe de Penvins se célèbre d'après M. de Langlais, à la Pentecôte probablement, la fête des quenouilles : on apporte les quenouilles et on les vend au profit de la chapelle. »⁷⁰⁸

Il leur présente les couronnes de mariées dans les vitrines de chaque côté de l'autel : « D'après Langlais, et par comparaison avec ce qui se fait à Surzur, les époux doivent apporter ces couronnes le lendemain du mariage en offrande à la Vierge. »

- Le 16 juillet 1939

La Mission réunit différents chanteurs au café tenu par Madame Le Gall à Surzur. Xavier de Langlais est présent comme il l'écrit dans son journal⁷⁰⁹ :

« Dec'h hon eus kroget en hol labour. Deuet eo ar "Mission bretonne" e Surzur. Spontus eo gwelout pegen bras eo an danvez ! Skriva a ran evidoun ar gwerzennou kavet. Brao dreist lod kaer anezo. Evidoun me an degemer hon eus digant an dud, amañ, a zo va gwella gopr. Ma m'eus bet poan a wechou oc'h addeski va Yez, dic'haou a gavan bremañ ! »⁷¹⁰

- Le 18 juillet 1939

Il accompagne la Mission à Lamblat en Surzur. Il le relate dans son journal :

« Hizio e Lamblat e Surzur. E ti Mari Guichon ha Mari er Gat⁷¹¹. N'ankounac'hin ket er vouez koz (80 vloaz), o ouilein gant ar joa o klevet he mouez son-skrivet. An holl a komze brezoneg, ar re yaouank evel ar re all. Ar re goz ne ouïont ket galleg ! E Surzur !... "Eutru Xavier⁷¹² ni zei ni eùe de ganal aveidoh e Kohanneu, ur sul bennak!" »⁷¹³

Puis il poursuit en relatant un fait en lien avec les danses filmées dans la cour du presbytère le 16 juillet :

« Contre-partie française. Les sœurs ayant su que le Recteur avait donné la permission de danser dimanche des danses bretonnes (pour les filmer) dans la cour du presbytère, font campagne contre lui dans le bourg... "Il défend les danses dans les auberges (danses ventre à ventre "Kof ha Kof") et il fait danser chez lui. C'est une honte" etc. Elles ignorent sans doute l'autorisation donnée par les évêques de B[retagne] à l'Abbé Falc'hun. Chères créatures innocentes qui se voileraient la face devant David dansant et ne font aucune différence entre "kof ha kof" ha Koroll laouenn "Andro"⁷¹⁴ ! - L'abbé Falc'hun a 3 sœurs "sœurs". Ses nones ne sachant

⁷⁰⁸ LE GONIDEC (2009). p.243

⁷⁰⁹ Journal XL 17/07/1939

⁷¹⁰ « Nous avons commencé hier notre travail. La "Mission bretonne" est venue à Surzur. C'est effrayant de voir combien la matière est importante ! J'écris pour moi les vers trouvés. Certains sont très beaux. Pour moi, l'accueil que nous font les gens ici, est mon meilleur salaire. J'ai eu parfois de la peine à réapprendre ma langue, j'en récolte maintenant les fruits ! »

⁷¹¹ Sans doute Marie-Isabelle Le Gac selon LE GONIDEC (2009). p.252

⁷¹² Selon un témoignage oral de Gaëtan de Langlais, les paysans de Surzur appelaient amicalement Xavier de Langlais « Monsieur Xavier » ce que confirme Mikaël (Annexe I.1).

⁷¹³ « Aujourd'hui à Lamblat en Surzur. Chez Marie Guichon et Marie Le Gac. Je n'oublierai jamais la vieille femme (80 ans), pleurant de joie en entendant sa voix enregistrée. Tout le monde parlait breton, les jeunes comme les autres. Les vieux ne savent pas le français ! À Surzur !... "Monsieur Xavier nous viendrons nous aussi chanter pour vous à Cohanno un dimanche !" »

⁷¹⁴ « "Ventre à ventre" et joyeuse danse "Andro" »

pas le français n'ont jamais pu les voir en leur "Noviciat". Il ne faut pas que l'on puisse soupçonner cette tare dans leur élevage : Des ascendants qui ne sauraient pas le français – Ya, sur ! Ez eus ar Purgator evit al leanezed, hag a bado pell amzer ! Mezus ! Mezus ! Eun torfed enep ene an Den eo !⁷¹⁵ »

Xavier de Langlais est remonté contre la campagne des sœurs contre leur entreprise, et par conséquent contre la culture bretonne. Ce commentaire empreint d'ironie montre dans son journal qu'il n'apprécie guère cet événement de par le lexique qu'il utilise : élevage, créatures innocentes. Et va même jusqu'à les envoyer au Purgatoire. De la part d'un homme chrétien convaincu, cela montre qu'il a sa propre pensée, sa propre philosophie. Et que des religieuses censées représenter sa religion s'en prennent à une part importante de ses convictions, peu importe leur statut, ne sont pas dignes de leur fonction.

- Le 19 juillet 1939

Xavier de Langlais accompagne la Mission à Roz en Surzur afin de collecter auprès de Julien Lodého.

Jeannine Auboyer fait part de propos de Xavier de Langlais ce même jour concernant une baratte :

« ... une forme de baratte intermédiaire entre cette jarre et la baratte moderne, en métal, construite en série, consiste en un barillet à l'intérieur duquel tourne une roue, tout en bois ; nous n'avons pas vu cette forme mais M. X. de Langlais nous a dit qu'il en avait une chez lui autrefois. »

Puis elle poursuit sur l'origine du terme « Ridée » : « M. X. de Langlais est de l'opinion de Loeiz Herrieu et autres : les mots « la ridée » viendraient d'une déformation du refrain « laridée dondaine, laridée donda » que comportent certains chants de danse ; on ne devait donc pas écrire la ridée mais laridée. »

- Le 21 juillet 1939

Jeannine Auboyer note dans son journal : « Le soir, nous avons été chez M. et M^{me} de Langlais pour prendre des dispositions pour les jours prochains. »⁷¹⁶

Le journal de Xavier de Langlais s'arrête entre le 19 juillet et le 31 juillet. Jeannine Auboyer ne fait plus mention de lui par la suite. Ce sont donc là les seules occurrences de la présence de Xavier de Langlais lors de la Mission Folklorique. Difficile à dire s'il a continué de les suivre car la Mission s'est un temps éloignée de Surzur pour aller à Saint-Colombier et Theix avant de revenir pour une noce à Surzur les 24 et 25 juillet. Cependant, les 22 et 23 juillet, la Mission

⁷¹⁵ « Oui c'est sûr ! Il y a le purgatoire pour les moniales, et qui durera longtemps ! Honteux ! Honteux ! C'est un crime contre l'âme de l'Homme ! »

⁷¹⁶ À ce sujet, Mikael de Langlais m'a fait part de son souvenir de voir d'extraordinaires machines qui, pour un enfant, avait de quoi impressionner.

est allée voir d'autres personnes que mentionnent Xavier de Langlais dans son questionnaire : Jean-Marie Le Joubiou, Jean Perrodot et Marie Perrodot. On peut penser qu'il a continué de suivre de près le travail de la Mission dans les jours qui ont suivi car on retrouve dans ses archives les chansons de ces mêmes informateurs de Saint-Colombier et Theix.

3.1.5 Un soutien jusqu'au bout

Suite au départ de la Mission le 26 juillet 1939 pour le Grand Pardon de Sainte-Anne-d'Auray, Xavier de Langlais reçoit un courrier de Georges Henri Rivière le remerciant chaleureusement⁷¹⁷ : « Bien qu'écrasé de labeur et de soucis, je ne veux pas attendre pour vous remercier de l'admirable accueil fait à nos chers chargés de mission. Ils en ont été enthousiasmés. D'ailleurs les résultats ont été grands. »

Les soucis dont il parle sont liés à Jean Delalande : « J'ai dû adresser une longue note à Mr. Delalande qui a reproché au pauvre Abbé Falc'hun et à nos autres chargés de missions de se prêter à une entreprise de confiscation du droit d'auteur par le Ministère de l'Education Nationale. » Il fait copie de la note à Xavier de Langlais au cas où il aurait « à répondre à ce bruit surprenant. »

Ce dernier va en parler à Jean Delalande le 31 juillet 1939 :

« Je suis navré de la campagne de Delalande, avec lequel je suis en grande sympathie, bien que je ne fasse pas de politiques (... ce qui n'est pas son cas...) Il se dévoue au breton à l'École avec un dévouement et un désintéressement admirable ! J'ai souvent l'occasion de lui écrire au sujet [des] questions bretonnes. Je vais donc dès demain lui signaler le résultat de la Mission ici, sans aucune allusion à votre lettre bien entendu. Delalande est certainement d'une sincérité absolue, car il est la droiture même, je suis donc persuadé que votre lettre l'éclairera. »⁷¹⁸

Jean Delalande va effectivement le 4 août 1939, s'excuser auprès de Georges Henri Rivière par courrier.⁷¹⁹

Xavier de Langlais fait part de ses sentiments à George Henri Rivière après le passage de la Mission⁷²⁰ :

« J'ai été vraiment très touché de votre lettre si bonne, me remerciant de l'aide que j'ai pu apporter à la mission pendant son séjour ici. Cet accueil n'est que trop naturel et je ne souhaite qu'une chose c'est que la mission puisse être mise à même, dans les autres régions de Bretagne, de compléter magnifiquement ce début de moisson ! »

⁷¹⁷ Annexe VI, lettre du 28/07/1939

⁷¹⁸ Annexe VI, lettre du 30/07/1939

⁷¹⁹ LE GONIDEC (2009). p.136

⁷²⁰ Annexe VI, lettre du 30/07/1939

Il poursuit en défendant à nouveau la langue bretonne :

« La récolte ici a en effet été plus abondante que je n’osais l’espérer, beaucoup plus abondante surtout que ne le préoyaient les prophètes de mauvaises augures qui voudraient faire croire que le breton est en voie de disparition par ici !... Cela fait un bon siècle que l’on prédit sa mort et qu’il ne s’en porte pas plus mal ! Soixante-dix chants en une semaine de travail cela laisse deviner ce qui resterait encore à recueillir ! »

Puis il conclut montrant à nouveau sa satisfaction et le plaisir qu’il a eu à accompagner la Mission :

« Quant à l’impression dans le pays elle sera je crois une des meilleures récompenses de la mission, je m’en réjouis du point de vue breton. Ces jours derniers la très aimable hôtesse de ces demoiselles me disait combien elle regrettait leur départ “elles étaient si gentilles, on se sent manque d’elles !” L’Abbé Falc’hun si modeste et si simple malgré toute sa science, n’a lui aussi bien entendu laissé que des regrets. Il s’est mis au “vannetais” avec une étonnante rapidité. Enfin... le souvenir que nous conservons ici, des 3 très sympathiques chargés de Mission est un souvenir parfait. Puisse la réciproque être vraie. Daignez être bien assuré, cher Monsieur, du plaisir que j’ai eu à piloter la Mission dans cette presqu’île que j’aime tant, et soyez persuadé de mes sentiments de meilleure sympathie. »

Il fait part le 4 août suivant à Georges Henri Rivière du « petit bout d’article en breton » qu’il a rédigé pour le journal *Breiz* : « Cela m’a été facile n’ayant rien que d’agréable à en dire. » Cet article permettra à nouveau de présenter les bien-fondés de la Mission de folklore musical au monde bretonnant.

Dans cet article ayant pour titre *Labour ar “Mision Folklorik” e Breiz*⁷²¹ paraissant en une du journal *Breiz*, il présente plusieurs points afin de mettre en avant l’entreprise du Musée des ATP. Il commence en faisant part de l’extraordinaire moisson dans le pays de Surzur. Puis il défend les acteurs de la Mission et fait part des promesses :

« E vo kaset eur skouerenn eus pep kanenn son-skriverezet, ha dourn-skrivet da Virdi Roazon ; E c’hello neb a garo studia hag implijout ar pezh a vo dastument evelse, evel ma vefe bet dastumet gantan e-unan. Ne vo ar gouarnamant perc’henn war an danvez-se e neb doare ; ne c’hello kemerout deog ebet warnan, ha ne c’hello ket e lakaat er c’henwerz. En eur ger : danvez ar bobl a zalc’ho da veza danvez an holl. »⁷²²

Puis il témoigne de ce qu’il a vécu :

« Gwelet em eus kanerien pe kanerezed, lorc’h enno dre ma ouient kanennou n’hon doa ket klevet c’hoaz, tost da lenva gant ar blijadur pa glevent o mouez son-skriverezet o kana he-unan-penn, dre veg-diveg ar benveg iskis-se “a ouie komz

⁷²¹ LANGLEIZ (1939).

⁷²² « Un exemplaire de chaque chanson enregistrée et manuscrite sera envoyé au Musée de Rennes ; chacun pourra comme ça étudier et utiliser ce qui aura été collecté, comme s’il l’avait lui-même collecté. Le Gouvernement ne sera propriétaire de cette matière en aucune façon ; il ne pourra en tirer d’argent et ne pourra pas la commercialiser. En un mot : la matière du peuple continuera d’être la matière de tous. »

brezoneg”. Hag abaoe em eus klevet aman hag ahont bugale o vouskana kanennou brezonek. Nann, n'em eus keuz ebet !... »⁷²³

Puis il conclut en mettant les Bretons devant le travail qui reste à accomplir :

« Ha ne c'hellfe ket eur strolladig kanerien gouiziek ergerzout pep bloaz, epad an hanv, eur c'hornig bennak eus hor bro, da zastum, hervez reolennou skiantel striz, ar pezh a c'hell beza dastumet c'hoaz ? Ar binviou a vefe ret d'ez n'int ket ker ker-se da brena. Eman an eost en e sav dirazomp, eun eost ken founnus, e rann-vroiou zo, ma tiskouez beza distret, etaltan, ar pezh a zo bet teskaouaet gant an eosterien veur o deus pleustret war an dachenn en hor raok. »⁷²⁴

Xavier de Langlais va prendre ce dernier conseil pour lui-même. La Mission folklorique a réveillé chez lui un désir de sauvegarder les richesses de la matière populaire bretonne. Et c'est ce qu'il va faire chez lui, aux portes de la presqu'île de Rhuys.

⁷²³ « J'ai vu des chanteurs ou des chanteuses, remplis de fierté du fait qu'il connaissait des chansons que nous n'avions encore jamais entendu, presque à pleurer de joie lorsqu'ils entendaient leur voix enregistrée chanter toute seule, par la bouche-sans bouche de cette machine "qui savait parler breton". Et depuis j'ai entendu ici et là des enfants murmurant des chansons bretonnes. Non, je n'ai aucun regret !... »

⁷²⁴ « Un petit groupe de chanteurs savants ne pourrait-il pas arpenter chaque année, pendant l'été, un petit coin de notre pays, pour collecter, selon les règles scientifiques rigoureuses, ce qui peut être encore collecté ? Les outils qui leur faudrait ne sont pas si chers à acheter. La moisson se dresse devant nous, une moisson si abondante dans certaines régions qu'à côté de ça, ce qui a été glané jusque-là par les grands moissonneurs qui ont travaillé sur le terrain avant nous, ne paraît être que peu de choses. »

La plus grande partie du travail de collectage que Xavier de Langlais a entrepris est sans conteste sa collecte de chansons auprès des habitants de Surzur, Theix et Saint-Colombier. Il a ainsi noté tout ce qui lui a été chanté sans distinction de valeur, collectant des petites ritournelles de travail aux chansons contant des histoires joyeuses ou dramatiques en passant par des chansons à danser.



3.2.1 Méthodologie et corpus

Les archives de Xavier de Langlais comportent un cahier dactylographié qu'il a lui-même mis en page⁷²⁵. Ce cahier est le résultat de ses collectes faites lors de la Mission de folklore musical en Basse-Bretagne de 1939 comme il le relate dans son journal le 17 juillet 1939. Il est composé de cinquante et une chansons. Ses archives comportent une autre collecte datant de 1971. Cette deuxième collecte comprend des feuillets manuscrits ainsi qu'une cassette audio comportant des enregistrements. Cette collecte audio comporte vingt-et-une chansons. Après fusion des différentes collectes, nous obtenons soixante-trois chansons. Cependant, il est fort probable qu'il se soit intéressé à la collecte de chansons avant la Mission de 1939. Une de ses informatrices, Marie-Louise Surzur, à 52 ans lorsqu'il collecte des chansons auprès d'elle. Or, elle est née en 1884 selon la déclaration de naissance à l'état-civil⁷²⁶. Ce qui correspondrait donc à l'année 1936.

⁷²⁵ Fonds XL, BCLR, cote A15.

⁷²⁶ Etat-civil de Surzur, année 1884, déclaration n°56. Archives Départementales du Morbihan, consultable en ligne.

La fiche chanson comporte les éléments tels que fournis par Xavier de Langlais. Par souci de fidélité au document original, l'orthographe utilisée par Xavier de Langlais est maintenue afin de pouvoir apprécier les prononciations telles qu'elles ont été retranscrites et pouvant ainsi nourrir un travail ultérieur de recherches phonologiques et lexicales. Cependant si j'apporte des corrections, elles sont notées entre crochets dans le texte. La traduction française que j'ai faite en grande partie avec l'aide des feuillets présents sur le site de la Mission, est écrite en regard du texte et en italique.

Les enregistrements faits par la Mission de folklore musical de 1939 sont indiqués ainsi : Mission CH+ numéro du chant et se trouvent sur le site <http://bassebretagne-mnatp1939.com/virtual-tour-forms.html> dans l'onglet « chants et danses ». J'invite le lecteur à les consulter. Les enregistrements faits par Xavier de Langlais sont quant à eux disponibles sur le site : <https://www.xavierdelanglais.bzh/1939-chansons-collectees-par-xavier-de-langlais/> et sont indiqués ainsi : Site XL CH + numéro du chant. Ils sont également consultables dans le fonds XL à la bibliothèque des Champs Libres de Rennes, cote a15.

Un document présent dans les archives de Xavier de Langlais nous permet de dater la confection définitive de ce cahier. Il l'envoie courant juin 1970 à Edouard Gilliouard. Ce dernier est un folkloriste du pays vannetais. Il a « passé sa vie à recueillir des chants populaires ou à recopier les travaux d'autres collecteurs. »⁷²⁷ C'était également un grand ami de Yves Le Diberder, autre grand collecteur de chansons⁷²⁸. Décédé en 1978, c'est donc après des années de collectages et d'études du patrimoine oral vannetais et plus particulièrement de la région de Belz et Auray, qu'il fait des remarques sur les chansons collectées par Xavier de Langlais. Ces remarques sont d'autant plus intéressantes de la part d'un folkloriste aguerri qu'elles témoignent de ce qui est connu ou moins connu ainsi que de l'importance ou non de la collecte. Il écrit dans sa réponse suite à l'envoi du cahier : « Je vous envoie un vif merci pour votre envoi, que j'ai reçu ce matin en excellent état. J'en ai mis aussitôt la copie en chantier. »⁷²⁹ Il lui retourne le cahier le 11 juillet suivant indiquant :

« Vous avez fait là un travail d'excellent folkloriste : vous avez tout reproduit, les particularités de prononciation locale et les textes strictement intégral des chants avec leurs défauts de versification et autres. Je vous remercie de m'avoir procuré votre collection, que j'ai recopiée, ce qui a encore enrichi mon avoir. »

Ce compliment nous donne déjà un certain aperçu de la richesse de cette collecte. Ce qui ajoute à l'intérêt de celle-ci est que les archives de Xavier de Langlais comportent également des feuillets brouillons qu'il n'a pas inclus dans son cahier. Et cela en partie car Edouard Gilliouard

⁷²⁷ MALRIEU (1983), p.66

⁷²⁸ RAOUL (1992), p.113

⁷²⁹ Fonds XL, BCLR, cote A15. Annexe VI, lettre du 30/06/1970

lui écrit à la fin de ses remarques : « Je me demande, à l'examen de ces deux derniers chants⁷³⁰ si vous n'auriez pas dû prospecter davantage le pays de Theix. » Et plusieurs feuillets sont des chansons collectées un an après cet échange. Xavier de Langlais a donc suivi le conseil de son homologue de Belz.

Concernant les explications accompagnant les chants, elles sont issues :

- des feuillets d'origine (Note XL).
- du document comportant des remarques d'Edouard Gilliouard que Xavier de Langlais a reçu après lui avoir prêté son cahier (Note EG)⁷³¹.

Certaines chansons sont accompagnées de mes notes personnelles venant donner quelques précisions et remarques (Note GG).

Une sélection représentative du corpus complet se trouvant en annexe⁷³² est ici reproduite par type de chanson et par thématique afin de pouvoir avoir une idée générale de la teneur de son collectage. La numérotation tient compte de l'ordre de la collecte de Xavier de Langlais et correspond à celle utilisée en annexe à laquelle j'ai ajouté la collecte enregistrée de 1971 soit en fusionnant avec les chansons préexistantes dans celle de 1939 soit en les ajoutant à la suite de la liste.

⁷³⁰ Cf. n°55 et 56

⁷³¹ Fonds XL, BCLR, cote A15.

⁷³² Annexe IV.

3.2.2 Petites chansons

On peut dénombrer cinq chansons principalement de type ritournelle dans le collectage de Xavier de Langlais. Elles ont chacune un rôle particulier tel que marquer la fin d'une chanson ou accompagner une activité particulière.

2. A ! A ! NEEIN A RAN !

Informateur : Marie-Perrine Guichon (Surzur)

Enregistrement : Marie-Perrin Guichon (Mission CH035)

Note GG : C'est une chanson à filer. Elle est accompagnée sur le cahier de Xavier de Langlais par un chant à fouetter le beurre.

A ! A ! Neein a ran Ar me filien ! Ar me filien ! A ! A ! Neein a ran Ar me filien E tibeunan.	<i>A ! A ! Je file Sur ma pelote ! Sur ma pelote ! A ! A ! Je file Sur ma pelote Que je dévide.</i>
---	---

Autres chansons :

3. Foet en amonien

36. Chetu hoah unan, lan lir !

37. Er hi p'en doe bet koen

62. Petites chansons

3.2.3 Danses

Xavier de Langlais a collecté selon ses propres notes, au moins six chansons destinées à la danse : deux « *en dro* » autrement écrits « *Andro* », danse typique du pays vannetais, deux « *hanter dro* » et enfin trois « *Laridé* », danse également typique du pays vannetais. Le *Laride* est une danse plus récente que l'*En Dro*⁷³³ et est à cet époque une danse très répandue dans le pays vannetais. Il en fait une description détaillée :

Laridée à Surzur	
[Bras]	[Pas]
Départ bras de l'avant vers l'arrière	Départ de gauche à gauche
Arrière avant	Le droit est ramené au gauche
Avant arrière	et chasse le gauche
Arrière avant	appui sur le gauche
Bras aux épaules	le droit est ramené au gauche mais croise en arrière et reste dans cette position croisés pendant le temps d'arrêt des bras aux épaules

« C'est ainsi que dansent les jeunes. Les Anciens frappent 3 petits coups à la pointe du pied pendant le temps d'arrêt ~~avant de~~ et ne croisent la jambe droite derrière la gauche qu'en repartant. Les femmes ne font pas cette variante des anciens. »⁷³⁴



Un croquis retrouvé dans ses archives montre également son intérêt pour la posture des danseurs⁷³⁵ :

Ces éléments viennent en complément de sa collecte de chansons à danser et montrent son intérêt envers la danse populaire dans son entièreté : chorégraphie et support chanté. Ci-après, en exemple, une chanson pour danser le *Laride* :

⁷³³ GUILCHER (2007), pp.359-362

⁷³⁴ Fonds XL, Archives de la BCLR, cote A15

⁷³⁵ Fonds XL, Archives de la BCLR, cote A15. C Cette danse « Doubl ar zoubl » est interprétée par Symphorien Pavec lors de la Mission de 1939. Elle est disponible sous le titre « double sur double » à l'adresse : <http://bassebretagne-mnatp1939.com/virtual-tour-artist.html?artist=I098> (Consulté le 07/03/2021).

Informateurs : Charles Daniel et Jean-Marie Guyot (Surzur)

Enregistrements : Charles Daniel et Jean-Marie Guyot (Mission CH44)

Note XL : Aweit krollein “La ride!” [Pour danser “La ride!”]

Note GG : Chanson à compter. Elle a la particularité d’être bilingue, ce qui se trouve être assez répandu dans les environs à la frontière linguistique entre le breton et le gallo.

<p>A dri be béar g' ein ket mui d'hon fouatal (d'um ebatal) Gein ket mui d'hon fouatal ér huet, Rak me mouez zou jalous dohein. Me gei érauk, ge, ge ! Pe zein en hanù, gemant !</p> <p>A 4 de 4... A 5 de 4... A 6 de 4... etc. A deux z'a quat, je n'irai plus m'ébattre Je n'irai plus m'ébattre au bois Car ma femme est jalous' de moi Je m'en irai, gai, gai ! À la Saint Jean, gaiement !</p>	<p><i>À trois ou quatre je n'irai plus m'ébattre Je n'irai plus m'ébattre au bois, Car ma femme est jalouse de moi. J'irai avant, ge, ge ! Quand viendra l'été, gemant !</i></p>
---	--

Autres chansons :

- 16. A ben ur blè eh an mé de zimezein (En dro)
- 29. Za ! me zimezou mé, pe rhei plijadur dein ! (Hanter dro)
- 48. M'e mé teir plah é Normandi (Laride)
- 49. Gein ket mui kén de mem bro ! (Hanter dro)
- 50. Avel ma en, avel ma ten (En dro)
- 56. Deu zen youank pe zimezant (Laride)

3.2.4 Thématiques

Les thématiques collectées par Xavier de Langlais sont diverses et variées. Elles témoignent d'une collecte large et non restrictive. Les chansons suivantes sont pour la plupart des chansons à écouter dans lesquelles on raconte une histoire. Un classement personnel a été fait ici afin de rendre compte de la diversité du collectage effectué. Certaines d'entre elles traitent parfois de deux thématiques différentes, la thématique prédominante ayant été privilégiée afin de rendre plus lisible le classement.

3.2.4.1 Chansons mensongères

La chanson mensongère ou autrement appelée menterie est un type de chanson bien particulier que l'on retrouve dans de nombreux répertoires populaires, qu'ils soient de l'ère linguistique bretonne ou galloise. Elle utilise bien souvent l'animal comme sujet principal en lui donnant des fonctions impensables et irréelles.

6. ME 'LAKAS 'MALER 'MEN DISKOË

Informateur : Marie Le Gac, de Lamblat en Surzur.

Enregistrement : Marie Le Gac (Mission CH033), Françoise Le Gac (Site XL CH07)

Note EG : Beaucoup plus longue dans la collection Le Diberder : Quetan oèn oeit te arat douar de zouar en Angleterre...⁷³⁶ On la trouve aussi dans plusieurs autres recueils : François Cadic, Monjarret [sic]. Fait partie du répertoire du petit séminaire de Sainte-Anne-d'Auray : Nen dein quet mui de Vrangolo, foér a Vranderion (foér a Landévant, en réalité).

Me lakas m'aler (ar) 'men diskoë (aler : "arer") Me egen 'me focheu. Un tammig kiig em bè E hasal er roheu ! Rapidou raptidei ! Rapidou lan lei !	<i>J'ai mis ma charrue sur mes épaules Et mes bœufs dans mes poches. J'avais un petit chien Qui tirait le chariot. Rapidou...</i>
Abarh [Aben] me oèn d'arriù er ger Ahont e oèn trist er voutik : E oè me mam 'n hé huélé, Hag er hog én é nëein. Rapidou...	<i>Aussitôt arrivé à la maison Là j'étais dans une situation compliquée Ma mère était dans son lit, Et le coq en train de filer. Rapidou...</i>
Ur gohig kahez guen em boè E tariù er souben-eu E oè de danùat deur er souben Skaùet d'e iveign ("akaudet e ivin")	<i>J'avais une vieille petite chatte blanche Qui préparait la soupe Elle voulut goûter l'eau de la soupe Et se brûla la patte</i>

⁷³⁶ Chanson publiée dans LE DIBERDER (2010), p.533

Rapidou...	<i>Rapidou...</i>
E oè 'r helion ér chemical	<i>Les mouches dans la cheminée</i>
E kredein [krevein] é hoarhein.	<i>crevaient de rire.</i>
E oè mem brer é pen en ti.	<i>Mon frère, en haut de la maison,</i>
E lipat skuell er hi ! (skudel)	<i>en train de lécher l'écuelle du chien !</i>
Rapidou Raptidei ! Rapidou lan lei !	<i>Rapidou...</i>

Autres chansons :

30. Festeu vat ha treu aseut

50. Avel ma en, avel ma ten.

3.2.4.2 Histoire

Son collectage comprend également une chanson relatant un fait historique. La chanson populaire est aujourd’hui considérée comme une source historique sérieuse depuis notamment les travaux de Donatien Laurent⁷³⁷ et de Éva Guillorel⁷³⁸. On retrouve dans ce corpus la chanson du *Vicaire de Mane Guen* relatant la mort de Louis Rioux, vicaire à Guénin. C’est une chanson connue que l’on retrouve dans d’autres collectes telles que celles de Yves Le Diberder⁷³⁹ ou de Mathurin Buléon⁷⁴⁰.

35. KURIED ER MENIGUEN

Informateur : Julien Lodeo/Lodého (Surzur)

Enregistrement : Julien Lodého (Mission CH09), Xavier de Langlais (Site XL CH20)

Note EG : Chanson de Jacques Casimir, l’aveugle de Léniel en Noyal-Pontivy surnommé Dal Pondy. Voici ce qu’en dit l’abbé François Cadic⁷⁴¹. « Suivant une des versions de cette chanson [...] On sait le résultat. Le malheureux tomba mortellement blessé et le 12 février 1847 on l’enterrait dans le cimetière de Guénin. »⁷⁴² Le vieux barde de Léniel, légitimiste passionné eut la cruauté de plaisanter et de chansonner la chose. Il manque bien des couplets à votre version. Les autres, sauf le premier, sont conformes à l’original.

<p>Kuried er Meniguen De brenein un drapo guen D’er lakat dé er pardon E Blein ag er faùen (3)</p> <p>D’er lakat dé er pardon E blein ag er faùen En hani en dichennou N’dou pemp kant livr abeñ</p> <p>M’hou supli Eutru kuré Dichen hou trapo guen. Hous argant chomou genoh Evel ma oè agent</p> <p>Komanset er guréen De zistag a voteu, Ch ‘han komanset de grapein Mes a nebeudigeu.</p> <p>Pe oè d’arriù er guréen,</p>	<p><i>Le vicaire de la montagne blanche A acheté un drapeau blanc Pour le mettre le jour du pardon Au sommet d’un hêtre.</i></p> <p><i>Pour le mettre le jour du pardon Au sommet d’un hêtre. Celui qui le descendra Aura cinq cent livres de suite</i></p> <p><i>Je vous en supplie Monsieur le Vicaire Descendez votre drapeau blanc. Votre argent restera avec vous Comme auparavant</i></p> <p><i>Le vicaire se mit À enlever ses chaussures, Le voilà qui commence à grimper Mais petit-à petit.</i></p> <p><i>Quand le vicaire fut arrivé,</i></p>
--	--

⁷³⁷ LAURENT (1987).

⁷³⁸ GUILLOREL (2007).

⁷³⁹ LE DIBERDER (2010), p.784

⁷⁴⁰ BULÉON (2012), p.320

⁷⁴¹ CADIC (2010), p.478

⁷⁴² Descriptif complet dans CADIC (2010), p.479-480

D'arriùet ar er bar, Er bar e oè éskennet, Koehet er huré d'en dias	<i>Arrivé sur la branche, La branche était sciée, Le vicaire tomba en bas.</i>
Er bar a oè eskennet Koehet er huré d'en dias. Tout en dud e oè inou E oè fondet é skrignal.	<i>La branche était sciée Le vicaire tomba en bas. Tous ceux qui étaient là Se mirent à ricaner.</i>
Dal Pondi a oè inou, Parsemant ma oè dal : -M'hou supli Eutru kuré Na hreet ket kement aral	<i>L'aveugle de Pontivy était là, A cause de sa cécité : -Je vous en supplie Monsieur le vicaire Ne faites pas pareil chose</i>
Paotred Pondi a oè inou, Re hont oè Paotred feugn, (fin) Int a eskennas er bar, Hag er hollas get ronseign.	<i>Les gars de Pontivy qui étaient là, Ceux-là étaient des malins, Ils scièrent la branche, Et la collèrent avec de la résine.</i>
Za ! Pe oè kuré Guéned, E laret e of'ren de greisté 'Oè kuré er Menniguen E rantein é vuhé !...	<i>Quand le vicaire de Vannes, Disait la messe à midi Le curé de la montagne blanche Était en train de rendre l'âme !</i>
----- Kuréen, kuried : "kuré" kuréed	<i>Vicaire</i>
E blein : lein	<i>Haut</i>
Skignal : skrignal get er skont	<i>Ricaner avec peur</i>
Kollein : pegein	<i>Coller</i>
Ronseign : rousin	<i>Résiner</i>
Parsemant : abalamour	<i>à cause</i>

3.2.4.3 Amour / Mariage

Un des thèmes récurrents des chansons populaires issues des collectages du pays vannetais notamment est celui du mariage et du sentiment amoureux en général. La collecte de Xavier de Langlais comprend elle aussi des chansons reprenant ces thématiques et parlant bien souvent de mauvais mariage et de la tristesse qui s'ensuit.

22. J'AI FAIT L'AMOUR DANS UN PETIT QUARTIER

Informateur : Mathurin Marie Gallig/Le Gallic de Surzur.

Enregistrement : Mathurin Le Gallic (Mission CH16), Xavier de Langlais (Site XL CH13)

Note EG : [Je ne connaissais pas] Non plus.

Note GG : On retrouve là une chanson bilingue, forme typique de cette région linguistique limitrophe.

<p>J'ai fait l'amour dans un petit quartier, Mais pour cela je n'ai rien gagné.</p> <p>M'e mé groeit en amour 'N un tammig kornadig, M'e mé groeit en amour Pas ket pèl azohein.</p> <p>Te souviens tu, la belle, De cet fleur de Rosier, Q'j'avais planté un jour Sur le bord de ton lit.</p> <p>T'es ket té sonj plahig Ag er poket roz hon (t) M'boè mé plantet un dé Ar vorden ha huélé.</p> <p>Et ce fleur de rosier Quant il est fané [sic] Il ressemble à mon coeur Quant il est chagriné. [sic]</p> <p>Hag er poket roz hon(t) Z' ha pen dé gouimet, E ma haval 'm'halon, Ha pen dé chagrinet.</p> <p>Y avait un' p'tit' auberge Pas loin de Noyal, Z'on y cassait les œufs Z'on buvait du vin chaud.</p> <p>Beu 'oè un tavarnig Tostig mat d'en Noaleu, Oè ivet er guin tuem (tuem)</p>	<p><i>J'ai fait l'amour Dans un petit quartier, J'ai fait l'amour Pas loin de moi.</i></p> <p><i>Te souviens-tu jeune fille De ce bouquet de rose là Que j'avais planté un jour Sur le bord de ton lit.</i></p> <p><i>Et ce bouquet de rose là Quand il est fané, Il est semblable à mon cœur Quand il est chagriné.</i></p> <p><i>Il y avait une petite auberge Tout près de Noyal, On y buvait du vin chaud</i></p>
--	---

Hag e oè tor't d'n uieu.

On y cassait des œufs.

Edouard Gilliouard fait le rapprochement entre la chanson suivante et une autre qu'il a entendue. Il en fait d'ailleurs une partition. La mélodie ne semble cependant pas correspondre au début de retranscription figurant sur le site de la Mission. De plus, au vu de la versification, il semblerait que cette chanson soit sur la base d'un même texte avec une mélodie différente.

55. M'ES MÉ GROEIT UR VESTREZ

Informatrice : Alis Leray-Sentier/Alice Santier, 36 ans. (Theix)

Enregistrement : Alice Santier (Mission CH67) (sans son)

Note EG : Voici la chanson qu'il m'a fait le plus de plaisir de trouver. J'avais autrefois une secrétaire qui chantait souvent cet air que j'aimais bien.

Grè - ce mat, Jean - nic Jean - net - te, grè - ce mat d'oh a la - ran, grè - ce
mat d'oh a la - ran, ma n'i - vet qued ur huioh que - nein, o, mé la -
rai sur é hoh clanù. 2ème fois
clanù

- *Guaù, o guaù, jeannic jeannette, mé ivai ur huioh quenoh, des ched er piah ma hrai vat t'ein, o, mès, allas ! Eit plijein d'oh...*

Malheureusement elle ne savait que ces deux couplets et il fallait rester sur sa faim. Grâce à vous j'ai maintenant une chanson plus complète.

M'es mé groeit ur vestrez En ur berig amzer. (2) Hi zi ha me hani / Bez zou teir léu kontet. (2) Ha pe lakan hoah é me sonj : Oen ket un ér mont d'hé guèl. (2) En àuel e oa kreñù, En amour oè é me fen, (2) Ha kement ma men guèlè / A laré é neijen. (2) Lar té dein, paotr youank, Z'abeban e tes té ? (2) Men dé ag en Alre / Pe a ganton Guéned ? (2) n'é ket ag en Alre, Z'ha naren a Uéned.	<i>Je me suis fait une maîtresse En peu de temps. De sa maison à la mienne / Il y a trois lieues comptées. Et quand j'y repense : Ce n'était pas une heure pour aller la voir. Le vent était fort, J'avais l'amour en tête, Tous ceux qui me voyaient / disaient que je volais. Dis-moi, jeune garçon, De quel côté vas-tu ? Tu viens d'Auray / Ou du canton de Vannes ? Ce n'est pas d'Auray, Non plus de Vannes.</i>
---	---

Me za davet hou mamm / Ha d'espren d'hou kuélet. (2)	<i>Je viens de chez ma mère / Exprès pour vous voir.</i>
Che' mé antreet én ti, Che' mé az ar er bank, (2) Er uéren é men dorn, / Er vouteilh ar en daul. (2)	<i>Me voilà entré dans la maison, Me voilà assis sur le banc, Un verre à la main, / Une bouteille sur la table.</i>
Greseu vat, Jani, Janed, Greseu vat d'oh e laran. (2) Ma ivet ket ur ueh genein / Mé larou eh oh klanù. (2)	<i>Bonne santé, Jani, Janed, Je vous dis bonne santé. Si vous ne buvez pas une fois avec moi / Je dirai que vous êtes malade.</i>
'Z o ne rein, pautr youank !... Me ivei ur heh genoh, (2) Vou ket ma hrei kalz a vad dein / Met aveit plijein doh. (2)	<i>Je ne le ferai pas, jeune garçon !... Je boirai un coup avec vous, Ce n'est pas que ça me fera beaucoup de bien / Mais c'est pour vous faire plaisir.</i>
Lar té dein mé, plah youank, Petra ema has hoant ! (2) M'en dé get ur galon kaer / Pe get ur bizeu argant ? (2)	<i>Dis-moi, jeune fille, Quel est ton envie ! Si ce n'est un bon cœur / Ou un anneau d'argent ?</i>
Ne ket g'ur galon kaer Na get ur bizeu argant. (2) Genis té, pautr youank / Genis té 'ma me hoant. (2)	<i>Ce n'est pas avec un bon cœur Ni avec un anneau d'argent. C'est avec toi, jeune garçon / C'est avec toi qu'est mon envie.</i>
Lar té dein mé, pautr youank, Get Petra ema ha sonj ! (2) M'en dé g'ur poket roz, / Pe get ur bizeu eur ? (2)	<i>Dis-moi, jeune garçon, Avec quoi va ta pensée ! Ce n'est pas avec un bouquet de rose, / Ou avec un anneau d'or ?</i>
N'en dé ket get poket Roz Na get ur bizeu eur (2) Genis té plahig iouank / Genis té 'ma me hoant. (2)	<i>Ce n'est pas avec un bouquet de de Rose Ni avec un anneau d'or C'est avec toi, jeune fille / C'est avec toi qu'est mon envie.</i>

Autres chansons :

5. Ar vordennig er mor, ar bord er vatimant
7. 'ma ret anaouit kent karet
10. Chimino youank kosté Pondi.
11. Merhed youank de zimezein, deit devadon de gonzeilhein
12. Disul vitein én ur saùein
13. Ne oè ket en ho ti tavarnourez
21. Merhed youank de zimezein sellet erhoalh pe kemeret
23. A pe oen mé plah youank
24. Hiniù enta plahig e vou chanjet hous henu
25. Mar zimezan mé er ble men
26. Bez 'zou ur voalh e pen me zi
28. Ur marhadour youank a goste Landivan
29. Za ! me zimezou mé, pe rhei plijadur dein !
41. Mon père m'a mariée get ur voisin neue

42. Me gredè pe ve'n bet dimezet
43. Pe oè Guillieu e pen en ti
44. Diar mañne er Hastelleu
46. Mirhed Guengamp a zou ér prad
47. Ma zad ha me mam devoè men dimezet
52. Merhed youank de zimezein deit devadon de gouzeillein
53. Avel ma'z en ag er marhad
55. M'es mé groeit ur vestrez
58. M'boe mé choejet un dous
59. M'boé mé ur galantez
61. E borh Surhur

3.2.4.4 Régiment

La vie du soldat est une thématique régulièrement présente dans les chansons et est bien souvent liée à une histoire d'amour ou de mariage contrariée par le départ de l'être aimé.

4. A PE OEN MÉ BIHAN, BIHAN É TI ME ZAD

Informateur : Marie Isabelle Le Gac, 80 ans, de Lamblat en Surzur.

Enregistrement : Marie Isabelle Le Gac (Mission CH036)

Note EG : Chanson célèbre dans le pays d'Auray :

*A pe garê jiguéù, jiguéù pe garehé
Laquat un al ém liah ha prênein me hongé
Ma hen me hoah ur huiah, ur huiah te zouar Alré,
Nathali oé me mèstrez hag atao e vehé...*

Dans la version de Surzur il manque plusieurs couplets.

A pe oen mé, bihan-bihan é ti me zad, Me oè ur hroedur maget disoursi mat, O Ge ! (2) *	<i>Quand j'étais petit, petit chez mon père, J'étais un enfant bien élevé dans l'insouciance, O Ge ! *</i>
Ma 'm boè um angajet, e oè get ur pennad, 'Balamour d'ur plah youank e oen mé oeit bout soudard, O Ge ! (2)	<i>Je m'étais engagé, par suite d'un coup de tête, À cause d'une jeune fille je m'étais fait soldat, O Ge !</i>
A pe oen mé dariù é blein me rujement, Za ! Ahant e gaven ur leh a chanjemant, O Ge ! (2)	<i>Quand je fus arrivé en haut de mon régiment, C'est là que je trouvais un lieu de changement, O Ge !</i>
De seih ér de vitein, pe son an tabrouren (tabourin) De mont d'en ekzersis e komans de ouilein, O Ge ! (2)	<i>A sept heures du matin, quand sonne le tambourin Pour aller à l'exercice je commence à pleurer, O Ge !</i>
Ouilet men deulagad, men deulagad ouilet ! Honneh zou un drist a vicher Ha m'es mé keméret, O Ge ! (2)	<i>Pleurez mes yeux, mes yeux pleurez ! C'est là un triste métier que j'ai pris, O Ge !</i>
Mar g'an mé hoah ur ueh, ur ueh get m'amied, Me mankan en appel, sur é vein puniset. O Ge ! (2)	<i>Si je vais encore une fois, une fois avec mes amis, Si je manque à l'appel, pour sûr je serai puni, O Ge !</i>
Serjant ha kaporal a iv er guen er bier ("guin") Hag er povr a soudard en deur ag er rivir. O Ge ! (2) -----	<i>Sergent et caporal boivent le vin et la bière Et le pauvre soldat, l'eau de la rivière, O Ge ! -----</i>
* (en eil ueh ne vè ket laret : <u>O Ge</u>)	* (La deuxième fois on ne dit pas : <u>O Ge</u>)

Autres chansons :

27. P'em boè mé pemzek vlè

33. Ur soñenn a neùé

40. A pe oan me bihan e ti me zad

3.2.4.5 Boisson

La chanson populaire traite en grande partie de sujets touchant directement la population. Les chansons à boire ou traitant de l'alcoolisme à l'instar d'autres substances comme le tabac ne sont pas rares dans les collectes et traitent joyeusement ou tristement de la question.

9. 'M'ES UR VESTREZ 'VEL ER RE 'RAL

Informateur : Les cousines Reine Quintrec, 14 ans, et Reine Quintrec, 19 ans à Surzur

Enregistrement : Reine Quintrec et Reine Quintrec (Mission CH53), Xavier de Langlais (Site XL CH15)

Note EG : Comme plusieurs autres de votre collection, cette chanson est bien écourtée

M'es ur vestrez el er re r'all, Mes 'e gar en od'vi. (3) Kaer em es petra gobér N'hellan parat dohti.	J'ai une maitresse comme les autres, Mais elle aime l'eau de vie. J'ai beau tout faire Je ne peux l'en empêcher.
Ha pe ia er mestr d'er park D'er park de labourat (3) E ia Fanchon d'er sulér De gargein hé sahad.	Quand le maître va au champ Au champ pour travailler, Fañchon va au grenier Pour remplir son sac.
Dousig Dousig melener, Malet dein ur sahad (3) Kas er bren d'er ger Hag er bled d'er Marhad.	Mon doux meunier, Moulez-moi un sac Apporte le sac à la maison Et la farine au marché.
Ha pe vou guerhet er bled Ha touchet en argand (3) E ia Fanchon d'en davarn D'évet tasa'eu bihan !...	Quand la farine sera vendue Et l'argent touché Fañchon va à l'auberge Boire des petites tasses !...

Autres chansons :

15. Foer Gouél Mikel é Landevant

18. Digoret hou tor tavarnour

19. Er Munizir e lare

39. Na tristet ur vecher

54. E borh Plohen e uélehen

3.2.4.6 Religion

Deux chansons du corpus traitent du religieux. La première étant une chanson de colportage du temps de la Passion et l'autre un cantique en l'honneur de la sainte patronne de la paroisse de Theix.

20. DARIÛ OMB ÉN AMZÉR SANTEL

Informateur : Matho el Luern/Mathurin Le Berre, 71 ans, de Surzur.

Enregistrements : Mathurin Le Berre (Mission CH20), Xavier de Langlais (Site XL CH17)

Note XL : Goudé bout lammet é dog [après avoir retiré son chapeau]

Note EG : Voir Dihunamb et autres.

Note GG : Xavier de Langlais explique dans son enregistrement que cette chanson était chantée de maison en maison pendant la Passion. Des œufs et des crêpes étaient alors offerts aux chanteurs. Henri-François Buffet décrit également cette coutume que l'on retrouve dans les collectages de Yves Le Diberder⁷⁴³.

1. Dariù omb én amzér santel, Deit ag en néañ get hon Salvér. Jesus en des hon digaset D'hou tihunein mar d'oh kousket.	1. Nous voici au temps sacré, Apporté du ciel par notre Sauveur. C'est Jésus qui nous envoie Pour vous réveiller si vous dormez.
2. Mar d'oh kousket en hou kuélé, Hou tad, hou mam, maset n'int ket. Hou tad hou mam pe hou predér, Maset 'int 'n tan er Purgatoér.	2. Si vous dormez dans votre lit, Votre père, votre mère, peut-être ne le sont pas, Votre père votre mère et vos frères, Peut-être sont-ils au feu du Purgatoire.
3. Emant anhont ar ou gineu, (geneu) Krial e hrant ou foenieu, (2) Sekour kerient hag amied.	3. Ils sont là-bas sur leurs visages, Ils crient leurs douleurs, Secours parents et amis.
4. Sekour kerient hag amied Sekour kerient, amied vras, (2) Er vugalé ne hrant mui kas.	4. Secours parents et amis, Secours parents, grands amis, Les enfants nous oublient.
5. Ha pe paseet ér venet (bered) Tauflet ul lomm deur beniget (2) Ar mem bid a pe paseet. (bé)	5. Quand vous passez au cimetière Lancez une goutte d'eau bénite Sur ma tombe, quand vous passez.
6. Laret "Resquiescant in Pace" Laret pemp "Pater" ha pemp "Ave", (2) Hag un "De profundis" goudé.	6. Dites "Resquiescant in Pace" Dite cinq "Pater" et cinq "Ave", Et un "De profundis" après.
7. Ha deit ar en doar de laret, Kar oblijet oh de zonet (2) Mar doh ket klañù pe aflijet,	7. Agenouillez-vous pour les dire, Si vous êtes obligé de venir Si vous n'êtes pas malade ni affligé,
8. Mar d'oh ket klañù pe aflijet,	8. Si vous n'êtes pas malade ni affligé, Avec une maladie qui peuple le Monde.

⁷⁴³ BUFFET (1947), p.140

<p>Get ur hliùed a vod er Bed. (“Kleñùed”)</p> <p>9. Kemeret kouraj mem bredér, Ha hui hou pou ur marù ténér, Er Baradouiz pe ha ou pou, Sur enta deoh ni her havou.</p> <p>10. Hem displeij deoh e am d’hou loskein, E amb d’han echu a la feugn (erfin) Ha Nozéh vat a soetan d’oh. D’er vestrez youank d’oubér krampoeh.</p> <p>11. D’er vestrez youank d’oubér krampoeh. Abarh ur blè, noz hag hinéah, (2) Ma plij get Doué ni ‘ganou hoah.</p>	<p>9. <i>Prenez courage mes frères, Et vous aurez une mort douce, Vous aurez le Paradis, Soyez-sur, nous l’aurons.</i></p> <p>10. <i>Sans vous déplaire, nous allons vous laisser, Nous allons en finir finalement Et je vous souhaite une bonne soirée, À la jeune maîtresse de faire des crêpes.</i></p> <p>11. <i>À la jeune maîtresse de faire des crêpes. L’année prochain, à compter de cette nuit, S’il plaît à Dieu, nous chanterons encore.</i></p>
---	--

Autre chanson :

60. Santez Cecile

3.2.4.7 Meurtre

Deux chansons de la collecte évoquent des évènements tragiques liés au meurtre ou à l'infanticide. L'une d'elle fait partie du répertoire de grande complainte que l'on trouve notamment en pays gallo sous le nom : « les Trois Jeunes Filles du Lion d'or »⁷⁴⁴.

1. TEIR MERH ER ROUE A LIANDA AH

Informateur : Marie-Perrine Guichon de Lamblad à Surzur

Enregistrements : Marie-Perrine Guichon (Mission CH034), Xavier de Langlais (Site XL CH16)

Note EG : Dans toutes les autres version l'héroïne est une bergère. Ici elle est fille de roi, ce qui enlève à la chanson une grande partie de son charme. La finale n'est pas du tout conforme à ce que j'ai.

Note GG : Chanson connue aussi en français sous le titre « Ce sont les filles du Lion d'Or »⁷⁴⁵.

Teir merh er Roue a Liandaah (2) Ou zeir emant teir hoer, E lan la ! Ou zeir emant teir hoer-er	<i>Les trois filles du roi du Lion d'Or Toutes trois sont trois sœurs, E lan la ! Toutes trois sont trois sœurs.</i>
Er youankan anehè a gane-è (2) Ker splann ha ken iuel, E lan la ! Aval un damezél-él.	<i>La plus jeune d'entre elles chantait Si clair et si haut, E lan la ! Comme une demoiselle.</i>
Mabig er Roue hag hé hleù-è (2) A vlein palez é dad, E lan la ! Ag en ihuelan estaj-eu.	<i>Le fils du roi qui l'entendait Du haut du palais de son père, E lan la ! De l'étage le plus élevé.</i>
Sellet ha brindet me ronsied-ed (2) Ma'h an mé de vale, E lan la ! Aveit gouiet più 'gan-an !	<i>Sellez et bridez mon cheval Que j'aïlle me promener, E lan la ! Pour savoir qui chante !</i>
N'oè ket darriù én hantér hent-hent (2) Ma oè achiù hé hanen, E lan la ! Ma oè achiù hé hanen-en !	<i>Il n'était pas arrivé à mi-chemin Que sa chanson était finie, E lan la ! Que sa chanson était finie !</i>
Plahig, laret hui hou kañnen-en (2) Ha laret hen a vitin, E lan la ! A vitin de béar ér-eu.	<i>Jeune fille, dites-moi votre chanson Que vous disiez ce matin, E lan la ! Ce matin à quatre heures.</i>
Na penaos e larein mé-é (2) Un dra ne ouian ket, E lan la ! Un dra ne ouian ket-et.	<i>Et comment dirai-je Une chose que je ne sais pas, E lan la ! Une chose que je ne sais pas.</i>
Plahig montet hui me ronsied-ed (2) Ma e amb ni de vro er Roué, E lan la ! Ma e amb ni de vro er Roué-i.	<i>Jeune fille, montez sur mon cheval Que nous allions au pays du Roi, E lan la ! Que nous allions au pays du Roi.</i>
Za ! Durant en neu pe tri dé-i (2)	<i>Et pendant les deux ou trois jours,</i>

⁷⁴⁴ BROU (2016).

⁷⁴⁵ Voir le catalogue Dastum sur <http://www.dastumedia.bzh>

Ha ne hras met ouilein, E lan la ! Ha ne hras met ouilein -ein.	<i>Elle ne fit que pleurer, E lan la ! Elle ne fit que pleurer.</i>
--	---

Autre chanson :

31. Tri paotr Youank é tont a Espagn

3.2.4.8 Divers

D'autres thématiques figurent dans la collecte de Xavier de Langlais telles que l'humour, l'habillement, la dette, ou encore l'enlèvement et permettent d'évaluer encore un peu plus la diversité de sa collecte à l'image de cette chanson cumulative :

57. EN GARDRAN TI ME ZAD

Informateurs : Fernande Taquet-Guyot et Louis Korformat

Enregistrement : Fernande Taquet-Guyot et Louis Guyot ([Site XL CH01](#))

Note GG : Cette chanson est reprise par les deux informateurs dans l'émission « Breiz O Veva » dédiée à Xavier de Langlais⁷⁴⁶.

<p>En gardran ti me zad / A zou ur braù a liorh (2) El liorh a zou d'en ti, En di 'zou de me zad.</p> <p>[Diskan :] Tout en dud e lar dein er verh Mari, er verh Mari, Tout en dud e lar dein er verh Mari ne vou ket dein.</p> <p>Hag abarh el liorh-se / A zou ur brauet(ch) a huen (2) Er huen a zou d'el liorh, el liorh 'zou d'en ti, en ti 'zou de me zad. [Diskan...]</p> <p>Hag abar er huen-se / Bez zou ['h eus] ur braù[ig] a varr (2) Er barr a zou d'er huen, er huen a zou d'el liorh, el liorh 'zou d'en ti, en ti 'zou de me zad. [Diskan...]</p> <p>Hag ar [abarh] er barr[eu]-se Bez zou['h eus] ur braù a neiad (neziad) (2) En neiad zou d'er barr... [Diskan...]</p> <p>Hag abarh en neiad-se / Bez zou ['h eus] ur brauet a hui (2) En hui a zou d'en neiad... [Diskan...]</p> <p>Hag abarh en hui-se Bez zou ['h eus] ur braù a bechon (evn) (2) Er bechon 'zou d'en ui... [Diskan...]</p> <p>Hag ar er pechon ze / Bez zou ['h eus] ur braù a bluen (2) Er bluen 'zou d'er pechon [Diskan...]</p>	<p><i>Derrière la maison de mon père / Il y a un beau jardin Le jardin est à la maison, la maison est à mon père.</i></p> <p><i>Refrain :</i> <i>Tout le monde me dit, la fille Mari, la fille Mari, Tout le monde me dit, la fille Mari ne sera pas à moi.</i></p> <p><i>Et dans ce jardin / Il y a un bel arbre L'arbre est au jardin, le jardin est à la maison, la maison est à mon père. Refrain...</i></p> <p><i>Et dans cet arbre / Il y a une belle branche Cette branche est à l'arbre, l'arbre est au jardin, le jardin est à la maison, la maison est à mon père. Refrain...</i></p> <p><i>Et dans cette branche Il y a un beau nid Le nid est à la branche... Refrain...</i></p> <p><i>Et dans ce nid / Il y a un bel œuf L'œuf est au nid... Refrain...</i></p> <p><i>Et dans cet œuf Il y a un beau pigeon (oiseau) Le pigeon est à l'œuf... Refrain...</i></p> <p><i>Et sur ce pigeon / Il y a une belle plume La plume est au pigeon... Refrain...</i></p>
---	--

⁷⁴⁶Archives INA, « Eun arzour eus bro Ruis », *Breiz o veva*, 06/05/1971.

Autres chansons diverses :

8. Zim Boum lah er goleu !
32. Un é ‘oen mé oeit d’er giboès
34. Teir gueh ér velein e oen bet
38. Quand j’étais jeune à quatorze ans
45. ‘Ma “Ervo” en “Hendoed”
51. ‘Des ket é pep karter, Merhed ag er Gorvelleu

3.2.5 Conclusion

La diversité des types de chansons et de leurs thématiques démontre un souhait de la part de Xavier de Langlais de collecter indistinctement chaque chanson qui lui est proposée. Cette collecte est d’une importance non négligeable et ce sur plusieurs points. Tout d’abord elle présente un intérêt certain d’un point de vue linguistique. Il a en effet retranscrit les paroles en tenant compte de la prononciation en se basant principalement sur l’écriture vannetaise traditionnelle et en la modifiant quand cela était nécessaire pour préciser une prononciation locale à l’exemple du [Z] placé en début de vers dans la chanson n°55 qu’il perçoit dans la prononciation mais qui n’est pas linguistiquement identifié. Ensuite, elle permet de la rapprocher du répertoire d’autres collectes précédemment effectuées telles que celles précitées de Mathurin Buléon⁷⁴⁷ ou de Yves Le Diberder⁷⁴⁸ par exemple. On y retrouve des thématiques mais aussi des chansons similaires complétant ainsi le paysage de la chanson populaire du pays vannetais ainsi que des régions linguistiques limitrophes dans un secteur peu étudié jusqu’alors. Enfin, elle témoigne d’une certaine société rurale, de ses centres d’intérêts, de ses habitudes de danses ou encore de son évolution.

⁷⁴⁷ BULEON (2012).

⁷⁴⁸ LE DIBERDER (2010).

Xavier de Langlais n'a pas uniquement suivi la Mission de folklore musical en Basse-Bretagne de 1939. S'il est vrai que celle-ci fut un déclencheur pour lui d'un désir de sauvegarde du patrimoine oral à plus grande échelle, il ne s'est pas contenté de cette seule collecte de chansons. Il a été plus loin et a collecté de nombreux contes en breton et cela grâce à une personne en particulier : le « père Lodého ».

3.3.1 Julien Lodého, une mine

Si Xavier de Langlais a pu collecter un nombre important de contes, c'est grâce à une personne qu'il a côtoyée à Surzur, au lieu-dit Roz. Julien Lodého est né en 1865 à Surzur⁷⁴⁹. Il est fils de cultivateurs et va rester à la ferme familiale⁷⁵⁰. C'est donc un informateur surzurois de souche pour Xavier de Langlais. D'autant plus qu'il s'avère être un chanteur passionné : « Julien Lodého chante souvent tout seul dans son lit pour se distraire (“même que c'est bien rasoïr” apprécie la fille...) »⁷⁵¹

Xavier de Langlais a une véritable admiration pour cet homme. En atteste la description qu'il en fait dans une description sur son journal⁷⁵² : « *Gwelet hon eus da vitin “Julian Lodeo a Roz” . Unan eus ar re goz se a garan kement ha kement.* »⁷⁵³ Puis il poursuit, décrivant la vie de cet homme :

« An tad-koz se daoust d'e 75 vloaz a labour c'hoaz er parkou. N'en deus ket bet a chans en e vuhez. Losket eo bet e di dre ziou wech. Kollet en deus e wreg, yaouank c'hoaz, 5 merc'h en deus bet, unan, yac'h a drugarez Doue, oeit de chomel e ker, un all foll marv warlene, ha bremañ emañ o c'hounid bara an teir all, a chom c'hoaz gantan : unan, inosantez, hag an diou all dall !... Setu !... Derc'hel a ra ar ferm, e unan penn gant eur mevel ken koz hag heñ !... »⁷⁵⁴

Cette description correspond à celle faite par Jeannine Auboyer lors de la Mission. Ainsi a-t-il certainement eu ces informations au même moment. Il poursuit : « *Hag echu e zevez labour da verraat e amzer e kan evit e blijadur d'ezan !...* »⁷⁵⁵

⁷⁴⁹ Etat-civil de Surzur, année 1865, déclaration n°22. Archives Départementales du Morbihan, consultable en ligne.

⁷⁵⁰ Fiche descriptive de l'informateur : <http://bassebretagne-mnatp1939.com/virtual-tour-artist.html?artist=1089> (Consulté le 07/03/2021)

⁷⁵¹ Mission de folklore musicale en Basse Bretagne : Journal du 17 juillet 1939. <http://bassebretagne-mnatp1939.com/virtual-tour-journal.html?date=17-juillet-1939> (Consulté le 07/03/2021).

⁷⁵² Journal XL 17/07/1939

⁷⁵³ « Nous avons vu ce matin “Julien Lodého de Roz”. Un de ces anciens que j'aime tant et tant. »

⁷⁵⁴ « Ce grand-père, malgré ses 75 ans, travaille encore dans les champs. Il n'a pas eu de chance dans sa vie. Sa maison a brûlé par deux fois. Il a perdu sa femme, encore jeune, il a eu 5 filles, une, en bonne santé grâce à Dieu, qui est allée habiter en ville, une autre folle, morte l'année dernière, et maintenant, il gagne le pain des trois autres qui habitent encore avec lui : une, innocente, et les deux autres aveugles !... Voilà !... Il tient la ferme, tout seul avec un valet aussi vieux que lui !... »

⁷⁵⁵ « Et sa journée terminée, il chante pour son plaisir et passer le temps !... »

Il est épaté par la capacité à rester heureux malgré toutes ces épreuves traversées. Il conclut :
« *Eurus ar re a oar kanal en o glac'har ! Barzed pe Sent ? An daou war eun dro moarvat !* »⁷⁵⁶
Deux jours après, il note dans son journal :

« Réflexion du Père Lodeo à qui sa fille (la seule qui soit normale) disait devant nous “Vous avez eu assez de misère sur la terre. Votre part de Paradis en sera plus belle ou alors ce ne serait pas juste” – Une plus belle part de Paradis ? Non sur ! C’est ça qui ne serait pas juste. Les riches eux sont habitués à avoir tout ce qui leur faut sur la Terre, ils souffriraient d’être moins bien que les pauvres de l’autre côté ! Nous on est habitué à souffrir. C’est juste que l’on soit moins bien qu’eux de l’autre côté ! »⁷⁵⁷

Un témoignage peu commun de la psychologie paysanne de l’époque démontrant une humilité et une humanité certaine.

Un respect mutuel voire même peut-être une amitié lie les deux hommes. Une lettre de Roger de Langlais à son fils pendant la seconde guerre mondiale vient le confirmer : « Et un beau jour, pendant la guerre, dans une lettre reçue de mon grand-père, celui-ci l’informe que : “Tu ne reverras plus ton ami Lodeo parce qu’il vient de décéder. Il est tombé de son grenier, il a fait une chute mortelle.” »⁷⁵⁸

Xavier de Langlais va donc collecter de nombreux chants auprès de Julien Lodého comme vu précédemment. Mais au-delà de la Mission, il va poursuivre la collecte auprès de lui car Julien Lodého, en plus d’être un chanteur, se trouve être également un conteur.

3.3.2 Contes

Un dossier nommé « *Kontadennoù. Fentigelloù dastummet e Surzhur* » présent dans les archives personnelles de Xavier de Langlais⁷⁵⁹ comporte onze contes, dont dix collectés auprès de Julien Lodého. Certains comportent la date de 1940, d’autres n’ont pas de date. Le onzième conte a été collecté auprès d’un certain *Fransez* au mois d’août 1930.

Par ailleurs, deux contes sont signés Job Latira. Or Job Latira est un pseudonyme que l’on peut attribuer à Xavier de Langlais car il l’a utilisé pour un petit conte publié dans *Ar Vretoned dre ar bed*⁷⁶⁰. Il prévoyait sans doute de publier d’autres contes dans le journal *La Voix de l’Ouest* ce qui n’a finalement pas eu lieu⁷⁶¹.

L’un des deux contes *Er falhour dilavreg*, comporte une version manuscrite avec pour titre *Er mestr tapet get e falhour*, qui elle a été collectée auprès de Julien Lodého. On peut donc en

⁷⁵⁶ « Heureux ceux qui savent chanter dans leur peine ! Bardes ou Saints ? Les deux à la fois sans doute ! »

⁷⁵⁷ Journal XL 19/07/1939

⁷⁵⁸ Annexe I.2, Entretien Gaëtan de Langlais.

⁷⁵⁹ Fonds XL, BCLR, cote A15

⁷⁶⁰ LANGLEIZ (1946d).

⁷⁶¹ Cf. partie 2.1

déduire que ce que Xavier de Langlais pensait publier dans *La Voix de l'Ouest* est directement inspiré de ses collectages⁷⁶².

Le conte numéro deux, *Jan Vihan*, est retranscrit ici à titre d'exemple. Tous les contes sont reproduits en annexe⁷⁶³. Afin de préciser la thématique des contes, j'utilise parfois la classification Aarne-Thompson. Bien qu'imparfaite⁷⁶⁴, elle est aujourd'hui la plus complète afin d'identifier plus clairement les types de contes collectés par Xavier de Langlais.

Enfin, une note de Xavier de Langlais au conte n°7 nous indique qu'il n'a changé aucun mot dans ce conte, ce qui laisse à penser qu'il a pu en changer dans d'autres contes.

3.3.2.1 Liste des contes

- 1 Per Lachik
2. Jan Vihan
3. Roue pateu-bras
4. En diaul Guiader
5. [Sans titre] (1940)
6. Mab-Azen hoah (1940)
7. Er verh-soudard
8. En alhué hag er sah sorset (1940)
9. Er mestr tapet get e falhour (1939)
10. Er falhour dilavreg
11. En diaul tapet vil
12. [Sans titre - Comment les corbeaux sont devenus noirs]

3.3.2.2 Analyse du corpus

Les contes ont des thématiques variées. Selon la rédaction de Xavier de Langlais, le premier est inspiré du conte *Bruder Lustig* des frères Grimm. Il est cependant rédigé de façon résumée. Le conte n°3 utilise la thématique de l'ogre tuant par erreur ses fils, thématique proche de celle du *Petit Poucet* de Charles Perrault. Plusieurs contes font intervenir le religieux et le fantastique avec comme personnage le diable (n°2, 4, 11). Le conte n°5 utilise la thématique du premier fâché⁷⁶⁵. Le conte n°6 fait partie d'une suite de conte sur le thème du « fils âne », ou du fils stupide⁷⁶⁶ que Jean-Marie Heno, prêtre et écrivain vannetais a par ailleurs collecté et publié⁷⁶⁷.

⁷⁶² Cf. partie 2.2.2

⁷⁶³ Annexe V.

⁷⁶⁴ BRU (1999).

⁷⁶⁵ AT 1000

⁷⁶⁶ AT 1675-1724

⁷⁶⁷ HENO (1934), pp.11-13

Le conte n°7 évoque l'histoire d'une fille voulant prendre la place de son père dans l'armée. Le conte n°8 évoque quant à lui des assassinats suite à une action interdite.

Au vu de la diversité des contes collectés auprès d'une même personne, Xavier de Langlais a en effet trouvé là une source très intéressante en la personne de Julien Lodého. Encore une fois, la variété des contes collectés et leur retranscription montre bien là une collecte globale et sans distinction des contes qu'il entend. Et tout comme pour les chansons, la graphie utilisée pour les contes, bien que s'appuyant sur la graphie vannetaise, n'est pas fixe. Dans le conte suivant *Jan Vihan*, certains mots sont écrits différemment comme : « siminal » et « seminal » se prononçant plus précisément « cheminal » ou « chiminal » alors qu'il écrit « Cherr en noz » que l'on écrirait plutôt « serr en noz » si l'on suivait la logique du mot précédent. D'autres mots tels que « masonour » ou « mansonour » démontrent une retranscription rapide. Ce sont finalement trois types de graphies utilisées par le collecteur que nous pouvons déterminer ici : la graphie vannetaise, la plus proche phonologiquement du lieu de collecte, la graphie K.L.T., la première apprise par Xavier de Langlais (« Brao » au lieu de « Braù » ; « Evel » au lieu de « Avel ») et une graphie phonologique personnelle ne suivant aucun des deux autres systèmes afin de rendre compte d'une prononciation particulière (« didan » au lieu de « dindan » ou « édan »). C'est donc de manière probablement empirique que Xavier de Langlais a noté ces contes ce qui présente un intérêt, celui de restituer à certains endroits une prononciation locale particulière en évitant l'enfermement dans un système orthographique ne coïncidant pas forcément avec la réalité phonologique.

3.3.2.3 Conte : Jan Vihan

02 JAN-VIHAN (1940)

Jan vihan e oè bet losket de sunein é vam beteg en oèd a seih vlè. Setu perak e oè deit de vout un den "extraordiner" !

Hag ean, én é vaillantiz ha chonj dehon monet de voïajein ha de uélet breoieu neûé.

Monet e hra d'ér vorh de ghoulen dohe er go gober dehou ur vah-houarn ker bras hag ur uen en e vent.

Hag ean goudé de uélet eûé er person aveit benigein er vah sé, seurt ne oè bet guélet hoah get hani.

Beniget e get er person. Petra ne ~~hreed~~ hrehed ket aveit gober plijadur de ~~er~~ Petit Jan-vihan.

Ha jan-vihan de gemér pen en hent goudé bout laret kenevo d'é dad ha dé vam.

De getan pen é tegoeh get ur mansonour e hoarie er paleied (jeu du palais palets) avel

get mein Milin, evel ma vehè bet paleied.

Hag Jan-vihan ha goulen dohtou ~~petra e~~ ~~petra é han~~ hré azè, ha pe seurt micher e hrè.

- Me zou mé mansonour, eme en aral, ha me hoari paleied, n'é ket diès guélet ! Ha hoah nétra on mé hoah étal er Jan-vihan.

- Mé é er Jan-vihan ! E lar en aral. Hag e plijehè d'is monet genein de uélet broieü ?

Hag int ou deu ha monet a-gevred.

Kent en noz e tegoehant get ur m(e/i)liner e oè é fregat en deur de lakat e vilin de dro(ei/ie)n, ar e larè.

Chetu un dén ahoèl !

- Ha hoah eme er milinér, ar er peh em es mé ~~laret~~ kleùet n'on mé netra tra bet on mé hoah étal ma d'é Jan-Vihan.

Ha Jan vihan ha kinnig nehè monet ar un dro getou de uélet broieü.

Hag int ou zri.

De cherr en noz é arriùamb étal un ti bihan, ne oè inou nameit ur verh heh unan pen, hag hi skonteit get en tri hrennard sé ha laret dehè : Penaus e hrein mé aveit rein bod deoh, bras avel m'é ma oh !

Me anav ur chapel é leh e helleet ~~tre~~ chom keit ha ma plijou doh n'es nameit un tu fall, n'es toul erbet de vonet enni na prenestr na dor.

Ne vern ket, ne vern ket ! E lar Jan vihan. Toulleu erhoalh e hrein mé get mem bah.

Hag int ou zri er chapel , goudé m'en des Jan Vihan groeit un toull ér vogér get é vah.

Er chapel sé e oè neoah ur siminal un daul ha rah er peh zo ret de geginein.

En trenoù vintin setu er peh e tivizant etrezè : Pep hani d'é dro e chomo de hoarn en ti, ha de geginein. tra ma jiboesour en deu aral. En hani e chomo en ti e sono er hloh de greisté de galvein er re ral de dostat d'er souben.

Er masonour é e chom de getan pen.

Dastum e hra koed, fardein a hra en tan, kerkent fardet geton neoah setu ma koeh un tam kig dre er seminal, hag ean guélet get donjer e oè un troed dén e oè, ~~una~~ tam aral e koeh hoah hag un tam aral hoah, hag a gentiz ma koeh en tammeu en em ~~gamepanant~~ zaspugnant é kreiz en tan.

- Koehet ! Koehet hoah ! E lar er mansonour ! Kement sé ne virou ket ~~de~~ dohein a hober er souben.

Ha nehè e koeh ur pen den, hag en ol dammeu en em gampen én ur horf dén.

En diaul e oè.

- Hola emè en diaul, mé e er mestr amañ petra e hret hui é me zi. Hag ean ha sourein ~~war~~ er mansonour hag e vahatat a daulieu forh ken na koueh ar en dachen.

Taulein e hra nehè er horf ér puns.

Setu deit kreisté ha ne son ket er hloh. Jan vihan e zistro d'er ger get e gomper, hag kerken e klahant klaskant er mansonour. ur glem e gleuant e d(eu/on)n er puns, ha kerken e komprenant en doèré.

Er mansonour tennet ag er puns e lar dehè nehé en doèré

Mé chomo mé e lar er meliner.

Entrenoz e fard en tan, en diaul e goueh hoah a dammeu... hag e hoarvez get er pautr er peh zo hoarvezet get en aral.

Nameit e ve kuzet e gorf didan er gulé.

-Hama ! E lar Jan vihan, mé chomo mé !

Ha setu ean é fardein en tan hoah. En d(i/e)aul a goueh a dammeu :

- Taullet 'tout d'un taul ! e lar pe Jan-vihan.

Setu en diaul taulet ha klah tabutal, Jan-vihan e lar kerken dehous ne gar ket kalz en ardeu sé hag e vehé furoh dehè ou deu hoari karteu, é horto ma vehè tuem er soubén. Ho(a/r)ri e hrant eta. A-ben un herradig hoah e saû beh etrehè.

Met ne blij ket d'e Jan vihan guélet en diaul e hoari er mestr.

- Mil kurun ! Eme er pautr – n'onn ket hon goah goaz deoh. Hag ean ha kregein en e vah houarn benniget hag de he (t/z)iskein d'en diaul un hoari aral.

Ha ker brao e hoari get e vah ma kas en diaul er maez ag en ti. E laret dehon : D'en Ifern d'en ifern ! En Diaul ! Ha dioallet a goueh hoah etre men dehorn mé.

Setu kreisté, er hloh e son er hoeh mañ.

D'en noz, e ia Jan vihan de bromein un tammig get en deu aral, er hoed e zo tro en dro d'er Chapel.

Bout e oè neouah ur ioh kuet e kreiz en ivarh. Me garehè mat gout er peh e zo didanè – e lar Jan-Vihan !

Hag int ou zri de grogein pep hani en e hanter kant fagoteu ha de zizoloein un toul, é kreiz en hent. Ur vlaz kalet a zehè digeton.

- Me garehè mat gout petra eh es ebarz e vlas ker kalet sé – E lar Jan Vihan.

Er masonour e lar : E han mé de uelet : Staget mé get er fun man. Tra ne vein ket degoehet én dias e larein d'eoh : lausket mé. Ha pa vo ret e larein : tennet me !

Beh ma oè diskennet un tammig ma spurmant en diaul e deun en toul e forc'h savet d'er lué ha te dare de fardein arnehou.

-Tennet mé ! Tennet me ! e huch kerken er pautr.

- Er melinour e hra mem treu.

Ha Jan vihan ha laret nehè – Eh an mé de uelet petra é hes ebarh. Lausket mé, lausket mé hoah ! - En diaul e spurmant é deun er puns e forh saùet d'er hlué ha dare de sourein arneh(e/ou).

Lausket me lausket mé 'hoah e lar Jan-vihan, hag ean de fardein ar en Diaul ha de lahein mik a daulieu bah beniget.

- M'em boè laret d'is emehon, ~~diaul~~ dihoal ha goueh hoah etre men dehorn.

Hag ean ha teurel ur sél en tu aral de zorn en ihuern. Eno e huélas, teir plah iouank, chadennet, ne houlennas ket pe seurt pehed ou doè int groeit. D'en diauled e hourhemennas ou distagein a-herr hag ou has ér mez ag en ihuern. Goudé sé e lahas er muian a diauled ma hellas, met ur rè bennak anehè ou des gellet achapein merhat !

D'en teir dimezell koant sé e timezas goudé en tri pautr iouank ha braû e voe er fest. hel laret e hrein dre m'her gouian mat rak m'em moè ivet mé ohpen me lod.

3.3.3 Devinettes

On trouve deux devinettes collectées et notées par Xavier de Langlais parmi d'autres notes. La provenance n'est pas indiquée.

01.	
“M'es un damezél é me zi Mil Tapon e zo arnehi Petra é ? (ur iar)”	<i>J'ai une demoiselle dans ma maison Elle a mille plumes sur elle, Qu'est-ce ? (Une poule)</i>

02.	
Hir aval ur feun Kamm aval ur falz Ha feun n'e kit Ha falz n'e kit... Diveun a breumé ! (Ur gala virein)	<i>Long comme une corde Courbe comme une faux Et ce n'est pas une corde Et ce n'est pas une faux... Devine maintenant ! (Un arc-en-ciel)</i>

3.3.4 Anecdote

Une anecdote semblant être tirée d'une histoire vécue se trouve dans son cahier de locutions et proverbes⁷⁶⁸. La traduction est de Xavier de Langlais.

SELL EN TOUSEG ! NA BRAO PECHON COUCOU !

Ur uéh e oe bet laket un touseg abarh tiroer un dal. Emesk ur volenn amonen. Ha pe zigorras an tiroer chetu merh an ti de larein d'he mamm : O Mamm ! O Mamm ! Bez zou ér tiroer un touseg de varatein an amonen – Na brao pechon coucou !	<i>Une fois un crapaud avait été caché dans le tiroir d'une table, au milieu d'un bol de beurre. Et quand la fille de la maison ouvrit le tiroir, la voilà de crier à sa mère : O Maman, Maman ! Il y a dans le tiroir un crapaud qui baratte le beurre – Quel bel oiseau !</i>
--	---

⁷⁶⁸ Cf. partie 3.5

3.4.1 Méthodologie et corpus

Le corpus de prières étudié comporte quatre items. Ces prières ont été collectées auprès de Madame Lodého/Lodeo, épouse Bigot dite “Meugnon bihan” ou “Menon Bihan” de Surzur. Il s’agirait de Jeanne-Marie Lodého épouse Bigaud, née en 1863⁷⁶⁹. Cette femme cultivatrice de 75 ans est une prieuse professionnelle, chargée de réciter des prières devant la dépouille d’une défunte pour le salut de son âme. Elle a été bergère entre ses huit et ses vingt ans. Xavier de Langlais ajoute en détail qu’elle était payée entre 10 et 15 francs à l’année avec en plus des chaussures et du tissus blancs pour faire des habits. Elle est mentionnée dans la Mission de 1939⁷⁷⁰ mais sans collectage. Les archives de Xavier de Langlais comportent donc quatre prières sous forme de brouillon. Elles sont reproduites ici avec titre quand il y en a.

3.4.2 Les prières

01

(é teurel deur beniget ar en hani zou é veruel)

Jesus Mari Jojieb me ofr déoh me horf, me halon, ma iné mem buhé ha mem merù. Jesus Mari Jojieb assistet é men divihan agouni. Jesus Mari Jojob, groeit ma vou me inian mem buhé ha mem merùgouhé me merù péah hag é repoz etalhoh.

“Pen dé en agoni me oll e agoni d’er Huerhiez”

Eutru Doué hou pet truhé dohemb

Jesus hou pet truhé dohemb

Jesus Krisk[t] hou pet truhé truhé dohemb

Tad éternel, Guir Doué hou pet truhé dohemb

Jesus Salver er Bed Guir Doué

O Spered Santél Guir Doué

Dirnded Santel un Doué hembkén

O Santez Mari Mam de Zoué, Pedet Doué aveidomb

Mam de Jesus Krist. Pedeit Doué aveidomb.

Mamm d’eer Vammen ag en ol gréseu, Pedeit Doué aveidomb.

Mamm a burted. Pedeit, Doué aveidomb.

Mamm ha Guerhiez, Pedeit Doué aveidomb.

⁷⁶⁹ Etat-civil de Surzur, année 1898, déclaration de mariage n°18. Archives départementales du Morbihan, consultable en ligne.

⁷⁷⁰ LE GONIDEC (2009). p.247

Mamm d'er Vammenn ag en ol burded, Pedeit Doué aveidomb
Mamm a ezant (exempte) a pep sord pehed, Pedeit doue aveidomb.
Mamm dign de vout karet. Pedeit Doué aveidomp.
O mam d'hur Hroueour, Pedeit Doué aveidomb.
Guerhiez parfet, Pedeit Doué aveidomb
Guerhiez inourabl, Pedeit Doué aveidomb
Guerhiez dign de bout melet, Pedeit Doué aveidomb
O Guerhiez fidèl miloes a Santeleh [Pedeit Doué aveidomb]
Demeurans ag er Sagess diveign (divin), [Pedeit Doué aveidomb]
Tampl er Spirit Santel, [Pedeit Doué aveidomb]
Liestr (lestr) a inour, [Pedeit Doué aveidomb]
Skuir parfet a zevozion, [Pedeit Doué aveidomb]
O Rozen misterius, [Pedeit Doué aveidomb]
Gloar a leign (lignée) David, [Pedeit Doué aveidomb]
O limaj a burted, [Pedeit Doué aveidomb]
Santuer er Garanté, [Pedeit Doué aveidomb]
Arch aliàns neué, [Pedeit Doué aveidomb]
O dor er baraouiz, [Pedeit Doué aveidomb]
O Stiren en dé, [Pedeit Doué aveidomb]
Rekour er re klañù, [Pedeit Doué aveidomb]
Retirans er beherion, [Pedeit Doué aveidomb]
Konsolation en dud aflight, [Pedeit Doué aveidomb]
Sekour er grechenion (kristenien), [Pedeit Doué aveidomb]
Rouanez en elied, [Pedeit Doué aveidomb]
Rouanez er batriarcheed, [Pedeit Doué aveidomb]
Rouanez er brofetied, [Pedeit Doué aveidomb]
Rouanez en apostoled, [Pedeit Doué aveidomb]
Rouanez en apostelion, [Pedeit Doué aveidomb]
Rouanez er Guerhiezied, [Pedeit Doué aveidomb]
Rouanez en ol Sent ag en ol Santezed ag ar baradouiz, [Pedeit Doué aveidomb]
Rouanez ag er re a ie a Vredieh ar Rozer, [Pedeit Doué aveidomb]
Rouanez konseuet hep kousiadur, [Pedeit Doué aveidomb]
O Den Doué pehani a efas pehedeu er béd
Jesus hor chileuet
Jesus hor reseuet
Pedet aveihamb guir Vamm de Zoui

Aveit ma 'z eemb de bout dign a bromeseu hur Salvér Jesus Krist.

02 LITANI EN EL MAT

O me el mat beniget.
Doué en des hou tigaset
Eit men gouarn ha me hondui
Durant er perhinded trist men a mem buhé
Mé a bed ahanoh, hou trugéré e ran de vugulig kar de men Doué hag er loen hag er soursi.
Mé é Hou trugerikat
Hag er boegn hag er soursi
e hues kemer(e)t ahanon.
Presantet a Jesus
Ol er peh em es me gelllet
Goubér a ovreu mat
Pedet atam ma helien er chonjeu mat.
Rebechein mé pe nasien
Galvein é pe farien
Gouarnet mé doh pep sord guel es sians
Doh er pehed doh er goal esprit a réd tro ha tro d' ein
Avel er lion e hural (rugir)
E glask en tu de men divorein
Goarnet mé doh e furo
Duranteu mem buhé
Ha spécialeumant d'en er a men merù
Ha ma uelein men Doue genoh
Er joeïeu ag er Baraouiz.

03 PEHENNEU (PEDENNEU) AN INIANEU ER BURGATOER

Men Doué, Hui ambleuij (em blij) é Pardonein
O Misericordius e zou berpet ém fenn
Deustou pegen mizerabl on dirazoh
Kredein a hran doh hou suplienn,
De daulein ur sell a druhé
Ar ol en inianneu e zou ér Purgatouér.
Dre limaj ol senblabl

en deus struilhed Jesus ol e oed brizius
Aveit hag aveidomb oll.
N'ankouehet ket o Men Doué en e huès e krouet
Hou Mab Jesus en des skuilhet
E oed prisieus aveite hag aveidomb holl ni
A greiz ou foenieu da griat dre madoh (devatoh)
Ag ur galon hiriahet (hirisus)
Sellet ohtë get truhé
Mert ou des an tourmanteu ha soufrans
Mes O men Doué Hui ou Zad
Hag int hou pugalé ni garan
Ni zerinan nameidhoh
Reit Misericord dehé
Ha m'hou kareint durant en Eternité.

04 EIT UNAN MERÛ

Note GG : Cette prière est à destination d'un défunt. Elle est conclue par le premier verset de l'Introït de la Messe du *Requiem*⁷⁷¹.

Me ofr d'oh er chapeled men ag an de laret
aveit goulen d'en eneaneu
ag er purgatuér hag aveit en hini
a zou marvet
genamb amañ
Requiem [aeternam dona eis, Domine]
Et lux [perpetua luceat] [D]eis
Amen

⁷⁷¹ EGLISE CATHOLIQUE (1950), p.1263

Les locutions et proverbes ont une place importante dans la collecte de Xavier de Langlais. Cette collecte reflétant la manière de concevoir et dire le monde des habitants de Surzur n'est pas restée totalement inconnue. En effet, nous trouvons deux publications dans la revue vannetaise *Dihunamb* :

- Dans le numéro 381⁷⁷² :

« *Glaù azoh el lué, Glaù abad en dé.
Glaù ag er retér Glaù ken ne zivér.* »

- Dans le numéro 382⁷⁷³ :

« *En onestiz*

E dalv e friz. »

« *Er goukou, en durhunel*

Hag er merhed iaouank e huitel. »

« *Pen bihan en drein e blant dalbéh ketan.* »

Xavier de Langlais a envoyé à Loeiz Herrieu une liste de proverbes et locutions qu'il a collectés à Surzur. Les proverbes publiés ont été barrés par Loeiz Herrieu sur la liste qu'il a reçu⁷⁷⁴. On peut supposer que la fin de la guerre approchant, synonyme de fin de publication pour *Dihunamb*, ne lui aura pas laissé le temps d'en publier d'autres. La liste originale et non corrigée par Loeiz Herrieu présente cependant un intérêt sur le plan phonologique. En effet, Xavier de Langlais a noté les prononciations particulières que l'on peut entendre dans cette partie du Haut-Vannetais : *Fieun* pour *Pen*, *Iouank* pour *Iaouank* ou encore *Merù* pour *Marù*.

Concernant la date de collecte, un courrier envoyé à Loeiz Herrieu nous donne une indication⁷⁷⁵ :

« Dastumet em es treuigou kleùet amen, guirieu impléet get er bobl, diùinadelleu, ha proverbeu. Mar d'oh dober geté én un niveren benak Dihunamb, m'hou ou hasou get plijadur n'int nameit treuigou laret ér bobl vel treu er "Boulom Uisant"⁷⁷⁶. »⁷⁷⁷

Loeiz Herrieu propose dans sa réponse à Xavier de Langlais de lui envoyer ce qu'il a collecté.⁷⁷⁸

⁷⁷² *Dihunamb*, n°381, 05/1943, p.223.

⁷⁷³ *Dihunamb*, n°382, 06/1943, p.239

⁷⁷⁴ Fonds Loeiz Herrieu, CRBC Brest, cote HER14T52

⁷⁷⁵ Id. HER25C1376, Courrier du 24/09/1931

⁷⁷⁶ *Boulom Uisant* est le pseudonyme de Loeiz Herrieu notamment dans la rubrique *Treuigou kleùet* de *Dihunamb*, rubrique présentant des locutions, proverbes populaires.

⁷⁷⁷ « J'ai collecté des petites choses entendues par ici, des mots utilisés par le peuple, devinettes, et proverbes. Si vous en avez besoin pour un numéro de *Dihunamb*, je vous les enverrais avec plaisir. Ce ne sont que de petites choses dites par le peuple comme celles du "Boulom Uisant". »

⁷⁷⁸ Fonds Loeiz Herrieu, CRBC Brest, cote HER25C1376

Cette collecte, Xavier de Langlais l’a donc démarrée avant 1931. Cela coïncide notamment avec sa période d’apprentissage de la langue bretonne⁷⁷⁹. La recherche des locutions et tournures de phrases s’inclut dans son processus d’apprentissage. Cependant, à quel moment a-t-il envoyé la liste ? Était-ce plus proche de la date de publication dans *Dihunamb* ? Difficile de l’estimer.

3.5.1 Méthodologie et corpus

La liste des proverbes et locutions est reproduite ici avec leurs traductions telles que rédigées par Xavier de Langlais avec de rares corrections d’accords concernant sa traduction française. Concernant les proverbes, ils ont été reproduits dans l’ordre initial. Concernant les locutions, nombreuses et parfois sous forme de brouillon, je les ai classées afin de pouvoir en ressortir les grands thèmes. Les quelques annotations entre crochets ont été ajoutées notamment lorsque le sens des traductions ne me paraissait pas tout à fait exact, ou lorsque celles-ci n’étaient pas présentes.

3.5.2 Proverbes

En drein ou fieun (fen) bihan é dalbeh e ia er hetan abarh	<i>C’est toujours le petit bout des épines qui rentre le premier.</i>
Mal e vou monet de glah Er mel beniget de Lorha Aveit torrein e bieun (ben) de-hou	<i>Il est temps d’aller chercher La masse bénie de “Lauzac” Pour lui casser la tête à lui.</i>
Deet Pask a pe garou En Amzè(i)r gaer a(e) zeï getou.	<i>Que vienne Pâques quand il voudra Le beau temps viendra avec lui.</i>
Guel é guel ur vuoh enrajat Aveit un dé gaer é Huevrer.	<i>Mieux vaut voir vache enragée Que beau jour en Février.</i>
Glaù e zou (é)r li (lué) Glaù a héd en dé.	<i>La pluie est en haut (Nord) Pluie toute la journée.</i>
Glaù ag er Retér Glaù ken a zivir	<i>Pluie de l’Est Pluie tant que cela coule.</i>
(Er vouialh e gan) Bonhomig Pierrott-iou-iou ! Er Mab Prodig-kui-kui !	<i>(Le Merle chante:) Petit Bonhomme Pierrot-iou-iou ! L’enfant Prodigue-cui-cui !</i>
Tri dé a Verh Ha tri d’Imbrill (Embrél) Merù er goukou Mar ne gan ket	<i>Trois jours en Mars Et trois en Avril Le coucou est mort S’il ne chante pas.</i>
En auél gwiliarn (golern) An saù divihat (devéhat) Hag a ra labour aseut (erhoalh)	<i>Le vent de Nord-Ouest Se lève tard Et fait du travail assez. [Bon travail]</i>
Avel Golern a sav devehat	<i>[Le vent de Nord-Ouest, se lève tard]</i>

⁷⁷⁹ Cf. partie 1.1.3

Nameit e hra labour ervalh (pe ervat)	<i>Mais il fait du bon travail]</i>
En honestiz E dall er priz	<i>L'honnêteté Vaut son prix.</i>
E pe en iniant a uel(i)ehe Hag er Sourd a gleuehe Ne hellehe ket dén Biuein ar en doar.	<i>Si l'anvin voyait Et le sourd entendait L'homme ne pourrait plus Vivre sur la Terre</i>
Er goukou hag en durhunel Hag er merhed iouank 'huitell	<i>Le coucou et la tourterelle Et les jeunes filles sifflent (joyeusement)</i>
Er Houpér e gan d'er merhed iouank koh (ér gouian) Hou hou hou... ! Penaus e hrein mé ? N'em es ket hani aveit me zuemmat	<i>Le hibou chante Aux vieilles filles l'hiver Hou hou hou... ! Comment ferai-je moi Je n'ai personne Pour me réchauffer</i>
En dresour a varriku e gan : Ma g é chistr Er varrik(etch) ne virou ket Ma n'é ket a chistr a virou. Ta, ta, ta ! Ta, ta, ta !	<i>Le Tonnelier chante : S'il y a du cidre La barrique ne le gardera pas S'il n'y en a pas Elle le gardera.</i>
Fransez en dén diés, An fouet e vouez.	<i>François l'homme difficile Qui bat sa femme.</i>
Er goukou e gan : Kou-kou ! Kou-kou ! Kou-kou ! Tokeu plouz ! Tokeu plouz !	<i>Le coucou chante : Coucou ! Coucou ! Coucou ! Chapeau de paille !</i>
Graet an amzér a garou Gouél Maria e chanjou	<i>Que le temps fasse ce qu'il veut La fête de Marie le changera</i>
Er goanv en houpir a lar : "Hou, hou, hou ! Penaus a rin mi. N'em es ket hani d'am me ziomat."	<i>L'hiver le hibou chant (là où il y a des jeunes filles) : "Hou, hou, hou ! Comment ferais-je moi. Je n'ai personne pour me réchauffer</i>

3.5.3 Locutions

3.5.3.1 Météorologie

Amzir Hurrenek	<i>Temps sombre, nuageux (maigre)</i>
Ur fall a doull en aer get avil gwiliarn	<i>Un mauvais trou dans l'air avec le vent de [nord] ouest</i>
En avel i ar blein	<i>Le vent est haut</i>
Ma 'n avil d'en dias	<i>Le vent est en bas</i>
Ma glever er Segley	<i>On entend le son (le vent porte)</i>
Bez ou un troet avil	<i>Il y a un pied de vent (des traînées blanches)</i>
En avil men a zihuen d'er glao	<i>Ce vent-ci se défend de la pluie</i>

Er heureun an heli er revir (ster)	<i>Le tonnerre suit la rivière</i>
Ema er glaù é skouv	<i>La pluie est en pendant</i>
Passe hi er glao	<i>L'eau est passée (la pluie)</i>
En auel e re glom	<i>Le vent fait de nœuds</i>
An avil a re glomm	<i>Le vent fait des nœuds (des tourbillons)</i>
N'eus ket limm avil	<i>Il n'y a pas une goutte de vent</i>
Amzir klouar	<i>Temps tiède</i>
Spiz an amzir	<i>Le temps est clair</i>
Amzir yac'h	<i>Temps sain</i>
Amzér dirat, Kriù poah	<i>Temps mauvais, Dur cuisant</i>
Parti eh é en arne ger er Halleued	<i>L'orage est parti avec les Français</i>
En heaul en des debret ur skuel a ioud (chudel(l))	<i>Le soleil a mangé une écuelle de Bouillie (il fait beau)</i>
En hiaul e oa kousked en e zoulgad	<i>Le soleil avait du sommeil dans les yeux</i>
Pegours e vou el luer neuï	<i>Quand sera la nouvelle lune</i>
Beu oe (bout e oe) ur rod én dro d'el loér	<i>Il y avait une roue autour de la lune</i>
Plein' iïr	<i>Pleine lune</i>
Pe vou ker en amzér	<i>Quand le temps sera beau</i>
Izel é er gaz	<i>Les nuages sont bas</i>
Ur vochtad divi ar en amzir da haloupat	<i>Un troupeau de mouton a galopé sur le temps (ciel)</i>
Beu oa ur yoc'h pleun kanar ar en amzir	<i>Il y avait un tas de plume de canards sur le temps</i>
Er march-kuet hag en darask a sent en amzir kriz	<i>Le pivert et la grive sentent le mauvais temps</i>
Kamonad dru ar en amzir	<i>De gros nuages sur le temps</i>
Bez zou nuajeu més glas i en amzir etrezé	<i>Il y a des nuages mais le ciel est bleu entre eux</i>
E tarv glao (Tarh) (Tarz)	<i>L'eau vient, le grain approche</i>
Heol e bervek i (baruek) (barvek)	<i>Le soleil est barbu</i>
An hiaul n'i chi klan e galon	<i>Le soleil n'est pas malade son cœur</i>
En hiaul ter a der	<i>Le soleil [de plus en plus] ardent</i>
Heol guenn	<i>Soleil qui sent la pluie.</i>
Re a hlao	<i>Trop de pluie</i>
N'ouïan ket ma vou kaer ("Hag e vo kaer")	<i>Je ne sais pas s'il fera beau</i>
Ma d'i me ia da Winied (mar d'eo K.)	<i>S'il fait beau j'irai à Vannes</i>
An avil a hueh krenn	<i>Le vent souffle fort</i>
'Ma er glao i skourr	<i>La pluie est en pendant</i>
En amzer eahus sé e lak en dén de hirisein	<i>Ce temps-là effroyable fait frissonner l'homme</i>

Guel é geté en hiaul	<i>Ils aiment mieux le soleil</i>
1. Mis i ui get en den ma d'i ker 2. Esoc'h i get en den pen d'i kaer	<i>C'est plus commode pour l'homme quand il fait beau</i>
An avil c'hoari i bautr	<i>Le vent joue avec le bonhomme [joue son bonhomme]</i>
De henj get en avil (Neijal)	<i>A voler avec le vent</i>
Kaer é bou(t) é (G)waskarien (goaskedenn)	<i>Il fait beau être à l'ombre (abri)</i>

3.5.3.2 Animaux

N'e ket er Seud ir prad	<i>Les vaches ne sont pas dans le pré</i>
Er hi an darh i zient d'en eil	<i>Le chien claque ses dents les unes contre les autres</i>
Goubir chir d'ehi	<i>La caresser</i>
A gar kaer ma reer chir d'ehou	<i>Il aime bien qu'on lui fasse des caresses</i>
Chetu ur gaer a Gavirel ! Mes faute kavet a bremen Turunelli de lak abarh de ganein	<i>Voilà une belle cage ! Mais il faudrait maintenant des tourterelles pour mettre dedans à hanter.</i>
Er brini a ra brud	<i>Les corbeaux font du bruit</i>
Hi he des huen en he sellieu (linsel-ieu)	<i>Elle a des puces dans ses draps</i>
Ne des ket bet re vihan	<i>Elle n'a pas eu de petits (en parlant d'une bête)</i>
Ni deus chet beut re vihan / N'he deus ket bet re vihan	<i>Il n'a pas eu de petits (une chienne)</i>
Ur hi fidél d'en den	<i>Un chien fidèle à l'homme</i>
Ranein e ra er brini da sent fal en amzir	<i>Les corbeaux croassent sentant le temps mauvais</i>
E hanval (haval) d'ur blei	<i>Il ressemble à un loup</i>
(E) Ma é lah é huen	<i>Il est tuant ses puces</i>
Er prad zou seh, er seut a zibro ke rost	<i>Le pré est sec les vaches mangerons du Rôti</i>
I ta er hi get er seud	<i>Le chien vient avec les vaches</i>
Sell en touseg !	<i>Regarde le crapaud !</i>
Na brao Pechon coucou !	<i>Quel bel oiseau !</i>
Er hi harm (a c'harm)	<i>Le chien aboie</i>
Huzal a ra	<i>Il aboie</i>
Sav ou loskeu gete, breiskein a ra ar seut get en arne (Brechen "breskenn")	<i>Leurs queues levées, les vaches "mouchent" [s'affolent] avec l'orage</i>
Ur goh kot (kotied)	<i>Une vieille vache</i>
Bez zou un oh i vreulal	<i>Il y a un porc qui crie</i>

Ra d'ein trêt	<i>Donne-moi la patte.</i>
En des dantet er hi en e zivar	<i>Le chien a mordu dans ses jambes</i>
Un aer e haloupat	<i>Une couleuvre rampante</i>
T'eus cheu mui a dargiet	<i>Tu n'as plus de tics ? (tics de chiens)</i>
Han grad e leu	<i>Il gratte ses poux</i>

3.5.3.3 Espace et temps

Tu dieu	<i>Côté droit</i>
Tu glei	<i>Côté gauche</i>
Ar en tu dieu	<i>A droite</i>
Ar en tu glei	<i>A gauche</i>
Dalh a zieu	<i>Tiens à droit</i>
Dalh a lei	<i>Gauche</i>
Tro a zieu	<i>Tourne à droit</i>
Troet a lei	<i>Tournez à gauche.</i>
Troein eur beuretech	<i>Tourner un peu</i>
Ni chi hani én ti ?	<i>Il n'y a personne (dans la maison)</i>
'Ma hou tad ama ?	<i>Votre père est là ?</i>
Tochteut ur hart d'er	<i>Presque un quart d'heure</i>
Alarh arhuah (arlerh-)	<i>Après demain</i>
En dé kent e zeh	<i>Avant-hier</i>
M'el lakou anont	<i>Je le mettrai là</i>
Arhoah a bieun (ben) eh dé	<i>Demain en huit</i>
A-ben un eih-déiad	<i>D'ici une huitaine (de jours)</i>
Gouri deh	<i>Depuis hier</i>
Abarh arhuah	<i>D'ici demain</i>
Gouri tri di zou	<i>Depuis 3 jours</i>
Mar d'ein mont (monet)	<i>Il faut que j'aïlle</i>
Mal é d'ein mont	<i>Il est temps que j'aïlle</i>
Ke pieuloc'h (ke) (kea)	<i>Va plus loin</i>
Seuheun meu za (ma za (a zeu)	<i>La semaine qui vient</i>
A vamiéun (Avamen) e ma deit	<i>D'où est-il venu</i>
A vamiéun ou a vi (Avamen oh hui)	<i>D'où êtes-vous ?</i>
Guersou n'em es hou kuél (pe : kuélet)	<i>Il y a longtemps que je ne vous ai pas vu.</i>
A-houré (a-houdé) en amzér n'em es hou kuel	<i>Depuis le temps que je ne vous ai pas vu.</i>

N'ouian ket imieun a ga hen (hag a)	<i>Je ne sais pas où il va</i>
E an de mont d'er ger	<i>Je vais à la maison</i>
Imieun hag is de M(v)ont (emen hag es)	<i>Où vas-tu ?</i>
Is de mont d'er ger	<i>Tu vas à la maison</i>
Ke abeurdjeu pe droe er har d'en dias	<i>Marche doucement où tu jetterais la charrette en bas</i>
Ma z'an bamdé	<i>S'il vient tous les jours</i>
Darriù (e)ma d'er sol ama	<i>Ici on est arrivé au fond.</i>
M'el lakou annont	<i>Je le mettrai là</i>
Deet 'h oun indro hag en overen ar droed	<i>Je suis revenu de la messe à pied.</i>
(E) Ma etre en neu	<i>Il est entre les deux</i>
Pe chet en droet de zont ama	<i>Pas le droit de venir ici</i>
A ga d'en arben anoh (ahanoh)	<i>Il va à votre rencontre</i>
Chen ti int tont	<i>Les voici venant</i>
Che mi d'arriu, che ti mi d'arriu	<i>Me voici arrivé, te voici arrivé</i>
N'deus laret d'ein e ve else deit	<i>Il m'a dit qu'il serait venu</i>
Dihuennet i mont azi	<i>C'est défendu d'aller là</i>
Oet h é de goach	<i>Il est allé se cacher</i>
Han chom de siel	<i>Il reste à regarder</i>
Ahuah ma 'r gunir	<i>Demain c'est vendredi</i>
E oan i kours de gousket	<i>J'étais allé tôt me coucher</i>
E oan i divihat	<i>J'étais allé tard</i>

3.5.3.4 Traits caractéristiques et physiques

T'es aneouid ?	<i>Tu as froid ?</i>
P'es aneouid ?	<i>Vous avez froid ?</i>
P'es tiomzir ?	<i>Vous avez chaud ?</i>
Diskoein a ra n'é ket ken tinér	<i>Cela montre qu'il n'est pas si tendre que cela !</i>
En des on dorn (en um zorn)	<i>Il s'est battu</i>
Ean en des torn d'un all	<i>Il a battu un autre</i>
Ou des on fouete (um-)	<i>Il se sont battus</i>
A boh ! Gorto !	<i>Ah bougre (bouc) ! Attends !</i>
En des chiarret (cherret) tùmzer hag aneouid	<i>Il a attrapé un chaud et froid</i>
En des fal chir (pe : fal vin)	<i>Il a mauvais air</i>
N'e ket (n'es ket) gwersou ma gan	<i>Il n'y a pas longtemps qu'il chante</i>
Ne des ket mui pel amzér de ganein	<i>Il n'a plus longtemps à chanter</i>

Un dén diaviz	<i>Un sot</i>
Ur begek (ur géneùek)	<i>Un sot</i>
Int e gonz peut mat re liant	<i>Ils parlent beaucoup trop vite</i>
Me chonj mi gleù	<i>Je crois entendre (que j'entends)</i>
Me chonj mi wil	<i>Je crois voir</i>
Ne vank ket de-hou nameit er gonz	<i>Il ne lui manque que la parole</i>
Aveirous, te zou braù !	<i>Pour toi : tu es beau ! (c'est toi qui est beau ! Se dit à un tout petit enfant)</i>
Hoarh d' ein, hoarh d' ha dad, meugnon !	<i>Ris à moi ! Ris à ton père Mignon</i>
Digor i he halon	<i>Son cœur est ouvert, joyeux.</i>
E vlas kalet	<i>Il sent mauvais</i>
Ur viac'h hag un teudjar (tiegeh)	<i>Une fille de ferme... (lit. de famille)</i>
Ur pautr hag un ti (pe deudjar)	<i>Un garçon de ferme.</i>
M'ou lonk abeh, n'hellon kin kreniat	<i>Je les avale entiers, je ne peux plus mâcher.</i>
N'em eus ké mui a zient	<i>Je n'ai plus de dents</i>
Ur pito Mad i	<i>C'est un riche paysan</i>
Grate i d'un all	<i>Il est fiancé à une autre</i>
Bez zou deu a dud	<i>Il y a deux hommes</i>
Jean lapin a reer arnou	<i>On le nomme Jean Lapin</i>
Ma e memb oed genein	<i>Il est du même âge que moi</i>
Ma é horto	<i>Il est attendant</i>
Losk ket i dro get un all	<i>Il ne laisse pas son tour à un autre</i>
Diwallet enoh	<i>Faites attention à vous</i>
E vleu a friz	<i>Ses cheveux frisent</i>
Er pautrig a lianv (pe : a ouil)	<i>Le petit pleure</i>
Oa chet nemetou oa vugalé	<i>Il n'y avait que lui comme enfant</i>
Un taul krib d'he c'hribat a féson	<i>Un coup de peigne pour bien le peigner</i>
Fache(t) h onn / Chiffe(t) h onn	<i>Je suis fâché</i>
Hi chi an diluhiet	<i>Le voici débrouillé</i>
En deus ur pe a bieun (ur peh a ben)	<i>Il a une bonne tête (lit. Un morceau de tête)</i>
Trohein er bero	<i>Couper la barbe, raser</i>
Trohein er bleo	<i>Couper les cheveux</i>
Boteu a gant leu	<i>Bottes de 100 lieux (gros sabots)</i>
Boteu Bas Breton	<i>Gros sabots tout en bois</i>

3.5.3.5 Nature

Deur mingl (pe klouar)	<i>Eau tiède</i>
Né chi (ket) affer ou Feuteingn	<i>Il n'y a pas besoin de les fendre</i>
Er herneu kuet ne loskont ket a feson	<i>Les rondins ne brûlent pas bien</i>
Er foen e seh é unan	<i>Le foin sèche tout seul</i>
Er piziel (pizel) e daul er gunér d'en dias	<i>Le jerzo jette le froment en bas</i>
Pe ge seh en douar ne stag ket oh bal	<i>Quand la terre est sèche elle ne s'attache pas à la pelle</i>
Oe h' é de chiarr (serr) en had	<i>Il est allé ramasser de la graine</i>
Taulein gueneiér (gueen)	<i>Abattre des arbres</i>
Dizolp kuet (de Diskoein KLT?)	<i>Emonder les arbres</i>
Mar e ma sko en hiaul d'en treid en avalien d'en Nelieg aveit dou avaleu	<i>Il faut que frappe le soleil au pied des pommiers à Noël pour qu'il y ait des pommes</i>
Er hiarh hag er sigal d'anoverein (aneùeein) get en amzer ger	<i>L'avoine et le seigle vont mûrir avec le beau temps.</i>
Kiar d'awentein	<i>De l'avoine à venter</i>
Tarhein a ra er brulu pe hueher abarh	<i>Les digitales éclatent quand on souffle dedans</i>
Ama (amen) eh es bouit	<i>Ici il y a de l'herbe</i>
Anneuvie mat i	<i>C'est bien mûr</i>
'Ma d'anvz abreust er Pourh	<i>Le Poireau va se lever bientôt</i>
Ur glusk bouid	<i>Une couche d'herbe</i>
Dalhein de gemér pér ne chomou mui anehe	<i>A force (tenir) de prendre des poires il n'en restera plus.</i>
Mésklein er ioud get er bah-pen (se prononce : bouh pieun)	<i>Tourner (mêler) la bouillie avec la cuiller de bois.</i>
Beu vou aopieun a fank huah abarh (aben) hiniah	<i>Il y aura encore plus de boue d'ici ce soir.</i>
Gwenet get en hiaul	<i>Fané par le soleil</i>
Renkir ke(t) mui kemient a guet aval a gient	<i>Il ne faut pas autant de bois qu'avant</i>
Ma laker teil le (lan) en ant	<i>On met du fumier plein la raie</i>
Tennein avaleu dor	<i>Tirer des pommes de terre</i>
Oent ché hoah d'arriù 'n'ou mient (n'oent ket hoah arriùet én ou ment	<i>Ils n'étaient pas encore arrivés à leur taille.</i>
Er huet né ke huah penket a preñved	<i>Le bois n'est pas encore piqué des vers</i>

3.5.3.6 Construction, ouvrage et outils

Troet Binieuek dian	<i>Manche d'outil droit</i>
---------------------	-----------------------------

En arosoer e daul deur get en neu bieun (ben)	<i>L'arrosoir verse l'eau par les deux bouts</i>
An ya lo kaer (lod kaer) a vareukad abarh !	<i>Il va beaucoup de barriques dedans !</i>
Hueein er velo	<i>Gonfler (souffler) le vélo</i>
Iveul brec'h (evl) (eol)	<i>Huile de bras</i>
Ur plancheri zidan	<i>Un plancher dessous</i>
M'eus spont hag ou zorrein	<i>J'ai peur de les casser</i>
Né ket iah me zi	<i>Ma maison n'est pas saine</i>
N'i chi yah me zi	<i>Ma maison n'est pas saine</i>
Divirein a ra en deur en ti	<i>L'eau coule dans la maison</i>
A baou (badou) guel	<i>Il durera mieux</i>
Dresein en hient (hent)	<i>Arranger le chemin</i>
N'i chi doubir ou feuteugn	<i>Il n'y a pas besoin de les fendre</i>
Bondein er bouteilleu	<i>Boucher les bouteilles</i>

3.5.3.7 Religion et vie

Get pe sord glenvet ima merv	<i>De quelle sorte de maladie est-il mort</i>
Kentoh Meruel !	<i>Plutôt mourir !</i>
Aveit runein ar barez	<i>Pour ruiner la paroisse</i>
Sounoh é iskiarn en doar eit relegu er ri verv	<i>Les os de la Terre (les pierres) sont plus durs que les os des morts</i>
Deet h é er merv d'e hlah	<i>La mort est venue le chercher</i>
Mar d'i goût e larou	<i>S'il est en goût il la dira (la messe)</i>
Me breidir	<i>Mes frères</i>
Intron Varia ar sklerdir	<i>Notre Dame de la Clarté</i>

3.5.3.8 Formules de politesse et divers

Ma pleuch genis	<i>S'il te plait</i>
Ma pleuch genioh	<i>S'il vous plait</i>
Hou pet truhé doheun (dohon)	<i>Ayez pitié de moi</i>
Trugéré – N'e ché (ket) a nitra	<i>Merci – Il n'y a pas de quoi</i>
Dergèr	<i>N'importe</i>
Sél dehon (pe sél mé)	<i>Regarde moi</i>
Chouk azé d'en daul	<i>Assoies toi là à table</i>
Ya, E an mé de choukein d'en daul	<i>Oui je vais moi m'asseoir à table</i>

Apetus en treu ! (pe : bourabl)	<i>C'est agréable !</i>
Dougein skourr (E skourr)	<i>Mettre en pendant.</i>
An lou	<i>Ça sent mauvais</i>
Goubir bourd	<i>Plaisanter</i>
N'hou pou ket a viren ma ne labouret ket	<i>Vous n'aurez pas de déjeuner si vous ne travaillez pas</i>
Tourliet h i	<i>C'est brouillé, tourné</i>
Petra a res ti	<i>Que fais-tu</i>
Tra hag ea hui d'oubier	<i>Que faites-vous ? [Qu'allez-vous faire]</i>
Kaer ir gout	<i>Je crois bien</i>
Petra a remp ni	<i>Que faisons-nous</i>
An hellou mont	<i>Cela pourra aller !</i>
T'eus chi gwél me zad	<i>Tu n'as pas vu mon père</i>
Hou peus chi gwel me zad	<i>Vous n'avez pas vu mon père</i>
Me ra goap anehou	<i>Je me moque de lui</i>
En tren hag er Roh	<i>Le train de la Roche Bernard.</i>
Dén a skueh i hortoz	<i>On se fatigue à attendre.</i>
Distag e vint	<i>Ils seront détachés</i>
N'e ket dian	<i>Ce n'est pas droit</i>
Em zi	<i>Dans ma maison</i>
En ha ti (di)	<i>Dans ta maison</i>
En e di	<i>Dans sa maison</i>
En he zi	<i>Dans sa maison</i>
En hun ti	<i>Dans notre maison</i>
En hou ti	<i>Dans votre maison</i>
En ou zi	<i>Dans leur maison</i>
Pegement a houniet d'en eur	<i>Combien gagnez-vous par heure</i>
En Eutru e zihoalou a goeh	<i>Monsieur se gardera de tomber</i>
Ne gomprenan ket ken es pe g'es (ou encore : pe g e zou) ur vostad tud	<i>Je ne comprends pas si facilement quand il y a beaucoup de monde</i>
A pe g es tud	<i>Quand il y a du monde</i>
Goubir hanhue (ehan..?)	<i>Se reposer après midi</i>
Rugein (rengein) hou gilet vras	<i>Déchirer votre veste</i>
O deus d'oubir argand	<i>Ils ont besoin d'argent</i>
Ma rinker passabl a hleu	<i>Il faut pas mal de charbon</i>
Ur ioh gouviri inai	<i>Une foule de fuseaux en lui</i>
(War divout ur peuns down) En hani a sailhe abarh	<i>(Au sujet d'un puits profond) Celui qui sauterait dedans</i>

A rahe ur brau a sailh e oh	<i>Ferait un beau saut de cochon.</i>
Fa chi t'hou bout re stiant (faut ket)	<i>Il ne veut pas être trop serré</i>
Blank ha blank kemerit ta unian	<i>Sou par sou prenez en donc une</i>
A gompar mat	<i>Se comporte bien</i>

3.6.1 Méthodologie et corpus

Xavier de Langlais a rédigé un vocabulaire sur des fiches manuscrites en ordre alphabétique⁷⁸⁰. On trouve également un cahier manuscrit avec les mots présentés de la même façon mais non mis en ordre alphabétique. Celui-ci apparaît comme le brouillon des fiches de par une précision ajoutée en marge indiquant dans quelle lettre classer tel ou tel mot. Les mots supplémentaires que Xavier de Langlais n'a pas notés dans ses fiches ont été ajoutés en fin de liste et sont présentés dans cette étude suivis d'un astérisque. Ceci, afin de pouvoir bénéficier de la liste complète. Ceux-ci sont présentés en quatre colonnes distinctes :

- La première comporte le mot provenant de Surzur ainsi qu'une orthographe se rapprochant de la prononciation
- La deuxième présente la traduction française,
- La troisième est composée du mot correspondant en graphie vannetaise
- La quatrième est composée du mot correspondant en graphie KLT

Cette présentation a été maintenue. Les colonnes laissées vides par Xavier de Langlais ont été laissées telles quelles. Cependant, j'ai replacé les mots par ordre alphabétique afin de pouvoir inclure les quelques mots supplémentaires inscrits d'abord dans les locutions et qui me paraissaient plus s'inscrire dans le vocabulaire et de gagner en confort de consultation. Seules les déclinaisons ne respectent pas l'ordre alphabétique, toujours dans un souci de confort de consultation, afin de pouvoir lire de la première à la dernière personne.

L'ordre alphabétique choisi par Xavier de Langlais a été gardé tel quel : A, B, K, D, E, F, G, H, CH, I, Y, J, L, M, N, O, P, R, S, T, U, V.

À noter que la lettre Y ne comporte aucun mot. Nous l'avons cependant laissée par souci de fidélité au document d'origine.

⁷⁸⁰ Fonds XL, Archives de la BCLR, cote A15

3.6.2 Le vocabulaire

<u>Surzur</u>	<u>Français</u>	<u>Vannetais</u>	<u>KLT</u>
A			
Anian	Enclume	Aneu (f) -eu	Annev (f)
Anrezon	Écho	Dason	Hegleo (m)
Auj er Fourneau	Porte du Fourneau		
Avil er hei noz	Vent du Nord	- Kreisnoz	
Avil er sav hiaul	Vent de l'Est	- Saù hiaul	
Avil er Gwiliern	Vent d'Ouest	- Golern	
Avil d'en dias	Vent du Sud	- Kreisté	
Abeh	Entier	Abeh	A-bez
Ahil	Essieu	Ahil (m) -ieu	Ahell (m)
Ant	Raie de Sillon	Ant (m) -ieu	Ant (m) -ou
('n) Ankeu	La Mort	Ankeu	Ankou
Aner	Génisse	Aññoér	Dunner
Askell, divaskell	Aile	Achel (f) diuachel	Askell (f) diouaskell
Aler a gelleu	Charrue sans roue	Arer	Arar alar (pl. Aller)
Aler a rod	Charrue à roue	Arer a rod	Arar war rod
Apotiker	Pharmacien	Apotiker (m) -ed	Apotiker
Amzér gaer	Printemps	Neùé han, neùé Amzér	Nevez Amzér
Ankeu, en ankeu	La mort	Anken (m)	Ankou
Alarh-Arhoah	Après demain	Arlerh Arhoah	Goude Arc'hoaz
Auzein	Repasser du linge (et accommoder)		
Auz	Amidon (à Surzur)		

B			
Brenkir kuet	Menu bois	Brankeu koed	
Buged	Ver de terre	Buhigen-ed	Buzugenn, buzug
Beurgon	Eclairs	Brogon-en	Luc'hed-enn
(ur) Bostien (pl. Postin)	Ondée	Barrad-glao	Barrad (m)
Breureg	Beau frère	Bréreg	Breureg
Bosir	Boucher	Bosér (m) -erion	Kiger
Brizil	Guerre	Brezél (m) -ieu	Brezel
Bag (f) -eu	Bateau	Bag (f) -eu	Bag (f) bigi
Bondein	Boucher (bouteilles)		
Brinsat munut	Petit bois	Brinsen-ad	
Bailh	Marque au front des bêtes	Baill	Bailh
Breulal	Crier (un porc)	Bleijal	Blejal
Bereutch	Un peu		Berrick
Bouiel (f)	Hache	Bohal (f)	Bouc'hal (f)

Bank doh guili	Banc de lit		Bank tosel
Brenchellat	Butter, Branler	Bransellat	Bransellat
Bomboneu	Groseilles		
Bleu	Fleur	Bleu	Bleuñv
Bleuein	Fleurir	Bleuein	Bleuñia, Bleuñvi
Brulu (m)	Digitale	Brulu-en	Brulu-enn
Bah-pieun ioud	Cuiller en bois pour la bouillie	Bah-pen ioud Astel	Baz-penn-yod Astell (f)

K			
Kors	Chaume (Roseau)	Seul	Soul
Kouar	Chanvre	Koarh	Kanabr
Klom don (f) -i	Pigeon domestique	Klom (f) -ed	Koulm (f)
Keraj	Litière	Kaeraj, Stréùaj	Gouzel
Kaol morh	Parelle (chou à porc)	Kaul moh	Teol
Kamonad	Nuage	Koumoul, kogus	Koumoul, Kounabr
Kirentaj	Parenté	Kerentaj (m)	Kerentiez (f)
Kue kistaign	Bois de châtaigner	Koed kisten	Koad kistin
Kue derv	Bois de chêne	Koed derù	Koad derv
Kue troet	Bois coupé	Koed trohet	Koad trouc'het
Kue fagot	Fagot		
Kue bras	Gros bois		
Kreniat	Mâcher	Chakein	Chaokat
Kloh, Klihir	Cloches	Kloh (m) Kléher	Kloc'h (m) Kleier
Klom-eu	Noeud	Klom (m) -eu	Skoulm (m) -ou
Kiar	Avoine	Kerh	Kerc'h
Kohann	Hibou, Chat huant	Kohann (f) ed	Kaouenn (f)
Kribl (f)	Peigne	Krib (m) eu	Krib (f)
Kulott Mihi	Culotte de drap	Brageu, lavreg (f) Miher	Bragou, Lavreg (m) mezer
Kulott biar, hir	Culotte courte, longue		
Koailh (f)	Caille	Koailh (f)	Koailh (f)
Kabiestr-eu	Licol	Kabestr (m) -eu	Kabestr (m) Kebestr
Kluir (m)	Tamis	Kloer (m) Ridel (f)	Krouer (m) Ridell (m)
Kortualeu	Quatre temps	Kortualen	
Koachein	Cacher	Kuhein	Kuzat
Krota jau	Crottin		Abon
Kouan, er houan	Aîné, l'Aîné	Kohan	Hena
Kara (m)	Charretée	Karad (m)	Karrad (m)
“Kuistrbiar”	“Questembert”		
Kient	Avant	Kent	Kent
Kalaviren (f)	Arc en ciel	Goareg-glaù	Kanevedenn (f)
Krouien	Peau	Krohen (f) -eu	Kroc'henn (f)

Krouien kuet	Ecorce	Kloren (f)	Kroc'henn
Kavirel (f)	Cage	Kaùidel (f) -eu	Kaoued (f)
Kohouni (f)	Vieillesse	Kohoni (f)	Kozni (f)
Keijein	Mêler	Kéjein	Keja
Kentoh	Plutôt	Kentoh	Kentoc'h
Koailh (f)	Caille	Koailh (f)	Koailh (f)
Klouar	Tiède	Kloar	Klouar
Kalan-gouian (m)	Toussaint	Kalan-gouian	Kala-goañv (m)
Kerneu kuet	Rondins		Keuneudenn
Kriù poah	Dur cuisant (temps)	Kriù	kriz
Ketch (keg)	Viande	Kig (m)	Kig (m)
Ke-beuein	Viande de bœuf		
Ke-léù	Viande de veau		
Ke-oen	Viande d'agneau		
Ke-oh	Viande de porc		
Kroustad bara	Croûte de pain	Kreùen kreù	Kreun-enn
Kempen !	Convenu ! C'est arrangé	Kanpen (m)	Kempenn (m)
Koustelehe (f)	Pari, gageure	Koustelehé	Klaoustre (f)
Keureun*	Tonnerre	Kurun (m)	Kurun (m et f)

D			
Davad, Meud, divi (Un avad)	Mouton, Moutons (un mouton)	Ur pen deve, pl : Meud	Danvad, Maout, Denved, Maut
Divirein	Dégoutter, couler	Divir	Divera
Dalbeh	Toujours	Dalbeh	Dalc'h mat
Darrask	Grive	Taraskl (f) -ed	Drask
Dihuen	Défendre	Dihuen	Difenn
Dantein	Mordre	Dantein	Danta
Diwall	Prendre garde	Dihoal	Diwall-et
Diwallet enoh	Prenez garde à vous		
Dornad	Poignée	Dornad	Dournad
Dañne	Biens	Dañné	Danvez
*Drou dient	Mal de dents	Droug dent	—
*Droug pieun	Mal de tête	Droug penn	—
*Drouk kof	Mal de ventre	Droug kof	—
*Douleutch	Roitelet	Leuénan, Roueig	Laouenan (m) ed
Divondein	Déboucher		
Demeek (en e.)	Marié (le marié)		
Demegez (en e.)	Mariée (la m.)		
Demeion (en e.)	Mariés (les m.)		
Dimeein	Marier	Dimeein	Dimezi
Divat (amzér)	Mauvais (temps)	—	—

Dizolp (kuet)	Émonder	?	(Diskolp?) Diskoultra
*Di kent a zeh	Avant hier		Derc'hent dec'h

Les mots précédés d'un astérisque commençant par la lettre D sont également présents dans la liste de la lettre K. Du fait d'un doublon, j'ai reproduit ces mêmes mots uniquement dans la liste de la lettre D. Seul le dernier mot de la liste « Di kent a zeh », se trouve uniquement dans la liste K. Je l'ai déplacé afin de le mettre dans la liste des D.

E			
Eilfen	Ravenelle		
Er, Eron	Couleuvre	Aer (f) -on	Aer (f) -on
Ebeul, -izion	Poulain	Ebel (m) -ion	Ebeul
Éstroh	Plus	Estroh	

F			
Fardein en tan	Préparer le feu	Fardein en tan	Farda an tan
Festalieu	Fiançailles	Festalieu	Dimezi
Festarion	Fiancés		
Fal	Faux, une faux	Falh	Falc'h
Fal	Mauvais	Fal	Fall
Fouetereh	Bataille	Foetereh (f) -eu	

G			
Gourdiad	Racine	Grouien (f)	Gwrizienn
Gwaskarien	Ombre (abri)	Goaskeden (f) sked	Gwasked (m) Skeud (m) -ou
Go - goied	Taupe	Go (f) -ed	Goz (f)
Gouil Maria Kreiz-ieust	La fête du 15 août	Gouel Maria Kreiz est	Gouel Maria Kreiz east
Guio (f)	Herbe	Geaut (m)	Geot (m)
Guioreg (f)	Herbier	Geanteg (f)	Geoteg (f)
Guli mod ker	Un lit ordinaire	Gulé (m)	Gwele (m)
G. mod Santez Anna	Un lit clos		
Guli a vorkelleu	Lit clos à portes		
Gratein	Se fiancer (accorder promettre)	Gratat	Grataat
Gouri (f) -ri	Fuseau	Gourhid (f) -i	Gwerzid (f) -i
Gurun (f)	Tonnerre	Gurun (m)	Kurun (m et f)
Guinein, Guinien	Abeilles	Guérén -eu	Guenan-enn
Gavr	Chèvre X pour scier le bois		
Gavr	Sauterelle	Karv-lann	Karv-Radenn
Guia lien (f)	Toile	Guiad (f) -eu	Gwiad-enn
Guia iraignek	Toile d'Araignée	Guiad kanived	Gwiad kevnid
Gireu	Guides, Rênes	Gid-eu	Ranjenn

Gwaz-ied	Valet, homme	Goas-ed	Gwaz, ied
Gwaz bras, bihan	Grand' valet, Petit V.	—	—
Guenet	Fané		Gweñvet
Goh	Abcès	Gor (m) -eu	Gor (m)
Guibied, Guibien	Moustiques		
Guialieun (f)	Ampoule	Gloeven (f) Huigellen	Klogorenn, C'houezigenn
Goubir	Faire	Gober	Ober
Gouil en Holl Sent	Fête de tous les Saints	—	Gouel an Holl Sent
Grezeilh	Grêle	Grezilla (m)	Grizilh (m)
Gouimein	Faner (se)	Gouiùein	Gweñvi
Glein (deuhlein)	Genoux	Glin deuhlin	Glin daoulin
Glein breh	Coude	Glin breh	Ilin, daouilin
Guerlaz (f) Un h.	Lezard, un l.	Gurlaz (f) -ed	Glazard (m) -ed, gurlazili
Goahien (Goaheiad)	Veine (employé aussi pour un "nerf")	Goahien-ad	Gwazienn, gwazied
Guellat (er falh)*	Battre (la faux)	—	Gwellaat (ar falh)

H			
Haillon lien	Chiffon de toile		
"Hinoal"	"Noyal Muzillac"		
Heudjied	Herse	Hoged (f) -eu	Oged (f)
Hest-eu	Hûtre	Eistr-en	Histr-enn
Hennaih	Celui-là	Henneh	Hennez
Hounnaih	Celle-là	Hounneh	Hounnez
Hannont	Celui là bas	Hannont	Hen-hont
Hounnont	Celle là bas	Hounnont	Houn-hont
Hent tres	Chemin de Traverse	Hent streh	Hent-treuz (m)
Hueh	Souffle	Hueh (m)	C'houez (m)
Houpir	Hibou	Houper	Houperig (m) -ed
"Hezeu", en "Hezeu"	"Le Hezo"		
Hahein	Semer répandre	Hadein	Hada
Hoereg	Belle sœur	Hoereg	C'hoareg
Hurennek (amzir h.)	(temps) Nuageux, triste	Hurennek	Hurennek
Huibien, Huibied	Moucheron, Moustique	Huiben, huibied	C'houibuenn, C'houibu
Harmal	Aboyer	Harhal	Harzal
Huibien, huibied	Moucheron, moustique	Huib, huibed	C'houibu-enn

CH			
Chateuplouz	Chenille		Biskoul-en
Chetu, chebou	Voici, voilà	Chetu, Chetui, Ché	Setu, Sede, Sed
Cheti int	Les voici	Chetu int	Setu-int (i)
Che mi	Me voici	Chetu mé	Setu-me

Che ti	Te voici	Chetu té	Setu-te
(hi) Che hi	La voici	Chetu hi	Setu-hi
(hi) Che an	Le voici	Chetu ean	Setu-hen
Che ni	Nous voici	Chetu ni	Setu-ni
Che hui	Vous voici	Chetu hui	Setu c'houi
Cherreteu	Bout de charrette à foin		

I			
Ihuennat	Sarcler	Huennat	C'houennat
Irvein-ien	Navets	Irvin-en	Irvin-enn
Intan, Intanvez	Veuf, Veuve	Intanù, Intanùez	Intanv-ez
Ivarh	Sentier, chemin creux	Ivarh (f)-eu, Minoten	Gwenodenn (f) -ou
Iah-us	Sain	Iah-us	Yac'h-us
Ioud (m)	Bouillie	Ioud (m)	Yod (m) -ou
Iraignien*	Araignée	Kaniveden, kanived	Kevnidenn, kevnid

Y			
---	--	--	--

J			
Jabou Ru	Rouge gorge	Bruched ru, Torrig-ru	Bruched ruz, Boc'h ruz
Jobelin	Coiffe d'Auray		

L			
Lein	Lin	Lin	Lin
Lein han, goan	Lin d'été, d'hiver	Lin han, gouian	Lin hanv, gohanv
Lien kouar	Toile de chanvre	Lién koarh	Lien kanab
Lien brein	Toile fine		
Lien reuparon	Grosse toile		
Lien ligned	Toile d'orties		
Ligned	Ortie	Lenad (m)	Linad (m)
Lard dous	Herbe (nom d'herbe)		
Liahdied	Pissenlit		C'houervizon
Luhien	Brouiller	Luien	Luzia
Lucheu (goubir l.)	Raie (se faire la raie dans les cheveux)		
Lisell-ieu (un isell)	Drap (un drap)	Linsel (f) -ieu	Linsel (f) -iou
Luern -luerni	Renard	Luhern (m)-i	Louarn -lern
Loér	Lune	Loér	Loar
Loé (f) -ieu	Cuiller	Loé (f) -ieu	Loa (f) -iou
Lons (f) -eu	Louche	Lons (f) -eu	

M			
Mousson-ed	Moineau	Golvan (m) -ed	Golvan (m) -ed
Mereingn	Moissonner	Medein	Medi
Merion get divaskel	Fourmi ailée	Morion get diùachel	Merien gant diouaskel
Martolod-ed	Matelot		Martelod-ed
Marc'h kuet, Pikora	Pivert	Ebel koed (m)	Kazeg koad
Melchon (m)	Trêfle	Melchon (m)	Melchon
Molgord (m)	Collier	Gakol (m) -ieu	Morgo (m) Morgeier
Minour-ez	Héritier seul, Mineur-e	Minour-ez	Minor
Mateh (f) a gar	Servante de charrette	Mateh (f)	Matez (f)
Mateh	Servante de ferme		
Mateh vras – vihan	Grande Servante – petite S.	Mateh vras – vihan	Matez vraz – vihan
Miestr	Maître, patron	Mestr, Mistr	Mestr, Mistri
Mestrez koh, neuï	Vieille maîtresse, jeune	Mestrez (ed) koh, neuë	Mestrez (ed) koz, nevez
Mihir (m)	Drap	Miher	Mezer (m)
Moh, en oh	Porc, le porc	Moh, penn moh	Moc'h, Pemoc'h
Moh terv	Verrat	Tourh	Tourc'h-ed
Mecheuet*	Pourri		
Meingl (f) mein	Carrière de pierres	Meinglé (f) -ieu	Meingleuz (f) -iou
Mingl	Tiède	Mingl	Mingl
Mélheuen, mélheued	Loche	Melhuen, melhued	Melc'houdenn, Melc'houd
Melhuen bras	Grande limace		
Melhuen kornek	Escargot	Melhuen bigorn	Melc'houdenn-grogenn
Moruitch bara	Mie de pain	Miruig (m)	Minvig -enn
Melehour	Glace miroir	Miloér	Mellezour
Meskell (Pigos-eu bran)	Moule (Moule (s) à Grand- Champ, Meiskl est inconnu)	Meiskl, meisklen	Meskl-enn

N			
Neren (f)	Fil	Neden (f) neud	Neudenn (f) Neud
Norhi	Aiguille	Nadoué (f) -ieu	Nadoz (f) -iou
Norhi houarn	Aiguille d'acier		
Norhi gloan	Aiguille à tricoter	Brochen (f)	Brochenn (f)
Ni, Nied	Neveu	Ni-ed	Niz, Nizied
Niad	Nid	Neh (m) -ieu	Neiz (m)
Naein, ou Neein	Tordre	Neein	Neza

O			
Oskabl	Chardon	Oskal (m)	Askol (m)
Oulmien, Oulmegi	Orme, ormeau	Oulmen, onnen	Evlec'henn, Tilhenn

P			
Pillateu	Chiffons	Pillot (m) -eu	Pilhaouer
Pillatour	Chiffonnier	Pillotour	Pilhaouer
Pariù	Usé, fini	Pariu	Teuzet
Pineuek	Riche	Pinùik	Pinvidik
Peur -erion	Pauvre	Peur -erion	Paour, Peorien
Prenein	Acheter	Prenein	Prena
Pikaul	Grand	Pikol	Pikol
Pikaul troh	Blessure	Pikol troh	Gouli (m) -ou
Postien (f) Peustir	Ondée		
Pechour, Pecherion	Pêcheur de poissons		
Pinien, piniegi	Sapin -s	Pin	

R			
Rahein	Fougère	Radén	Raden-enn
Rehiel	Liseron	Riel (m) Troiel (m)	Troell (f)
Ru	Rouge	Ru	Ruz
Ru-hiaul (kuh h.)	Couchant	Kuh hiaul	Kuz heol
Rinkein	Contraindre, devoir	Rinkein	Rankout
Renied -i glaz, griz	Reinette		
Rean -ied	Grenouille	Ran (m) -ed	Ran (f) -ed
Ri mai (er r.)	Ceux ci	Er ré man	Ar re-mañ
Ri zi (er r.)	Ceux là	Er ré ze	Ar re-ze
Ri hont (er r.)	Ceux là bas		Ar re-hont
Rod, roc'he	Roue	Rod (f) -eu	Rod (f) -ou
Remcheu	Remèdes	Remed (m) -eu, lezeu	Louzou
Rislien	Ruisseau	Riolen (f)	Gouer (f)
Roameu	Rames	Ruen (f) -neu	Roenv (f) -ou
Roamein	Ramer	Ruanein	Roenvia
Razouir	Rasoir	Razér (m) Auten (f)	Aotenn (f)
“Rean”	“Rennes”	Roanon	Roazon
Reskantis*	Retentir		

S			
Stubien	Couverture	Lanjer	Goloenn (f)
“Sant Eùï”	“Saint Avé”		
Sul	Dimanche	Sul	Sul
Saworn	Samedi	Sadorn	Sadorn
Skolpa kuet	Copeau de bois	Skolpad -en	Skolpad -enn
Saù-hiaul	Levant	Saù-hiaul	Sav-heol

Strapein	Couper, étraper	Strepein	Strepa
Strevein (chtrevein)	Répandre	Streùein	Strewi
Spiz	Clair	Spis	Spis
Skrabellein	Sarcler, gratter	Kravellein	Kravat
Sailhein	Sauter	Saillal	Sailha, lammet
Sailh	Saut	Saill (m) -eu, lam (m)	Sailh (m) Lamm (m) -ou
Silien, silied	Anguille	Silien (f) -ied	Silienn, sili
Sturn	Gouvernail	Stur (f) -ied	Stur
Skau (chkau)	Bûche	Skod (m) -eu	Skod (m) -ou
Skau en Nandeleg	Tison de Noël		
Stuein	Boucher, combler	Stankein	Stanka
Sizailh	Ciseaux	Sizaill (f) -eu	Sizailh (f)
Someilleu	Fantômes	Semeil (m) -eu	Teuz (m)
Seglev	Écho, son	Dason	Hegleo (m)
Sperneuét	Epinay (Nom de lieu)	Sperneué	
Skuel	Écuelle	Chudel (f)	Skudell
Stagein	Attacher	Stagein	Staga
Steg (m) -eu	Attache, lien	Stag (m) -eu	Stagell (f) -ou
Steg-koar, kuet	Lien de chanvre, bois	Stag koarh, kuet	Stagell kanabr, koad
Suan (m)	Savon	Suan Suèuonn	Soavon (m)
Spis	Clair, distinct (dégagé, beau temps)	Spis	Spis

T			
Trenchal kol	Sarcler des choux	Huennat kaul	C'houennat kol
Toen	Toit	Toen (f) -eu	Toenn (f) -ou
Toennour	Couvreur	Toer (m) -erion	Toer
T. de vein glas	Couvreur d'ardoises		
Tozad gunér	Épis de froment	Tuézen -neu	Toc'had -enn
Tam	Morceau	Tam (m) -meu	Tamm (m) -ou
Turhunel-i	Tourterelle	Turhunel (f) -li	Turzunell (f)
Tochteut	Presque	Tostik, gosik	Tostik, hogos
Troet, treid	Pied (et manche d'outil)	Troed (m), treid	Troad, treid
Tues	Tourelle de blé		
Tuesein	Mettre en tourelle		
Touna ketch	Couenne		Tonenn (f)
Ti (m), tihir	Maison	Ti, tier	Ti (m), tiez, tier
Teinsir da lien	Tisserand	Guiader -ion	Gwiadeer -ien
Taul kar	Derrière de charrette	Tal kar	Tal kar
Tourliet	Mêlé, brouillé		
Tardjied	Tic de chien (pou)		
Truchon	Oseille	Trechon (m)	

Tarrad glaù	Ondée	Barrad-glaù	Tarz glao (m) barrad (m)
Troh	Coupure	Troh (m) -eu	Trouc'h (m) -ou
Tarhein	Claquer, éclater	Tarhein	Tarza

U			
Unian	Un	Unan	Unan
Unian pe n'eil	L'un ou l'autre		

V			
Vil fas*	Vilain	Vil fas	

3.6.3 Les mois

Concernant les mois, les archives de Xavier de Langlais ne comportent qu'une note manuscrite⁷⁸¹. Celle-ci liste les mois de l'année. Nous les avons retranscrits ci-dessous accompagnés de la forme vannetaise communément admise aujourd'hui.

Surzur	Peurunvan (forme vannetaise)	Français
Genver	Genver	Janvier
Huevrer	C'huevrer	Février
Merh	Meurzh	Mars
Imbreil	Ebrel	Avril
Me	Mae	Mai
Gouil Yann	Mezheven	Juin
Juillet	Gourhelen	Juillet
Ieust	Eost	Août
Sant Mikel	Gwenholon	Septembre
Octôbr	Gouel-Mikael	Octobre
Novembr	Kalan-gouiañv	Novembre
En avient	An Azvent	Décembre

On peut noter :

- La forme « *Gouil Yann* » concernant le mois de Juin. C'est en effet le mois comportant la fête de la Saint Jean, le 24 juin. Cette fête est l'occasion, selon la tradition, d'un grand feu. Elle coïncide particulièrement avec le solstice d'été, moment particulièrement fêté dans de nombreuses cultures à travers le monde.

⁷⁸¹ Fonds XL, Archives de la BCLR, cote A15.

- La forme « *Sant Mikel* » pour le mois de Septembre. Cette forme est d'ordinaire donnée pour le mois d'octobre, mois marquant la fin des travaux agricoles et le début de l'automne. Cela est sans doute dû à la fête de la Saint Michel du 29 septembre.
- Juillet, octobre et novembre n'ont a priori pas de forme bretonne ici. La localisation de Surzur, proche de la frontière linguistique avec la langue gallèse peut être une explication de l'utilisation de formes issues des langues romanes.

La collecte de points grammaticaux est sans doute la moins riche du corpus. C’est en quelque sorte, notamment pour les verbes, un début de collectage. Pourquoi n’a-t-il pas été plus avant dans ses recherches ? Était-ce par manque de temps ? Par manque d’intérêt ? Par un souci de priorité ? C’est peut-être un peu de ces trois raisons. Cependant, ces quelques documents nous montrent un peu plus de la diversité des collectages de Xavier de Langlais et son désir de broser un panorama le plus complet possible sur la langue de son pays de Rhuys.

3.7.1 Méthodologie et corpus

Ces documents manuscrits sont issus des archives de Xavier de Langlais⁷⁸² avec un feuillet par point. Les différents points ont été reproduits fidèlement en prenant soin de garder l’orthographe d’origine. Les traductions françaises en regard du breton sont notées par Xavier de Langlais.

3.7.2 Pronoms suffixes à Surzur

Doh	Contre
Doh-onn (Doh-ein)	
Doh-ous (Doh-is)	
Doh-tou	
Doh-tei (doh-ti)	
Doh-omb	
Doh-oh	
Doh-té	

Énep dohien (ou d’ein)	Contre moi (opposé à moi)
D’is	
De-hou	
De-hei (hi)	
Doh-omb	
Doh-oh	
Doh-té	

Notes XL : Il est à remarquer qu’aux 1^e, 2^e et 3^e personnes du singulier, on emploie (à Surzur) plutôt “de” que “doh” dans l’exemple qui précède : “énep d’is”

⁷⁸² Fonds XL, Archives de la BCLR, cote A15.

3.7.3 Pronoms personnels

Ean em har	Il m'aime
M' ha gar	Je t'aime
M' a har	Je l'aime lui
M'hé har	Je l'aime elle
Ean "g" hon kar	Il nous aime
Ean "g" hou kar	Il vous aime
Ean "g" ou har	Il les aime

Notes XL : Je ne sais l'origine du "g" qui s'interpose entre les deux pronoms sujets et compléments après "ean"

3.7.4 Verbes

Xavier de Langlais a commencé une étude comparative sur la conjugaison des verbes. Cependant, il n'a transcrit qu'une comparaison du verbe *Aller/Monet* au présent de l'indicatif en mettant les formes vannetaises, KLT et de Surzur. Il a noté les autres temps de ce même verbe mais sans mettre la particularité, s'il y en avait, de la prononciation de Surzur.

Vannes	KLT	Surzur
An	An	An
Es	Ez	Is
A	A	A
Amb	Eomp	Amb
Et	It	Et
Ant	Eont	Ant
Forme impersonnelle		
Me ia	Me ya	Me ia

3.7.5 Enquêtes linguistiques : tutoiement et vouvoiement

Une note tapuscrite de Xavier de Langlais intitulée « Enklask Te pe C'hwi » présente l'utilisation du tutoiement ou du vouvoiement selon les cas à Surzur. Il est fort probable que celle-ci soit à destination d'une enquête lancée par la revue *Gwalarn*, en mai/juin 1942⁷⁸³.

Ça n'est pas la première enquête lancée par *Gwalarn* et relayée par *Breiz Atao*⁷⁸⁴ à laquelle il

⁷⁸³ *Gwalarn* n°148-149, 06-07/1942. p.326

⁷⁸⁴ *Breiz Atao*, 15-29/04/1928, p.2

participe. Dès 1928, Roparz Hemon lui demande son aide afin de déterminer l'état du breton à Surzur⁷⁸⁵. Ce qu'il va s'empresser de faire non pas uniquement à Surzur mais aussi dans le pays de Vannes et d'Auray avec l'aide d'un prêtre bretonnant non spécifié⁷⁸⁶.

L'enquête plus tardive concernant le tutoiement et le vouvoiement fait suite à un article de la revue *Arvor* du 26 avril 1942⁷⁸⁷. On ne retrouve pas la trace de la participation de Xavier de Langlais dans les publications. Le n°96 de *Arvor* en date du 8 novembre 1942 fait part du manque de précisions sur l'usage dans de nombreux endroits et particulièrement en Morbihan. L'article indique cependant les communes étant déjà renseignées précisément. Surzur n'y figure pas alors que l'étude de Xavier de Langlais paraît précise. Il a possiblement réalisé son enquête durant l'été 1942, lorsqu'il était à Cohanno à Surzur, et envoyé sa participation plus tardivement. C'est en tout cas l'hypothèse la plus plausible aujourd'hui sur la présence d'une telle étude dans ses archives. Par ailleurs, la présence de l'écriture *peurunvan*, adoptée en 1941, nous confirme qu'il s'agit bien d'un document postérieur à cette date.

« Ar gerent, tad ha mamm, o komz ouzh ar vugale, a lavar atav : TE

Ar vugale etrezo : Te, atav.

An dud yaouank etrezo, ken paotred, ken merc'hed : TE, atav, zoken etre paotred ha merc'hed n'en em anavezont ket mat.

Er c'hontrol e vez implijet C'HWI da ziskouez an doujañs : ar vugale o komz ouzh o c'herent, pe ouzh tud kozhoc'h egeto, a lavar C'HWI, atav ; ar mevel a lavar C'HWI d'e vestr (ar mestr TE d'ar mevel), an holl a lavar C'HWI d'ar veleion ha d'an dudjentil.

Berr ha berr : e vez implijet TE atav etre tud a oad hag a renk heñvel pe zam-heñvel, ha C'HWI da verkañ an doujañs, un tammig evel e galleg, nemet e teu kalz aesoc'h ar ger TE gant ar vrezhonegerion eget ar ger TU e galleg.

Ouzh un denjentil anavezet mat, da skouer, e vo lavaret TE dizouj kaer, gant tud 'zo (tud kozh dizesk, dreist-holl) evel ma vefe an denjentil-se ur paotr eus o c'herentiezh, mab pe niz. »⁷⁸⁸

⁷⁸⁵ Annexe VI, lettre du 27/05/1928

⁷⁸⁶ Fonds XL, BCLR, cote H56⁷

⁷⁸⁷ BOUËSSEL DU BOURG (1985). p.399

⁷⁸⁸ « Les parents, père et mère, quand ils parlent à leurs enfants utilisent toujours : TE. Les enfants entre eux : TE toujours. Les jeunes gens entre eux, aussi bien garçons que filles : toujours TE même entre ceux qui ne se connaissent pas bien. Le C'HWI est, au contraire, utilisé comme marque de respect : les enfants qui s'adressent à leurs parents ou à des gens plus vieux qu'eux, utilisent toujours C'HWI ; le valet dit C'HWI à son maître (le maître TE à son valet), tout le monde dit C'HWI aux prêtres ou aux bourgeois. En somme : on utilise toujours TE entre des personnes de même âge ou de même rang ou presque, et C'HWI pour marquer le respect, un peu comme en français, bien que le mot TE soit plus facilement utilisé par les bretonnants que le mot TU en français. À un bourgeois bien connu, par exemple, on dira TE sans crainte par certaines personnes (des vieilles personnes non instruites surtout) comme si ce bourgeois était de leur parenté, fils ou neveu. »

Par ses différents collectages et son intérêt pour la matière populaire, Xavier de Langlais s'inscrit dans les pas de son arrière-grand-père Amédée de Francheville. Ce dernier fit des collectages de termes et locutions entre autres dans la presqu'île de Rhuys et particulièrement sur le thème maritime⁷⁸⁹. On retrouve d'ailleurs une similarité dans la façon de procéder, sous forme de liste et sans réel ordre préétabli, pouvant signifier le caractère spontané de la collecte. Xavier de Langlais a pu consulter la collecte de son aïeul puisque celle-ci est restée pendant longtemps dans les archives familiales⁷⁹⁰ et les chemises abritant les documents aux archives départementales du Morbihan et décrivant leur contenu portent son écriture. Mais il est allé plus loin. Chansons, locutions, contes, devinettes, vocabulaire, sont autant de données amassées et sauvegardées qui permettraient une étude plus approfondie d'une forme particulière de la langue bretonne, celle de la presqu'île de Rhuys.

⁷⁸⁹ DENEZ (2018)

⁷⁹⁰ Ce document est aujourd'hui conservé aux archives départementales du Morbihan, cote 237 J

Partie 4 | Un rôle actif dans la recherche d'une norme écrite commune

De quoi parle-t-on lorsque l'on évoque l'orthographe ? L'orthographe, ce qui signifie étymologiquement « écriture correcte » n'a pas toujours eu la même signification à travers les époques⁷⁹¹. C'est aujourd'hui une notion commune qualifiant un emploi normé d'une langue écrite que l'on retrouve dans de nombreuses cultures utilisant l'écriture bien qu'elle n'ait pas toujours suivi la même évolution. Ce processus de normativisation⁷⁹² peut s'expliquer par un souhait de praticité et de confort dans la lecture des articles, revues et autres messages écrits d'une même langue. C'est ainsi que l'on retrouve par exemple les imprimeurs et écrivains parmi les instigateurs d'une norme de la langue française écrite dans un souci bien pratique⁷⁹³. L'orthographe se trouve aussi bien souvent liée à l'évolution de la langue orale elle-même, mais aussi des langues voisines. Ainsi « la plupart des orthographe sont inspirées d'un modèle déjà présent chez des voisins géographiques dont le statut culturel ou politique est dominant. Rares en effet sont les orthographe qui résultent d'une création originale. »⁷⁹⁴ L'histoire de l'orthographe de la langue bretonne est, de ce fait, liée à celle du français.

En France, l'orthographe prend une forme de plus en plus normée notamment via la loi Guizot en 1833 qui la rend obligatoire à l'école⁷⁹⁵. Cette loi intervient dans un cadre où l'Académie Française procède de moins en moins à des modifications orthographiques au fil de ses réformes depuis son instauration en 1635⁷⁹⁶. Cette institution fait figure d'autorité dans la définition de l'orthographe française jusqu'à aujourd'hui et est acceptée par la majorité des pratiquants du français. La langue bretonne a eu une académie dirigée par Emile Ernault⁷⁹⁷ mais elle n'a pas survécu à ses fondateurs.

L'édition en langue bretonne⁷⁹⁸ utilise principalement aujourd'hui un système graphique connu sous le nom de *peurunvan*, ce qui signifie « complètement unifiée ». C'est aussi le système graphique principal utilisé dans les écoles dispensant des cours de breton de la maternelle au lycée des trois réseaux : enseignement associatif immersif *Diwan*, enseignement catholique, soutenu par la fédération de parents d'élèves *Dihun*, qui en 2021 a pris le nom de *Divaskell*

⁷⁹¹ CAZAL (2012).

⁷⁹² Le processus de normativisation consiste à définir une norme commune pour l'orthographe d'une langue. À ne pas confondre avec la normalisation qui consiste à l'acceptation d'une langue d'un point de vue social. LE BIHAN (2019), §4

⁷⁹³ CACHAT (2012), pp. 25-28.

⁷⁹⁴ FAYOL, JAFFRÉ (2014), p.18.

⁷⁹⁵ CAZAL (2012), p.169.

⁷⁹⁶ CACHAT (2011), p.44.

⁷⁹⁷ RAOUL (1992), p.102.

⁷⁹⁸ Telles que les éditions *Mouladurioù Hor Yezh, Al Liamm, Al Lanv, Sav-Heol, Ti-Embann ar Skolioù...*

Breizh, et l'enseignement public, soutenu par l'association de parents d'élèves *Div Yezh*. Bien qu'il ne soit régi par aucune institution à l'instar de l'Académie Française, le *peurunvan* est aujourd'hui, par l'usage, le système orthographique faisant autorité en langue bretonne. Ce processus de normativisation résulte de nombreuses évolutions depuis l'apparition de la langue bretonne en Bretagne Armoricaire. L'orthographe en Bretagne connaît une histoire liée à ses changements de populations, à ses rencontres et sa cohabitation avec des langues différentes⁷⁹⁹. L'Armorique de langue celtique continentale, l'arrivée des langues romanes puis de la langue celtique insulaire⁸⁰⁰ rendent le territoire armoricain riche d'évolutions linguistiques. Des gloses de vieux-breton⁸⁰¹, en passant par le *Catholicon* moyen-breton de Jehan Lagadeuc⁸⁰² à la réforme graphique du jésuite Julien Maunoir de 1659 ouvrant l'ère du breton prémoderne, c'est à partir du XVIII^e siècle et l'édition de plusieurs dictionnaires dans différentes parties de la Bretagne que nous pouvons percevoir nettement des différences de graphies liées aux prononciations locales de la langue bretonne. La comparaison des dictionnaires de Grégoire de Rostrenen de 1732 et de Claude-Vincent Cillart de Kerampoul en 1744 en est un exemple frappant. Dans sa préface, Cillart de Kerampoul parle du « Gros Dictionnaire » de Grégoire de Rostrenen et dit qu'il « n'est d'aucune utilité pour ceux qui veulent apprendre le Breton de Vannes » et parle dès cette époque d'une unification entre « Quimpèr, Léon et Tréguér. »⁸⁰³ Le XIX^e siècle est celui du rapprochement entre certaines graphies. À titre d'exemple, Jean-François Le Gonidec s'appuie dans sa *Grammaire celto-bretonne* de 1807 sur les dictionnaires de Dom Le Pelletier de 1752 et de Grégoire de Rostrenen. L'évolution de la graphie poursuivra son chemin au XIX^e siècle mais toujours en gardant une distinction entre d'un côté un syncrétisme dans l'orthographe des évêchés de Quimper, Léon, Tréguier et de l'autre, l'évêché de Vannes qui maintient sa graphie propre et la fait évoluer par l'intermédiaire de Joachim Guillôme⁸⁰⁴ notamment⁸⁰⁵. C'est à partir du début du XX^e siècle qu'un rapprochement entre ces deux groupes apparaît. Xavier de Langlais, né en 1906, va se retrouver lié à cette question de l'unification complète des différentes graphies. Mais quelle sera son rôle et surtout quelle sera son objectif ?

⁷⁹⁹ FLEURIOT (1980).

⁸⁰⁰ ABALAIN (1995).

⁸⁰¹ LOTH (1884).

⁸⁰² LAGADEUC (1499).

⁸⁰³ CILLART DE KERAMPOUL (1744) p.V

⁸⁰⁴ Prêtre et auteur notamment d'une grammaire, GUILLOME (1836).

⁸⁰⁵ De nombreux historiens de la langue se sont penchés sur son évolution. Parmi eux nous pouvons citer : François Falc'hun, Hervé Abalain, Albert Deshayes, Hervé Le Bihan ou encore Léon Fleuriot...

Chapitre 1 | Une réflexion menée dès le début du XX^e siècle

Avant d'entamer un résumé des différentes étapes de réflexions précédant la participation de Xavier de Langlais, il est important de souligner que plusieurs études se sont penchées sur la question de la langue bretonne écrite, son histoire et ses problématiques⁸⁰⁶. Aussi je renvoie le lecteur à ces différents documents afin d'en comprendre toute la complexité. Pêr Denez écrit dans son étude :

« Si l'on désirait publier tous les textes qui, à longueur de colonnes, en ont débattu dans les diverses revues bretonnes, et si l'on désirait y joindre la correspondance – ou ce qu'il en reste – que les écrivains bretonnants ont échangée sur la question, on obtiendrait un volume de jolie taille, qui ne déparerait pas quelque collection Larousse. »⁸⁰⁷

Cette étude s'efforcera donc de rester liée à la problématique de la normativisation au regard du rôle de Xavier de Langlais.

Les différents dialectes écrits furent unifiés une première fois à la fin de l'année 1907⁸⁰⁸ par ce que l'on a appelé *Emgleo ar Skrivagnerien* ou l'Entente des Ecrivains Bretons⁸⁰⁹. C'est l'écriture que l'on nomme « KLT », autrement dit : Kerne Leon Treger ou Cornouaille, Leon, Tregor, du nom des anciens évêchés de Basse-Bretagne, ou encore « unifiée ». Cependant, cette première unification n'inclut pas l'écriture usitée dans l'évêché de Vannes. Du côté vannetais, Pierre Le Goff, Augustin Guillevic ou encore Loeiz Herrieu furent parmi les premiers à lancer un processus de regroupement des deux normes écrites : d'un côté la norme « KLT » décidée par Emile Ernault et François Vallée, utilisée notamment par Roparz Hemon dans la revue littéraire *Gwalarn* à partir de 1925 et de l'autre la norme vannetaise utilisée notamment par Loeiz Herrieu dans la revue littéraire *Dihunamb* créée en 1905. Augustin Guillevic fut de ceux qui participèrent activement à ce désir d'unification⁸¹⁰. Il fut vice-président de l'Académie Bretonne au côté de Emile Ernault et François Vallée. Les Vannetais étaient partie prenante dans les différentes réflexions comme en atteste les échanges épistolaires entre Augustin Guillevic et Emile Ernault, François Vallée... dès 1922⁸¹¹. Mais le réel lancement de cette unification peut revenir à l'abbé Pierre Le Goff qui dès 1906 écrivit dans la Revue Morbihannaise une « Lettre à Taldir sur l'unification des dialectes ». Il fit ainsi connaître le réel désir d'unification de la part des Vannetais de rejoindre les réflexions autour d'une normativisation. Et déjà la tâche s'annonçait suffisamment complexe pour qu'à la fin de son article, après réflexions sur

⁸⁰⁶ DESHAYES (2013), WMFFRE (2007), DENEZ (1958). etc.

⁸⁰⁷ DENEZ (1958) p.10

⁸⁰⁸ WMFFRE (2007), p.24

⁸⁰⁹ « Un Accord entre Ecrivains Bretons », *Feiz ha Breiz*, n° 1, p. 11 (01/1908)

⁸¹⁰ GOUTHE (2016).

⁸¹¹ Archives de l'Evêché de Vannes, Fonds Augustin Guillevic, sous-série 2 Z

l'évolution de la langue grecque, il conclut : « La leçon qui paraît s'en dégager est que chacun doit écrire en son propre dialecte et lire tout ce qui s'écrit dans les dialectes voisins. C'est peut-être là le moyen le plus pratique d'avancer le rapprochement que nous désirons, en attendant que l'unité se fasse dans un avenir meilleur. »⁸¹² Les réflexions se succédèrent par correspondances épistolaires privées ou publiques mais aussi par les articles dans les revues telles que *Dihunamb*, *Gwalarn*, *Feiz ha Breiz* ou encore *Brediah er Fé* pour n'en citer que quelques-unes. Certains événements viennent marquer le désir d'unification des dialectes écrits comme celui du 5 septembre 1931 au rassemblement à Hennebont du mouvement *Bleun-Brug* où Augustin Guillevic, alors vicaire général du diocèse de Vannes, fit un discours marqué de ce souhait :

« En attendant, nous avons à réaliser une autre question aussi importante pour le maintien et l'expansion de la langue bretonne dans notre pays, c'est la question de l'unification des dialectes préparée depuis longtemps par l'Académie bretonne : *Breuriez-Veur ar brezoneg*, et plus urgente que jamais. »⁸¹³

Les années qui suivirent amenèrent d'autres réflexions et échanges par courrier ou par articles de revues entre les différentes personnalités littéraires du breton afin de continuer les débats sur telle ou telle graphie à adopter.

⁸¹² LE GOFF (1906). p.166

⁸¹³ Archives de l'Evêché de Vannes. Fonds Augustin Guillevic, sous-série 2 Z

Chapitre 2 | La campagne *Ar Brezoneg Er Skol*

L'origine de l'implication de Xavier de Langlais dans le débat réside dans son action pour l'association *Ar Brezoneg Er Skol / Union pour l'Enseignement du Breton*. Cette association fut fondée par Yann Fouéré et Robert Audic avant l'été 1934 selon Yann Fouéré⁸¹⁴. Selon un article paru le 22 novembre 1937 signé R. Kerc'hor, c'est en octobre 1934 qu'elle fut fondée. Celle-ci emprunta le sillon creusé d'abord par Yann Sohier avec la revue *Ar Falz*⁸¹⁵ qui dès 1933 entama des démarches et pétitions pour demander l'enseignement du breton à l'école laïque. *Ar Brezoneg Er Skol* est une association qui a pour but de recueillir le plus possible de votes par les conseils municipaux, généraux, les sociétés savantes et autres associations en faveur de l'enseignement du breton à l'école. Yann Fouéré a publiquement déclaré la position d'A.B.E.S. dans l'ouvrage paru en 1938 *Enseigner le Breton, Exigence Bretonne* :

« Ar Brezoneg Er Skol n'a pas de parti puisqu'elle est formée de gens de tous les partis : leurs idées peuvent sur d'autres terrains les séparer ou les opposer, mais ils ont assez de compréhension et de largeur d'esprit pour s'unir et travailler ensemble à la défense de leur patrimoine commun. Lorsqu'un navire est en péril, nos marins unissent leurs efforts, sans se préoccuper de leurs croyances ou de leurs convictions. Ainsi agissent les Bretons conscients qui nous entourent, car ils ont leur langue à sauver. Il n'est pas trop pour cela des efforts de tous. »⁸¹⁶

Il dit également : « Pauvres arguments que ceux que l'on nous oppose en accusant A.B.E.S. d'être une machine de guerre montée par les autonomistes, ou encore une ultime et souterraine manœuvre cléricale et réactionnaire. »⁸¹⁷

Il précise la lutte pour « la reconnaissance d'un principe spirituel » :

« Nous nous refusons à croire que la vraie civilisation s'accommode de l'uniformité des cerveaux comme voudraient nous le démontrer parfois de monstrueuses idéologies. Nous nous refusons à concevoir un monde où n'existerait plus qu'une seule langue, qu'une seule pensée, qu'une seule manière de vivre, où les hommes dès leur naissance seraient coulés dans le même moule, et où, sur un morne troupeau, le pouvoir de quelques despotes pourraient [sic] ainsi s'établir et durer. [...] Nous voudrions que la France toute entière comprenne le véritable sens de notre action et son immense portée humaine : ce jour-là elle donnera satisfaction à notre opinion publique et donnera au monde, une fois de plus, une grande leçon de libéralisme et de spiritualité. Elle restera fidèle à la mission qu'elle s'est jadis tracée à travers les siècles et que rappelait encore le dernier Congrès Interceltique d'Edimburg : la France protectrice des petits peuples, champion de toutes les causes justes et de toutes les libertés »⁸¹⁸

⁸¹⁴ FOUERE (1987) p.69

⁸¹⁵ DESGRANGES (1938) p.44

⁸¹⁶ FOUÉRE (1938). p. 28

⁸¹⁷ Id. p.27

⁸¹⁸ Id. pp. 29-30

Cette association, selon Yann Fouéré

« s'est efforcée d'intéresser et de conquérir le peuple de Bretagne à la cause si humaine et si profondément juste de l'enseignement de sa langue maternelle. Un vaste mouvement populaire la soutient aujourd'hui. [...] La constante pensée d'« Ar Brezoneg Er Skol » a été de faire pénétrer ses revendications dans la masse du peuple. Dans ce but aucun moyen n'a été négligé. »⁸¹⁹

L'action d'*Ar Brezoneg Er Skol* se rapproche de ce que l'on appellerait aujourd'hui du lobbying ou d'un groupe de pression ou d'influence afin de rallier la société bretonne dans son entièreté à la cause de l'enseignement du breton qui, dès ces années-là était considéré comme « le meilleur moyen de garder sa fécondité à la langue bretonne, et d'accroître encore les richesses spirituelles qu'elle contient. »⁸²⁰

Le mouvement dans sa globalité est soutenu par tous les défenseurs de la langue bretonne. Différentes revues telles que *Breiz*, *Breiz Atao*, *Feiz ha Breiz*, *Gwalarn*, *Dihunamb* diffusent les résultats et communications de l'association. *Arvor*⁸²¹ devient notamment un organe important de la communication d'*Ar Brezoneg er Skol* à partir du n°57 du 8 février 1942.

Dès le début, Yann Fouéré s'est entouré d'étudiants tout en commençant à travailler au Ministère de l'Intérieur. En 1935, il a 25 ans. Xavier de Langlais a lui 29 ans. C'est donc une jeune génération qui s'implique pour l'enseignement du breton à l'école.

Dans une lettre de Yann Fouéré à Xavier de Langlais datant du 19 juin 1935, il lui demande d'œuvrer dans le pays vannetais : « Tâchez de décider quelques militants à faire voter leur commune. Jusqu'ici le Vannetais ne nous a rien donné. » Nous en sommes qu'au début de la campagne et déjà Xavier de Langlais est partie prenante. Dans cette même lettre il précise : « Nous vous donnons mandat de recevoir les cotisations : j'espère que vous en ferez quelques-unes. Quand nous aurons les noms et les cotisations nous adresserons leurs cartes aux adhérents nouveaux. A propos avez-vous reçu la vôtre ? » Cette interrogation montre potentiellement que l'adhésion de Xavier de Langlais au mouvement était particulièrement récente. De plus, le vouvoiement entre les deux hommes est de rigueur, ce qui évoluera par la suite à partir d'une lettre du 26 février 1936 dans laquelle Yann Fouéré commence à le tutoyer.

Le 9 août 1935, Yann Fouéré écrit : « Serez-vous au Bleun brug ? Je compte y être et serais très heureux de faire votre connaissance réellement et complètement. »⁸²² Il parle du *Bleun-Brug* qui s'est tenu à Pleyben entre le 1^{er} et le 4 septembre 1935. Le programme comporte d'ailleurs une intervention de Raymond Delaporte sur l'oeuvre d'*Ar brezoneg er skoliou*⁸²³ ainsi qu'une

⁸¹⁹ FOUÉRE (1938), p.21

⁸²⁰ Id. p.13

⁸²¹ Un historique et suivi des différents articles parus à propos d'*Ar Brezoneg er Skol* est consultable à la bibliothèque de l'université de Rennes 2 : BOUËSSEL DU BOURG (1985). p.267

⁸²² Annexe VI, lettre du 09/08/1935, Fonds XL, BCLR, cote H32

⁸²³ Il est question ici de *Breurie ar Brezoneg er Skoliou*, association liée au *Bleun Brug*.

allocution de Yann Fouéré, président des Etudiants Bretons de Paris⁸²⁴. On peut estimer que les deux hommes se sont rencontrés là-bas. Dans son journal, Xavier de Langlais marque le 30 août 1935 :

« Mont a ran da Bleiben evit goueliou ar Bleun-Brug. Eun diskouezadeg a rin eno. C'hoari a rin ivez en eur pezh c'hoari n'eo ket mat kenan, "pezh c'hoari patronaj" eun tammig : "Yann Landeveneg". E Brezoneg evel d'eo reiz. Yann Ladeveneg e vezin. Pedet hag aspedet oun bet da asanti, daoust n'am boa ket kalz a amzer.»⁸²⁵

Il poursuit en date du 8 septembre 1935 : « *Deit en dro oun ag er Bleun Brug deu zé e zou. Kalz a dud em es guélet, ar greskein e hra, ar gredan, niver er re e gar ou bro hag e fell dehé bout bretoned aveit mat ; Pen kil ha treid, ha né ket Galleued a Spered ha Bretoned... a galon !...* »⁸²⁶

De plus, dans un témoignage du 4 février 1999⁸²⁷, Yann Fouéré indique : « à l'époque, nous nous rencontrions surtout aux congrès du Bleun Brug. »

Suite à cette rencontre, la relation épistolaire se poursuit. Une lettre de Yann Fouéré du 3 décembre 1935 présente Xavier de Langlais comme délégué d'*Ar Brezoneg er Skol* pour l'ouest de Vannes⁸²⁸.

C'est Xavier de Langlais qui présenta le vœu en faveur de la langue bretonne au Conseil général du Morbihan, en atteste plusieurs correspondances avec Hervé du Halgouët, alors conseiller général du canton de Josselin et Jean de Gouyon, président de L'Association Bretonne. De Halgouët lui envoie le 30 octobre 1935⁸²⁹ : « À ce sujet, pouvez [vous] me procurer le vœu formulé par M. Waquet de Quimper, je crois à la société d'Histoire de cette ville. Il m'a paru en termes admissibles par tous les partis ; mais j'ai égaré le journal où il a été inséré. » Il lui envoie le 15 novembre 1935⁸³⁰ le vœu adopté par le Conseil Général du Morbihan le 14 novembre et spécifie à la fin de son courrier : « Avez-vous besoin que je vous retourne certaines de vos brochures ? » Cela démontre que Xavier de Langlais lui avait fait parvenir de la documentation et était bien derrière cette démarche. Un compte-rendu apparaît également dans l'*Ouest-Eclair* du 16 novembre 1935, édition de Vannes.

⁸²⁴ Brochure « Bleun Brug 1935 Pleiben » dans la 1ère et la 4ème de couverture ont été réalisées par Xavier de Langlais. http://bibliotheque.idbe-bzh.org/data/cle_30/Bleun_Brug_Pleiben_1935.pdf (Consulté le 14/03/2021).

⁸²⁵ « Je vais à Pleyben pour les fêtes du Bleun-Brug. Je ferai une exposition là-bas. Je jouerai aussi dans une pièce de théâtre qui n'est pas excellente « pièce de théâtre de patronage » en quelque sorte : « Yann Landeveneg » en breton comme il se doit. Je serai Yann Landeveneg. On m'a demandé et redemandé d'accepter bien que je n'avais pas beaucoup de temps. »

⁸²⁶ « Je suis revenu du Bleun-Brug il y a deux jours. J'ai vu de nombreuses personnes, le nombre croît, je pense, de ceux qui aiment leur pays et qui veulent être bretons pour de bon. Entièrement, et ce ne sont pas des Français d'esprit et des Bretons... de cœur !... »

⁸²⁷ DELOUCHE (1999). p.146

⁸²⁸ Annexe VI, lettre du 03/12/1935 « Ci-joint du papier à lettre pour authentifier les lettres que vous auriez au nom d'Ar Brezoneg er Skol dont vous êtes le délégué pour l'ouest de Vannes. Cela peut servir pour la correspondance aux maires, conseillers généraux, personnages influents. »

⁸²⁹ Annexe VI, lettre du 30/10/1935

⁸³⁰ Annexe VI, lettre du 15/11/1935

Son journal en date du 17 novembre 1935 comporte la mention « *Votet en deus kuzul-meur Gwened eul lizer-c'hoant o c'houlen ma vezo desket ar brezoneg e skoliou ar gouarnamant* »⁸³¹ Xavier de Langlais parle ici du vote du conseil général à Vannes et non du conseil municipal. Plus tard, dans un courrier du 25 juillet 1936⁸³² adressé à Yann Fouéré il explique son action auprès de la ville de Vannes :

« J'ai vu Marchais⁸³³ le maire de Vannes, qui m'a aimablement reçu, mais j'ai la certitude qu'il est trop politique pour se compromettre pour ou contre la question b. il faudra que je cherche le moyen de m'assurer des sympathies dans le conseil. »

Il fit voter le vœu au conseil municipal de Surzur le 1^{er} décembre 1935 ainsi que l'indique son journal en date du même jour : « *Displeget em eus d'ar c'huzulerien perak e felle d'imp ma vefe desket ar brezoneg e Breiz. Ha komprenet o deus war gredan peogwir ez eo bet sinet al lizer gant an holl gwitibunan, goude eun tammig krogadeg-komz evel just.* »⁸³⁴ S'en suit un échange avec Yann Fouéré par un courrier du 3 décembre 1935⁸³⁵ où celui-ci le félicite de son action à Surzur et indique « qu'il faut battre le fer tant que la discussion du Conseil général est dans toutes les mémoires... »

Ainsi il poursuit le travail pour les communes de Saint-Gildas-de-Rhuys qui accueille favorablement le vœu le 22 mai 1936⁸³⁶, Le Tour du Parc qui, bien qu'un accueil plutôt hostile se fit au début, vota en faveur du vœu le 10 août 1936⁸³⁷, Caudan qui vota en faveur le 25 octobre 1936⁸³⁸. Yann Fouéré en témoigne⁸³⁹ : « Il s'était associé à notre campagne dès ses débuts emportant l'adhésion des conseils municipaux de Sarzeau et de ses environs. » Or aucune trace d'un vœu voté à Sarzeau dans ses archives et de plus la brochure de 1938 d'Ar Brezoneg Er Skol ne mentionne pas Sarzeau parmi les signataires. Cependant on peut noter qu'il fit en sorte d'intéresser son oncle Elie de Langlais afin qu'il participe à la campagne⁸⁴⁰. Une liste présente dans ses archives intitulée « Brezoneg er Skol » fait apparaître le nom des maires et conseillers municipaux de différentes communes : Treffléan, Saint-Avé, Arzon, Le Tour-du-Parc, Saint-Gildas-de-Rhuys, Lauzach, Penvins, Le Hézo, Theix, La Trinité-Surzur, Ambon, Saint- Armel, Noyal, Caudan, Plouay. Cette liste nous indique les différentes

⁸³¹ « Le grand conseil de Vannes a voté la lettre de vœu demandant que le breton soit appris dans les écoles du gouvernement. »

⁸³² Annexe VI, lettre du 25/07/1936

⁸³³ Maurice Marchais, avocat, fut député du Morbihan puis Maire de Vannes dès 1933. Résistant pendant la seconde guerre mondiale, la place de l'Hôtel de Ville porte aujourd'hui son nom.

⁸³⁴ « J'ai expliqué aux conseillers pourquoi il nous fallait que le breton soit appris en Bretagne. Et ils ont compris je crois car la lettre a été signée par tous sans exception après un petit débat bien entendu. »

⁸³⁵ Annexe VI, lettre du 03/12/1935

⁸³⁶ Annexe VI, lettre du 22/05/1936

⁸³⁷ Annexe VI, lettre du 10/08/1936

⁸³⁸ Annexe VI, lettre du 25/10/1936

⁸³⁹ DELOUCHE (1999). p.146

⁸⁴⁰ Annexe VI, lettre du 25/07/1936

communes pour lesquelles Xavier de Langlais a participé à faire voter le vœu d'*Ar Brezoneg er Skol*.

Dans un courrier à Yann Fouéré, il fait part des différentes actions poursuivies ⁸⁴¹:

« J'ai pu cependant toucher qq maires qui m'ont promis de faire passer le vœu, mais il n'y aura pas de conseil d'ici plusieurs semaines. Je relance par une autre voie les maires de Theix et d'Ambon. Vu le maire de Caudan qui m'a promis très fermement son appui, ce vote m'a-t-il affirmé est certain. De même à Plouay. »

Cependant il exprime aussi sa solitude : « Ce n'est peut-être qu'une impression mais je me sens assez isolé dans le Morbihan ! Ne t'étonne donc pas trop si les votes ne pleuvent pas ! »

Une liste avec pour titre « Ecrire à » est également présente avec les noms de différentes personnes d'importance notamment de par leur statut social. Apparaissent les noms : Mr Fabre, Charles de Gouvello, De Rosmorduc, G. Le Mintier de Léhelec, P. de Gerdavid, De la Forest, Le Pan de Ligny, Bois Rouvray, Fraval, P. de Lépineau, De Virel, De Kernavanois, Recteur Pederneq, Abbé Renault Ecole St Bernard Begard⁸⁴².

Il envoie donc aussi les brochures d'*A.B.E.S* à des personnalités et connaissances. On peut citer le Vicomte de Kernavanois, habitant à Roguedas à Arradon⁸⁴³, dont le conseil municipal votera en faveur du vœu également. Il envoie aussi une lettre au comte Henri de Virel résidant au Château du Grego à Surzur dans laquelle il fait part de la question de l'enseignement du breton à l'école libre de Surzur mais aussi de l'utilisation du breton dans la paroisse⁸⁴⁴. Sa réponse du 26 avril 1936 va d'ailleurs dans son sens⁸⁴⁵.

Un autre élément montre son action auprès des parlementaires. Il reçoit une réponse du secrétaire du député du Morbihan Jean-Marie Desgranges qui indique que celui-ci « figure d'ailleurs sur la liste des parlementaires qui ont donné leur adhésion à votre union pour l'enseignement breton. »⁸⁴⁶

Xavier de Langlais n'est cependant pas uniquement investi dans l'association *A.B.E.S*. Une autre mission va lui être confiée à cette même période.

⁸⁴¹ Idem.

⁸⁴² Liste « Ecrire à », Fonds XL, BCLR, cote H30.

⁸⁴³ Annexe VI, lettre du 20/04/1936 (Kernavanois)

⁸⁴⁴ Annexe VI, lettre du 20/04/1936 (Virel)

⁸⁴⁵ Fonds XL, BCLR, cote H30, lettre du 26/04/1936

⁸⁴⁶ Annexe VI, lettre du 22/04/1936

Chapitre 3 | Une nouvelle mission : l'exposition universelle de 1937

Une exposition universelle est prévue à Paris pour l'année 1937. Elle a pour titre officiel : « Exposition internationale des arts et des techniques appliqués à la vie moderne. » Parmi la multitude de pavillons issus du monde entier, un pavillon de la Bretagne est installé dans le Centre Régional situé à l'ouest du Champ-de-Mars sur les bords de la Seine aux côtés d'autres régions françaises.

Xavier de Langlais est nommé par décret membre du Comité Régional de Bretagne le 12 juillet 1935⁸⁴⁷. Il travaille alors à l'organisation du pavillon de la Bretagne sur le plan artistique dans la commission d'Art Religieux. En effet, à cette époque il est membre des *Seiz Breur* depuis son entrée en 1927 mais aussi membre de l'*Atelier Breton d'Art Chrétien* qu'il a cofondé avec l'architecte James Bouillé⁸⁴⁸. Cependant, rapidement, il défend la place de la langue bretonne. Yann Fouéré défendra la place du breton à l'Exposition en se rendant à la réunion du 1^{er} décembre 1935 comme il l'écrit à Xavier de Langlais le 30 novembre 1935⁸⁴⁹. Il lui confie dans un autre courrier quatre jours après, le 3 décembre 1935, son grand intérêt quant à la place du breton à l'Exposition⁸⁵⁰ :

« Je suis allé dimanche à la réunion du comité présidée par Aubert. Il faut tenir ferme à ce que la notion de langue bretonne ait une grande place. Ne pourrait-on nous nommer Audic et moi comme assesseurs ? J'ai demandé qu'on n'envoie pas seulement des livres et revues bretonnes mais que l'on fasse ressortir qu'il existe une revendication pour l'enseignement, qu'on mette en valeur ses résultats, qu'en somme si vous voulez ce soit le couronnement de la campagne actuelle et de notre propagande. [...] Il me paraît très important que l'on s'occupe très activement de ce point particulier et pour ce faire je compte encore beaucoup plus sur vous que sur Creston. Il faudrait que nous ayons un stand de concert avec *Ar Falz, Dihunamb, Ober, et Breuriez ar Brezoneg er Skoliou*. Que pensez-vous de cette idée et pouvez-vous sonder le terrain de ce côté ? ».

Yann Fouéré incite ainsi Xavier de Langlais à prendre la défense de la place du breton dans les différentes décisions qui seront prises par la suite. Ce dernier prendra d'ailleurs à cœur cette tâche. Un feuillet non daté de Yann Fouéré nous montre sa conviction sur l'importance de l'Exposition Universelle pour leur campagne : « L'Exposition de 1937 doit gagner à l'idée de l'enseignement du breton toutes les personnalités qui la visiteront. Elle doit permettre d'obtenir du gouvernement cet enseignement. »⁸⁵¹

Cette période s'inscrit également dans un temps de réforme de la part du ministère de l'Education Nationale. Le Front Populaire gouverne à partir de mai 1936 et Jean Zay, alors

⁸⁴⁷ Annexe VI, lettre du 23/07/1935

⁸⁴⁸ LE COUEDIC (2007), p.257

⁸⁴⁹ Annexe VI, lettre du 30/11/1935

⁸⁵⁰ Annexe VI, lettre du 03/12/1935

⁸⁵¹ Annexe VII.6, document n.d. « Langue Bretonne »

ministre de l'Éducation Nationale, propose un allongement de la scolarité obligatoire et prépare d'autres réformes à venir⁸⁵². Yann Fouéré y voit une occasion pour l'enseignement du breton. Il en fait part à Xavier de Langlais le 30 juin 1936⁸⁵³: « J'ai pensé aussi que l'on pourrait prendre prétexte de la réforme du M.^{re} de l'Ed^{on} N^{ale} (programmes trop chargés) pour faire repasser à l'occasion de la prolongation de la scolarité, un vœu dans les 3 conseils généraux. » Ces différents évènements viennent s'agglomérer, ce qui laisse entrevoir à Yann Fouéré une formidable opportunité pour l'enseignement du breton. Et il n'hésite pas à en parler à Xavier de Langlais afin qu'il poursuive ses efforts sur la place du breton à l'Exposition Universelle. Xavier de Langlais écrit alors à Yann Fouéré le 17 février 1936⁸⁵⁴ : « Étant je crois le seul bretonnant du "Conseil d'Administration" du Comité (avec Kreston) je suis chargé d'organiser l'"Expression de la Pensée bretonne" pour la section langue bretonne. » Puis il donne son avis : « J'envisagerais plutôt un grand effort d'édition, il faudrait que nous ayons pour 37 une série aussi complète que possible de manuels scolaires en breton. [...] Il s'agit de prouver pour 37 que la langue bretonne peut s'enseigner. » Il poursuit en prenant d'autres exemples de présentations pouvant être utilisés tels que des statistiques, cartes etc. Il écrit le 14 mai 1936 à Octave-Louis Aubert⁸⁵⁵, alors président du comité breton pour l'Exposition Universelle de 1937⁸⁵⁶ :

« Je m'excuse de ne pas vous avoir fait plus tôt un rapport détaillé sur les questions Art Religieux et Langue bretonne. [...] J'ai consulté les groupements suivants : Gwalarn, Ober, Dihunamb, Feiz ha Breiz, Breiz, Ar Falz, An Oaled, Adsao, Ar Walenn geltiek, Delaporte, Brezoneg ar Skol. Tous sont tombés d'accord que la section de la pensée bretonne devrait être placée sous le signe du breton à l'école. »

La proposition de Xavier de Langlais, après concertation, est ambitieuse et souhaite mettre la langue bretonne en avant lors de l'Exposition Universelle. Il poursuit :

« Voici la solution qui a réuni les suffrages : la salle consacrée à l'expression de la pensée bretonne représenterait une salle d'école moderne bretonne⁸⁵⁷, ce qui permettrait d'orner les murs de cartes, affiches etc. Des stands de vente seraient aménagés dans cette salle où figureraient les diverses revues bretonnantes et maisons d'édition bretonnes. »

Il termine par son avis personnel : « La pensée de placer cette salle sous le signe du breton à l'École me semble personnellement excellente, tant par son symbole d'actualité que par les

⁸⁵² VIGREUX (2016), p.154

⁸⁵³ Annexe VI, lettre du 30/06/1936

⁸⁵⁴ Annexe VI, lettre du 17/02/1936

⁸⁵⁵ Écrivain et éditeur. Il fut notamment à la tête de la revue mensuelle *La Bretagne Touristique*.

⁸⁵⁶ Annexe VI, lettre du 14/05/1936

⁸⁵⁷ Cette première idée revient à René-Yves Creston comme l'indique le courrier du 17 février 1936 que Xavier de Langlais a écrit à Yann Fouéré : « Kreston envisageait je crois primitivement un projet d'école bretonnante à l'Expo. C'eût été magnifique mais je ne pense pas que la réalisation en soit possible. »

réalisations auxquelles elle pourrait servir de thème. »

Cependant une première réticence va apparaître. La langue bretonne n'est pas la bienvenue comme l'indique un courrier de Xavier de Langlais écrivant à O.-L. Aubert datant du 2 juillet 1936 :

« Sans doute avez-vous été mis au courant d'un incident survenu au cours d'un séance qui a eu lieu dernièrement à Paris au sujet de l'Exposition 37. À certaines demandes de précisions de la part de Robert Audic, l'Architecte du Pavillon (Couasnon?) a cru pouvoir répondre textuellement « que comme il se f..... de la langue bretonne il supprimait la salle qui lui était primitivement réservée. ».

Il argumente par la suite en utilisant l'exemple des près de 250 communes bretonnantes ayant déjà voté en faveur de la langue bretonne suite à l'action d'*Ar Brezoneg Er Skol*. La réponse de O.-L. Aubert ne se fait pas attendre et le 6 juillet, il écrit :

« [...] Croyez que je regrette infiniment ce qui s'est passé et que je n'approuve aucunement l'architecte d'avoir employé des termes qui auraient dû être diplomatiques tout au moins. En tout cas, dites à vos amis, comme je l'écris à Yan Fouéré (sic), que la langue Bretonne sera représentée aussi largement que possible. »

Le 4 août 1936⁸⁵⁸, O.-L. Aubert répond à Xavier de Langlais lui disant que la Commission du Régionalisme était nettement opposée à la proposition car n'entrant pas dans le sujet de l'Exposition qui était « Les arts et techniques dans la vie moderne ». O.-L. Aubert s'est débattu pour tout de même avoir la possibilité de « présenter des ouvrages bretons, même des livres de classe, des revues et des journaux bretons ainsi que des tableaux d'enseignement bilingue s'il en existe ».

En réponse⁸⁵⁹, Xavier de Langlais le remercie chaleureusement et lui montre sa reconnaissance au nom de A.B.E.S. Dans ce même courrier il l'invite à la réunion qui aura lieu le 16 août à l'Hôtel de ville de Vannes. Celle-là même qui posera les premières bases du processus de normativisation de la langue bretonne⁸⁶⁰. Il y indique qu'« une liste d'ouvrages urgents à éditer sera dressée. [...] Si le Comité Breton de l'Exposition pouvait nous aider dans une certaine mesure à assumer certains frais d'édition, nous vous remercierons bien vivement de cela encore. » En réponse, O.-L. Aubert écrit⁸⁶¹ qu'il « ne croit pas que la chose soit possible [...] nous ne pouvons aider à une édition dont il nous faudrait assurer l'écoulement ». Mais il poursuit :

« Je crois, étant donné que nous allons être autorisés à avoir un comptoir de vente, qu'il sera possible à quelques personnes de se grouper, en dehors de nous, pour

⁸⁵⁸ Annexe VI, lettre du 04/08/1936

⁸⁵⁹ Annexe VI, lettre du 05/08/1936

⁸⁶⁰ Cf. partie 4.5.1

⁸⁶¹ Annexe VI, lettre du 06/08/1936

assurer cette édition dont la vente se ferait au stand, par les soins du concessionnaire, mais je vous le répète, tout ceci est à voir... »

Ces derniers éléments sont des plus intéressants dans la compréhension des évènements qui vont suivre. Car les choses vont petit à petit se déliter pour Xavier de Langlais concernant l'Exposition Universelle.

Le 13 septembre 1936⁸⁶², il demande à Jean Bouchaud⁸⁶³ alors désigné pour être chef d'équipe en ce qui concerne « les principaux travaux de décoration » de faire partie de l'équipe. Jean Bouchaud lui répond⁸⁶⁴ qu'il ne peut pour l'instant donner suite à sa demande car il n'a eu aucun courrier lui confiant cette « mission délicate ». Le 13 octobre 1936⁸⁶⁵, O.-L. Aubert écrit : « je crois que votre place est surtout réservée dans la décoration de l'oratoire. » Un coup important sera donné à la participation de Xavier de Langlais lorsque le 9 décembre 1936⁸⁶⁶, O.-L. Aubert lui apprend qu'il n'a pas été désigné

« pour faire partie de l'équipe chargée de la décoration de la salle d'art religieux. C'est le jury et surtout les délégués de Paris qui ont été cause de cette élimination. Quelles ont sont les raisons ? Je ne saurais vous le dire, je crois que ce sont les nécessités de sélectionner sur un grand nombre de candidats qui ont déterminé leur geste. »

De plus il ajoute que

« le Centre Régional veut bien que dans la salle de l'expression de la pensée ou celle du folklore il soit question de la langue bretonne, mais il ne veut à aucun prix autoriser qu'une salle entière, sous forme de classe comme on l'avait prévu, soit affectée à la langue bretonne. [...] Ainsi que vous les voyez, les difficultés s'accumulent devant moi... »

Cependant il précise que « la langue bretonne, et j'ai écrit à ce sujet à M. Caouissin⁸⁶⁷ et à M. Delalande⁸⁶⁸, aura sa place au pavillon. »

La réunion de Lorient du 28 décembre 1936 qui réunit ceux qui voteront le premier accord de normativisation, édite un communiqué⁸⁶⁹ qui sera publié dans l'Ouest-Eclair du 31 décembre 1936⁸⁷⁰ et que O.-L. Aubert recevra également. Ce communiqué plutôt incisif est la demande claire des « Associations bretonnes ». Celles-ci demandent :

⁸⁶² Annexe VI, lettre du 13/09/1936

⁸⁶³ Peintre basé à Nantes (1891-1977). Il fit notamment la décoration de quatre panneaux de la salle à manger de luxe du paquebot Normandie en 1935.

⁸⁶⁴ Annexe VI, lettre du 19/09/1936

⁸⁶⁵ Annexe VI, lettre du 13/10/1936

⁸⁶⁶ Annexe VI, lettre du 09/12/1936

⁸⁶⁷ Il s'agit ici de Herry Caouissin qui était notamment secrétaire général du Bleun-Brug à l'époque.

⁸⁶⁸ Il s'agit ici de Jean Delalande / Yann Kerlann qui était notamment collaborateur de la revue *Ar Falz* à l'époque.

⁸⁶⁹ Cf. partie 4.5.3. Ce communiqué fut soumis par René-Yves Creston à Xavier de Langlais comme l'atteste la lettre de Yann Fouéré du 05/01/1937 (Annexe VI).

⁸⁷⁰ *Breiz Atao* en fera aussi un article le 10/01/1937 : « La salle prévue pour l'exposition de langue bretonne est supprimée »

« une dernière fois qu'une salle spéciale soit réservée à la langue bretonne, comme cela avait été décidé, et refusent par avance tout emplacement réduit [...] Demandent qu'une décision immédiate soit prise et respectée par le Comité de Bretagne, faute de quoi les associations bretonnes soussignées se verraient dans l'obligation de prendre toutes les mesures qu'elles jugeraient utiles pour faire respecter un droit reconnu par tant de collectivités et de sociétés et entre autres par le Comité breton de 1937 et Monsieur Aubert lui-même. »

Ce communiqué fit passer un cap dans la négociation sur la place de la langue bretonne à l'Exposition Universelle. O.-L. Aubert répond deux jours plus tard⁸⁷¹ :

« Laissez-moi amicalement vous dire que tous vos groupements agissent de la même façon : On réclame, on proteste, mais quant à donner une suggestion, il faut l'attendre !... On s'agite, on alerte l'opinion publique et tout cela fait plus de mal que de bien... et entrave une action déjà rendue difficile par de multiples contingences. [...] Je vous dis très sincèrement ce que j'ai sur le cœur : si vos groupements veulent me faire confiance, ils peuvent être certains que dans de très larges limites la langue bretonne aura sa place, non pas sous la forme d'une salle spéciale unique, mais, ce qui vaut beaucoup mieux, dans plusieurs endroits et sous plusieurs formes. [...] Mais si cependant cela ne vous suffit pas et que vos groupements préfèrent, comme le dit votre délibération, refuser par avance tout emplacement qu'ils ne croiraient pas (et ici je vous ferai remarquer qu'il est assez difficile de savoir exactement ce que vous voulez), en rapport avec l'importance de la langue bretonne, ils sont libres ! Mais je leur demanderai de me fixer le plus rapidement possible afin de donner la place envisagée pour eux à d'autres qui sauront s'en satisfaire. »

Il termine sa lettre par un annotation manuscrite destinée à Xavier de Langlais : « Je crois que pour vous personnellement ça va s'arranger pour la salle d'art religieux. » C'est en substance la réponse publique qui est publiée dans l'*Ouest-Eclair* du 4 janvier 1937. Il est par ailleurs indiqué dans cette réponse que la langue bretonne aura sa place sous plusieurs formes dont « par des présentations d'œuvres théâtrales en langue bretonne données par le groupe du Bleun-Brug et où l'on jouera même une pièce de Xavier de Langlais.⁸⁷² »

Suite à cette altercation par presse interposée, Xavier de Langlais répond⁸⁷³ non publiquement et point par point à O.-L. Aubert afin de lui expliquer les craintes des associations bretonnes et notamment à cause de l'article de l'*Ouest-Eclair* du 15 décembre 1936⁸⁷⁴ « La participation de la Bretagne à l'Exposition de 1937 » où celui-ci n'évoque à aucun moment la question de la langue bretonne.

Par la suite, il apprendra par « la voix publique » qu'il est remplacé par Léon Toubanc un autre

⁸⁷¹ Annexe VI, lettre du 30/12/1936

⁸⁷² Le nom de la pièce de théâtre n'est pas précisé. Il se peut qu'il s'agisse en fait de la pièce *Burzud bras adsavidigez Breiz*, écrite par le chanoine Cornou, où il tient le rôle principal qu'il a déjà tenu deux ans auparavant de Yann Landevenneg. SIMON (1998), p.113.

⁸⁷³ Annexe VI, lettre du 31/12/1936

⁸⁷⁴ *Ouest-Eclair*, 15/12/1936, p.6

artiste peintre professeur à Paris. Il lui écrit le 13 mars 1937⁸⁷⁵ :

« Depuis lors je n'ai plus été tenu au courant de rien, la seule nouvelle me concernant m'a été donnée un peu plus tard par Mr Aubert, très ennuyé me disait-il d'avoir appris que le Jury de Paris n'avait pas retenu mon nom. Ainsi après avoir été mis en avant au début, je me trouvais éliminé sur toute la ligne. »

Léon Toublanc lui répondra d'ailleurs⁸⁷⁶ que sa lettre lui apporte une « nouvelle preuve du désordre qui a régné au début de notre organisation ! » Puis il poursuit :

« Et je me refuse à croire que vous ayez été victime de la moindre intrigue. [...] Je m'étonne dis-je qu'on m'ait nommé après un vote, moi-même délégué (sans d'ailleurs que je pose ma candidature) puisque vous-même, ainsi que je l'ai appris 5 mois plus tard remplissiez ses fonctions. »

Quelles sont les raisons de cette destitution ? Est-ce à cause de la trop grande présence de son nom dans les différentes revendications publiques ? Est-ce dû à une concurrence rude et à une évolution de l'organisation ? Nous n'avons pas la réponse exacte. En tout cas, le 1^{er} avril 1937⁸⁷⁷, il donne sa démission à O-L. Aubert :

« Vous vous souvenez sans doute qu'“en principe” j'avais été désigné comme délégué à la Salle de la Pensée bretonne, section langue bretonne. Malheureusement c'est toujours indirectement que j'ai appris jusqu'ici toutes les décisions concernant la section que je représente “en principe” tout dernièrement encore j'apprends ainsi l'impossibilité d'un Théâtre de langue bretonne à l'exposition, puis l'abandon de l'édition du manuel scolaire de Sohier, etc. Ne me sentant pas le droit d'occuper plus longtemps un poste auquel je ne puis rendre aucun service, je vous demande donc, cher Monsieur, de bien vouloir accepter ma démission, tant comme délégué à la section langue bretonne que comme membre du Comité régional. (Nomination du Ministère du 12 VII 36.) Si Yan Fouéré (sic) voulait bien accepter de me remplacer, j'en serais infiniment heureux étant persuadé que nul ne serait mieux placé que lui pour servir la cause du breton, seule chose qui importe. »

O.-L. Aubert lui répond⁸⁷⁸ indiquant ne pas tenir compte de sa démission et lui propose un projet de coupes lumineuses en céramique. Mais sa décision est prise⁸⁷⁹ :

« Daignez croire que je suis très sensible à l'aimable pensée qui vous a fait chercher le moyen de me “repêcher” comme vous dites, cependant je ne puis accepter. Ma dernière lettre vous le disait, je n'attendais plus rien de l'Exposition. »

Il lui fait part de son engagement sur deux fresques à réaliser « l'une à Lannion, le fond du chœur de la nouvelle Chapelle du Collège l'autre en Mayenne » qui « doivent être exécutées d'ici la fin de l'été » Puis il termine : « Je maintiens absolument ma démission du Comité,

⁸⁷⁵ Annexe VI, lettre du 13/03/1937

⁸⁷⁶ Annexe VI, lettre du 02/04/1937

⁸⁷⁷ Annexe VI, lettre du 01/04/1937

⁸⁷⁸ Annexe VI, lettre du 19/04/1937

⁸⁷⁹ Annexe VI, lettre du 06/05/1937

désirant ainsi que je vous l'écrivais rester en dehors d'une Manifestation que je ne peux servir. »
Concernant la présence de la langue bretonne, il souhaite que Yann Fouéré prenne sa place⁸⁸⁰ :
« Nul ne serait plus qualifié que toi pour rendre service à la cause dans ce rôle un peu ingrat ! »
Il poursuit :

« Je pense que « Kanou en Noz » et « An diou zremm » figureront sur la liste⁸⁸¹, il me semble que ce serait normal, 80 ouvrages devant être choisis, et le nombre des auteurs actuels n'étant pas tellement élevé. Ce serait la seule chose que j'aurais à l'Exposition ayant été éliminé sur toute la ligne, au grand étonnement de ceux là mêmes qui étaient chargés d'organiser les sections. Mais ceci est une autre histoire. ».

Yann Fouéré répond en lui faisant part de sa circonspection quant à la place du breton à l'Exposition⁸⁸² :

« Je me souviendrai de Haas au sujet de mon graphique quand je serai fixé sur la place que nous pourrions obtenir. Elle sera sans doute très chiche car cette exposition va de mal en pis pour le breton. Il y a je trouve autant d'incurie et d'incapacité que d'indifférence et d'hostilité. Je ne crois pas que Aubert ait envie de nommer un autre délégué au breton qui de toute façon fera figure de quitus. Si par hasard il lui arrivait de me solliciter je poserai nettement mes conditions. »

Cette partie de l'activité de Xavier de Langlais entre le 12 juillet 1935 et le 5 mai 1937 liée à l'Exposition Universelle de Paris de 1937 montre la diversité de son action pour la langue bretonne. Toujours en lien avec *Ar Brezoneg er Skol*, il a tenté de donner une grande place à celle-ci pour qu'elle puisse bénéficier d'un rayonnement inespéré jusqu'alors. Cette période nous montre également le rôle de porte-parole qu'il assumait mais qu'il redoutait aussi. Ainsi dans une lettre adressée à Yann Fouéré il écrit⁸⁸³ :

« Au sujet de la pétition à Aubert, je suis tout à fait de ton avis ! Je dois reconnaître que sa réponse a été très correcte, étant donné la verdeur de la mise en demeure qui lui était adressée. Moi qui déteste me mêler des affaires publiques, même bretonnes, ce malentendu me confirme dans ma croyance qu'il ne faut pas s'occuper des choses que l'on connaît qu'à demi, or après m'avoir demandé d'être délégué pour la langue bretonne Aubert ne m'a tenu au courant de rien... »

Il se détache ainsi d'un rôle qui aurait pu lui donner une certaine mise en lumière artistique mais

⁸⁸⁰ Annexe VI, lettre du 07/04/1937

⁸⁸¹ On peut estimer que ces ouvrages ont été exposés. Dans le numéro 149-150 de juin-juillet 1937 de la revue *Bretagne* qui détaille tout ce qui concerne la Bretagne à l'Exposition Universelle, il est écrit que : « Les diverses vitrines de la bibliothèque abritent tous les ouvrages des auteurs bretons ou traitant de la Bretagne qui ont parus depuis le début du siècle. Cette sélection, tant en ce qui concerne les livres édités en français que ceux édités en langue bretonne, a été faite par M. Giraud-Mangin, archiviste honoraire de la Bibliothèque Municipale de Nantes, dont toute la Bretagne admire les connaissances historiques, la haute valeur littéraire et la science bibliophilique. Il ne nous est pas possible d'établir le catalogue de cette bibliothèque sélectionnée. Disons seulement qu'on a voulu que chaque écrivain ait sa place marquée, non pas par tout ce qu'il a publié, mais par un ou deux ouvrages vraiment typiques. »

⁸⁸² Annexe VI, lettre du 15/04/1937

⁸⁸³ Annexe VI, lettre du 28/01/1937

préfère rester fidèle, quitte à paraître intransigent⁸⁸⁴, sur ses convictions et la place à donner à la langue bretonne.

Cet épisode du travail fait par Xavier de Langlais autour de l'Exposition Universelle de 1937 n'est pas étranger aux différentes décisions prises et leurs chronologies lors des réunions qui eurent lieu par la suite et particulièrement en 1936.

⁸⁸⁴ LE COUEDIC (2007), p.109

Chapitre 4 | Xavier de Langlais, déclencheur du processus d'unification ?

Nous ne trouvons trace de l'implication de Xavier de Langlais sur la question de la graphie et de sa normativisation qu'à partir de 1935 dans un courrier reçu de Roparz Hemon⁸⁸⁵. Dans ce courrier, Roparz Hemon répond à Xavier de Langlais et dit son avis sur les Vannetais :

« Kredi a ran n'eus den ebet en deus labouret hag a labour muioc'h egedoun evit rei d'ar gwenedeg al lec'h dereat a dle kaout er yez unvan. Ha neouac'h, gortoz a ran c'hoaz eur ger a anaoudegez-vat a-berz eur Gwenedad. Ne vern, daoust d'ar brezel dibaouez a vez renet gant Dihunamb a-enep Gwalarn, hag ar yez unvan, fiziañs am eus e Bro-Gwened. Iskis eo marteze, hogen sur oun e teuio eun deiz ma tigor daoulagad Gwenediz a-benn ar fin. »⁸⁸⁶

Il paraît clair que Xavier de Langlais a parlé de la question à Roparz Hemon. Il termine sa lettre ainsi :

« Stourm a rin eta gant kalon ouz ar gasoni a gresk bemdez dre amañ ouz Bro-Wened (ma welfec'h al liziri a skriv d'in tud a vroïou Leon, Kerne, Treger, goude lenn bobionajou ar paour kaez Herrieu, e vefec'h mantret). Ha stourm a rin muioc'h c'hoaz da astenn anaoudegez ar gwenedeg dre-holl ha da lakaat an holl da veiza ha da implij gerïou ha troïou-lavar Gwened. »⁸⁸⁷

Il est important de noter que Roparz Hemon ne se situe pas en pourfendeur du dialecte vannetais. Il publia d'ailleurs en 1935, en supplément de la revue *Gwalarn : Teñzor ar Gwenedeg*⁸⁸⁸. Bien qu'il soit un défenseur de l'orthographe unifiée de 1907, on ne peut lui reprocher une aversion pour l'autre écriture. Il écrit à Xavier de Langlais le 18 avril 1936⁸⁸⁹:

« Trugarez d'eoc'h evit ar pezh a rit da beurunvani ar brezoneg. Ne ehanan ket da labourat diouz va zu : dre studia dreist-holl, evit gallout heñcha an dud muioc'h-mui da anavezout rannyez Wened. Embannet em eus "Teñzor ar Gwenedeg". Leun eo va geriadurig an troïou-lavar a frazennou gwenedek. Bremañ emañ o tanzen eun trede labour : "Skol ar Gwenedeg", a vo moulet ar "Gwalarn" kerkent ha ma vo prest. Skoazella peurunvanidigez ar yez dre zigeri ledan an doriou d'ar gwenedeg a zo unan eus paliou kenta va buhez. »⁸⁹⁰

⁸⁸⁵ Annexe VI, lettre du 05/05/1935

⁸⁸⁶ « Je crois qu'il n'y a personne qui a travaillé et qui travaille plus que moi pour donner au vannetais la place convenable qu'il devrait avoir dans la langue unifiée. Et cependant, j'attends encore un mot de reconnaissance de la part d'un Vannetais. Peu m'importe, malgré la guerre continuelle qui est dirigée par *Dihunamb* contre *Gwalarn* et la langue unifiée, j'ai confiance dans le Pays Vannetais. C'est peut-être étrange, mais je suis sûr qu'un jour viendra où les Vannetais ouvriront finalement les yeux. »

⁸⁸⁷ « Je me battrais donc avec courage contre la haine qui croît chaque jour par ici contre le Pays Vannetais. (Si vous voyiez les lettres que m'écrivent les gens des pays de Leon, Cornouaille, Tregor, après avoir lu les bavardages de ce pauvre Herrieu, vous seriez consterné). Et je me battrais encore plus pour partout, faire connaître largement le vannetais et de faire en sorte que tous comprennent et utilisent les mots et expressions de Vannes. »

⁸⁸⁸ « Trésor du Vannetais », HEMON (1935b).

⁸⁸⁹ Annexe VI, lettre du 18/04/1936

⁸⁹⁰ « Merci à vous pour ce que vous faites pour l'unification complète du breton. Je n'arrête pas de travailler de mon côté : par l'étude surtout, pour pouvoir guider de plus en plus les gens à connaître le dialecte de Vannes. J'ai édité "*Teñzor ar Gwenedeg*". Mon dictionnaire d'expressions est rempli de phrases vannetaises.

Comment ne pas ici reconnaître un souhait fort d'unification des écritures de la part du représentant littéraire principal de la graphie KLT. On peut aussi noter le remerciement qu'il adresse à Xavier de Langlais sur son implication dans l'élaboration d'une graphie unique. Cela se confirme par la suite lorsque Roparz Hemon écrit⁸⁹¹ : « *Eun dra vat, eul labour prizius-kenañ a rit o klask peurunvani ar yez. Emañ R. Delaporte o klask ober kemend-all. Neuze, n'oun ket va-unan.* »⁸⁹² Il poursuit indiquant qu'il est nécessaire de suivre un protocole précis en commençant par unifier les mots et expressions et ensuite l'orthographe. Pour lui « *n'heller ober netra start, netra padus, hep studi.* »⁸⁹³. C'est d'ailleurs ce qu'il reproche à Loeiz Herrieu qui, rappelons-le, fit des propositions dans *Dihunamb* bien avant cet échange. Entre avril et juillet 1931, Loeiz Herrieu écrivit une série d'articles intitulés « *Eit er brehoneg unañnet* » où il défend l'idée d'une unification mais par une entente entre les deux camps et non par l'abandon d'un des deux. Il propose même certaines réflexions linguistiques bien qu'il se positionne comme un « ignorant »⁸⁹⁴ en la matière. Cependant les deux hommes se livrent à une querelle constante. Dans son courrier du 25 avril 1936, Roparz Hemon écrit :

« An Ao. Herrieu, kaer en deus ober, a zo eur c'helaouenner hag eur skrivagner, ha tamm ebet eur yezoniour evel Ernault ha Vallée. Pa glask Herrieu tabutal gant an daou-se, an traou a lavar a zo ken sot, ken bugel, ma vefe lavaret eur paotrig bihan o klask tabutal gant ar person diwar-benn an doueoniez. »⁸⁹⁵

Une lueur d'espoir cependant va voir le jour cette même année.

À cette même période, d'autres acteurs sont d'une grande importance aux yeux de Yann Fouéré et Xavier de Langlais. L'objectif est de créer une union entre *Ar Falz*, organe créé par Yann Sohier et dirigé par Jean Delalande⁸⁹⁶ pour l'enseignement du breton dans les écoles laïques et *Breuriez ar Brezoneg er Skoliou*, association présidée par Raymond Delaporte et en lien avec le *Bleun-Brug* et donc de mouvance catholique. *Ar Brezoneg er Skol* se veut être rassembleur afin de faire entendre une voix plus forte sur les revendications liées à l'enseignement du breton et à l'Exposition Universelle de 1937. Yann Fouéré est clair à ce sujet⁸⁹⁷ :

Maintenant, je prépare un troisième travail : “*Skol ar Gwenedeg*”, qui sera imprimé dans *Gwalarn* dès qu'il sera prêt. Aider à l'unification complète en ouvrant les portes au vannetais est un des premiers objectifs de ma vie. »

⁸⁹¹ Annexe VI, lettre du 25/04/1936

⁸⁹² « C'est une bonne chose, un travail très précieux que vous faites de chercher à unifier complètement la langue. R. Delaporte cherche à faire de même. Donc, je ne suis pas seul. »

⁸⁹³ « on ne peut rien faire de solide, rien de durable, sans étudier. »

⁸⁹⁴ « Laredeu un dihouieg » / « Dires d'un ignorant » est le titre du 3^{ème} article de sa série *Eit er brehoneg unañnet*, *Dihunamb* n°240, juin 1931.

⁸⁹⁵ « M. Herrieu, il a beau faire, est un journaliste et un écrivain, et aucunement un linguiste comme Ernault et Vallée. Quand Herrieu cherche à débattre avec ces deux-là, ce qu'il dit est si idiot, si enfantin, qu'on dirait un petit garçon qui cherche à débattre avec le recteur à propos de théologie. »

⁸⁹⁶ Connue aussi sous son pseudonyme Kerlann.

⁸⁹⁷ Annexe VI, lettre du 26/03/1936

« Je m’efforce de réaliser une entente entre *Falz*, Delaporte et nous. Il faudrait faire sentir à *Falz* qu’ils ne pourront rien ou presque rien obtenir s’ils ne s’entendent avec les autres groupements ayant le même but qu’eux. Je compte un peu sur toi pour cela si par hasard tu sentais de leur côté une dissidence possible. Il est indispensable que l’union se fasse. »

Cette union est nécessaire pour Yann Fouéré et notamment concernant l’édition de manuels scolaires. Quels manuels éditer, sous quelle forme ? Et la question de la graphie ne peut que rentrer en ligne de compte. Xavier de Langlais écrit d’ailleurs un courrier le 11 avril 1936 demandant l’avis de nombreux groupements et personnalités du mouvement sur ce qu’ils souhaitent présenter en termes de livres et éléments de langue bretonne à l’Exposition Universelle⁸⁹⁸.

Il n’est *a priori* pas sujet de l’unification de l’écrit. Cependant dans les réponses que Xavier de Langlais reçut à la suite de ce courrier, il en est fait clairement allusion. Comme vu plus haut, Roparz Hemon en fait mention le 18 avril 1936.

Raymond Delaporte lui répond le 29 avril 1936⁸⁹⁹. Il y détaille les ouvrages et la contribution que peut apporter *Breuriez ar Brezoneg er Skoliou* mais la deuxième partie de sa lettre évoque une entrevue avec Loeiz Herriou à Hennebont à propos de l’unification du breton écrit : « *Antronoz am eus bet ho lizer e oan aet da Henbont gant an Ao. Go*⁹⁰⁰, *noter e Gouezeg ; Komzet hon eus gant Herriou diwar-benn ar pezh a lavarec’h d’in en ho lizer.* »⁹⁰¹ Il est ici clairement défini que Xavier de Langlais ajouta à la lettre parue dans *An Oaled*, la question de l’unification. Il poursuit : « *Gwelet am eus Hemon e Brest an deiz all ; kredi a ran e vo tu d’en em glevout. Youl vat ‘zo, a gredan, a-berz Herriou hag a-berz Hemon. Ma c’hallfent en em glevout ne vefe ket gwall ziaes lakaat ar re all d’hen ober.* »⁹⁰² La réflexion de Raymond Delaporte est particulièrement juste. Ce sont bien les deux personnes les plus influentes de la langue bretonne écrite et diffusée de l’époque. Il joint à son courrier une entame de réflexion qu’il n’a par ailleurs envoyée qu’à Loeiz Herriou et Roparz Hemon. Il propose également d’aller voir François Vallée avec Roparz Hemon et propose à Xavier de Langlais de venir aussi. Nous le voyons clairement ici, Xavier de Langlais fait partie intégrante de l’entame du processus.

Raymond Delaporte et Xavier de Langlais avec Yves Le Goff, vont d’ailleurs voir Loeiz Herriou à Hennebont afin de trouver un moyen de rapprocher les deux graphies. Son journal en fait mention à la date du 14 août 1936. Il écrit par ailleurs que Loeiz Herriou fait preuve de bonne

⁸⁹⁸ Ce courrier a été rendu public par la revue *An Oaled* de 1936 p.217-218. La réponse de François Jaffrennou apparaît également à la suite de cette publication.

⁸⁹⁹ Annexe VI, lettre du 29/04/1936

⁹⁰⁰ Il s’agit ici de Yves le Goff / Yeun ar Go, écrivain.

⁹⁰¹ « Le jour suivant la réception de votre lettre, j’étais allé à Hennebont avec M. Go, notaire à Gouezeg ; nous avons parlé avec Herriou à propos de ce que vous m’aviez dit dans votre lettre. »

⁹⁰² « J’ai vu Hemon à Brest l’autre jour ; je pense qu’il y aura moyen de s’entendre. Je crois qu’il y a de la bonne volonté de la part de Herriou et de la part de Hemon. S’ils pouvaient s’entendre il ne sera pas trop difficile que les autres en fassent de même. »

volonté maintenant⁹⁰³.

La détente paraît s'installer entre Loeiz Herrieu et Roparz Hemon à mesure que le temps avance.

Le 2 mai 1936, Xavier de Langlais répond à Roparz Hemon⁹⁰⁴ :

« Eul lizer mat am eus bet digant Delaporte, ha fur tre. Eul lizer mat ivez digant Loeiz Herrieu, eman ar wirionez gantan war gredan, pa lavar e vefe ret da genta peurunvani al lizerenneg. Ali Delaporte eo ivez, ha va hini me a vizkoaz. Goude se pa c'hello aesoc'h skrivagnerien KLT lenn oberiou skrivagnerien Gwened mont a ray fonnus ar geriou hag an troiou-lavar da veza implijet gant an holl. »⁹⁰⁵

Roparz Hemon lui répond⁹⁰⁶:

« Eun dra vat eo gwelout e tiskouez an Ao. Herrieu eun tammig nebeutoc'h a aheurterez hag a youll fall. Dont a raio marteze tamm-ha-tamm da gompren e rank doare-skriva ar yez unvan chom evel m'emañ, tra ma vo peurunvanet a-nebeudou ar geriadur. Labour Gwenediz a dlefe beza bremañ, eur wech degemeret ganto doare-skriva an holl, studia ar gwella hent da gelenn ar yez unvan en o skoliou. Evidomp kenderc'hel a raimp muioc'h-mui da labourat evit Bro-Wened. Eun tammig skoazell a-berz Gwenediz a vefe deut mat evelkent. »⁹⁰⁷

Certes, les deux n'ont pas la même approche. Roparz Hemon favorisant de garder l'écriture KLT, Loeiz Herrieu souhaitant lui que la place du vannetais ne soit pas réduite à peau de chagrin car il ne voit pas en quoi la spécificité vannetaise aurait une légitimité moindre d'apparaître en bonne place dans une normativisation. Xavier de Langlais se décrit lui-même le 14 août 1936 dans son journal comme « *an hini a lak al lommig eol etre Hemon hag Herrieu, ha diaes eo a wechou...* »⁹⁰⁸ Et cela est d'autant plus difficile que Roparz Hemon fait part à Raymond Delaporte de son désaccord total de changer quoi que ce soit au KLT⁹⁰⁹ :

« Setu ar pezh a gredan : eun taol follentez ha netra ken e vefe kemma an distera tra e reizskrivadur ar brezoneg unvan. Bez' e vefe koulz ha distruja en eun taol holl labour Ernault, holl labour Vallee, holl labour Gwalarn. Dre lealded e-keñver ar

⁹⁰³ « *Bet oun da welout Loeiz Herrieu en Hennebont gant Delaporte ha Y. ar Goff evit klask an tu da dostaat ar Gwenedeg ouz K.L.T. Youl vat en deus Herrieu Bremañ.* »/« Je suis allé voir Loeiz Herrieu à Hennebont avec Delaporte et Y. ar Goff pour trouver un moyen de rapprocher le Vannetais du K.L.T. Herrieu fait preuve de bonne volonté maintenant. »

⁹⁰⁴ Annexe VI, lettre du 02/05/1936

⁹⁰⁵ « J'ai reçu une bonne et très sage lettre de Delaporte. J'ai également reçu une bonne lettre de Loeiz Herrieu, je pense qu'il dit vrai quand il dit qu'il faudrait unifier complètement l'alphabet. C'est aussi l'avis de Delaporte, et le mien depuis toujours. Après cela, quand les écrivains KLT pourront lire plus facilement les œuvres des écrivains de Vannes, les mots et les expressions seront utilisés sous peu par tous. »

⁹⁰⁶ Annexe VI, lettre du 10/05/1936

⁹⁰⁷ « C'est une bonne chose de voir que M. Herrieu montre un peu moins d'obstination et de mauvaise volonté. Il finira peut-être petit à petit par comprendre que l'orthographe de la langue unifiée doit rester comme elle est, tandis que le dictionnaire sera unifié complètement peu à peu. Le travail des Vannetais serait maintenant, une fois accepté par eux l'orthographe de tous, d'étudier la meilleure façon d'enseigner la langue unifiée dans leurs écoles. Nous concernant, nous poursuivrons de plus en plus à travailler pour le Pays Vannetais. Un peu d'aide de la part des Vannetais serait la bienvenue quand même. »

⁹⁰⁸ « celui qui met une goutte d'huile entre Hemon et Herrieu, et c'est parfois difficile... »

⁹⁰⁹ Annexe VI, lettre du 02/05/1936

miliadoù a dud o deus studiet ha lennet ar yez unvan betek-hen, e rankomp mirout an daore-skriva evel m'emañ. »⁹¹⁰

La négociation entamée ne tient qu'à un fil. Les deux partis se montrent très frileux et les conditions pour arriver à faire en sorte qu'ils s'entendent, s'allongent.

D'autres acteurs vont répondre à la demande de Xavier de Langlais. Herry Caouissin dans un courrier du 18 juin 1936⁹¹¹ propose que les revues telles que *Feiz ha Breiz ar vugale* ou bien *Breizadig* soient présentes à l'Exposition de 1937. Il donne son avis également à propos de la pièce de théâtre en breton qui se doit d'être très bien jouée. Jean Delalande, dans un courrier du 29 juin 1936⁹¹² fait sa liste. Il propose notamment un livre de questions et autres exercices de Yann Sohier et terminé par lui. Mais ils ne font pas allusion à l'orthographe.

Par ces différents échanges nous pouvons déduire que Xavier de Langlais fut parmi les tout premiers à lancer cette première phase d'entente. Yann Fouéré soutint « dès son origine la tentative de Xavier de Langlais et de Delaporte de mener à bien cette nouvelle réforme. »⁹¹³ En effet, c'est bien Xavier de Langlais qui écrit à Roparz Hemon, à Loeiz Herrieu et à Raymond Delaporte et qui obtint par la suite des réponses favorables à une unification. Raymond Delaporte, dans un article paru dans la revue *Al Liamm* en 1989, indique qu'il avait déjà eu l'idée de l'unification avec Yves Le Goff⁹¹⁴. Cela se vérifie dans le courrier de Roparz Hemon du 25 avril dans lequel il indique que R. Delaporte cherche à faire de même. Raymond Delaporte écrit aussi qu'ils décidèrent de créer, avec Xavier de Langlais, un mouvement pour travailler à l'unification de l'écriture. Cependant selon les sources épistolaires, Raymond Delaporte fait bien mention dans sa lettre du 29 avril 1936 du fait qu'il ait parlé à Loeiz Herrieu de ce qui a été écrit par Xavier de Langlais. Lettre que Loeiz Herrieu reçut également. Nous pouvons donc estimer qu'il fut celui qui déclencha finalement le processus, élément qui se confirme avec la première réunion organisée à Vannes le 16 août 1936.

⁹¹⁰ « Voici ce que je crois : Ce serait folie et rien d'autre que de modifier la moindre chose dans l'orthographe du breton unifié. Ce serait comme détruire d'un coup tout le travail de Ernault, tout le travail de Vallée, tout le travail de Gwalarn. Par loyauté envers les milliers de gens qui ont étudié et lu la langue unifiée jusque-là, nous devons garder l'écriture comme elle est. »

⁹¹¹ Annexe VI, lettre du 18/06/1936

⁹¹² Annexe VI, lettre du 29/06/1936

⁹¹³ FOUÉRE (1987). p.144

⁹¹⁴ GRALL (2019). p.188

Chapitre 5 | Les réunions de 1936 : rassembleur et secrétaire

Quel lien peut-on faire entre l'Exposition Universelle de 1937, l'action d'*Ar Brezoneg er Skol*, et une entente pour l'unification du breton à l'écrit ? Et qu'est-ce qui poussait véritablement Xavier de Langlais à s'investir autant pour cela. La réponse se trouve dans le brouillon d'un courrier envoyé le 22 septembre 1936⁹¹⁵ à Hippolyte Tréhiou, alors évêque de Vannes :

« [...] Je permets donc de résumer la question. Votre Excellence sait l'amplitude du vœu en faveur de l'enseignement de la langue, presque la moitié des communes de Basse Bretagne a déjà émis un vote favorable, la majorité nous étant acquise, d'avance désormais, la question de l'Enseignement officiel du breton ne fait déjà plus de doute dans les milieux politiques. D'autre part après maintes démarches la Bretagne a obtenu d'être représentée à la salle de l'Enseignement international de l'Exposition 37 ...mais à la condition formelle que les livres scolaires exposés soient écrits en langue unifiée. Il ne saurait en effet, pour l'État français, être question d'exposer dans le Palais de l'Enseignement International les variations dialectales de chaque langue. Toute langue représentée est supposée fixée, dans sa forme écrite tout au moins. C'est donc en tant que délégué à l'Exposition 37 pour la section langue bretonne, que j'ai pris l'initiative, pensant le moment unique, d'ouvrir une enquête très discrète sur la question de l'unification. J'ai consulté directement chaque Revue bretonne : Breiz, Feiz ha Breiz, Dihunamb, Ar Vuhez kristen etc etc, ainsi que les principales personnalités bretonnes indépendantes, P. Mokaer, R. er Masson etc etc. Tous ont déclaré qu'ils se soumettraient à une orthographe généralement adoptée avec la plus grande joie. Quelle que soit cette orthographe nouvelle. Voilà une bonne volonté à laquelle la Bretagne n'était pas habituée. J'ai donc consulté les Grammairiens R. Hémon, Vallée, Ernault, Coëtmeur, Priellec, Mr Le Goff, et Mr Guillevic. Tous se sont déclarés prêts à faire des concessions. (Sauf Mr Ernault qui ne m'a pas répondu parce que très fatigué me dit Mr Vallée)... »

Une description similaire de la situation a été envoyée à Pierre Le Goff le 6 septembre 1936⁹¹⁶ :

« [...] Tout d'abord voici comment j'ai été amené à m'occuper plus spécialement de l'unification des dialectes : Membre de "Brezoneg er Skol" et délégué à la section langue bretonne de l'Exposition 1937, j'ai rapidement acquis la certitude suivant (ou plutôt confirmation de ce qui était déjà pour moi une vérité première) : Toutes les demandes que nous pourrions formuler n'auront de poids que le jour où la langue bretonne sera vraiment une langue susceptible d'être enseignée : une langue unifiée. La langue bretonne sera représentée en 37 dans la salle de l'enseignement internationale, le Comité général de l'Expo. y consent ...mais elle ne peut l'être que sous une seule forme... unifiée. »

Un élément crucial manquait à Xavier de Langlais pour que ce pourquoi il travaillait, puisse être mené à bien : la normativisation de la langue bretonne acceptée par tous. Elle permettrait :

- L'édition nouvelle des manuels destinés à l'enseignement afin de montrer un visage moderne de la langue bretonne à l'Exposition Universelle.

⁹¹⁵ Annexe VI, lettre du 22/09/1936

⁹¹⁶ Annexe VI, lettre du 06/09/1936

- La reconnaissance de la part du Ministère de l'Éducation Nationale que l'orthographe n'est plus un problème.
- L'émergence d'une littérature bretonne accessible à tous les bretonnants⁹¹⁷.

Afin de comprendre les tenants et les aboutissants de cette réforme de l'orthographe ainsi que le rôle de chacun, il nous a semblé important de développer en détail le déroulé des évènements de façon chronologique.

4.5.1 La réunion du 16 août 1936

L'organisation d'une première rencontre se profila suite aux différents échanges vus plus haut. La date du 16 août fut retenue. Une lettre d'invitation⁹¹⁸ rédigée par Xavier de Langlais fut envoyée notamment à ceux qui avaient reçu la première circulaire concernant la place du breton à l'Exposition Universelle de 1937. Ce courrier⁹¹⁹ indique l'objectif de cette réunion, à savoir réunir « *ar Skrivagnerien hag ar Seiz Breur en eun hevelep kendalc'h, pe gentoc'h ober an daou gendalc'h en eun hevelep lec'h p'eo-gwir e tle an daou rummad tud se kenlabourat goude.* »⁹²⁰ Le lien entre l'Exposition Universelle et l'enseignement du breton à l'école y est clairement établi :

*« Diarvar eo breman : eur sal hor bo e Palez Breiz, keniget d'ar yez hepken, pe, gentoc'h, d'ar Yez ha da zeskadurez ar Yez. Sal ar Yez vrezonek a vo graet anezi. Gant ar Seiz Breur e vo kempennet. N'eo ket awalc'h avat goulen ma vo desket ar Brezonek er Skol, ha nebeutoc'h c'hoaz kempenn eur sal skol da skouer en eun diskouezadeg, ret eo sevel levriou evit ar skolidi da zont. »*⁹²¹

L'objectif principal est donc de s'entendre pour créer de nouveaux livres d'apprentissages pour les écoles. Pour cela sont invités les « *dud ampart war an deskadurez d'en em voda. D'ezo da zibab al levriou reta da sevel hag ivez an tu gwella da gas al labour da vat.* »⁹²²

Il précise à la fin qu'elle aura lieu à Vannes, le 16 août, à l'Hôtel de Ville à 9 heures 30 du matin. Il termine en écrivant : « *Engortoz a ran e c'hellot dont, rak netra ne c'hell beza kaset da vat hep unvaniez ha kenlabourez. Eman an avel a du gant ar Brezonek ; d'imp ni da c'houzout*

⁹¹⁷ Il défend une langue scientifique et littéraire mais reste cependant proche de la langue du peuple ainsi qu'il l'explique dans le numéro 73 de *Gwalarn* p.58 (12/1934).

⁹¹⁸ Annexe VI, lettre du 16/08/1936.

⁹¹⁹ À noter que des accents ont été placés sur le document dactylographié. Nous ne les avons pas reproduits car il est parfois difficile de déterminer leur nature. Sans doute ont-ils été rajoutés par Xavier de Langlais pour rendre accessible le document aux Vannetais.

⁹²⁰ « les écrivains et les Seiz Breur dans une même réunion, ou plutôt faire les deux réunions au même endroit parce qu'il faut que ces deux groupes collaborent ensuite. »

⁹²¹ « C'est maintenant sûr, nous aurons une salle au Palais de Bretagne, dédiée uniquement à la langue ou plutôt à la langue et à son enseignement. Elle se nommera la salle de la langue bretonne. Elle sera organisée par les *Seiz Breur*. Mais ce n'est cependant pas suffisant de demander le breton à l'école et encore moins par exemple, de préparer une salle de classe pour une exposition, il faut créer des livres pour les futurs écoliers. »

⁹²² « personnes spécialistes sur l'éducation à se réunir. À eux de choisir les livres devant être faits et aussi la meilleure façon d'effectuer le travail. »

lakaat da ouel hepdale. »⁹²³

Un coupon-réponse accompagne le courrier. Celui-ci est à renvoyer à Youenn Drezen, écrivain qui, habitant à Vannes, travaillait à la rédaction de Vannes de l'*Ouest-Journal*. Une liste complémentaire se trouvant dans les archives de Xavier de Langlais nous renseigne sur les différents groupements et personnes invités ⁹²⁴:

Breuriez Brezoneg er Skoliou – Raymond Delaporte	Octave-Louis Aubert, directeur de l'Exposition
Ober – Marguerite Gourlaouen	Brezoneg er Skol – Yann Fouéré, Robert Audic
Gwalarn – Roparz Hemon	Ar Vuhez Kristen – Tad Medar
Dihunamb – Loeiz Herriou	François Vallée – Académie Bretonne
Feiz ha Breiz – Jean-Marie Perrot, Herry Caouissin	Abbé le Bozec ⁹²⁵ – Les classiques bretons
Breiz – éditions d'Arvor	Emile Ernault
Ar Falz – Kerlann / Jean Delalande	Kerjean – Celestin Lainé
An Oaled – Armorica, François Jaffrennou	Augustin Guillevic
Sav – Hervé Le Menn	Pierre Le Goff
Frañsez Kervella – éditeur	Pierre Le Roux ⁹²⁶
Breiz Atao – François Debauvais	Inspecteurs de l'éducation chrétienne des trois évêchés

Nous pouvons noter la diversité et le souhait d'élargir au maximum la participation à la réflexion autour de l'Exposition Universelle, des livres pour les écoles et de l'avenir de la langue en elle-même.

Certains ne peuvent être présents et répondent à l'invitation de Xavier de Langlais par courrier. L'abbé Perrot écrit⁹²⁷ qu'il ne pourra être présent mais l'invite à venir au *Bleun Brug* de Roscoff du 24 août pour faire part de ce qui aura été décidé. Yann Fouéré lui répond⁹²⁸ indiquant que Robert Audic le représentera. Il émet l'idée d'une « centralisation des œuvres ce qui pourrait être concrétisé par la création d'un bureau d'édition de manuels scolaires. » Augustin Guillevic⁹²⁹ indique qu'il ne pourra être présent à la réunion mais fait des propositions de livres

⁹²³ « Dans l'attente que vous puissiez venir, car rien ne peut être fait sans union ni collaboration. Le vent souffle du côté du breton ; à nous de savoir gonfler les voiles sans attendre. »

⁹²⁴ Fonds XL, BCLR, cote N12.

⁹²⁵ Victor Le Bozec, prêtre et instituteur. Il rédigea notamment un manuel de français par le breton à destination des écoliers.

⁹²⁶ Doyen de la Faculté de lettres de Rennes et professeur de langues et littératures celtiques. Il fut le successeur de Joseph Loth à ce poste.

⁹²⁷ Annexe VI, lettre du 08/08/1936

⁹²⁸ Annexe VI, lettre du 10/08/1936

⁹²⁹ Annexe VI, lettre du 13/08/1936

vannetais pour l'Exposition Universelle et le soutient dans sa démarche aux noms des Vannetais. Canon Coëtmeur, directeur de l'enseignement libre du diocèse de Vannes écrit⁹³⁰ qu'il ne pourra pas venir mais indique que des livres bretons servent déjà aux écoles du diocèse et demande à ce qu'ils soient présents à l'Exposition Universelle. Concernant François Jaffrennou, il ne pourra être présent à Vannes mais indique qu'il sera d'accord avec ce qui sera décidé et qu'il éditera dans sa revue ce qui plaira au Conseil⁹³¹.

La réponse⁹³² de Roparz Hemon montre un premier signe de réticence de la part du directeur de *Gwalarn*. Il écrit qu'il sera à Vannes le 15 août à Vannes pour le baptême du fils de Youenn Drezen et ne sait pas s'il pourra rester et assister à la réunion le lendemain. Nous verrons par la suite qu'il était bien présent.

De la réunion, nous n'avons pas trouvé de compte-rendu détaillé. Cependant un document original rédigé par Raymond Delaporte se trouvant dans les archives de Xavier de Langlais décrit les décisions prises⁹³³:

« Skrivagnerien a Vreiz en em dolpet e Ti-kêr Gwened d'ar sul 16 a viz eost 1936 o deus lavaret e oa ret kaout e Breiz eur yez skrivet hepken.

Daoust ma n'heller ket kaout an dra-se dioustu, labourat a raint a-gevret hiviziken evit en em glevout da ziazeza doare skriva ar yez-se.

Goulenn a reont evit-se sozell holl skrivagnerien ha tud ouiziek ar Vro.

Da c'hortoz ez eo bet anvet eur sekretour : an Atrou X. de Langlais, Kohanno, Surzur (Morbihan)⁹³⁴. »

[Signatures de Loeiz Herrieu, Roparz Hemon, Raymond Delaporte, Marguerite Gourlaouen, Xavier de Langlais]

À noter qu'il n'y a que 5 signatures bien qu'étaient normalement présents également Youenn Drezen ainsi que Robert Audic. Pourquoi ces signatures uniquement ? La réponse se trouve dans un courrier du 28 août 1936⁹³⁵ envoyé à Robert Audic dans lequel Xavier de Langlais s'excuse de ne pas avoir mis son nom ni celui de Youenn Drezen.

⁹³⁰ Annexe VI, lettre du 14/08/1936

⁹³¹ Annexe VI, lettre du 07/08/1936

⁹³² Annexe VI, lettre du 11/08/1936

⁹³³ Annexe VII.7, Ce compte-rendu fut massivement relayé dans de nombreuses revues bretonnes telles que : *Gwalarn* n°94, (09/1936) ; *Dihunamb* n° 303, (09/1936) ; *An Oaled* n°58, (4^e trimestre 1936) ; *Breiz Atao*, (23/09/1936) ; *Breiz*, (23/09/1936). Fonds XL, BCLR, cote N12.

⁹³⁴ « Les écrivains de Bretagne qui se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Vannes le dimanche 16 août 1936 ont dit qu'il fallait avoir un Bretagne une langue écrite uniquement. Malgré que l'on ne puisse avoir cela de suite, ils travailleront ensemble désormais pour s'entendre afin de convenir de l'orthographe de cette langue. Ils demandent pour cela l'aide de tous les écrivains et personnes savantes du Pays. En attendant, un secrétaire a été nommé : Monsieur X. de Langlais, Kohanno, Surzur (Morbihan). »

⁹³⁵ Annexe VI, lettre du 28/08/1936

« Souezet out bet marteze o welout ne oa ket da hano nag hini Drezen da heul ar pennadig embannet gant *Gwalarn* en e niverenn ziweza (PEURUNVANI). Kinniget eo bet ar Feur se gant R. Hémon ha L. Herrieu ha sinet kerkent gant ar re a oa er sal hepken. Goude-se, hag hep gortoz muioc'h kaset eo bet da voula gant R.H. ha Debauvais. Setu penaos hon eus ankounac'haet lakat da ano !... Digarez ac'hanomp rak n'eo ket a-ratoz hon eus graet an ankounac'hadenn gasaüs se. P'eo-gwir emaut a du gant an unvanidigez te ivez, skrivet am eus da R. Hemon, Debauvais hag ar re all, reiza an traou e Niverenn genta o c'helaouenn. »⁹³⁶

Cette entente peut être qualifiée historique. Jamais une réunion réunissant parmi les plus influents des écrivains de Bretagne eut lieu en Bretagne depuis les décisions de 1907. Ce qui apparaît comme particulièrement extraordinaire sont les présences de Loeiz Herrieu et Roparz Hemon à une même table. Xavier de Langlais fait part du caractère exceptionnel de la situation à Yann Fouéré dans un courrier du 16 août 1936⁹³⁷:

« Audic te donnera de vive voix, puisque tu dois le voir, plus de détails sur la journée d'hier. Livres choisis 1 livre de lecture bretonne pour les enfants débutants par Sohier complété par Kerlann. 1 livre de Delaporte pour les écoles libres sur le même sujet mais selon une méthode différente.

Après la réunion, selon un désir qui me tenait à cœur depuis toujours, Herrieu et Roparz Hemon ont eu une longue entrevue.

Je t'envoie l'ordre du jour adopté à l'issue de cette réunion, pour la première fois peut-être un échange de vue sur l'unification des dialectes ne s'est pas terminé par une déclaration de guerre mais au contraire par une très amicale entente.

Cette entrevue avait été préparée par les visites que Delaporte et moi avons faites à Loeiz Herrieu. Il n'y a plus maintenant qu'à travailler !!!! L'unification étant acceptée en principe avec, des 2 côtés un véritable désir d'arriver à une entente complète.

Journée presque historique comme le disait en souriant Delaporte. »

Une liste rédigée en breton ayant pour titre « Peurunvani, Roll-anoiou »⁹³⁸ est présente dans ses archives⁹³⁹. Elle présente le travail de collecte des différents avis fait par Xavier de Langlais. Il y rapporte tous les avis donnés par ceux ayant reçu l'invitation à la réunion du 16 août 1936 :
La voici traduite

⁹³⁶ « Tu as été peut-être étonné de voir qu'il n'y avait pas ton nom ni celui de Drezen à la suite du petit texte édité par *Gwalarn* dans leur dernier numéro (PEURUNVANI). Ce traité a été proposé par R Hémon et L. Herrieu et signé aussitôt avec ceux qui étaient dans la salle uniquement. Après cela, et sans plus attendre il a été envoyé pour impression par R.H. et Debauvais. Voilà pourquoi nous avons oublié de mettre ton nom !... Excuse-nous car ce n'est pas exprès que nous avons fait cet oubli odieux. Comme tu es d'accord toi aussi avec l'unification, j'ai écrit à R. Hemon, Debauvais et les autres, leur demandant de corriger le prochain numéro de leur revue. »

⁹³⁷ Annexe VI, lettre du 16/08/1936

⁹³⁸ « Unification complète, Liste de noms »

⁹³⁹ Fonds XL, Bibliothèque Champs Libres Rennes, cote N12.

Breureiz Brezoneg er Skoliou – Raymond Delaporte : D'accord avec l'unification

Ober – Marguerite Gourlaouen : D'accord

Gwalarn – Roparz Hemon : D'accord

Dihunamb – Loeiz Herriou : D'accord

Feiz ha Breiz – Abbé Perrot : D'accord

Feiz ha Breiz ar Vugale – Herry Caouissin : D'accord

Ar Falz – Kerlann : D'accord

An Oaled – François Jaffrennou : D'accord

Sav – Herve ar Menn : D'accord

Kervella – éditeur du dictionnaire Vallé et autre : D'accord

Breiz Atao – François Debauvais, Olier Mordrel : D'accord

Octave-Louis Aubert, directeur de l'Exposition. Palais de Bretagne 1937 : D'accord avec ce qui sera fait

Brezoneg er Skol – Yann Fouéré, Robert Audic : D'accord

Ar Vuhez Kristen – Tad Medar : D'accord

François Vallée – Académie Bretonne : D'accord

Breiz – Le Moal / Brogarour (Tad Rozec) : D'accord

Kerjean – Celestin Lainé (qui fit un livre scientifique : géométrie) : D'accord avec ce qui sera proposé par Gwalarn

Le Père Le Bozec – Les classiques bretons

Augustin Guillevic – Linguiste : D'accord

Pierre Le Goff – Linguiste : D'accord

Les évêque et inspecteurs de l'enseignement pour les trois évêchés : D'accord

J'ai reçu aussi des lettres d'écrivains comme M. Mocaer, R. Le Masson, Kerverziou etc., Tous sont d'accord. Il n'y a que Pierre Le Roux et Emile Ernault (Très malade) qui ne m'ont pas donné leurs avis.

Une telle unanimité de la part des acteurs de la langue bretonne sur toute la Bretagne est un véritable plébiscite. Dans son journal⁹⁴⁰, Xavier de Langlais écrit : « *En em glevet o deus war va goulenn : Loeiz Herriou, Roparz Hemon ha Delaporte.* »⁹⁴¹ Suite à cette réunion, le travail de normativation est lancé.

⁹⁴⁰ Journal XL 16/08/1936

⁹⁴¹ « Loeiz Herriou, Roparz Hemon et Delaporte se sont entendus à ma demande. »

4.5.2 La réunion du 7 octobre 1936

Les courriers qui ont suivi la réunion du 16 août s'enchaînent rapidement. Xavier de Langlais envoie une lettre à Augustin Guillevic et Pierre Le Goff le 18 août 1936⁹⁴² leur faisant part de ce qui a été décidé à la réunion. Il écrit également qu'il faut que l'union se fasse car un État ne peut autoriser à apprendre une langue seulement si son orthographe est unifiée. Il termine en demandant leur avis à propos de l'unification du breton. Augustin Guillevic lui répond le 25 août⁹⁴³ que cela fait 30 ans que rien n'a été fait. Il fait part de quelques éléments orthographiques que les Vannetais seraient prêts à accepter tels que le [w] à la place du [u] pour les mots tels que *gwin, gwélet, Gwened...* Mais il demande à ce que les autres délaissent le [c'h] pour adopter le [h] vannetais. Il propose que Xavier de Langlais demande à Emile Ernault et Pierre Le Goff leur avis sur la question. Il en a également parlé à l'Evêque de Vannes qui lui, est très heureux de cela mais indique sa crainte de la difficulté à s'entendre entre tous. Augustin Guillevic termine en écrivant :

« Pe garehé eué Goalarn, Breiz, Feiz ha Breiz, Dihunamp, ar Vuhé Kristén, Bredieh ar Feiz, h. all, unañnein ou iéz, martéze, a nebidigeu, er levriou skol e hellehé héli ou skuir, hag ar Bobl a béh e hellehé lén er iéz neüé, get poén ha get amzér ! »⁹⁴⁴

Il reçoit une carte de Roparz Hemon le 21 août en provenance de Anvers⁹⁴⁵. Il y propose une réunion fin septembre à Lorient pour plus de facilité et de s'entendre avant par courrier sur le travail à faire.

Roparz Hemon écrit un autre courrier peu de temps après, le 26 août⁹⁴⁶ avec 2 feuilles sur la problématique de l'unification complète. Feuilles qu'il envoie également à Loeiz Herrieu.

Xavier de Langlais lui répond le 27 août⁹⁴⁷ lui faisant compte-rendu de lettres reçues de François Vallée, qui lui souhaite bon courage pour ce travail difficile, et de Augustin Guillevic à propos de la lettre décrite plus haut. Il indique également que Loeiz Herrieu est tout à fait d'accord tout comme Pierre Le Goff et Mgr Hippolyte Tréhiou. En KLT, tous sont d'accord, et il indique qu'il croit que François Vallée donnera son « Imprimatur » au travail qui lui sera présenté. L'avis d'une seule personne lui manque, celui d'Emile Ernault. Il remercie par la suite Roparz Hemon d'avoir proposé une réunion à Lorient pour la fin septembre. Il joint à son courrier ses réflexions personnelles à propos de la graphie et des feuilles envoyées par Roparz Hemon mais précise que ce n'est que l'avis d'un « *paotr diouiziek war dachenn ar Yezoniez-*

⁹⁴² Annexe VI, lettre du 18/08/1936

⁹⁴³ Annexe VI, lettre du 25/08/1936

⁹⁴⁴ « Si *Gwalarn, Breiz, Feiz ha Breiz, Dihunamp, ar vuhé Kristén, Bredieh ar Feiz* etc, voulaient bien unifier leur langue, peut-être que petit à petit, les livres d'école pourraient suivre leur exemple et que le Peuple entier pourrait lire la nouvelle langue, avec peine et avec du temps ! »

⁹⁴⁵ Annexe VI, lettre du 21/08/1936

⁹⁴⁶ Annexe VI, lettre du 26/08/1936

⁹⁴⁷ Annexe VI, lettre du 27/08/1936

uhel. »⁹⁴⁸. Voilà ce qu'il y décrit :

« Setu ar pezh a ginniget (Pennad 1)

“1/ Kemer da ziazez brezoneg Gwalarn, lavarout spis petra a ranker kemma ennan evit ma vo aesoc’h da dud Wened.

2/ Pa gemmer eun dra bennak diwall da hiraat ar geriou ; er c’hontrol berraat, eunna (Ha kaeraat) ma c’heller.”

Ganeoc’h grons ez oun diwarbenn kement se ; En eur ger : arabat meskla an traou, ret eo kemer da ziazez B. KLT ha kemma ennan ar pezh a vo ret. »⁹⁴⁹

Ce pourquoi Xavier de Langlais se trouve être une personne idéale dans le rôle de secrétaire qu’il tient est écrit dans son journal le 14 août 1936 : « *Asanti a rin da ne vern pe zoare-skriva gant ma vo heuliet gant ar re all.* »⁹⁵⁰ Ne pas prendre parti pour l’un ou pour l’autre de façon radicale est sa force face à des personnalités telles que Loeiz Herrieu ou Roparz Hemon. Son objectif paraît clair : mettre tout le monde d’accord pour une seule orthographe utilisée afin qu’elle soit enseignée à l’école.

Il poursuit dans sa lettre en parlant du problème du [z]. Il cite Roparz Hemon sur ses propositions :

« “a/ Bep tro ma teu z eus t pe d gwechall, mirout z ; Kenderc’hel da skriva : Breiz, Brezoneg, laez, Karantez.

B/ Bep tro all lakaat x e-lec’h z, ixel, amxer, ilix.” »⁹⁵¹

Xavier de Langlais fait part de son avis :

« D’am meno me gwelloc’h e vefe lakat eun X pa vez distaget c’h e G. ha z e KLT : Breiz, hag all. Ha lakaat eur z bep tro all, p’eogwir ez eo skrivet else dija ha distaget else e G. hag e KLT : Iliz, amzer hag all. An X se kinniget ganeoc’h a vefe koulskoude, d’am menoz me, diaes tre da zistag evit an holl, p’eo-gwir n’en devo biken ar son en deus e galleg. [...] Perak ne vefe ket digemeret eul lizerenn aes evit an holl, hag a vefe implijet a galon vat gant an holl : ar zh, ne wellan nemet al lizerenn se a c’hellfe beza distaget mat gant an holl hep kemma re ar skritur. Hervez ar pezh a lavare Loeiz Herrieu, e Gwened, digemeret e vefe al lizerenn se gantan gant plijadur. Ne vefe ket diaesoc’h da skriva eget ar c’h, kalz aesoc’h ne lavaran ket. A hend all ne vefe ket gwashoc’h kennebeut nag hiroc’h eget an th Kembraeg. Gouzout a ran, arabat hirat ar geriou ; arabat ivez dibab eun doare-skriva re ziaes da zistag. A hend all, ne vefe netra gwelloc’h da unvani ar brezoneg komzet, tammig ha tammig. P’o devo bugale KLT lennet war o levr “Brezhoneg”, “Breizh”,

⁹⁴⁸ « gars ignorant sur le plan de la Haute-Linguistique. »

⁹⁴⁹ « Voilà ce que vous proposez : “1 / Prendre en base le breton de Gwalarn. Dire précisément ce qu’il faut changer dedans pour que ce soit plus facile pour les Vannetais. 2 / Quand on prend quelque chose, attention à ne pas allonger les mots ; au contraire, les raccourcir, rectifier et embellir si l’on peut.” Je suis tout à fait de votre avis. En un mot : il ne faut pas mélanger les choses. Il faut prendre la base du B. KLT et en changer ce qu’il faut. »

⁹⁵⁰ « J’accepterai n’importe quelle orthographe à partir du moment où les autres la suivront. »

⁹⁵¹ « À chaque fois que z vient du t ou du d d’autrefois, garder le z ; continuer d’écrire : Breiz, Brezoneg, laez, Karantez. b/ pour tous les autres cas, mettre x au lieu de z : ixel, amxer, ilix.

“Gwelidigezh” kompren a rint kalz aesoc’h tud Wened pa zistagont “Breih”, “Guélidigezh”, “Brehoneg”. Hag ar pezh a vo gwir evit bugale KLT a zo gwir ivez evit re Wened. Kalz aesoc’h a vo d’ezo kompren Tud KLT pa zistagont “Breiz”, “Gwelidigezh”. »⁹⁵²

Il termine par un court texte d'exemple rédigé par Raymond Delaporte qui s'appuyait sur les recommandations de Roparz Hemon. Mais il y incorpore le [zh]. Xavier de Langlais, bien que prêt à accepter tout ce qui serait décidé, ne se désintéresse pas pour autant de la graphie et fait même des propositions à Roparz Hemon. Bien que n'étant pas linguiste, son argumentaire n'est pas hors de propos et se défend tout à fait dans l'optique d'une norme commune.

Une note personnelle rédigée en breton vannetais trouvée dans ses archives intitulée « *Treu d'ober* »⁹⁵³ explique son cheminement :

« 1/ De getan pen : Emgleùet etré Loeiz Herriou ha Roparz Hemon a zivout lizerenneu er Groez-Doué.

2/ Goude-sé e hellehen monet de huélet, get Delaporte, En Eutru Trehiou, Eskop Guéned, Guillevic, le Goff, Ernault. Ar er peh ou des skrivet d'ein, en E. Guillevic hag er Goff e vehe a du grons get en unûanidigezh, En Eutru Trehiou a du eûé, en EM Ernault ar er peh a larer a vehè eûé a du.

3/ Goude bout groeit er guéladenneu sé, ret e vehé tolpein en dudchentil em es hanuet dija, én Eskopti, de skuir, p'éguir eh int, hogosik ol, béléan. Nehè Loeiz Herriou e zisplegehè, arré, er peh e ginnig d'imp KLT ha asantet e hellehent diohtu d'el lezenn vras kinniget, p'éguir e ouiehent mat, diarauk, petra vehè kinniget. Else tabut erbet ne hellehè seûel étré tud KLT ha G p'éguir ne vehè groeit eur vodadeg vras etré KLT ha G nameit pe vehè kempennet mat en treu dija.

4/ Ag e du, ret e vehè de Delaporte mont de huélet en E. Vallée hag en dud e vehè kinniget get Roparz Hémon.

5/ Ur vodadeg vras én ul leh e vehè es d'en ol. »⁹⁵⁴

⁹⁵² « À mon avis, il serait préférable de mettre le X quand on prononce c'h en V. et z en KLT : Breix, hag all. Et mettre un z dans les autres cas, parce que c'est déjà écrit et prononcé ainsi en V. et en KLT : Iliz, amzer etc. Cependant ce X que vous proposez serait, à mon avis, très compliqué à prononcer pour tous, parce qu'il n'aura jamais la prononciation qu'il a en français. [...] Pourquoi est-ce qu'une lettre simple ne serait pas choisie, et serait utilisée de bon cœur par tous : le zh, je ne vois que cette lettre-là qui pourrait être bien prononcée par tous sans changer l'écriture. Selon ce que disait Loeiz Herriou à Vannes, cette lettre serait acceptée avec plaisir. Elle ne serait pas plus compliquée à écrire que le c'h, mais pas beaucoup plus simple il est vrai. Je le sais, il ne faut pas allonger les mots ; il ne faut pas non plus choisir une orthographe trop complexe à décoder. Mise à part ça, rien ne serait mieux pour unifier petit à petit le breton parlé. Quand les enfants KLT auront lu sur leur livre "*Brezhoneg*", "*Breizh*" "*Gweledigezh*" il comprendront beaucoup plus facilement les Vannetais quand ils prononcent "*Breih*" "*Guélidigezh*" "*brehoneg*". Et ce qui est vrai pour les enfants KLT est vrai aussi pour ceux de Vannes. Il sera beaucoup plus facile pour eux de comprendre les KLT quand ils prononcent "*Breizh*", "*Gwelidigezh*". »

⁹⁵³ « Choses à faire »

⁹⁵⁴ « 1/ En tout premier lieu : Entente entre Loeiz Herriou et Roparz Hemon par rapport à l'alphabet. 2/ Après cela je pourrais aller voir, avec Delaporte, Monseigneur Trehiou, évêque de Vannes, Guillevic, Le Goff, Ernault. Selon ce qu'ils m'ont écrit MM Guillevic et Le Goff serait tout à fait d'accord pour l'unification, Monseigneur Trehiou d'accord aussi, M Ernault, d'après ce que l'on dit serait aussi d'accord. 3/ Après avoir fait ces visites,

C'est en substance ce qui va se dérouler et ce qu'il écrit à Roparz Hemon dans un courrier le 5 septembre 1936⁹⁵⁵. Il rend visite à Pierre Le Goff le 21 septembre à Pontivy afin de faire connaissance⁹⁵⁶. Il rend visite également à Augustin Guillevic aux alentours de cette même date⁹⁵⁷ et rencontre les inspecteurs de l'enseignement chrétien⁹⁵⁸.

Il fait la demande à Roparz Hemon de rédiger des règles d'unification qu'il montrera ensuite à Loeiz Herrieu et aux autres lors de la prochaine réunion afin que les Vannetais puissent s'entendre et dire leur accord et leurs modifications éventuelles. Ainsi Xavier de Langlais, en rencontrant les personnalités référentes de la graphie vannetaise, c'est-à-dire Loeiz Herrieu, Augustin Guillevic et Pierre Le Goff, peut sonder ce que chacun pourrait accepter ou non. Il peut ainsi deviner ce qui pourrait possiblement être accepté ou non par les Vannetais. Il négocie d'abord seul avec Roparz Hemon, en atteste un courrier envoyé le 5 septembre⁹⁵⁹ à Roparz Hemon où il lui parle du zh :

« Setu ar pezh a vefe da reiza enno, neuac'h, d'am meno : An W a vefe implijet e pep lec'h hep lakaat pik ebet warnezan. (Evel e KLT breman). E lec'h ar Z gant eur pik (H e Gwened) lakaat eur ZH mar plij d'eoc'h. Evel ma skrivec'h d'in, ma c'hellfemp en em glevout a-zivout kudenn ar z (h) aes e vo d'imp goude se en em glevout a-zivout an traou all. E Bro Wened, evel e KLT digemeret e vefe ar ZH gant an holl, gant kalz a blijadur. M'ho peus ar vadelez da ginnig ar zh ze da Wened, hen toui a ran lakaat a rin holl skrivagnerien Bro-Wened a du gantan. Setu ar pezh a c'houlennan diganeoc'h, enta : reiza ar pezh a zo bet kinniget gant Delaporte (en doa kemeret da ziazez Brezoneg Gwalarn) ha kas din ar pennadig se e 4 pe 5 niverenn mar plij d'eoc'h. Kemeret e vo ho labour da ziazez gant tud Wened. »⁹⁶⁰

Le [z] est donc préférée au [zh] par Roparz Hemon. Dans un courrier du 17 septembre⁹⁶¹, Xavier de Langlais continue de défendre l'idée que le [zh] serait la meilleure solution. Il s'exprime aussi sur le [eu] que l'on écrit [ou] ou bien [aou] en KLT. Il est pour se rapprocher du KLT et

il faudrait réunir les messieurs que j'ai déjà nommés, à l'évêché, par exemple, parce qu'ils sont, presque tous, prêtres. Alors Loeiz Herrieu expliquerait à nouveau, ce que nous proposent les KLT et ils pourraient accepter de suite la grande règle proposée, parce qu'ils sauraient bien, par avance, ce qu'il serait proposé. Comme ça aucun désaccord ne pourrait apparaître entre les gens de KLT et V. parce qu'une réunion ne serait faite qu'entre KLT et V. seulement si les choses étaient déjà bien arrangées. 4/ Et après l'accord, il faudrait que Delaporte aille voir M. Vallée et les personnes qui seraient proposées par Roparz Hemon. 5/ Une grande assemblée dans un lieu qui serait facile pour tous. »

⁹⁵⁵ Annexe VI, lettre du 05/09/1936

⁹⁵⁶ Annexe VI, lettre du 16/09/1936

⁹⁵⁷ Annexe VI, lettre du 22/09/1936

⁹⁵⁸ Annexe VI, lettre du 22/09/1936

⁹⁵⁹ Annexe VI, lettre du 05/09/1936

⁹⁶⁰ « Cependant, voici ce qui serait à modifier à mon avis : Le W serait utilisé partout sans aucun point sur lui (comme en KLT aujourd'hui). Au lieu du Z avec un point (H en Vannetais) mettre un ZH si cela vous convient. Comme vous me l'écriviez, si nous pouvions nous entendre à propos du problème du z (h) il serait simple après, de s'entendre sur les autres éléments. En Pays Vannetais, comme en KLT le ZH serait accueilli par tous, avec beaucoup de plaisir. Si vous avez la bonté de proposer ce zh au vannetais, je vous promets que je mettrai tous les écrivains du Pays-Vannetais en accord avec lui. Voilà ce que je vous demande donc : corriger ce qui a été proposé par Delaporte (qui avait pris comme base le breton de *Gwalarn*) et m'envoyer ce petit texte en 4 ou 5 copies s'il vous plaît. Votre travail sera pris comme base par les gens de Vannes. »

⁹⁶¹ Annexe VI, lettre du 17/09/1936

écrire *gaou, maout* Cependant il reste pour utiliser le [w] pour les fins de mots tels que *ataw*. Il joint à son courrier les propositions faites par Raymond Delaporte qui ont été acceptées par Roparz Hemon et qui lui ont été envoyées. Il les a annotées afin de permettre une entente plus sûre et de demander l'accord de Roparz Hemon⁹⁶².

Dans un courrier du 22 septembre⁹⁶³, Xavier de Langlais rend compte à Roparz Hemon des différentes visites aux acteurs du Vannetais et indique que le travail le plus dur est fait. Il précise également que Augustin Guillevic est tout à fait d'accord avec ce que Roparz Hemon propose. Il poursuit :

« Goude beza digemeret ho lizer diweza, reizet em eus kinnigou Delaporte eur wech c'hoaz, evit beza sur kerzout ganeoc'h dorn ouz dorn. Kas a ran d'eoc'h ar pezh am eus kinniget start d'an holl dud se. Goude besa lavaret d'ezo e oan aotreet ganeoc'h. Evit ar pezh a sell ouz ar Z, arabat klask lizerennou all, p'eo-gwir ne fell ket d'eoc'h an H e lec'h Z, nag ar zh, kemeromp eta, ar z gant eur pik a vo graet anezan e G. evel ma vefe eun h. Karantez, madelez hag all. Mat tre eo ivez ar pezh a sell ouz al liester : où, aoù, e lec'h ou, eu, aou, eu, Kavet hon eus breman eun doare skriva aes d'an holl, brao kenan (hep kemma tamm dremm ar geriou). Implijet e vo gant an holl bezit asur. E berr geriou graet e vo eun dolpadeg e Gwened, evit re Wened hepken, a-benn dek deiz. Skriva a rin d'eoc'h kerkent goude se. Nag eul levenez !»⁹⁶⁴

Ces négociations faites, la réunion pouvait être organisée. Concernant le lieu, Xavier de Langlais et Augustin Guillevic s'entendent pour que la réunion se déroule chez ce dernier⁹⁶⁵. Cependant, Augustin Guillevic précise qu'il ne fallait pas que Xavier de Langlais invite tout le monde de sa part car ce n'est pas lui qui est à la tête de tout cela⁹⁶⁶. Finalement, la réunion eut lieu à la Salle Clisson, rue de la Salle d'Asile à Vannes le 7 octobre 1936 à 9h30 du matin comme indiqué sur le courrier d'invitation⁹⁶⁷. Dans celle-ci, il fait part des raisons de l'unification en donnant quelques explications :

« Perak unvannein bremen ? Rag ema en aùel a du get en unvannidigeh. Reit é bet, get er Gouarnamant, en autre de ziskoeh livreu-skol brehonek é Paléz Etré-Vroadel en Deskadureh én Diskoehadeg-Veur 1937. Ne vern penaus, disket e vo enta, er brehoneg ér skolieu lik, émber. Ne hel ket, neoah, er Goarnamant rein en autre de ziskein pear ran-ieh. Tri anehè zo unvanne (Erbad enkoehat e ve disket get Delaport, get autre en Eutru n'Eskop, er brehoneg KLT unùannet (B. Gwalarn) de 1500 bugel

⁹⁶² Id.

⁹⁶³ Annexe VI, lettre du 22/09/1936

⁹⁶⁴ « Après avoir reçu votre dernière lettre, j'ai corrigé les propositions de Delaporte encore une fois, pour être sûr que l'on avance avec vous main dans la main. Je vous envoie ce que j'ai instamment proposé à tous ces gens. Après leur avoir dit que j'avais eu votre absolution. En ce qui concerne le Z, il ne faut pas chercher d'autres lettres, comme vous ne voulez pas le H à la place du Z, ni le zh, prenons donc, le z avec un point qui sera utilisé en V. comme si c'était un h. Karantez, madelez etc. Ce qui concerne le pluriel est très bien aussi : où, aoù, a la place de ou, eu, aou, eu Nous avons maintenant trouvé une orthographe qui convient à tous, très belle (sans changer la face des mots). Elle sera utilisée par tous, soyez-en assuré. En bref, une réunion sera faite à Vannes, pour les Vannetais seulement, dans 10 jours. Je vous écrirai aussitôt après. Quelle joie !

⁹⁶⁵ Annexe VI, lettre du 22/09/1936

⁹⁶⁶ Annexe VI, lettre du 25/09/1936

⁹⁶⁷ Annexe VI, lettre circulaire du 07/10/1936

a vro Gerne, ha neoah, kalz pelloh é brehoneg Kerne a-zoh brehoneg Leon a veit hur brehoneg ni.) Setu, enta, en dalh : Pe vou disket er brehoneg get ar Gouarnamant, pe seurd brehoneg é vou ? Ha groeit e vou, é Arnodenneu er Stad, get er brehoneg KLT, evel m'ema bremen ? (Ha nehe mouget e vehe hani Gùened get ar brehoneg sé... pe get er Galleg). Pe, hag e vou disket ur brehoneg KLTG, unùannet en doere skriùein anehou, a veit bout es d'en ol ? D'er Vretoned de hout um gleùet ! »⁹⁶⁸

Cette invitation fut envoyée à un large panel d'écrivains et linguistes du pays vannetais. Il est difficile de dire qui fut invité précisément. Dans un courrier de Loeiz Herrieu du 27 septembre 1936, il liste tous les collaborateurs⁹⁶⁹ de *Dihunamb* sans doute demandés par Xavier de Langlais. Une partie de cette liste a reçu l'invitation car des réponses sont parvenues à Xavier de Langlais. Mais il est impossible de dire s'il l'avait envoyée à tous. Une liste⁹⁷⁰ précise ceux qui étaient invités mais ne semble cependant pas complète :

Monseigneur Tréhiou – évêque de Vannes,	Mr Ernault,
Mr le Chanoine Priellec,	Mr Guillevic,
Mr le Chanoine Le Baron – Vicaire Général,	Mr Le Goff,
Loeiz Herrieu,	Mr R. Le Masson,
P. Eugène Capucins, (Er Vuhé Kristen)	Mlle de Volz.

Voici le compte-rendu détaillé de cette réunion grâce aux notes de Xavier de Langlais⁹⁷¹ et Augustin Guillevic⁹⁷² :

La réunion débute par une allocution de Loeiz Herrieu « Nous ne sommes pas devant un fait accompli. Il s'agit de nous entendre librement. Tout d'abord nous devons penser que le peuple ne suivra pas du premier coup. Il s'agit d'unifier les revues et les livres scolaires. »

Voici ceux qui sont notés présents :

⁹⁶⁸ « Pourquoi unifier maintenant ? Car le vent est du côté de l'unification. Le Gouvernement a donné l'autorisation de présenter des livres d'écoles bretons dans le Palais International de l'Enseignement, à l'Exposition Universelle de 1937. Donc le breton sera enseigné dans tous les cas dans les écoles laïques sous peu. Le Gouvernement ne peut cependant pas donner l'autorisation d'apprendre quatre dialectes. Trois d'entre eux sont unifiés. (Il ne faut pas oublier que par Delaporte avec l'autorisation de Monseigneur l'évêque, le breton KLT unifié (*Gwalarn*) est appris par 1500 enfants de Cornouailles, et cependant, le breton de Cornouailles est bien plus éloigné du breton du Léon que du nôtre.) Voilà donc le problème : Quand le breton sera enseigné par le Gouvernement, ce sera quel breton ? Est-ce que le breton KLT sera utilisé comme maintenant pour les examens de l'État ? (Et donc on étoufferait celui de Vannes avec ce breton... ou avec le français) Ou bien, est-ce que sera appris un breton KLTG avec son orthographe unifiée pour que chacun s'y retrouve ? Aux bretons de savoir d'entendre ! »

⁹⁶⁹ Annexe VI, lettre du 27/09/1936

⁹⁷⁰ Fonds XL, BCLR, cote N12

⁹⁷¹ Fonds XL, BCLR, cote N12 Compte-rendu manuscrit de Xavier de Langlais

⁹⁷² Archives de l'Evêché de Vannes, Fonds Augustin Guillevic, sous-série 2 Z, Compte-rendu manuscrit de Augustin Guillevic

Augustin Guillevic – Président	Abbé Augustin Le Marouille
Xavier de Langlais – secrétaire	Abbé Noël Le Nestour
Abbé Le Baron – Vicaire Général	Nathalie de Volz
Pierre Le Goff	Canon Coëtmeur
Loeiz Herrieu	Eugène Le Priellec

Et ceux qui ont donné leur avis par écrit et donc voté par correspondance : Robert Le Masson (Roperh Ar Mason)⁹⁷³, Abbé Joseph-Marie Larboulette (Job An Drouz Vor)⁹⁷⁴, Abbé Jean-Marie Mary⁹⁷⁵, Jean-Marie-François Jacob (Efflam Koed-Skaù)⁹⁷⁶, Yves Le Diberder⁹⁷⁷, Abbé Cadoux⁹⁷⁸, Abbé Le Poulichet⁹⁷⁹. Augustin Guillevic note dans son compte-rendu que les Abbés Le Maréchal et Le Sausse ont donné leurs avis, cependant il n'en est pas fait mention dans celui de Xavier de Langlais. Une réponse de Joseph Pessel⁹⁸⁰ se trouve dans les archives de Xavier de Langlais mais il n'en fait pas mention dans son compte-rendu.

Selon les propositions discutées par Roparz Hemon, Raymond Delaporte et Xavier de Langlais, les différents points ont été abordés. Une copie de ces points a été annotée par Xavier de Langlais. Dans son compte-rendu il fait part aussi des votes afin de départager certains éléments débattus. Les décisions qui ont été prises lors de cette réunion montrent un réel rapprochement avec la graphie KLT en témoigne l'acceptation du [c'h] après un vote serré. La question autour de cette lettre est sans doute la plus emblématique du bras de fer entre les deux systèmes. Autre élément important, le [zh] a finalement été préféré au [z] selon l'avis de Yves Le Diberder dans une lettre du 6 octobre 1936⁹⁸¹ :

« Pensez-donc : on nous offre un signe que je n'ai encore vu dans aucune langue : le ž. Pourquoi pas, pendant qu'on y est l'A norvégien (å) ou l'O danois, (ø) ??? Au moins ceux-là existent dans le commerce. Tandis que je ne sais même pas si le ž existe en slave ! »

Jamais une entente n'avait paru aussi proche. Les Vannetais d'accord avec la plupart des règles édictées par les partisans du KLT, il ne restait plus qu'à mettre en place un vote solennel afin de conclure ces discussions.

⁹⁷³ Annexe VI, lettre du 03/10/1936

⁹⁷⁴ Annexe VI, lettre du 01/10/1936

⁹⁷⁵ Annexe VI, lettre du 05/10/1936

⁹⁷⁶ Annexe VI, lettre du 02/10/1936

⁹⁷⁷ Annexe VI, lettre du 06/10/1936

⁹⁷⁸ Annexe VI, lettre du 04/10/1936

⁹⁷⁹ Annexe VI, lettre du 10/1936

⁹⁸⁰ Annexe VI, lettre du 05/10/1936

⁹⁸¹ Annexe VI, lettre du 06/10/1936

4.5.3 La réunion du 28 décembre 1936, un vote presque parfait

A la suite de la réunion des écrivains et linguistes vannetais, Xavier de Langlais écrit le 8 octobre à Roparz Hemon :⁹⁸²

« Graet e vo an emgleo !

Diaes e vo d'eoc'h kredi, marteze, pegen eurus oun ! Kas a ran d'eoc'h an holl lezennou a zo bet digemeret, dec'h, gant re Wened.

Breman ne c'hell ket an traou beza kaset pelloc'h hep eur vodadeg vras etre KLT ha G ?

C'h. Ar c'h a zo bet digemeret tu mañ. Kalz a boan am eus bet, da lakaat an dud a du gantan, met ne vern p'eo gwir ez eo bet digemeret ! Pazenn gentañ an unvanidigez e oa. Hel lavaret em boa d'ar Wenediz, ne c'hell ar rannyezou beza unvanet nemet ma tigemmer ar gwenedeg ar c'h. A hend all, netra d'ober.

Goude beza lonket ganto an tammig c'h se a gavent ken kalet, kalz a youl vat en deus diskouezet an dud, ha da genta penn L. Herrieu, ha zoken an DD Le Goff ha Guillevic.

Z ar z keniget gant Delaporte, a zo bet kavet diaes tre gant an holl. Dalc'het am eus, neuac'h, par m'am eus gellet. A zivout ar gudenn se, netra d'ober. Evit beza didro, diaes bras e oa evidomp digemer ar z se en defe tostaet ar brezonegou... koulskoude, nemet en defe lakaet, tu man, an holl dud da fari. Digemeret eo bet eta ar zh a rafemp gantan evel gant an th kembraeg. Ar zh se a zo aes da skriwa gant an dorn, aes da voula p'eo_wir n'eo ket eul lizerenn nevez, ha gantan e vefe tostaet, tammig ha tammig ar rannyezou.

N'en deus enep d'ezi nemet eun dra : hirat a ra eun tammig ar geriou ! Ya. Marteze met a hend all berraet e vefe an doare-skriwa p'eo-gwir ne mui implijet an dioulizerennou, ken diaes evit an holl o veza ne vezont ket implijet en eus mod heñvel e pep rannyez, hag o veza dreist holl n'en deus ket ar sillabennou ar memes talvoudegez e pep lec'h, hir amañ ha berr aze, pe er c'hontrol.

Erfin n'eus nemet al lizer se, hag al lizer se hepken a vefe aes evit an holl, ha degemeret mat gant an holl.

E lec'h lakaat zh, an Drezen en deus kiniget d'in (goude ar vodadeg, rak n'en doa nemet Gwenediz er sal, evel just) lakaat hz.

Mar d'eo digemeret zh, n'eo ket heñ a viro, henvelout a ra d'ezan aesoc'h ha bravoc'h neuac'h an hz : Breihz. Breihzoneg.

Da welout e vefe en Oriant er vodadeg vras. Ar vodadeg a vo graet, hervez ho kinnig, ken hegarat, en Oriant, evit ma vo aes d'an holl. »⁹⁸³

⁹⁸² Annexe VI, lettre du 08/10/1936

⁹⁸³ « L'entente sera faite ! Vous n'imaginez peut-être pas, à quel point je suis heureux ! Je vous envoie toutes les règles qui ont été acceptées, hier, par ceux de Vannes. Maintenant, les choses ne peuvent aller plus loin sans une grande réunion entre KLT et G. C'h. Le c'h a été accepté ici. J'ai eu beaucoup de peine à mettre les gens

Xavier de Langlais paraît si enthousiaste car un élément non négligeable a été voté : le [c'h]. Ce fut l'une des lettres les plus discutées. Celle que l'on retrouve dans beaucoup de correspondance entre Augustin Guillevic et François Vallée par exemple⁹⁸⁴. Celle dont les Vannetais ne veulent pas s'encombrer. Mais Xavier de Langlais réussit à la faire accepter. Il précise à la fin de son courrier qu'ils ont maintenant une base solide car ils savent ce qui peut être accepté par tous. Il propose la date du 29 octobre 1936 pour la réunion réunissant les écrivains et linguistes de toutes les formes d'écritures afin de parachever les accords obtenus. Cependant, la réponse de Roparz Hemon fit apparaître quelques difficultés dans la suite des événements. Le 11 octobre⁹⁸⁵ il écrit à Xavier de Langlais : « *D'am meno, pellaet ha n'eo ket tostaet eo bet diskoulm ar gudenn gand bodadenn diweza ar Wenedourien. War an traou kinniget, ne welan nemet unan, unan a c'hellfe beza degemeret, an eil, diwar-benn implij ar W. Ar re all gwitibunan a zo da veza nac'het-krenn.* »⁹⁸⁶ Après avoir listé les différents points qui ne vont pas, il rappelle que la première phrase de l'entente doit être : « *Reizskrivadur ar yez unvan a dle beza diazez reizskrivadur ar yez peurunvanet.* »⁹⁸⁷ Il estime qu'une réunion à Lorient ne servirait à rien en l'état et attend des Vannetais de revoir leurs propositions. Cette réponse marque un premier tournant dans l'accord qui se profilait. Xavier de Langlais va lui répondre point par point tentant d'y inclure toute sa diplomatie. Le 15 octobre 1936⁹⁸⁸, voici ce qu'il lui répond :

« Respont a ran ho lizer diweza am eus lennet hag adlennet meur a wech.

d'accord avec cette lettre, mais tant pis puisqu'elle a été adoptée ! C'était la première étape de l'unification. Je l'avais dit aux Vannetais, les dialectes ne peuvent être unifiés seulement si le vannetais accepte le c'h. Sinon, rien à faire. Après avoir avalé ce c'h qu'ils trouvaient si dur, ils ont montré beaucoup de bonne volonté, et en tout premier lieu L. Herrieu, et même MM Le Goff et Guillevic. Z. Le z (accent) proposé par Delaporte, a été trouvé très compliqué par tous. J'ai tenu, cependant, tant que j'ai pu. Au sujet de ce problème, rien à faire. Pour être franc, c'était très compliqué pour nous d'accepter ce z qui aurait rapproché les bretons.... Cependant, il aurait mis, de ce côté-ci, tout le monde à l'erreur. Il a donc été accepté le zh que nous écrivions comme avec le th gallois. Ce zh est facile à écrire avec la main, facile à imprimer parce que ce n'est pas une nouvelle lettre, avec elle se rapprocherait petit à petit les dialectes. Il n'a contre elle qu'une seule chose : elle allonge un peu les mots ! Oui. Peut-être mais à part ça l'orthographe serait raccourcie, parce que les doubles lettres ne sont plus utilisées, si difficile pour tous comme elles ne sont pas utilisées de la même façon dans tous les dialectes, et comme surtout les syllabes n'ont pas la même valeur partout, longue ici, courte là, ou le contraire. Finalement il n'y a que cette lettre, et uniquement cette lettre qui serait acceptable pour tous, et bien accueillie par tous. A la place de zh, Le Drezen m'a proposé (après la réunion, car il n'y avait que des Vannetais dans la salle, évidemment) mettre hz. Si le zh est adopté, ce n'est pas lui qui l'empêchera, cependant le hz lui paraît plus simple et plus beau : Breihz. Breihzoneg. Ce serait à voir à Lorient lors de la grande assemblée. L'assemblée sera faite, selon votre proposition si aimable, à Lorient, pour que ce soit facile pour tous. »

⁹⁸⁴ GOUTHE (2016).

⁹⁸⁵ Annexe VI, lettre du 11/10/1936

⁹⁸⁶ « À mon avis, la résolution du problème s'est éloignée et non rapprochée avec la dernière réunion des Vannetais. Sur les éléments proposés, je n'en vois qu'un, un qui pourrait être accepté, le deuxième, à propos de l'utilisation du W. Les autres sans exception sont à abandonner absolument. »

⁹⁸⁷ « L'orthographe de la langue unifiée doit être la base de l'orthographe de la langue complètement unifiée. »

⁹⁸⁸ Annexe VI, lettre du 15/10/1936

Evit ar pezh a sell ouz bodadenn ar Wenedourien arabat d'eoc'h kredi ez eo bet graet fae war al lezennou savet ganimp, a gevred, dorn ouz dorn ha kinniget ganin a-berz KLT.

Ret e oa d'ar Wenedourien, neuac'h, lavarout didro ar pezh a gavent re ziaes, hag ivez, d'o meno, penaos e c'hellfe beza aesaet an traou evit an holl.

Sellomp a gevred, mar plij d'eoc'h, keneil ker ouz an traou a bouez vras, digemeret gant Gwened.

W. Digemeret ganto an w. hervez ar pezh ho poa kinniget (19 IX) hag hervez lezennou kavet mat ganeoc'h penn da benn (27 IX).

C'h Digemeret ganto ar c'h. (Ne vo ket diaes lakaat anezo a du ganimp evit kemmadur ar G ha lizerenn genta geriou evel : c'hoari, c'hoant, hag all.) Eur wech digemeret ar c'h ne vo ket diaes resisaat e implij.

I hag Y. Digemeret ivez.

Ae hag ea. Implijet e vefe ivez ae, e lec'h ea : laez (distaget liac'h, tumañ !)

A. Me a gar, neket : me e gar. Digemeret ivez.

Ou hag eu. C'houi eo, keneil ker en doa keniget al lezenn se da genta (15 IX) setu perak em eus kinniget anezi d'ar Wenediz pa m'em eus gwelet e vefe re ziaes digemer an ou.

E lec'h lakaat eun W da zibenn ar ger, ha ne vefe ket gwelloc'h kemma al lizerenn dishenvel e KLT hag e G, da lavarout eo an e pe an o ha skriva da skouer ou, an o se a vefe distaget bepred eu e G. Avalôu, marc'hadôu, hag all.

Diwar-benn an holl traouigoù se aes tre e vo d'an holl en em glevout.

N'eus, eta, nemet ar z n'eo ket bet digemeret hag a vefe aes tre d'ar Wenediz digemer. A hend all an holl traou kinniget ganeoc'h a zo bet kavet mat.

Evit ar pezh a sell ouz an dioulizerennou, n'eus forz ebet, dare eo ar Wenedourien da blega, bezit asur war ar poent se.

A hend all, arabat ankounac'hat ez eo Tud KLT ar re niverusa. En eur vodadeg evel an hini a vo graet en Oriant, int eo a vo ar vistri, setu perak e oa ret goulenn ali ar Wenediz, tolpet da genta etrezo, p'eogwir ez eo ret lezel an holl da gredi ez eo bet graet an emgleo, neket dre heg, dre bouez ar re niverusa hepken, met dre gaer, ha gant doujans e keñver an holl.

Lezenn genta pep emgleo an hini eo. Ober a rin eus va gwella, bezit asur, keneil ker, evit na vo etrezomp ni holl nemet peoc'h ha karantez. Eur blijadur eo gwelout youl vat an holl e Gwened, evel e KLT. Gortoz a ra Drezenn [sic] al lezennou nevez kent embann e levr kaer, her romant kenta : “ I.V. a Garmez. ” Labourat a ran start me

ivez war skeudennou “Ene al linennou”, eul levr skeudennet founnus d’an nebeuta peogwir e vo kavet ebarz ouspenn hanter kant engravadenn nevez. »⁹⁸⁹

Roparz Hemon reste un moment sans répondre mais lui répond finalement le 25 octobre :

« Evit pezh a sell ouz ar beurunvanidigez, prederiet em eus pell amzer diwar-benn ar gudenn-se. Da heul bodadenn Wenediz, oun chomet spontet ha digalonekaet, spontet gant o diouiziegezh ha digalonekaet gant o spered-bugel. Fur e kavan en em denna krenn eus ar breutadegou-se. Grit mar kirit eun tolpe en Oriant. Hogen me ne din ket. Mar gellit en em glevout gant an Ao. Vallee pe an Ao. Ernault, pe gant re all, gwella a se. Tenna a ran kuit an holl ginnigou am eus graet. Ma vez graet eun emgleo a c’hello plijout d’an holl, ne c’houlennin ket gwelloc’h eget rei va sinadur. »⁹⁹⁰

Xavier de Langlais lui répond le 26 octobre⁹⁹¹ avant d’avoir reçu sa réponse, lui proposant la date du 28 novembre. Mais dès le lendemain, Xavier de Langlais envoie un autre courrier⁹⁹² suite à la réponse de Roparz Hemon. Xavier de Langlais déplore qu’il ne puisse être à la réunion mais il se satisfait de ce qu’il lui a écrit : « *Ho trugarekaet a ran er c’hontrol evit ar pezh a lavarit d’in : ma vez graet eun emgleo a c’hello plijout d’an holl e roio ho sinadur a galon vat.* »⁹⁹³ Nous avons ici un élément important du soutien, malgré tout, de Roparz Hemon quant

⁹⁸⁹ « Je réponds à votre dernière lettre, que j’ai lu et relu plusieurs fois. En ce qui concerne la réunion des Vannetais, n’allez pas croire que les règles que nous avons faites, ensemble, main dans la main et proposées par moi de la part de KLT, ont été prises avec mépris. Il fallait pour les Vannetais, cependant, dire sans détour ce qu’ils trouvaient trop dur, et aussi, à leur avis, comment pourrait être facilitées les choses pour tous. Voyons ensemble, s’il vous plaît, cher collègue, les éléments très importants, acceptés par Vannes. W. Ils ont accepté le W. Selon ce que vous aviez proposé (19 IX) et selon les règles, que vous aviez entièrement approuvé (27 IX) C’h. Ils ont accepté le c’h. (Il ne sera pas dur de les mettre d’accord avec nous pour la mutation du G et les premières lettres des mots comme : *c’hoari, c’hoant*, etc.) Un fois accepté le c’h il ne sera pas dur de préciser son emploi. I et Y. Acceptés aussi. Ae et ea. Ae serait utilisé aussi, à la place de ea : *laez* (prononcé *liac’h* ici !) A. Me a gar, et pas : me e gar. Accepté aussi. Ou et eu. C’est vous, cher ami qui aviez proposé cette règle le premier (15 IX) voilà pourquoi je l’ai proposé aux Vannetais quand j’ai vu qu’il sera trop difficile d’accepter le ou. A la place de mettre un W à la fin des mots, ne serait-il pas mieux de changer la lettre différente en KLT et G, c’est à dire le e et le o et écrire par exemple ou, ce ô serait prononcé toujours eu en V. *Avalôu, marc’hadôu*, etc. À propos de toutes ces petites choses il sera très simple pour tous de s’entendre. Il n’y a donc que le z qui n’a pas été accepté et qui serait très facile aux Vannetais d’accepter. À part cela tout ce qui a été proposé par vous a été approuvé. En ce qui concerne les doubles lettres, cela n’importe aucunement, les Vannetais sont prêts à se soumettre, soyez assuré sur ce point. À part cela, il ne faut oublier que ce sont les gens de KLT qui sont les plus nombreux. Dans une réunion, celle qui sera faite à Lorient, ce sont eux qui seront les maîtres, voilà pourquoi il fallait demander l’avis des Vannetais, regroupés d’abord entre eux, parce qu’il faut laisser tout le monde croire qu’a été fait l’entente non pas de force, avec le poids des plus nombreux uniquement, mais de gré, et avec respect entre tous. C’est la première règle de chaque entente. Je ferai de mon mieux, soyez assuré, cher collègue, qu’il n’y aura entre nous tous que paix et amitié. C’est un plaisir de voir la bonne volonté de tous à Vannes, comme en KLT. Drezenn attend les nouvelles règles avant d’éditer son beau livre, son premier roman : “ I. V. a Garmez.” Je travaille dur moi aussi sur les images de “Ene al linennou”, un livre abondamment imagé au moins parce qu’on trouvera à l’intérieur plus de 150 nouvelles gravures. »

⁹⁹⁰ « En ce qui concerne l’unification complète, j’ai longtemps réfléchi à propos de ce problème. Après la réunion des Vannetais, je suis resté terrifié et découragé, terrifié par leur ignorance et découragé par leur esprit infantin. Je trouve sage de me retirer de suite de ses disputes. Faites si vous le souhaitez une réunion à Lorient. Mais je ne viendrai pas. Si vous pouvez vous entendre avec M. Vallée et M. Ernault, ou avec d’autres, tant mieux. Je retire toutes les propositions que j’ai faites. Si une entente est faite qui plaira à tous, je ne demanderai pas mieux que de donner ma signature. »

⁹⁹¹ Annexe VI, lettre du 26/10/1936

⁹⁹² Annexe VI, lettre du 27/10/1936

⁹⁹³ « Je vous remercie au contraire, pour ce que vous me dites : si une entente est faite qui pourrait satisfaire tout le monde vous donnerez votre signature de bon coeur. »

aux décisions qui seront prises par la suite. Cependant, au vu de sa lettre du 11 octobre, cette entente reste fragile et peut à tout moment se rompre. Xavier de Langlais poursuit : « *Ne c'houlennan diganeoc'h nemet eun draig, ar c'henta ar gwella : Roll holl skrivagnourion Walarn (gant o chom lec'h). Evit ma vo niverus tre paotred Walarn en Oriant.* »⁹⁹⁴ Roparz Hemon lui répond qu'il espère que du bon travail sera fait à Lorient et ne voit pas qui, hormis Louis Andouard et sa femme, viendra à la réunion parmi les collaborateurs de *Gwalarn*⁹⁹⁵. Par ailleurs, il reçoit le soutien de Yann Fouéré⁹⁹⁶. Tout comme celui de Robert Audic⁹⁹⁷. Ce dernier pense que si les jeunes écrivains comme Youenn Drezen et Jakez Riou ou encore Xavier de Langlais qu'il considère parmi les meilleurs jeunes écrivains, utiliseront la nouvelle graphie dans leurs livres, cela ne pourra qu'asseoir celle-ci dans le paysage bretonnant et permettre une officialité marquée.

Cependant, dès cette fin d'octobre 1936, Xavier de Langlais sent que ces avancées restent fragiles. Il demande le soutien de Yann Fouéré « si le congrès de Lorient était torpillé » dans une lettre du 28 octobre⁹⁹⁸. Mais cela ne l'empêche pas de garder un optimisme certain quant à l'entente possible entre tous. Loeiz Herrieu le soutient également et lui propose ses services dans l'organisation et notamment dans la réservation du lieu à Lorient. Après réflexions, c'est l'Hôtel Terminus en face de la gare qui est choisi⁹⁹⁹. La date est repoussée plusieurs fois pour finalement être arrêtée au 28 décembre 1936, date que propose notamment l'abbé Perrot dans un lettre du 26 novembre¹⁰⁰⁰. Plusieurs réponses lui parviennent. Que l'invitation soit déclinée ou acceptée, toutes soutiennent la démarche. Nous pouvons noter celle de Marguerite Gourlaouen en date du 26 novembre qui indique qu'elle se rendra avec plaisir à la réunion ainsi que celle de François Jaffrennou en date du 3 décembre qui ne pourra pas s'y rendre mais qui se dit à ses côtés pour l'unification.

Par ailleurs, il continue de demander l'avis d'autres personnes concernant le [zh] en atteste une lettre de l'abbé Jean-Louis Rozec¹⁰⁰¹, qui le remercie de sa démarche : « Je vous ferai d'abord cette remarque que votre démarche m'agrée en tant que vous montrez par là votre désir de consulter la majeure partie de ceux qui s'occupent du breton. »¹⁰⁰²

Enfin, afin de faire part des différentes propositions qui seront soumises au vote lors de la

⁹⁹⁴ « Je ne vous demande qu'une petite chose, le plus vite possible : la liste de tous les écrivains de *Gwalarn* (avec leur adresse). Pour que les hommes de *Gwalarn* soient très nombreux à Lorient. »

⁹⁹⁵ Annexe VI, lettre du 01/11/1936

⁹⁹⁶ Annexe VI, lettre du 21/10/1936

⁹⁹⁷ Annexe VI, lettre du 24/10/1936

⁹⁹⁸ Annexe VI, lettre du 28/10/1936

⁹⁹⁹ Annexe VI, lettre du 21/11/1936

¹⁰⁰⁰ Annexe VI, lettre du 26/11/1936

¹⁰⁰¹ Prêtre et écrivain du Leon connu sous le pseudonyme de Brogarour.

¹⁰⁰² Annexe VI, lettre du 27/10/1936

réunion concernant tous les acteurs du breton, Xavier de Langlais édite une circulaire non datée mais que l'on peut estimer imprimée entre le 8 et le 15 décembre¹⁰⁰³. Elle a pour titre : « *Emglew Brezhonegerien KLTG* »¹⁰⁰⁴. C'est le premier document attesté imprimé comportant le graphème complexe [zh] couplé à une nouvelle graphie incluant les deux systèmes orthographiques de la langue bretonne¹⁰⁰⁵. Cette circulaire est largement transmise à tous ceux qui ont participé aux discussions antérieures mais également aux collaborateurs des différentes revues. Par exemple, Jean-Marie Perrot fournit en ce sens une liste d'écrivains qu'il conseille d'inviter¹⁰⁰⁶.

Ce document sera l'élément fatal à une entente qui s'annonçait fragile depuis quelques semaines. Mais analysons d'abord ce qu'il contient.

- La première page est consacrée à l'invitation et comprend en premier lieu la date et le lieu de la réunion ainsi que des éléments pratiques quant à l'organisation. Ce mot est signé de Xavier de Langlais, alors secrétaire de l'*Emglew Brezhonegerien KLTG* comme convenu lors de la réunion du 16 août 1936. Puis le reste de la page est consacré à une section à remplir afin de faire part de ses propres propositions et de son avis ainsi qu'un pouvoir pouvant être rempli et retourné afin d'être représenté.
- La deuxième partie de la circulaire comporte d'abord l'objectif de l'entente puis un historique pour comprendre l'origine du contenu des propositions. Elle reprend le compte-rendu transmis à tous les journaux et revues de la réunion du 16 août 1936 puis de la réunion des Vannetais du 7 octobre 1936. Xavier de Langlais présente ensuite les deux problématiques principales dans l'aboutissement d'une entente sur les règles orthographiques. La première, le problème de la langue en elle-même et le choix des règles. Sur cette question, il est écrit que ce sont les linguistes qui doivent être les maîtres de cette question et aux écrivains de s'y plier. Et la deuxième, le choix des signes orthographiques. Il est précisé que sans changer les règles établies par les linguistes, certaines lettres peuvent être préférées à d'autres. Et l'exemple du [zh] est ici cité. Et là, c'est aux écrivains de s'entendre pour que cela convienne à tous. Cette deuxième partie se poursuit par quelques recommandations : « *lezel er ger doare-sonj e gornig bro* »¹⁰⁰⁷, « *sewel ar Reizh-skriwadur peur unvanet aesa da lenn ha da skriwa, neket e korn pe gorn eus ar vro, met e Breizh abezh* »¹⁰⁰⁸, « *Arabat kredi [...] ezh ew graet an Emglew enep d'ar*

¹⁰⁰³ Annexe VI, lettre du 08/12/1936

¹⁰⁰⁴ « Entente des Bretonnants KLTG » Annexe VII.8

¹⁰⁰⁵ À noter que le graphème [zh] est apparu plus d'un siècle auparavant dans un Nouveau Testament de Le Gonidec mais uniquement sur les prépositions. LE GONIDEC (1827).

¹⁰⁰⁶ Annexe VI, lettre du 10/12/1936

¹⁰⁰⁷ « Laisser chez soi la manière de penser de son coin »

¹⁰⁰⁸ « construire une orthographe complètement unifiée facile à lire et à écrire, non pas dans tel ou tel coin du pays, mais dans toute la Bretagne »

rann-yezhôu »¹⁰⁰⁹, puis une dernière afin de signifier que ce travail est le début de la réflexion plus profonde qui devra être menée par les linguistes avec un esprit ouvert « *gant aon divia ar mamennôu bew a ra pinwidigezh ha brawentez hor yezh.* »¹⁰¹⁰ Cette partie se conclut par deux attentes : d'une part, que les linguistes éditent un petit dictionnaire avec les mots principaux et d'autre part, en ce qui concerne tout ce qui ne sera pas dans ce livre, que les orthographes de *Gwalarn* et *Dihunamb* soient utilisées par les écrivains de ces revues respectives « *gwisket gant al lizherennôu degemeret gant an holl.* »¹⁰¹¹

• La troisième et dernière partie comporte trois feuillets de propositions débattues auparavant avec mention sous la forme d'une étoile de ce qui a déjà été approuvé par les Vannetais. L'alphabet est d'abord présenté comme suit : **A, B, K, D, E, F, G, H, CH, C'H, I, Y, J, L, M, N, O, P, R, S, T, U, V, W, Z, ZH**. Le [zh] est considéré comme une lettre à part entière ce qui ne paraît pas judicieux puisque si l'on suit la logique établie, une lettre est égale à un son. Or là, il s'agit d'un graphème complexe laissant le choix de la prononciation. S'en suit la liste des propositions toujours en breton, traduites ci-dessous :

1. * Z et H	<p>* a. quand Z est prononcé par tous, écrire Z : <i>Izel, Brezel, Bolz.</i></p> <p>* b. quand Z est prononcé Z en KLT et H en V., écrire ZH (proposé par M. Vallée aux Vannetais : <i>Breizh, brezhoneg, dornerez</i> (« batteuse »), <i>dornerezh</i> (« battage »).</p> <p>k. quand Z est prononcé Z en Leon et rien en GTK, écrire Z : <i>Manez, iwez.</i></p>
2. * W	<p>* a. le W serait utilisé par tous comme en KLT (à la place de Û, O en V.) seulement s'il est utilisé aussi en fin de mot à la place de O, OU, V en KLT. (Û, en V., ou rien.) Ecrire donc : comme en KLT d'aujourd'hui : <i>Gwened, gwall (goal)</i> etc. Mais écrire aussi : <i>Piw, marw, klanw (Piou, maro, klanv.)</i> À part cela, tout le monde utiliserait aussi le W entre deux voyelles à la place du V en KLT : <i>Brawoc'h, merwel</i> (à la place de <i>bravoc'h</i>, etc.)</p> <p>b. Pour les mots pouvant inclure les deux formes (<i>klanwoc'h/klanvoc'h</i> et aussi <i>marw/maro</i>) il faudrait étudier en fonction de l'histoire de la langue.</p>
3. * C'H et H	<p>* a. On utiliserait le C'H à la fin des mots (à la place de H en V.) : <i>Plac'h, Lorc'h, Sec'h.</i></p> <p>b. Il a été proposé également de mettre C'H (à la place du H en V.) au début des mots comme : <i>c'hoant, c'hoari</i>, etc. C'est</p>

¹⁰⁰⁹ « Il ne faut pas croire que l'entente est faite en opposition aux dialectes »

¹⁰¹⁰ « par peur d'effacer les sources vivantes qui font la richesse et la beauté de notre langue. »

¹⁰¹¹ « habillées des lettres acceptées par tous. »

	à voir parce qu'on dit en V. : <i>an hoari, an hent</i> sans distinctions entre le C'H et le H .
	* k. Mutations de la lettre K . On utiliserait le C'H (à la place de H en V.) au début des mots avec mutation résultante de K en C'H Écrire donc : <i>Ma c'horf, ma c'halon</i> (korf, kalon).
	d. Mutations après la lettre G . * (1) Quand G s'adoucit précédant une double voyelle, on n'écrit rien : <i>Ar Werc'hez</i> (Gwerc'hez) <i>ar werenn</i> (gwerenn). * (2) Quand il y a une voyelle après, écrire H : <i>Da housout, ar havr, ar hiz</i> (proposé par V.) (3) Ou C'H : <i>Da c'housout</i> etc. (proposé par KLT). C'est à voir.
4. * I et Y	I consonne serait écrite Y au début des mots pour marquer la différence entre i consonne et i voyelle : <i>Ibil, yowd</i> .
5. * E	Il n'aurait pas d'accent sauf peut-être sur quelques mots prononcés é ou i même en V. À voir.
6. * N	Le n serait utilisé comme il l'est aujourd'hui par tous, quand on prononce n nasalisé.
7. * LL, MM, NN, RR	a. KLT a proposé d'utiliser les doubles lettres selon l'orthographe KLT : <i>sonenn</i> et pas <i>soñnen</i> . b. V. a proposé de ne mettre qu'une seule lettre au lieu de deux lorsque cela n'induit pas d'erreur sur la façon de prononcer : <i>kanen, sonen</i> . À voir.
8. * AE et EA ou E	On écrirait, comme en KLT, AE (au lieu de EA en V.) : <i>maen (men), laezh (leah)</i>
9. * OU et EU	a. Les Vannetais ont proposé d'écrire OW , à la place de OU ou EU . Donc écrire : <i>avalow, madow</i> . Et aussi : <i>dowr, paowr</i> . b. Breuriez ar Brezhoneg er Skoliôu a proposé d'écrire ÔU . À voir à Lorient
Entente sur d'autres éléments acceptés par les Vannetais	
10. * A et E	A et E seraient utilisés comme particules verbales (au lieu de E et É en V.) : <i>me a gar, et e karan</i>
11. * Apostrophe	L'apostrophe ne serait plus utilisée pour les mots : <i>din, dit (dis), dezhan</i> etc. (pronoms personnels) Mais on écrirait évidemment : <i>d'az tad, d'am mamm</i> (possessifs)
12. * Le pronom personnel, l'article	Écrire : <i>hon, hor, hol</i> etc. (à voir pour l'article).
13. Le pluriel ION ou IEN	Comme on veut, bien que ION soit plus ancien que IEN . <i>Skriwagnourion</i> ou <i>skriwagnerien</i> .
14. L'infinif	Comme on veut : A ou I etc, ou EIN : <i>ouela, ou ouelein, debri, debrein</i> . M. Ernault et M. Vallée ont proposé d'écrire comme l'on souhaitait : <i>Mont</i> et <i>monet, behe</i> et <i>befe</i> etc, des formes

	différentes mais cependant correctes selon l'histoire de la langue.
15. (Proposé par Breuriez ar brezhoneg er skoliôu).	Écrire : <i>dorn, skorn</i> etc. à la place de : <i>dourn, skourn</i> . Et surtout : <i>on</i> au lieu de <i>oun</i> . <i>Ac'hanon, ennon, on</i> à la place de : <i>ac'hanoun, ennoun, oun</i> (verbe beza).

Ce qui est inhabituel pour un document de ce genre destiné à un large public de connaisseur de la langue, c'est qu'il comprend de nombreuses coquilles. Nombreuses sont celles liées à la nouvelle graphie qu'il tente d'utiliser : *follenn* et *follen* (p.2), *behfe* et *befhe* (p.3 et 4), *pez* sans **zh**... Cela peut paraître acceptable car elle n'a pas encore été discutée, déterminée ni approuvée, les erreurs sont donc inévitables. D'autres erreurs paraissent plus gênantes notamment dans les propositions : 2.a. il propose le *w* entre deux voyelles mais en exemple il donne : *merwel*..., 11. il indique que *din, dit* sont des pronoms personnels (raganwiôu-gour) or il s'agit de prépositions. Mais aussi des erreurs de frappes : 12. *ragaw* au lieu de *raganw*, 13. ... *ezh ew hozhoc'h* au lieu de *koshoc'h*.

Une seule cause peut être à l'origine de telles erreurs dans une circulaire destinée à tous les linguistes et écrivains de langue bretonne : la précipitation. Ce document n'a vraisemblablement pas été relu par d'autres personnes.

Suite à la diffusion de ce document, Roparz Hemon envoie une lettre ouverte en date du 17 décembre 1936 à de nombreux écrivains et linguistes de toute la Bretagne. Celle-ci montre une complète opposition de sa part. Cette lettre prend la forme d'un ordre :

« GOULENN START A RA digant e genlabourerien hag e lennerien CHOM HEP MONT D'AR VODADEG-SE, a vo klasket enni gant tud 'zo, hep mar, war zigarez peurunvani, diskar labour ar re wella e-touez yezourien ha skrivagnerien Vreiz ». ¹⁰¹²

Cette lettre est un coup dur pour l'entente. De nombreuses personnes déclineront l'invitation suite à ce courrier. Nous pouvons citer parmi elles Marguerite Gourlaouen qui fut l'une des personnes signataires de la réunion du 16 août. Dans une lettre du 19 décembre 1936, ¹⁰¹³ elle exprime son incompréhension : « *Daoust ha n'eo ket R. Hemon e-unan hag en deus goulennet en em voda en Oriant ?* » ¹⁰¹⁴ Quelle est la raison pour laquelle cette situation s'est envenimée ? L'erreur provient sans doute bien malgré lui de Xavier de Langlais. En effet, Roparz Hemon

¹⁰¹² « IL DEMANDE FORTEMENT à ses collaborateurs et ses lecteurs de NE PAS ALLER A CETTE REUNION où certains chercheront, sans doute, sous prétexte d'une unification complète, à renverser le travail des linguistes et écrivains parmi les meilleurs de Bretagne. »

¹⁰¹³ Annexe VI, lettre du 19/12/1936

¹⁰¹⁴ « N'est-ce pas R. Hemon lui-même qui a demandé à se réunir à Lorient ? »

indique dans son courrier : « *Roparz Hemon, rener GWALARN, n'en deus kemeret perz ebet en eul lizer-kelc'h, skrivet en eun doare iskis ha direiz, bet kaset en deziou-mañ da skrivagnerien 'zo d'o fed d'eur vodadeg en Oriant.* »¹⁰¹⁵ De plus, il écrit que son prénom a été déformé d'une manière « *fentus*¹⁰¹⁶ » car sur la circulaire, il apparaît avec le graphème [zh] : *Roparzh*. Marguerite Gourlaouen écrit à la fin de son courrier : « *Anzav a rankan ez eo bet feuket eun tammig va daoulagad gant an doare-skriva nevez kinniget... Ma ne vije bet nemet va re avat ne vije ket bet kalz a dra !* »¹⁰¹⁷ Un autre courrier de François Jaffrennou indique le 17 décembre 1936¹⁰¹⁸, donc envoyé le même jour que celui de Roparz Hemon : « *E gwirionez, pell e oan da gredi e oac'h war var sevel eun doare-skriva ken heuzus hag an hini a welan war ar baperenn am eus digemeret hizio, hag a bed ahanon da zont d'an Oriant d'an 28 a viz Kerzu...* »¹⁰¹⁹ Et Loeiz Herrieu se demandant ce qui se passe évoque cette raison dans un courrier non daté¹⁰²⁰ mais que l'on peut aisément inscrire dans cette même période d'échange : « *Petra zo arriù ? Ha spontet e vehé (hep rézon, d'em chonj) de skritur hou papér ?* »¹⁰²¹

Ainsi peut-on en déduire deux éléments :

- Tout d'abord, l'utilisation de la possible nouvelle norme qui sera soumise au vote le 28 décembre 1936 n'a pas plu à tout le monde au regard des différents exemples cités plus haut. Mais pourquoi Xavier de Langlais a-t-il rédigé ainsi la circulaire ? À vrai dire, c'était un véritable dilemme cornélien. Autrement dit un choix qui ne pouvait avoir de solution acceptable pour tous. Voici ce qu'il écrit¹⁰²² à Roparz Hemon en réponse à sa lettre du 17 décembre : « *Ma vefe bet implijet ganin reiz skrivadur Gwened em follennou-kouvi petra o defe lavaret tud KLT, ha ma vefe bet graet gant hini KLT petra o defe lavaret ar Wenedourien.* »¹⁰²³ Frañsez Debauvais s'exprime sur ce sujet dans un article de *Breiz Atao*¹⁰²⁴. Il écrit que l'orthographe utilisée a beaucoup déplu et qu'à son avis, il aurait fallu rédiger dans les deux orthographes. Il poursuit cependant en expliquant que cette circulaire aura permis de ne pas retenir certaines propositions déplaisantes aux yeux de nombreuses personnes.

En tout cas, ce choix audacieux et tourné vers l'avenir aura malheureusement conduit l'une des personnes les plus influentes de la langue bretonne de l'époque, de par sa revue *Gwalarn*, à se

¹⁰¹⁵ « Roparz Hemon, directeur de GWALARN, n'a aucunement participé à une circulaire, écrite d'une manière étrange et erronée, envoyée ces jours-ci à des écrivains pour les inviter à une réunion à Lorient. »

¹⁰¹⁶ « comique »

¹⁰¹⁷ « Je dois avouer que mes yeux ont été un peu choqués par l'écriture nouvellement proposée. Mais si cela avait été seulement les miens, ça n'aurait été que peu de choses ! »

¹⁰¹⁸ Annexe VI, lettre du 17/12/1936

¹⁰¹⁹ « En vérité, j'étais loin de croire que vous étiez sur le point de construire une écriture aussi horrible que celle que je vois sur la lettre que j'ai reçue aujourd'hui et qui m'invite à venir à Lorient le 28 décembre... »

¹⁰²⁰ Annexe VI, lettre du 12/1936

¹⁰²¹ « Qu'est-il arrivé ? Aurait-il été horrifié (sans raison, à mon avis) par l'écriture de votre document ? »

¹⁰²² Annexe VI, lettre du 23/12/1936

¹⁰²³ « Si j'avais utilisé l'écriture vannetaise dans mes feuilles d'invitation, qu'auraient dit ceux du KLT, et si j'avais utilisé celle KLT, qu'auraient dit les Vannetais ? »

¹⁰²⁴ *Breiz Atao*, 10/01/1937

retirer des négociations et à emmener une partie des écrivains et linguistes de l'époque dans son sillage.

- En second lieu, on peut critiquer une forme de précipitation de la part de Xavier de Langlais dans la démarche qui n'a pas rendu service à l'intention première. Mais de quelle précipitation parle-t-on ? Il s'agit là d'une réforme qui, à ses yeux, semble indispensable afin de mener à bien les différents engagements dans lesquels il s'était investi, à savoir la campagne d'A.B.E.S. ainsi que la présence de la langue bretonne à l'Exposition Universelle de 1937 notamment via les manuels scolaires. Pour lui, comme vu plus haut, la normativisation doit se faire et peu importe l'orthographe choisie afin de faire en sorte que le breton soit enseigné dans toutes les écoles et le plus rapidement possible en profitant des réformes en cours de l'Éducation Nationale ainsi que de la tenue de l'Exposition Universelle à l'été 1937. Il n'a donc pas de temps à perdre. C'est un empressement qui dessert l'intention mais que l'on peut qualifier de légitime de la part de Xavier de Langlais au regard de ce qui peut en découler.

Le 20 décembre,¹⁰²⁵ il écrit à Loeiz Herrieu son sentiment et fait part d'informations importantes : « *Petra zo degoèhet ? Ne hell ket bout bet spontet get er hinigeu, na get skritur me fapèriou péguir em boè kaset men dorn-skrid dehou (nameit er rak-skrid) ha respontet en doè dein en un doèré hegarat tre !* »¹⁰²⁶ Il précise également qu'il a été voir il y a deux jours, François Vallée et Emile Ernault à Saint Briec qui ont été également étonnés de la lettre « *dizereat ha dihegarat* »¹⁰²⁷ de Roparz Hemon. La visite de Xavier de Langlais à Emile Ernault et François Vallée montre son abnégation à sa tâche de secrétaire. Dans le courrier du 17 décembre reçu de la part de François Jaffrennou, celui-ci lui dit qu'il a reçu une lettre de François Vallée lui disant de faire attention aux Vannetais, et qu'ils sont à faire du mauvais travail, qu'ils entretiennent l'agitation plutôt que la paix. Il indique qu'il s'est rendu à Saint-Briec afin de discuter avec les deux linguistes et qu'à la suite de cette entrevue, ils lui enverront leurs avis. De plus, sur la circulaire, le point 14 fait mention des avis de François Vallée et Émile Ernault. Il précise qu'il a reçu de nombreux courriers de soutien, non sans critique parfois sur les éléments proposés, ce qui se vérifie dans ses archives. Nous pouvons citer : Yann Ar C'hamm¹⁰²⁸, l'abbé Augustin Le Marouille, Per Yann Nedeleg¹⁰²⁹, Yann ar Beg, Robert Le Masson, Olier Mordrel, Augustin Guillevic ou encore Jean Delalande, ce qui démontre une

¹⁰²⁵ Annexe VI, lettre du 20/12/1936

¹⁰²⁶ « Que s'est-il passé ? Il n'aurait pas pu être horrifié par les propositions, ni par l'écriture de mes papiers car je lui avais envoyé mon manuscrit (seulement l'avant-propos) et il m'avait répondu d'une manière très aimable ! »

¹⁰²⁷ « inconvenante et haineuse »

¹⁰²⁸ Jean Le Cam, médecin, qui fit voter le conseil municipal de Guerlesquin le 31 janvier 1934 pour l'enseignement du breton et qui donna l'impulsion d'A.B.E.S.

¹⁰²⁹ Pierre Jean Nédélec, prêtre, professeur et historien.

adhésion large de toute tendance.

Il fait part de son sentiment à Yann Fouéré le 20 décembre 1936¹⁰³⁰ :

« ..., c'est un coup dur pour nous, alors que j'avais obtenu sa promesse d'adhérer à l'Unvanidigez si je réussissais, il savait exactement ce qui y était proposé ayant collaboré aux propositions présentées aux Vannetais. J'ai toutes ses lettres, mais cependant ne veux pas lui répondre publiquement pour ne pas aggraver la désunion. [...] La plupart de ses collaborateurs les plus directs désapprouvent cette circulaire qui risque de tout compromettre et dont la forme est volontairement blessante ! [...] Pourquoi faut-il qu'il y ait toujours des scissions ! »

Son désir de ne pas répondre par voie publique, ce qu'a fait Roparz Hemon de son côté, conforte la stratégie adoptée depuis le début par Xavier de Langlais. Permettre de s'expliquer d'abord en privé afin de discuter des points de désaccords pour ensuite présenter publiquement ce qui a été fait par la circulaire « *Emglew Brezhonegerion KLTG* », cela permettant d'éviter, normalement, des fractures parmi un milieu bretonnant déjà sectionné. Malgré la lettre ouverte de Roparz Hemon, Xavier de Langlais persiste dans cette vision. Sans doute est-il conforté dans cette stratégie par des retours positifs, non sans critique parfois, de nombreux écrivains et linguistes comme celui de l'Abbé Perrot qui lui écrit¹⁰³¹ : « *E gwirionez, an A. Nemo a zo bet dizoare oc'h ober d'it an taol lous en deus grê... N'eo ket e hini kenta ! N'hellin ket mont dilun d'an Oriant [...] Met an emgleo ne vezo ket peurc'hrêt c'hoaz en Oriant ha tro am bezo da ziskouez emañ a-du ganeoc'h.* »¹⁰³²

Yann Fouéré lui conseille de ne pas reculer¹⁰³³. Mais il estime « qu'il faut cependant faire tout son possible pour gagner, s'il ne vient pas à Lorient, au moins la neutralité de Roparz Hemon. » Xavier de Langlais lui répond le 23 décembre¹⁰³⁴. Cette réponse nous dévoile un peu plus sa personnalité et sa façon d'agir : « Je lui réponds aujourd'hui seulement, ne voulant pas agir hâtivement, une lettre personnelle très courtoise. Je ne lui ferai aucune réponse publique, ce qui m'a toujours paru un détestable procédé ! » Il poursuit donc dans cette stratégie évitant au maximum les remous de cette question houleuse. Cependant, cette stratégie à ses limites et d'autres soucis apparaissent : « Maintenant depuis cette circulaire certains croient que j'ai mis au point seul toute cette affaire... ce qui serait en effet un peu fort ! Enfin... d'autres m'ont soutenu très chiquement, il ne faut penser qu'à ceux-là. » Ce revers de médaille paraît injustifié. Le compte-rendu de la réunion du 16 août fut publié dans de nombreuses revues¹⁰³⁵ ce qui

¹⁰³⁰ Annexe VI, lettre du 20/12/1936

¹⁰³¹ Annexe VI, lettre du 24/12/1936

¹⁰³² En vérité, M. Nemo a été inconvenant de vous faire ce sale coup... Ce n'est pas son premier ! Je ne pourrai pas aller à Lorient lundi [...] Mais l'entente ne sera pas encore complètement faite à Lorient et j'aurai l'occasion de montrer que je suis d'accord avec vous. »

¹⁰³³ Annexe VI, lettre du 21/12/1936

¹⁰³⁴ Annexe VI, lettre du 23/12/1936

¹⁰³⁵ Cf. partie 4.5.1

permet à une grande partie de la population et plus particulièrement aux écrivains et linguistes d'être au courant de la teneur des discussions et des parties prenantes. Il poursuit : « L'enjeu en vaut vraiment la peine, ou l'unification se fera maintenant ou jamais. Le vannetais ne peut plus tenir longtemps isolé comme il l'est ! » Cette phrase montre non seulement son désir pressant de voir aboutir ce projet mais également son attachement au dialecte vannetais. Enfin il demande le soutien de Yann Fouéré par sa présence ou au moins une lettre qu'il pourra lire :

« Écris moi aussi si tu le veux bien une lettre que je puisse lire à la réunion, insistant sur la nécessité de l'union si nous voulons vraiment le Breton à l'École. Cela doit primer toute considération purement spéculative. Il y a là un argument qui porte plus que l'on ne pourrait croire. Bien entendu le breton doit être placé en dehors de tout parti politique. »

Nous percevons là sa vision qui se place au-dessus des soucis purement intellectuels. Pour lui, l'argument principal est l'enseignement du breton à l'école.

Après un long moment de réflexion, il répond finalement à Roparz Hemon le 23 décembre 1936¹⁰³⁶ :

« Keneil Ker,

Daoust d'al lizer-kelc'h kaset ganeoc'h d'ho lennerien ha d'ho kenlabourerien, kredi a ran ez eo gwelloc'h d'in respont rag-eeun d'eoc'h c'houi hoc'h unan, eget kas d'an holl, me ivez, eul lizer-kelc'h ma c'hellfe nemet lakaat meskl en traou.

1/ n'em eus graet implij ebet eus hoc'h ano hep hoc'h aotre. Daoust ha ne oa ket Feur Gwened da veza embannet ? Embannet eo bet zoken gant Gwalarn.

2/ War hoc'h ali eo ez eo bet graet eur rag-emgleo e Gwened, etre ar Wenedourien, ha da c'houde hepken eur vodadeg etre KLTG en Oriant. (Kinniget ho poa, zoken, ober bodadeg an Oriant « war dro diwez Miz Gwengolo (lizer skrivet d'in ganeoc'h d'an 21 a viz Eost).

3/ Ma vefe bet implijet ganin reiz skrivadur Gwened em follennou-kouvi petra o defe lavaret tud KLT, ha ma vefe bet graet gant hini KLT petra o defe lavaret ar Wenedourien.

4/ Gouzout a rit gwelloc'h eget den, Keneil ket, n'em eus ket klasket diskoulma ar gudenn me va unan, rak ganeoc'h c'houi, end-eeun, eo bet reizet al lezennoù am eus kinniget d'ar Wenedourien, eus ho perz. Skrivet hoc'h eus d'in, d'ar 27 a viz Gwengolo, kent bodadeg Gwened : “ Ali omp eta diwar-benn an traou da ginnig. Spi am eus e vo degemeret ar mennadoù se gant an holl, ha graet eun Emgleo en diwez ”.

5/ N'eo nemet da heul eil vodadeg Gwened (d'ar 7 X 36) hoc'h eus skrivet d'in e kavec'h gwelloc'h tenno ho kinnigou. Lakaet eo bet, neuze, war ano Delaporte (gant e aotre), holl ginnigou KLT, hag aozet paperennoù da zisplega, en eun doare

¹⁰³⁶ Annexe VI, lettre du 23/12/1936

sklaer ha resis Kinnigou KLT hag ivez re Wened. Feuket oc'h bet, marteze, rak ma oa bet nac'het gant ar Wenedourien d'ar 7 X 36 ar z ho poa kinniget e lec'h h. Degemeret eo bet kolzkoude gant ar Wenedourien kalz a draou diaesoc'h evito. E vefe bet studiet adarre ar gudenn se en Oriant ma n'ho pefe ket tennet kuit ho kinnigou.

6/ Kent moula al lezennoù da ginnig en Oriant, daoust d'eoc'h beza tennet ho kinnigou c'houi, kaset em eus d'eoc'h adarre eun eilenn anezo.

Setu ar respont ho poa graet d'in : “Fur a gavan eta en em denna eus ar breutadegouse. Grit mar karit eun dolpadeg en Oriant, hogen me ne din ket. Mar gellit en em glevout gant an Ao Vallée, pe an Ao Ernault, pe gant ar re all, gwell a se. Tenna a ran kuit an holl ginnigou am eus graet. Ma vez graet eun emgleo a c'hello plijout d'an holl, ne c'houlennin ket gwelloc'h eget rei va sinadur. Ho trugarekaat a ran evit ho hegarated hag ar boan vras hoc'h eus kemeret evit dont da benn”.

Ne c'hellen ket kredi, eta, e oa torret Feur Gwened (a oa ret d'in menegi war ar follennou, da zisplega penaos e oa ganet an Emgleo).

Ha ne c'hellan ket kredi, bremañ c'hoaz, keneil ker, daout d'ar boan en deus graet d'in ho lizer-kelc'h a damall ac'hanoun e gaou dirak an holl, e fell d'eoc'h nac'h ar ger ho poa roet d'in gant kement a hegarated. »¹⁰³⁷

La réponse de Xavier de Langlais est précise, détaillée, argumentée et renvoie Roparz Hemon à ses responsabilités. Il fait par ailleurs part d'une certaine humilité dans sa démarche. Dans une lettre qu'il envoie à Marcel Guieysse le 24 décembre¹⁰³⁸ il écrit : « Bien entendu je ne

¹⁰³⁷ « Cher collègue, malgré la circulaire que vous avez envoyée à vos lecteurs et à vos collaborateurs, je crois qu'il est mieux pour moi de vous répondre directement à vous seul plutôt que d'envoyer à tous, moi aussi, une circulaire qui ne pourrait qu'embrouiller les choses. 1/ Je n'ai pas utilisé votre nom sans votre autorisation. Est-ce que le traité de Vannes ne devait pas être publié ? Il a même été publié par Gwalarn. 2/ C'est sur votre conseil qu'a été faite une pré-entente à Vannes, entre les Vannetais, et après seulement une réunion entre KLTG à Lorient. Vous aviez même proposé de faire la réunion de Lorient “aux alentours de la fin septembre (Lettre que vous m'aviez écrite le 21 août). 3/ Si j'avais utilisé l'orthographe de Vannes dans mes invitations, qu'auraient dit les gens de KLT, et si j'avais utilisé celle de KLT, qu'auraient dit les Vannetais. 4/ Vous le savez mieux que quiconque, cher collègue, que je n'ai pas cherché à résoudre ce problème moi seul, car c'est avec vous, directement, qu'ont été corrigées les règles que j'ai proposées aux Vannetais, de votre part. Vous m'avez écrit, le 27 septembre, avant la réunion de Vannes : “Nous sommes donc d'accord à propos des éléments à proposer. J'espère que ces propositions seront acceptées par tous, et qu'une entente sera finalement faite”. 5/ Ce n'est qu'après la deuxième réunion de Vannes (du 7 X 36) que vous m'aviez écrit que vous trouviez mieux de retirer vos propositions. C'est donc au nom de Delaporte (avec son autorisation) qu'ont été mises toutes les propositions KLT et que les documents expliquant les propositions KLT et aussi celles de Vannes ont été faits d'une manière claire et précise. Vous avez peut-être été vexé du refus des Vannetais le 7 X 36 du z que vous aviez proposé à la place du z et du h. Les Vannetais ont cependant accepté des éléments bien plus durs pour eux. Ce problème aurait été encore étudié si vous n'aviez pas retiré vos propositions. 6/ Avant d'imprimer les règles à proposer à Lorient, malgré que vous ayez retiré vos propres propositions, je vous ai quand même envoyé une copie. Voici la réponse que vous m'aviez faite : “ Je trouve donc sage de me retirer de ces discussions. Faites une réunion à Lorient si vous le souhaitez, mais je ne viendrai pas. Si vous pouvez vous entendre avec M. Vallée, ou M. Ernault, ou avec les autres, tant mieux. Je retire toutes les propositions que j'ai faites. Si une entente qui pourra plaire à tous abouti, je ne demanderai pas mieux que de donner ma signature. Je vous remercie de votre amabilité et du grand mal que vous vous donner pour y arriver”. Je ne pouvais donc croire que le traité de Vannes (que je devais mentionner sur les documents afin d'expliquer comment était née l'Entente) était rompu. Et je ne peux pas croire, maintenant encore, cher collègue, malgré la douleur que m'a fait votre circulaire qui m'accuse par erreur devant tous, que vous voudriez renier votre parole que vous m'aviez donnée avec tant d'amabilité. »

¹⁰³⁸ Annexe VI, lettre du 24/12/1936

répondrai pas à sa circulaire par d'autres circulaires, j'accepte de bon cœur d'être accusé sans me défendre... si cela peut servir l'Entente ! » Cela démontre un retrait de sa personne pour servir une cause qu'il considère comme plus importante que sa fierté.

Il poursuit donc l'organisation de la réunion. On dénombre dans ses archives une trentaine de coupons-réponses renvoyés comportant pour certains rien d'autre que le nom de la personne alors que d'autres n'hésitent pas à faire des propositions ou montrent leurs accords et/ou désaccords concernant telle ou telle proposition¹⁰³⁹.

Xavier de Langlais tente alors de rallier le plus possible de personnalités reconnues afin d'avoir du poids à Lorient. Malgré le fait que Jean-Marie Perrot ne puisse pas venir comme il l'indique dans son courrier du 24 décembre¹⁰⁴⁰, il lui répond¹⁰⁴¹ afin de lui demander instamment de venir s'il pouvait pour qu'il donne son avis. Il précise :

« kalz a vat a c'hell ober hoc'h aliou fur, arabat deoc'h kredi e c'hello beza graet bodadegou all da beurunvani ar yez ma ne c'hellomp ket ober eur rag-emgleo, d'an nebeuta, en Oriant. [...] Ret-eo dont d'hor skoazello, mar gellit, Aotrou karet, ret eo e ano peur-unvanidigez ar yez da lavarout eo e ano he salvedigez »¹⁰⁴².

Il fait à nouveau référence au fait que la normativisation permettrait le sauvetage de la langue en déclin et de ce fait, sa sauvegarde. Finalement, Jean-Marie Perrot renverra le 28 décembre¹⁰⁴³ un télégramme affichant son soutien : « *Breiziz holl ra en em glevo hag o brezoneg a vevo* »¹⁰⁴⁴ Parmi les autres qui ne peuvent être présents, différents points de vue se croisent. À titre d'exemples, Nathalie de Volz s'en remet à l'avis de Guillevic et Le Goff¹⁰⁴⁵, Louis Andouard¹⁰⁴⁶ se demande si les Vannetais ne pourraient pas tout simplement changer d'écriture et trouve que la nouvelle écriture n'est pas mieux que l'autre, Marcel Guieysse estime que c'est une entente indispensable et appelle à l'union¹⁰⁴⁷, Pierre Laurent¹⁰⁴⁸ présente une liste de réflexions sur les points proposés, Canon Coëtmeur¹⁰⁴⁹ ne demande rien de mieux que soit unie la langue et demande à ce qu'il fasse au mieux, Yvonne Laurent¹⁰⁵⁰ s'excuse de ne pouvoir être présente et le félicite du gros travail effectué pour la langue, Célestin Menguy¹⁰⁵¹ ne trouve pas qu'il faille

¹⁰³⁹ Fonds XL, BCLR, cote N3

¹⁰⁴⁰ Annexe VI, lettre du 24/12/1936

¹⁰⁴¹ Annexe VI, lettre du 25/12/1936

¹⁰⁴² « Vos sages conseils pourraient faire beaucoup de bien, il ne faut pas que vous croyiez qu'il sera possible de faire d'autres réunions pour unifier complètement la langue si nous ne pouvons pas faire une pré-entente, au moins, à Lorient. [...] Il faut venir nous aider, si vous le pouvez, cher Monsieur, il le faut au nom de l'unification complète de la langue c'est à dire au nom de son salut. »

¹⁰⁴³ Annexe VI, lettre du 28/12/1936

¹⁰⁴⁴ « Que tous les bretons s'entendent et leur breton vivra »

¹⁰⁴⁵ Annexe VI, lettre du 26/12/1936

¹⁰⁴⁶ Ecrivain, collaborateur de *Gwalarn* Annexe VI, lettre du 25/12/1936

¹⁰⁴⁷ Annexe VI, lettre du 25/12/1936

¹⁰⁴⁸ Annexe VI, lettre du 25/12/1936

¹⁰⁴⁹ Directeur de l'Enseignement catholique du diocèse de Vannes. Annexe VI, lettre du 24/12/1936

¹⁰⁵⁰ Yvonne Laurent, connue sous le nom de Ivona/Erwanéz Galbrun, fondatrice du premier cercle celtique du Tregor Annexe VI, lettre du 24/12/1936

¹⁰⁵¹ Médecin, collaborateur à la revue *An Oaled* et au journal *Breiz* Annexe VI, lettre du 23/12/1936

défaire l'orthographe que François Vallée a travaillée toute sa vie, Augustin Guillevic lui écrit qu'il a encore du mal avec le [zh] qui selon lui ne plaît à personne et le [c'h] qui déplaît à tous dans le vannetais¹⁰⁵², Augustin Le Marouille lui répond en utilisant la graphie de la circulaire et écrit qu'il priera pour que soit uni l'esprit et le cœur de la Bretagne¹⁰⁵³, Jean Le Bec¹⁰⁵⁴ demande une orthographe simple à apprendre sans trop d'accents...

Et ceux qui sont présents y vont aussi de leur avis : Olier Mordrel¹⁰⁵⁵ a reçu avec grand plaisir la circulaire et fait part de ses remarques linguistiques, André Rousseau¹⁰⁵⁶ a transmis l'invitation à de nombreuses personnes dont des membres de cercles celtiques, Jean Delalande le soutien et se demande si l'obstination de Roparz Hemon fera du mal à l'entente¹⁰⁵⁷, Jean-Louis Rozec¹⁰⁵⁸ apprend que « plusieurs personnages n'assisteront pas à la réunion » et estime donc que la réunion est inutile.

Nous le constatons bien, cette réunion a touché toute la Bretagne bretonnante et n'a laissé personne indifférent. Xavier de Langlais répond à plusieurs d'entre eux. Il écrit¹⁰⁵⁹ à Jean le Cam qu'il ne peut lui écrire une longue lettre car il a vingt lettres à écrire le même jour. Il prend à cœur son rôle de secrétaire et persiste dans la démarche. Il les incite à venir pour qu'ils donnent également leur avis.

Ainsi la réunion se tient finalement comme prévu le 28 décembre 1936 à l'Hôtel Terminus à Lorient. Vingt-sept personnes sont présentes selon un document d'archive¹⁰⁶⁰. Les voici dans l'ordre du document après analyse :

Loeiz Herrieu	An D. Maret	Matelin le Thuault
Julien Dupuis	Eugène Guellec	Noël Le Nestour
Robert Le Masson	Le Roux, Instituteur à Penquesten	Célestin Lainé
Xavier de Langlais	A. Noury, Pharmacien	An D. Urvoy
Raymond Delaporte	Gab. Le Moal	Auclair
Robert Audic	François Debauvais	Jorj Le Roux
Job Jaffré	Olier Mordrel	Jean Delalande
Youenn Drezen	Yann Bricler	Gestalin
Marguerite Gourlaouen	Jean Rousseau	Yann ar Beg

Nous pouvons noter la présence de Marguerite Gourlaouen qui, suite à la circulaire de Roparz

¹⁰⁵² Annexe VI, lettre du 22/12/1936

¹⁰⁵³ Annexe VI, lettre du 19/12/1936

¹⁰⁵⁴ Pharmacien de Quimper. Annexe VI, lettre du 18/12/1936

¹⁰⁵⁵ Cofondateur de *Breiz Atao* et du Parti national breton. Annexe VI, lettre du 20/12/1936

¹⁰⁵⁶ Médecin, collaborateur de *Arvor*, Professeur de breton à *Ti Kuzul Broadel Bro Naoned*. Annexe VI, lettre du 21/12/1936

¹⁰⁵⁷ Annexe VI, lettre du 22/12/1936

¹⁰⁵⁸ Annexe VI, lettre du 26/12/1936

¹⁰⁵⁹ Annexe VI, lettre du 21/12/1936

¹⁰⁶⁰ Fonds XL, BCLR, cote N3

Hemon, avait écrit à Xavier de Langlais qu'elle ne comprenait plus rien à la situation et ne viendrait pas¹⁰⁶¹. La réponse de celui-ci dut la convaincre tout de même de venir¹⁰⁶².

Durant cette réunion, nous pouvons estimer que trois points ont été abordés.

- Premier point : Xavier de Langlais a lu à l'assemblée, la lettre que Yann Fouéré lui a transmise juste avant la réunion¹⁰⁶³ et qu'il lui avait demandé au cas où il ne pourrait venir¹⁰⁶⁴. Dans son courrier de quatre pages, Yann Fouéré donne des informations importantes. Tout d'abord, il remercie Xavier de Langlais d'avoir placé l'assemblée « sous l'égide d'*Ar Brezoneg er Skol* » et rappelle son caractère universel « au-dessus de toute distinction politique ou confessionnelle » afin de donner une reconnaissance officielle à la langue et « son entrée dans les écoles dont elle reste, jusqu'ici injustement écartée. » Il mentionne l'argument du pourquoi, qui revient fréquemment dans les différents documents étudiés de Xavier de Langlais :

« S'il est un argument que nos adversaires ne manquent pas d'employer et devant lequel nous restons pratiquement désarmés "quel breton enseignerez-vous ?" nous demande-t-on. Cela seul suffit à souligner non seulement l'utilité mais la nécessité de vos travaux. De vos débats peuvent sortir l'heur ou le malheur de notre langue et plus, la réussite ou l'échec de l'enseignement futur du breton à l'école. »

Son discours est rassembleur. Il demande aux futurs décideurs de se placer au-dessus de « toutes les considérations spéculatives ou toutes les divergences doctrinales ». Il termine par une considération plus sentimentale :

« Tout breton doit oublier ce qui le sépare des autres devant ce grand espoir qui est notre raison d'être et que je veux, en terminant cette lettre évoquer un instant : l'enfant de chez nous aimant et apprenant sa langue non plus seulement sur les genoux de sa mère, mais aussi sur les bancs de l'école, des lèvres de son maître... »

Cette image d'Épinal correspond à la vision de nombreux militants bretons de l'époque dont Xavier de Langlais comme en témoigne certaines de ses gravures¹⁰⁶⁵. Yann Fouéré considère que « ce sera un bien beau cadeau à faire à la Bretagne à la veille de l'an nouveau ».

- Deuxième point : le communiqué destiné à l'Exposition Universelle. Celui-ci est en date du 28 décembre 1936¹⁰⁶⁶ et est rédigé de la part des « Associations bretonnes réunies à Lorient ». Le lien avec l'Exposition Universelle est donc bien présent et fait partie de la réflexion autour de la normativisation.

¹⁰⁶¹ Annexe VI, lettre du 19/12/1936

¹⁰⁶² Annexe VI, lettre du 20/12/1936

¹⁰⁶³ Annexe VI, lettre du 25/12/1936. Détail amusant, il conseille à Xavier de Langlais de la lire « 2 ou 3 fois, avant de la lire en public, en raison de l'écriture, de façon à ne pas trop hésiter. »

¹⁰⁶⁴ Annexe VI, lettre du 23/12/1936

¹⁰⁶⁵ « Komzit brezoneg d'in mammig », carte postale tirée d'une gravure. Impression en deux couleurs. 14X9,2 cm. Coll Musée de Bretagne, N° d'inventaire 995.0067.557, <http://www.collections.musee-bretagne.fr/ark:/83011/FLMjjo251217> (consulté le 21/03/2021).

¹⁰⁶⁶ Fonds XL, BCLR, cote H55, Cf. partie 4.3

• Troisième point : les règles orthographiques. Trois comptes-rendus se trouvent dans les archives de Xavier de Langlais. Ils comportent respectivement à la fin les mentions « *Adskrivet gant Xde Langlais* [sic] ¹⁰⁶⁷ », « *Adskrivet gant R. Delaporte* ¹⁰⁶⁸ » et « *Adskrivet gant F. Debauvais, diouz ar roll skrivet gant R. Delaporte* ¹⁰⁶⁹ ». On peut noter la démarche d’avoir au moins deux rapporteurs pour cette réunion afin, sûrement, de pallier toutes erreurs d’interprétation et de possibles réclamations et de valider ainsi les décisions prises. Voici la synthèse des comptes-rendus :

1. Z et H	a. quand Z est prononcé par tous, écrire Z : <i>Izel, Brezel, Bolz...</i>
	b. prononciation Z en KLT et H en V. = Ž : <i>Breiž, Brežoneg...</i> ¹⁰⁷⁰
	c. incitation à écrire le Z en fin de mots : <i>Menez, Karantez</i> . Mais ne pas le mettre ne constituera pas une erreur.
2. W et U	a. le W est accepté à la fin des mots : <i>Piw, Ataw, Bew, Marw...</i> ¹⁰⁷¹
	b. dans les mots, le V est utilisé : <i>Sevel, Mevel, Mervel...</i>
	c. Après G utilisation du W : <i>Gwaz, Gwall, Gwened...</i>
	d. Aucune modifications de ce qui est commun aux deux graphies
3. C’H et H	a. Utilisation du C’H à la fin des mots : <i>Plac’h, Lorc’h, Sec’h...</i>
	b. Utilisation du C’H au début des mots : <i>C’hoant, C’hoari...</i>
	c. Utilisation du C’H après la mutation de K : <i>ma c’horf (korf), ma c’halon (kalon)...</i>
	d. Après la mutation de G , pas de C’H quand elle est suivie d’une double voyelle : <i>ar werc’hez (gwerc’hez), ar werenn (gwerenn)</i> . Mais C’H quand elle est suivie d’une voyelle : <i>ar c’havr, ar c’hiz...</i> Sauf pour certains mots qui seront à étudier comme : <i>gouzout...</i>
4. I et Y	I consonne sera écrite Y : <i>ya, yod...</i>
5. E	Sans accent accepté sauf quand cela pourra induire une erreur.
6. N	Ñ accepté comme l’utilise <i>Gwalarn</i> .
7. LL, MM, NN, RR	Utilisation acceptée sauf pour les mots composés unifiés : <i>gwengolo...</i>
8. AE et EA	AE accepté comme en K.L.T. : <i>maen, laež...</i>
9. OU et EU	ÔU accepté
10. A et E	A et E utilisées comme particules verbales : <i>me a gar, e karan</i>
11. Apostrophe	L’apostrophe ne sera plus utilisé pour les prépositions conjuguées : <i>din, dit...</i> au lieu de <i>d’in, d’it...</i>

¹⁰⁶⁷ « Recopié par X. de Langlais » Fonds XL, BCLR, cote N3

¹⁰⁶⁸ « Recopié par R. Delaporte » Fonds XL, BCLR, cote N3

¹⁰⁶⁹ « Recopié par F. Debauvais, à partir de la liste écrite par R. Delaporte » Fonds XL, BCLR, cote N3

¹⁰⁷⁰ Le [zh] a finalement été abandonné au profit du [ž]

¹⁰⁷¹ A noter que l’idée du [w] est déjà présente depuis longtemps et notamment en vannetais : GUYOT-JOMARD (1867)

12. Pronoms personnels et articles	<i>Hon, hor, hol</i> sont acceptés. <i>An, ar, al</i> et <i>eun, eur, eul</i> sont acceptés.
13. Pluriels de personnes - ION et IEN	Selon l'usage mais les KLT conseillent plutôt -ION
14. L'infinif	Sont acceptés selon l'usage : <i>mont</i> et <i>monet</i> , <i>bout</i> et <i>beza</i> , <i>behe</i> et <i>befe</i> .
15. O ou OU	Écrire avec un O : <i>skorn, dorn, don...</i> et les fins de mots : <i>ac'hanon, ennon, on...</i>
16. (ajouté) ILH ou ILL	ILH a été accepté.

Nous pouvons noter quelques différences notables entre l'orthographe utilisée par Xavier de Langlais dans sa circulaire et le résultat final des discussions de la réunion du 28 décembre. Le [zh] n'a pas été retenu ni le [fh] utilisé au conditionnel : *befhe*. Est-ce lié à la graphie de la circulaire et aux réactions qui suivirent ? C'est fort probable et selon Frañsez Debauvais¹⁰⁷², c'est le cas.

Il est convenu enfin que deux ouvrages seront publiés afin de mettre ses règles en application : un vocabulaire et un précis de grammaire¹⁰⁷³.

Cette réunion marque la fin d'un premier cycle de réflexions autour de la normativisation. Xavier de Langlais est véritablement celui qui tente de rassembler largement afin que tous puissent s'entendre. Suite à cela, il écrit un courrier à Yann Fouéré¹⁰⁷⁴. Il indique avoir reçu « 70 lettres, favorables en majorité à l'union et faisant confiance à l'*Emglew*. » Cette affirmation ne peut être entièrement vérifiée car nous ne les avons pas toutes trouvées mais selon les courriers étudiés plus haut, très peu sont hostiles à une entente et à la réunion prévue. Il décrit la réunion :

« Il a régné [sic] durant tous les débats une atmosphère de courtoisie, trop rare en Bretagne autrefois. Pas une seule fois lorsque les Vannetais ont eu à faire des sacrifices la question Nombre n'est intervenue. De sorte que c'est par Vannes et non contre Vannes que l'Union s'est faite. C'est à dire que les Vannetais ont consenti librement à l'adoption presque sans changement de l'orthographe KLT actuelle. Il ne pouvait avoir d'unification sans cette acceptation sans arrière pensée, je regrette bien vivement que R.H. ne l'ait pas senti ! ».

Xavier de Langlais savait que pour que l'entente soit possible, il fallait que les Vannetais fassent le plus de concessions. Bien que très présents¹⁰⁷⁵, le dialecte vannetais et sa graphie restent minoritaires au regard des quatre pays de langue bretonne.

Il écrit ensuite que « par une dernière attention courtoise il a été convenu que le résultat du

¹⁰⁷² *Breiz Atao* 10/01/1937

¹⁰⁷³ Annexe VI, Lettre circulaire du 05/05/1938

¹⁰⁷⁴ Annexe VI, lettre du 02/01/1937

¹⁰⁷⁵ Et cela notamment grâce au clergé qui, à la fin du XIX^e et début du XX^e siècles, insuffla un nouvel élan à la langue en pays vannetais. BELZ (2012)

Congrès ne serait pas publié avant une démarche tentée par Delaporte auprès de R.H. Puisse cette tentative réussir ! » Pour Xavier de Langlais, Roparz Hemon ne peut pas aller contre les décisions prises car ce qui avait été rejeté par les Vannetais le 7 octobre fut finalement adopté à Lorient. Et il précise : « Toutes, sans exception. Y compris le \hat{z} ». Ce qui est en effet le cas. Les lettres de Roparz Hemon que mentionne Xavier de Langlais dans son courrier du 15 octobre 1936¹⁰⁷⁶ le montrent bien.

Il poursuit en le remerciant pour sa lettre qui a été lue et transmise à *Breiz Atao* pour qu'ils en publient un « court extrait »¹⁰⁷⁷. Puis il termine en présentant l'avancée significative de l'entente grâce aux Vannetais :

« ... c'est vraiment au nom de l'Enseignement du b. que les Vannetais ont consenti à KLT tous les sacrifices, il n'est pas possible qu'après pareille bonne volonté les grammairiens de KLT maintiennent leur position intransigeante qui ne peut plus porter maintenant que sur une question d'accent sur un \hat{z} qui n'est prononcé z que dans une toute petite partie de la Bretagne¹⁰⁷⁸ ! »

¹⁰⁷⁶ Annexe VI, lettres des 15/09/1936, 19/09/1936, 27/09/1936

¹⁰⁷⁷ *Breiz Atao*, 10/01/1937. La lettre y est en fait presque entièrement reproduite.

¹⁰⁷⁸ Il mélange ici l'utilisation du **zh** et le **z** qui n'ont pas la même origine étymologique.

Suite à la réunion du 28 décembre 1936, l'entente est mise en veille en attendant une possible réaction de la part de Roparz Hemon. Loeiz Herrieu répond à Xavier de Langlais le 5 janvier¹⁰⁷⁹ : « *Chonjet mat e oen de chom hep laret gir diarben en tolp. Guel é gortoz ma vo pléneit mat pep tra. Esoh e vo obér en emgleu elsé.* »¹⁰⁸⁰ Yann Fouéré quant à lui le félicite¹⁰⁸¹ « du remarquable résultat obtenu » et reste optimiste : « et je suis persuadé que nous pouvons envisager, même du côté de Brest, l'avenir avec confiance. »

4.6.1 Les réactions apparaissent

Pendant ce temps, les linguistes vannetais Augustin Guillevic et Pierre Le Goff continuent de suivre les événements. Pierre Le Goff écrit à Augustin Guillevic son avis sur les différentes « questions traitées à Lorient » le 28 décembre 1936¹⁰⁸². Et Augustin Guillevic reste en lien avec Émile Ernault et François Vallée. Ce dernier est intraitable avec l'entente. Il lui écrit le 3 janvier 1937¹⁰⁸³ : « *Me ho ped, klaskit degas eun nebeudig urz er gwall-varrad diboellerez-se a zo bet dirollet war ar yez, e skeud reiza ar skrivadur* »¹⁰⁸⁴ et continue le 17 janvier 1937¹⁰⁸⁵ : « *War va meno n'eman ket diazezet awalc'h al labour-unani war ar studi. Muioc'h a voged a savo dioutan eged a dan. D'eomp ; er Vreuriez-Veur, e vo kas an ero da benn.* »¹⁰⁸⁶ Nous pouvons constater une mésentente globale entre tous. Il est bien précisé dans la circulaire *Emglew Brezhonegerien KLTG*, que le travail de validation et de recherche sur tels ou tels mots à corriger, suite à l'entente, devra être fait par les linguistes. Il ne faut pas oublier que les propositions retenues ont toutes été discutées avec Roparz Hemon, ainsi qu'avec d'autres connaisseurs de la langue et notamment vannetais. Bien que Xavier de Langlais ait tenté d'inclure François Vallée, celui-ci apparaît désormais comme étant contre cette entreprise. Pourtant, dans la revue *Ar Walenn Geltiek/L'Anneau Celtique*, suite à la réunion du 16 août 1936, il donne ses conseils : « Travailler avec plus d'entente et de méthode »¹⁰⁸⁷ Il y précise d'ailleurs suite à une démonstration que le [zh] apparaît comme une alternative convaincante. Dans le numéro suivant, sans doute après avoir reçu les propositions de la circulaire *Emglew*

¹⁰⁷⁹ Annexe VI, lettre du 05/01/1937

¹⁰⁸⁰ « Je pensais bien de ne rien dire concernant la réunion. Il est préférable d'attendre que tout s'aplanisse bien. Il sera ainsi plus facile de faire l'entente. »

¹⁰⁸¹ Annexe VI, lettre du 05/01/1937

¹⁰⁸² Annexe VI, lettre du 23/01/1937

¹⁰⁸³ Annexe VI, lettre du 03/01/1937

¹⁰⁸⁴ « Je vous en prie, essayez de mettre un peu d'ordre dans ce mauvais essaim inconstant qui s'est déchaîné sur la langue sous prétexte de corriger l'écriture. »

¹⁰⁸⁵ Annexe VI, lettre du 17/01/1937

¹⁰⁸⁶ « À mon avis, le travail d'unification n'est pas suffisamment établi sur l'étude. Il y aura plus de fumée à en ressortir que de feu. C'est à nous, à l'Académie, qu'il reviendra de finir de tracer le sillon. »

¹⁰⁸⁷ *Ar Walenn Geltiek* n°8, 10/1936.

Brezhonegerien KLTG, il parle de « mutilations réciproques » de la part des graphies, de « méthode défectueuse » puis il prend la défense de l'Académie bretonne :

« Le *brezoneg kadoer*, - si l'on entend par là, comme on doit le faire, l'étude raisonnée du breton, - n'est pas l'ennemi comme d'aucuns le prétendent, du *brehoneg biù*¹⁰⁸⁸, mais son allié et son auxiliaire indispensable. »

Nous l'avons vu, Xavier de Langlais a tout fait pour inclure l'ensemble des acteurs de la langue bretonne. Et les explications se trouvant sur la circulaire permettent de comprendre le caractère urgent de l'entente. Xavier de Langlais répond à Yann Fouéré le 28 janvier 1937¹⁰⁸⁹ : « Je m'excuse de n'avoir pas répondu plus tôt à ta lettre du 5. Il est vrai que je n'avais rien de bien nouveau à te dire au sujet du breton, il était convenu que nous en parlerions publiquement le moins possible en attendant la réponse de St Brieuc et Brest. »¹⁰⁹⁰

Roparz Hemon sort de son silence dans le numéro 98 de *Gwalarn*¹⁰⁹¹ en publiant un article comprenant un poème à double lecture. L'article a pour titre : *An doare-skriva ne blij ken*.¹⁰⁹² Dans son introduction, il fait preuve d'un certain sarcasme : « *Tud ouiziek-bras a zo en em vodet en Oriant da derri reizskrivadur ar brezoneg unvan, re ziaes da zeski evit Breiziz 'zo (war a lavarar)* »¹⁰⁹³ et propose une fable qui a pour titre *Ar briñsez hag an doctored*. Il n'est pas difficile de comprendre que la princesse en question fait référence à la langue et que les docteurs sont eux, des représentations de ceux qui veulent « soigner » la langue, en l'occurrence les Vannetais et ceux qui les soutiennent. Dans la première partie, il fait directement référence à la première unification qui eut lieu en 1907 : « *Hogen, a-gostez, tri pe zaou / A labourer sioul hep goulenn / Mann eus kaoter ar veskerien* »¹⁰⁹⁴. Il décrit ici François Vallée et Émile Ernault travaillant à l'unification pendant que les autres perdent leur temps à débattre et discuter. Puis la « princesse » est soignée. Après un temps, les « docteurs » reviennent à la charge demandant à voir la « *glañvourez* »¹⁰⁹⁵. Celle-ci se déclare être en bonne santé mais les docteurs insistent pour lui donner des médicaments et la soigner. « *Met yac'h oun ! - Ni a rank gounit / Hon tammig kreun !* »¹⁰⁹⁶. Ici il est clairement fait référence aux Vannetais qui cherchent à pouvoir garder une part de leur graphie dans la nouvelle norme. Une fois la princesse « soignée », elle n'est plus en bonne santé.

Xavier de Langlais fait part de son avis à Yann Fouéré¹⁰⁹⁷ : « La fable de R. Hémon n'atteint

¹⁰⁸⁸ Il fait référence ici au titre d'une rubrique rédigée par Loeiz Herriou dans *Dihunamb*.

¹⁰⁸⁹ Annexe VI, lettre du 28/01/1937

¹⁰⁹⁰ St Brieuc correspond à François Vallée et Emile Ernault. Brest correspond à Roparz Hemon.

¹⁰⁹¹ HEMON (1937)

¹⁰⁹² « L'orthographe ne plaît plus »

¹⁰⁹³ « De grands savants se sont retrouvés à Lorient pour casser l'orthographe du breton unifié, trop compliquée à apprendre pour certains Bretons (à ce qu'on dit). »

¹⁰⁹⁴ Mais, à côté, deux ou trois / Travaillaient calmement sans se soucier / du chaudrons des touilleurs. »

¹⁰⁹⁵ « la malade »

¹⁰⁹⁶ « Mais je suis en bonne santé ! - Nous devons gagner / notre morceau de croûte ! »

¹⁰⁹⁷ Annexe VI, lettre du 28/01/1937

que lui ! Aussi ai-je fait celui qui n'avait rien lu. » Il espère que cela va se résoudre rapidement : « Je crois cependant pour ma part qu'il devient difficile d'attendre beaucoup plus longtemps sans avoir l'air d'enterrer l'affaire aux yeux des Vannetais. »

Il lui écrit deux mois plus tard¹⁰⁹⁸ :

« Tu me dis que tu te proposes d'écrire pour souligner la répercussion malheureuse de ces querelles sur les votes des communes. S'il s'agit de lettres personnelles à R.H., Ernault, Vallée et Meven Mordiern, connaissant ta diplomatie je sais que ces lettres ne peuvent avoir qu'une influence heureuse. S'il s'agit d'articles je crois qu'il vaut mieux attendre encore voici pourquoi : Delaporte prépare un travail basé sur l'entente de Lorient. Il essaiera une dernière fois de rallier R.H. qu'il réussisse ou échoue la plaquette sera publiée aussitôt. L'équivoque très pénible que certains essaient de faire planer sur le Congrès de Lorient cessera donc très prochainement. Laisant de côté tout sentiment personnel, je me réjouirais bien sincèrement pour la langue que Gwalarn se rallie. Mais si R.H. s'y refuse nous pourrions du moins nous dire que nous avons tout fait pour éviter la scission quant à l'issue elle ne serait pas douteuse : Nous avons toute la Bretagne derrière nous.

Cette citation nous montre qui se trouve dans le camp adverse de la réunion de Lorient. Émile Ernault, François Vallée, Roparz Hemon mais également Meven Mordiern. Ce dernier, René Le Roux de son nom civil, est collaborateur de *Gwalarn* et de François Vallée¹⁰⁹⁹. Il est un fervent défenseur du K.L.T. et considère le dialecte léonard comme supérieur aux autres, et le dialecte vannetais comme inférieur aux autres¹¹⁰⁰. Selon Raymond Delaporte, c'est lui qui influença la décision de Roparz Hemon et François Vallée de se placer en pourfendeur de l'entente¹¹⁰¹. Concernant François Vallée, selon Hippolyte Corbes, « ... son cauchemar, était le projet de certains celtisants qui désiraient opérer la fusion des trois dialectes déjà unifiés avec le vannetais au moyen d'une réforme orthographique qu'il jugeait absurde et susceptible de gâcher toute son œuvre. »¹¹⁰² C'est la peur de voir gâcher un travail de toute une vie que l'on peut percevoir ici, comme une forme de fierté d'un travail accompli sous son nom qui se retrouve comme dépassé.

Xavier de Langlais décide donc d'attendre le résultat de la démarche de Raymond Delaporte envers Roparz Hemon avant de poursuivre son action pour mener définitivement à bien l'entente.

Pendant ce temps, *An Oaled* sort un article au 2^{ème} trimestre 1937 intitulé : « *Tabut ar Reizskrivadur* »¹¹⁰³. Dans cet article, François Jaffrennou réagit à la réunion du 28 décembre 1936. Il se pose en opposant de l'entente et d'une nouvelle écriture. Il termine son article par la

¹⁰⁹⁸ Annexe VI, lettre du 15/03/1937

¹⁰⁹⁹ Notamment via son livre : *Notennou Diwar-benn ar Gelted Koz, o istor hag o sevenadur*. MORDIERN (1944).

¹¹⁰⁰ « Le vannetais ne constitue pas, à proprement parler un dialecte, mais plutôt une langue secondaire, inférieure dans son ensemble. » MORDIERN (1924).

¹¹⁰¹ DELAPORTE (1989). Pp. 360-361

¹¹⁰² CORBES (1960), p.16.

¹¹⁰³ JAFFRENNOU (1937).

locution latine : « *Major pars trahit ad se minorem* »¹¹⁰⁴. Robert Le Masson lui répond dans *Dihunamb* reprenant cette allocution comme titre de son article.¹¹⁰⁵ Il refuse l'idée d'un « *jakobinism Sant-Brieg* » si les écoles venaient à ouvrir des cours de breton en utilisant l'écriture KLT. Loeiz Herrieu le suit en note de cet article : « *Ne hran ket forh pé sord brehoneg e vo disket ér skolieu. Neoah mar dé brehoneg “digizet” get dilliad “unvan” èl hennen e vehè disket d'em bugalé é léh en hani biù e gonzamb bamdé, nezé é vehè kerklous genein ou guélet é tiskein saozoneg pé hoah galleg mat !* »¹¹⁰⁶ Il considère très nettement le KLT comme étranger à sa langue bretonne. Nous percevons nettement l'amalgame se produisant régulièrement entre la langue écrite, qui n'est au départ qu'un code, et la langue parlée. Ainsi Loeiz Herrieu parle ici de la langue dans son ensemble et non uniquement de la graphie. Tout comme François Jaffrennou, reprenant les propos de Hippolyte Corbes, approuve la disparition du Vannetais :

« En kement Bro, emezan, a zo bet eur Rann-Yez trec'h d'ar re all, hag a zo deut da veza Yez lennegel. En Bro-C'hall, rann-yez an Ile-de-France. En Itali, rann-yez an Toscane. En Alamagn, rann-yez ar Sax. En Breiz, rann-yez Leon. [...] Evel an holl rann-yezou all, urz a zo ganti da veva ; urz a zo ganti da gaout he skrivanierien ; nemet a-vat pa vo mennek da ziski Brezoneg en Skoliou ar Gouarnamant, ar Yez Unvan hepken a renk beza kenteliet. »¹¹⁰⁷

Les passes d'armes se poursuivent donc par voie de presse.

4.6.2 Le travail se poursuit

Xavier de Langlais décide finalement quelque mois plus tard de passer à l'action et de travailler à la suite de la première entente comme l'indique ce courrier du 20 juillet 1937 à Yann Fouéré¹¹⁰⁸ :

« Delaporte te le dira sans doute, nous avons été ensemble, ainsi que le Gof [sic], voir L. Herrieu, la semaine dernière. Nous devons retourner à Hennebont le 27. Aussitôt d'accord sur l'orthographe d'un vocabulaire courant correspondant sensiblement à celui du *Brezoneg eeun* de R. Hémon¹¹⁰⁹, je serais d'avis de rassembler de nouveau à Lorient les écrivains bretons pour leur demander de vérifier l'emploi que nous aurons fait des règles précisées au premier congrès. »

¹¹⁰⁴ La plus grande partie entraîne à elle la moindre.

¹¹⁰⁵ ER MASON (1937).

¹¹⁰⁶ « Peu m'importe quel breton sera appris dans les écoles. Cependant, si c'est du breton « déguisé » avec les habits de l'« unifié » comme celui qui serait appris à mes enfants à la place de celui vivant que nous parlons tous les jours, alors cela reviendrait pour moi à les voir apprendre de l'anglais ou encore du bon français ! »

¹¹⁰⁷ « Dans tout pays, dit-il, il y a eu un dialecte qui a supplanté les autres et qui est devenu la langue littéraire. En France, le dialecte de l'Ile-de-France. En Italie, le dialecte de la Toscane. En Allemagne, le dialecte de Sax. En Bretagne, le dialecte du Leon. [...] Comme tous les autres dialectes, il a le droit de vivre ; il a le droit d'avoir ses écrivains ; mais quand il sera question d'apprendre le breton dans les écoles du Gouvernement, la langue unifiée seule doit être enseignée. »

¹¹⁰⁸ Annexe VI, lettre du 20/07/1937

¹¹⁰⁹ Il fait référence au n°83 de *Gwalarn* dans lequel Roparz Hemon présente une méthode simplifiée du breton avec du vocabulaire par thème et des outils pour savoir comment lire le breton. HEMON (1935a).

La deuxième phase se profile : éditer un vocabulaire et entériner ensuite les décisions prises à Lorient. L'objectif de rallier Roparz Hemon est toujours présent :

« Aussitôt d'accord, il faudrait faire encore un effort pour gagner R.H., puis quoi qu'il en pense publier règles et vocabulaires. Des ouvrages pour les écoles suivraient immédiatement. Delaporte en a un en réserve, Kerlann aussi je crois. Es-tu d'accord ? Sans rien préciser peut-être peux-tu signaler l'importance du congrès de Lorient¹¹¹⁰, où pour la première fois les Bretons des 4 dialectes se sont faits de mutuelles concessions dans l'intérêt de la langue et certains concessions du côté Vannetais surtout étaient méritoires !... »

Xavier de Langlais continue dans son entreprise et, fait important à souligner, avec ou sans Roparz Hemon, il ira au bout car il garde toujours en arrière-plan l'objectif de l'enseignement à l'école¹¹¹¹ : « Je crois que cette question de l'unification est liée à *B. er Skol*. Il ne faut pas que les événements nous surprennent en pleine anarchie. Or à l'heure actuelle l'enseignement serait impossible en vannetais. » Il garde l'idée que l'incorporation du Vannetais ne peut être une option. Il poursuit en gardant la même ligne stratégique d'avancer dans l'ombre sur cette question. Mais cette manière de travailler ne leur rend pas justice et il en a conscience : « Pour ne pas troubler les essais de réconciliation avec R.H. nous avons évité de porter nos querelles à la connaissance du public, il ne faudrait tout de même pas que l'on puisse croire que nous n'avons rien fait depuis Lorient. » Le principal problème restant l'éloignement de Roparz Hemon de l'entente mais Xavier de Langlais ne peut se résoudre à ce qu'une seule personne puisse faire s'effondrer une entente déjà bien entamée :

« Je fais de mon côté pression sur Delaporte, surchargé de travail je le sais bien, pour hâter la publication des règles de Lorient, insiste toi aussi, si tu veux bien. La défection de R.H. lui a je crois été sensible, mais un seul ne peut arrêter pareil élan. Tu sais comme moi le dévouement de Delaporte à la cause du Breton à l'Ecole, sa participation est des plus importantes. Le temps qu'il consacre à la Bretagne est déjà si grand qu'on hésite à lui demander davantage, pourtant en ce moment je crois qu'il nous faut donner un coup de collier. »

Et il reste optimiste dans sa tâche : « Surtout il ne faut pas se demander ce qui arrivera si une fois les règles de l'entente publiée R.H. ne se rallie pas, nous avons toute la jeunesse pour nous et les Écoles. Et puis pour une question d'accent sur q.q. lettres il n'est pas possible que pareille petite guerre s'éternise. » Nous retrouvons ici son point de vue concernant la graphie choisie. Bien qu'il ait des préférences sur certains graphèmes et notamment pour une entente plus simple comme le [zh] ou le [w], peu lui importe pourvu qu'il y ait union. Il termine sa lettre en justifiant

¹¹¹⁰ Il est question ici d'une intervention pour la réunion d'A.B.E.S. du 26 juillet à laquelle il ne pourra pas participer comme il l'indique au début de son courrier.

¹¹¹¹ C'est à ce moment-là le seul objectif de l'unification de l'écrit par Xavier de Langlais. Il n'est plus question de l'Exposition Universelle puisqu'il a démissionné le 1^{er} avril 1937 et que celle-ci se tient d'ores et déjà à Paris en cet été 1937.

à nouveau son action : « Enfin en signant les règles de Lorient nous nous sommes tous engagés moralement à les suivre et pour les suivre il faut les préciser par un vocabulaire. »

4.6.3 Les instances de l'État se saisissent de la question du breton

Parallèlement à cela, la question de l'enseignement du breton avance. En effet, le député du Morbihan Jean-Marie Desgranges fait un rapport le 20 juin qu'il présente à la :

« Commission de l'Enseignement et des Beaux-Arts chargée d'examiner la proposition de loi de M. Trémintin tendant à introduire le bilinguisme dans toutes les écoles primaires rurales avec cours facultatifs, dans les écoles primaires urbaines, écoles primaires supérieures, établissements d'enseignement secondaire : Lycées, Collèges, et dans les Facultés, avec option pour le breton comme seconde langue aux examens du baccalauréat »¹¹¹²

Il y précise que la proposition de loi de Pierre Trémintin¹¹¹³ « est en instance devant le Parlement depuis la précédente législature, ayant été présentée à la Chambre des Députés le 19 mars 1936 et renvoyée devant votre commission. » Ce rapport fourni et détaillé sur l'histoire de la langue bretonne et sa situation en lien avec A.B.E.S. propose une résolution :

« La Commission de l'Enseignement invite le Gouvernement à étudier dès maintenant et à mettre en application de manière progressive l'enseignement de la langue bretonne, parallèlement à celui de la langue française, dans les écoles primaires, les écoles primaires supérieures, les lycées et collèges du Finistère et de la région bretonnante des Côtes-du-Nord et du Morbihan, ainsi que dans les écoles normales primaires de ces trois départements »

Cette résolution est votée à l'unanimité le 30 juin 1937. Une telle résolution est le premier signe fort d'un désir d'enseignement du breton dans les instances de l'État.

La réunion d'A.B.E.S. du 26 juillet 1937 qui se tient à Perros-Guirec montre la montée en puissance de l'association et l'avancée significative de son objectif. Dans *Breiz Atao*¹¹¹⁴, un article de Frañsez Debauvais détaille la réunion et présente la journée comme un « grand succès » avec « cinq cents personnes » présentes. Il résume en trois points l'intervention de Yann Fouéré :

1. « Poursuivre la campagne des votes auprès des municipalités... »
2. « Décider les parlementaires bretons dont 25 (la majorité) se sont engagés à agir en faveur de la langue, au moment des élections à se joindre au Comité extra-parlementaire de front breton »
3. « Faire une démarche en corps auprès du Ministre de l'Éducation Nationale, pour lui

¹¹¹² DESGRANGES (1938), p.33

¹¹¹³ Pierre Trémintin fut député du Finistère de 1924 à 1945 et est à l'origine de trois propositions de loi dont celle concernant l'enseignement de la langue bretonne.

¹¹¹⁴ *Breiz Atao*, 08/08/1937

présenter la proposition de résolution et obtenir les premières mesures vers l'enseignement du breton à l'école... » Puis il parle de « l'unification du breton ». Enfin deux vœux sont soumis au vote :

« 1°, – Les représentants des Sociétés d'Action Bretonne réunis le 26 juillet à Perros-Guirec tiennent à féliciter et à remercier les parlementaires bretons ayant donné leur adhésion au Front Breton et à *Ar Brezoneg er Skol*, (Union pour l'enseignement du breton).

Ils prennent acte avec joie et confiance du magnifique résultat obtenu à la Commission de l'Enseignement de la Chambre des Députés en faveur de la langue bretonne, et demandent aux parlementaires de Bretagne de former un Comité extra-parlementaire de Front Breton où ils seront appelés à siéger conjointement avec les représentants de toutes les Sociétés d'action bretonne.

2°, – Les représentants des Sociétés d'Action Bretonne, constatant la nécessité absolue de l'unification orthographique de la langue bretonne en vue de son enseignement dans les écoles sont heureux que des camarades dévoués aient entrepris cette tâche et organisé la réunion de Lorient, et félicitent les représentants du pays de Vannes d'avoir permis par leur attitude conciliante de réaliser presque intégralement l'accord sur ce point, demandent qu'une nouvelle réunion soit organisée et font un pressant appel aux philologues et aux grammairiens qui ne peuvent plus retarder à présent l'heure des décisions indispensables. »

Xavier de Langlais est donc bien derrière cette intervention au sujet de l'unification. L'idée est toujours de ne pas faire part au public des difficultés qu'éprouve l'entente à se concrétiser.

Yann Fouéré lui répond le 11 août suivant¹¹¹⁵ lui parlant de la réunion : « J'ai insisté personnellement dans mon rapport sur les efforts tentés à Lorient et sur la nécessité de les poursuivre ; j'ai fait adopter un vœu énergique en demandant aux grammairiens et autres de ne plus retarder les décisions indispensables. » Il reçoit cependant des pressions de la part de l'opposition : « Je te signale toutefois que j'ai reçu ce matin du Père VALLÉE une petite carte me mettant aimablement en garde contre “les fausses manœuvres des fantaisies orthographiques sous couleur d'unification” ». Le 18 août¹¹¹⁶, il lui fait savoir qu'il ne pourra pas être au *Bleun-Brug* de Plougastel alors qu'il était prévu pour une intervention au nom d'A.B.E.S. Il lui réaffirme ensuite son soutien au sujet de l'unification.

Jean Delalande de son côté, fait part à Xavier de Langlais de ses doutes et ses interrogations¹¹¹⁷. Il lui informe que Loeiz Herrieu aurait changé d'avis : « *Mar deo gwir eo kemmet soñj L. Herrieu (hervez ma lar R.H.), hag eo savet keuz ennañ ha trenkadur-spered, nec'het oun gwashoc'h-c'hoaz.* »¹¹¹⁸ Xavier de Langlais a recopié la lettre que Roparz Hemon a envoyée à

¹¹¹⁵ Annexe VI, lettre du 11/08/1937

¹¹¹⁶ Annexe VI, lettre du 18/08/1937

¹¹¹⁷ Annexe VI, lettre du 26/08/1937

¹¹¹⁸ « Si cela est vrai que L. Herrieu a changé d'avis (selon ce que dit R.H.), et qu'il est pris de regrets et d'aigreurs, je suis encore plus inquiet. »

Jean Delalande le 30 juillet 1937¹¹¹⁹. Son contenu montre clairement une situation sans issue :

« N'em eus ket gellet mont da vodadeg "Ar B. er Skol" eur fazi bras a ra ar strollad se, d'am meno, o kregi adarre gant kudenn an doare skriva. Eus miz eost warlene (!!!!) beteg miz kerzu, em eus klasket lakaat XL da gompren penaos oa an traou, N'en deus komprenet netra. Paotred "Ar B. er Skol" ha paotred "B. Atao" a zo deut neuze hag o deus luziet ar gudenn gwasoc'h c'hoaz... Ret lezel gant Gwenediz an doare-skriva a blij dezo. Tremenet em eus eur pemzek deiz 'zo eun endervez gant L. Herrieu. Bez e oa a du ganin penn da benn. Fall tre e kav al labour a zo bet graet e Bodadeg an Oriant. D'e veno n'eus ket ezomm a yez unvan evit Breiz abez. Mont a ra zoken kalz pelloc'h egedoun. Lavarout a ra e tlefed mont en-dro d'ar peder rannyez hep klask tamm ebet o unani. »¹¹²⁰

Les propos de Roparz Hemon sont durs contre Xavier de Langlais et l'action d'A.B.E.S. Surtout qu'il semble que Loeiz Herrieu soit maintenant de son avis concernant le travail de l'*Emglew KLTG*.

Jean Delalande est cependant pour continuer le travail :

« Ar "follentez", d'am soñj, a vo lezel an traou evel m'emaint. Poent eo "unvani", kemma traouigou bennak e K.L.T., an nebeuta ar gwella, avat, met kemma evelkent. Re eo kaout daou vrezonek skrivet. Ar re ne gomprenont ket se a ra labour fall evit Breiz, hep gouzout dezo moarvat. »¹¹²¹

Comme preuve de son soutien, il a mis en attente l'édition posthume du livre de Yann Sohier « *Me a lenno* »¹¹²². Il lui écrit à nouveau à ce sujet deux mois plus tard attendant une réponse¹¹²³. Jean Delalande soutient depuis le début l'entreprise de Xavier de Langlais concernant l'édition d'une nouvelle méthode pour les écoles. Celle-ci aurait pu être éditée pour l'Exposition Universelle de Paris. Mais faute d'accord sur l'orthographe, ça n'a pas été réalisé à temps. Il continue cependant à patienter afin de pouvoir inclure la nouvelle graphie.

4.6.4 Roparz Hemon sort de son silence

En septembre 1937, Roparz Hemon argumente et détaille sa vision des choses dans *Gwalarn* :

¹¹¹⁹ Annexe VI, lettre du 30/07/1937

¹¹²⁰ « Je n'ai pas pu aller à la réunion "Ar B. er Skol" ce groupe fait une grande erreur, à mon avis, en relançant à nouveau le problème de l'orthographe. Du mois d'août l'année dernière (!!!!) jusqu'au mois de décembre, j'ai cherché à faire comprendre à XL comment étaient les choses. Il n'a rien compris. Les gars d'"Ar B. er Skol" et les gars de "B. Atao" sont donc venus et ont complexifié encore plus le problème... Il faut laisser les Vannetais avec l'orthographe qui leur plait. J'ai passé, il y a une quinzaine de jours, un après-midi avec L. Herrieu. Il était entièrement d'accord avec moi. Il trouve très mauvais le travail fait à la réunion de Lorient. A son avis, il n'est pas nécessaire d'avoir une langue unifiée pour la Bretagne. Il va même beaucoup plus loin que moi. Il dit que l'on devrait revenir à quatre dialectes sans chercher à les unifier. »

¹¹²¹ « La "folie", à mon avis, serait de laisser les choses telles qu'elles sont. Il est tant d'"unifier", de changer quelques petites choses en K.L.T., le moins possible cependant mais changer quand même. Il y a trop de deux bretons écrits. Ceux qui ne comprennent pas cela font du mauvais travail pour la Bretagne, sans qu'ils le sachent sans doute. »

¹¹²² Cette méthode ne sera finalement éditée qu'en 1941, une fois la réforme orthographique dite « peurunvan » adoptée. SOHIER (1941).

¹¹²³ Annexe VI, lettre du 17/10/1937

« Peseurt brezoneg lakaat er skoliou ? E Tregor, Leon ha Kerne, arvar ebet : brezoneg unvan. E Gwened, arvar ebet kennebeut : brezoneg Gwened. »¹¹²⁴ Il ne considère donc pas comme une urgence le fait de devoir unifier les graphies. Il précise d'ailleurs être en phase avec les revendications d'A.B.E.S. et la félicite de ses résultats concernant la commission de l'enseignement à la chambre des Députés. Mais pour lui, l'association ne doit pas se mêler de la graphie. Il témoigne de son état d'esprit qu'il avait dès le 16 août 1936 : « *Pa voe klasket, e miz eost 1936, evit an nouspetvet gwech, ober emgleo an doare-skriva, e ouien mat ne vije biken emgleo ebet, – da vihana, evel ma krede da dud 'zo e vije. Fellout a rae d'in avat gouzout ez resis petra a oa e soñj Gwenediz.* »¹¹²⁵ Cet état d'esprit qu'il décrit est perceptible en filigrane dans les réponses qu'il donne à Xavier de Langlais d'août à décembre 1936. Il assiste à la première réunion car le baptême du fils de Youenn Drezen avait lieu la veille à Vannes. Après cela, il fait tout de même des propositions de graphies nouvelles aux Vannetais que ceux-ci acceptent presque intégralement. Mais il finit par retirer ses propositions après la réunion des Vannetais du 7 octobre 1936. Et enfin, non seulement il se retire mais il se place contre l'entente par son communiqué de presse du 17 décembre 1936 malgré son précédent courrier à Xavier de Langlais stipulant qu'il allait suivre l'avis de tous. Par ces tergiversations, on le sent tiraillé par d'un côté, un désir d'union pour développer un objectif honorable, à savoir souhaiter l'enseignement du breton, et de l'autre, ses plus proches collaborateurs qui se positionnent contre une réforme de l'orthographe K.L.T. existante. Quoi qu'il en soit, il indique ne vouloir une unification que par un enrichissement du K.L.T. par des mots et expressions issus du vannetais et en aucun cas un changement orthographique¹¹²⁶ : « *Ar pezh a felle d'in gouzout a ouzon bremañ. Diskaret-krenn eo ar spi am eus bet re bell d'o dougen da zegemer an doare-skriva unvan, ha da binvidikaat yez an holl gant geriou ha troiou-lavar o c'hornad.* »¹¹²⁷ Il va jusqu'à renier ses propositions qui avait été acceptées par les Vannetais et présentées pour la plupart à Lorient : « *Kinnigou a bep seurt, – zoken kinnigou graet ganin diagent da glask digeri daoulagad an dalled, – a voe asantet d'eza an eil war-lerc'h egile, hep damant ouz ar yez wirion, ar yez veo.* »¹¹²⁸ Est-ce de la mauvaise foi ou bien une réelle démarche de sa part ? Difficile de

¹¹²⁴ « Quel breton mettre dans les écoles ? En Tregor, Leon et Cornouaille, aucun doute : le breton unifié. En Vannetais, aucun doute non plus : le breton vannetais. » HEMON (1937b).

¹¹²⁵ « Quand on a essayé, au mois d'août 1936, de faire pour la je ne sais combien de fois une entente sur l'orthographe, je savais bien qu'il n'y en aurait jamais eu, – du moins, de la manière dont certaines personnes le croyaient. Mais je voulais savoir précisément ce que pensaient les Vannetais. »

¹¹²⁶ C'est un élément qu'il a défendu avant même les réunions de 1936 comme en témoigne son courrier du 25/04/1936 (Annexe VI) « *Ar pezh a lavaran koulskoude, ar pezh am eus lavaret atao, eo e ranker unvani ar geriou hag an troiou-lavar da genta, hag an doare-skriva da c'houde.* » / « Ce que je dis cependant, ce que j'ai toujours dit, c'est que l'on doit unifier les mots et expressions d'abord et l'orthographe ensuite. »

¹¹²⁷ « Ce que je voulais savoir, je le sais maintenant. L'espoir que j'ai eu pendant trop longtemps de les inciter à accepter l'orthographe unifiée, et d'enrichir la langue commune avec des mots et des expressions de leur coin, s'est complètement évanoui. »

¹¹²⁸ « Toutes sortes de propositions, – même des propositions que j'avais faites avant afin de rendre la vue aux aveugles, – furent acceptées les unes après les autres, sans se soucier de la vraie langue, la langue vivante. »

le déterminer avec précision. Il prend finalement le parti de défendre deux systèmes différents finissant même par les opposer : « *Aes a vo ouspenn, e Breiz-Izel a-bez, deski d'ar skolidi vrasa kompren ha lenn an diou yez, zoken ma n'eus nemet unan a c'hellont komz ha skriva.* » Il fait la séparation entre « deux langues » et n'utilise pas le mot « rannyez » ou « dialecte ». Cette distinction a-t-elle un objectif précis, de montrer que ce sont deux langues bien distinctes et de ce fait non unifiable, pour le moment : « *Na glaskomp ket eeuna ar wezenn en eun devez. Bezomp fur : trouc'homp, diskoultromp goustadik. Stankoc'h e tarzo ar frouez da vare an eost.* »¹¹²⁹

Suite à son article, Roparz Hemon reçoit de nombreuses remarques et se défend dans le numéro suivant de *Gwalarn*¹¹³⁰. Il ne prétend pas se montrer contre le vannetais, en atteste le détail de sa mise en valeur :

« E pelec'h kavout skoueriou anat e-leiz eus implij gwenekaduriou er yez unvan ? – Er Sketla¹¹³¹. E pelec'h kavout gerioù gwenedek a-vern ? – E Geriadur bras F. Vallée. E pelec'h kavout ar strivadenn hira, kendalc'husa, da gemmeska pinvidigeziou ar gwenedeg gant re ar rannyezou all ? – En embannaduriou « *Gwalarn* ». Ha peseurt gopr betek-hen ? A-berz Gwenediz anaoudegez-vat ebet. Ar c'hontrol kentoc'h. A-berz ar Vrezoned all, dizeblanted peurliesha. »¹¹³²

Il se défend en listant les exemples d'utilisation de « vannetismes » dans la langue unifiée. Il invite même les collaborateurs de *Gwalarn* qui ne prendraient pas la peine d'aller s'inspirer d'expressions ou mots liés à ce dialecte, de « *gwech-a-vez kutuilh e liorz kaer Gwened.* »¹¹³³ Il termine par deux règles d'or concernant ce problème :

« 1. Skoazell da Wenediz keit ha ma plij d'ezo ober gant o rannyez.

2. Darbaridigez ar yez peurunvan, tamm-ha-tamm, hep stroñs, hep reveulzi, e peoc'h an dud pennek ha kreñv n'o deus ket amzer da goll gant klemmicherien ha gant aozerien-drubuilh »¹¹³⁴

Il se positionne donc en faveur d'une unification complète, sans changer l'orthographe en elle-même mais en incorporant ce qui fait selon lui la saveur du dialecte de Vannes : ses expressions

¹¹²⁹ « Ne cherchons pas à harmoniser l'arbre en une journée. Soyons sages : coupons, émondons doucement. Les fruits n'en seront que plus abondants au moment de la récolte. »

¹¹³⁰ HEMON (1937c).

¹¹³¹ *Sketla Segobrani* est un roman édité en trois tomes en 1923, 1924 et 1925. Il est le fruit d'une collaboration entre François Vallée, Meven Mordiern, Emile Ernault et James Bouillé.

¹¹³² « Où trouver de nombreux exemples évidents de l'utilisation d'éléments vannetais dans la langue unifiée ? Dans le Sketla. Où trouver des mots vannetais à foison ? Dans le grand dictionnaire de F. Vallée. Où trouver l'effort le plus long et le plus continu de mélange des richesses du vannetais avec celles des autres dialectes ? Dans les éditions de « *Gwalarn* ». Et quel gain jusque-là ? De la part des Vannetais, aucune reconnaissance. Plutôt le contraire. De la part des autres Bretons, du désintérêt la plupart du temps. »

¹¹³³ « temps en temps cueillir dans le beau jardin de Vannes. »

¹¹³⁴ « 1. Aider les Vannetais tant qu'ils souhaitent utiliser leur dialecte. 2. L'élaboration de la langue complètement unifiée, petit à petit, sans fracas, sans désordre, dans le calme des gens obstinés et forts qui n'ont pas de temps à perdre avec les plurnicheurs et les fauteurs de trouble. »

et mots particuliers. Le problème récurrent, et qui fait partie de la querelle, est cette non différenciation entre l'oral et l'écrit. Il est souvent difficile de cerner ce qu'entend Roparz Hemon et plus largement le groupe *Gwalarn* par « *peurunvanidigezh* ». Concernant les Vannetais, c'est plutôt clair. Il s'agit d'incorporer des graphèmes susceptibles de permettre aux Vannetais de pouvoir lire et écrire en se référant à leur prononciation propre afin de la dénaturer le moins possible. Alors que pour le groupe *Gwalarn*, l'avenir du vannetais se situe dans la langue unifiée K.L.T. avec pour base le dialecte du Leon, supérieur au vannetais selon Meven Mordiern, qui se compléterait des expressions et mots particuliers vannetais.

Point intéressant, Roparz Hemon, à la fin de son article ajoute une note : « *Eur wech c'hoaz, an aozerien-drubuilh ne oant ket aozerien ar vodadeg. Ar re a glask ober droug a oar peurliesia chom er skeud ha blenia ar re all e kuz.* »¹¹³⁵ Cette allusion vise directement Xavier de Langlais, organisateur de la réunion. Roparz Hemon ne l'inclut pas dans les « fauteurs de trouble » mais on peut aisément imaginer qu'il désigne plus particulièrement Loeiz Herrieu dans ceux qui restent dans l'ombre.

Il devient donc de plus en plus difficile de rallier Roparz Hemon à la cause de l'unification, surtout après les déclarations faites dans *Gwalarn* au quatrième trimestre 1937.

Les déclarations de Roparz Hemon n'empêchent pas les partisans de l'unification de poursuivre le travail entamé. Le 22 novembre 1937, Yann Fouéré écrit à Xavier de Langlais : « J'ai eu le plaisir de voir Delaporte il y a quelques jours et naturellement je n'ai pas manqué de lui parler de la question de l'unification ; il m'a fait part des difficultés qu'il a rencontrées, mais m'a promis de les régler dans le plus court délai possible. » Cette lettre indique aussi que Raymond Delaporte doit voir Pierre Le Roux pour lui parler, sans préciser le contenu bien qu'il y ait sans doute un lien avec l'édition du vocabulaire KLTG comme nous le verrons un peu plus loin.

L'année 1937 est une période où Xavier de Langlais apparaît comme moins impliqué sur la question de la graphie. Il est d'ailleurs bien occupé par ses activités professionnelles puisqu'il réalise des œuvres picturales dans la chapelle Saint Joseph de Lannion, mais aussi par une vie familiale prenante. En effet, trois garçons composent dorénavant son foyer et sa femme Annick se trouve être en mauvaise santé, ce qui lui cause du souci et l'oblige à veiller sur elle. Il en fait part dans son journal :

« Malgré une vie décousue depuis des semaines par les inquiétudes de santé qu'Annick me donne... »¹¹³⁶ ; « Ayant reçu de mauvaises nouvelles de la santé d'Annick, opérée pour la 4^e fois en 3 mois, j'ai quitté Lannion un peu plus vite que je ne le pensais. Il était dit que ce long travail interrompu une première fois pour la

¹¹³⁵ « Encore une fois, les fauteurs de trouble n'étaient pas les organisateurs de la réunion. Ceux qui cherchent à faire du mal savent la plupart du temps rester dans l'ombre et diriger les autres en cachette. »

¹¹³⁶ Journal XL 11/07/1937

même raison ne pourrait s'achever dans la sérénité. J'ai passé là-bas 2 mois d'inquiétudes constantes, précédant un départ brusqué ! »¹¹³⁷ ; « J'ai passé un mois à la Baule auprès d'Annick. Puis je suis rentré ici, il y a de cela 10 jours. »¹¹³⁸

Il faudra attendre l'année suivante pour qu'une étape importante du processus de normativisation ait lieu.

¹¹³⁷ Journal XL 20/11/1937

¹¹³⁸ Journal XL 28/12/1937

Le temps presse. Pour que l'entente puisse se faire, il faut l'aboutir au plus vite sans quoi, elle s'évanouira. C'est en substance ce que Xavier de Langlais pense en ce début d'année 1938 lorsqu'il répond à Yann Fouéré¹¹³⁹ :

« Du côté de l'unification, rien de nouveau, sinon que Delaporte a vu Leroux [sic] de Rennes il y a plus d'un mois, nous avons donc tous les éléments en main et ça traîne. Il m'a fallu regagner Le Masson à la cause de l'Unification, les Vannetais sont las de tous ces retards. Il faudrait en finir d'urgence maintenant que nous avons tous les renseignements qui nous manquaient à Lorient l'année dernière. »

La situation devient tendue. Xavier de Langlais s'accroche et poursuit son rôle de rassembleur :

« Delaporte a demandé rendez-vous à Herrieu qui se déclare très pris en ce moment etc. Je leur écris de nouveau à tous pour les pousser l'épée dans les reins, il faudrait une entrevue avec Herrieu puis une réunion générale. [...] Je t'assure qu'il est terrible d'être obligé de harceler ainsi les autres. C'est un rôle désagréable et par-dessus le marché on doit m'accuser de lenteur alors que mon seul rôle se borne à faire se rencontrer au plus tôt une demi-douzaine de personnes sans lesquelles on ne peut rien de rien ! »

C'est un Xavier de Langlais déterminé à finaliser le travail que nous retrouvons en ce début d'année 1938.

4.7.1 Le vocabulaire de l'*Emglew KLTG*

Pierre Le Roux, à qui Raymond Delaporte rend visite, est professeur de celtique à l'université de Rennes. Il est le successeur de Joseph Loth à ce poste. Il est l'auteur de l'*Atlas Linguistique de la Basse-Bretagne*¹¹⁴⁰, un ouvrage en six fascicules, particulièrement important sur les prononciations du breton. Il émet un avis sur le vocabulaire du *Brezoneg eeun* prévu selon les décisions de la réunion de Lorient du 28 décembre 1936. Cette vérification de la part d'un universitaire permet de compléter d'autres points liés à la graphie qui ne sont pas apparus dans les propositions précédentes. Cela permettrait aussi à l'entente d'avoir un argument de poids concernant la graphie utilisée pour ce nouveau vocabulaire qui a été donc relu par une personne faisant autorité en la matière.

Un document reproduit ci-dessous et rendant compte de l'avis de Pierre Le Roux se trouve dans les archives de Xavier de Langlais¹¹⁴¹. À noter que dans le document original, certains mots sont barrés et d'autres entre parenthèses. Je n'en tiens pas compte dans cette retranscription car ces notes ont très bien pu être rajoutées après le rendez-vous avec Pierre Le Roux. Elles sont

¹¹³⁹ Annexe VI, lettre du 02/02/1938

¹¹⁴⁰ LE ROUX (1924-1963)

¹¹⁴¹ Annexe VII.9 Vocabulaire + avis Pierre Le Roux. Fonds XL, BCLR, cote N3.

cependant consultables en annexe sur le document original.

<i>Gwalarn</i>	<i>Dihunamb</i>	<i>Avis de M. P. Le Roux</i>
Aluzen	Aluzon	Les deux.
Ano	Anù	Anw ou Hanw , à volonté
A-wechou	A-ùehadeu	Evidemment le V. <i>gueh</i> seul correspond au moyen-breton <i>guez</i> ; a-wezou se défend donc.
Betek	Betak	Betek
Bloavez	Bleeh	Exiger Bloavez
Bloaz	Ble	Exiger Bloaz
Bružun	Brehon	Exiger Bružun
Kador	Kadoer	Kador
Karrez	Karre	Les deux se trouvent dans le Grégoire de Rostrenen. Emploie-t-on vraiment <i>Karrez</i> ? Que Vallée dit plus breton ?? V. Dictionnaire Etymologique : le z vient probablement du pluriel français carreaux.
Keit	Kehet	Keit et Keheit (Pelletier) ?
Kelc'h	Kerlenn	Kelc'h et Kelc'henn ?
Koad	Koed	Koàd
Koan	Koen	Koàn
Koar	Koer	Koàr
Kof	Kov	Kof
Korf	Korv	Korf
Kraoñ	Keneù	<i>Keneù</i> forme très intéressante. Moyen-breton <i>Krouenn</i> , <i>Knoen</i> , mais <i>Craouenn</i> Maunoir. ; garder les deux Kraoñ et Knaoù
Kroaz	Kroez	Kroàz ?
Daeraouenn	Dar	Dael , Daer (Daer d'ailleurs donné par Vallée à côté de Daeraouenn) et Daeraouenn .
Daoust	Deustu	Daoust (Le Haut-Tréguier a bien Dowis).
Difenn	/	/
Digeri	Digorein	Si on admet les infinitifs en <i>ein</i> , Digorein très clair peut s'admettre. Le Haut-Tréguier <i>Dièri</i> .
Diouz	Doh	Diouz
Diskoaz	Diskoe	Diskoàz

Divalo	Divalaù	Divalo
Dle	Dele	Dle
Dlead	/	Dlead
Ebrel	Imbril	Ebrel (et Embrel ?)
Eeun	H.V. Eañn, B.V. Iaon et iañ et ioñ	Eeun
Echu	Achu	Echu et Achu
Echui	Achiù	Achui et A-
Enor	Inour	Enor
Enorus	/	/
Esa	Ase	?
Evit	Aveit, Eit	Eveit à côté de Evit ?
Fazi	Fari	/
Frouez	Freh	Frouež
Fuzuilh	Fuzul	Fuzuilh
Gant	Get	?
Gevier	id.	/
Gliz	Glùih	Glwiž
Greun	Gran	Greun
Gwalarn	/	/
Gwalc'hi	Golc'hein	Gwelc'hi ou Gwelc'hein
Gwaz (pire)	Goah	Gwaž
Gwasoc'h	Goahoh	Gwașoc'h
Gwaz (homme)	Goas	Gwaz
Gwaz (oie)	Goei	Gwaiz
Gwaz (ruisseau)	Goeh	Gwàz
Gwechall	Gueharal	Gwežall et Gwežarall
Gwenan	(serait incompréhensible en V. d'après L. Herrieu)	Les formes les plus nombreuses sont en effet avec <i>r</i> : goerén, gurén . Mais cependant il y a des formes avec <i>n</i> : gunén, gwinén, goenén . C'est bien un des cas où une solution satisfaisante est impossible.
Here	Heneoal	Heneoal ne m'a été donné qu'une fois en V. ; presque toujours une forme correspondante à Gouél Mikel .
Hervez	Reve	/
Holen	Halen	/
C'houez (sueur	/	C'houez, C'houei, -zein

C'houez (odeur)	/	C'houež, C'houesa, -sein
C'houez (souffle)	/	C'houež, C'houeža, -žein
Leski (brûler)	Loskein	Les deux
Leue	Le	Leue
Leun	Lan	Leun
Leunia	Lanein	Leunia
Loer	Lor	Loer
Louzou	Lezeù	Louzoù
Lur	Liur	Partie Tréguier Livr : Liur serait un moyen terme.
Maouez	Moéz	Maouez
Menez	Mané	Menez
Maro	Marw	/
Moger	Mangoer	Adopter Moger et Magoer ?
Mouez	Boeh	Mouež, Bouež
Nadoz	Nadoez	Nadoz
Neui	Nañual	Haut-Tréguier neui ; adopter Neui et Neui ?
Nijal	Neijal	Nijal
Oâbl	Ebr	/
Oc'hen	Ehen	Oc'hen et Ec'hen
Pegeit	Pegehet	/
Peogwir	/	/
Pok	Pok	Pok
Pokat	Pokein	Pokat ou Pokein
Regi	Rogein	Les deux
Skei	Skoein	Les deux
Skouarn	Skoharn	Skouarn
Seni	Sonein	Les deux
Steki	Stokein	Les deux
Teñval	Tioel	Teñwàl ?
Teod	Tead	Teod
Terri	Torrein	Les deux
Teurel	Taolein	Les deux
Teñvalijenn	Tioelded	Teñwalded ?
Toui	Touiein	Les deux
Trei	Troiein	Les deux
Troad	Troed	Troàd

Va	Me	Ma
Vi	Ui	ui

Plusieurs éléments sont à noter.

- Il préconise un [à] à chaque fois que l'écriture est [a] en K.L.T. et [e] en Vannetais.
- Il fait souvent référence aux Haut-Tréguier, son pays d'origine.
- Il utilise le [ž] adopté par l'entente de Lorient. Il ne semble pas y être opposé.
- Il ne prend pas partie concernant l'infinitif.
- De nombreuses différences restent en suspens ou bien paraissent difficiles à unir.
- Le [ù] de *Louzoù* ne correspond pas à ce qui a été décidé à la réunion du 28 décembre 1936. C'est [ôu] qui avait été accepté. Est-ce une proposition de Pierre Le Roux ou bien un rajout de Xavier de Langlais postérieur à la réunion du 5 mai 1938 où ce choix fut fait ? Il est difficile de le déterminer. Ce que l'on peut cependant affirmer c'est qu'il fut fait à la réunion du 5 mai grâce au compte-rendu retranscrit de Xavier de Langlais du 28 décembre 1936¹¹⁴², au point n°9 correspondant au choix à faire entre [ou] et [eu]. Contrairement aux comptes-rendus de Frañsez Debauvais et Raymond Delaporte, il rajoute : « liester -où kentoc'h eget ôu (en Oriant 5 V 38). »

Bien que ce document ne paraisse pas complet, on constate un avancement dans l'élaboration d'un vocabulaire destiné à être imprimé pour l'enseignement d'une graphie commune. Cependant, Raymond Delaporte écrit à Xavier de Langlais le 3 mai 1938 et lui donne certaines précisions¹¹⁴³ :

« Lavaret am boa d'eoc'h am bije kaset d'eoc'h roll ar geriou studiet ganeomp evit ma c'hallec'h e studia. N'oun ket bet avat evit peurechui al labour-se abred a-walc'h. Echuet e vo avat a-benn Diriaou. [...] Kas a ran d'eoc'h an 20 pajenn genta eus al labour ; ar re ziweza eun 8 bennak anezo a gasin ganin d'an Oriant. »¹¹⁴⁴

C'est finalement un vocabulaire de vingt-sept pages qui va être présenté à la réunion suivante¹¹⁴⁵.

4.7.2 La réunion du 5 mai 1938

La discussion concernant le vocabulaire se poursuit avec Loeiz Herrieu afin de régler les

¹¹⁴² Fonds XL, BCLR, cote N3.

¹¹⁴³ Annexe VI, lettre du 03/05/1938

¹¹⁴⁴ « Je vous avais dit que je vous aurais envoyé la liste des mots que nous avons étudiés pour que vous puissiez les étudier. Mais je n'ai pas pu terminer ce travail suffisamment tôt. Ce sera fait pour jeudi. [...] Je vous envoie les 20 premières pages du travail ; les dernières, environ 8 pages, je les amènerai à Lorient. »

¹¹⁴⁵ Annexe VII.10, Vocabulaire KLGT

derniers détails. Enfin le travail sur le vocabulaire paraît être terminé comme l'écrit Xavier de Langlais à Yann Fouéré le 4 avril 1938¹¹⁴⁶ :

« J'attendais de pouvoir te donner de bonnes nouvelles de l'unification. Aussitôt de retour ici, j'ai été voir Herrieu avec Delaporte. Nous avons travaillé ensemble très fructueusement, plus rien ne nous sépare plus désormais. Le travail est prêt à être imprimé. »

La grammaire quant à elle doit être faite par Robert Le Masson : « D'autre part, Le Masson se charge de rédiger la courte grammaire indispensable pendant les vacances de Pâques. ». Dans ce même courrier, Xavier de Langlais détaille la stratégie qu'il pense adopter :

«... il faudra faire une dernière réunion, mais en s'en tenant aux directeurs de Revue et aux personnes qui s'étaient données la peine de venir à Lorient, car il faut éviter le gâchis, et somme toute, ce que nous avons fait n'est que l'application des règles de Lorient. Il est impossible de demander l'avis de tous pour chaque mot !... De toute façon ne parle de la marche de cette affaire qu'aux personnes sûres, si R.H. savait que les choses vont si bien il trouverait encore le moyen de tout compromettre !... »

Le choix de la date est important car il est souhaité que les maîtres d'école assistent à la réunion comme en témoigne ce courrier de Xavier de Langlais à Jean Delalande :

« Ret e vefe neuze ober eun eil vodadeg, ar c'henta ar gwella p'eogwir ez omp a ali gant Herriaou bremañ diwar benn holl geriou ar Brezoneg eeun. Skriva a ran da Zelaporte evit goulen outan pegours e c'hellfe beza graet ar vodadeg se. Pegours e vefe ar gwella hag an aesa d'ho sonj evit ar vistri skol ? »¹¹⁴⁷

C'est finalement la date du jeudi 5 mai 1938 qui est choisie dans le même lieu que la réunion du 28 décembre 1936. Une circulaire est envoyée précisant le contenu de la réunion prévue :

« Emglew Brezonegerien¹¹⁴⁸ KLTG

Le secrétariat de l'Emglew KLTG, vous invite à vous rendre à Lorient le Jeudi 5 Mai 1938 (à 10h précises à l'Hotel Terminus) pour vous soumettre les manuscrits des deux ouvrages dont la publication avait été décidée lors de la première réunion de Lorient.

1/ Un vocabulaire

2/ Un précis de Grammaire.

¹¹⁴⁶ Annexe VI, lettre du 04/04/1938

¹¹⁴⁷ « Il faudrait donc faire une deuxième réunion, le plus tôt sera le mieux parce que nous sommes maintenant d'accord avec Loeiz Herrieu sur tous les mots du *Brezoneg eeun*. J'écris à Delaporte pour lui demander quand pourrait être organisée cette réunion. Quand est-ce que ce serait le plus facile et le mieux pour les maîtres d'écoles à votre avis ? »

¹¹⁴⁸ À noter l'absence de la nouvelle graphie dans ce titre, à savoir le [z] pour « Brezonegerien ». Xavier de Langlais n'a pas reproduit à l'identique la stratégie qu'il avait adoptée pour la circulaire du 28 décembre 1936.

Le travail qui vous sera soumis n'est que la stricte application des règles adoptées à l'unanimité, à Lorient le 28 décembre 1936.

Cependant la lecture des manuscrits peut vous inspirer des suggestions de détail dont nous serions infiniment heureux de bénéficier. À la suite de la réunion du matin : Déjeuner en commun, puis séance de travail dans l'après-midi.

Adresser toute réponse à : Xavier de Langlais. Surzur par Vannes. (M). »

Cette circulaire est largement distribuée comme en attestent les nombreuses réponses obtenues par Xavier de Langlais. Il liste les courriers d'excuses reçus indiquant ne pouvant venir à la réunion et qui ont « assurés l'Emglew de leur sympathie »¹¹⁴⁹ :

- Yann Fouéré, Président de *Ar Brezoneg er Skol* (représenté à la réunion par R. Audic),
- Jean-Marie Perrot, Fondateur du *Bleun Brug*. Directeur de *Feiz ha Breiz*.
- Herry Caouissin, directeur de *Feiz ha Breiz ar Vugale*,
- Canon Coetmeur, inspecteur des Écoles libres,
- Yves Le Moal, Directeur de *Breiz*,
- Taldir Jaffrennou, directeur d'*An Oaled*,
- René Cardaliaguet, directeur du *Courrier du Finistère*,
- Louis Le Floc'h/Maodez Glanndour, directeur de *Studi hag Ober*,
- Youenn Drezen, Directeur de *Skrid ha Skeudenn*,
- André Rousseau, professeur des cours *Ober*,
- Robert Le Masson, collaborateur de *Dihunamb*.

Cependant, certains émettent des réserves tels que Canon Coëtmeur¹¹⁵⁰ : « *Er reiz-skriùiadur neùe ne blij ket d'en ol... Memb d'er Gernéiz pé Léoniz.* »¹¹⁵¹ Mais ils ne se positionnent pas ouvertement contre. François Jaffrennou, bien qu'il se soit positionné contre l'entente de Lorient¹¹⁵² écrit :

« [Fanch Taldir Jaffrennou] a drugareka an aotrou X. De Langlais evit e bedadenn da zont d'an tolp a vezo graet en Oriant diriaou 5 a viz maë evit pléal ouz ar reiz-skriudadur unanet, hag a gas kêlou ne c'hell ket beza eno. Gant keûz, e pedan an dud a vezo en ho kostez d'am digarezi. »¹¹⁵³

Aucune forme de protestation ici ou de paroles indiquant un refus délibéré de venir, lié à une opposition.

¹¹⁴⁹ Fonds XL, BCLR, cote N10

¹¹⁵⁰ Annexe VI, lettre du 02/05/1938

¹¹⁵¹ « La nouvelle orthographe ne plaît pas à tout le monde... Même aux Cornouaillais ou aux Léonards. »

¹¹⁵² JAFFRENNOU (1937), pp. 95-96

¹¹⁵³ Annexe VI, lettre du 02/05/1938. « [Fanch Taldir Jaffrennou] remercie Monsieur X. De Langlais pour son invitation à venir à la réunion qui se déroulera à Lorient le 5 mai pour s'occuper de l'orthographe unifiée, et informe qu'il ne pourra y être. C'est avec regrets qu'il prie les personnes qui seront à vos côtés de m'excuser. »

Il liste également les personnes présentes à la réunion :

- Loeiz Herrieu, directeur de *Dihunamb*
- Raymond Delaporte, président du *Bleun Brug*, directeur de *Breuriez ar Brezoneg er Skoliou*
- Julien Dupuis, directeur de “*Skol vrezonek an Oriant*”
- Olier Mordrel, directeur de *Stur*
- Frañsez Debauvais, directeur de *Breiz Atao*
- Robert Audic, vice-président de “*Ar brezoneg er Skol*”
- Kerlann/Jean Delalande, directeur de “*Ar Falz*”
- Yann Bricler
- Matelin Le Thuault
- Job Jaffré,
- Célestin Lainé/Kerjean
- Noël Le Nestour
- A. Noury
- Xavier de Langlais.

Soit moitié moins qu’à la réunion du 28 décembre 1936. Tous ceux listés étaient présents à la première réunion de Lorient.

Parmi ceux qui ne sont pas venus et qui étaient présents à la première réunion de Lorient, on peut remarquer l’absence de Marguerite Gourlaouen. Elle a définitivement rejoint le camp de *Gwalarn*. En atteste un vœu émis par Roparz Hemon qu’elle signera à la suite de la réunion.

Plusieurs points ont été abordés lors de la réunion du 5 mai 1938.¹¹⁵⁴

1^{er} point, l’ordre du jour de la réunion du 5 mai 1938 est le suivant¹¹⁵⁵ :

« Embannet e vo al levriou nevez gant an “Emglew KLTG” dindan baeroniez “Ar Brezoneg er Skol”.

Evit mirout a veska pep tra, divizet eo bet e tleo holl skrivagnerien an Emglew heuli al lezennou nevez kerkent embannet da lavarout eo a-benn ar c’henta a viz Here. Nag abretoc’h na diwezatoc’h.

— — —

Evel reiz ne vo kavet er geriadurig embannet gant an Emglew nemet ar geriou reta. Evit ar geriou all skrivagnerien G. a heulio da c’hortoz, doare skriva Dihunamb bremañ nemet gwisket gant al lizerennou nevez. Ha skrivagnerien KLT a ray gant doare skriva gwalarn bremañ nemet gwisket gant al lizerennou nevez.

¹¹⁵⁴ Le contenu de la réunion a été rapporté dans *Breiz Atao* du 15/05/1938

¹¹⁵⁵ Fonds XL, BCLR, cote N10

Setu penaos e c'hellfe ar c'helaouennou implijout al lezennou nevez :

1/ Ar c'helaouennou evit ar vugale a zle beza embannet kerkent penn da benn e Brezoneg peurunvan. (~~Goude beza embannet al lezennou~~)

2/ Ar c'helaouennou lennegel ivez.

3/ Ret eo kompren e vo diaesoc'h d'ar c'helaouennou poblel implij a-daol-trumm al lezennou nevez. E pep niverenn avat e vo embannet eur pennad d'an nebeuta hervez an doare skriva peur unvan. »¹¹⁵⁶

Celui-ci est adopté. La réunion est à nouveau placée sous le parrainage d'A.B.E.S. Il est à noter que la mise en application des nouvelles règles est programmée au 1^{er} octobre 1938 et comme précisé : « ni plus tôt, ni plus tard »¹¹⁵⁷. Autre élément important, le vocabulaire ne comportant que les mots « nécessaires », il est préconisé pour les autres mots de les « habiller » avec les nouvelles lettres adoptées. Enfin trois recommandations sont votées : utiliser la nouvelle graphie de suite dans les revues pour enfant ainsi que dans les revues littéraires mais en ce qui concerne les revues populaires, il est demandé d'insérer dans chaque numéro un article avec l'écriture complètement unifiée.

Cette seconde réunion concernant l'orthographe, reporte et fixe une date définitive d'adoption de la nouvelle norme.

2^{ème} point, L'«*Emglew KLTG*» s'organise :¹¹⁵⁸

« Le Bureau de l'Emglew KLTG est définitivement formé de la façon suivante :

1 président,

3 assesseurs, le Président et ses 3 assesseurs symbolisent les 4 dialectes et devant effectivement représenter à eux 4 le KLTG. Loeiz Herrieu (G), Jean-Marie Perrot (L), Louis Le Floc'h (T), Yves Le Goff (K),

¹¹⁵⁶ « Les nouveaux livres seront édités par l'«*Emglew KLTG*» sous le parrainage de «*Ar Brezoneg er Skol*». Pour éviter de tout mélanger, il a été décidé que tous les écrivains de l'entente devront suivre les nouvelles règles aussitôt éditées, c'est à dire au 1^{er} octobre. Ni plus tôt, ni plus tard. — — — On ne trouvera évidemment dans le vocabulaire édité par l'Entente que les mots nécessaires. Pour les autres mots, les écrivains Vannetais suivront en attendant, l'orthographe de *Dihunamb* actuelle mais habillée avec les nouvelles lettres. Et les écrivains KLT utiliseront l'orthographe de *Gwalarn* actuelle mais habillée avec les nouvelles lettres. — — — Voici comment les revues pourraient utiliser les nouvelles règles : 1/ Les revues pour enfants devront aussitôt éditer entièrement en breton complètement unifié. (~~Après que les règles soient éditées~~) 2/ Les revues littéraires également. 3/ Il faut comprendre que cela sera plus difficile pour les revues populaires d'utiliser tout de suite les nouvelles règles. Mais dans chaque numéro sera publié un article au moins selon l'écriture complètement unifiée. »

¹¹⁵⁷ Peut-être est-ce là une référence aux retards de Raymond Delaporte lors de l'année précédente et donc au fait que le travail doit être mené à son terme.

¹¹⁵⁸ Fonds XL, BCLR, cote N10

2 rapporteurs (Ecole Libre → Raymond Delaporte, Ecole Laïque → Jean Delalande)

1 secrétaire, Xavier de Langlais

1 Trésorier, Robert Audic

Aucune modification ne pourra être apportée aux règles de Lorient (1936) sans une réunion générale. Seul le Bureau pourra décider de l'opportunité de cette réunion. »

3^{ème} point, un feuillet ayant pour titre « précisions » se trouve dans les archives de Xavier de Langlais. Celui-ci retrace le parcours de l'Entente depuis la réunion du 28 décembre 1936. Il apparaît en tête de l'article de *Breiz Atao*, du 15 mai 1938. Un élément est à noter : « À cette seconde réunion étaient conviées les personnes ayant pris part au premier congrès. » Ainsi, comme vu plus haut, Roparz Hemon n'a pas reçu la convocation ni d'autres collaborateurs de *Gwalarn*, ou bien ceux n'ayant pas répondu au premier appel. Comme en témoigne Pierre-Jean Nédélec¹¹⁵⁹ qui lui fait part de sa surprise de ne pas avoir été convié et se montre méfiant voire contre l'entreprise de l'*Emglew* :

« Je me vois obligé de vous demander des renseignements sur l'objet de la réunion tenue le 5 mai à Lorient et où des décisions ont été prises au sujet de l'orthographe du breton. [...] Les décisions du 5 mai 1938 sont-elles conformes aux propositions de décembre 1936 ? Je l'ignore et j'en suis gêné, parce que si M. L'abbé Le Floc'h était qualifié pour parler au nom de Studi Hag Ober, dont je suis le co-directeur, je suis fondé à croire que j'avais mon mot à dire au nom de l'Académie Bretonne (Kenvreuriez ar Brezoneg) du Séminaire de Quimper. En l'absence de tout renseignement rassurant, je suis porté à refuser mon adhésion, en engageant non seulement Kenvreuriez ar Brezoneg mais la majeure partie du clergé finistérien, qui a eu déjà tant de peine à accepter l'orthographe de *Gwalarn* et qui risque de "plaquer" tout si l'on tente une nouvelle révolution. »

Xavier de Langlais lui répond en étayant ses arguments¹¹⁶⁰ :

« A la seconde réunion n'ont été conviés que ceux qui avaient répondu au premier appel, soit dans un sens soit dans l'autre... votre silence est donc la cause de mon silence !... Je m'en excuse pourtant si vous l'avez interprété comme un manque de courtoisie à l'égard de "Kenvreuriez ar B" dont je sais la valeur, soyez en persuadé. [...] J'aurais la même méfiance à votre place car enfin l'*Emglew* attaquée avec une âpreté exceptionnelle n'a jamais répondu aux attaques ne serait-ce que par la publication de ses règles !... »

En voici la raison, nous avons cherché à éviter par tous les moyens de provoquer une scission. Delaporte a encore eu une entrevue avec R.H. depuis la dernière réunion de Lorient. Très aimable de vive voix reconnaissant le peu de différence entre les 2 orthographe, sur la vue du vocabulaire modifié, il écrivait le lendemain qu'il nous attaquerait en justice si nous publiions un vocabulaire aussi voisin du sien !... »

¹¹⁵⁹ Annexe VI, lettre du 10/06/1938

¹¹⁶⁰ Annexe VI, lettre du 14/06/1938

Cela démontre une différence de ton entre les rapports écrits et oraux. Les relations écrites, qu'elles soient épistolaires ou publiques, sont bien souvent plus virulente que les rapports oraux si l'on en croit les passes d'armes entre Loeiz Herriou et Roparz Hemon par revues interposées en opposition avec la réunion du 16 août 1936 qui mettait tout le monde d'accord. Xavier de Langlais poursuit :

« Ce que j'ai sur le cœur voyez vous, c'est qu'il n'y a pas une de ses réformes qu'il n'ait proposé lui même! J'ai ici toutes ses lettres, une trentaine, au sujet des propositions à faire à Lorient !... Ce n'est que lorsque les Vannetais ont accepté la plupart de ses propositions qu'il s'est retiré sous prétexte qu'il ne les acceptait pas toutes ! Est-ce loyal ! Mais il y a mieux, là dessus Réunion de Lorient. Cette fois ce n'était plus une partie mais la totalité de ses propositions qui étaient acceptées ! La vérité, il me l'a dit, c'est qu'il a fait ces propositions en ne pensant pas que les Vannetais pourraient les accepter. C'est tout le secret de sa volte-face. C'est triste »

C'est une attitude que l'on peut qualifier de déloyale de la part de Roparz Hemon. Comme en témoigne le fait de ne pas se placer d'abord clairement contre tout changement orthographique mais de proposer les changements qu'il imaginait impossible aux Vannetais d'accepter. Mais est-ce ce qu'il avait en tête dès le début ? Si l'on croit cette hypothèse, ce que laisse penser les articles publiés dans *Gwalarn* ou encore les courriers de Xavier de Langlais, il s'est fait avoir à son propre jeu. Suite aux décisions de la réunion du 7 octobre 1936, deux attitudes étaient possibles pour lui : finalement avancer tous ensemble afin de finaliser une entente pour une norme commune ou bien se retirer et se positionner contre tous en sachant qu'il serait suivi par des collaborateurs de poids et de son influence grâce à la revue *Gwalarn*. Cette décision aurait pu changer bien des choses sur les événements liés à la graphie les années suivantes. Xavier de Langlais continue :

« Voici un résumé des principales modifications. Pratiquement il n'y a pas pour KLT un mot de changé sur 100. Vocabulaire : quand la forme KLT était trop loin de la V. les 2 formes ont été admises, dans tous les autres cas les V. ont accepté la forme KLT. De même pour les verbes. Une seule modification pour KLT : Le double V remplace l'O quand cet O s'écrivait U en Vannetais : Marw, Tarw etc. une vingtaine de mots du Brezoneg eeun ! Et c'est tout pour ainsi dire ! Cette forme était d'ailleurs dans les dictionnaires KLT à côté de la forme en O. Par ailleurs un accent sur le Z quand il est prononcé c'h (écrit autrefois h) en Vannetais. [...] Lorsque l'on pense au bien que doit faire cette Entente entre 2 dialectes séparés depuis des siècles, on reste confondu de la persistance de q.q. uns à ne voir dans cette Entente que ce qui peut les gêner, eux !... Et c'est si peu de chose ! »

Cette fin montre un Xavier de Langlais faisant parler ses sentiments profonds. Pris par l'émotion, il mêle d'ailleurs « dialectes » et « orthographes » et ajoute des siècles de séparation. On perçoit aussi qu'il a cette cause à cœur notamment de par sa longue histoire et le bien qui pourrait découler d'une décision de former une norme commune pour l'avenir de la langue qu'il défend.

Pierre-Jean Nédélec lui répond à nouveau¹¹⁶¹ indiquant qu'il a consulté Roparz Hemon et Raymond Delaporte pour faire son avis :

« War lizer Kenvreuriez ar Brezoneg e weloc'h ne chom nemet an w d'ober diaes d'eomp, met aze n'eus netra d'ober breman. Fizians am eus ne vo ket brezel evit-se etre difennourien ar yez. Ni ne stourmomp ket ouz an Emglew (nemet re e vefe, hogen n'eo ket c'houi a glasko trouz 'michans), met ne gerzomp ket gantan, pa n'hellomp ket. »¹¹⁶²

La lettre dont Pierre-Jean Nédélec parle a été publiée dans *Breiz* le 24 juillet 1938. Celle-ci présente les raisons pour lesquelles *Kenvreuriez ar Brezoneg Kloerdi Kemper* restera « *feal da reizskrivadur Gwalarn* »¹¹⁶³. Tout d'abord, elle indique être en accord avec le fait d'avoir une graphie commune à tous. Cependant elle estime que l'union aurait dû se faire dès 1907 lors de l'unification K.L.T. Ensuite elle liste les changements demandés par l'*Emglew*. Trois éléments sont listés : le [z] qui leur paraît facile à accepter tout comme le [où] bien qu'il se positionnent comme Roparz Hemon pour le caractère facultatif de cette règle, et elle trouve irrecevable le [w] à la fin des mots. Une confusion est présente dans la dernière règle énoncée car elle indique : « *Evit gwir, lezet e vefe kreiz ar geriou-se evel araok : mervel, sevel, hanvet, eo, beo (ha Gwenediz 'michans, a gendalc'ho ivez da skriva evel araok : merùel, seùel, h. a.) Ne dalv ket ar boan, neuze, ober hanter-labour : gwasoc'h luziet eget biskoaz e vo ar yez.* »¹¹⁶⁴ Cette dernière affirmation n'est pas exacte. Il n'est en effet pas question pour les Vannetais de garder le [ù] à la place du [v].

Cette lettre se termine en cherchant à apaiser le débat par la conclusion de Xavier dans sa lettre du 14 juin 1938 : « *Dorn ouz dorn evit ar Brezoneg, ha pa vefe gant pikoù pe hep pikoù !* »¹¹⁶⁵ Cet article porte une nouvelle atteinte à l'*Emglew*. Mais d'autres se montrent plus optimiste comme Jacques Marie Dourmap, plus connu sous son nom monastique Tad Medar, qui est le directeur de la revue *Ar Vuhez Kristen* :

« J'attends avec impatience que paraissent les livres que vous m'annoncez. J'aime à croire qu'il me sera possible de suivre ces nouvelles règles, au moins dans une partie d'ar V.K. comme vous le désirez. Je ne me rangerai pas parmi les obstinés boudeurs et désire de tout cœur qu'ils soient l'infime exception. »¹¹⁶⁶

¹¹⁶¹ Annexe VI, lettre du 13/07/1938

¹¹⁶² « Sur la lettre de *Kenvreuriez ar Brezoneg* vous verrez qu'il ne reste que le w qui nous paraît difficile, mais là, il n'y a plus rien à faire maintenant. J'espère qu'il n'y aura pas de guerre pour cela entre les défenseurs de la langue. Nous, nous ne luttons pas contre l'*Emglew* (seulement s'il le fallait, mais ce n'est pas vous qui cherchez les ennuis probablement), mais nous n'en sommes pas car nous ne pouvons pas. »

¹¹⁶³ « fidèle à l'orthographe de *Gwalarn* »

¹¹⁶⁴ « En fait, on laisserait le milieu des mots comme avant : *mervel, sevel, hanvet, eo, beo* (et les Vannetais, probablement, continueront aussi d'écrire comme avant : *merùel, seùel, etc.*). Donc cela ne sert à rien de faire la moitié d'un travail : la langue sera plus que jamais compliquée. »

¹¹⁶⁵ « Main dans la main pour le breton, que ce soit avec accent, ou sans accent ! »

¹¹⁶⁶ Annexe VI, lettre du 24/05/1938

Et d'autres revues sont prêtes à suivre la nouvelle graphie mais à la condition que l'utilisation soit d'abord adoptée par les autres :

- *SAV/Strollad ar Vrezonegerien*¹¹⁶⁷ et leur revue : « *ar gelaouenn SAV a gendalc'ho gant ar reziskrivadur implijet betek-hen, da lavarout eo reizskrivadur Gwalarn. Koulskoude n'eo ket bet touet e kendalc'hfe atao evelhen ; gwelet e vo diwezatoc'h pa vo anavezet mat an nevezaduriou degemeret e bodadeg an Orient...* »¹¹⁶⁸
- *Breiz*, journal dirigé par Yves Le Moal : « *Ma 'z eus meur a chenchamant d'ober, me vije a-du d'ober unan hepken, evit breman, hag an hini a vefe digemeret gant Gwalarn breman, mar 'z eus ?* »¹¹⁶⁹

La grande presse à qui Xavier de Langlais avait envoyé le communiqué pour publication après la réunion du 5 mai, souhaite elle rester neutre. Léon Le Berre, alors journaliste à l'*Ouest-Éclair*, lui répond le 16 mai 1938¹¹⁷⁰ :

« Je n'ai pu m'abstenir d'observer que deux noms des plus importants, dans la renaissance bretonne ne figuraient pas parmi les membres cités : MM François Vallée, le législateur de la langue, après Le Gonidec, l'animateur de l'académie bretonne et Ropars [sic] Hémon, directeur de Gwalarn. J'ai rappelé, et c'était le cas, les contestations de l'an dernier entre Hémon et vous-même à la suite du congrès de Lorient, en vue de la réforme orthographique que vous préconisiez. Dans ces conditions m. Moreux a décidé que l'Ouest-Éclair s'abstiendrait de publier ce document qui risquerait de soulever des polémiques auxquelles il entend rester étranger et qui mettrait d'ailleurs des tiers en cause. »

Il ne reste plus que la réaction la plus importante, celle de Roparz Hemon qui profite du numéro de *Gwalarn* paraissant le mois suivant la réunion pour la publier.

4.7.3 Toui a ran chom feal

Roparz Hemon réagit publiquement à la réunion du 5 mai poursuivant ainsi le bras de fer. Son article ayant pour titre « *Ar yez unvan en arvar* »¹¹⁷¹ développe un point de vue résolument contre l'*Emglew*. Dans son premier point, il fait la distinction entre deux catégories de défenseurs de l'*Emglew* : « *Marteze ez eus e-mesk an dud-se hini pe hini hag a venn a-raok pep tra diskar labour hor yezourien ha lakaat strafuilh er vro. Hep mar koulskoude ez eus re all*

¹¹⁶⁷ Revue éditée par l'amicale des bretons de Paris.

¹¹⁶⁸ Annexe VI, lettre du 23/05/1938. « La revue SAV continuera avec l'orthographe utilisée jusqu'à maintenant. Cependant elle n'a pas juré de continuer toujours ainsi ; Nous verrons plus tard quand les nouveautés adoptées à la réunion de Lorient seront connues. »

¹¹⁶⁹ Annexe VI, lettre du 23/05/1938. « S'il y a plusieurs changements à faire, je serais prêt à n'en faire qu'un pour le moment, et celui qui sera accepté par *Gwalarn*, s'il y en a un ?

¹¹⁷⁰ Annexe VI, lettre du 16/05/1938

¹¹⁷¹ « La langue unifiée en danger ». HEMON (1938).

hag a gred ober vad d'ar yez. Stankoc'h int zoken eget ar re genta. »¹¹⁷² Qui place-t-il dans la première catégorie ou la deuxième ? Il ne le précise pas mais on peut penser logiquement que Loeiz Herrieu fait partie de la première et Xavier de Langlais de la deuxième.

Dans un deuxième point, il donne trois raisons pour lesquelles il refuse de changer le moindre élément orthographique :

« 1. un eurvad hon eus bet e Breiz da gaout eur rummad yezourien a zoare : Gregor a Rostren, Ar Gonideg, Ernault, Vallée. Tud ampart int bet, gouizieq-bras hervez gouiziegez o amzer. [...] Eur benveg mat o deus roet d'ar skrivagnerien, d'ar gelennerien, da gement hini a skriv ar yez. »¹¹⁷³

Bien qu'il cite Emile Ernault, il élude en grande partie le dialecte vannetais et ses linguistes tels que Joachim Guillôme ou Pierre Le Goff. Est-ce délibéré afin de mettre en valeur la graphie KLT mise en place ? C'est fort probable.

« 2. Eur strollad a zo bet fiziet ennañ, gant peurreizerien an doare-skriva o-unan, Ernault ha Vallée, evezia an doare-skriva-se : Breuriez-Veur ar Brezoneg. Eun nebeut tud, bodet e lec'h pe lec'h, n'o deus ket ar gwir da lezenna. [...] Rak ma plegomp hiziou dirak bodad An Oriant, perak ne blegimp ket warc'hoaz dirak eur bodad all, ha goude warc'hoaz dirak eur bodad all adarre ? »¹¹⁷⁴

Il légitime le rôle de l'Académie Bretonne en ce qui concerne l'orthographe à l'image de l'Académie Française. C'est par elle que doit passer une possible évolution orthographique. Depuis le décès le 27 janvier 1937 d'Augustin Guillevic qui fut vice-président de l'Académie, il ne reste plus beaucoup de défenseur de la graphie vannetaise à l'Académie Bretonne.

« 3. Evit pezh a sell ouz “Gwalarn”, dibab a rejomp doare-skriva ar Vreuriez-Veur en eur sevel hor c'helaouenn e 1925. N'eo ket dre ma oa harpet war teir rannyez dreist-holl. Dibabet hor bije kenkoulz eun doare-skriva harpet war rannyez Leon hepken, pe war rannyez Treger hepken, pe war rannyez Kerne hepken, pe war rannyez Wened hepken. Ezomm hor boa beza dieubet da vat diouz an aozad-diaozad eun doare-skriva. [...] Pa zeuer da c'houlenn diganimp, e 1938, dilezel ar reolenn dir he deus graet berz ha braster hor c'helaouenn, n'hon eus nemet eur respont : nann ! »¹¹⁷⁵

¹¹⁷² « Peut-être qu'il y a parmi ces gens-là certains qui souhaitent par-dessus tout détruire le travail de nos linguistes et semer le trouble dans le pays. Cependant, il y en a sans doute d'autres qui pensent faire du bien à la langue. Ils sont même plus nombreux que les premiers. »

¹¹⁷³ « 1. Nous avons eu le bonheur en Bretagne d'avoir un groupe de bons linguistes : Grégoire de Rostrenen, Le Gonideg, Ernault, Vallée. Ce furent d'habiles personnes, de grands savants selon les connaissances de leur temps. [...] Ils ont donné un bon outil aux écrivains, aux professeurs, à tous ceux qui écrivent la langue. »

¹¹⁷⁴ « 2. Il y a un groupe à qui a été confié, par les correcteurs de l'orthographe eux-mêmes, le soin de veiller sur cette orthographe : l'Académie Bretonne. Quelques personnes réunies ici ou là n'ont pas le droit de légiférer. [...] Parce que si nous nous soumettons aujourd'hui devant l'assemblée de Lorient, pourquoi ne nous soumettrions nous pas demain devant une autre assemblée, et après-demain devant une autre assemblée encore. »

¹¹⁷⁵ « 3. En ce qui concerne “Gwalarn”, nous choisîmes l'orthographe de l'Académie Bretonne à l'élaboration de notre revue en 1925. Ce n'est pas parce qu'elle prenait surtout appui sur trois dialectes. Nous aurions pu choisir aussi bien une orthographe basée sur le dialecte du Léon uniquement, ou sur le dialecte de Tréguier uniquement, ou sur le dialecte de Cornouaille uniquement, ou sur le dialecte de Vannes uniquement. Nous avons besoin

Il exprime son exaspération des évolutions de l'orthographe mais élude tout de même une question qui est défendue par l'*Emglew*, celle de l'enseignement.

Il liste dans un troisième point les reproches qu'il fait à l'*Emglew*. Presque tous décrivent les difficultés qu'une entente telle que celle-ci pourraient faire apparaître : de nouveaux changements par la suite, la difficulté de cette nouvelle orthographe, du désordre et des désaccords, la réédition des œuvres avec cette nouvelle orthographe... Nous pouvons cependant noter le dernier point car il y fait une proposition :

« An holl boan foranet da gemma hon doare-skriva a vefe dispignet gwelloc'h o tibuna diou gudenn all : diskouez da vistri-skol Bro-Wened penaos ober en o skoliou gant ar reizskrivadur unvan ; diskouez da skrivagnerien Bro-Wened (hervez ar skouer a rois e “Teñzor ar Gwenedeg”) penaos ober gant ar reizskrivadur unvan hep koll geriou ha troiou lavar c'houek o c'horn-bro. »¹¹⁷⁶

Il préconise de délaissier la graphie vannetaise pour adopter définitivement la graphie KLT en y incorporant les mots et expressions qu'il considère comme les richesses du vannetais.

Enfin il conclut en précisant : « *Trec'het e vint. Tud a-walc'h o deus touet chom feal d'ar yez unvan da lakaat fiziañs en holl Vrezoned a skiant vat. Ne vo ket lazet c'hoaz ar brezoneg, na gant ar fallagriez a ziavaez, na gant an diampartiz a ziabarz.* »¹¹⁷⁷

Roparz Hemon se place en défenseur de la langue bretonne. Il redoute aussi que celle-ci ne se délite par son évolution. Il reste fidèle aux désirs de son entourage, François Vallée et Meven Mordiern, tous deux résolument contre cette Entente.

Il va encore plus loin à la suite de son article en demandant à ses collaborateurs de signer une déclaration :

« TOUI A RAN CHOM FEAL D'AN DOARE-SKRIVA UNVAN DIAZETZET GANT “BREURIEZ-VEUR AR BREZONEG” HAG IMPLIJET GANT “GWALARN” »

Cette déclaration que l'on retrouve en tête du même numéro de *Gwalarn* permet à Roparz Hemon de revendiquer les écrivains et linguistes qui le soutiennent :

- François Vallée
- Meven Mordiern

d'être libéré pour de bon des discussions à propos de l'orthographe. [...] Quand on vient nous demander en 1938, d'abandonner la règle solide qui a fait le succès et la grandeur de notre revue, nous n'avons qu'une réponse : non ! »

¹¹⁷⁶ « Il serait préférable de dépenser la peine gaspillée à changer l'orthographe à solutionner deux autres problèmes : montrer aux maîtres d'écoles du Pays Vannetais comment utiliser l'orthographe unifiée dans leurs écoles ; montrer aux écrivains du Pays Vannetais (selon l'exemple que je donnai dans “Teñzor ar Gwenedeg”) comment utiliser l'orthographe unifiée sans perdre les mots et expressions agréables de leur pays. »

¹¹⁷⁷ « Ils seront vaincus. Il y aura toujours en Bretagne, des écrivains restant sur le droit chemin. Suffisamment de personnes ont juré de rester fidèles à la langue unifiée pour donner confiance à tous les Bretons de raison. Le breton ne sera pas tué à nouveau, ni par la vilénie de l'extérieur, ni par la maladresse de l'intérieur. »

- Toussaint Ar Garrec
- Louis Andouard
- Abad Julien Clisson¹¹⁷⁸ (Gour-na-Gil)
- Adrien de Carné¹¹⁷⁹
- Evnig Arvor¹¹⁸⁰
- Marc'harid Gourlaouen¹¹⁸¹
- Raymon Jestin¹¹⁸²
- Mab Loïz¹¹⁸³
- Fant Renea Meavenn¹¹⁸⁴
- Roparz Hemon

Il précise que ceux qui ont signé : « *a lavar fraez ne glaskont ket tabut ouz Oriantiz. Den ebet, a gredomp, ne glask tabut outo. Ret eo avat komz uhel ha menel divrall en dro-mañ ma fell d'imp gallout komz uhel ha menel divrall atao en amzer da zont.* »¹¹⁸⁵

La rupture est nette entre les membres de l'*Emglew* et les opposants.

Louis Andouard exprime son avis en répondant à Xavier de Langlais le 28 août 1938 :

« Bez' e rankan anzav ez eo chomet pellik ennoun eun doare keuz goude beza touet chom feal da zoare-skriva ar brezoneg unvan rak e soñjen e c'hellfe marteze ar c'hemmadennouigou kinniget gant paotred an Oriant ober an emgleo etre an holl vrezonegerien. Hizio, avat, ha dreist-holl goude beza lennet lizer an Diberder ha hini Yann Per Nedeleg [sic] e "Breiz", ne chom tra ebet ennoun eus ar c'heuz-se. »¹¹⁸⁶

Puis il n'épargne pas les Vannetais :

« N'it ket da gredi dreist-holl am eus dismegans evit Gwenediz. Karout a ran anezo evel ma karan ar Vrezoned all. Hogen, d'am meno, Gwenediz a zo evel bugale hag, a zo gwashoc'h, bugale desavet fall. Fellout a ra d'ezo beza roet ar barz brasa d'al lennegezh vrezonek ; ne fell ket d'ezo degemerout lizerennou 'zo dre ma ne blijont ket d'ezo hag e tilezfent a-walc'h al lizerenn-mañ-lizerenn ya, gant ma rafe ar re all kement-all : mann evit mann... Gaou eun nebeut Brezoned a zo bet teurel re a evez

¹¹⁷⁸ Collaborateur des revues et journaux *Kroaz ar Vretoned*, *Breiz* ou encore *An Arvorig*.

¹¹⁷⁹ Ecrivain

¹¹⁸⁰ François Caurel de son nom civil. Ecrivain et collaborateur de nombreuses revues.

¹¹⁸¹ On remarque donc la fidélité de Marguerite Gourlaouen à Gwalarn et sa démission définitive de l'*Emglew*.

¹¹⁸² Collaborateur de plusieurs revues dont *Gwalarn*.

¹¹⁸³ Césaire le Coënt de son nom civil. Écrivain et paysan. Collaborateur de *Breiz*.

¹¹⁸⁴ Françoise Rozec. Écrivaine et épouse de Louis Andouard. Collaboratrice de plusieurs revues dont *Gwalarn*.

¹¹⁸⁵ « disent clairement qu'ils ne cherchent pas querelle avec les Lorientais. Personne, croyons-nous, ne cherche querelle avec eux. Mais il faut parler haut et rester inébranlable en ce moment si nous voulons pouvoir toujours parler haut et rester inébranlable à l'avenir. »

¹¹⁸⁶ « Je dois avouer que j'ai eu un peu de regrets après avoir juré de rester fidèle à l'orthographe unifiée car je pensais que l'entente aurait pu se faire entre tous les bretonnants avec les tout petits changements proposés par les gars de Lorient. Mais aujourd'hui, et surtout après avoir lu la lettre de Le Diberder et celle de Jean-Pierre Nédélec [sic] dans "Breiz", je n'ai plus aucun regret. »

outo. N’oa netra gwelloc’h da ober, d’am meno, eget o lezel da vouza en o c’horn ha kenderc’hel gant an ero boulc’het. »¹¹⁸⁷

La critique envers les Vannetais fait preuve d’une certaine condescendance de la part de Louis Andouard. Mais ce qui est intéressant de noter c’est qu’il n’inclut pas Xavier de Langlais dans sa critique. Il utilise le « eux » et non le « vous ». Son rôle de secrétaire montrant qu’il n’a qu’un objectif, mener à bien sa mission et faire s’entendre les deux camps, est intégré par le camp adverse. Le fait d’avoir envoyé un courrier le 6 juin 1938¹¹⁸⁸ en défendant la position de l’*Emglew*, à Louis Andouard qui, dès le début, n’a pas souhaité suivre la réforme entreprise, montre sa persévérance afin que les deux communiquent et s’entendent et surtout afin de rétablir les faits dans la chronologie des événements.

Une autre réaction de la part de Roperher Mason parvient à Xavier de Langlais. Il réagit dans un courrier du 28 mai 1938¹¹⁸⁹ au fait que Roparz Hemon ait été inclus dans les discussions :

« Met ar pezh a ro din eun tammig anken a zo keloù ar re a du gant R. Hemon ! Nen dew ket bet mat an “taktik” war a gredan. Perak goulenn ali eun den ken aheurtet ? Ret ew ober hepzañ hep gwanedigezh hag hep koll amzer. Ret ew digor barzh “Breiz ataw” eur brezel taer a du gant an emglew. Ret ew embann a-benn al lezennoù hag hanvioù ar re a du. Ret ew lavaret ar wirionez a-bezh, gant nerzh ha “boycott” holl an dud ne heulio ket an emglew. »¹¹⁹⁰

Il préconise de poursuivre coûte-que-coûte la réforme orthographique entreprise et la mener à bien, le plus rapidement possible en se positionnant ouvertement contre les collaborateurs de *Gwalarn* qui soutiennent Roparz Hemon.

4.7.4 La réunion du 4 août 1938

Afin de pouvoir préparer au mieux la date du 1^{er} octobre 1938 décidée à la réunion du 5 mai 1938 pour l’édition du vocabulaire et de la grammaire élaborés par l’*Emglew KLTG*, une réunion s’impose. C’est Raymond Delaporte qui suggère à Xavier de Langlais de réunir le nouveau Bureau pour décider de la suite des événements¹¹⁹¹ :

¹¹⁸⁷ « N’allez pas penser que j’ai du mépris pour les Vannetais. Je les aime comme j’aime les autres Bretons. Cependant, à mon avis, les Vannetais sont comme des enfants, et pire encore, des enfants mal éduqués. Ils veulent la plus grande part de la littérature bretonne ; ils ne veulent pas accepter certaines lettres car elles ne leur plaisent pas et ils abandonneraient volontiers telle ou telle lettre, oui, si les autres faisaient pareil : rien contre rien... L’erreur de quelques Bretons fut de leur porter trop d’attention. Il n’y avait rien de mieux à faire, selon moi, que de les laisser boudier dans leur coin et continuer le sillon entamé. »

¹¹⁸⁸ Annexe VI, lettre du 06/06/1938

¹¹⁸⁹ Annexe VI, lettre du 28/05/1938

¹¹⁹⁰ « Mais ce qui m’angoisse un peu, ce sont les nouvelles de ceux qui sont d’accord avec R. Hemon ! La tactique n’a pas été bonne je pense. Pourquoi demander l’avis d’une personne si entêtée ? Il faut faire sans lui, sans faiblesse et sans perdre de temps. Il faut déclarer dans “*Breiz Ataw*” une guerre dure en accord avec l’entente. Il faut publier de suite les règles et les noms de ceux qui sont d’accord. Il faut dire toute la vérité, avec force et boycotter tous ceux qui ne suivront pas l’entente. »

¹¹⁹¹ Annexe VI, lettre du 18/07/1938

« Evidoun-me, setu ar pezh a sonjan, n'omp ket evit embann nag ober netra "hon daou" ken na vo bet bodet ar strollad-rena. Seiz den a zo ennañ ha d'ezo holl eo en em glevet diwar-benn an doare gwella da zisoc'h. Moula al levriou hon eus ezoum anezo a gousto ker awalc'h dleet eo d'eomp holl en em glevet evit lodenni ar mizou etrezomp. C'houi eo ar sekretour ; skrivit d'ezo holl, kinnigit eun deiz bennak hag eul lec'h bennak aes awalc'h d'an holl ma vo graet eur vodadenn etrezomp hor seiz : da lavaret eo : an AoAo. Perrot, L. ar Floc'h, L. Herriaou, Y. ar Go, C'houi, Kerlann ha me. Hag Aodig ivez a zo bet lakaet goude-se da denzorier war a gredan (8 a zo neuze?). Pa ho po merket an deiz hag al lec'h ez in gant plijadur. »¹¹⁹²

Ainsi, Xavier de Langlais va envoyer une invitation aux différents membres, à une réunion qui se déroulera à Rosporden le 4 août 1938 à l'Hôtel Flatrès, proche de la gare, comme conseillé par Raymond Delaporte¹¹⁹³.

Un revirement de situation va marquer définitivement la suite des événements concernant l'*Emglew*. Loeiz Herrieu répond à l'invitation le 21 juillet 1938. Voici comment sa lettre commence : « *Ne gredan ket é ma fur monet pelloh get hor hoant, é huélet nivér Breihiez a G.L.T. a zo saùet énep dehon, zoken ré hag e oè a du genemb de getan.* »¹¹⁹⁴ puis il précise sa pensée :

« Temalet e vehè demb – ha guir- er péh e zo bet temalet d'Ernault ha Vallée : vennein lakat en al de blegein d'ul lezen ha ne hel bout lezen nameit get asant en ol. Ketan tra d'obér enta, e zo lakat emgleu étré skrivagnerion K.L.T. eit goût ha vennein e hrant pé ne hrant ket ma vo unañnet skritur er brehoneg. A hendaral é kollamb hor poén hag hon amzér : goah zo, lakat e hreemb dispah étré Breihiz ha nitra a vad ne zehè aveit er brehoneg. »¹¹⁹⁵

Loeiz Herrieu devient sceptique quant à la poursuite de l'*Emglew* au vu de la tournure des événements et la scission que cela peut finalement produire dans le monde bretonnant. Il poursuit : « *Aveit ar péh e sel Guéned, èl em es ean laret deoh liés, nen dé ket mé e geméro er pen ag er péh e zo dobér. Hag en eskopti e zo chomet mut a oudé tolp Guéned.* »¹¹⁹⁶ Cela montre qu'il ne se considère pas comme le chef de file de cette entreprise. Il précise aussi que même

¹¹⁹² « Pour moi, voici ce que je pense, nous ne pouvons pas éditer ni rien faire "nous deux" sans que soit réuni le groupe de direction. Il comporte sept personnes et c'est à tous de s'entendre sur la meilleure manière d'en venir à bout. Imprimer les livres dont nous avons besoin coûtera assez cher, il nous faut nous entendre tous pour répartir les coûts entre nous. Vous êtes le secrétaire ; écrivez-leur à tous, proposez une journée et un lieu qui soit facile pour tous pour que nous fassions une réunion entre nous sept : c'est à dire : MM Perrot, L. le Floc'h, L. Herrieu, Y. ar GO [Yves le Goff], Vous, Kerlann et moi. Et Audic aussi qui a été élu après ça trésorier je crois (il y en a 8 donc ?). Quand vous aurez décidé du jour et du lieu, j'irai avec plaisir. »

¹¹⁹³ Annexe VI, lettre du 26/07/1938

¹¹⁹⁴ « Je ne pense pas qu'il soit sage d'aller plus loin concernant notre désir, au vu du nombre de Bretons du K.L.T. qui se sont opposés à nous, même ceux qui étaient d'accord avec nous au début. »

¹¹⁹⁵ « On nous reprocherait – à raison – ce qui a été reproché à Ernault et Vallée : vouloir faire accepter à l'autre une règle qui ne peut être qu'une règle acceptée par tous. Donc la première chose à faire, est que les écrivains K.L.T. s'entendent pour savoir s'ils veulent ou non que l'écriture du breton soit unifiée. Sinon, nous perdons notre temps et nos efforts : il y a pire, nous mettrions du désordre entre les Bretons et rien de bon n'en sortirait pour le breton. »

¹¹⁹⁶ « En ce qui concerne Vannes, comme je vous l'ai dit souvent, ce n'est pas moi qui prendrai la tête de ce qui faut faire. Et l'évêché est resté muet depuis la réunion de Vannes. »

l'évêché qui était partie prenante au début via Augustin Guillevic, alors vicaire général honoraire en 1936, est resté muet. Il ajoute que les prêtres écrivant en breton qu'il a pu rencontrer ne sont pas très enthousiastes à l'idée d'une nouvelle écriture. Il termine :

« Groeit hon es ni, merhat, muioh eget ne vo tu d'obér bikén mui. Ernault – Vallée – Hémon e zougo enta er sam ag ou aheurtereh dirak er rumadeu de zonet. [...] Kenevo er hetan, Eutru ha keneil ker, ha trugèré deoh aveit er vennereh vat e hues diskoeit aveit disoh get ur sonj e vehè bet marsé talvoudus eit dezoned er brehoneg. »¹¹⁹⁷

La fin de ce courrier démontre le souhait de Loeiz Herrieu de se retirer de l'entente. Il jette cependant encore une fois le poids de la responsabilité de cet échec d'entente sur Emile Ernault, François Vallée et Roparz Hemon. Mais Xavier de Langlais montre à nouveau de la ténacité pour que le travail puisse se poursuivre. Il sait très bien que sans Loeiz Herrieu, vice-président du nouveau Bureau et figure du breton littéraire vannetais, du côté de ceux qui défendent l'*Emglew*, cela ne pourra se concrétiser. Ainsi il tente à nouveau le 23 juillet 1938¹¹⁹⁸ de le convaincre de venir à la réunion de Rosporden : « *Kredi e hran neoah, startoh start, eh é ret grons unanein bremen, pe nehè ne hellou mui bout groeit !... Ha fall tre e vehè aveit KLT koulz ha G. Gout e hret n'é ket posubl lakat en Ol d'en um gleùet !* »¹¹⁹⁹ Xavier de Langlais fait ici face aux découragements. Il tente par les arguments de maintenir l'*Emglew* à flots :

« Aveit er peh e sel Eskopti G., e ouiet mat e veem heliet... pe vo groeit en treu. [...] Deit ne vern penaus, mar plij keneil kër, d'e Rosporn. [...] Ret grons e vehè e tehè en ol. Gout e hret penaus ne hellan ober nitra, me naket, hemb asant strollad-rena en Emglew. Me ne hellamb ket, ni Guenediz, en um gleùet get KLT a zivout un Emglew dre-vras, geriadur hag all, en um gleùamb, d'en nebeutan, a-zivout lizerenneu er Groez-Doué. »¹²⁰⁰

Xavier de Langlais veut poursuivre les négociations, ne serait-ce que pour l'alphabet. Mais la réponse de Loeiz Herrieu est sans appel :¹²⁰¹

« Laret em es deoh me sonj hep distro. Plijadur em es bet é labourat ar un dro get tud a volanté vat eldoh, Delaporte, Er Go, Mason ha n'ankoéhein ket er gengaranté saùet étrézomb én arben a gement-sé. Met dirak en nivér ar er ré e saù énep d'hon

¹¹⁹⁷ « Nous, nous avons fait, certainement, plus que l'on ne pourra plus jamais faire. Ernault – Vallée – Hémon porteront le poids de leur entêtement devant les générations à venir. [...] Au revoir, Monsieur et cher ami, et merci à vous pour la bonne volonté dont vous avez fait preuve pour solutionner avec l'idée que ça aurait été peut-être utile pour l'avenir du breton. »

¹¹⁹⁸ Annexe VI, lettre du 23/07/1938

¹¹⁹⁹ « Je crois cependant, de plus en plus fort, qu'il faut absolument unifier maintenant, ou bien ce ne sera plus possible !... Et ce serait très mauvais pour le KLT comme pour le V. Vous savez que ce n'est pas possible de mettre Tout le monde d'accord ! »

¹²⁰⁰ « En ce qui concerne l'évêché de V., vous savez bien que nous serons suivis... quand cela sera fait. [...] N'importe comment venez, s'il vous plaît cher ami, à Rosporden. [...] Il faut absolument que tous viennent. Vous savez que je ne peux rien faire, moi non plus, sans l'approbation du Bureau de l'Entente. Si nous ne pouvons pas, nous Vannetais, nous entendre avec les KLT à propos d'une Entente globale, dictionnaire et autre, entendons-nous, au moins, sur l'alphabet. »

¹²⁰¹ Annexe VI, lettre du 25/07/1938

hoant, nen dé ket mé e laro dehè : “chetu me lezen-mé, pleget dehi, deusto ne blij ket deoh.” N’en des nameit deu hent aveit disoh :

a) ul lezen lakaet ar en ol dré ur goarnemant

b) un emgleu étré er skrivagnerion.

A pé n’hon es nag en eil nag égilé, nen damb ket pelloh, beta goût.

Aveit Guéned ne asantein biken kemér er garg de lakat en ol de blegein d’er péh hon es diféret étrézomb hep en devout goulennet ou ali get skrivagnerion Guéned, ha bout guélet en eskopti é rein kemen de heli el lezenneu neùé. Laret em es liés kement-sé ha n’hellan ket em-zislaret ; rak goût e hran pegen ponér é bah en eskob !...

Men gourhemenneu guellan d’en Intron de Langlais. Guel iehed dehi bepred ha deoh, Eutru ha keneil ker un dornad start. »¹²⁰²

Loeiz Herrieu se place en protecteur du monde bretonnant tel qu’il existe à cette période. Le fait qu’une partie des écrivains de langue bretonne ne suive pas ou plus l’*Emglew* est pour lui un évènement rédhibitoire à la poursuite du travail d’unification.

La réunion du 4 août va cependant avoir lieu. En plus des personnes invitées énumérées par Raymond Delaporte, Xavier de Langlais propose aussi à Yann Fouéré de venir. Mais celui-ci décline l’invitation¹²⁰³ bien qu’il écrive qu’il « est nécessaire de persévérer. » :

« ... J’y suis personnellement décidé malgré certaines tendances contraires rencontrées au sein d’A.B.E.S. Je crois qu’il n’y a qu’à tout simplement appliquer les décisions à la date fixée sans tapage et envisager également sans tapage la publication des premiers livres. Il suffit de les faire paraître sans rien dire : après un petit chahut cela se calmera tout seul. «

Le soutien de Yann Fouéré n’est pas étranger au fait que Xavier de Langlais poursuive le travail. De plus, Raymond Delaporte est toujours dans la partie. Robert Le Masson va même écrire à Loeiz Herrieu pour lui dire qu’ils se verront à Rosporden car il compte également venir pour soutenir l’*Emglew* comme il le fait savoir dans un courrier à Xavier de Langlais¹²⁰⁴ :

¹²⁰² « Je vous ai dit mon avis sans détour. J’ai eu plaisir à travailler ensemble avec des personnes de bonne volonté comme vous, Delaporte, Er Go, Mason, et je n’oublierai pas l’amitié qui s’est créée entre nous à cause de cela. Mais devant ceux qui s’élèvent contre notre désir, ce n’est pas moi qui leur dirai : « voici ma règle à moi, pliez-vous-y, malgré qu’elle ne vous plaise pas. Il n’y a que deux chemins pour solutionner : a) Une règle établie pour tous par un gouvernement. b) une entente entre les écrivains. En attendant, tant que nous n’avons ni l’un ni l’autre, nous ne pouvons aller plus loin. A propos de Vannes, je n’accepterai jamais de prendre la responsabilité de faire accepter à tous, ce que nous avons stipulé entre nous sans avoir demandé l’avis des écrivains Vannetais et de voir l’évêché donner son accord de suivre les nouvelles règles. J’ai souvent dit cela et je ne peux pas me contredire : parce que je sais au combien la crosse de l’évêque est lourde !... Mes meilleurs souvenirs à Madame de Langlais. Une meilleure santé pour elle et à vous, Monsieur et cher ami, une poignée de main ferme. »

¹²⁰³ Annexe VI, lettre du 27/07/1938

¹²⁰⁴ Annexe VI, lettre du ?/07/1938

« Degemeret em eus ho liêzer dec’h ha diouêtu em eus skrivet da L. Herriaou. [...] Me ivez donet a rin da Rosporden evit kreñvaat tre an emglew. Ya mežus e vehe dilez lezennoù an Oriant. Dalc’homp hep koll kalon betek an trec’h. Ar sotoni, an emgarantez a zo kreñv met nerz ar wirionez ivez. »¹²⁰⁵

Mais il lui écrit à nouveau le 1^{er} août suivant¹²⁰⁶ :

« Loeiz Herriaou en deus respontet din : “Skrivet em eus nen din ket da Rosporn. D’am soñj pa n’hell ket tud KLT em glevet da zegemer ar pež a ginnigomp deže, ha ni o tistaol gozik war gement poant a zo, ne gredan ket e vehe fur monet pelloc’h.” “Graet hon eus ni hon dever, d’ar re arall d’ober o hini.” Gwell a vehe bet d’am soñj-me derc’hel d’an emglew evit dougein dre vil ar re all da blegein ! An nerz da gentañ ! Met ma nen dew ket Dihunamb ganimp ne dalv ket ar boan monet da Rosporn. Chom a rin da Gerhostin enta diriaou betek gout. Heñvel ganin ne chom mui nemet eun hent da heuli. Labourat e KLT evit gounid d’an emglew lod brasañ an dastumadennoù. Pa vo gounidet an holl, pe gozik, L. Herriaou a heulio ar pež en deus sinet, a dra-sur. »¹²⁰⁷

Il apparaît clairement que pour Robert Le Masson, sans Loeiz Herrieu, l’entente ne peut se poursuivre. Les différences de ton et de ce qu’il projette de faire entre les deux lettres sont flagrantes. Xavier de Langlais a dû faire preuve à nouveau de persuasion car Robert Le Masson sera finalement de la partie.

Voici le compte-rendu de la réunion du Bureau de l’*Emglew KLTG*¹²⁰⁸ :

« D’ar 4 aviz Eost 1938, e Ostaléri Flatrès, e Rosporden, eo en em vodet Strollad-Rena Emglew ar Brezoneg KLTG.

En em gavet e oa eno :

An Ao. Perrot, Rener. An Ao. ar Floc’h, er Go, ar Mason (oberour al levr-yezadur nevez) Delaporte ha Kerlann, evit ar Skoliou. X de Langlais, segretour.

Bez e oa deuet ouspenn an Ao. H. Kaouisin, rener Feiz Ha Breiz ar Vugale.

An A. Herriaou hag an Ao Aodig n’o devoa ket gellet dont.

Divizet eo bet :

¹²⁰⁵ « J’ai reçu votre lettre hier et j’ai tout de suite écrit à L. Herrieu. [...] Moi aussi je viendrai à Rosporden pour fortifier l’entente. Oui, ce serait honteux que d’abandonner les règles de Lorient. Tenons sans perdre courage jusqu’à la victoire. La bêtise, l’égoïsme sont forts mais la force de la vérité aussi. »

¹²⁰⁶ Annexe VI, lettre du 01/08/1938

¹²⁰⁷ « Loeiz Herrieu m’a répondu : “J’ai écrit que je n’irai pas à Rosporden. Je pense que si les gens de KLT ne peuvent pas s’entendre afin d’accepter ce que nous leur proposons, et nous de céder sur pratiquement tous les points, je ne pense pas qu’il serait sage d’aller plus loin.” “Nous, nous avons fait notre devoir, aux autres de faire le leur.” Il aurait été préférable je pense de tenir sur l’entente pour obliger les autres à se soumettre ! La force en premier ! Mais si *Dihunamb* n’est pas avec nous, cela ne sert à rien d’aller à Rosporden. En attendant, je resterai donc jeudi à Kerhostin. À mon avis il ne reste qu’une voie à prendre. Travailler en KLT pour gagner la majorité des revues. Quand on les aura gagnées toutes ou presque, L. Herriaou suivra certainement ce qu’il a signé. »

¹²⁰⁸ Fonds XL, BCLR, cote N7

E vo moulet yezadur nevez an Ao. ar Mason har ar roll-geriou renket hervez urz lizerenneg an Emglew. Kement-se araok an deiz kenta a viz Here 1938.

Delaporte a zo karget d'en em glevout gant ar mouler.

Kavet e vo arc'hant ha da c'hortoz an Ao. ar Go a bresto ar pez a vo ret.

Lennet d'an holl ha sinet ganto. Adskrivet gant ar Segretour.»¹²⁰⁹

Il manque donc à cette réunion Jean Delalande qui s'est excusé auprès de Xavier de Langlais, Robert Audic, mais surtout Loeiz Herrieu. Fait important cependant, on remarque la présence de Jean-Marie Perrot en tant que Président. Cela n'avait pas été spécifié auparavant. Il est depuis le début, un soutien inconditionnel à l'entente. Fait d'autant plus remarquable que c'est un Léonard de souche et donc enclin à soutenir l'écriture KLT qui a pris pour base le dialecte du Léon. Cela montre une ouverture de sa part pour que la langue bretonne écrite puisse avoir du poids notamment dans l'obtention de l'enseignement à l'école et quelle puisse être partagée pleinement par tous les écrivains en Bretagne.

Dans son journal, Xavier de Langlais exprime son ressenti personnel¹²¹⁰ :

« Rentré ce matin de la Baule après un crochet par Rosporden pour une ultime réunion du Comité de l'«Emglew» KLTG. Il m'a fallu écrire 3 lettres à Delaporte pour fixer cette réunion encore n'a-t-il daigné répondre à ces lettres qu'après la réception d'un télégramme !... Le résultat de ces lenteurs c'est qu'Herrieu découragé à son tour n'est pas venu !... A tout instant il me faut recoudre ce précaire rapprochement ! Je crois pourtant que cette fois les livres vont paraître. Je n'aurais l'esprit vraiment libre que lorsque je serai assuré de la mise en application des lois de l'entente. Je n'en fais par une question personnelle. Mon rôle apparent est des plus effacé, j'ai horreur des discours et je hais la figuration, ce qui m'a fait prendre une part active à cette réforme de l'orthographe c'est la certitude que l'heure était unique. Que cet instant favorable passé la condamnation du vannetais était fatal, qu'il y allait de l'avenir de la langue. Quel instrument souple, magnifiquement riche de l'apport des 4 dialectes, sera désormais le KLTG. Comment ne pas le sentir ! »

Cette réunion n'a pas eu d'échos dans la presse. Les conseils de Yann Fouéré ont été appliqués par Xavier de Langlais. Malgré la défection de Loeiz Herrieu, le travail se poursuit donc.

¹²⁰⁹ « Le 4 août 1938, à l'Hôtel Flatrès, à Rosporden, le Bureau de l'*Emglew ar Brezoneg KLTG* s'est réuni. Étaient présents : M. Perrot, Président. M. Le Floc'h, Le Goff, Le Masson (l'auteur de la nouvelle grammaire) Delaporte et Kerlann, pour les écoles. X de Langlais, secrétaire. Est venu également M. H. Caouissin, directeur de *Feiz Ha Breiz ar Vugale*. M. Herrieu et M. Audic n'ont pas pu venir. Il a été décidé que : la nouvelle grammaire de M. Le Masson sera imprimée ainsi que la liste de mots rangés dans l'ordre alphabétique de l'*Emglew*. Et cela avant le 1^{er} jour du mois d'octobre 1938. Delaporte est chargé de s'entendre avec l'imprimeur. On trouvera de l'argent et en attendant, M. Le Goff prêtera ce qu'il faudra. Lu à tous et signé par eux. Recopié par le secrétaire. »

¹²¹⁰ Journal XL 05/08/1938

4.7.5 La réunion du 3 novembre 1938

L'impression du vocabulaire et de la grammaire est la prochaine étape du travail à mener. Cette tâche a donc été confiée par le Bureau de l'*Emglew* à Raymond Delaporte comme indiqué dans le compte-rendu. Jean Delalande s'inquiète à ce sujet ¹²¹¹:

« Me ivez em eus ganin ar geriadurig skriverezet. Met kement a draoù all a zo, chomet dispis ma ne gredfen ket reiža ma unan. Peurlaket war ar stern ew al levr. Oužpenn tri devež labour reiža a zo eno ! Ret ew eta e tegouežfe Delaporte. Ali on gant ober eun tolp bennak dioužtu : ne teuio netra da benn-mat ma ne vez ket emglew dioužtu etrezomp holl. Pellskriva a c'hellfec'h da Delaporte berraat e veaj en Iweržon a-hend-all, netra graet. »¹²¹²

L'édition des ouvrages reste en suspens. Yann Fouéré fait part de sa satisfaction concernant la réunion du 4 août 1938 ¹²¹³:

« Je suis heureux que les Vannetais aient repris confiance au sujet de l'unification. Le mieux est évidemment d'agir confidentiellement de façon à ne donner prise à aucune polémique pour le moment, et de ne mettre en avant aucun personnage ni aucune société. Tu as pu voir d'ailleurs que même dans le sein d'A.B.E.S., j'ai des camarades qui sont résolument du côté de "GWALARN". Je pense que lorsque l'impression sera définitive, il sera nécessaire d'envoyer un exemplaire du "geriadurig" à toutes les personnes compétentes et notamment à celles qui ont donné leur adhésion à Roparz Hémon.

Xavier de Langlais et Yann Fouéré sont sur la même longueur d'onde concernant la stratégie à adopter : avancer silencieusement, sans faire de vagues et persévérer dans l'aboutissement de l'*Emglew* par l'édition des ouvrages.

Mais un article¹²¹⁴ écrit par Loeiz Herrieu dans *Dihunamb* ne va pas suivre ce chemin. Il rend public dans le numéro d'octobre 1938 ce dont il a fait part auparavant à Xavier de Langlais :

« Èl n'en des ket gellet skrivagnerion K.L.T. em-gleuet diarben er skritur-sé, hag éh es lod a du ha lod grons énep, ha béh étrézè, é kavan fur gortoz beta ken n'ou do emgleuet araok chanj nitra aman. [...] Ret é, ohpen, ma vo gouiet é vehè groeit en emgleu ar gein brehoneg Guéned dreistol, ha n'en des bet tolp erbet étré skrivagnerion Guéned aveit studial el labour kampennet, hag en degemér pé er rahuiz. [...] Aveidonn-mé, kenlabouret em es a galon vat get keneiled ha ne vezent ket bepred a du genein ; met chervijet en do hon darempredeu de greskat er garanté hag en istim e zelièhè bout dalbéh étré Breihiz ha ne glaskant nameit vad ou bro. Ha trugèrékat e hran ama ol er gansorted a G.L.T. hag en des kompennet ne hellér

¹²¹¹ Annexe VI, lettre du 19/08/1938

¹²¹² « J'ai aussi avec moi le vocabulaire dactylographié. Mais il y a tant d'autres choses restées imprécises que je ne puisse corriger tout seul. Le livre est dorénavant en préparation. Il y a plus de trois jours de travail de corrections à faire ! Il faudrait donc que Delaporte arrive. Je suis d'avis de faire une réunion maintenant : rien de bon n'en sortira si nous ne nous entendons pas tous maintenant. Pourriez-vous écrire à Delaporte d'écourter son voyage en Irlande sinon, rien ne sera fait. »

¹²¹³ Annexe VI, lettre du 17/09/1938

¹²¹⁴ HERRIEU (1938). p.145.

konz a vrehoneg unañnet, nag a vrehoneg lennegel, na zoken a vrehoneg, mar lezér a kosté er Guénedeg. »¹²¹⁵

Il regrette que les écrivains n'aient pas été consultés afin de savoir s'ils étaient d'accord avec le vocabulaire élaboré. Il rejette ainsi la stratégie privilégiée de ne faire intervenir le moins de personnes possibles et d'avancer dans l'ombre.

Il termine en plaçant à nouveau ceux qui sont responsables à ses yeux de l'échec de cette entente, devant leurs responsabilités :

« Mar des droug de zineu ag en disparti-zé, ind ou unan e vo bet abek dehon ; ind ou unan e zougo er béh anehon dirak er rumadeu de zonet. Diù uéh, é korv tregont vlé, hon es, é bro Guened, keniget em-gleuet get K.L.T. ; diù uéh hon es kavet un dornadig tud d'obér goap ahanomb. En dervet kuéh, marsé é vo ou zro de zonet devadomb. Più oér ma ne vo deit Guenediz de vout boar, aben nezé ?... Komprennet en hani a garo. »¹²¹⁶

Cet article aura de grandes répercussions sur la suite des évènements. Ce n'est pas pour rien que Loeiz Herrieu choisit le mois d'octobre, mois qui est censé voir la publication des deux ouvrages prévus.

De plus, cela entraîne d'autres conséquences. Le 20 octobre 1938, Xavier de Langlais écrit à Jean Delalande :

« Respont a ran kenkent ho ližer mat ha kalonek. Me kennebeut n'on ket evit kompren penaos n'en deus ket Delaporte embannet c'hoaz ar geriadurig ! Skrivet em eus dežan tri ližer ha kaset en diwez eur pell-skridenn, n'em eus bet respont ebet digantañ diwar-benn se ! Spontus ew. »¹²¹⁷

Puis il lui fait part de son avis quant à une éventuelle autre réunion : « *Evidon me n'on ket a du gant eun tolpe nevez, p'ewgwir ne teufe ket Herrieu. N'eus nemet eun hent, d'am ali me : embann al levrioù ar c'henta ar gwella ha derc'hel da ober gant al lezennoù nevez, pep unan war e*

¹²¹⁵ « Comme les écrivains K.L.T. n'ont pas pu s'entendre à propos de cette écriture, et qu'il y en a pour et d'autres totalement contre, et qu'il y a de la difficulté entre eux, je trouve sage d'attendre jusqu'à ce qu'ils se soient entendus avant de changer quoi que ce soit ici. [...] Il faut savoir en plus que l'entente serait faite surtout sur le dos du breton vannetais, et il n'y a eu aucune réunion entre les écrivains vannetais pour étudier le travail préparé, et l'accepter ou le raser. [...] Pour moi, j'ai collaboré de bonne volonté avec des amis qui n'étaient pas toujours d'accord avec moi ; mais nos rencontres auront servi à faire grandir l'amitié et l'estime que les Bretons cherchant le bien pour leur pays devraient avoir entre eux. Et je remercie ici tous les collègues du K.L.T. qui ont compris qu'on ne peut parler de breton unifié, ni de breton littéraire, ni même de breton, si on laisse de côté le Vannetais. »

¹²¹⁶ « Si du mal vient à découler de cette fracture, eux-seuls seront les responsables de cela ; eux-seuls porteront ce fardeau devant les générations à venir. Deux fois en trente ans, nous avons en pays vannetais, proposé de nous entendre avec K.L.T. ; deux fois une poignée de personnes ce sont moquées de nous. La troisième fois, peut-être que ce sera à leur tour de venir à nous. Qui sait si les Vannetais ne seront pas devenus sourds, à ce moment-là ?... Comprendra celui qui voudra. »

¹²¹⁷ Annexe VI, lettre du 20/10/1938. « Je réponds aussitôt à votre bonne et courageuse lettre. Moi non plus je ne comprends pas pourquoi Delaporte n'a pas encore édité le vocabulaire ! Je lui ai écrit trois lettres et finalement envoyé un télégramme, je n'ai aucune réponse de sa part à propos de cela ! C'est terrible ! »

dachenn. »

Il poursuit donc sur la stratégie préconisée par Yann Fouéré : éditer absolument les livres le plus rapidement possible afin que les nouvelles règles soient rendues officielles. De plus, Jean Delalande patiente toujours pour imprimer la méthode *Me a lenno*. Il fait partie de ceux qui soutiennent coûte que coûte l'entente malgré les retards que cela peut engendrer et les conséquences financières. Octave-Louis Aubert, alors éditeur aux éditions « La Bretagne Touristique », qui était partant pour prendre en charge l'édition de cet ouvrage, n'en peut plus d'attendre que l'Entente se fasse ce qui implique des conséquences financières¹²¹⁸. Xavier de Langlais lui propose alors de demander à ce qu'A.B.E.S. puisse aider à l'édition de la méthode et se propose comme souscripteur supplémentaire : « *Lakit ma hano ma n'hoc'h eus ket lakaet c'hoaz.* »¹²¹⁹

Suite à l'article publié dans *Dihunamb*, Xavier de Langlais écrit son incompréhension et son énervement à Loeiz Herrieu¹²²⁰ :

« Souežet on bet, souežet ha glac'haret, gant ho pennad-skrid a-zivout an "Emglew". [...] N'ew ket eur pennad a-du hoc'h eus skrivet war niverenn Dihunamb Miz Henoal, evel ma oa bet divizet, eur pennad enep grons d'an Emglew ne lavaran ket. [...] Lakaet hoc'h eus Gwenediz da gredi e oa marw an Emglew, ha gwasoc'h : lažet gant tud KLT. Gouzout a rit gwelloc'h eget den d'ew ket gwir. E touež holl Renerien ar Strollad-Renerien n'eus nemedoc'h ne oa ket deuet da Rosporn !... [...] Gouzout a rit ar pež a lavaro Tud Yaouank KLT ? Eun abadenn ew bet. Hag ivez eun abadenn, eur c'hoari koukou spontus en deus padet oužpenn daou vloaz. Ma vefe torret an Emglew bremañ c'houi ew a gemerfe war ho tiskoaz, dirag an amzer da zonet, ar samm spontus se. En Oriant ne gomzec'h nemet en hoc'h hanw c'houi, en ho pennad-skrid, war Dihunamb, e komzit e hanw Bro-Wened a-bež. »¹²²¹

Xavier de Langlais est amer. L'entente est prête à s'effondrer après que l'organe de presse principal du pays vannetais et son rédacteur en chef aient publié ces mots. Il va encore plus loin :

« Evidoun me n'eus forž penaos ne skrivin ket mui hervez lezennoù Gwened. Graet em eus eus ma seiž-gwella evit lakaat an holl da zegemer eun doare-skriva a rae stad eus brežoneg Gwened. Ma ne fell ket da Wenediz kompren en em lažont o nac'h en em glevout gant Leoniz, Tregeriz ha Kerneiz, n'on ket evit o redia da blega.

¹²¹⁸ Annexe VI, lettre du 19/08/1938

¹²¹⁹ Annexe VI, lettre du 20/10/1938. « Mettez mon nom si vous ne l'avez pas encore fait. »

¹²²⁰ Annexe VI, lettre du 23/10/1938

¹²²¹ « J'ai été surpris, surpris et attristé de votre article à propos de l'*Emglew*. [...] Ce n'est pas un article favorable que vous avez écrit dans le numéro d'octobre de *Dihunamb* comme il avait été décidé, un article totalement contre, je ne dis pas. [...] Vous avez fait croire aux Vannetais que l'*Emglew* était morte, et pire encore : tuée par les gens de KLT. Vous le savez mieux que quiconque que ce n'est pas vrai. Parmi tous les dirigeants du Bureau, il n'y a que vous qui n'êtes pas venu à Rosporden !... [...] Vous savez ce que diront les jeunes de KLT ? Ce fut une farce. Et une mésaventure aussi, un cache-cache terrible qui a duré plus de deux ans. Si l'entente devait se rompre maintenant, c'est vous qui porteriez sur vos épaules, face à l'avenir, ce terrible poids. À Lorient vous ne parliez qu'à votre nom à vous, dans votre article, dans *Dihunamb*, vous parlez au nom de tout le pays vannetais. »

Ha pa vefe kant gweñz bravoc'h c'hoaz oberennoù o lennegeñz, kement-se n'en deus netra da welout gant an doare-skriwein. An trec'h e vo gant an doare-skriwein degemeret gant ar muia a dud, ha dreist-holl gant ar re a ren ar Skolioù hag ar c'helaouennoù. [...] Pardonit din al liñer mañ, eun tammig rust marteze, evit amzer da zont ar Gwenedeg ew, amzer da zont ar brezoneg e Bro-Wened. »¹²²²

C'est effectivement la première fois que Xavier de Langlais utilise une orthographe autre que le vannetais pour écrire à Loeiz Herrieu. Cette lettre nous montre aussi son attachement à la graphie vannetaise qu'il veut défendre dans la réforme. Mais pour lui, la cause de l'unification est plus grande que la simple question de la manière d'écrire. Quand il dit qu'il est prêt à n'utiliser que l'orthographe qui sera utilisée par le plus grand nombre, cela montre bien sa détermination et surtout, sa vision de l'avenir de la langue écrite : la même adoptée par tous. La question de l'école est récurrente dans ses arguments, alors que l'article de Loeiz Herrieu n'en fait même pas mention.

Loeiz Herrieu répond à Xavier de Langlais et fait preuve d'apaisement ¹²²³:

« *Fal gomprennet e hues me fennad. Énnon é konzán doh er ré e zo énep d'en Emgleu ha nen dé ket enep d'er ré e zo a du geneomb. N'em es trohet enta pont erbet na nahet nitra.* »¹²²⁴ Il poursuit :

« Ne zislaran nitra ag er péh em es sinet ha chomel e hran féal d'el labour hon es groeit kevret betag en dé ma vo diskaret en Emgleu. Met, hoah ur uéh, èl em es ean laret hag adlaret deoh, skriùet hag adskriùet, mé Loeiz Herrieu, skrivagnour, me unan hep kén. Adal en dé en em es guélet Hemon é nahein é sinatur hag en tabut é seùel, n'em es ket vennet komz é hanù dén erbet kén, na zoken liammein Dihunamb. Ha mat em es groeit pen dé guir na Breiz, na Feiz ha Breiz, na Breiz Atao, nag Ar vuhéz gristén, na Bredieh er Fé, n'ou des mollet nitra get er skritur neué én ou nivérenneu a Henoal, èl ma oè diféret. »¹²²⁵

Loeiz Herrieu indique qu'il parle en son nom et n'a en aucun cas voulu lier *Dihunamb* à quoi que ce soit et c'est pour cela qu'il n'utilisera pas l'écriture à l'instar des autres revues pro-réforme. À la question des réunions de Vannetais, il écrit aussi ne pas avoir menti :

¹²²² « Peu m'importe, je n'écrirai plus selon les règles de Vannes. J'ai fait tout mon possible pour que tous acceptent une orthographe qui laissait la place au breton vannetais. Si les Vannetais de veulent pas comprendre ils se suicident en refusant de s'entendre avec les Léonard, les Trégorois et les Cornouaillais, je ne peux les obliger à se soumettre. Même si leurs œuvres littéraires étaient cent fois plus belles, cela n'a rien à voir avec l'orthographe. La victoire reviendra à l'orthographe utilisée par le plus de personnes, et surtout par ceux qui dirigent les Écoles et les revues. [...] Pardonnez-moi pour cette lettre, un petit peu rude peut-être, c'est pour l'avenir du vannetais, l'avenir du breton en pays vannetais. »

¹²²³ Annexe VI, lettre du 24/10/1938

¹²²⁴ « Vous avez mal compris mon article. Je parle dedans à ceux qui sont contre l'Entente et pas à ceux qui sont d'accord avec nous. Donc je n'ai coupé aucun pont ni rien nié. »

¹²²⁵ « Je ne renie rien de ce que j'ai signé et je reste fidèle au travail que nous avons fait ensemble jusqu'au jour où sera détruit l'Entente. Mais, encore une fois, comme je vous l'ai dit et redit, écrit et réécrit, moi Loeiz Herrieu, écrivain, et moi seul. Au jour où j'ai vu Hemon renié sa signature et les querelles venir, je n'ai plus voulu parler au nom de personne, ni même lier Dihunamb. Et j'ai bien fait car ni Breiz, ni Feiz ha Breiz, ni Breiz Atao, ni Ar Vuhéz Kristen, ni Bredieh er Fé, n'ont imprimé quelque chose selon la nouvelle écriture dans leurs numéros d'octobre, comme il l'était demandé. »

« N'em es laret geu erbet é laret n'en des bet tolp erbet étre skrivagnerion Guéned, goudé en hani groeit get en E. Guillevig, ha kement-sé eùé e zo bet abek dein difi. Rak goût e hret en en doè groeit en tolp-sé ar ali en eskob. Goudé maru en E. Guillevig, dén erbet ag er penneu e oè én tolp, n'en des laret gir, na reit dorn de vonet pelloh. »¹²²⁶

Le fait que les représentants diocésains n'aient pas été présents lors des réunions qui ont suivi celle du 7 octobre 1936 conforte Loeiz Herrieu dans sa décision. En effet, l'évêché a une grande influence sur le breton vannetais depuis notamment l'édition de la grammaire, du vocabulaire et des exercices d'Augustin Guillevic et Pierre Le Goff au début du siècle¹²²⁷.

Il finit par dire ce qui doit être fait selon lui :

« El labour d'obér e zo enta – èl em es ean laret de Delaporte =

– Lakat emgleu étre en dud-sé a G.L.T.

– Lakat penneu eskopti Guéned a du get en Emgleu.

A pe vo groeit kement-sé, Dihunamb e gerho d'hé zro èl em es grateit bepred. Prest on-mé ; bout em es ur pennad ha guerzieu prest. »¹²²⁸

Il n'en fallait pas plus pour que Xavier de Langlais retrouve de l'espoir. Le jour même de la réception du courrier il écrit à l'évêque afin que le diocèse se réapproprie la question. Il y détaille les étapes jusqu'à ce jour du travail de l'*Emglew* et attend de sa part une réponse afin de pouvoir montrer que l'évêché soutien l'entreprise ¹²²⁹:

« En dehors de l'enseignement du breton à l'École, qui ne peut tarder désormais plus de quelques mois, nous savons bien que l'application d'une orthographe unique ne peut se faire que très progressivement dans des publications destinées au peuple. Il ne peut être question de mettre au pilon les ouvrages existants, catéchismes etc. Ce que nos collaborateurs de KLT nous demandent est peu de choses : quelques lignes de la nouvelle orthographe dans les diverses publications de l'Évêché : Bredieh er fé etc. Le concours de Dihunamb nous étant assuré dans ces conditions l'Emglew KLTG entrerait aussitôt en vigueur. Votre excellence connaît mieux que personne l'importance du problème que pose l'unification des dialectes, l'intérêt qu'il y aurait pour le Vannetais à ne pas rester indéfiniment isolé des trois autres dialectes. Je prends donc la liberté de vous demander, Monseigneur, de bien vouloir répondre rapidement à cette longue lettre dont je m'excuse. Les délais que nous avons fixés pour l'application des nouvelles règles sont déjà écoulés. Il y a donc urgence. Les membres du Bureau de l'Emglew doivent se réunir

¹²²⁶ « Je n'ai pas menti en disant qu'il n'y avait pas eu de réunion entre les écrivains vannetais, après celle faite par M. Guillevic, et cela aussi a été une raison pour moi de perdre confiance. Parce que vous le savez que cette réunion avait été organisée sur conseil de l'évêque. Après la mort de M. Guillevic, aucun de ceux qui étaient à la réunion, n'a dit un mot, ni aidé à avancer. »

¹²²⁷ GUILLEVIC, LE GOFF (1902), (1903), (1904), (1907), (1910)

¹²²⁸ « Le travail à faire est donc celui-ci – comme je l'ai dit à Delaporte : - créer une entente chez les gens de K.L.T. – Mettre les personnalités de l'évêché d'accord avec l'Entente. Et quand cela sera fait, Dihunamb sera partie prenante comme je l'ai toujours promis. Je suis prêt, j'ai un texte et des poésies prêts. »

¹²²⁹ Annexe VI, lettre du 23/10/1938

très prochainement, si votre Excellence daignait nous indiquer le point de vue de l'Évêché d'ici la fin de la semaine nous lui en serions infiniment reconnaissants. »

Une réunion est décidée et la date du 3 novembre 1938 est retenue pour que Canon Coëtmeur et le chanoine Le Baron puissent y assister¹²³⁰. Xavier de Langlais fait part à Julien Clisson¹²³¹, avec qui il a fait connaissance au *Bleun Brug* de Lannion, du fait que l'utilisation des nouvelles règles est prévue pour janvier 1939 mais se montre cependant ouvert : « *Eurus e vefen ma plijfe d'eoc'h skriva eur pennadig diwar-benn an Emglew evel hoc'h eus prometet d'in e Lanuon. [...] goulennit, mar plij ouz ar skrivagnerien gortoz ma vo embannet al lezennou, kent sevel a-enep.* »¹²³²

Une circulaire est envoyée par Xavier de Langlais uniquement aux Vannetais. L'objectif de la réunion y est détaillé¹²³³ : « *Tolpadeg groeit étre Guenediz hembkén* *aveit ma geleint um gleuet a-zivout doere-implij el lezenneu degemeret en Oriant ér bodadeg-meur groeit etre Kerne, Leon, Treger ha Guened. (d'en 8 [sic] a viz Kerzu 1936).* »¹²³⁴

Il n'oublie pas Pierre Le Goff à qui il envoie un courrier appuyé¹²³⁵ :

« Vous aviez daigné, Cher Monsieur l'aumônier, montrer une parfaite compréhension de la question, question bien épineuse il faut le reconnaître, lors de la précédente réunion entre Vannetais, je ne doute pas de votre sympathie à l'égard de notre effort vers une orthographe commune entre les 4 dialectes. Votre appui nous serait daignez le croire, très précieux. »

Il envoie un courrier similaire au chanoine Le Baron¹²³⁶, vicaire général. Il se place ainsi à nouveau en rassembleur afin que chacun se sente concerné par la question et de montrer qu'elle est toujours d'actualité.

Il reçoit une carte de l'évêque de Vannes soutenant la démarche : « MM. Le Baron, Priellec, Coetmeur... qui assistaient à la réunion de Vannes, présidée par le regretté M. Guillevic – espérons que le succès couronnera vos louables et tenaces efforts – A greiz Kalon, e carante Doue ha Breiz ! »¹²³⁷

Afin de préparer la réunion, il demande à Raymond Delaporte la liste des verbes et prépositions.

¹²³⁰ Annexe VI, lettre du 26/10/1938

¹²³¹ Julien Clisson, prêtre trégorrois et collaborateur de plusieurs revues, est plutôt pour suivre l'Académie Bretonne. Voir *Breiz*, 12/06/1938.

¹²³² « Je serais heureux si vous pouviez écrire un petit article à propos de l'Entente comme vous me l'aviez promis à Lannion. [...] s'il vous plaît, demandez aux écrivains d'attendre que les règles soient éditées avant de se positionner contre. »

¹²³³ Fonds XL, BCLR, cote N11

¹²³⁴ « Rassemblement effectué entre Vannetais uniquement pour qu'ils puissent s'entendre sur la façon d'utiliser les règles acceptées à Lorient à l'assemblée générale faite entre Cornouaille, Léon, Trégor et Vannes. (le 8 [sic] décembre 1936). »

¹²³⁵ Annexe VI, lettre du 29/10/1938

¹²³⁶ Annexe VI, lettre du 29/10/1938

¹²³⁷ Annexe VI, lettre du ?/10/1938

Celui-ci le félicite du travail qu'il effectue pour le pays vannetais mais ne peut lui fournir ce qu'il demande. Il fait cependant la liste des modifications apportées :

« Evit roll ar verboù hag araogennoù, n'ont ket evit o c'has deoc'h, rak emaint er C'Hastell-Nevez : koulskoude ne vo ket diaes deoc'h displega kement-se d'an dud ; setu amañ penaos emañ :

A) evit ar verboù :

N'eus netra kemmet e-barz taolenn ar verboù e yežadur R. H. nemet :

a) er verb beza : on elec'h oun

b) en holl verboù an dibenn-ger : -oc'h elec'h -ot en amzer-da-zont

k) en doare-divizout : an dibenn-ger -ehen, -ehes, -ehe h.a. a zo degemeret a-gevret gant -fen, -fes, -fe, hag all

d) an hanw-verb a c'hall echui gant -ein koulz ha gant an dibenn-geriou all.

Ne gav ket din e vije bet kemmet netra all ebet evit ar verboù.

B) evit an araogennoù :

N'eus netra kemmet e yezadur R. Hemon nemet kement-mañ :

a) an araogenn d'in, d'it, d'ezan, h.a. a vo skrivet hiviziken : din, dit, dežan, deži, deomp, deoc'h, dežo.

b) gour kenta unan an araogennoù a oa gwežall e -oun a vo skrivet hiviziken : -on : skouer : ennon, ac'hanon, arnon, h.a.

k) gour kenta lies an araogennoù oc'h echui gant -imp gwežall a vezo skrivet hiviziken dre -omp : skouer : ouzomp, ganeomp, deomp, h.a. »¹²³⁸

Xavier de Langlais reçoit aussi un courrier de Yves Le Moal qui a été sollicité par Raymond Delaporte pour soutenir l'Entente. Celui-ci indique qu'il publie les écrits de chaque camps « *gant spi e vije deut ac'hane eur vad bennak.* »¹²³⁹ et poursuit :

¹²³⁸« Concernant la liste des verbes et prépositions, je ne peux pas vous l'envoyer car elle est à Châteauneuf-du-Faou. Cependant il ne vous sera pas difficile de les expliquer aux gens. Voici comment cela se présente : A) concernant les verbes : il n'y a rien de changé dans le tableau des verbes de R. H. sauf : a) le verbe être : on à la place de oun. b) dans tous les verbes, la terminaison : -oc'h au lieu de -ot au futur. k) au conditionnel : les terminaisons -ehen, -ehes, -ehe etc. sont acceptées aux côtés de -fen, -fes, -fe, etc. d) les infinitifs peuvent se terminer par -ein tout comme avec les autres terminaisons. Je ne pense pas qu'il y ait autre chose à modifier concernant les verbes. B) concernant les prépositions : il n'y a rien de changé dans la grammaire de R. Hemon sauf : a) les prépositions d'in, d'it, d'ezan, etc. seront dorénavant écrites : din, dit, dežan, deži, deomp, deoc'h, dežo. b) la première personne du singulier des prépositions qui s'écrivaient autrefois -oun sera dorénavant écrite : -on : exemple : ennon, ac'hanon, arnon, etc. k) la première personne du pluriel des prépositions se terminant par -imp autrefois, sera dorénavant écrite -omp : exemple : ouzomp, ganeomp, deomp, etc. »

¹²³⁹ « Avec l'espoir d'en tirer du bon. »

« ne welan tu ebet da adkregi, nemet dre berz an Aotrou Trehiou. Ken a zigas eur “fait nouveau”. Me vo laouen ma galler arruout er pal ; met taolit evez, me ho ped, eo pouezus poenchou B.V. ar Brezoneg (10 poent Gwalarn). Pouezus int, a dra sur, ar gammed a rafe ar brezoneg en Eskopti Gwened, dre berz an unvanidigez.»¹²⁴⁰

Puis il termine par une proposition : « *Perak n’afe ket an diou gaoz dirak an Aotrou Trehiou pe dirak kanned diouz e berz ?* »¹²⁴¹

Si Yves Le Moal a été contacté par l’Emglew, c’est parce que *Breiz*, l’un des hebdomadaires les plus suivis, a publié des avis divers à plusieurs reprises et notamment après la réunion du 7 mai 1938. Un avis en particulier va déterminer l’issue de la réunion du 3 novembre : celui d’Yves Le Diberder.

Yves Le Diberder est un collaborateur de *Dihunamb* et notamment créateur de la revue *Brittia* avec le poète groisillon Jean-Pierre Calloc’h. Il est originaire de Lorient et est considéré comme l’un des plus importants collecteurs de contes et chansons du pays vannetais. De plus, il est reconnu comme fin connaisseur de la langue. Cependant, sa réputation est aussi dû à son caractère difficile et sa plume acerbe¹²⁴². Cela va se vérifier une nouvelle fois dans *Breiz* du 14 août 1938. Il y attaque ouvertement l’*Emglew* et surtout ses propositions :

« Met enep kaer ez omp, me dreist-holl, da : **LH**, bet kemeret digant Provaniz ; **W**, bet kemeret digant Saozon ; **K**, bet kemeret digant Germaniz ; ha **Z** kabellek a venner kemer digant Tchecoslovakiz !!! Skuiz omp gant sotoniou a seurt-se. »¹²⁴³

Et chaque camp en prend pour son grade. Les Vannetais :

« Souezet oun bet o lenn traou ‘vel ar re-man : “E fell da Wenediz lakaat ar re all da blega, pa c’houlennont kemma an doare-skriva...” Abaoue pegouls, ‘vel ma lârer ? Piou a zo e penn an Emgleo? [...] E bodadeg an Oriant ne oan ket bet pedet. Ne oa barrek met Loeiz Herrieu, ken nemetan. »¹²⁴⁴

Mais aussi l’Académie Bretonne de François Vallée :

« Ma n’eo ket bet unanet ar brezoneg skrivet pell ‘zo, skrivagnerien Sant-Brieg eo a zo kablus. [...] Petra eo Breuriez-veur ar Brezoneg ? N’oun ket. Pe skrivagnour

¹²⁴⁰ « Je ne vois aucun moyen de recommencer si ce n’est par l’intermédiaire de Monsieur Tréhiou. Quitte à amener un fait nouveau. Je serais heureux si vous pouviez atteindre l’objectif ; mais portez attention, je vous en prie, sur l’importance des points de l’Académie Bretonne (10 points de *Gwalarn*). Ils sont certainement importants, le breton de l’évêché de Vannes ferait un pas vers l’unification. »

¹²⁴¹ « Pourquoi est-ce que les deux versions n’iraient pas devant Monsieur Tréhiou ou devant ses délégués ? »

¹²⁴² RAOUL (1992).

¹²⁴³ « Mais nous sommes totalement contre, surtout moi, concernant : **LH**, pris des Provençaux ; **W**, pris des Anglais ; **K**, pris des Allemands ; et on veut prendre le **Z** chapeauté des Tchecoslovaques !!! Je suis fatigué par ce genre de bêtises. »

¹²⁴⁴ « J’ai été surpris de lire des choses telles que : “Les Vannetais veulent faire plier les autres, quand ils demandent de changer l’orthographe...” Depuis quand, comme on dit ? Qui est à la tête de l’Entente ? [...] Je n’avais pas été invité à la réunion de Lorient. Il n’y avait de compétent que Loeiz Herrieu. »

brudet a vro Gwened a zo ebarz ? Me garfe goût. Met pelec’h eman Breuriez-veur ar Brezonek chimik, hen goût a ran. »¹²⁴⁵

Loeiz Herrieu va convaincre Xavier de Langlais de l’inviter¹²⁴⁶ :

« Laret e hra Dibreder dein nen dé ket bet pedet de dolp en Oriant hag é ma souéhet (ha mé eùé). Breman é saù a-enep d’er péh zo bet groeit. Kredein e hran é sellet rè èl un dra a bouiz me asant mé d’en emgleu ha nen don nameit unan. »¹²⁴⁷

Yves Le Diberder est finalement bien présent à la réunion du 3 novembre 1938.

Un document des archives de Xavier de Langlais présente l’ordre du jour proposé par Yves Le Diberder à la réunion :

« Les écrivains vannetais réunis à Vannes le 3 novembre 1938, déclarent que la non-unification depuis trente ans du breton écrit est un scandale dont ils rejettent hautement la responsabilité sur les grammairiens de Saint-Brieuc et leurs disciples ; rappellent la nécessité urgente de réveiller le sentiment de l’unité bretonne ; proclament que la réforme du breton écrit doit être basée sur l’expérience, le bon sens, l’élimination radicale des fantaisies, complications et difficultés ; décident de tenir compte de ce principe dans les discussions présentes et à venir, tout mesure qui irait à l’encontre devenant nulle ipso facto, et passent à l’ordre du jour. »¹²⁴⁸

Celui-ci est rejeté et remplacé par un autre ordre du jour :

« Les écrivains Vannetais, réunis à Vannes le 3 XI 38 proclament à l’unanimité que l’unification de la langue bretonne écrite est à réaliser le plus tôt possible sur des bases pratiques. Regrettent que les concessions faites n’aient pas été prises en considération par tous, rendent hommages à l’esprit de conciliation de plusieurs hommes d’action ou écrivains des autres dialectes, déplorent qu’ils n’aient pas été unanimement suivis, et déclarent remettre la question à l’étude avec la volonté de l’avancer et de la résoudre.

Étaient présents à cette réunion M.M. Le Baron. Priellec. Coetmeur. Le Goff. Le Marechal. Mary. Audic. Le Nestour. Loeiz Herrieu. Le Diberder.

En tant que secrétaire de l’*Emglew* KLTG., X de Langlais s’est abstenu de signer la présente déclaration. »¹²⁴⁹

Cette circulaire est envoyée à toutes les revues bretonnes¹²⁵⁰. La liste de Xavier de Langlais présente aussi le *Nouvelliste de Bretagne* et l’*Ouest-Éclair*. Cependant il note : « aux seules

¹²⁴⁵ « Si le breton n’a pas été unifié il y a longtemps, ce sont les écrivains qui en sont responsables. [...] Qu’est-ce que l’Académie Bretonne ? Je ne le sais pas. Quel écrivain vannetais connu y-a-t-il dedans ? J’aimerais le savoir. Mais où se trouve l’Académie du breton chimique, ça je le sais. »

¹²⁴⁶ Annexe VI, lettre probablement de 06/1938.

¹²⁴⁷ « Le Diberder me dit qu’il n’avait pas été invité à la réunion de Lorient et il en est surpris (tout comme moi). Et maintenant il se positionne contre ce qui a été fait. Je crois que vous voyez mon accord concernant l’entente comme un élément trop important mais je ne suis qu’un seul.

¹²⁴⁸ Fonds XL, BCLR, cote N11

¹²⁴⁹ Id.

¹²⁵⁰ Id.

revues bretonnes pour limiter le mal que cela peut causer à B er Skol. »

Il est intéressant de noter que dans la version originale de l'ordre du jour, Xavier de Langlais avait prévu une première version de sa conclusion : « Du fait ~~du retrait~~ de l'~~Echec~~ de ajournement de l'Emglew, Xavier de Langlais a proposé sa démission de Secrétaire. » Celle-ci est remplacée par une conclusion plus neutre.

Cette réunion cordiale en apparence ne s'est pas passée ainsi. Dans son journal, Xavier de Langlais note en date du 3 novembre 1938 :

« Dec'h Gouel ar re Varo. Hizio gouel an Dizurz Keltiek. Echu eo gant an Emgleo. Lazet gant "mab an Diaoul ag an Oriant", Youen an Diberder ma fell d'eoc'h ! Tolpadeg graet etre Gwenediz hepken. Tolpadeg graet gant tud en em garo ! Ganto e vo ar maout sur... Eur maout pemp-troad, deiz pe zeiz ! Eun dihun spontus e vo o hini. Hel lavaret em es d'ezo kant gwech, paneved Y an Diberder e vefen bet selaouet marteze. Gantañ, eneb groñs d'ar pezh a oa bet graet, (hep gouzout zoken petra oa bet graet) ne c'hellen ket trec'hi dizeblanted tud n'o deus ket komprenet c'hoaz pegen ret e oa en em glevout dioustu. Den ebet, e Bro Gwened n'en deus va skoazellet hep difronkal ha klemmicha nemet R. ar Mason. Eur gour eo hennez, eur pec'hed eo n'en doa ket gellet dont. Maro an Emgleo. Setu eun hunvreenn c'hoaz da zouara em rouantelez kuzet. Va Rouantelez d'in me va unan, savet en eur bed e lec'h ne vefe nemet braventez ken garantez ha lealded kadarn. Breiz !! Breiz !... Kredi a ran ennout koulskoude ! »¹²⁵¹

Le qualificatif qu'utilise Xavier de Langlais pour nommer Yves Le Diberder est éloquent. Mais il jette aussi la faute de l'échec de l'entente sur les Vannetais dans leur globalité qui n'ont pas défendu sa position.

Un autre élément montre le désaccord profond lors de cette réunion. Un document manuscrit de Xavier de Langlais présente deux mentions :¹²⁵²

- Écrivains Vannetais ayant voté pour l'unification suivant les règles de Lorient. Signé de Robert Audic, Xavier de Langlais, puis deux autres accompagnées des mentions manuscrites « L. Herrieu ne renie pas sa signature » et « ni Le Nestour non plus. »
- Écrivains Vannetais ayant voté contre l'unification. Avec la mention de Yves Le Diberder : « Je vote contre l'unification irrationnelle ayant été préconisateur il y a 28 ans de l'unification. »

¹²⁵¹ « Hier la fête des morts. Aujourd'hui la fête du désordre celtique. C'en est fini de l'Entente. Tuée par le "fils du Diable de Lorient", Yves Le Diberder si vous voulez ! Réunion faite entre Vannetais uniquement. Réunion faite entre gens qui s'aiment ! Ils auront la victoire, c'est sur... Une victoire tronquée, un jour ou l'autre ! Leur réveil sera terrible. Je leur ai dit cent fois, sans Y Le Diberder j'aurais été peut-être écouté. Avec lui, totalement contre ce qui avait été fait, (sans même savoir ce qui avait été fait) je ne pourrai pas vaincre l'indifférence de personnes qui n'ont pas encore compris combien il fallut s'entendre tout de suite. Personne, en pays vannetais ne m'a aidé sans sangloter ou se plaindre mise à part R. Le Masson. C'est un homme lui, c'est un péché qu'il n'ait pas pu venir. La mort de l'Entente. Encore un rêve à enterrer dans mon royaume caché. Mon Royaume à moi seul, construit dans un monde où il n'y aurait que Beauté, amitié et loyauté courageuse. Bretagne !! Bretagne !... Je crois en toi cependant ! »

¹²⁵² Fonds XL, BCLR, cote N11

La presse va faire part de réactions différentes :

- *Breiz Atao*¹²⁵³ déplore « l'échec de cette tentative » et se place du côté des Vannetais qui ont fait « les plus larges concessions ».
- *Dihunamb* via Loeiz Herrieu¹²⁵⁴, reprend les faits de ces deux dernières années de discussions et fait la liste de ceux pour et de ceux contre l'*Emglew* afin de placer chacun devant ses responsabilités. Il conclut ainsi : « *Digor é er gevérereh, chetu pelzo, ha beta breman, nen dé ket hani Guéned e zo en devéhan ! Dalhamb, paotred !* »¹²⁵⁵
- *Gwalarn*¹²⁵⁶ campe sur ses positions et ne laisse pas le choix : « *Ret d'an holl degemer doare-skriva ar Vreuriez-Veur, evel m'emañ, hep kemm ebet.* »¹²⁵⁷

À la suite de cette réunion Xavier de Langlais envoie un courrier au Bureau de l'*Emglew KLTG*¹²⁵⁸. Il ne le rédige pas en KLTG mais en KLT. Il donne le ton de ce qui s'est passé : « *Fall kenan eo ar c'helou-se ! Komprenet em eus, aes tre, pa m'eus gwelet Yan (sic) an Dibreder o tont heñ ivez gant eur sac'had paperiou, e vefe diaes tre an traou.* »¹²⁵⁹ Puis il compare cette réunion à un combat et décrit l'attitude de Yves Le Diberder :

« Kroget en deus kerkent an emgann. Gouzout a rit gwelloc'h egedoun nerz-distruja an den se. Klevet em eus digantañ komzou dichek diseven ha dizerest. E zoare komz eo, emezañ, lakaomp : eun doare tabutal keltiek mod-kent-ar-brezel. N'em eus ket gellet lenn penn da benn lezennou an Oriant !... »¹²⁶⁰

Selon Xavier de Langlais, la responsabilité de l'échec de cette réunion revient à Yves Le Diberder :

« Daoust d'an holl beza mantret, (daoust da ganad an Eskopti sevel meur a wech a-enep grons d'e gomzou entanet), evit ar "Statu quo" en deus votet an holl, nemet ar re a oa deuet d'an Oriant. Da lavarout eo : Herrieu, Le Nestour hag Aodig. [...] Eur wech c'hoaz n'eus nemet an Aotrou Yan an Dibreder en deus savet a-enep da Emglew an Oriant. Ar re all o defe karet, hepken, ober kinnigou nevez, aesoc'h evit Gwened. »¹²⁶¹

¹²⁵³ *Breiz Atao* 27/11/1938

¹²⁵⁴ HERRIEU (1938b).

¹²⁵⁵ « La compétition est ouverte depuis longtemps et jusqu'à maintenant, ce n'est pas celui de Vannes qui est le dernier ! Tenons bon les gars ! »

¹²⁵⁶ *Gwalarn* n°121 (12/1938) p.47

¹²⁵⁷ « Tout le monde doit accepter l'orthographe de l'Académie, telle quelle, sans aucun changement. »

¹²⁵⁸ Annexe VI, lettre du 04/11/1938

¹²⁵⁹ « Ces nouvelles sont très mauvaises ! J'ai très rapidement compris, quand j'ai vu Yves Le Diberder arriver lui aussi avec un paquet de documents, que les choses allaient être très compliquées. »

¹²⁶⁰ « Il a tout de suite commencé le combat. Vous connaissez mieux que moi la force destructrice de cette personne. J'ai entendu de sa part des paroles insolentes, impolies et grossières. Il dit que c'est sa façon de parler, mettons : une façon celtique de se quereller à la manière d'avant-guerre. Je n'ai pas pu lire entièrement les règles de Lorient !... »

¹²⁶¹ « Malgré que tous aient été consternés (malgré que le délégué de l'évêché se soit montré contre ses paroles enflammées), tous ont voté pour le "Statu quo" à part ceux qui étaient à Lorient. C'est à dire : Herrieu, Le

Il poursuit en faisant une proposition à l'*Emglew*. Il essaie tant bien que mal de faire aboutir ne serait-ce qu'une bribe d'entente pour inclure le vannetais en proposant des changements pour le KLT uniquement afin que le vannetais puisse se rapprocher petit à petit de l'écriture unifiée :

« Setu ar pezh a ginnigfen d'eoc'h ma vefen KLT : Da c'hortoz eun Emglew all etre KLTG... a-benn X vloaz. Degemer yez Gwalarn evel m'emañ, hep kemma netra er reiz-skrivadur nemet pikou.

Tok ar z : Kož.

Tok an o (kensonenn) : Marò. Eò

Lezel da Wened e zoare skriva hep tabutal. Tammig ha tammig e c'hello ar Wenedourien, marteze, tostaat o doare-skriva ouz hini ar re all. Ar c'hinnigou se a vefe graet da R. Hemon end-eun gant R. Delaporte. Aesoc'h e vo d'eoc'h en em glevout gantañ bremañ n'eus ket mui a Emglew KLTG. Eul lezenn etre KLT e vefe ha netra ken. »¹²⁶²

Puis il achève en donnant sa démission :

« Ho trugarekaat a greiz-kalon eus ar skoazell hoc'h eus roet d'in e-pad an daou vloaz tremenet. Dalc'het em eus par m'em eus gellet. Rei a ran va dilez eus an Emglew KLTG (p'eogwir n'eus ket mui a Emglew KLTG) hep c'houervoni na kasoni. Heti a ran e c'hello eun all kas an traou beteg penn. An deiz se e kerzfen adarre ganeoc'h dourn ouz dourn, bezit asur, ha gant an hevelep plijadur ha gant an hevelep feiz. »¹²⁶³

Il confirme sa décision en écrivant à Yann Fouéré le même jour¹²⁶⁴. Il lui fait part des évènements et de leurs déroulements :

« J'avais compté sans le Diberder, invité au même titre que les autres écrivains Vannetais. La réunion a duré de 9 1/2 du matin à 5h du soir, on peut dire sans désespérer. J'ai lutté pied à pied. Essayant en dernier ressort de mettre chacun en face de ses responsabilités et exigeant un vote par signatures, pour ou contre l'Entente, espérant que personne ne prendrait la responsabilité de cet assassinat. [...] Les autres se sont déclarés pour un "statu quo" ne voulant pas prendre la responsabilité de tuer l'entente. »

Nestour, et Audic. [...] Une fois encore, il n'y a que Yves Le Diberder qui s'est montré contre l'Entente de Lorient. Les autres auraient seulement voulu faire de nouvelles propositions, plus faciles pour Vannes. »

¹²⁶² « Voici ce que je vous proposerais si j'étais du K.L.T. : en attendant une autre Entente entre KLTG... dans X années. Adopter la langue de *Gwalarn* telle qu'elle est, sans rien changer à son orthographe sauf pour les accents. L'accent circonflexe du z : Kož. L'accent du o (kensonenn) : Marò. Eò. Laisser à Vannes son orthographe sans discuter. Les Vannetais pourront peut-être rapprocher petit à petit leur orthographe à celle des autres. Ces propositions seraient faites directement par R. Delaporte à R. Hemon. Il sera plus facile pour vous de vous entendre avec lui maintenant qu'il n'y a plus d'*Emglew KLTG*. Ce serait une règle entre KLT et rien d'autre. »

¹²⁶³ « Je vous remercie du fond du cœur pour l'aide que vous m'avez apportée durant ces deux années passées. J'ai tenu tant que j'ai pu. Je donne ma démission à l'*Emglew KLTG* (puisque'il n'y a plus d'*Emglew KLTG*) sans amertume ni haine. Je souhaite qu'un autre pourra mener ce travail à bien. Ce jour-là je marcherais encore à vos côtés, main dans la main, soyez en assuré, et avec le même plaisir et la même foi. »

¹²⁶⁴ Annexe VI, lettre du 04/11/1938

Il lui fait part de l'attitude de Yves Le Diberder :

« La violence de Y. le Diberder dans cette dernière séance [...] dépasse tout ce que tu peux imaginer, mais les commentaires n'y changent rien, pour moi il restera l'homme qui a brisé, définitivement j'en ai peur, une "entente" préparée par deux années de travail ingrat et de pourparlers difficiles. Il en portera le poids aux yeux de ceux qui croyaient encore à la possibilité d'une entente faites de petits sacrifices au nom d'un grand bienfait. »

Il poursuit en lui faisant part de la proposition qu'il a fait au Bureau de l'*Emglew*. Et termine ainsi : « Et maintenant quelle répercussion aura cet échec sur B. er S. ? Je n'envoie l'ordre du Jour qu'aux revues bretonnantes pour limiter le dégât. » Il protège le travail d'A.B.E.S. afin que l'action puisse se poursuivre auprès des institutions de l'État sans entrave et en ne donnant pas un argument supplémentaire aux opposants à l'enseignement du breton dans les écoles.

Par ailleurs, Xavier de Langlais reçoit une lettre de soutien de la part de Noël Le Nestour qui le remercie pour ses gros efforts et lui demande de ne pas perdre espoir.¹²⁶⁵ Une lettre de Loeiz Herrieu lui parvient aussi¹²⁶⁶. Il tente de rassurer Xavier de Langlais : « *Deusto de gomzeu garù en Dibredér, ne gredet ket é ma ken digalon èl m'é ma ter. En anaout e hran guel eget hañni, hag é tonet d'er gér, betak en Alré, em boè laret dehon éh oè bet rè rust én hou kevér. Respontet en doè kentih : "Met n'em es kaz erbet doh de Langlais hag e zo un dén karadek. Elsé éh on."* »¹²⁶⁷

La réunion du 3 novembre 1938 est un retour au point de départ. Les Vannetais se réunissant et indiquant vouloir une entente mais cette fois-ci sans proposition orthographique. La question semble donc enterrée.

4.7.6 Un dernier espoir

Une lettre de Raymond Delaporte va cependant à nouveau relancer la question¹²⁶⁸. Il écrit aux membres du Bureau et explique son silence pensant que Loeiz Herrieu était contre l'*Emglew* mais comprenant que les Vannetais semblent d'accord. Il propose alors deux choses :

« 1° ; En em voda adarre etrezom hon eiž e Rosporden pe e Kemper, da skouer, ar c'hentañ ar gwellañ.

¹²⁶⁵ Annexe VI, lettre du 05/11/1938

¹²⁶⁶ Annexe VI, lettre du ?/11/1938

¹²⁶⁷ « Malgré les mots durs de Le Diberder, ne croyez pas qu'il soit aussi cruel qu'il est irascible. Je le connais mieux que personne, en retournant à la maison, jusqu'à Auray, je lui ai dit qu'il avait été rude à votre rencontre. Il m'a répondu aussitôt : "Mais je n'ai aucune haine envers de Langlais qui est une personne aimable. Je suis comme ça." »

¹²⁶⁸ Annexe VI, lettre du 06/11/1938

2°. Kas eul liêz sinet ganeomp holl d'an dud a oa deuet da Wened (nemet d'an Diberder, evel just). Ha mont da welout anežo zoken mar d'ew ret. »¹²⁶⁹

Puis dans une note manuscrite, il écrit directement à Xavier de Langlais : « *N'eus forz : ret ew kenderc'hel*. » Et il indique regretter de ne pas être venu à la réunion de Vannes.

Raymond Delaporte se montre motivé pour poursuivre l'Entente. Mais pour Loeiz Herriou, Raymond Delaporte n'a pas conscience de l'état général de l'*Emglew* des deux côtés¹²⁷⁰ : « *Eh on é tonet a reseu ul lihér a Delaporte. Anat e ne anaù ket stad spered en dud e oè é Guened genemb hag er ré – nivérusoh – ne oent ket deit.* »¹²⁷¹

Xavier de Langlais répond à Raymond Delaporte avec un certain optimisme¹²⁷²:

« Ma fell dit kenderc'hel bremañ, en eun doare gourel ha kadarn, beteg penn, da lavarout ew beteg an trec'h, e kendalc'hin ganit a galon vat. Hel lavaret em eus : “ma c'hell eun all kas an traou da benn e kerzin gantañ dorn ouz dorn”. Beteg bremañ, ret ew hen ansav, re laosk, omp bet. M'hon defe karet embann abretoc'h al lezennoù e-lec'h lezel ar re all da emgann enep d'imp hep dislavarout o gevier, ganimp e vefe bet an trec'h, gwerzo ! »¹²⁷³

Il se montre prêt à poursuivre le travail mais dorénavant, c'est à Raymond Delaporte de le mener. Il lui conseille de réunir à nouveau les Vannetais pour prendre la main sur les décisions. « *War gredan ne c'hell ket Gwenediz nac'h da selaou ma z'int pedet end-eeun ganit te*. »¹²⁷⁴ Puis poursuit en lui donnant des conseils et sa vision des choses concernant Le Diberder :

« Herriaou ew en deus kaset din roll an dud da gouvi. Kouviet e oa bet Iwan an Dismantrer d'ar bodadegou all ivez, war goulenn e vignon Loeiz Herriaou. N'en doa ket kredet dont avat, gortozet en deus e vefe uhel awalc'h hor savadur. »¹²⁷⁵

Mais aussi concernant Robert Le Masson : « *Ret e vo dit en em glevout da genta gant R ar Mason evit beza sur e c'hello dont. Hennez ew eur gour, n'eus nemetañ en deus eun tammig levezon war spered Herriaou.* »¹²⁷⁶ Puis il conclue :

¹²⁶⁹ « 1° Se réunir à nouveau entre nous huit à Rosporden ou à Quimper par exemple, le plus tôt sera le mieux. 2° Envoyer une lettre signée de nous tous à ceux qui sont venus à Vannes (sauf à Le Diberder bien entendu). Et même aller les voir s'il le faut ».

¹²⁷⁰ Annexe VI, lettre du 07/11/1938

¹²⁷¹ « Je viens de recevoir la lettre de Delaporte. Il est évident qu'il ne connaît pas l'état d'esprit de ceux qui étaient à Vannes avec nous et de ceux qui – plus nombreux – n'étaient pas venus. »

¹²⁷² Annexe VI, lettre du 08/11/1938

¹²⁷³ « Si tu veux continuer maintenant, d'une façon virile et brave, jusqu'au bout, c'est à dire jusqu'à la victoire, je continuerai de bon cœur avec toi. Je l'ai dit : “si quelqu'un peu terminer, je marcherai avec lui main dans la main”. Jusqu'à maintenant, il faut l'avouer, nous avons été trop lâches. Si nous avions publié plus tôt les règles au lieu de laisser les autres se battre contre nous sans corriger leurs mensonges, nous aurions eu la victoire il y a longtemps ! »

¹²⁷⁴ « Je pense que les Vannetais ne peuvent pas refuser de t'écouter s'ils sont invités directement par toi. »

¹²⁷⁵ « C'est Herriou qui m'a envoyé la liste des personnes à inviter. Yves Le Destructeur avait été invité aux autres réunions aussi, à la demande de son ami Loeiz Herriou. Mais il n'avait pas osé venir, il a attendu que notre bâtiment soit suffisamment haut. »

¹²⁷⁶ « Il faudra tout d'abord que tu t'entendes avec R Le Masson pour être sûr qu'il puisse venir. Lui c'est un homme, il n'y a que lui qui a un peu d'influence sur Loeiz Herriou. »

« Ma c’hellez ober eur bodadeg etre Gwenediz, ha ret e vefe, ma ne fell ket dit plega dirag hon tad-dismantred, skriv d’ar re yaouank da c’houlennoù outo dont, ar wech mañ. Euzus ew gwelout pegen laosk ew an dud e Breiz. Ha bremañ ret ew dit mont buan ma fell dit trec’hi. »¹²⁷⁷

Par ce courrier, Xavier de Langlais passe le flambeau d’organisateur à Raymond Delaporte. À lui de poursuivre le travail. Ce dernier est d’ailleurs soutenu par Yves Le Goff qui trouve bonne l’idée de se réunir à nouveau¹²⁷⁸ : « *A-du emañ krenn gant ar peñ a lavar Delaporte...* »¹²⁷⁹ Louis Le Floc’h soutient également toujours l’*Emglew*¹²⁸⁰ : « *Chom a ran feal d’ar peñ zo bet divizet en Oriant hag e Rosporden.* »¹²⁸¹

Yann Fouéré répond à Xavier de Langlais le 12 novembre 1938 lui faisant part de sa déception concernant l’entente et donne quelques suggestions¹²⁸² :

« ... je pense qu’il faut quand même maintenir les positions et considérer que l’application des décisions de Lorient est seulement retardée ; il faut continuer à faire paraître le petit dictionnaire et le vocabulaire. J’ai reçu d’ailleurs une lettre de Delaporte qui me paraît également de cet avis. Il sera temps encore lorsque ces publications seront effectuées de revenir à la charge et d’obtenir une application partielle, limitée et progressive de l’unification. En même temps continuer à faire ressortir la nécessité de cette unification. »

Un élément revient régulièrement et pourrait, selon Yann Fouéré, faire grandement avancer la cause de l’unification : l’édition des livres prévus.

Robert Le Masson écrit lui aussi à Xavier de Langlais afin de faire part de son avis¹²⁸³. Nous constatons que la distinction entre langue unifiée, orthographe unifiée, prononciations ou particularismes s’entremêlent et l’objectif global manque de clarté. C’est peut-être là aussi un défaut de l’*Emglew KLTG*. Sur quoi doit-on s’entendre ? La plupart du temps, il est question de langue. Mais est-ce le désir d’avoir une seule langue pour toute la Bretagne ? Ou bien une seule orthographe ? On retrouve cette problématique dans la lettre de Robert Le Masson : « *Ret e vo ur uéh aral lezel d’en ol frankiz ou furmeu : skrivadur unvan hep ieh unvan. Mat e oè skriù tadoù, gwenn e pep ieh, ne oè ket fur tagein mane get menez.* »¹²⁸⁴ Il poursuit en précisant le devoir des Vannetais et inclut Xavier de Langlais :

« Chom féaloh féal de Zihunamb aveit kreskat nerh ha pinùidigeh er guenedeg. Hui eùé, keneil ker, deust d’er péh e hues laret d’Herrieu un dé a gounar. Ne ret mui de

¹²⁷⁷ « Si tu peux faire une réunion entre Vannetais, et il le faudrait, si tu ne veux pas te soumettre devant notre père-destructeur, écris aux jeunes pour leur demander de venir cette fois-ci. C’est terrible de voir combien les gens sont lâches en Bretagne. Et maintenant il faut que tu ailles vite si tu veux vaincre. »

¹²⁷⁸ Annexe VI, lettre du 08/11/1938

¹²⁷⁹ « Je suis complètement d’accord avec ce que dit Delaporte... »

¹²⁸⁰ Annexe VI, lettre du 10/11/1938

¹²⁸¹ « Je reste loyal à ce qui a été décidé à Lorient et à Rosporden. »

¹²⁸² Annexe VI, lettre du 12/11/1938

¹²⁸³ Annexe VI, lettre du 13/11/1938

¹²⁸⁴ « Il faudra la prochaine fois, laisser à tous la liberté de leurs formes : écriture unifiée sans la langue unifiée. C’était bien d’écrire tadoù, gwenn, ce n’était pas bon d’attaquer mane pour menez. »

GLT hepken, trézolieu èl “kanou en noz” ha “Koroll ar marv hag ar vuhez”. Héliet atañ hent e hues keméret aveit “en diù-zrem”. »¹²⁸⁵

Il termine par des propositions de graphies en amenant le vannetais à faire des modifications importantes et en demandant à faire pression pour que le [ò] soit accepté en KLT. Il donne deux exemples :

« É KLT : Bro goz va zadou a zo beò c’hoaz

É G : bro goh me zadoù a zo beò c’hoah »

Puis il conclut par les devises qui selon lui, doivent être les leurs :

« 1) Skrivadur unvan hep ieh unvan

2) Er guenedeg é skolieu Guened »¹²⁸⁶

Xavier de Langlais va envoyer ces dernières lettres à Raymond Delaporte et lui propose une organisation pour la suite ¹²⁸⁷:

« P’ewgwir e seblant an holl a-du gant an emgann, dalc’homp eta c’hoaz ! Da genta e vo ret dit boda Gwenediz. Ma ali me ew d’an nebeuta. D’an eil e c’hellimp ober eur bodadeg etre izili ar strollad rena evit gouzout petra ober hervez ar pez a vo bet divizet etre ar Wenedourien ha te. [...] ne c’hellomp mui koll amzer adarre. Ret ew ober an tolpadegoù se kerkent. »¹²⁸⁸

Mais le 22 novembre suivant, il va renvoyer un courrier remonté car il n’a pas reçu de réponse de la part de Raymond Delaporte¹²⁸⁹ :

« Ugent deiz abaoe bodadeg Gwened ha netra nevez da heul an dolpadeg se... nemet eul lizer kelc’h diganit ha netra ken. Ne c’hellomp ket kenderc’hel evel-se ! Skrivet em eus dit tri lizer, an drivet ew, hep digemer eur respont ! Ma ne fell ket dit kenderc’hel perak n’hel lavarez ket krik ha krak ? »¹²⁹⁰

Raymond Delaporte va finalement lui répondre le 28 novembre¹²⁹¹ pour se défendre en

¹²⁸⁵ « Rester de plus en plus fidèle à *Dihunamb* pour accroître la force et la richesse du vannetais. Vous aussi, cher ami, malgré ce que vous avez dit à Herrieu un jour de colère. Ne donnez pas au KLT uniquement, des trésors comme “*Kanou en noz*” et “*Koroll ar marv hag ar vuhez*”. Suivez toujours le chemin que vous avez emprunté pour “*En diù zrem*”. »

¹²⁸⁶ « 1) écriture unifiée sans langue unifiée, 2) le vannetais dans les écoles de Vannes. »

¹²⁸⁷ Annexe VI, lettre du 15/11/1938

¹²⁸⁸ « Comme tout le monde à l’air d’accord pour poursuivre le combat, tenons-bon encore ! D’abord il faudra que tu réunisses les Vannetais. Du moins, c’est mon avis. Dans un second temps, nous pourrions faire une réunion entre les membres du Bureau pour savoir quoi faire selon ce qui aura été décidé entre les Vannetais et toi. [...] nous ne pouvons pas encore perdre du temps. Il faut faire ces réunions immédiatement. »

¹²⁸⁹ Annexe VI, lettre du 22/11/1938

¹²⁹⁰ « Vingt jours depuis la réunion de Vannes et rien de nouveau après ce rassemblement-là... mise à part une circulaire de ta part et plus rien. Nous ne pouvons pas continuer ainsi ! Je t’ai écrit trois lettres, c’est la troisième, sans recevoir une réponse ! Si tu ne veux pas continuer, pourquoi ne me le dis-tu pas de but en blanc ? »

¹²⁹¹ Annexe VI, lettre du 28/11/1938

indiquant ne pas avoir reçu beaucoup de réponses des membres du Bureau et renvoie la faute aux autres : « *Gwelloc'h e vije bet komz e ano renerien an emglew ; m'o dije respontet da vihana hor bije gallet lakaat o ano war al lizer-kouvia ; bremañ ne c'hellomp ket.* »¹²⁹² Puis il demande à Xavier de Langlais d'envoyer les invitations aux Vannetais pour une réunion au 6 ou au 15 décembre 1938. Enfin, il fait part de son sentiment : « *evidoñ-me ez oñ digalonekaet o welout youl fall an dud.* »¹²⁹³

Raymond Delaporte envoie par la suite une lettre à tous les membres du Bureau de l'*Emglew* pour une réunion le 8 décembre afin de faire le point et leur demander leur avis concernant une éventuelle réunion avec les Vannetais¹²⁹⁴. Mais la réunion n'aura pas lieu puisque la plupart des membres vont envoyer leurs avis par courrier directement indiquant qu'ils sont pour la majorité d'accord avec l'organisation d'une réunion entre Vannetais¹²⁹⁵. La date du 30 décembre 1938 est retenue par Xavier de Langlais après avoir téléphoné au chanoine Le Baron¹²⁹⁶. Une lueur d'espoir renaît en lui. Il en fait part dans son journal ¹²⁹⁷: « *Kaset em eus hizio paperiou-kouvi evit eun dolpadenn a vo graet adarre e Gwened a zivout an Emglew. Klask a ran c'hoaz an tu da lakat ar Wenedourien da gemer perz er c'hoari !... Gwelet e vo !* »¹²⁹⁸

Loeiz Herrieu répond à l'invitation de Xavier de Langlais le 18 décembre indiquant qu'il ne viendra pas à la réunion¹²⁹⁹ : « *Aveidonn-mé nen dein ket d'en tolp. Splann e oè de uélet, én devéhan tolp, ne oè mui tra d'obér ha ne oè ket kavet mat er péh hon es kampennet.* »¹³⁰⁰ Puis il développe les mêmes arguments qui le conduisent à ce choix. Il ajoute cependant :

« Delaporte e gonz eùé ag er Skolieu laik. En E. Dupuis hag en doè sinet emgleu en Oriant, hag Ensellour er skolieu hag e zo a du get ar brehoneg ér skolieu, ne gredant ket é vo lakeit er brehoneg “unvan” ér skolieu. É mant zoken énep de gement-sé, rak, d'ou chonj, ne vo disket lenn brehoneg énnè nameit aveit em-chervij ag er brehoneg de ziskein er galleg. Nezé é vo brehoneg pep parréz e zelio bout impléet ! Aveidonn-mé, breman pen dé afochet en “hunvré” hor boè groeit, ne uélan ket perak é talhehemb de dural “iul ar en tan”. »¹³⁰¹

¹²⁹² « Il aurait été préférable de parler au nom des dirigeants de l'entente ; s'ils avaient au moins répondu, nous aurions pu mettre leurs noms sur l'invitation ; maintenant nous ne pouvons pas »

¹²⁹³ « Pour ma part, je suis découragé de voir la mauvaise volonté des gens. »

¹²⁹⁴ Annexe VI, lettre du 02/12/1938

¹²⁹⁵ Annexe VI, lettre du 12/12/1938

¹²⁹⁶ Annexe VI, lettre du 15/12/1938

¹²⁹⁷ Journal XL 20/12/1938

¹²⁹⁸ « J'ai envoyé aujourd'hui les invitations pour une réunion qui sera à nouveau faite à Vannes à propos de l'*Emglew*. Je cherche encore un moyen de faire rentrer les Vannetais dans la ronde !... On verra ! »

¹²⁹⁹ Annexe VI, lettre du 18/12/1938

¹³⁰⁰ « Me concernant, je ne viendrai pas à la réunion. Il était clair de voir à la dernière réunion, qu'il n'y avait plus rien à faire et que ce que l'on avait arrangé ne plaisait pas. »

¹³⁰¹ « Delaporte parle aussi des écoles laïques. M. Dupuis qui avait signé l'entente de Lorient et l'Inspecteur des écoles qui est favorable à l'enseignement du breton dans les écoles, ne croient pas que le breton “unifié” sera mis dans les écoles. Ils sont d'ailleurs contre cela car, selon eux, on y apprendra à lire le breton uniquement pour se servir du breton pour apprendre le français. Ce sera donc le breton de chaque paroisse qui devra être

Cette décision de Loeiz Herrieu va mettre un terme au projet de réunion entre Vannetais. Xavier de Langlais va alors faire savoir¹³⁰² vraisemblablement à Raymond Delaporte que si Loeiz Herrieu ne suit plus l'*Emglew*, la poursuite du travail est impossible « *p'eo gwir n'eus nemetañ e Bro Wened...* »¹³⁰³ Il lui propose donc d'abandonner la réunion des Vannetais et d'organiser une réunion à Rosporden avec les membres du Bureau de l'*Emglew* :

« Gwelloc'h e vefe tolpa e Rosporn izili ar Strollad Rena. (ar gwener 30 epad amzer vak Nedeleg a vefe mat). Ret e vefe d'an holl dont ar wech mañ da welout petra ober. Ne c'hell mui an holl chom pelloc'h en arvar. D'am meno me e c'hellfe beza graet marteze eun emglew nevez etre KLT hepken, gant Gwalarn, evit tostat ar KLT ouz G dre lakat pikou (z, ž) ha dre rein an aotre da skriva W e lec'h o ew, eo hag all. »¹³⁰⁴

Xavier de Langlais reçoit plusieurs lettres des Vannetais qui étaient invités à la réunion. La plupart y répondent défavorablement pour diverses raisons. Parmi eux : Nathalie de Volz¹³⁰⁵ Canon Coëtmeur¹³⁰⁶, Jean-François Cadoux¹³⁰⁷, ou encore le chanoine Le Priellec¹³⁰⁸. Le chanoine Le Baron va trouver inutile de se déplacer si ni Mathurin Le Priellec, ni Loeiz Herrieu ne viennent pas¹³⁰⁹.

Robert Le Masson va quant à lui envoyer une proposition¹³¹⁰ à Xavier de Langlais, Raymond Delaporte et Loeiz Herrieu afin de donner des idées pour poursuivre l'entente. Il indique qu'il y a un quiproquo global et que « deux opinions sont en présences » :

« 1) Pour les uns l'entente ne vise qu'à mettre au point une loi orthographique (*Groaz Doue an holl*¹³¹¹) applicables à tous les dialectes, sans essai d'assimilation de la langue vannetaise (quelques rapprochements de détail étant tentés à l'occasion du changement d'orthographe – ar pour er par exemple.)

2) Pour les autres, l'entente vise à mettre au point un “brezoneg peurunvan” une seule langue, un seul dictionnaire, une seule grammaire (avec de très rares variantes), comme seule liberté, la prononciation.

La 1^{ère} tendance avait seul prévalu à LORIENT en 1936

utilisé ! Pour moi, maintenant que le rêve que l'on avait fait est manqué, je ne vois pourquoi nous continuerions de jeter de “l'huile sur le feu”. »

¹³⁰² Annexe VI, lettre du 22/12/1938

¹³⁰³ « Car il n'y a que lui en pays vannetais... »

¹³⁰⁴ « Il serait préférable de réunir à Rosporden les membres du Bureau. (le vendredi 30 serait bien, pendant les vacances de Noël). Il faudrait que tous viennent cette fois pour savoir quoi faire. Nous ne pouvons plus tous rester dans l'indécision. À mon avis, une nouvelle entente pourrait être faite entre les KLT uniquement, avec *Gwalarn*, pour rapprocher le KLT du V en mettant des accents (z, ž) et en donnant l'autorisation d'écrire W à la place de o ew, eo etc. »

¹³⁰⁵ Annexe VI, lettre du 27/12/1938

¹³⁰⁶ Annexe VI, lettre du 28/12/1938

¹³⁰⁷ Annexe VI, lettre du 27/12/1938

¹³⁰⁸ Annexe VI, lettre du 26/12/1938

¹³⁰⁹ Annexe VI, lettre du 28/12/1938

¹³¹⁰ Annexe VI, lettre du 23/12/1938

¹³¹¹ « Alphabet pour tous »

La 2^{ème} tendance s'est affirmée à LORIENT en 1938. »

Robert Le Masson semble analyser justement la situation et avait compris qu'il y avait un problème de compréhension globale dans les objectifs. Et c'est ce que l'on peut constater dans les différentes correspondances privées ou publiques. Les définitions n'ont pas été établies clairement au préalable. Parler d'une « langue » englobe de nombreux éléments différents. Il indique plus loin : « Tout ce qu'on peut souhaiter c'est, grâce à une orthographe unifiée, l'usage commun de mêmes manuels et une plus grande facilité à lire les textes littéraires des autres dialectes. » Il écrit aussi qu'« une discussion serait oiseuse. Une seule solution s'impose ; après l'adoption d'un *Groaz Doue unvan*¹³¹², liberté complète des Vannetais pour adapter leur langue à la nouvelle orthographe. »

Xavier de Langlais renverra une circulaire aux Vannetais afin de leur faire part de l'annulation de cette réunion à cause d'un trop grand nombre de réponses négatives¹³¹³.

Dans son journal, il fait part de sa déception¹³¹⁴ : « *Eur spont eo gwelout pegen laosk eo an dud. Mirout a ran an holl lizeriou am eus degemeret evel eun teñzor, teñzor iskiz a vo eur souez evit an amzer-da-zont. Tolpet e vo eta izili ar Strollad-Rena e Kemper da zivizout penaos lakaat er bez an “Emglew” en eun doare dereat...* »¹³¹⁵

4.7.7 La réunion du 30 décembre 1938, la dernière de l'*Emglew* KLTG

Raymond Delaporte lance donc une invitation¹³¹⁶ à tous les dirigeants de l'*Emglew*. Il propose la date du 30 décembre à 10 heures 30 à Quimper à l'hôtel Pascal devant la gare. Il insiste auprès des membres : « *Ret ew deomp en em glevout dre gomz hag eun dever ew d'an holl dont.* »¹³¹⁷

Ainsi se retrouve à cette réunion Yves Le Goff, Raymond Delaporte (représentant également Louis Le Floc'h), Jean Delalande et Xavier de Langlais selon les signatures du document original¹³¹⁸. Suite à cette réunion, une circulaire est transmise à toutes les revues bretonnantes :

« Renerien emgleo KLTG, en em vodet e Kemper d'an 30 a viz kerzu 1938, goude beza eveziet diwar-benn enebiez eun darn eus skrivagnerien KLT, diouz eun tu, ha

¹³¹² « Alphabet unifié »

¹³¹³ Annexe VI, lettre du 30/12/1938

¹³¹⁴ Journal XL 28/12/1938

¹³¹⁵ « C'est vraiment terrible de voir combien les gens sont lâches. Je garde toutes les lettres que j'ai reçues comme un trésor, un étrange trésor qui sera surprenant à l'avenir. Les membres du Bureau seront donc réunis à Quimper afin de décider comment mettre en bière l'*“Emglew”* d'une façon convenable... »

¹³¹⁶ Annexe VI, lettre du 26/12/1938

¹³¹⁷ « Il nous faut nous entendre oralement et c'est un devoir pour tous que de venir. »

¹³¹⁸ Fonds XL, BCLR, cote N11. Compte-rendu manuscrit du 30/12/1938

Gwened diouz eun tu all, a zo bet al lodenn vrasa anezo a-du da rei o dilez ; ha diwar-vremañ e c’heller lavarout eo tremenet an Emgleo.

Eur galonad eo bet evito gwelout digasted ar re o devoa sinet koulz feur-emgleo Gwened ha lezennou an Oriant.

A holl viskoaz e c’heller lavarout ez eus bet dizunvaniez e-touez ar Vretoned ! Kenderc’hel a ray ar stad vantrus-se da ren keit ha ma ne ouezo ket an holl Vretoned lakaat o c’harantez evit ar yez da gaout an trec’h war o menozioù o unan e-keñver doare skriva ha distaga o c’horn-bro.

E gwirionez ar pep brasa eus an dud e Breiz a oa a-du gant an Emgleo, ha panevet da labour kasas an diskarerien e vije bet heuliet e lezennou a-benn-bremañ gant an holl.

Evidomp, daoust ma’z omp bet trec’het, e c’hellomp lavarout ez omp didamall hag hon eus graet hon dlead penn-da-benn e-keñver amzer da zont hor bro. »¹³¹⁹

Plusieurs revues vont publier le communiqué en partie et/ou le commenter. C’est le cas de *Dihunamb*¹³²⁰, *Gwalarn*¹³²¹, et *Breiz*¹³²². Seul *Breiz Atao* va uniquement publier entièrement le communiqué¹³²³.

Dans son article, Loeiz Herriou défend sa position et le travail de l’*Emglew*, attaque ses opposants de toujours et rend hommage à Xavier de Langlais et à Raymond Delaporte : « *A p’en dehè en hol lakeit kement a volanté vat èl m’en des lakeit Delaporte, de Langlais ha mé, é vehè groeit en emgleu breman.* »¹³²⁴

Roparz Hemon rend hommage d’une certaine manière à Raymond Delaporte et Xavier de Langlais en ne les blâmant pas : « *An hent dibabet gant X. de Langlais, R. Delaporte hag eun nebeut re all a oa eta, – daoust d’o youl vat, – eun hent dall.* »¹³²⁵. Mais considère les événements de 1937 et 1938 « *evel eur wallhuñvre.* »¹³²⁶ Tout en attaquant indirectement Loeiz Herriou, il demande à ce que les Vannetais fassent deux choses pour une possible entente :

¹³¹⁹« Les dirigeants de l’entente KLTG, réunis à Quimper le 30 décembre 1938, après avoir avisés à propos de l’opposition d’une partie des écrivains KLT, d’un côté, et de Vannes de l’autre, ont pour la majorité, décidé de donner leur démission ; et dorénavant on peut dire que l’Entente est abandonnée. Ce fut une douleur pour eux de voir l’insensibilité de ceux qui avaient signé le traité de Vannes et les règles de Lorient. On peut dire qu’il y aura toujours eu de la désunion parmi les Bretons ! Cet état consternant continuera à primer tant que les Bretons ne sauront pas mettre leur amour pour la langue au-dessus de leurs avis personnels par rapport à l’orthographe et la prononciation de leur coin. En vérité, la majorité des personnes en Bretagne était d’accord avec l’Entente, et sans le travail odieux des destructeurs, les règles auraient été suivies dès maintenant par tous. Selon nous, malgré que nous soyons vaincus, nous pouvons dire que nous sommes non coupables et que nous avons fait entièrement notre devoir concernant l’avenir de notre pays. »

¹³²⁰ HERRIEU (1939). p.14

¹³²¹ HEMON (1939). p.78

¹³²² *Breiz*, 08/01/1939

¹³²³ *Breiz Atao*, 15/01/1939

¹³²⁴ Si tout le monde avait mis de la bonne volonté comme en ont eu Delaporte, de Langlais et moi, l’entente aurait été d’ores et déjà faite. »

¹³²⁵ « Le chemin emprunté par X. de Langlais, R. Delaporte et quelques autres, était donc – malgré leur bonne volonté, – une impasse.

¹³²⁶ « comme un cauchemar. »

« 1° En em zistaga diouz ar vesaerien fall.

2° En em voda start en-dro da *Walarn*. »¹³²⁷

Concernant *Breiz*, le journal d'Yves Le Moal n'a publié que l'information principale sans tenir vraiment compte des explications :

« An Ao. Xavier de Langlais a zigemen, dre lizer-kelc'h, penôs Renerien Emgleo K.L.T.G., en em vodet e Kemper en 30 a viz kerzu, a zo bet al lodenn vras aneze a-du evit rei o dilez, pa ne gavent ket ar skoazell a oant e gortoz. Diwar vremen, emezan, e c'heller lavarout eo tremenet an Emgleo. »¹³²⁸

Raymond Delaporte envoie une lettre à Xavier de Langlais le 2 janvier 1939 : « *Setu eta an emgleo freuzet evit mat. Gwall nec'het on lakaet o soñjal hon eus c'houitet gant hol labour.* »¹³²⁹
Pour lui, cette situation ne pourra pas rester ainsi. « *An drougziwez a zo c'hoarvezet gant hon "Emglew" ne vir ket ouz an emgleo war an doare-skriva da veza ret; an holl hen goar bremañ nemet an dud dallet gant o emgarantez.* »¹³³⁰

Yann Fouéré lui écrit¹³³¹ : « qu'il ne faut pas se décourager, tout cela viendra à son heure et il ne faut surtout pas rentrer sous sa tente, en aucune manière. »

Il reçoit également un courrier de Jean-Marie Mary le réconfortant et lui écrivant¹³³² : « *Ne gollet ket kalon. El ma skriùé d'oh Loeiz Herrieu : " Er péh n'hellomb ket gobér hiniù, ni er groei arhoah ! " »*¹³³³

En cette fin d'année 1938, Xavier de Langlais conclut son journal souhaitant définitivement tourner la page de l'échec de l'*Emglew KLTG*¹³³⁴ :

« Dec'h e Kemper Bodadeg diweza an Emglew KLTG. An holl a zo bet a-du da rei o dilez. Troomp ar bajenn : Echu eo ar bloavez 1938. »¹³³⁵

¹³²⁷ « 1° Se détacher des mauvais bergers. 2° Se regrouper solidement autour de *Gwalarn*. »

¹³²⁸ M. Xavier de Langlais par une circulaire, fait part de la décision de la majorité des dirigeants de l'Entente K.L.T.G. qui se sont réunis à Quimper le 30 décembre, de donner leur démission, du fait qu'ils ne trouvaient pas l'aide qu'ils attendaient. À partir de maintenant, dit-il, on peut dire que l'Entente est abandonnée. »

¹³²⁹ « Voici donc l'entente détruite une bonne fois pour toute. Je suis très inquiet en pensant que nous avons raté notre travail. »

¹³³⁰ « La fin pénible qui est arrivée à notre "*Emglew*" n'empêche pas qu'une entente sur l'orthographe soit indispensable ; tout le monde le sait maintenant sauf les personnes aveuglées par leur égoïsme. »

¹³³¹ Annexe VI, lettre du 06/01/1939

¹³³² Annexe VI, lettre du 14/01/1939

¹³³³ « Ne perdez pas courage. Comme Loeiz Herrieu vous écrivait : "Ce que nous ne pouvons faire aujourd'hui, nous le ferons demain !" »

¹³³⁴ Journal XL 31/12/1938

¹³³⁵ « Hier à Quimper la dernière réunion de l'*Emglew KLTG*. Tout le monde a été d'accord pour donner sa démission. Tournons la page : l'année 1938 est terminée. »

À partir de 1939, Xavier de Langlais ne travaille plus sur une possible norme commune. L'Emglew KLTG étant abandonnée, son rôle de secrétaire n'a plus lieu d'être. Mais une renaissance inattendue va avoir lieu concernant la normativisation. Il va à nouveau prendre part à la question à partir de 1941.

4.8.1 Le projet d'unification totale du breton

Xavier de Langlais n'a pas eu un rôle aussi important dans cette nouvelle entente qui se profile que lors des années 1936-1938. Cependant, quelques éléments semblent être intéressants à mettre en regard des études déjà menées sur le sujet. Il reçoit une lettre le 15 juin 1941¹³³⁶ de la part de Guillaume Berthou¹³³⁷, collaborateur de nombreuses revues bretonnes et alors secrétaire de l'Ensavadur Breiz¹³³⁸, afin de lui transmettre un document de la part de Roparz Hemon. Cette lettre permet de signifier que Xavier de Langlais n'est pas à l'origine de cette nouvelle période liée à la question d'une norme commune comme l'a affirmé François Jaffrennou dans son Rapport au Comité Consultatif de Bretagne en 1943¹³³⁹. Xavier de Langlais fait part de sa joie en réponse à Roparz Hemon : « *Na laouenn oun o sonjal e vo unvanet en diwez, peurunvanet kentoc'h, ar brezoneg.* »¹³⁴⁰ Il ne faisait pas partie de ceux qui ont organisé la réactivation de l'élaboration d'une entente. Selon l'étude d'Iwan Wmffre¹³⁴¹, il en ressort que Roparz Hemon était bien l'organisateur de cette réunion de 1941.

Le document fourni par Guillaume Berthou, signé par Roparz Hemon et daté du 12 juin 1941 est composé de cinq pages présentant les points qui devront être discutés et adoptés concernant l'élaboration d'une nouvelle norme écrite incluant les deux graphies encore en vigueur. La première page, sous la forme d'un courrier, présente le contexte :

« À la suite d'une communication faite par de hautes autorités à certaines personnalités bretonnes, il apparaît que l'enseignement de notre langue dans les écoles a des chances d'être imposé sans tarder. Une condition sine qua non est mise à l'appui des dites autorités : pour le 15 juillet prochain, date extrême, un accord devra être intervenu entre Bretons tendant à l'unification complète de la langue. »

Il est question d'« hautes autorités » et de « certaines personnalités bretonnes. » Mais rien n'y

¹³³⁶ Annexe VI, lettre du 15/06/1941

¹³³⁷ Plus connu sous le nom de Guilhem Berthou Kerverziou.

¹³³⁸ Ensavadur Breiz est une antenne de Gwalarn créée le 1^{er} octobre 1940 par Roparz Hemon. Elle a pour objectif de « faciliter les études dans le pays. Et avant tout, mettre de l'ordre » sur les questions relatives à l'édition en langue bretonne, la collecte de documents sur la Bretagne et leur mise en valeur. *Gwalarn* n°130, p.41. (11/1940)

¹³³⁹ JAFFRENNOU (1943).

¹³⁴⁰ « Je suis si heureux à l'idée que le breton sera finalement unifié, ou plutôt complètement unifié. »

¹³⁴¹ WMFFRE (2007), p.66

est précisé. Il poursuit :

« Au cours d'une entrevue préalable qui a eu lieu à Hennebont, le vendredi 6 juin dernier, en présence d'un représentant de ces autorités, il a été entendu que Mr Roparz Hemon, directeur de Gwalarn, rédigerait un rapport comprenant une série de propositions, rapport qui serait présenté à un certain nombre de linguistes et d'écrivains bretons, dont la liste a été arrêtée.

Ce rapport devant être également soumis aux dites autorités, il a été rédigé en français.

Il n'est pour l'instant destiné à être divulgué au public. Les personnes à qui il est adressé sont donc instamment priées de ne pas le publier ni de le mentionner dans la presse, et d'éviter même d'en parler autour d'elles. »

Il est encore question ici d'« autorités » ainsi que d'une réunion mais les deux éléments ne sont pas développés. Cependant une liste des destinataires de cette circulaire y est décrite :

Fañch Elièse Abeozen	Pierre Le Goff, Sainte-Anne-d'Auray
Pierre Bourdellès, Lannion	Augustin Le Marouillé, Sainte-Anne-d'Auray
Xavier de Langlais, Rennes	Mathurin Le Priellec, Vannes
Marguerite Gourlaouen, Douarnenez	Pierre-Marie Le Sausse, Plescop
Albert Guillou, Paris	Alphonse Mary, Locminé
Loeiz Herrieu, Hennebont	Jean-Marie Perrot, Scrignac
Frañsez Kervella (K. Kongar), Loperhet	Pierre Tanguy, Vannes
Louis Le Floc'h, Guingamp	François Vallée, Rennes

La fin du courrier précise que c'est à la date du 25 juin 1941 que sont attendues les différentes observations des récipiendaires et indique qu'une réunion aura lieu début juillet à Rennes.

Le « Projet d'Unification Totale du Breton » joint au courrier se décompose en cinq parties¹³⁴² :

Le première partie intitulée « remarques générales » présente la raison d'un tel projet. Il est écrit :

« Les différences entre ces deux formes de breton sont à tout prendre minimales, et une unification totale de la langue est, non seulement souhaitable, mais possible. Cette unification ne doit pas opérer de bouleversement des principes orthographiques adoptés jusqu'à présent. Un tel bouleversement dérouterait le public déjà habitué à lire la langue et rendrait inutilisables les livres parus ces dernières années, livres qu'on ne peut songer à rééditer en ce moment. »

Puis trois points sont précisés :

- a) réduction, par une graphie appropriée, des principales divergences phonétiques

¹³⁴² Fonds XL, BCLR, cote N4

existant entre les deux formes de la langue ;

- b) unification ;
- k) examen des cas particuliers.

Ces remarques générales sont très semblables au projet de l'*Emglew KLTG*. Et la suite ne l'est pas moins.

La deuxième partie développe les divergences présentes et le souhait de les réduire :

« - A) dans le traitement de la consonne dérivée d'une ancienne spirante dentale. Cette consonne, notée Z selon les principes de l'*Emgleo*¹³⁴³, disparaît parfois en vannetais, et parfois est notée H. Ex. : d'une part kalvez, koz, d'autre part kalvé, koh.

- B) dans le traitement de la voyelle dérivée d'une voyelle présumée avoir été prononcée "aou" en ancien breton. L'*Emgleo* not OU là où le vannetais note EU. Ex. : tadou et tadeu.

- K) dans le traitement des terminaisons dérivées des terminaisons en FF du moyen-breton. L'*Emgleo* note une voyelle pure (ex. : muia, kredi) ou une voyelle nasale, suivie ou non de V (ex. : kenañ, preñv), alors que le vannetais note presque toujours une voyelle suivie de N (ex. : muian, kredein, prenù).

- D) dans le traitement de la consonne notée par l'*Emgleo* V, W, O, selon le cas (ex. : mervel, gwenn, maro), et représentée en vannetais par u ou ù (merùel, guen, marù)
»

On retrouve les points A, B et D qui ont été discutés lors de l'*Emglew KLTG*. Les différents points sont développés ensuite. En ce qui concerne le point A, la situation reste complexe et il est proposé de « diminuer autant que possible le nombre des Z provenant d'une sifflante ancienne, en écrivant S chaque fois que cela ne présente aucun inconvénient grave. » Ni le [ž] ni le [zh] ne sont ici invoqués. Pour le point B, l'accent grave sur le [ù] est proposé. Cette proposition sera finalement adoptée. Au point K, la voyelle nasale est privilégiée ce qui impliquerait d'écrire toujours [ñ]. Celle-ci sera également adoptée. Enfin le point D propose de garder le [v] et le [w] afin de remplacer le [u] et le [ù] vannetais.

Le troisième partie introduit le sujet de l'unification de l'alphabet. Trois points sont présentés :

« - A) le vannetais écrit (I)LL le son que l'*Emgleo* écrit (I)LH,

- B) le vannetais n'emploie pas la lettre Y, mais la remplace toujours par I,

- K) le vannetais écrit H le son que l'*Emgleo* écrit C'H. »

Ces points ont également été abordés dans l'*Emglew KLTG*. Concernant le point A, le (I)LH est

¹³⁴³ Il s'agit ici de l'entente de 1907 : *Emgleo ar Skrivagnerien*.

proposé. Il sera adopté. L'adoption du [y] est proposé, ce qui sera adopté aussi. Enfin, concernant le [c'h], le maintien du [c'h] est privilégié mais une autre proposition est faite si cela ne convient pas. Le [çh] est proposé car proche de la graphie du moyen-breton [ch] ainsi que de celle du gallois et du gaélique. C'est finalement le [c'h] qui sera privilégié.

La quatrième partie concerne les cas particuliers. Roparz Hemon écrit qu'il

« convient d'adopter la forme historiquement la plus authentique. [...] C'est ici que le vannetais demande un examen attentif. Non seulement il possède un nombre considérable de mots qui lui sont propres, mais encore a-t-il conservé parfois sous une forme plus pure des mots déformés ailleurs. »

Cette remarque apparaît comme bien différente de ce qu'il a pu dire au moment de l'*Emglew*. Il était alors question uniquement des mots et des expressions liés au vannetais. Mais le fait d'utiliser le vannetais pour réfléchir à la graphie est un élément nouveau.

Il propose ensuite qu'une

« commission restreinte, composée de linguistes compétents, soit chargée d'étudier et de résoudre le problème de l'intégration du vannetais à la langue commune dans tous les cas particuliers, en s'inspirant dans son travail du principe énoncé ci-dessus : à toute forme historiquement la plus ancienne doit aller autant que possible la préférence. »

La conclusion résume le travail qui devra être effectué :

« Il ressort de ce qui précède que l'établissement d'une langue commune pour toute la Bretagne est réalisable sans trop de peine par un élargissement du cadre établi par l'*Emglew* ar Skrivagnerien, et que cette langue commune, enseignée dans toutes les écoles, employée par tous les usagers du breton, peut s'imposer rapidement sans heurt et sans secousses pour les œuvres déjà existantes.

Son adoption, qui devra un certain temps rester facultative pour les publications destinées à des adultes, devra être immédiate pour les publications destinées à la jeunesse.

La création d'une commission chargée d'étudier la réforme dans le détail inaugurera, nous l'espérons, une ère de collaboration entre linguistes bretons, plus complète que celle instaurée par la "Breuriez ar Brezoneg", qui d'ailleurs pourra par la même occasion être regroupée et reprendre son travail, "méthodologiquement et avec ensemble", comme le souhaitait Emile Ernault, son illustre fondateur. »

Il apparaît que ce qui est développé dans ce document est presque en tout point semblable à l'objectif et la méthode prônée par l'*Emglew KLTG*.

Xavier de Langlais répond et explique son point de vue sur deux éléments¹³⁴⁴ :

- Concernant le [z], il se montre pour le [zh] « chaque fois que z est écrit h en vannetais. »

¹³⁴⁴ Fonds XL, BCLR, cote N4

Mais si cela n'est pas possible il préfère le [z] simple au [s] proposé qui selon lui, poserait un problème car « il faudrait de toute façon modifier dans les pluriels : Ilis, ilizou, et d'un z d'un usage restreint qui continuerait pourtant à se prononcer pour les Vannetais de trois manières différentes : Amzer (z), koz (h), karantez (muet). D'où une source de confusions pour le KLT, sans aucun profit pour le V. »

- Concernant le [ou], il préfère [ôu] à [où] car selon lui, ça a « l'avantage d'indiquer réellement le son modifié (qui dans certaines régions tire sur aou et même sur ô) En outre il y a plus grand intérêt à laisser sans modification ce qui actuellement s'écrit de la même manière dans les deux dialectes. »
- « Sur tous les autres points : Absolument d'accord »

Xavier de Langlais ne se revendique pas linguiste. Il écrit d'ailleurs à Roparz Hemon en faisant preuve d'humilité¹³⁴⁵ : « *Kas a ran d'eoc'h va aliou. Evel reiz ez oun dare da blega, ha laouenn, mar ne blij ket va menoziou. N'eus nemet eun dra a dalv : ar pal da dizout !* »¹³⁴⁶

Le [zh] sera finalement adopté¹³⁴⁷ bien que Roparz Hemon se soit toujours montré défavorable à ce graphème¹³⁴⁸. Il en fait part à Meven Mordiern dans un courrier : « *Ret eo bet, avat, kasasat tra, degemer ar 'zh' daonet.* »¹³⁴⁹

4.8.2 La réunion du 8 juillet 1941

Xavier de Langlais reçoit un courrier de la part de Roparz Hemon le 2 juillet 1941¹³⁵⁰ :

« *Pedet oc'h da zont d'ar vodadeg a vo graet d'ar meurz 8 a viz Gouere 1941 e Roazon evit peurunvani ar brezoneg. Bezit ; mar plij, da 14 eur 30, e bureo ar gazetenn "La Bretagne", 19, rue de la Monnaie.* »¹³⁵¹

Xavier de Langlais assista à cette réunion. Il fut d'ailleurs l'un des signataires. *L'Heure Bretonne* ainsi que *Arvor* publient la liste des personnes présentes à cette réunion et qui ont signé.¹³⁵² Voici la liste telle que rédigée dans le n°130 de *Arvor*¹³⁵³ :

« *Abeozen, yezhour.*

Loeiz Andouard, a-berzh ar gelaouenn Arvor.

¹³⁴⁵ Annexe VI, lettre du 19/06/1941

¹³⁴⁶ « Je vous envoie mes conseils. Je suis bien sûr prêt à me soumettre, de bon cœur, si mes idées ne plaisent pas. Il n'y a qu'une chose qui importe : l'objectif à atteindre ! »

¹³⁴⁷ *Arvor* 13/07/1941

¹³⁴⁸ WMFFRE (2007). p.682

¹³⁴⁹ « Il a fallu, chose détestable, accepter ce maudit 'zh' »

¹³⁵⁰ Annexe VI, lettre du 02/07/1941

¹³⁵¹ « Vous êtes invités à la réunion qui se tiendra le mardi 8 juillet 1941 à Rennes, pour l'unification complète du breton. Soyez, s'il vous plaît, à 14h30, dans le bureau du journal "La Bretagne", 19, rue de la Monnaie. »

¹³⁵² *L'Heure Bretonne* 04/04/1943 / *Arvor* 11/07/1943

¹³⁵³ *Arvor* n°130, 11/07/1943

Guilherm Berthou, skrivagner.

Kenan Kongar ha Marc'harid Gourlaouen, a-berzh ar skol dre lizher Ober.

Andrev Koulouarn, a-berzh ar gelaouenn Sav.

An Abad Loeiz Ar Floc'h, a-berzh ar gelaouenn Studi hag Ober.

Yann Fouere, a-berzh Ar Brezhoneg er Skol

Roparz Hemon, a-berzh ar gelaouenn Gwalarn.

Loeiz Herrieu, a-berzh ar gelaouenn Dihunamb.

Xavier de Langlais, a-berzh ar gelaouenn La Bretagne.

An Abad Le Marouille, yezhour.

Per Mocaer, skrivagner ha stourmer evit ar brezhoneg.

An abad Y.V. Perrot, a-berzh ar gelaouenn Feiz ha Breizh hag ar Bleun Brug.

Fransez Ugun, kenaozer al levr Me a zesk Brezhoneg. »

Xavier de Langlais apparaît ici comme le représentant du journal *La Bretagne*. Il était en effet à l'époque parmi les rédacteurs et illustrateurs du journal créé par Yann Fouéré. C'est donc fort probable que la raison de sa présence fut liée au fait qu'il y soit. Mais il est à noter cependant que *L'Heure Bretonne* ne le mentionne pas comme représentant *La Bretagne*. Et Roparz Hemon indique clairement que le document envoyé le 12 juin 1941 l'a été aux directeurs de journaux bretons et à quelques linguistes. Or Xavier de Langlais n'était pas directeur de *La Bretagne*. De plus, Yann Fouéré était présent et pouvait très bien représenter lui-même le journal qu'il dirigeait. Pourquoi donc inviter Xavier de Langlais ? Il est vrai que ses quelques publications dans *Gwalarn*, *Dihunamb*, ou *Sav* ne passèrent pas inaperçues. Mais n'est-ce pas une manière pour Roparz Hemon d'avouer le rôle important qu'il eut auparavant dans une tentative de normativisation et rallier ainsi la précédente organisation pour sécuriser une future entente ? Ce ne sont là que des suppositions mais sa présence à la réunion peut tout à fait être corrélée à son rôle antérieur.

Un autre témoignage vient rendre compte d'un détail le concernant. Youenn Olier écrit que, selon son témoignage, Xavier de Langlais n'est pas resté durant toute la réunion car il a dû s'absenter pour aller chez le dentiste bien qu'il soit revenu ensuite¹³⁵⁴ :

« Gwir eo ne oa ket bet Langleiz war-dro e-doug ar vodadeg penn-da-benn ; gant an droug-dent edo ; hag en em dennet en doa goude bezañ sinet an diell a oa bet

¹³⁵⁴ OLIER (1998), p.46.

ragaozet a-raok ar vodadeg. Evelato e oa distroet d'ober e c'hourc'hemennoù d'ar berzhidi, raktal goude dezho bezañ sinet e dibenn an abadenn. »¹³⁵⁵

Ce témoignage paraît crédible selon Iwan Wmffre¹³⁵⁶. Il était tout à fait possible pour Xavier de Langlais de s'être absenté de la réunion qui avait lieu dans le centre-ville de Rennes pour aller chez le dentiste puis revenir ensuite dans les deux heures qu'a duré la réunion.

Il relate dans son journal cet évènement ¹³⁵⁷:

« Graet eo bet eur Vodadeg hizio, e Roazon, da beurunvani ar brezoneg. Al lezennou kinniget ganin en Oriant pevar bloaz zo ha nac'het neuze gant Roparz Hemon, a zo bet degemeret bremañ gant an holl :

Ar ZH an Û gant eur pik ha rac'h. N'eus lorc'h ebet ennoun, daoust d'ar pezh a gred tud 'zo, nemet ez oun eurus o welout ez eo perunvanet erfin ar brezoneg.

Hel lavaret em eus mil gwech : dare e oan a vepred da asanti da ne vern pe lezenn gant ma vefe degemeret gant an holl, ha pa vefe dishenvel krenn al lezennou se diouz an hini am befe dibabet me... ma vefen bet me va unan. »¹³⁵⁸

C'est pour lui une victoire, celle qu'il attendait depuis 1936 afin que le breton puisse être enseigné à l'école. Après cela, il n'a plus eu affaire aux discussions entourant l'orthographe. Son premier ouvrage, *Ene al linennou* édité en 1942 est rédigé en *peurunvan* comme les suivants. Après tant d'efforts pour aboutir à une norme commune, il n'aurait pas été question pour lui de revenir en arrière.

Suite à cette réunion, un groupe de linguistes et d'écrivains est formé afin de se mettre d'accord dans le détail : Jean-Marie Perrot, Loeiz Herrieu, Louis Le Floc'h, Pierre Bourdellès, Fañch Eliès, Frañsez Kervella, Alphonse Mary, Augustin le Marouille, Roparz Hemon et Guilhem Berthou en tant que secrétaire.¹³⁵⁹ Frañsez Uguen et Yves Le Goff sont mentionnés dans *Arvor*. *L'Heure Bretonne* ne mentionne pas Yves Le Goff. Et les deux sont absents dans *An doare-skriva nevez*¹³⁶⁰.

La réforme sera finalement entérinée le 6 janvier 1942 par l'édition du livre de Roparz Hemon : *An doare-skriva nevez*.¹³⁶¹ Il y détaille l'historique de la réforme en citant la réunion de 1936 :

¹³⁵⁵ « Il est vrai que Langleiz n'a pas été présent durant toute la réunion ; il avait un mal de dent ; et il s'était retiré après avoir signé un document qui avait été préparé avant la réunion. Il est cependant revenu faire ses compliments aux participants aussitôt qu'ils eurent signé à la fin de cette séance. »

¹³⁵⁶ WMFFRE (2007). p.79

¹³⁵⁷ Journal XL 8/07/1941

¹³⁵⁸ « La réunion pour l'unification du breton a eu lieu aujourd'hui à Rennes. Les règles proposées par moi, à Lorient, il y a quatre ans et refusées alors par Roparz Hemon, ont été acceptées maintenant par tous : le ZH et le Û avec un accent et le reste. Je ne m'enorgueillis pas, malgré ce qu'en pense certaines personnes, mais je suis heureux de voir que le breton est enfin complètement unifié. Je l'ai dit mille fois : j'ai toujours été prêt à accepter n'importe quelle règle à partir du moment où elle serait acceptée par tous, même si ces règles avaient été complètement différentes de celles que j'aurais choisies... si j'avais été tout seul. »

¹³⁵⁹ *Arvor* n°28, 13/07/1941

¹³⁶⁰ HEMON (1942) p.4

¹³⁶¹ Idem p.3

« Keit ha ma vane Breiz morgousket, evel a-raok ar brezel-mañ, e oa ret tremen gant an daou zoare-skriva-se. Eur riskl bras e vije bet, ha ni dinerz evel ma oamp, klask gwellaat stad an traou. Gwalarn e-unan, daoust d'ar c'hoant en doa da beurunvani hor yez, a savas krenn e vouez a-enep ar skrivagnerien hag ar yezourien en em vodas en Oriant e 1936 da glask diluzia ar gudenn. »¹³⁶²

Roparz Hemon défend la position qu'était celle de *Gwalarn* à l'époque et explique qu'il ne fallait rien faire car la Bretagne, étant trop « affaiblie », ne pouvait se le permettre. Puis il décrit les différentes décisions prises et présente un vocabulaire détaillé. Roparz Hemon ramène ici tout à lui car il signe lui-même et ne fait preuve d'aucune reconnaissance sur le travail fait auparavant par l'*Emglew KLTG*. Ainsi la nouvelle norme décidée dite *peurunvan*, fut longtemps considérée comme l'œuvre de Roparz Hemon uniquement, et de ce fait, fit émerger des problèmes extérieurs à l'orthographe elle-même.

4.8.3 La question du contexte du point de vue de Xavier de Langlais

Cette réunion du 8 juillet 1941 a fait couler beaucoup d'encre, et notamment du fait de la question d'une ingérence allemande. De nombreux témoignages épistolaires, écrits, oraux s'entrecroisent ainsi que de nombreuses études, ne présentent pas de versions unanimes. Ce sont la plupart du temps des suppositions sur le déroulé exact de la réunion et en ce qui concerne plus globalement la réflexion autour d'une norme commune¹³⁶³. Une interrogation subsiste sur le rôle qu'a joué Roparz Hemon. Était-ce par un ordre venant des Allemands¹³⁶⁴ ? D'une ouverture du gouvernement de Vichy favorable à l'enseignement¹³⁶⁵ ? ou une manière pour Roparz Hemon de se dédouaner d'avoir changé d'avis et de se positionner personnellement contre l'avis de ses proches collaborateurs Meven Mordiern et François Vallée ? Le rôle de Xavier de Langlais semble être un bon moyen de donner à la seule question de la normativisation, la place qui lui revient.

Nous n'avons à ce jour trouvé aucune trace d'une quelconque question allemande dans les archives de Xavier de Langlais. Il est cependant à noter qu'il a probablement eu connaissance de Leo Weisgerber, linguiste et professeur à l'université de Marburg en Allemagne, alors *sonderführer*¹³⁶⁶ directeur de *Radio Rennes*¹³⁶⁷ à laquelle Xavier de Langlais va participer par quelques chroniques culturelles¹³⁶⁸. L'envoi d'un exemplaire d'*Ene al Linennou* vient d'ailleurs

¹³⁶² « Tant que la Bretagne assoupie s'affaiblissait, comme avant cette guerre, il fallait passer par ces deux orthographes. Ç'aurait été un grand risque, aussi faible que nous étions, de chercher à améliorer les choses. Gwalarn elle-même, malgré l'envie qu'elle avait d'unifier complètement notre langue, se montra résolument contre les écrivains et linguistes qui se réunirent à Lorient en 1936 cherchant à résoudre ce problème. »

¹³⁶³ WMFFRE (2007).

¹³⁶⁴ Id. p.681

¹³⁶⁵ DENEZ (1958), p.31

¹³⁶⁶ Officier spécialiste.

¹³⁶⁷ CALVEZ (2000), p.252

¹³⁶⁸ Cf. partie 1.2.3.2

confirmer qu'ils se connaissaient probablement¹³⁶⁹. Mais il est à préciser qu'il ne s'intéressait aucunement à la politique¹³⁷⁰. Le seul engagement politique que nous lui connaissons est celui pour A.B.E.S, association se revendiquant d'aucun parti et uniquement présente pour rendre l'enseignement de la langue bretonne possible. L'objectif d'une normativisation reste pour lui le moyen le plus sûr pour que la langue bretonne soit enseignée dans les écoles et puissent perdurer. Il ne va pourtant pas échapper à la période mettant en cause la réforme orthographique de 1941 notamment par François Falc'hun¹³⁷¹. *Barr-Heol* publie le 15 juin 1958 un article intitulé *Au sujet de la langue bretonne* faisant part de la publication de l'aide-mémoire de Pêr Denez¹³⁷². Il est question dans cet article de ce qu'a écrit François Falc'hun¹³⁷³: « *Tud hag a oa sañset koulskoude da anavezout ervat an traoù o deus lakaet da redek ar vrud diskiant e oa ar Skritur-se ur Skritur savet dindan atiz an Alamaned.* »¹³⁷⁴ Xavier de Langlais envoie un courrier à Pêr Denez qui va être publié dans le numéro suivant¹³⁷⁵ :

« Diskleriañ a ran, ez leal hag ez resis war un dro, n'em eus ket sinet Emglev an Doare-Skrivañ peurunvan, e 1941, evit ober plijadur da zen pe zen, pe dre zoujañs rak urzh ebet. Roet em eus va sinadur d'an Emglev-se e pep frankiz, evit lakaat da dalvezout al lezennoù a oa bet aozet en Oriant, e 1938, tri bloaz a-raok, rak ma kaven fur-tre al lezennoù-se e-keñver amzer da zont ar yezh, ha NETRA KEN... »¹³⁷⁶

Cette lettre est suivie d'une autre rédigée par Alphonse Mary où celui-ci, absent de la réunion mais représenté, écrit clairement : « ... *ne glasken tamm erbet bout a-du get en Alamaned na plegein dirakté.* »¹³⁷⁷

Un autre témoignage de Xavier de Langlais vient compléter son point de vue. Il envoie au journal *La Voix de l'Ouest* une réponse à un éditorial de Yves Maugé¹³⁷⁸ : un coup d'épée dans l'eau¹³⁷⁹. Voici la réponse qu'il a envoyé :

« Monsieur le Directeur,

¹³⁶⁹ Fonds XL, BCLR, E4. Lettre du 04/09/1942

¹³⁷⁰ LANGLAIS (2018). p.383

¹³⁷¹ FALC'HUN (1958). p.4

¹³⁷² DENEZ (1958).

¹³⁷³ *Barr-Heol* n°15, 08/1958. p.17

¹³⁷⁴ « Des personnes qui étaient cependant sensées bien connaître les choses, ont lancé la rumeur insensée que cette écriture, était une écriture formée à l'instigation des Allemands. »

¹³⁷⁵ *Barr-Heol* n° 16, 09/1958. p.23

¹³⁷⁶ « Je déclare loyalement et précisément en même temps, que je n'ai pas signé l'Entente de l'Orthographe *peurunvan*, en 1941, pour faire plaisir à qui que ce soit, ou par crainte d'aucun ordre. J'ai donné ma signature à cette Entente en toute liberté, pour faire appliquer les règles qui avaient été préparées à Lorient, en 1938, trois ans avant, car je trouvais ces règles très raisonnées pour l'avenir de la langue, et RIEN D'AUTRE... »

¹³⁷⁷ « ... je ne cherchais aucunement à être d'accord avec les Allemands ni se soumettre devant eux. »

¹³⁷⁸ *La Voix de l'Ouest*, 15/01/1946

¹³⁷⁹ Fonds XL, BCLR, cote N9

Je ne puis m'empêcher de vous dire quel a été mon étonnement et, dois-je l'ajouter, ma tristesse, à la lecture de l'éditorial de la Voix de l'Ouest du mardi 15 janvier 1946.

Après avoir répondu aux allégations de la presse britannique, et de la presse galloise émue des brimades qui seraient infligées aux tenants du mouvement breton, Yves Maugé exécute en 7 lignes un sujet qui m'intéresse directement en tant qu'écrivain de langue bretonne : l'unification orthographique du breton.

Vous me permettez de rappeler à vos lecteurs les termes exacts de cette exécution :

“Roparz Hemon, collaborateur et l'un des rarissimes universitaires traîtres à leur pays ; philologue qui mit tout son art à unifier les divers dialectes bretons de façon à constituer peu à peu un bloc susceptible de former une base plus solide à des revendications séparatistes”.

J'ignore tout des griefs faits par ailleurs à Roparz Hémon sur le plan politique et me garderai bien d'anticiper sur son procès, mais le moins que l'on puisse dire d'une telle insinuation c'est qu'elle est franchement tendancieuse.

J'estime donc de mon strict devoir de vous rappeler le sens exact de la réforme orthographique réalisée effectivement par Roparz Hémon en 1941, mais adoptée en principe dès 1936 par l'élite des écrivains bretonnants à une époque où il n'était pas encore question de l'occupant. »

Cette première partie montre la détermination de Xavier de Langlais à se détacher de toute question purement politique. Il défend le fait que l'unification ne soit pas l'idée originale de Roparz Hemon. Il poursuit :

« Les personnes curieuses de connaître les dessous de la petite histoire n'apprendront d'ailleurs pas sans surprise que les “unificateurs” de 1936 eussent pu se réclamer d'un précédent inattendu : ce Nouveau Testament breton interdialectal édité par Gilbert et Rivington en ...1886, sous le signe du ZH. »

Cette dernière affirmation montre de sa part une certaine connaissance de l'histoire de la langue. En effet, Jean-François Le Gonidec a, dès le début du XIX^e siècle, utilisé la graphème complexe [zh] dans son *Testament nevez hon aotrou Jezuz-Krist*¹³⁸⁰. La traduction datée de 1827 fut cependant imprimée qu'en 1866¹³⁸¹. Il emploie le [zh] pour les prépositions conjuguées *a* et *da* : *dézhan, dézhô, anézhô*¹³⁸²... Xavier de Langlais prend exemple sur une édition postérieure revue mais reprenant comme base la traduction de Jean-François Le Gonidec et incluant toujours le [zh]¹³⁸³.

« Lorsqu'en 1936 je pressentis les principales personnalités bretonnes pour tenter une réforme orthographique dont l'idée était, depuis des années “dans l'air”, l'immense majorité des écrivains et des directeurs de revue se montrèrent

¹³⁸⁰ LE GONIDEC (1827)

¹³⁸¹ CELTON (2002). p.18.

¹³⁸² DESHAYES (2013). p.166.

¹³⁸³ OSTERVALD (1886)

favorables à une entente interdialectale. Seules les modalités d'application de cette réforme soulevèrent, comme il arrive toujours en pareil cas, des protestations isolées, parmi lesquelles il convient de noter ...celle de Roparz Hémon.

Ceci pour indiquer qu'en entérinant cinq ans plus tard les décisions prises au Congrès de Lorient en 1936, Roparz Hémon, loin de devancer le cours normal des choses, ne faisait que répondre à la volonté, nettement exprimée dès 1936, de la majorité des écrivains de langue bretonne. »

Il veut ici montrer que la question de l'unité orthographique dépasse la simple personne de Roparz Hémon et que celui-ci n'est qu'un élément de tout le travail mené depuis 1936.

« Dois-je vous rappeler, au reste, dans quelle atmosphère le Congrès de Lorient s'était déroulé : la campagne de "Brezhoneg ar Skol", battait alors son plein, le vœu en faveur de l'enseignement du breton avait été adopté par la majorité des Conseils Municipaux de Basse-Bretagne et par les Conseils Généraux du Finistère, des Côtes du Nord et du Morbihan. Une proposition de résolution devait être faite quelques mois plus tard à la Chambre des Députés par le Chanoine Desgranges, tendant (je cite les termes exacts) "à mettre en application de manière progressive l'enseignement de la langue bretonne parallèlement à celui de la langue française dans les écoles primaires, les écoles primaires supérieures, les lycées et collèges du Finistère et de la région bretonnante des Côtes du Nord et du Morbihan, ainsi que dans les Écoles Normales primaires de ces trois départements." (Résolution votée à l'unanimité par la Commission de l'Enseignement de la Chambre des Députés le 30 juin 1937). Tout laissait donc croire alors à une décision favorable du Gouvernement dont la grande objection était l'absence de cette orthographe fixe que l'on viendrait nous reprocher aujourd'hui comme une atteinte à l'unité française !...»

Il replace le contexte et l'objectif de l'unification écrite. Il démontre ainsi qu'il n'était pas question d'une quelconque question d'idéologie politique mais de préservation d'une langue qui aurait pu prétendre à être enseignée à l'école.

« Je suppose entière la bonne foi de Mr Yves Maugé, ce serait donc un regrettable manque d'information qui lui aura fait confondre "orthographe" et ..."séparatisme".

L'enseignement d'une langue, quelle qu'elle soit, suppose l'alignement préalable de ses dialectes sur une orthographe unique. Écrivain vannetais, attaché de toute mon âme à mon dialecte, mais également persuadé que seule une entente orthographique peut sauver la langue bretonne en rendant son enseignement possible, je m'élève avec force contre une manœuvre qui tiendrait à faire dévier vers la politique un problème qui doit rester strictement culturel et que les écrivains de langue bretonne sont seuls à même d'apprécier.

Je suis persuadé, Monsieur le Directeur, que vous reconnaîtrez le bien fondé de cette rectification que j'ai voulu aussi mesurée que possible et que vous saurez y découvrir un accent de sincérité qui ne trompe pas. »

Cette dernière partie nous montre son attachement profond au dialecte vannetais. Il remet à nouveau au centre la question de l'enseignement, loin de toutes autres considérations dans

lesquelles il ne se retrouve pas.

L'éditorial de *La Voix de l'Ouest* du 19 janvier 1946, reprend les différentes déclarations de Xavier de Langlais et y répond :

« Plusieurs en ont conclu que nous prenions parti contre l'unification orthographique du breton et, par conséquent, contre l'enseignement éventuel de cette langue dont elle est la condition. C'est bien mal connaître notre pensée, exprimée cependant à la fin de notre article du 17 janvier. Ce que nous reprochons à Roparz Hémon ce n'est pas d'avoir réalisé l'unification des orthographes, c'est de l'avoir réalisée sciemment à un moment où l'ennemi comptait sur elle pour travailler à la séparation de la Bretagne et de la France. C'est de l'avoir réalisée, de toute évidence, avec leur totale approbation sinon à leur demande. »

Par la suite, Yves Maugé reconnaît volontiers que cette question d'unification est antérieure à la guerre :

« Nous n'ignorons pas, d'ailleurs, que dès 1936 – donc bien avant que l'on parlât d'occupation – des intellectuels bretons préconisaient l'unification de la langue ; et un de nos correspondants, fort courtois quoique très convaincu, nous signalait à titre documentaire, que le premier ouvrage en breton interdialectal, "Un nouveau Testament", fut édité en 1886 par Gilbert et Rivington. »

Les qualificatifs concernant Xavier de Langlais sont assez conformes. La diplomatie et le sens de la courtoisie est perceptible dans la très grande majorité de ses correspondances. Yves Maugé poursuit en faisant ensuite la promotion de la langue bretonne :

« ... l'unité de la Patrie trouve son véritable visage dans la diversité, l'originalité des régions qui la composent, le respect de leurs traditions dans la mesure où, cultivant ce qui leur est propre, elles restent fidèles à la communauté française. [...] Nous sommes, donc, de ceux qui estiment et proclament qu'il est juste, équitable et de l'intérêt de tous d'accroître les moyens d'expression propres aux bretons de langue celtique tant par la Radio que par la Presse.

Nous le voyons bien, Roparz Hémon est au centre des critiques après-guerre et, de ce fait, l'unité orthographique se retrouve aussi liée à cela. Mais la réponse de Xavier de Langlais à l'éditorial permet à Yves Maugé de clarifier ses propos, ce qui ajuste la distinction entre la question de la langue bretonne d'une part, et la question purement politique de l'autonomisme d'autre part.

Il reçoit une réponse par courrier du directeur de *La Voix de l'Ouest*, l'abbé Jules Chérueil¹³⁸⁴. Celui-ci défend son collaborateur et indique que l'éditorial du 19 janvier cite quelques précisions de sa lettre. Il fait part du « malheur » que « certains bretons aient cru devoir défendre une cause, par ailleurs parfaitement légitime, à la faveur de circonstances politiques souvent équivoques. » Puis il poursuit :

¹³⁸⁴ Annexe VI, lettre du 21/01/1946

« Il ne faut pas que ces erreurs portent atteinte à l'intérêt du régionalisme breton. Et c'est pourquoi nous avons tenu à les condamner nettement avant de reprendre, sur une base nationalement saine et indiscutable, une propagande de mise en valeur de nos richesses régionales, de la littérature et du folklore breton, et enfin de la langue bretonne elle-même. »

Xavier de Langlais est conscient de cela et le mentionne dans sa réponse suivante¹³⁸⁵ après l'avoir remercié de la « très aimable lettre du 21 janvier » : « Qu'il y ait eu, selon votre propre expression, très juste, des "erreurs et des déviations politiques", ce n'est que trop certains mais dans quelle mesure la langue bretonne a-t-elle été compromise dans cette action politique ? » Il fait part du sort injuste à ses yeux réservé à la langue bretonne :

« Je ne vous redis pas mon étonnement douloureux devant la prise de position imprudente de votre collaborateur qui, manifestement, ne connaît le mouvement culturel breton que du dehors, et sans avoir pu en conséquence confronter l'antithèse à la thèse officielle... Mais se peut-il vraiment qu'il ignore (et que vous ignoriez vous-même, cher Monsieur l'Abbé) la situation faite actuellement à la langue bretonne ? A savoir : toutes les revues bretonnes encore interdites (à l'exception de deux ou trois embryons de revues squelettiques dont l'une à paraître sous un titre qui contient déjà deux fautes de mutations et une faute de sens !) ; nos livres les plus anodins retirés des vitrines, et pour cause : nos éditions sous séquestre ("Skridoù-Breizh" par exemple ¹³⁸⁶) ; enfin notre plus grand grief peut-être, "Brezhoneg ar skol" interdit, cette association du "Breton à l'Ecole" à laquelle tous les milieux officiels bretons, Conseil Généraux et Conseils Municipaux en tête, avaient donné leur appui dès 1934, et qui n'a jamais eu la moindre activité politique durant la guerre. Et je ne parle pas de la situation pénible (c'est le moins que l'on puisse dire !) faite à nombre de bretonnants absolument étrangers à toute préoccupation politique, mais suspects en tant que bretonnants. N'employons pas le mot de persécution, soit, mais reconnaissez du moins, cher Monsieur l'Abbé, une mise en sommeil systématique. »

Il souhaite faire comprendre que la question de la langue bretonne est bien plus large qu'une question d'idéologie politique. Il poursuit :

« Et la "Voix de l'Ouest" ne jugeant pas ce résultat suffisant ferait campagne pour un redoublement de sévérité ? Pour une reprise de ces poursuites qui n'ont jamais abouti, jusqu'ici, qu'à mêler les questions culturelles et politiques sous ce même vocable d'"autonomisme" que, depuis vingt ans, l'on jette au visage des plus indépendants et des plus sincèrement loyalistes d'entre nous ?... »

En démontrant qu'il y a des bretonnants de tous bords, il sépare la question culturelle de la question politique. Sa démarche est encore une fois dans la droite ligne de ce pourquoi il s'est engagé, l'enseignement du breton :

« Monsieur Maugé aimerait voir arrêter jusqu'aux "Provincialistes douteux". Mais qu'est-ce, tout d'abord qu'un provincialiste et qui donc décidera qu'il y a doute ou pas doute ? Et lorsque le dernier des provincialistes (douteux ou pas !) aura été

¹³⁸⁵ Annexe VI, lettre du 23/01/1946

¹³⁸⁶ La maison d'édition d'*Ene al Linennoù*.

incarcéré qui donc restera-t-il pour mettre en route cette Renaissance authentiquement bretonne que l'on nous promet en contre-partie de ces mesures d'«assainissement» ? Non ! La solution est toute autre : Personne ne peut plus nier, et personne ne nie plus, qu'il y ait un problème culturel breton. Que l'on résolve ce problème dans un sens favorable à l'enseignement de la langue bretonne et l'équivoque actuelle cessera. Il y a là une plaie vive et qui saigne, vous devez nous aider à panser cette plaie.

Il prend ensuite la défense de Roparz Hemon, en qui les Bretons, voit « l'homme qui a le plus fait pour la seule d'entre toutes les langues celtiques qui ne soit pas officiellement enseignée. »

Mais il laisse place à la justice et se met du côté de la présomption d'innocence :

« Qu'il lui soit reproché autre chose que cette attitude absolument neutre que nous lui connaissions en politique et que la simple liste de ses œuvres semblait confirmer, c'est possible et le procès nous l'apprendra... »

Et il tente de faire comprendre la contre-productivité des articles à charge :

« ...mais avez-vous songé à l'influence que votre prise de position avant procès pourrait avoir sur le jugement lui-même, et, surtout, à l'écho formidable que sa condamnation éveillerait dans le cœur de tous ceux qui n'avaient jamais vu, et ne verront jamais en Roparz Hémon, que le chef incontesté de la Renaissance culturelle bretonne, l'homme qui, effectivement, a soudé en un seul bloc les tronçons d'une langue parlée encore par plus d'un million d'homme (Grand Mémento Larousse 1936, Tome 1, chiffre officiel.) Ses titres à la reconnaissance de tous ceux qui se penchent sur notre langue injustement proscrite son suffisants. Ne contribuez pas à en faire un martyr. »

Son souhait est que la justice fasse son travail et que cela ne nuise ni à la culture ni à la langue bretonnes. Il poursuit :

« Je m'excuse, cher Monsieur l'Abbé, de cette longue lettre, plaidoyer passionné, sans doute, mais qui s'achève sur un argument indiscutable : Votre collaborateur a mis en cause l'activité du mouvement culturel breton pendant la guerre ; sans doute penserez-vous avec moi qu'en tout esprit de justice, vous ne pouvez pas refuser aux écrivains bretonnants qui n'ont pas cru «trahir» en continuant à se servir de leur plume pendant les années noires¹³⁸⁷, le seul «rectificatif» qu'ils vous réclament par ma voix : La publication intégrale [...] de la liste des ouvrages parus en langue bretonne sous l'occupation : «Pas un ne traite de politique. »

Il envoie la liste des ouvrages de langue bretonne parus pendant la guerre¹³⁸⁸. Cette liste va d'ailleurs lui servir lors d'une conférence donnée au cercle celtique de Rennes trois ans plus tard à l'occasion du lancement de la nouvelle société d'édition et de diffusion *ar BALB*¹³⁸⁹.

Nous avons là un exemple de la droiture de sa personnalité et de son souhait de laisser la question politique aux mains de la justice afin que l'avenir de la langue bretonne ne soit pas

¹³⁸⁷ Ce qui est le cas de Xavier de Langlais.

¹³⁸⁸ Fonds XL, BCLR, cote M18

¹³⁸⁹ Cf. partie 1.2.4.3

mis en péril.

Son acharnement n'aura finalement pas été vain puisque le 26 juillet, Jules Chéruef publie un édito qui va « droit au cœur de tous les bretonnants injustement calomniés depuis tant d'années »¹³⁹⁰. Xavier de Langlais lui fait part de sa totale satisfaction :

« c'est avec une véritable joie que j'ai lu votre courageuse mise au point de ce matin. Vous abordez donc, ainsi que me le laissait entendre votre lettre, la partie constructive de notre campagne, et vous le faites vous-même... »

C'est un édito résolument régionaliste que Xavier de Langlais félicite¹³⁹¹ :

« Nous avons tenu à nous désolidariser avec la plus vive énergie des politiciens antinationaux qui ont prétendu, qui prétendrait encore si on les laissait faire, opposer la Bretagne à la France. C'était sans doute faire beaucoup d'honneur à une poignée d'agités. Mais nous tenions à donner ce vigoureux coup de balai avant de nous attacher – d'une façon également ferme mais cette fois positive – au problème qu'ils avaient si mal résolu, et qui n'en reste pas moins posé : le problème de l'individualité bretonne dans la communauté nationale française. [...] Mais pourquoi diable ! vouloir empêcher les Bretons de parler aussi le breton ? Le breton pas plus que le basque, pas plus que le provençal, pas plus que le dialecte alsacien, n'est une pauvreté nationale. C'est une richesse positive au contraire et qu'il ne faut pas laisser saboter. [...] Car enfin, il faut tout de même se souvenir que le mouvement breton (au sens seul authentique, seul recevable par la quasi-totalité de vrais français que sont les vrais bretons), ce n'est pas une création de 1940 et de la Propaganda Staffel. »

Jules Chéruef poursuit en mettant la politique française directement en cause :

« Malheureusement, il faut bien le dire, il s'est trouvé en France une autre tradition politique (exactement la tradition radicale) pour sous-estimer la valeur de ces aspirations et les brimer systématiquement. Nous sommes persuadés que l'origine des déviations politiques dont la Bretagne a tant souffert est précisément là. »

Puis il défend les mêmes aspirations défendues par Xavier de Langlais :

« Il faut en finir avec ces détestables parti-pris. Il faut encourager la naissance de belles et bonnes revues bretonnes, il faut faciliter l'enseignement du breton à l'école et notamment organiser une épreuve facultative du breton au baccalauréat tant qu'il existe encore, il faut promouvoir en France, et spécialement à Rennes de solides études supérieures celtiques. La France et l'Angleterre se doivent d'être au premier rang des nations qui s'intéressent à ces études. »

Enfin il conclut :

« Il est temps de revenir au bon sens, à la raison, à la justice, à la Patrie. Les traîtres doivent être punis. Les causes bonnes qu'ils ont temporairement disqualifiées doivent être réhabilitées. Les vrais Bretons doivent connaître de nouveau la joie

¹³⁹⁰ Annexe VI, lettre du 26/01/1946

¹³⁹¹ *La Voix de l'Ouest*, édito du 26/01/1946.

d'être fidèles à eux-mêmes sans voir injustement suspecter leur fidélité à la France. »

Par sa persévérance, Xavier de Langlais a donc réussi à replacer son combat pour la culture et la langue bretonnes au premier plan d'une presse régionale à grand tirage et de le désolidariser des questions politiques qui, à l'époque, étaient bien souvent liées.

Au vu de tous ces éléments, la question de l'ingérence allemande ne peut être mise au centre de la question de la normativisation. En faire un élément central reviendrait alors à y inclure l'ensemble des écrivains, linguistes, grammairiens et lecteurs du breton qui depuis 1906, débattent sur la question d'une normativisation de la langue bretonne. La réaction de Xavier de Langlais à certaines allégations est d'autant plus compréhensible que son projet eut lieu entre 1936 et 1938. Le contexte d'après-guerre couplé aux désaccords orthographiques d'une réforme nouvellement instaurée expliquent aisément que la question allemande puisse servir afin de décrédibiliser un propos. Et si Roparz Hemon avait accepté de suivre et de participer activement aux travaux de l'*Emglew KLTG* afin de concrétiser patiemment, dans un cadre apaisé, une normativisation réfléchie et pensée par tous ? Alors la reconnaissance du travail de Xavier de Langlais et de la graphie *peurunvan* en aurait été toute autre.

Xavier de Langlais fut l'un des principaux acteurs de la normativisation de la langue bretonne. Loin de toute considération purement politique, son objectif est resté le même jusqu'au bout, permettre à la langue bretonne d'avoir une norme commune afin que la langue puisse être enseignée dans les écoles de la République. Plusieurs rôles peuvent lui être attribués : rassembleur, diplomate, négociateur, instigateur... Bien que profondément Vannetais, il était prêt à accepter n'importe quelle norme au-delà de ses préférences. Cet objectif, il le considérait comme un impératif pour la vie et la sauvegarde de la langue. Cela lui tenait très à cœur comme en témoigne Roparz Hemon¹³⁹² : « *Den ebet ne voe laouenoc'h egetañ pa sinas e Roazhon, d'an 8 a viz Gouere 1941, a-unan gant dileuridi ar c'helaouennoù hag an oberoù pouezusañ, emglev ar beurunvanidigezh.* »¹³⁹³ Son vœu se réalisa et dès le début, il utilisa cette nouvelle norme dans son journal personnel. Il fut parmi les premiers à l'utiliser dans *Ene al linennoù* en 1942. D'autres acteurs de l'unification n'ont pas eu cette chance à l'instar de son prédécesseur vannetais, Augustin Guillevic, décédé en 1937. Xavier de Langlais l'utilisa jusqu'à sa dernière publication *Romant ar Roue Arzhur : Marzhin*, preuve de la fidélité de ses convictions pour l'accessibilité et la pérennité de la langue bretonne.

¹³⁹² HEMON (2008). p.102

¹³⁹³ « Personne ne fut plus heureux que lui lorsqu'il signa à Rennes, le 8 juillet 1941, avec les délégués des revues et des activités principales, l'entente de l'unification complète. »

Conclusion générale

Un goût d'inachevé. Voilà en quoi pourrait se résumer le rôle de Xavier de Langlais pour la langue bretonne tant il a fait pour qu'elle soit connue et reconnue aux yeux des Bretons et de tous.

Ses nombreuses entreprises en faveur de la langue bretonne, qu'elles soient littéraires, linguistiques, ethnologiques ou artistiques l'ont vraisemblablement empêché de mener à bien nombre de projets qu'il souhaitait voir accomplis. « Trop souvent moi-même je me disperse et en souffre... » écrit-il le 3 octobre 1946¹³⁹⁴. Et bien souvent, les uns regrettent que son œuvre picturale bretonne n'ait pas été plus féconde, les autres, qu'il n'ait pas plus écrit en breton.

Mais son rôle pour la langue bretonne, souvent dans l'ombre, montre un investissement et un désir de faire avancer la cause en laquelle il a toujours crue : sa sauvegarde, son utilisation et sa transmission. Néo-bretonnant, adepte du breton littéraire mais allant puiser à la source du breton populaire, il a tenté de rassembler les Vannetais avec les partisans du K.L.T., les plus ardents militants du mouvement breton avec des scientifiques parisiens, ceux qui ne considéraient pas la langue bretonne à sa juste valeur avec une littérature renouvelée.

Son décès prématuré aura eu raison d'une œuvre littéraire bretonne qui aurait pu être bien plus fournie avec notamment la traduction entière du *Roman du roi Arthur*. On peut également supposer, suite à ses collectages de 1971, qu'il aurait profité du temps libre retrouvé à la retraite pour poursuivre un travail de terrain plus approfondi dans le pays de Surzur et de Rhuys. La maladie foudroyante¹³⁹⁵ aura eu raison de ses intentions.

Xavier de Langlais a marqué de son empreinte la Bretagne, par son art et sa littérature. Sa postérité en est un exemple particulièrement saillant. Un prix « Langleiz » est remis chaque année depuis 1976 à l'initiative de son épouse, presque sans discontinuer, lors du salon du livre de Carhaix pour couronner « une œuvre en prose ou un recueil de poème inédit en langue bretonne »¹³⁹⁶. Son œuvre est régulièrement mise en avant dans la bibliographie conseillée pour le passage du concours du Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire (CAPES). Ses productions littéraires, dont des inédits, sont éditées et rééditées régulièrement par la maison d'édition *Hor Yezh*, preuve d'un intérêt certain du public encore à l'heure actuelle pour son œuvre restant d'une actualité parfois flagrante comme dans *Enez ar Rod*, ou par les thèmes universels qu'elle aborde dans son premier recueil *Kanou en noz*.

Artiste et écrivain, il était plus que cela. Collecteur, transmetteur, diplomate, organisateur,

¹³⁹⁴ DELOUCHE (1999), p.51

¹³⁹⁵ BOUËSSEL DU BOURG (1977), p.34-35

¹³⁹⁶ <https://www.festivaldulivre-carhaix.bzh/fr/prix-langleiz/> (consulté le 27/12/2020).

facilitateur, élaborateur permettent de qualifier plus précisément son rôle pour la langue bretonne. Il était un père, présent pour sa famille malgré ses nombreuses occupations, il était un artiste afin de louer la beauté du monde, il était un professeur afin de transmettre son art et sa langue, il était un chercheur et collecteur de la connaissance populaire et savante, il était un défenseur de ses racines, de sa culture et de sa langue. Son action pour que la langue soit enseignée est une marque indéniable de son attachement à sa culture bretonne et de son implication dans sa remise en valeur. Son œuvre littéraire témoigne, elle, de valeurs d'un homme, valeurs d'ouverture sur les questionnements du monde, mais aussi d'une profonde quête d'identité humaine.

L'œuvre de « Langleiz », bien que protéiforme, est en fait à prendre comme un tout. L'art et la langue sont pour lui intrinsèquement liés et façonnent son identité bretonne et celtique.

« Quant à l'âme qui seule permettra de reprendre le sillon là où ils l'ont laissé et d'aller plus loin (j'entends par "plus loin", le prolongement d'une certaine évolution) il n'y a qu'une recette possible, et qui ne vaut que pour nous Celtes : nous refaire une âme de Celtes par la langue. Celui qui prétendrait "faire de l'Art breton" en imitant seulement les tics des anciens imagiers au lieu d'essayer de retrouver leur âme, celui-là ne serait jamais qu'un sot plagiaire. C'est en breton qu'ils ont pensé leurs œuvres, c'est en breton que nous devons les entendre. Ceci n'est pas enfantillage mais raison. Car la langue est vraiment le moule de l'Âme. »¹³⁹⁷

¹³⁹⁷ Journal XL, 27/03/1939

Annexes

I. Témoignages familiaux

1. Transcription du témoignage de Mikaël de Langlais enregistré à Vannes le 27 novembre 2019

Q : Quelle place donnait Xavier de Langlais à la langue bretonne dans votre famille et parlait-il breton à la maison ?

R: Dans mes souvenirs, j'ai toujours entendu papa parler breton. Pas beaucoup dans la famille mais à l'extérieur quand on était à Surzur. Dès qu'il voyait quelqu'un du pays, il s'adressait à lui toujours en breton. Petit ça m'avait frappé de le voir parler en breton. Dans la famille, d'abord on a vécu longtemps chez mes grands-parents. Mon grand-père ne parlait pas breton, ma grand-mère non plus. Maman ne parlait pas breton donc comme on prenait nos repas ensemble jusqu'en 1940 on ne le parlait.

Quand on est arrivés à Rennes, Papa a voulu nous apprendre le breton et il a voulu qu'on parle uniquement breton pendant les repas Ça a été un peu difficile parce que Maman ne parlant pas breton... Les conversations étaient courtes... Bon ça a duré un certain temps, suffisamment pour que Gaëtan et moi, on ait une certaine connaissance du breton surtout lui puisqu'il a poursuivi plus que moi.

Comme anecdote je dirais que l'on avait à table, un symbole. C'était une pièce ronde je m'en rappelle. C'est peut-être Gaëtan qui l'a. Je ne sais pas où elle est. A cette époque, Papa faisait beaucoup de gravures avec ce support. Elle était ronde, un morceau de bois rond, sur laquelle il y avait gravé sur du linoléum, un triskell. Toutes les gravures bretonnes des Saints Bretons ont été faites sur ce matériau. Et si on parlait, crac, on avait le symbole !

Et puis les années ont passé et nous avons quitté Rennes. J'ai été envoyé en pension assez vite à l'extérieur parce qu'il y avait des bombardements. Moi j'étais dans le Maine-et-Loire dans une pension tenue par des prêtres bretons, comme par hasard ! C'était le père « Jambeau », « Jambon » je ne sais plus qui m'avait accueilli dans son collège. J'y ai passé 18 mois. Quand je suis rentré, j'ai repris mes études, pas très brillantes d'ailleurs puisque je les ai arrêtées en fin de 3^e.

Pour le breton, je le savais un peu, je le lisais assez correctement, Et puis après le service militaire et des études techniques de laiterie, j'ai été envoyé dans le Finistère. Ça a été la découverte du breton. C'était dans les années 60... 55, 56... Tout le monde parlait breton, surtout à Douarnenez.

Donc le fait de savoir un peu de breton a facilité mon intégration et j'ai été bien accueilli tout de suite. J'ai eu vraiment des relations faciles avec les gens. J'ai un peu parlé à cette époque-là. Ensuite j'ai évolué professionnellement et j'ai été pris par d'autres tâches qui m'ont éloigné du

terrain.

Et aujourd'hui, j'ai pratiquement oublié mon breton ; sur un texte, je repère certains mots mais j'ai du mal à le comprendre. En conclusion mes connaissances en breton sont bien faibles.

Q : En quelle année deviez-vous parler breton à table ?

R : C'est dans les années 40 à 44 que nous avons pratiqué le breton en famille surtout pendant les repas.

Q : Donc avant cela il ne vous donnait pas de cours de breton ?

R : Non mais j'ai été au catéchisme en breton à Surzur mais je ne m'en rappelle pas beaucoup ; j'avais 7 ans.

Q : Il essayait de vous transmettre la langue uniquement au moment du repas ?

R : Oui parce que le reste du temps il était très occupé, c'était le seul moment où l'on se retrouvait tous. On n'a pas eu de cours mais il nous avait acheté la méthode du frère Seité. Je ne m'en rappelle pas. Je ne sais pas si Gaëtan s'en rappelle lui.

Q : Vous êtes partis fin des années 40 de la maison pour partir en pension ?

R : Oui, je suis parti en pension en 42-43, et ai été absent de Rennes deux ans. On est rentré en octobre 44. Et pendant ces deux ans là, nous les avons passés en Anjou loin de la Bretagne.

Q : Selon vous, que pouvez-vous me dire sur le rapport de votre père à la langue bretonne ?

R : J'ai toujours compris et su que papa s'intéressait beaucoup à la langue bretonne puisqu'il voyait des bretonnants en particulier un poète breton... paysan... Loeiz Herrieu, qui était d'Étel ou quelque part par là. Papa appréciait beaucoup ce monsieur. Il parlait breton.

Q : Il venait souvent à la maison quand vous étiez petit ?

R : Oui à Cohanno quand on était petit. Il y avait aussi Le Masson, un poète breton officier de marine. Tous les autres amis de papa je les ai vus à Rennes. Roparz Hemon, Creston, Drezen, Le Berre, je les ai vu fréquemment à la maison. On savait que ça occupait papa, c'était une de ses occupations puisqu'il était journaliste à l'époque. Pendant la guerre, il a été journaliste à « la Bretagne ». Il écrivait en breton de petits éditoriaux et en plus il rédigeait des critiques littéraires et théâtrales. C'est toujours dans le domaine artistique qu'il a écrit dans ce journal. Voilà ce dont je me souviens des activités bretonnes de papa.

Q : Selon vous, a-t-il eu des regrets concernant la langue bretonne ?

R : Sûrement pas mais il a souffert certainement des difficultés et des lenteurs rencontrées au moment de la réunification du breton. Il ne communiquait pas beaucoup sur ce sujet mais nous étions très jeunes. C'était son domaine. Son regret a été sûrement de ne pas nous l'avoir appris correctement et je le comprends. De mon côté je regrette de n'avoir fait cet effort. C'était un très bon ménage et il a donné une certaine priorité à sa famille et à sa réussite. Je me rends compte que maman ne parlant pas breton et étant un peu allergique aux langues de toutes natures comme moi d'ailleurs, je suis nul en toutes langues. Je comprends que ça devait lui poser un sacré problème de couple, de ménage. Il n'a pas voulu créer un gros problème. Il a préféré, je pense, un peu abdiquer. Ma sœur née en 43 ne parle pas breton du tout. Elle le regrette aussi. Mon frère Tugdual, pas beaucoup non plus. C'est Gaëtan et moi qui avons profité le plus de l'influence bretonnante de papa.

Q : Dans votre enfance, avez-vous des souvenirs de votre père parlant breton à Surzur... ?

R : C'est ce que je vous ai dit en préambule. Dès que l'on voyait quelqu'un du pays il lui parlait breton. Il se refusait à parler français. À tel point que, quand on allait à la messe, nous à l'époque on avait des vélos et dépassait ceux qui étaient à pied et qui risquaient d'être en retard. Pour les encourager il leur disait en breton « Mall eo tostaat ! » C'est resté une expression familiale quand on est en retard « Mall eo tostaat ». C'était son pays. Et les gens répondaient, ils savaient que « M'sieur Xavier » comme on disait à l'époque, était passionné par le breton. Certains ne devaient pas comprendre pourquoi. Vous voyez ce que je veux dire ! Ils ont toujours admis que papa était très bretonnant, artiste. C'est Xavier, quoi ! C'est très gentil de leur part.

Q : Parlait-il avec des gens en breton sur la presqu'île de Rhuy ?

R : Je ne le sais pas. On était en pleine guerre et les déplacements étaient limités et le seul moyen de locomotion était la bicyclette...

Nos relations avec les habitants de Sarzeau se limitaient avec nos cousins. Mon grand-père et Papa sont nés à Sarzeau. On avait beaucoup de famille dans la Presqu'île de Rhuy mais ils ne parlaient pas breton... Papa a été motivé à mon avis de parler breton par le fait que sa grand-mère, oui c'est bien sa grand-mère qui était d'origine de Sarzeau, vraiment Sarzeautine parlant breton. Il se souvenait avoir assisté à des entretiens de sa grand-mère avec des cousines ou amies bretonnes s'exprimant en breton. Et lui, ne comprenait pas. Je ne sais pas si Gaëtan vous l'a raconté. Il se sentait brimé, privé ... Je pense que c'est un peu ça qui l'a orienté, lui a donné l'idée d'apprendre cette langue qu'il ne connaissait pas et dont il était descendant. Et puis c'était le moment où il y avait une certaine rénovation de la Bretagne quand même après la guerre 14. Entre 14 et 40, il y a eu une période où la Bretagne s'est un peu réveillée. Et puis il avait un oncle, le frère de mon grand-père qui était maire de Sarzeau, Elie de Langlais, qui était très

intéressé par la matière bretonne. Je crois qu'il ne le parlait pas bien mais il le comprenait. C'était le frère de mon grand-père. Mais mon grand-père pas un mot. Mais par contre, ce n'est pas le problème. Mais il avait été élevé comme ça. Le problème c'est qu'à cette époque ; mon grand-père est parti au collège Saint-François-Xavier à l'âge de 6 ans pour apprendre à lire, écrire, et faire des études secondaires. Il les a poursuivis à Rennes à la faculté de droit.

Q : Votre arrière-grand-mère qui parlait breton, son nom de famille ?

R : Son nom de jeune fille ? Elle était née de Francheville et ses parents, attendez, il ne faut pas que je me trompe de génération, parlaient eux aussi le breton.... En deux mots, cet arrière-grand-père avait épousé une jeune fille de Sarzeau qui avait donc toute sa famille dans la région. Cette grand-mère très gentille s'est très bien adaptée à son nouveau milieu et a parfaitement réussi l'éducation de ses deux enfants. Le souvenir qu'elle a laissé est celui d'une femme intelligente et très bonne. C'est donc elle qui parlait breton et qui l'a appris à sa fille. Bref c'est une belle histoire d'amour dont on peut être fier.

Q : Avez-vous gardé un lien avec la langue bretonne ? Peut-être avez-vous hérité de cette sensibilisation ?

R : Oui j'ai été marqué puisque j'ai été dans le Finistère comme je vous l'ai dit et dans le Finistère c'était parlé. A cette époque, dans le département le breton était parlé régulièrement tant à la campagne qu'en ville. Je pense que ma réussite professionnelle est due en partie au fait que je connaissais en partie le breton même si ce n'était pas le même breton. Le mien était un breton littéraire dit unifié et le Cornouaillais était assez différent. A l'usine le personnel parlait entre eux breton. Et ils savaient que je les comprenais. Et je pense que dans beaucoup de mes relations professionnelles, le fait que je savais le breton, que j'ai été... Même avec mon nom, parce que mon nom n'est pas très breton ! Ce n'est pas facile ! (rire) Mais ça m'a facilité la vie professionnelle d'être breton, d'aimer la Bretagne. Parce que même jeune, j'ai fait partie de cercles celtiques, d'un groupement de scout breton « Bleimor ». Tout ça m'a influencé énormément.

Q : Il vous a amené aussi au camp des bretonnants ?

R : Oui. J'ai dû y aller qu'une fois. C'était près d'Etel. Et alors on a eu une anecdote assez étonnante. On était peut-être 30 ou 40. Il y avait un brave homme qui savait très mal nager et on était à Plouhinec, il y a Plouhinec aussi là-bas. Il y a Plouhinec aussi dans le Finistère. On était en camp à Plouhinec tout au bord de la mer et on va se baigner. Et puis papa et moi, on voit un des membres du camp qui avait l'air en perdition. Effectivement, il ne savait pas trop nager, il était paniqué. On est partis tous les deux le chercher ! Et après je l'ai retrouvé à

Quimper. Il ne m'a pas situé mais moi je l'avais marqué dans ma mémoire. Il travaillait à la sécurité sociale. C'était un célibataire, bretonnant à bloc ! Je ne l'ai jamais arrêté, j'ai peut-être eu tort ! Je me suis dit que ça ne lui ferait peut-être pas plaisir !

Q : Vous étiez avec Gaëtan aussi ?

R : Non je ne crois pas. Je ne me rappelle pas. Il a deux ans de moins que moi. Si j'avais 16 ans, lui en avait 14. Je ne crois pas. Il faudrait lui demander.

Gaëtan, c'est un secret pour personne, a été l'héritier spirituel de notre père. Oui. Mon frère, ma sœur et moi, nous avons accepté facilement. Ensuite il a eu la maison familiale alors qu'il est le second ! (rires). La preuve c'est qu'on est très lié Gaëtan et moi. Pas passionné d'art et de culture, je préférais le concret, les affaires et la gestion. J'ai quand même dirigé une entreprise de 600 personnes. Sans mon bac ! Ce sont les circonstances, il faut les saisir, ne pas avoir la trouille et être un peu inconscient ! (rire).

Q : C'est intéressant que le peu de breton que vous ayez appris, vous ait resservi ensuite...

R : Sur le plan pratique et sur le plan moral. Les gens savaient que j'étais breton ! Toute ma carrière professionnelle, j'ai défendu l'entreprise pour qu'elle reste bretonne, pour qu'elle reste à Quimper, qu'on se développe. Moi ma tâche de breton c'était dans le concret, vous voyez.

Q : Vous avez eu de possibles délocalisations ?

R : Je faisais partie d'une société qui était familiale. Je vous embête à vous raconter ça ? Je me suis arrêté à la fin de troisième. Mon seul diplôme c'est le BEPC. Là je suis parti faire des études de technique dans l'industrie laitière en Haute-Savoie. C'est une école professionnelle qui, aujourd'hui délivre un BTS. Les diplômés ne sont plus les mêmes... [...]

Quand je suis rentré de mon service militaire à 22 ans, j'ai cherché du travail en Bretagne. Et je suis parti en car visiter une usine puis une deuxième et je suis tombé à Malestroit chez Entremont. Ils démarraient une activité laitière à Malestroit. Les frères Entremont étaient originaires de Haute Savoie. Sur le coup je ne les intéressais pas et je repartais à pied lorsqu'ils m'ont rattrapé en 2 CV. On m'a dit : « on a peut-être quelque chose à vous proposer. » Je suis revenu et ils m'ont embauché comme prospecteur pour rechercher de nouveaux clients qui accepteraient de livrer leur lait. J'ai fait deux ans à Redon, c'est là où j'ai été président du Cercle Celtique de Redon pendant ces deux années.

Un jour, ils me téléphonent : « il faudrait passer à Malestroit, on a besoin de vous. » J'arrive et le patron me dit : « J'ai une cliente à Douarnenez, elle me doit de l'argent, elle me propose son fonds de commerce en dédommagement de la dette qu'elle me doit ». Il me dit : « vous pourriez y aller ? ». Douarnenez, j'habitais Redon, j'étais célibataire, des copines et une vie bien

organisée. Oh oui. Il me dit : « vous prenez votre 2 CV et demain matin vous êtes à Douarnenez. » Et j'y suis arrivé où j'ai trouvé Tante Louise, Tonton Fañch etc. A cette époque, on s'appelait oncle et tante : « Tante Louise » c'était la femme de ménage mais tout le monde l'appelait Tante Louise alors je l'appelais Tante Louise. Il y avait Fañch qui était « Tonton Fañch ». C'est comme ça Douarnenez. Parce que Douarnenez c'est une Bretagne à part. C'est très à part ! D'abord il y a le parler Douarneniste qui est un patois breton très imagé mais ce n'est pas du pur breton. J'ai développé et fait tourner cette petite affaire. Les agriculteurs livrant de plus en plus de lait, les Entremont ont décidé de construire une laiterie industrielle à Quimper. Sur place, connaissant bien la région Quimper, ils ont accepté de me faire confiance et de m'en confier la direction. C'est donc moi qui l'ai développée et dirigée jusqu'à ma retraite. Vous comprenez que je me sente finistérien professionnellement.

Q : Est-ce qu'il y avait des périodes que votre père dédiait plus à la langue bretonne ?

R : C'était quand même curieux. Notre père a eu en même temps plusieurs professions. Il a été professeur aux Beaux-Arts, peintre et écrivain breton et français.

Il profitait des vacances universitaires qu'il passait à Cohanno pour écrire. Soit en breton ou en français. En réalité, il ne prenait pas de vacances, il changeait seulement d'activité.

C'est pendant cette période de vacances qu'il organisait avec de bons amis bretons : Madame de Bellaing et Ronan Huon le camp des Bretonnants. Il s'est occupé fort longtemps du Bleun Brug. Ses vacances, il les consacrait en partie à la Bretagne. Il y avait la vie de Rennes et celle de Cohanno.

Q : En vacances, vous reveniez à chaque fois à Cohanno ?

R : Oui, on ne connaissait que ça. Au demeurant, on avait des grands-parents qui étaient adorables. Donc on était bien reçu. Et le jour où ils ont disparu, papa a eu sa part et a restauré le bâtiment du manoir où on se retrouvait tous. Mon frère Gaëtan qui est resté célibataire plus longtemps que nous, a aidé et participé à la remise en état du manoir. Aussi au décès de Papa c'est lui qui en a hérité. Tugdual et moi, on a construit très vite une maison de vacances lui à Saint Armel et moi à Sarzeau. Et ma sœur, au décès de mes parents, a acheté une longère à Surzur. Donc tous les quatre, on est restés très attachés au pays. C'est curieux !

Q : Alors que vous avez pris des chemins différents, vous vous retrouvez...

R : Oui avec plaisir ! Notre père nous a marqués, forcément ! Son œuvre solidifie ce lien fraternel.

2. Transcription du témoignage de Gaëtan de Langlais enregistré à Surzur le 17 avril 2019

Q : Quelle place donnait Xavier de Langlais à la langue bretonne, familialement parlant ?

R : Je dirais que c'est une longue histoire de famille parce que mon père a été hébergé par mes grands-parents dès la fin de son service militaire. Mon grand-père lui avait fait construire un atelier à Cohanno dans la maison familiale. Il mesurait au moins 50 m². Et cela afin que mon père puisse travailler son côté artistique. Mes parents se sont mariés en 1931 et contrairement à beaucoup de jeunes ménages, au lieu de prendre leur envol, ils se sont installés sur l'instigation et l'invitation de ses parents à Cohanno, donc dans le milieu familial. Il n'est donc pas sorti de chez lui pendant de longues années et en réalité, a pris son véritable envol qu'en 1942, lorsqu'il s'est installé à Rennes. Les dix premières années de sa vie de ménage, il les a donc passées à Cohanno, chez ses parents. C'était table commune. Mes grands-parents ne parlaient pas le breton. Or mon père avait beaucoup de respect pour ses parents et ne pouvait pas imposer la langue bretonne à ses enfants à table comme il aurait aimé le faire. En plus ma mère est d'origine nantaise, bretonne, non bretonnante par nature. Il a bien essayé de lui apprendre le breton les premières années de leur vie de ménage, mais le résultat n'a pas été à la hauteur de ses espérances... J'ai conservé ses cahiers de breton mais très vite elle a eu un premier bébé, puis un second ce qui l'a beaucoup accaparée. Après la naissance du troisième, elle est tombée malade en 1937. Avec l'arrivée de trois enfants pratiquement coup sur coup, elle avait donc de quoi s'occuper avec ses bambins. Dans ces conditions, le breton, pour elle, était passé au second plan. Elle a voulu privilégier sa vie de famille. Comme je l'évoquais tout à l'heure, en 1937, elle a été absente de la maison pendant près de deux ans. En effet, elle a eu des abcès aux seins qui l'ont clouée au lit pendant toute cette période. À l'époque, il n'y avait pas de pénicilline. Pendant cette douloureuse période, elle est passée de clinique en clinique. Durant son absence, nous avons été élevés par nos grands-parents. Deux ans sans maman, c'est beaucoup quand on a entre 5 ans et 7 ans. Lorsque mon père a pu reprendre sa place de père de famille, on n'était pas loin de la déclaration de guerre... Ma mère est revenue fin 1938. En 39, c'était déjà la déclaration de guerre donc beaucoup d'autres soucis. Ensuite, en 42, mon père a été embauché, au journal « La Bretagne » n'ayant plus de travaux de décoration à réaliser. Les gens avaient d'autres soucis en tête que de décorer les églises entre autres. L'art était passé tout à fait en second plan si je puis dire. C'est à partir de 1942 qu'il a repris en main ses trois garçons, et là, il a essayé de nous apprendre le breton. Tous les soirs, nous avions avec lui un petit rendez-vous d'un 1/4 d'heure, dans son atelier, pour apprendre le breton avec « An Aotrou Skañvig » entre autres. Il y avait naturellement « Lommig » de Xavier Haas qui avait été écrit à notre intention, d'abord en français et qui avait été traduit rapidement en breton. C'était évidemment

sur la version bretonne sur laquelle on travaillait. Et puis sur bien d'autres petits bouquins pour enfants, dont je pourrai retrouver les noms le cas échéant. Et ça c'était très régulier mais pas suffisant. Les résultats se faisaient attendre, alors il partait du principe que nous n'étions pas doués pour les langues... ce qui le désespérait, on s'en doute ! Mais en fait, on a commencé trop tard et de façon décousue. J'avais 8 ans, mon frère aîné avait 10 ans, ce ne pouvais plus être notre langue maternelle. Ce qui s'est passé pour le breton s'est aussi produit pour notre scolarité, mon père avait été élevé par des précepteurs, ma mère par des préceptrices, ce qui fait qu'ils ont renouvelé inconsciemment cette expérience malheureuse avec nous. Ce n'est pas entièrement de leur faute, nous habitions Surzur loin des écoles. Si nous avions habité dans une grande ville, je pense qu'ils nous auraient mis au collège parce que c'est la première chose qu'il a fait quand il est arrivé à Rennes, nous inscrire au collège Saint-Vincent. Nous étions déjà en 1942 ayant déjà de graves lacunes, suite à un primaire non structuré. Pour moi, ce déménagement a été un dépaysement complet. Bon, je ne m'attarderai pas davantage sur ma scolarité parce que c'est pire que celles de mon père. Mais j'espère être retombé à peu près sur mes pieds (rires). Fin 1943, fuyant les bombardements de Rennes, nous avons été nous réfugier à Saint-Sulpice-la-Forêt, sauf mon père qui était resté à Rennes pour son travail. Nous, les enfants et ma mère nous étions donc à St Sulpice-la-Forêt situé à 10 ou 12 km de Rennes pour éviter les bombardements... Là plus question d'apprendre le breton... Avant notre arrivée à Saint-Sulpice, j'ai vu les bombardements de Rennes, j'ai vu Saint-Germain sauter, etc. À Rennes, nous habitions au 4^{ème} étage, nous étions aux premières loges pour jouir de ce spectacle de guerre qui nous fascinait et nous terrorisait à la fois. Malgré l'inconscience de la jeunesse, c'était quand même un peu traumatisant... Le breton comme les études n'ont pas été ce qu'elles auraient dû être en temps normal. Après, pour les uns comme pour les autres, ça a été difficile de reprendre pied. Nos études ont été difficiles, il faut bien le reconnaître. Perturbés comme on l'a été. Et le breton pratiqué irrégulièrement est devenu plutôt une contrainte... Et puis on grandissait, on était moins malléables, plus rebelles. En ce qui me concerne, pour le breton, j'ai été un cas particulier, ça a été une chance par certains côtés. Madame de Rohan-Chabot, une amie de mes parents, avait un fils qui était en 6^{ème} comme moi et comme elle avait embauché, pour lui un nouveau précepteur, Robert Audic, elle a voulu m'en faire profiter. Pour mon père, Audic n'était pas un inconnu, il avait été le secrétaire général du journal « La Bretagne » et très gentiment, Madame de Rohan qui était une femme de conviction, avait fait le sauvetage de quelques personnes un peu en vue et en difficulté du mouvement culturel breton. C'est ainsi que j'ai bénéficié des cours de Robert Audic reconverti en précepteur ! J'en ai gardé un très bon souvenir parce que c'était un homme absolument charmant mais aussi peu pédagogue que possible. Par exemple, je n'aimais pas faire des rédactions or je pense que je ne rédige pas si mal que cela ! Donc je ne faisais pas de rédactions. Je ne faisais pas trop de latin... Au lieu

d'apprendre, ce que j'aurais dû apprendre en 6^{ème}, j'ai appris le breton... Eudon de Rohan-Chabot, le fils de la maison, était dans le même cas que moi, instruit par des précepteurs. Cependant sa mère trouvait que c'était mieux de lui trouver un compagnon d'études... Côté breton, chez les Rohan-Chabot, à l'inverse de ce qui se passait chez mes parents, mon père parlait breton mais pas ma mère. Chez les Rohan-Chabot c'était le contraire, madame parlait breton et monsieur ne le parlait pas ! Le résultat était palpable, la mère étant au foyer, tous les enfants parlaient breton. Chez eux, je me suis trouvé immergé dans une ambiance bretonnante si bien qu'à la fin de l'année scolaire, je me débrouillais à peu près bien. Par la suite, je n'ai pas cultivé suffisamment mes nouvelles connaissances pour parler vraiment couramment le breton mais à l'époque je le parlais suffisamment bien pour m'exprimer et comprendre. Ensuite, je suis parti faire mon service militaire à Madagascar, j'y suis resté sept ans, c'est une coupure familiale et culturelle énorme. À mon retour, j'avais d'autres soucis, il fallait retrouver ma place, ce qui fait que je n'ai pas repris l'enseignement du breton et pas davantage ma bombarde, à mon grand regret parce que maintenant je me trouve un peu bête et plein de regrets, voilà ! (rires).

Q : Chez vous, c'était les cours du soir que votre père donnait ?

R : A table, il avait créé ce qu'on appelait un symbole. Il avait fait l'inverse de ce qui se passait dans les écoles publiques. Donc quand on s'exprimait en français on avait le droit au symbole. Le problème c'est qu'il y avait un élève supplémentaire sur lequel il avait peu de prise, c'était ma pauvre maman. En effet, si nous avions parlé tout le temps en breton, elle se serait sentie exclue. Il y avait donc un « gentleman agreement » qui fait que c'est plutôt le français qui l'emportait sur la langue bretonne, il faut bien le reconnaître. Dans ces conditions, ce n'est pas très facile de progresser. On a appris le breton de façon totalement décousue. J'ai quand même suivi des cours de Marguerite Gourlaouen. Mais là aussi pas de façon épisodique.

Q : Il a tenté de transmettre ?

R : Il a tout fait pour nous apprendre le breton. Pour lui, le breton à la maison c'était son rêve, sans aucun doute. Qu'il se console quand même, faute d'avoir transmis la langue maternelle à ses enfants, il leur a transmis son amour de la Bretagne et de sa culture.

Q : Que pouvez-vous dire sur le rapport de votre père à la langue bretonne selon vous ?

A-t-il eu des périodes plus intensives pour le breton dans sa vie ?

R : Personnellement, je n'ai pas vécu la période « unification de la langue bretonne. » C'était en 1937, j'avais 3 ou 4 ans. Donc je ne peux pas dire la part que ça a pris dans sa vie de tous les jours. Lorsque je me suis intéressé à son travail pour la langue bretonne, ce n'est qu'après sa mort, en feuilletant ses archives que j'ai découvert tout le travail qu'il avait fourni pour cette

cause, notamment le travail de secrétariat qui montre bien tout le travail qu'il a accompli pour essayer de maintenir la cohésion du groupe de travail dans lequel il y avait manifestement de fortes personnalités. Et si je vous ai contacté c'est parce que j'ai estimé que sa tâche ingrate et le rôle qu'il avait joué dans l'unification de l'orthographe bretonne méritait d'être mieux connue. Car, il faut bien le dire, nos intellectuels qui se sont occupés de l'unification de la langue bretonne, il y avait très fortes personnalités qui ont fait passer en second plan le rôle essentiel que mon père a joué dans ce débat. Chacun avait son point de vue, ce qui n'a rien d'anormal. Cette quantité de lettres échangées entre les différents protagonistes donne une meilleure idée du rôle qu'il a joué dans cette affaire, il a été plus qu'un simple secrétaire, il en a été la cheville ouvrière. Ce sont toujours des lettres où il essaye de mettre les gens d'accord et dans ce domaine-là, il y avait matière à discussion ! On voit bien qu'il a été le pivot, l'âme de cette unification. Je pense que sans sa gentillesse, son enthousiasme, sa courtoisie et sa patience lorsque le jeu en valait la chandelle, sans toutes ces qualités, rien n'aurait pu se faire. Mon père était quelqu'un qui ne se mettait jamais en colère, il gardait son sang-froid. Quand il y avait des problèmes, il essayait de les résoudre par le dialogue. D'ailleurs on l'a vu à l'œuvre en Mai 68, son cours des Beaux-Arts n'a pas bougé, il n'y avait eu aucun débordement. Il a continué à faire ses cours comme si de rien n'était. Il a toujours été respecté. Revenons à la question bretonne dont je me suis éloigné, après l'échec de 1938, il était désespéré. Dans ses archives, il y a une lettre de Yann Fouéré qui était à fond pour la défense de la langue bretonne alors que, lui-même, ne parlait pas le breton, il lui écrit pour les vœux de 1939, donc bien avant la déclaration de guerre, ce qui est intéressant : « Ne te désespère pas, ça se fera à son heure. Le travail que tu as fait, ce n'est pas du travail perdu ». Malgré ces encouragements, papa a quand même vécu cet échec douloureusement. C'est certain. Curieusement, quand en 41-42, la question de l'unification de la langue bretonne est de nouveau évoquée, son nom ne réapparaît plus, c'est Roparz Hemon qui prend en main cette affaire alors qu'en fait, je ne dis pas qu'il avait été un obstacle mais il n'avait pas facilité la possibilité d'un accord, disons pour le moins... En 1941, on voit qu'il est totalement absent des nouvelles discussions alors que c'est son projet de 1938 qui sera repris.

Dans les lettres que j'ai pu retrouver, je constate que quelques jours avant le 6 juin 1944, il s'est trouvé coincé en Mayenne, toute circulation étant interdite par les Allemands. Il n'y avait plus de transport, il n'y avait rien, la population devait laisser les voies libres pour la circulation des troupes d'occupation. Il ne pouvait plus retourner à Rennes. Il était venu nous conduire en Mayenne, chez son oncle et sa tante du Plessix qui ont été, je dirais, son soutien pendant ses études à l'école des Beaux-Arts de Nantes où il a passé 3 ou 4 ans chez eux. Ma tante Yvonne du Plessix était la sœur de ma grand-mère. Pour ce ménage sans enfant, mon père était considéré comme le fils de la maison ! Lorsque les bombardements de Rennes se sont intensifiés et que

Saint-Sulpice-La-Forêt commençait à être bombardée aussi, l'oncle et la tante du Plessix nous ont dit : « Venez vous réfugier à Craon, vous y serez plus en sécurité qu'à Rennes. » On n'imaginait pas que le débarquement aurait lieu en Normandie. Dans la réalité, on s'était plutôt rapproché du front ! On imaginait plutôt qu'il aurait lieu dans la Presqu'île de Rhuys compte tenu de tout ce qui se préparait ici. Les américains ont su déjouer les prévisions de la population et des stratèges allemands. En fait, personne ne savait. D'ailleurs, une lettre de mon grand-père est éloquent sur ce sujet, il nous écrit : « Il faut bien que le débarquement ait lieu mais chacun espère que ça ne sera pas ici mais plutôt ailleurs... » Et chacun pensait la même chose parce que tout le monde savait bien que ce serait horrible à supporter pour ceux qui seraient concernés. Lorsque mon père s'est vu coincé en Mayenne, la première chose qu'il a écrit dans son journal : « Je commence la traduction d'Enez ar Rod ». Parce qu'il l'avait écrit d'abord en breton, il lui restait maintenant à le traduire en français, ce qu'il fit au cours de cette période incertaine de l'été 1944. J'avais 10 ans.

Q : Avez-vous des souvenirs d'enfance de la rédaction d'Enez ar Rod ?

R : Oui, il s'enfermait dans une pièce, comme la maison était grande, cela ne posait pas de problème. Il pouvait s'isoler. Mon oncle et ma tante n'avaient pas eu d'enfant, ils étaient habitués au silence, ça tombait bien ! Comme on était reçu gentiment par eux, nous étions priés d'être discrets et ça arrangeait tout à fait mon père pour pouvoir travailler.

En outre, son livre écrit en breton avait complètement disparu lors de l'incendie de l'imprimerie Basset, rue des Francs-Bourgeois, à côté de l'église Saint-Germain de Rennes lors de l'un des derniers bombardements des alliés en juin 1944. On imagine bien sa déception mais cela ne l'empêcha pas d'entreprendre la traduction de son livre estimant avoir eu de la chance ayant conservé une copie du manuscrit, ce qui lui permettait d'espérer des jours meilleurs, la paix retrouvée...

Q : Dans un cercle familial plus large, plus ancien, quelle était la place de la langue bretonne ?

R : Mon grand-père Roger de Langlais avait eu pour mère une demoiselle de Francheville qui était la fille d'Amédée de Francheville. C'est le fameux poète et écrivain local qui a récolté des termes bretons sur lesquels M. Le Bihan a déjà travaillé. Amédée avait incontestablement l'âme bretonne et s'exprimait en breton. Il avait épousé une demoiselle qui était une femme du pays qui était fileuse de soie chez son père... En effet, mon ancêtre, Gabriel de Francheville, avait essayé d'introduire le verre à soie dans la Presqu'île de Rhuys, c'était une petite industrie. Or, parmi les jeunes filles embauchées, se trouvait une jolie fileuse dont Amédée tomba amoureux. A la mort de son père, Amédée avait déjà 50 ans, il était toujours célibataire, l'année suivante,

il épousait sa fileuse... Ce fut un merveilleux couple Et je suis là ! (rires). Étant du pays, elle ne pouvait parler que le breton. C'est évident. Amédée et sa femme étaient donc bretonnants. À la génération suivante, leur fille Hedwige de Francheville, mon arrière-grand-mère parlait encore le breton. Mon père Xavier de Langlais, se souvenait fort bien l'avoir entendu s'exprimer dans sa langue maternelle. Mon arrière-grand-père Olivier de Langlais, avant de s'installer définitivement à Sarzeau, avait passé ses premières années à Saint-Gildas-de-Rhuys. Dans ces conditions, il y a tout lieu de penser que lui aussi devait parler le breton qui, à l'époque, était encore la langue du pays. Curieusement, aucun de leurs enfants, ils ont eu quand même 5 enfants, aucun ne parlait le breton. Mon grand-père, Roger de Langlais et son frère aîné Olivier ont eu quelques excuses, leurs parents les ayant mis en pension dès l'âge de 4 et 5 ans. Ils ont commencé par être pensionnaires à Arradon, puis à Vannes à Saint-François-Xavier où ils ont poursuivi leur scolarité. Ce qui fait que, finalement, ils n'ont passé que peu de temps dans le milieu familial ce qui fait qu'ils n'ont pas eu l'occasion d'entendre beaucoup parler le breton. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant qu'ils ne l'aient pas transmis à leurs enfants. Mais mon père qui a connu les mêmes inconvénients que son père puisque ses parents, pour des raisons de santé, sont partis dans les Pyrénées en 1914, mon père avait 8 ans. Il aurait pu se retrancher derrière cette excuse mais dès qu'il a été un peu plus grand, sans doute sous l'influence de l'oncle Elie de Langlais qui était le jeune frère de mon grand-père, un homme très ouvert et amoureux de son pays lui a fait partager ses sentiments bretons. Un jour, il entraîna son neveu, ce qui n'est pas banal, à Saint-Armel chez les vieilles demoiselles Le Bobinec qui donnaient des cours de breton. Et là, mon père avait eu la surprise de rencontrer Loeiz Herrieu qui l'avait beaucoup impressionné. Mon père avait à peine 10 ans. Ça a été pour lui une rencontre décisive. Il venait de découvrir que le français, c'était une langue mais qu'il y en avait une autre qui était propre au pays de Rhuys, son pays à lui, la Bretagne. Et c'est vraiment là qu'il a découvert la langue bretonne. Que c'était quelque chose de différent de la langue française. À partir de ce moment-là, cela a été pour lui une sorte de révélation, c'est le commencement d'un long cheminement qui l'a poussé à découvrir la culture bretonne. C'est, du moins ce qu'il nous disait. On le voit bien que c'est très jeune qu'il s'est intéressé à cet aspect de la culture et à la langue bretonne en particulier. Dans les correspondances échangées avec ma grand-mère, elle donne de préférence, des nouvelles des bretonnants, les amis de mon père. Même plus tard, à Surzur, par l'effet de la collecte de chants bretons faite à Surzur en 1939, il s'était fait de nouveaux amis et parmi ceux qui l'avaient aidé, il y avait un Monsieur qui s'appelait Lodeo, pour nous le père Lodeo, qui avait le répertoire le plus riche. Et un beau jour, pendant la guerre, dans une lettre reçue de mon grand-père, celui-ci l'informe que : « tu ne reverras plus ton ami Lodeo parce qu'il vient de décéder. Il est tombé de son grenier, il a fait une chute mortelle. » Papa avait beaucoup d'amis à Surzur, bretonnants de préférence. En effet,

à Surzur, il y avait deux clans : celui des bretonnants qui était originaires de Surzur ou des communes limitrophes et ceux que l'on appelait les Nantais. Ils avaient été amenés dans la région par mon grand-grand-oncle Hippolyte Beauchêne de la Morinière qui, vers 1850, était devenu le nouveau propriétaire du manoir de Cohanno et du Kerver en Saint-Gildas-de-Rhuys, la propriété sur laquelle le conseil général du Morbihan a créé un golfe bien connu dans la région. Les deux beaux-frères ne parlaient pas breton, tous les deux étant originaires de Nantes ou des environs. Dès leur arrivée dans la presqu'Île de Rhuys, ils se sont entourés de cultivateurs francophones... Tous les deux étaient passionnés par l'agriculture. Ils ont donc fait venir des cultivateurs compétents venant de la région nantaise, réputés meilleurs agriculteurs que ceux de la presqu'île de Rhuys... Autre avantage, ils parlaient le français comme eux à la différence des locaux qui ne parlaient que le breton... Mon ancêtre Augustin de Langlais, l'un des copropriétaires du Kerver, s'intéressait non seulement à l'agriculture mais aussi l'histoire du Pays. Avec le concours de la Société Polymathique de Vannes, il a fait des fouilles autour de l'abbaye de Saint-Gildas de Rhuys. Il a été l'un des premiers adhérents de l'Association Bretonne dont le but, à l'origine, était justement de promouvoir l'agriculture en Bretagne et de mettre en commun leurs connaissances. L'intérêt de ses membres pour l'histoire n'est venu que plus tard. Son associé, mon oncle de la Morinière, n'a pas fait partie de cette association, c'était néanmoins un homme en avance sur son temps à beaucoup de points de vue. Gros propriétaire terrien, un siècle avant les autres, il avait compris l'intérêt qu'il avait à regrouper les terres autour des exploitations. Si bien que, lorsque l'on a fait le remembrement sur la commune de Surzur, on s'est aperçu que sur ses ancienne fermes, le travail avait été fait dès 1850. Nos ancêtres, tout en étant des gens évolués, n'étaient pas très sensible à l'aspect breton. Apparemment, cela ne faisait pas partie de leurs préoccupations premières. Mon oncle de La Morinière qui demeurait à Cohanno, soignait les gens par les plantes. C'était néanmoins quelqu'un qui était très proche de la population.

Q : Et du côté de votre grand-mère, la mère de Xavier de Langlais ?

R : C'étaient une famille originaire de Saint-Nicolas-du-Pélem. Le père de ma grand-mère était juge de paix à Quimperlé. Et c'est dans cette ville, chez des amis, qu'elle a fait connaissance de mon grand-père. Ils se sont mariés à Rennes. Ma grand-mère ne parlait pas le breton mais n'y était pas hostile. Si on remonte la généalogie de ma grand-mère on y trouve le célèbre Laennec dont mon père était fier. Il y a eu des maires de Quimper. C'étaient vraiment des gens du coin.

Q : A-t-il eu des regrets concernant la langue bretonne ? Vous en a-t-il parlé ?

R : Oui sans aucun doute. Son rêve depuis « Ar brezoneg er skol » qui date de 1935 ou 1936

même peut-être un petit peu avant, il a toujours milité pour l'enseignement de la langue bretonne à l'école ou dans les collèges. Une grande partie de sa vie a été consacrée à ce combat : autoriser l'enseignement du breton dans nos écoles, au moins primaires. C'est quelque chose qu'il n'a pas réussi à obtenir de son vivant. Ce n'était pas une utopie, un peu avant la guerre, c'était à deux doigts de se faire. Après la guerre, il a fallu repartir à zéro. Cette période a été encore plus difficile qu'avant la seconde guerre mondiale parce qu'il y a eu un discrédit qui a été jeté à cause de quelques autonomistes bretons qui ont effectivement collaboré, oubliant qu'il s'agissait d'une toute petite minorité, jetant le discrédit sur les autres, la majorité silencieuse. Le mouvement breton s'est mis en sommeil pendant une longue période. Le mouvement culturel breton a fini par reprendre du poil de la bête quelques années plus tard. Mon père est mort en 1975, pratiquement jusqu'à cette date, on pouvait difficilement parler de la langue bretonne, sans se faire taxer d'être un « Breiz Atao ». C'était donc très difficile et surtout pour lui, resté très attaché à cette cause. Concrètement, il a fondé le camp des bretonnants avec Vefa de Bellaing et Ronan Huon. Par ses engagements, on voit très bien que son principal souci, c'est la pérennité de la langue bretonne. Si les camps bretonnants ont existé c'est un peu par défaut parce que le breton ne pouvait pas être enseigné dans les écoles. Il n'a malheureusement pas vécu la période actuelle qui arrive un peu tardivement mais qui approche quand même le but qu'il s'était fixé dans la vie, essayer d'imposer l'enseignement du breton dans les écoles. Malheureusement, il est mort avant d'avoir vu ce renouveau que nous constatons aujourd'hui pour l'enseignement du breton, même s'il n'est pas tout à fait satisfaisant. Revenons un peu en arrière, dans des coins comme Surzur où on a parlé le breton tardivement, je peux vous donner une date précise, en 1942, les sermons se faisaient encore en breton. Mon père a quitté Surzur à cette date et tant que mon père y demeurerait, le recteur n'osait pas faire ses sermons en français et à partir du moment où papa s'est installé à Rennes, quelques jours après il a reçu une lettre de mon grand-père disant : « ça y est, les sermons sont en français maintenant. C'est fini. » Pas tout à fait, car après la guerre, quand il y avait ce qu'on appelle les « Missions », les gens de Surzur se confessaient encore en breton. Aujourd'hui, je prends le cas de Surzur un cas parmi beaucoup d'autres, on a quelquefois l'impression que les gens ont perdu la mémoire, certains osant affirmer que l'on n'a jamais parlé le breton à Surzur. Pour des raisons subtiles à analyser, ils sont devenus des renégats. Il y a quelques années, je connaissais des gens qui savaient encore le breton. « Non, non on n'a jamais parlé le breton ici... » Une honte, une honte ! Pourtant mon père a tout fait pour essayer de le maintenir... C'est très difficile d'aller à contre-courant. Et puis il y a eu le développement du tourisme et l'arrivée des nouveaux venus qui ne parlaient pas le breton. On est passé de 1900 habitants en 1995, à bientôt 5000 en 2020... Nous, les anciens surzurois, nous faisons partie des dinosaures ! On voit bien qu'il y a un renouvellement de la population qui n'est pas du tout attaché aux mêmes valeurs, sans parler de la religion. En

ce moment, je me bats pour sauver un presbytère qui a été l'emblème de notre histoire locale pendant près de 500 ans. Or, sans hésiter, les élus du conseil municipal, une majorité de personnes venues de l'extérieur, sont prêts à le détruire, sans aucun respect pour notre patrimoine. La langue bretonne pour eux, ça n'a pas davantage de sens ou d'intérêt

Q : Son plus grand regret, c'est donc que la langue bretonne ne soit pas enseignée à l'école ?

R : Oui, peu de temps avant sa mort, il avait déjà traduit en breton le « Roman du roi Arthur » et il espérait bien arriver à traduire l'ensemble de son œuvre dans cette langue. Et puis il a été pris par la maladie. Ça le torturait de savoir qu'il ne pourrait pas aller jusqu'au bout de cette tâche. Oui, sur son lit de mort, c'est certainement son regret le plus grand celui de ne pas avoir pu faire encore plus pour la Bretagne. D'ailleurs, quelque part dans son journal, il nous dit que personne ne peut imaginer le temps qu'il a passé pour la Bretagne. Et je le crois volontiers, on le voit bien dans son œuvre elle-même, tournée en grande partie vers la Bretagne.

Q : Est-ce que vous avez connaissance de projets futurs qu'il avait pour la langue bretonne ?

R : C'était essentiellement la traduction du Roman du roi Arthur. Il y avait 5 volumes, ça lui donnait quand même une perspective pour quelques années. Après, je ne sais pas, mais papa était quelqu'un de très dynamique, plein d'idées et je pense que dans ce domaine, il ne serait pas resté les bras croisés.

[Explications de la généalogie :] Louis-Olivier était né à St Sébastien-sur-Loire, près de Nantes, il était officier. C'est un curieux personnage, il a été aide-de-camp de Lafayette. Il a été ami du général de Custine qui a été guillotiné malgré ses idées avancées. A l'évidence, c'était un monarchiste constitutionnel et contre la monarchie absolue telle se pratiquait avant la Révolution. Il était déjà du camp des progressistes, mais pas contre le roi. Il s'est marié avec une alsacienne de Colmar dont sont issus trois enfants : une fille et deux garçons qui sont nés en Alsace. L'un de ses fils, Antoine, est resté en Alsace parce qu'il se sentait alsacien. Il a suivi, comme son père, la carrière militaire. Sa fille a épousé un maire de Colmar qui s'appelait M. Chapuis et qui est donc restée, elle aussi, en Alsace. Reste Félix de Langlais, mon ancêtre, qui était l'aîné des deux garçons. Pour des raisons inconnues, il est revenu s'installer à Nantes, pays de ses ancêtres. C'est dans cette ville qu'il s'est marié avec une demoiselle Peltier Dudoyer, une famille d'armateurs et de corsaires dont mon frère, Tugdual, a écrit les biographies. Ils ont eu un fils, Augustin qui a épousé Adélaïde Beauchêne de la Morinière sœur d'Hyppolite dont j'ai beaucoup parlé. Ce dernier a pour moi beaucoup d'importance puisque, aujourd'hui, j'habite sa maison. Hyppolite et Augustin étaient de grands amis avant le mariage d'Augustin

avec la sœur d'Hyppolite... Rapidement après le mariage, nos deux amis sont devenus deux frères ennemis. Tous les deux étaient amis de Don Guéranger de l'abbaye de Solesmes et ce qui aurait dû les rapprocher a fini par être l'objet de leur dispute. L'oncle de La Morinière, ayant eu une vocation tardive s'était décidé à entrer dans les ordres à Solesmes. Pour des raisons que nous ignorons, il en est ressorti très vite avec fracas ! Mon grand-père Augustin de Langlais oubliant que son beau-frère était aussi son associé, prit fait et cause pour Don Guéranger et du coup il s'est fâché avec son beau-frère. A la suite de quoi, sa famille s'est éclatée. Augustin en quittant le foyer familial, a été rejeté définitivement du cercle familial... Malgré cet incident regrettable, c'est un personnage très attachant, certainement très idéaliste, avec des idées pleines la tête et combien d'espoirs déçus... Augustin a eu un fils qui est mon arrière-grand-père Olivier de Langlais qui lui-même a eu 5 enfants dont un fils Olivier de Langlais, qui portait le même prénom que son père, il était officier de la Marine Marchande. Mobilisé sur son bateau mis au service de l'état, il a eu un destin exceptionnel pendant la guerre 14-18, il a sauvé son bateau qui avait été torpillé par un sous-marin allemand au large d'Alexandrie. A la suite de quoi, il l'a réussi à l'échouer sur un banc de sable, sauvant ainsi tout l'équipage et ses passagers, environ 2000 personnes. Il a été décoré de la légion d'honneur et le sous-marinier allemand qui avait coulé le bateau a été décoré de la croix de fer ! C'était le plus gros transporteur de troupe de France d'un intérêt stratégique certain. Ce n'était pas un bateau de guerre, avant sa réquisition, c'était un bateau civil qui servait à transporter les bagnards. Suivait, mon grand-père, Roger de Langlais qui avait épousé Marguerite Huchet du Guermeur. Le troisième garçon, mon oncle Élie de Langlais qui a épousé une demoiselle originaire d'Orléans dont plusieurs de ses petits-enfants, les du Cleuziou, habitent la presqu'île de Rhuys actuellement. Parmi les filles, une a épousé un Baudus, de la région d'Orléans, ses petits-enfants sont tous devenus solognaux. Nous sommes restés en relation avec eux mais ils n'ont conservé aucun attachement à la presqu'île de Rhuys. Une autre sœur de mon grand-père, Berthe s'est mariée et a une descendance, cette famille a vécu de dures épreuves familiales et ses descendants ont perdu contact avec notre famille.

Olivier, mon arrière-grand-père, a été maire de Sarzeau et son fils Elie de Langlais a été maire de Sarzeau et conseiller général du canton de Sarzeau durant de nombreuses années. Amédée de Francheville a été également maire de Sarzeau et conseiller général. Gabriel de Francheville, le père de ce dernier, a été député du Morbihan sous la Restauration, c'est l'ancêtre commun, installé à Truscat en Sarzeau au début du 19^{ème} siècle. Voilà un petit aperçu du contexte familial dans lequel mon père a vécu.

3. Transcription du témoignage de Tugdual de Langlais enregistré à Saint-Armel le 23 janvier 2020

Q : Quelle place donnait votre père Xavier de Langlais à la langue bretonne dans votre famille ? Parlait-il breton à la maison ?

R : Oui, mais malheureusement il n'était pas ma mère, elles qui parlent aux enfants dès le berceau, et comme ma mère parlait français eh bien on parlait français quand on était ensemble. Mais à l'heure des repas quand mon père sortait de l'atelier, il voulait qu'on parle breton. Je ne sais pas si on vous l'a dit mais c'était comme ça que ça se passait. Ou quand j'allais me promener le dimanche avec lui l'après-midi, il me causait breton. Mais ce n'est pas comme ça qu'on apprend une langue. Je ne sais pas si on vous l'a dit mais ma mère a fait d'énormes efforts pour parler breton. Il y a des notes, je ne sais pas ce qu'elles sont devenues, où elle copiait des conjugaisons, elle recopiait des vocabulaires. Mais je dois dire que dans l'application, la malheureuse, ça n'a rien donné. Je ne crois pas l'avoir entendue parler breton alors qu'elle a fait l'effort d'essayer de l'apprendre. Et c'est dommage parce que je pense que c'est quand la mère parle que les enfants apprennent une deuxième langue. Il ne faut pas hésiter à parler deux langues aux enfants. Peut-être pas toutes le même jour, avec un petit écart, qu'ils puissent faire la différence entre les deux langues. C'est comme ça qu'on apprend deux langues très facilement.

Q : Il vous parlait breton à certains moments ?

R : Parce que le reste du temps il travaillait. Quand il sortait de l'atelier, on se mettait à table et il espérait bien qu'on allait se mettre à parler breton.

Q : Comment cela se passait ?

R : On répondait, on faisait des efforts. Mais ce n'est pas comme ça qu'on apprend une langue.

Q : Vos souvenirs du breton se situent donc pendant le repas, les promenades... ?

R : Pour moi. Et puis il ne faut pas oublier une chose, c'est qu'on allait toutes les vacances surtout quand on a grandi un petit peu, à Cohanno. Enfin à ce qu'on appelle aujourd'hui « Guermeur ». Hélas le grand-père ne parlait pas le breton et la grand-mère encore moins. Puisqu'elle était de Guéméné-Penfao, ça a beau sonner breton, on ne parle pas le breton à Guéméné-Penfao. Et donc il n'y avait pas un mot de breton de dit à Cohanno. Donc ça n'encourage pas à parler le breton non plus puisque les grands-parents chez qui on était, la moindre des politesses c'était de parler la langue qu'ils parlaient et pas de s'amuser à parler breton à table devant eux.

Je suis né en 1937 et ma mère malheureusement est tombée gravement malade et j'ai été élevé au début par ma grand-mère qui parlait français, donc elle n'allait pas me parler le breton. Toute la partie avant-guerre, mon père a vécu à Cohanno. Il avait un atelier, que mon grand-père gentiment avait fait construire pour qu'il puisse travailler la peinture. Il avait fait installer le téléphone. Il lui prêtait sa voiture pour aller voir les curés... Il a toujours aidé. Et puis quand mon père a été mobilisé, on était toujours à Cohanno. À sa démobilisation on ne décorait plus d'église. Il a fallu qu'il trouve du travail. C'est comme ça qu'il a été embauché par Yann Fouéré à « La Bretagne ».

Q : Est-ce que vous avez souvenir de moments particuliers où votre père se destinait plus à la langue bretonne par rapport à son activité artistique ?

R : Je voudrais revenir sur mon enfance. Moi, en plus, j'ai été 4 ans pensionnaire. Donc on ne peut pas apprendre le breton quand vous êtes pensionnaire à Craon ou à Bazouges-La-Pérouse. J'étais pensionnaire, j'avais 7 ans la première fois à Craon en Mayenne, pendant la guerre. Il fallait éviter les bombardements. Et après comme j'ai été malade, quand j'étais en 6^{ème}, je n'arrivais pas à suivre les cours. Mon père s'est dit : « il faut l'envoyer à la campagne ». C'est comme ça que j'ai été au « Gai Savoir » qui était à Dingé et après j'ai été 2 ans toujours au « Gai Savoir » qui avait déménagé à Bazouges-La-Pérouse. Donc 4 ans de pensionnat, ça ne peut pas m'avoir aidé à apprendre le breton.

Q : Vous avez souvenir de l'importance qu'il mettait à vous parler breton ?

R : Il aurait aimé nous parler breton. Et quand on était à Cohanno, avant la guerre, je ne sais pas je ne l'ai pas vécu puisque mes frères étaient plus âgés que moi mais ils ne pouvaient pas parler beaucoup breton chez mes grands-parents. À mon avis, c'est quand il a été à Rennes que mon père s'est mis à nous parler breton. Donc ça faisait déjà plus âgé pour mes frères, moi je suis arrivé en 41-42 à Rennes. Après je suis reparti chez les grands-parents parce que ma mère attendait ma sœur. Et après j'ai été pensionnaire... Vous voyez, je ne pouvais pas beaucoup apprendre le breton. Je ne me cherche pas une bonne raison mais je n'ai pas vécu une continuité...

Q : Vous dites que c'est par moment que vous entendiez votre père vous parler breton et puis vous essayiez de faire des efforts...

R : De gros efforts !

Q : Vous ne vous sentiez pas impliqué ?

R : Pas beaucoup. Mes grands-parents ont joué un rôle dans ma vie affective. Pour moi, le grand

plaisir c'était de repartir à Cohanno. J'avais été élevé un peu là.

Mais j'aime bien le breton, il ne faut pas croire. Je défends la langue bretonne et tout ça. Mais moi je ne le pratique pas. Je sais pas mal de mot mais ça s'arrête là.

Je suis pour la défense du breton. Je fais partie de l'Institut Culturel de Bretagne. Parler breton, je ne m'y suis pas mis à la retraite ou un truc comme ça. Si j'avais su plus de breton, peut-être que je me serais perfectionné mais au niveau où je suis ça veut dire qu'on apprend tout ou à peu près. L'Histoire m'intéresse plus. Quand j'étais petit, j'étais premier en Histoire. Quand j'étais à la retraite après avoir fait du commerce, je suis revenu à l'Histoire. Mais j'ai commencé par m'occuper de mon père quand même en créant un site Internet¹³⁹⁸. Cela m'a occupé pendant 2 ans, je ne sais pas exactement. Mais une fois que j'ai eu fini ça, je me suis dit : « qu'est-ce que je fais ? » et c'est là où je me suis remis à l'Histoire. Le travail que j'ai fait, c'est mieux qu'un master mais ce n'est pas sanctionné. C'est comme ça, c'est pour le plaisir.

Q : Est-ce qu'il y a des moments où votre père était plus tourné vers la langue bretonne que la peinture ?

R : Incapable de vous répondre. Si je regarde, son œuvre avant la guerre, il était très axé sur le breton puisqu'il a écrit « Enez ar Rod » en breton. Et je pense, mais il ne m'a jamais fait ces confidences, je pense qu'après il a écrit en français l'« île sous cloche », le « Roman du roi Arthur » et puis après il est revenu au breton. C'est l'analyse que je ferais en regardant les dates d'édition. Mais il ne m'a jamais rien raconté là-dessus. Et comme je vous dis, j'étais pensionnaire pendant trois ans en 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}. Je ne peux pas avoir beaucoup de souvenir de la famille quand vous êtes pensionnaire. Surtout qu'à l'époque on ne revenait pas tous les samedis, dimanches. On ne revenait qu'aux vacances. Donc on est bien coupé de la famille.

Q : Quelle est l'image que vous avez du rapport de votre père avec la langue bretonne ?

R : Je pense que c'était quelque chose qui le passionnait. C'est évident. Ça le passionnait. Et ça s'est traduit dans son art pendant longtemps et malheureusement, oui, je trouve qu'il s'est "débrettonnisé" après et je le regrette. C'est mon point de vue. Il est devenu plus universel et ce n'est pas ce que je préfère. Toute sa première partie d'art, jusqu'aux années 50, pour moi, c'est celle que j'aime le mieux. Et là, il y a l'influence de la Bretagne etc. Et à mon avis, quand il est devenu professeur à l'école des Beaux-Arts, il a fallu qu'il s'universalise. Il n'allait pas faire dessiner des bretonnes. Et puis il y avait les expositions où les gens voulaient autre chose, il faisait aussi ce qu'on lui demandait. C'était une façon de vivre. Il fallait bien qu'il vende. Et je trouve dommage qu'il se soit, comme ça, universalisé. Et on en parlerait plus en Bretagne, je

¹³⁹⁸ <http://www.delanglais.fr/>

crois, s'il avait continué à faire de la « Bretonnitude ». Et que j'aimais beaucoup. Comme quoi je suis breton quand même (rires). Vous voyez ce que je veux dire. Je ne suis pas attaché à la langue bretonne mais je la défends. Je n'ai pas cherché à enseigner le breton à mes enfants parce que je ne le parlais pas moi-même. Ma femme est née à Madagascar, elle ne pouvait pas leur enseigner le breton non plus.

Q : Pour vous, était-ce un rapport passionnel qu'il avait avec la langue bretonne ?

R : Oui et je respecte comme je suis passionné d'Histoire.

Q : Est-ce qu'il a eu des regrets par rapport à la langue bretonne. Des choses qu'il regrettait dont vous aviez peut-être entendu parler ?

R : Incapable de vous répondre. Non je ne sais pas, je ne vois pas... Il a fait beaucoup pour la culture bretonne, c'est évident. Il avait lancé une maison d'édition, ça s'appelait « Ar Balb » je crois. Il consacrait beaucoup de temps à la Bretagne que ce soit la langue ou la culture ou peu importe. Il travaillait dans son atelier à faire son art et puis à midi, la cloche pouvait sonner et les gens venaient, ils avaient le droit de venir le déranger et de lui parler de la Bretagne. C'est comme ça que ça fonctionnait. Et puis à midi et demi il passait à table, en gros, ça pouvait être une heure moins le quart. Il a fait beaucoup d'illustrations dans les revues bretonnes, je ne sais pas s'il était beaucoup payé. Quelquefois à mon avis elles étaient gratuites. La culture bretonne, ça je la sens bien chez lui, la langue bien entendu. Il m'a transmis la culture bretonne oui. Il ne m'a pas transmis la langue, ce n'est pas de sa faute. C'est la vie qui est comme ça. Et contrairement à Mikael qui a travaillé dans le Finistère, qui était obligé de parler breton. Moi j'ai déménagé 14 fois. J'ai été dans 30 pays et j'ai vécu dans l'océan Indien pendant 4 ans. La Bretagne j'y suis revenu quand j'avais 45 ans.

Q : Vous êtes partis à quel âge ?

R : À 20 ans et même un coup à 18 ans, j'ai navigué sur la Méditerranée dans le commerce comme pilotin, c'est à dire comme élève officier mais je ne me présente pas comme élève officier. J'ai fait ça un mois pour les vacances. On allait à Alger, Marseille-Alger... J'ai trouvé ça formidable. Je voulais naviguer mais quand j'ai vu qu'il fallait pas mal de maths et que ce n'était pas mon fort, j'ai dit bon, on va faire autre chose. Et à 20 ans je suis parti faire mon service militaire et j'ai demandé Madagascar. Et comme j'annulais mon sursis, je pouvais choisir Madagascar. C'est comme ça que j'y suis allé (21 jours de mer à l'époque). Gaëtan y était déjà. Comme il est né un petit peu plus vieux que moi, il a trois ans sur moi à peu près. J'avais envie de voir autre chose, de vivre ma vie. C'est comme ça. Je n'étais pas brouillé avec mes parents pour autant. J'écrivais tous les 15 jours. J'aime le soleil !

Q : Votre rapport avec votre père ? Comment vous le définiriez ?

R : J'avais une certaine personnalité. Lui aussi. On était toujours très polis, très gentils. Je lui ressemble peut-être plus qu'on ne le pense. C'est peut-être pour ça que nos rapports n'étaient pas mauvais, mais j'avais envie de vivre ma vie.

Comme je l'ai dit, j'ai été coupé de la vie familiale par la pension, la guerre etc. Et puis si ma mère nous avait enseigné le breton au berceau et je ne plaisante pas, c'est comme ça qu'on apprend une langue. Si j'avais eu envie, j'aurais pu l'apprendre mais mon envie c'était de parler anglais. C'était pour moi vital si on voulait avoir un bon boulot. C'est évident. Quand vous apprenez le breton, vous apprenez plus facilement l'anglais, vous voyez je n'ai rien contre. On fait un cheminement plus facile d'une langue à l'autre. Mais à l'époque on ne s'en rendait pas compte qu'il fallait apprendre deux langues rapidement pour apprendre la troisième.

Q : Peut-on considérer qu'il vous ait transmis cette culture bretonne ?

R : Oui, là il a parfaitement réussi. Il nous parlait breton en espérant... Gaëtan est allé dans des camps de bretonnants, moi je n'y suis pas allé. Mon père ne m'a pas proposé mais je ne regrette pas, ça ne faisait pas partie de mes préoccupations. Et Gaëtan a aussi eu la chance d'être un an chez les Rohan-Chabot où il a eu des cours de breton tous les jours. À ce moment-là, ça permet de décoller. Il a eu raison de l'envoyer après dans les camps de bretonnants, ça lui a permis de se perfectionner. Moi, j'aurais été tout débutant.

4. Transcription du témoignage de Rozenn de Collart-de Langlais enregistré à Surzur le 24 février 2020

Q : Quelle place donnait Xavier de Langlais à la langue bretonne dans votre famille, parlait-il breton à la maison selon vos souvenirs ?

R : J'ai souvenir effectivement qu'il aimait parler breton avec ses amis mais parce que maman ne parlait pas et moi non plus nous ne pouvions participer. Je sais que mes frères par contre, quand ils étaient enfants, les repas se passaient en grande partie en breton. Mais moi je n'ai pas connu ça. J'étais priée de dire le bénédicité tous les jours en breton, c'était ma spécialité !

Q : Vous n'avez pas entendu votre père parler breton dans le cercle familial ?

R : Très peu, nous habitons alors à Rennes et mon père était très occupé par ses cours de dessin et ses expositions diverses... Et puis maman ne participant pas ça coupe un petit peu. Jeune femme elle a essayé mais à partir de moi, ça s'est arrêté.

Q : Selon vos souvenirs, y-a-t'il eu des périodes plus importantes données au breton dans sa vie ?

R : Dans mes souvenirs, c'est la période où il était très attaché au camp des bretonnants. Il en parlait à chaque été, le préparait et y allait avec beaucoup de plaisir. Personnellement, je n'y ai jamais été. Ça devait faire partie du programme mais comme j'étais nulle en breton, je n'ai pas eu le droit d'y aller. J'aurais été perdue ! Finalement c'est un regret. Mais je crois que j'aurais été très malheureuse puisqu'on ne disait pas un mot de français. Et je n'étais pas mûre pour y aller compte tenu de mon niveau. Il en avait été question et puis maman n'y allait pas donc la petite fille n'y allait pas non plus. Mais finalement ça aurait été l'élément déclenchant je pense si j'avais été immergée.

Autrement, il me donnait des cours de breton, j'allais dans son atelier. Il me faisait même, puisque ça ne rentrait pas très bien, des petits dessins avec le vocabulaire qui était écrit dessous je les ai gardés, c'est très vivant. J'étais petite, j'avais quatre, cinq ans peut-être. Après il aurait fallu que je travaille et je pense que je n'apprenais peut-être pas beaucoup. En conclusion, je comprends un peu mais à mon grand regret je ne parle pas du tout.

Q : Le camp des bretonnants, c'est le souvenir que vous avez de votre père avec la langue bretonne outre ses cours ?

R : Mon père recevait beaucoup d'amis bretons férus de langue bretonne à la maison, nous les entendions parler de divers sujets mais il les recevait surtout dans son bureau. Dans les années 50 déjà le problème de la langue était résolu je n'en ai donc pas de souvenir.

Q : Que pouvez-vous me dire sur son rapport à la langue bretonne selon vous ?

R : Jeune il s'est senti frustré de ne pas parler breton donc il a fallu qu'il apprenne pour comprendre son pays. Enfin mes frères ont dû vous dire qu'il avait été expatrié enfant. Il a passé sa jeunesse à Pau. Ça lui a beaucoup manqué. Donc il s'est rattrapé ensuite . Je pense que c'était un besoin de se sentir breton. Dès qu'il a pu, en arrivant étudiant à Paris il a pris des cours de breton. Dans le pays, pour avoir des contacts, il s'est rendu compte qu'il fallait qu'il parle breton. C'est ce qui l'a motivé. On ne peut pas comprendre les gens si on ne parle pas leur langue. C'est ça que j' ai ressenti. Après il a fallu qu'il écrive pour bien transmettre ses idées et puis faire évoluer et unifier la langue. Je pense que c'était indispensable pour lui.

Q : Dans votre famille plus ancienne, quelle était la place de la langue bretonne ?

R : Je ne sais pas vraiment. Mes arrière-grands-parents de Langlais devaient parler un petit peu... Alors que les parents de mon père je pense ne parlait pas. A cette époque dans les années 30 c'était même mal vu, pourtant dans le pays beaucoup parlaient encore breton couramment. Du côté de ma grand-mère, non puisque Guéméné-Penfao, là-bas, ce n'était pas très bretonnant. Ça ne peut être que du côté de la presqu'île de Rhuys.

Q : Selon vous, a-t-il eu des regrets concernant la langue bretonne ?

R : Des regrets, certainement qu'il aurait aimé qu'on parle tous breton. Parce que dans certaines familles que l'on connaissait bien, c'était le cas. Ça, il l'aurait aimé. Mais il n'a pas été exaucé. On ne va pas accuser maman mais comme elle n'a pas été très portée là-dessus, ça n'a pas aidé. Moi je n'ai pas aidé non plus. Je pense que Tugdual n'était pas un très bon élément non plus. Donc il y avait les deux grands qui parlaient à peu près. Oui il a certainement regretté. Autrement, quand on pense aux uns et aux autres, on a tous été quand même très marqués. Mikael qui était à Quimper y était très heureux, mes deux autres frères n'avaient qu'une idée c'est de travailler et d'habiter dans la presqu'île. Moi j'ai beau être en Vendée, je suis très portée sur tout ce qui est breton et pour mes vacances il me faut le retour aux sources. La musique bretonne, moi je vibre. On a été bercés là-dedans quand même. Il nous a bien marqué ! Mais ne parlant pas et ne lisant pas, c'est sûr que nous sommes moins participants.

Q : Pour vous son regret principal, ça aurait été de ne pas avoir transmis la langue ? Mais en même temps vous avez peut-être hérité... ?

R : Oui, la culture bretonne et puis on se rend compte quand même, j'y pense souvent, que s'il n'avait pas œuvré comme il a œuvré, la langue aurait certainement disparu. Parce que c'est son groupe qui a travaillé pour la langue. Il a eu les idées au bon moment, il n'était pas tout seul,

mais je pense que cette période-là était indispensable pour sauver la langue. Donc les regrets, il en a peut-être eu mais je pense qu'en faisant le bilan, non, il a bien travaillé. Enfin moi c'est ce que je pense. Et souvent j'y pense : « si papa n'avait pas fait ça, on n'en serait pas là... »

Q : Avez-vous d'autres souvenirs, le lien que vous entreteniez avec votre père, était-il proche... ?

R : Moi personnellement, comme je vous disais, seule à la maison, j'étais très proche de mon père, de maman aussi. Mes frères étaient déjà partis, Mikael a quand même 11 ans de plus que moi. Il était grand et parti de la maison. Gaëtan est parti à Madagascar, j'avais 13 ans. Tugdual est parti j'en avais 15. Donc ma période d'étudiante, personnellement c'est le côté artistique avec lequel je partageais plus avec papa parce qu'il sentait que j'appréciais. On parlait pas mal d'histoire de l'Art, j'aimais beaucoup échanger avec lui sur mes lectures. C'est plutôt ce côté là où j'étais plus proche de lui. C'était agréable. Il m'a permis de découvrir beaucoup de choses. Il nous a tous formés pour nous permettre d'apprécier l'Art et sa chère Bretagne.

5. Réponses au questionnaire envoyé aux petits-enfants de Xavier de Langlais

1. *Florence Aton, née en 1959, fille de Mickaël par adoption*

Ma mère et Mikael de Langlais se sont remariés en 1976 et je n'ai jamais connu Xavier.

À noter qu'ils étaient cousins éloignés et que ma mère le connaissait donc.

Mon beau-père émaille son discours de mots bretons de façon très naturelle: kenavo, louzou, pok.

Dans mes souvenirs il a souvent évoqué sa petite enfance à Surzur, bien qu'aristocrates ils étaient pauvres et il a fréquenté l'école publique où on parlait encore breton, ça lui a donné une familiarité, une affection pour le monde paysan et la langue bretonne qui m'ont beaucoup touchée et m'ont fait prendre conscience de ce monde

Nous avons un cousin (germain pour les Cottenet, plus éloigné pour les Langlais) qui s'appelle Thibaut Guillemot, qui s'est occupé d'une école Diwan dans les Côtes du Nord. Il parle breton avec ses enfants, et est considéré comme un original par la famille.

L'idée que je me fais de la langue bretonne : les langues naissent, se transforment et meurent, particulièrement lorsqu'il n'y a pas de grands textes, et la langue bretonne fait partie du passé.

2. *Gaëlle Rupin-de Langlais, née en 1961, fille de Mickael*

Quel nom donniez-vous à votre grand-père ?

R : Tadig

Avez-vous entendu votre grand-père vous parler en breton par des mots, des phrases... ?

Si oui, que vous disait-il et quelle forme cela prenait ?

R : Oui. Il m'apprenait le breton en me lisant des histoires en breton, écrivant la traduction au crayon gris sous le texte en français. Il y avait entre autres Hansel et Gretel...

Avez-vous entendu votre grand-père parler de la langue bretonne et ce qui l'entoure ? Si oui, que disait-il ?

R : Non

Quelle image avez-vous de votre grand-père concernant la langue bretonne ?

R : Très attaché à cette langue.

Avez-vous entendu ou entendez-vous parler du sujet de la langue bretonne par vos parents ? Si oui, veuillez préciser.

R : Non

Avez-vous été confronté à la langue bretonne en dehors du cercle familial ? Si oui, dans quel contexte et comment l'avez-vous vécu ?

R : J'ai passé mon bac avec option breton et j'ai eu 14/20...

Quelle idée vous faites-vous de la langue bretonne ?

R : Une langue régionale enseignée dans les écoles Diwan.

Éléments supplémentaires que vous souhaitez ajouter :

Je suis la seconde petite fille sur 15 petits enfants de Xavier de Langlais et suis née en 1961. Mes autres cousins plus jeunes ont donc encore moins de souvenirs que moi, ce qui explique qu'ils ne vous répondent pas...

3. Solène Lihoreau-de Langlais, née en 1963, fille de Mikaël

Quel nom donniez-vous à votre grand-père ?

R : Tadig

Avez-vous entendu votre grand-père vous parler en breton par des mots, des phrases... ?

Si oui, que vous disait-il et quelle forme cela prenait ?

R : Je n'en ai pas souvenir.

Avez-vous entendu votre grand-père parler de la langue bretonne et ce qui l'entoure ? Si oui, que disait-il ?

R : Je n'en ai pas souvenir.

Quelle image avez-vous de votre grand-père concernant la langue bretonne ?

R : Tadig a écrit beaucoup en breton, poèmes ou livres (Enez ar rod, Le roi Arthur,...) La culture bretonne a guidé toute sa vie.

Avez-vous entendu ou entendez-vous parler du sujet de la langue bretonne par vos parents ? Si oui, veuillez préciser.

R : Papa (Mikaël) utilise quelques mots dans son langage courant (*precht eo, chupen, kenavo, noz vat ...*)

Avez-vous été confronté à la langue bretonne en dehors du cercle familial ? Si oui, dans quel contexte et comment l'avez-vous vécu ?

R : J'aime bien écouter les infos régionales en breton, et j'ai essayé d'apprendre quelques rudiments sur les mooc "edubreizh". Malheureusement je ne me sers pas de ce que j'apprends et j'oublie donc, mais je ne désespère pas de progresser un jour.

Quelle idée vous faites-vous de la langue bretonne ?

R : C'est une langue beaucoup plus présente parmi les jeunes en Bretagne que lorsque j'étais jeune.

Il y a énormément de classe élémentaire bilingue dans les écoles. Cela me fait plaisir.

Éléments supplémentaires que vous souhaitez ajouter :

La langue parlée par les jeunes me paraît plus "douce à l'oreille" qu'il y a quelques années. Sans doute parce qu'elle est plus littéraire, riche de vocabulaire et moderne.

4. *Mathieu Cottenet, né en 1964, fils de Mickael par adoption*

Quel nom donniez-vous à votre grand-père ?

R :

Avez-vous entendu votre grand-père vous parler en breton par des mots, des phrases... ?

Si oui, que vous disait-il et quelle forme cela prenait ?

R :

Avez-vous entendu votre grand-père parler de la langue bretonne et ce qui l'entoure ? Si oui, que disait-il ?

R :

Quelle image avez-vous de votre grand-père concernant la langue bretonne ?

R : Créateur du breton moderne et unifié.

Avez-vous entendu ou entendez-vous parler du sujet de la langue bretonne par vos parents ? Si oui, veuillez préciser.

R : Oui

Avez-vous été confronté à la langue bretonne en dehors du cercle familial ? Si oui, dans quel contexte et comment l'avez-vous vécu ?

R : Oui. Je suis cousin de Thibault Guillemot, grand bretonnant et nationaliste. J'ai eu des discussions avec une personne ayant mis ses enfants dans une école enseignant en breton (à Muzillac). Bien vécu. Mais je n'aime pas l'excès.

Quelle idée vous faites-vous de la langue bretonne ?

R : Il est bien de la conserver et de la développer. Mais cela doit se faire dans un cadre « historique » et non avec des objectifs politiques. La langue bretonne fait partie de notre patrimoine. C'est bien de l'entretenir.

Éléments supplémentaires que vous souhaitez ajouter :

5. Ollivier de Langlais, né en 1971, fils de Gaëtan

Quel nom donniez-vous à votre grand-père ?

R : Tadig

Avez-vous entendu votre grand-père vous parler en breton par des mots, des phrases... ?

Si oui, que vous disait-il et quelle forme cela prenait ?

R : Non, j'avais 4 ans quand il est décédé, je n'ai pas de souvenir de mon grand-père.

Avez-vous entendu votre grand-père parler de la langue bretonne et ce qui l'entoure ? Si oui, que disait-il ?

R :

Quelle image avez-vous de votre grand-père concernant la langue bretonne ?

R : Écrivain Breton, écrivant en breton, engagé pour la renaissance de cette langue et son harmonisation régionale, et ayant œuvré pour l'existence littéraire de la langue bretonne.

Avez-vous entendu ou entendez-vous parler du sujet de la langue bretonne par vos parents ? Si oui, veuillez préciser.

R : Oui, mon père étant très impliqué dans la poursuite de l'œuvre paternelle (prix Langleiz...). Le sujet de l'interdiction de la langue bretonne à l'école de la République dans les années 40, dont la pratique faisait l'objet de punitions, nous a été régulièrement rappelé.

Avez-vous été confronté à la langue bretonne en dehors du cercle familial ? Si oui, dans quel contexte et comment l'avez-vous vécu ?

R : Rarement. Quelques zappings accidentels sur France 3 Région... chants occasionnels en breton lors des cérémonies religieuses locales... Plutôt associé au folklore qu'à un élément de la vie quotidienne dans le sud-Morbihan...

Quelle idée vous faites-vous de la langue bretonne ?

R : Des idées certainement fausses... Je préfère donc m'abstenir sur la question.

Éléments supplémentaires que vous souhaitez ajouter :

6. *Servane Moser-de Langlais, née en 1961, fille de Tugdual*

Quel nom donniez-vous à votre grand-père ?

R : Tadig

Avez-vous entendu votre grand-père vous parler en breton par des mots, des phrases... ?

Si oui, que vous disait-il et quelle forme cela prenait ?

R : Oui sous forme d'histoire et de chanson.

Avez-vous entendu votre grand-père parler de la langue bretonne et ce qui l'entoure ? Si oui, que disait-il ?

R : Oui. Des histoires comme *Rozenn gwen ha Rozenn roz*, *Rodelik aour an tri ourz*, Il m'a emmenée une fois quand j'avais 14 ans à un festival à Nantes sur le monde celtique.

Quelle image avez-vous de votre grand-père concernant la langue bretonne ?

R : Il y était très attaché et parlait un peu en breton à mon père quand il était petit.

Avez-vous entendu ou entendez-vous parler du sujet de la langue bretonne par vos parents ? Si oui, veuillez préciser.

R : Non pas particulièrement.

Avez-vous été confronté à la langue bretonne en dehors du cercle familial ? Si oui, dans quel contexte et comment l'avez-vous vécu ?

R : Non

Quelle idée vous faites-vous de la langue bretonne ?

R : C'est une langue intéressante que j'aurais bien aimé apprendre si j'avais été élevée en Bretagne.

Éléments supplémentaires que vous souhaitez ajouter :

7. *Gildas de Langlais, né en 1969, fils de Tugdual*

Quel nom donniez-vous à votre grand-père ?

R : Tadig

Avez-vous entendu votre grand-père vous parler en breton par des mots, des phrases... ?

Si oui, que vous disait-il et quelle forme cela prenait ?

R : Pas vraiment, je n'ai pas de souvenirs précis. Trop petit.

Avez-vous entendu votre grand-père parler de la langue bretonne et ce qui l'entoure ? Si oui, que disait-il ?

R :

Quelle image avez-vous de votre grand-père concernant la langue bretonne ?

R : Je pense qu'il le maîtrisait bien et a aidé à unifier les différents dialectes.

Avez-vous entendu ou entendez-vous parler du sujet de la langue bretonne par vos parents ? Si oui, veuillez préciser.

R : Je pense qu'il y a un regret que nous ne le parlions plus et la maîtrise de plusieurs langues offre un imaginaire et une gymnastique de l'esprit. Bref c'est une ouverture sur le monde.

Avez-vous été confronté à la langue bretonne en dehors du cercle familial ? Si oui, dans quel contexte et comment l'avez-vous vécu ?

R : J'ai eu des cours pendant 3 à 4 mois de breton en 1^{ère} mais je dois dire que les autres dans le cour le maîtrisait parfaitement ce qui ne m'a pas encouragé à poursuivre.

Quelle idée vous faites-vous de la langue bretonne ?

R : C'est une langue qui ne semble pas être beaucoup parlée. Tout dépend des régions, à Vannes c'est extrêmement rare que je l'entende.

Éléments supplémentaires que vous souhaitez ajouter :

Je garde très peu de souvenirs de mon grand-père car il est mort quand j'avais 6 ans. Je reste admiratif de son œuvre picturale et littéraire. Je dois dire que moi-même j'aime dessiner et ai souvent observé ses œuvres accrochées aux murs. La réalisation du site internet m'a permis de réaliser l'étendue de son travail tout en apportant aux autres le plaisir de le faire découvrir. Le choix de ces œuvres pour le site m'a apparu important offrant ainsi une diversité de ses œuvres cherchant avant tout à faire apparaître sa sensibilité et son talent.

Quel nom donniez-vous à votre grand-père ?

R : Tadig et Mamig

Avez-vous entendu votre grand-père vous parler en breton par des mots, des phrases... ?

Si oui, que vous disait-il et quelle forme cela prenait ?

R : Je lui avais demandé de me dessiner quelque chose, il m'avait fait un lièvre en pleine course et je crois qu'il m'avait donné son nom en breton, mais hélas je n'ai pas retrouvé ce dessin...

Avez-vous entendu votre grand-père parler de la langue bretonne et ce qui l'entoure ? Si oui, que disait-il ?

R : Non, je ne m'en souviens pas car personne ne parlait vraiment le breton et en particulier ma grand-mère qui n'avait pas réussi à s'y mettre

Quelle image avez-vous de votre grand-père concernant la langue bretonne ?

R : Peu d'infos, c'est le côté peintre qui me fascinait.

Avez-vous entendu ou entendez-vous parler du sujet de la langue bretonne par vos parents ? Si oui, veuillez préciser.

R : Non très peu, ne parlant pas eux-mêmes et vivant en Vendée, la langue bretonne ne paraît pas accessible.

Avez-vous été confronté à la langue bretonne en dehors du cercle familial ? Si oui, dans quel contexte et comment l'avez-vous vécu ?

R : C'est en reprenant ce qu'il a écrit et illustré que peu à peu je me familiarise avec le breton. Sainte-Anne-d'Auray et les chants religieux en breton m'aident aussi. À Surzur il était chanté au moment de la fête Patronale en août « Intron Santez Anna » ou des chants à Marie.

Quelle idée vous faites-vous de la langue bretonne ?

R : Une impression de difficulté grammaticale et de sonorités qui sont plus ardues à apprendre que les langues latines. Je ne suis pas très optimiste sur ma capacité un jour à parler facilement ???

Éléments supplémentaires que vous souhaitez ajouter :

9. *Yolaine de Bailliencourt-de Collart, née en 1970, fille de Rozenn*

Quel nom donniez-vous à votre grand-père ?

R : Tadig

Avez-vous entendu votre grand-père vous parler en breton par des mots, des phrases... ?

Si oui, que vous disait-il et quelle forme cela prenait ?

R : Non j'étais trop petite, pas de souvenirs.

Avez-vous entendu votre grand-père parler de la langue bretonne et ce qui l'entoure ? Si oui, que disait-il ?

R : Non, j'étais trop petite pas de souvenirs.

Quelle image avez-vous de votre grand-père concernant la langue bretonne ?

R : Admiration d'avoir écrit des livres d'abord en langue bretonne puis traduction en français ensuite.

Avez-vous entendu ou entendez-vous parler du sujet de la langue bretonne par vos parents ? Si oui, veuillez préciser.

R : Oui par maman, je crois qu'il ne lui a pas été imposé d'apprendre la langue bretonne (je me trompe peut-être). Ma grand-mère nous en parlait aussi mais relativement peu.

Avez-vous été confronté à la langue bretonne en dehors du cercle familial ? Si oui, dans quel contexte et comment l'avez-vous vécu ?

R : Enfant, même en Vendée, au programme national de 5^{ème} en Français, nous étudions la Quête du Graal. La langue bretonne était évoquée rapidement.

Grande amitié avec une petite fille du professeur Yann-Vari Bouëssel du Bourg (fille de l'avocat actuel) qui a étudié la langue bretonne.

J'habite aussi Vitré depuis 15 ans, mes garçons ont suivi un an de cours de langue bretonne.

Je rencontre depuis 15 ans certains de ses anciens élèves de cours de peinture. Ils me parlent tous de son professionnalisme, de son côté passionné et de sa grande bienveillance mais pas de la langue bretonne.

De plus je travaille en immobilier avec Jeremy Kern, on ne se connaît pas très bien, mais je pense qu'on va en parler au fur et à mesure des années à venir. J'ai toujours regretté que mes enfants n'aient pas reçu à Vitré une plus grande culture concernant la Bretagne et la langue bretonne. Les écoles classiques ne leur ont proposé les cours de langue bretonne que 2 années

de suite seulement au collège (Jeanne d'Arc).

Quelle idée vous faites-vous de la langue bretonne ?

R : Je ne peux pas avoir une conversation véritable sur le sujet car je n'ai pas vécu en Bretagne enfant. Je n'ai pas vraiment de culture sur la langue bretonne, j'écoute beaucoup mon amie en parler. Je lui fais confiance car nos grands-pères étaient très amis, je pense qu'ils avaient le même point de vue, mais je n'ai pas d'opinion.

Éléments supplémentaires que vous souhaitez ajouter :

10. Sophie Cottenet, née en 1992, fille de Laurent Cottenet, fils de Mikaël par adoption

1. Quel nom donniez-vous à votre grand-père ?

R : Je suis née en 1992 et ne l'ai pas connu il me semble. Je m'appelle Sophie Cottenet, je suis la fille de Laurent Cottenet, beau-fils de Mikael de Langlais par remariage.

2. Avez-vous entendu votre grand-père vous parler en breton par des mots, des phrases... ?

Si oui, que vous disait-il et quelle forme cela prenait ?

R :

3. Avez-vous entendu votre grand-père parler de la langue bretonne et ce qui l'entoure ?

Si oui, que disait-il ?

R :

4. Quelle image avez-vous de votre grand-père concernant la langue bretonne ?

R : Je crois qu'il a été un fervent défenseur, aux dires de mon grand-père Mikael, de la langue bretonne et qu'il a fait partie d'une association de 7 bretons (si ma mémoire est bonne).

5. Avez-vous entendu ou entendez-vous parler du sujet de la langue bretonne par vos parents ? Si oui, veuillez préciser.

R :

6. Avez-vous été confronté à la langue bretonne en dehors du cercle familial ? Si oui, dans quel contexte et comment l'avez-vous vécu ?

R : Oui, panneau Breton, livre d'apprentissage Emmaus, tro breiz.

7. Quelle idée vous faites-vous de la langue bretonne ?

R :

Éléments supplémentaires que vous souhaitez ajouter :

Comme je n'arrive pas à répondre vraiment aux questions, je préfère vous expliquer mon lien avec Xavier de Langlais:

Je ne crois pas l'avoir connu (j'ignore même sa date de décès) mais je me souviens de sa femme que l'on appelait mamig (nous prononcions même « mamigue »). J'ai grandi en région Parisienne et nous venions en Bretagne pour les vacances. C'est en grandissant que j'ai pris conscience de qui était mon arrière-grand-père (je précise que c'est mon arrière-grand-père par

remariage, ma grand-mère ayant épousé Mikael de Langlais en secondes noces. Cela étant, les liens sont très forts entre les deux familles).

Mon grand-père m'a raconté que Xavier de Langlais était un fervent défenseur de la langue bretonne, qu'il faisait partie d'un cercle de bretonnants, il me semble qu'on peut trouver des informations sur Wikipedia.

J'ai découvert la culture bretonne avec le temps, en participant trois années de suite au Tro-Breiz (pendant mes années lycée), pendant ce temps, j'ai acheté chez Emmaüs une méthode Assimil pour apprendre le breton de mon côté, ça n'a été concluant qu'un été!

Mes parents m'ont donné le grand livre vert sur Xavier de Langlais, (Xavier de Langlais et la Bretagne) que j'ai beaucoup feuilleté, reconnaissant sa pâte dans ses dessins. Nous avons chez mes parents une ou deux œuvres exposées dans le salon. Mon grand-père m'a promis de m'offrir une œuvre à l'occasion de mes fiançailles que j'ai hâte d'aller choisir. Pour moi, la transmission familiale est très importante, pas forcément au niveau du breton mais plus qu'elle fait honneur au passé artistique d'une famille. Pour mes fiançailles, j'ai inséré sur le livret de messe l'image d'une peinture de Xavier de Langlais que j'avais récupérée sur le tout nouveau site. Je suis contente de ce site qui existe car à travers l'œuvre de Xavier de Langlais c'est à la fois une célébration de l'art et de l'implication de mon aïeul dans la langue bretonne.

Mon lien avec Xavier de Langlais est donc plus dans la transmission de ses œuvres avec en arrière-plan l'image de cet arrière-grand-père très investi dans la culture et la langue bretonnes. Pour l'anecdote, je suis arrivée à Nantes il y a 10 ans et au fil d'une balade à Pornic (je crois, ou la Baule...) j'ai été frappée par une fresque dans une église dont le dessin me rappelait le style de Xavier de Langlais. J'ai eu confirmation en rentrant chez moi, comme quoi, son style est très particulier et reconnaissable pour ceux qui s'y intéressent.

1. *Ar Goell*

Traduction du poème *Ar Goell* telle qu'elle apparaît dans la revue *Poésie* en août 1934¹³⁹⁹. Avec le texte en regard le texte en breton.

<p>Ar Goell</p> <p>Va breur karet Penaos ne ve Ret d'it lenva Kent frealzi P'eo ret d'an had Noz yen an douar, D'an eost gwenn Pok ar falz lemm, D'an ed melen Rod ar Vilin, D'ar bleud gwenn-erc'h C'houervder ar goell Ha d'an toaz kriz, Tan kriz ar forn,</p> <p>A-bar d'an ed Maga ar bed</p> <p>O Va Breur Karet, Penaos ne ve Ret Garmi ha Leñva A-barz Frealzi</p>	<p>Le Levain</p> <p>Mon frère aimé, Comment ne te serait-il Nécessaire de souffrir Avant de pouvoir consoler. Lorsque la semence est condamnée A la nuit froide de la terre, Que la récolte blonde doit connaître Le baiser tranchant des faucilles, Le grain luisant La roue du moulin, La douce farine neigeuse L'amertume du levain, Et la pâte crue La cruauté du four,</p> <p>Avant que la moisson Ne nourrisse le Monde.</p> <p>O mon frère aimé Comment ne te faudrait-il Pleurer et gémir Avant d'apaiser.</p>
---	---

¹³⁹⁹ LANGLEIZ (1934).

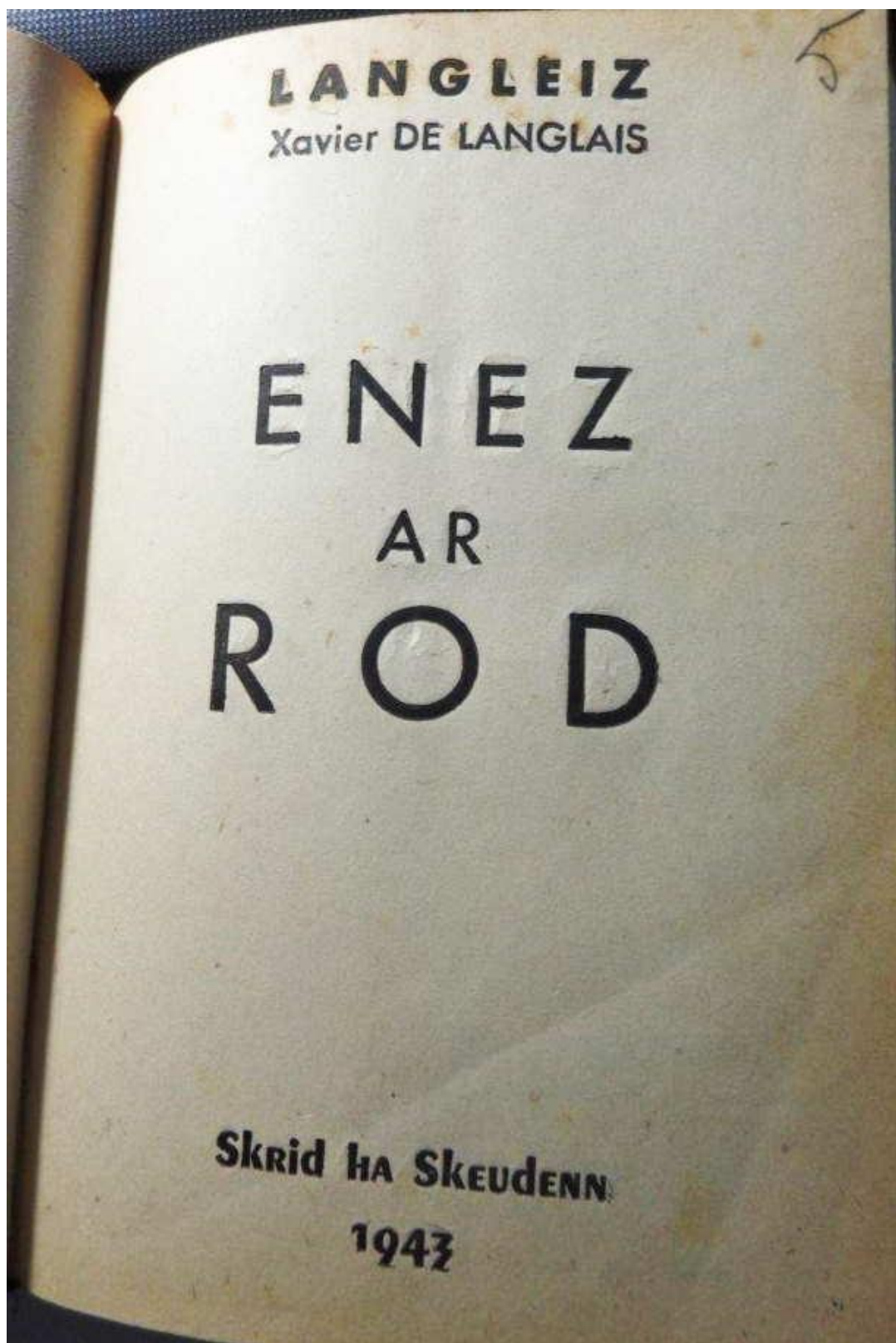
2. Inizi ar Yaouankiz

Poème et sa traduction tels qu'ils apparaissent dans la revue *Synthèse* en 1936¹⁴⁰⁰.

Inizi ar Yaouankiz	Les îles de la Jeunesse
<p>Ambrouget hor bag gant an avel-vor, Kuitaomp laouenn an aodennou krin. Lakaomp da ouel war vor ar Gevrin, Va muia karet, ni hon daou, a-gor.</p> <p style="text-align: center;">*</p> <p>Ar mor dindanomp a zo gour-zigor, Fromet oun, va breur, gant e zremm lirzin. Kutuilh evidoun glizin an erin, Hag e strad an dour lez krog an eor.</p> <p style="text-align: center;">*</p> <p>N'eus ket pell, neouac'h, em hunvreou noz, Da wele em eus, malvennou dam-gloz, Drant, o vousec'hoarzin ouz c'hoari an dour.</p> <p style="text-align: center;">*</p> <p>Sent ouz galvadenn ar vroiou iskiz, Deus ganin, dinec'h, war an toniou flour, Daved inizi ar wir Yaouankiz.</p>	<p>Notre barque emportée par les vents du large, Quittons avec joie ces rives hostiles. Faisons voile vers les pays du mystère, Ma plus aimée, tous les deux ensemble.</p> <p>La mer sous nos pieds pourrait s'entr'ouvrir, Son visage mouvant me fait peur. Cueille plutôt pour moi les fleurs de la dune, Laisse retomber la chaîne de l'ancre.</p> <p>Il n'y a pas longtemps, à travers mes rêves, Je t'ai vue pourtant, paupières mi-closes, T'émerveillant des jeux de la mer.</p> <p>Obéis à l'appel des pays étranges, Viens avec moi, joyeuse, sur les flots légers, Vers les îles de la vraie Jeunesse !</p>

¹⁴⁰⁰ LANGLEIZ (1936a).

3. Page de titre de l'épreuve d'Enez ar Rod



1. Er falhour dilavreg

Er x ré goh-sé e vourrè é hoarhein, gout e hret. Setu amañ un istorig guir, hag e zou bet kontet dein pe ne oen hoah nameit ur ~~tamm xxxxxxxx~~ bugul, eih vlè benak dehon. Marse é vou kavet un tammig kalet é vlaz get tud ‘zou, met péguir n’es nétra fal enni... kerhamb ataù ~~xx~~ hun hent !

En amér-sé ne oè anaùet hoah mekanik erbet de falhat na ~~xx~~ de foennat, ret e oè ~~hag~~ her gobér get en dorn. Per Laridan a Roz en doè laket koustelè get Mato el Luern, é veuèl bras, n’en dehè ket gelllet henen falhat ur prad e oè du-hont, é ~~xxxxx~~ korv un déùeh labour. Ur prad ~~xxxx~~ bras e oè, met un tad falhour e oè eùé Mato ha setu ~~xx~~ éan krog ~~él labour~~ én é falh kerkent ha saùet en héaul ha... “Flip ha Flip”, pe zas Per Laridan de uélet el labour, é oè taulet d’en dias, dija, en hantér ag er foen, pe dostig. Eun geton a goll é goustelè, setu ma lar d’er vatéh vihan degas d’er falhour kement a chistr néuè ha n’en dehè hoant de ivein, get er soñj e ouiehè mat er x chistr é lakat de zerennein. Evel-just, d’en niver ma labouré Mato ne chomè ket pell ur vouteillad de horto un aral ; hag, evel-just eùé, d’en deirvet pe d’er béarzek bouteillad sistr neùé ne badè ket mui er peur keh Mato get en hoant de “dostat d’er bod”, evel ma larér du-mañ.

- Petra en diaul e hoari ~~ganin~~ genein, e ~~xxx~~ soñjas er falhour, ne vou ket er ~~sistr mi~~ chistr milliget-sé ~~ém em lakein~~ lakei de goll me houstelè !” Hag ean, nezé, ha tennein é lavreg, hemb chipotal, aveit gellein gobér... peh e soñjet, hemb arsav ~~mui~~ a falhat...

Ha “Flip ha Flip” ! Ha pe zas er mestr éndro, d’er goubañner-noz, na souéhet é voè é huélet er prad falhet pen de ben (desutoù d’é ardeu !) hag, én é greiz, er meùel bras doh é hortoz, ar gorf é roched é falh én unan ag é zeuhorn hag... é lavreg en é zorn aral !

JOB LATIRA

2. Bourdeu ha Fentigelleu

En eutru

- De ven éh a en hent-sé, me fautrig ?

Er bugul

- De neb leh, Eutru, sur-erhoalh ! Rak a-huerso é hoarñnan-mé me seut ér park-mañ ha biskoazh n'em es éan guélet é finùal.

En Intron

- En tarù-mañ e uélet ahont, Intron... ha n'en des ket é bar d'òu mestronein !

Ur fentigel, bremañ :

Er mestr-skol

- Erig, lar dein didro, ha dihoel a liùein geuier mar éna faut ket dis, ahoél, donet d'er gêr get te ziskoarn staget mat doh te ben : ~~de ven éh ous bet hoah~~ perak n'ous ket deit d'er skol déh ? De ven éh ous bet hoah ?

Périg

- D'er fest, Eutru.

Er mestr-skol

De fest più enta ? N'em es ket klevet komz ag ur fest benak ér barréz.

Périg

Fest... en xx oh, Eutru !

JOB LATIRA

3. Tud Nehanset

Ré binùik e vé tud ‘zo, kaer é gout, rak a-houdé ur pennad amzér, de laret é a-houdé ma kleùer komz ag en taseu a “solidarité” ne é uéler mui ~~na~~ amañ nameit penneu du ha minhoarheu... glas get an ol.

- Ba ! e laran mé d’en dud nehanset-sé, kaer e hues um chalein um treboulein hag gobér goèd fal derhel d’un chalein ha d’un dreboulein n’oh ket kalz savetoh a-se. Pé e hues ré a argand pé ne hues ket. Mar ne hues ket, ne vou goulennet nétra déoh, (mé n’em es ket !...) ha mar é hues nezé né vou ket goahoh hou stad aveit hani er ré n’ou doè nétra ~~x~~ érauk. (aveldon-mé ~~x~~ ataù !)

- Laret ~~ur~~ hou koalh ! e respontas dein unan ag er penneu du-sé, kaer é guélet ne hues nétra de ~~zisklerien~~ ziskleriein. Avedon-mé ~~xxx~~ guelloh é véhe dein rein en argand-sé d’ur peu benak ag er barez aveit é daulein a-zevri é bariken didal er Gouarnamant.

- Ur peur bennak ? e respontezan, anùein e hran unan ahoél ! Met ne gredas ket ar penn du kompren. Ma ! lennerion karet, mar ~~xxxxxx~~ hanaùet unan benak ha ne ouiehè ket petra gobér get e g argand, ne hues namet a gas ~~xxxxx~~ dévadon... E “zékларation” e hrein en é leh... Hag en hé sinein get jourdoul :

JOB LATIRA.

4. Kastelleu el loer

Goudé er bombezenneu “natomik”, èl ma larè dein me moéreb Annea, en dé aral, un dra néuè a-bouéz en des kaùet en dud a skiant : en Amérikaned en des tihet kas kelev d’el loèr dre “radar” (un doèré ~~xxx~~ benùeg radio éma é ma er “radar”, ker kriù ha gelloudek m’en des gellit ~~séla~~ cheleuerion er vro-hont kleùet dason ~~er-gø~~ en houlenneu (“ondes” é pokat doh el loèr.

Ha bremañ é lar en dud ~~ouziek~~ ouiek né vehè ket kalz dièsouh dehè kas betak el loèr tud serret én un obuz ~~xxxxxxxxx~~ benak. Setu deit de uir, enta, hunvréeu hardihañ Jul Vern (ur Breton mat hemañ, ganet én Nañned.)... nameit ne helehè ket obuz hun tud a skiant donet éndro. Marsé ne vehè ket pehed aveit er ré e vehè dispont erhoalh aveit kuitat hun tammig douar patatez én doèré souéhus-sé... ken vil e ma en treu genemb amañ.

Ne vern penaus, me zud vat, pe gleùeet anù ag un dén techet de hunvréein, erbat laret nen dé mat nameit de saùein kastelleu él loèr, rak n’é ket mui, bremañ, un dra ne hell ket bout.

A-ben dek vlè, marse, pep hani ahanamb en dou e dammig kastel él loèr eit monet de ziskouih d’er Sadorn ha d’er Sul, pel doh ~~xxx~~ trouz er bed-mañ.

JOB LATIRA

5. El lonned, hur breder uvel

Sant Fransez, (un dén santel ma voè !) Sant Fransez e oè ténér tre é galon ; ha neket, hembkén, aveit en dud, é vredér hag é hoèrezed kristen, met eùé aveit el loñned, é “vredér uvel”, èl ma larè.

En amzér eurus-hont, kaer é gout, ne oè ket a stréhadurieu hoah ar er bouéd hag hou pehè gellet, és tre, prenein ne vern petra hemb tikedeu ha pe vehè bet ur pen-moh en e béh, m’hou pehè bet hoant anehon.

Pe gavè Sant Fransez, ar e hent, ur vostad divi benak é vonet d’er bosér, é prenè d’er marhadour kement a benneu-divi ha ma ~~helle~~ oè anehè ~~péin~~ aveit parat dohtë a vout lahet.

Ne lar ket en istor petra e hrè hur Sant get en ol loñned-sé e “zasprenè” ; sur amb, neoah, ne oè ket aveit ou guerhein indro dek gueh ou friz d’er marhad du éh è de gestal goudé-sé aveit péin é zlé.

.....

Pegours é hellemb-ni, alkent, mone tar drechad er Sant é prenein eùé loñned d’er bosér...
ha pevehè loñnet ~~xxx~~ é tammeu é ~~xxx~~ véhè ?

Job Latira

6. Butun er vestrez

Per er butuner, deit de vout koh, né ket mui mestr én é di.

E uélet em es er suhun dremenet, tioeloh é ben aveit kustum.

- Penaus é ma hou treuigeu genoh, tonton Per ? e houlenezan dohton.

- Falloh ne hellant ket bout, e respontas er bolom. Ne hues nameit taulein ur sellad doh me horn-butun.

- N'é ket en dio~~u~~ver butun hou treboul evelsé, néoah, tonton Per ; rak, bremen, get karten hou mestrez, ne hues nameit re a vutun penaus benak ma sachet ar hou korn.

- Setu just men glahar. Pe 'm boè ~~xxx~~ krevet laret e vehè reit ur garten-vutun d'en tammeu merhed-sé, em boè ~~xxx~~ kredet, ahoèl, ém behè bet ~~ataù~~ loden me hani-mé de vutunein. Un digol bihan e vehè bet ataù d'en atahineu em laka de andur a-hed er miz. Kerhet ataù, ~~x~~ keh dén ! Setu m'hé des guerhet hé harten d'ur hrokand benak aveit ul livrad guir gafé.

- N'hé des ket groeit ur marhad ken fal-sé.

- Haval geneoh !

- Ha pen dé guir é hues ataù hou karten-hui, evel a-gent...

- Tam erbet, rak hé guerhet hé des eùé !

- Aveit ul livrad kafé aral ?

- N'oh ket mat ! Aveit ur hilo sukr, de lakat e-barh hé hafé.”

Er merhed, alkent !...

JOB LATIRA

7. Kousk va c'hoar



KOUSK VA C'HOAR

Kousk va c'hoar, va c'heneilez,
Rak an heol pounner ha krenv
N'eo ket c'hoaz pignet en név,
Kousk, ankounac'h an de^{iz} diaes!

Nel Evnig ebet n'eo ket geizet,

Hag ar sklerder eo gwan c'hoaz,
Neurach a bez
Koulskoude deus ar goulou bras

da Dihuna an douar kousket.

An heol e zou war da benn,

Te a stourm, ec'h out dihunet,

Te minc'hoarz, ne savez ket,

Ha merc'h eskuit ha skanv n'out ket?

Ha diegus ec'h out? Ne gredan!

te a gloy de
Kent-ze klozez daoulagad,

Warnout beilhan, ~~ez~~ c'hoar karet-mat,

Dispont kousk, da diskuiz beilhan.

Dors ma belle

Dors ma belle, mon amie,
Car le soleil lourd et fort
N'est pas encore monté au ciel.
Dors encore fille aimée!

et Res
Aucun oiseau n'a chanté,
Aucun oiseau n'est réveillé,
La clarté est faible encore,
Cependant vient la grande lumière
Réveiller la terre endormie.

Malas! le soleil est sur ta tête
Tu résistes, tu te réveilles,
Tu ris, tu ne te lèves pas,
N'es-tu plus une fille agile et légère?

Est-tu paresseuse? je ne crois pas,
Pourtant tu ferme les yeux,
Sur toi je veille ma bien aimée:
Dors sans crainte je veille ton repos

Dors dans le chant

Pour que l'air en sonne le ton

De la Pensée de l'homme

*Dors insouciant
et dans le silence*

8. En arvar



EN ARVAR

Avel en hiaul sklér hé l en noz
Hemb guélet jamés hé stired,
El ur spandér ^{Bask} gaeroh gortoz
En hani e gol er guéled.
Eisé é klask onn dré er bed
Er goleu me mibien lagad.
Me zou é klask en eurusted,
Mes me zeh atau en eurvad.
El doug en del merhuet koedou,
En aué ¹ skan hemb he hemer
Avel ne lez en me dorneu
Nitra, un dar nameit, en erh.
Eisé me hunvre skér helan,
Ha ne gavan hag en noz don.
Gervan en hoér a meñ inean,
Mes me boéh a chom hemb dason.

Piu me gleu? Allas dén erbet!
Me boéh heh e chom hemb dason.
O Penaus, pe m'em es séhed,
Guélan, hembkin er vor hemb don?

E unan onn ar en iniz,
Cherret geit ur vor a luduf!
Inou er blé n'es hag ur miz...
Hag er ² miz-zé é er "miz-du".

Betag en dé-men ha n'onn ket
Avel ur vag trist hemb gouéliou,
Ar er vor zu hemb joé kôllet,
E stag d'er hein a houlenneu.
.....
.....

Hag el leuiné n'é ket groeit
Aveit chom pel én me halon?
Klaskan, ne huélan dén erbet,
Nitra, nameit en arvar sonn.

Pé vou men amzér de zone?
 M'her sellan avel ur vangoér,
 Dirag-onn de jamés cherret:
 Perpet en arvar e me hoér..!

^{noz}
 Mes Ne Vern en ^{noz} ~~dré~~ ^{un arvar} ~~me~~
 Trist onn, mes ne vern me glahar,
^{o Kaly e Vern}
 Mes Ne vern ket mar ~~dré~~ er bed
 Un inean ^{livam de me} ~~aveith~~ ha gar,
 Hag hag ~~én-añ~~ gortoz ha kred.

...Avel en hiaul sklér hel en noz.
 Hemb guélet jamés hé stired,
 El ur spandér gaeroh gortoz
 En hani e gol er gueled.

Edse me hunvre skér helan,
 Ha ne gavan hag en noz don.
 Gervan en hoér a me inean.
 Mes me beeh a chom hemb dason.

 Ur Haner-heh.

IV. Chansons collectées par Xavier de Langlais

1. Surhur

1. TEIR MERH ER ROUE A LIANDA AH

Informateur : Marie-Perrine Guichon de Lamblad à Surzur

Enregistrements : Marie-Perrine Guichon (Mission CH034), Xavier de Langlais (Site XL CH16)

Note EG : Dans toutes les autres version l'héroïne est une bergère. Ici elle est fille de roi, ce qui enlève à la chanson une grande partie de son charme. La finale n'est pas du tout conforme à ce que j'ai.

Note GG : Chanson connue aussi en français sous le titre « Ce sont les filles du Lion d'Or »¹⁴⁰¹.

Teir merh er Roue a Liandaah (2) Ou zeir emant teir hoer, E lan la ! Ou zeir emant teir hoer-er	<i>Les trois filles du roi du Lion d'Or Toutes trois sont trois sœurs, E lan la ! Toutes trois sont trois sœurs.</i>
Er youankan anehè a gane-è (2) Ker splann ha ken iuel, E lan la ! Aval un damezél-él.	<i>La plus jeune d'entre elles chantait si clair et si haut, E lan la ! Comme une demoiselle.</i>
Mabig er Roue hag hé hleù-è (2) A vlein palez é dad, E lan la ! Ag en ihuelan estaj-eu.	<i>Le fils du roi qui l'entendait Du haut du palais de son père, E lan la ! De l'étage le plus élevé.</i>
Sellet ha brindet me ronsied-ed (2) Ma'h an mé de vale, E lan la ! Aveit gouiet più 'gan-an !	<i>Sellez et bridez mon cheval Que j'aïlle me promener, E lan la ! Pour savoir qui chante !</i>
N'oè ket darriù én hantér hent-hent (2) Ma oè achiù hé hanen, E lan la ! Ma oè achiù hé hanen-en !	<i>Il n'était pas arrivé à mi-chemin Que sa chanson était finie, E lan la ! Que sa chanson était finie !</i>
Plahig, laret hui hou kañnen-en (2) Ha laret hen a vitin, E lan la ! A vitin de béar ér-eu.	<i>Jeune fille, dites-moi votre chanson Que vous disiez ce matin, E lan la ! Ce matin à quatre heures.</i>
Na penaos e larein mé-é (2) Un dra ne ouian ket, E lan la ! Un dra ne ouian ket-et.	<i>Et comment dirai-je Une chose que je ne sais pas, E lan la ! Une chose que je ne sais pas.</i>
Plahig montet hui me ronsied-ed (2) Ma e amb ni de vro er Roué, E lan la ! Ma e amb ni de vro er Roué-i.	<i>Jeune fille, montez sur mon cheval Que nous allions au pays du Roi, E lan la ! Que nous allions au pays du Roi.</i>
Za ! Durant en neu pe tri dé-i (2) Ha ne hras met ouilein, E lan la ! Ha ne hras met ouilein -ein.	<i>Et pendant les deux ou trois jours, Elle ne fit que pleurer, E lan la ! Elle ne fit que pleurer.</i>

¹⁴⁰¹ Voir le catalogue Dastum sur <http://www.dastumedia.bzh>

2. A ! A ! NEEIN A RAN !

Informateur : Marie-Perrine Guichon

Enregistrement : Marie-Perrin Guichon (Mission CH035)

Note GG : C'est une chanson à filer. Elle est accompagnée sur le cahier de Xavier de Langlais par un chant à fouetter le beurre reproduit ci-après.

A ! A ! Neein a ran Ar me filien ! Ar me filien ! A ! A ! Neein a ran Ar me filien E tibeunan.	A ! A ! Je file Sur ma pelote ! Sur ma pelote ! A ! A ! Je file Sur ma pelote que je dévide.
---	---

3. FOET EN AMONIEN

Informateur : Mathurin Marie Gallig/Le Gallic de Surzur.

Enregistrement : Aucun

Note XL : Selon le brouillon, il décrit cette chanson comme un dicton.

Foet-eu foet en amonien Ha diforh el lial d'er heùien (Koeùen)	Fouette Fouette le beurre Et sépare le lait de la crème
---	--

4. A PE OEN MÉ BIHAN, BIHAN É TI ME ZAD

Informateur : Marie Isabelle Le Gac, 80 ans, de Lamblat en Surzur.

Enregistrement : Marie Isabelle Le Gac (Mission CH036)

Note EG : Chanson célèbre dans le pays d'Auray :

*A pe garê jiguéù, jiguéù pe garehé
Laquat un al ém liah ha prênein me hongé
Ma hen me hoah ur huiah, ur huiah te zouar Alré,
Nathali oé me mèstrez hag atao e vehé...*

Dans la version de Surzur il manque plusieurs couplets.

A pe oen mé, bihan-bihan é ti me zad, Me oè ur hroedur maget disoursi mat, O Ge ! (2) *	<i>Quand j'étais petit, petit chez mon père, j'étais un enfant bien élevé dans l'insouciance, O Ge ! *</i>
Ma 'm boè um angajet, e oè get ur pennad, 'Balamour d'ur plah youank e oen mé oeit bout soudard, O Ge ! (2)	<i>Je m'étais engagé, par suite d'un coup de tête, À cause d'une jeune fille je m'étais fait soldat, O Ge !</i>
A pe oen mé dariù é blein me rujement, Za ! Ahant e gaven ur leh a chanjemant, O Ge ! (2)	<i>Quand je fus arrivé en haut de mon régiment, C'est là que je trouvais un lieu de changement, O Ge !</i>
De seih ér de vitein, pe son an tabrouren (tabourin) De mont d'en ekzersis e komans de ouilein, O Ge ! (2)	<i>A sept heures du matin, quand sonne le tambourin Pour aller à l'exercice je commence à pleurer, O Ge !</i>
Ouilet men deulagad, men deulagad ouilet ! Honneh zou un drist a vicher Ha m'es mé keméret, O Ge ! (2)	<i>Pleurez mes yeux, mes yeux pleurez ! C'est là un triste métier que j'ai pris, O Ge !</i>
Mar g'an mé hoah ur ueh, ur ueh get m'amied, Me mankan en appel, sur é vein puniset. O Ge ! (2)	<i>Si je vais encore une fois, une fois avec mes amis, Si je manque à l'appel, pour sûr je serai puni, O Ge !</i>
Serjant ha kaporal a iv er guen er bier ("guin") Hag er povr a soudard en deur ag er rivir. O Ge ! (2) -----	<i>Sergent et caporal boivent le vin et la bière Et le pauvre soldat, l'eau de la rivière, O Ge ! -----</i>
* (en eil ueh ne vè ket laret : <u>O Ge</u>)	* (La deuxième fois on ne dit pas : <u>O Ge</u>)

Informateur : Marie Le Mercier, 50 ans, de Lamblat en Surzur.

Enregistrement : Marie Le Mercier (Mission CH037); François Pierre (Mission CH026)

Note EG : Bonne version d'un chant dont j'ai dernièrement recueilli une variante à Belz. Ma chanteuse la donnait d'une émouvante façon.

<p>Ar vordennig er mor, Ar vord er vatimant (2) Eh es un estig a gan, Hag a lar dre z'é langaj : Chetu amen ur plah youank Antre 'z en hé menaj (2)</p> <p>Antre'z en hé menaj, Eit hé brasan malheur. Perak enta men dimezein, Me oè mé ken eurus M'em boè mé keméret ur stad D'em rantein maleurus (2)</p> <p>Za Dé me festalieu, Ha pe sord mouched em bou mé ? (2) Za m'em bou mé ur mouched guen De sehein men dareu Aweit laret "Adieu" d'ar bed Eh an de zimezein. (2)*</p> <p>Za Noz me aradeu (ereden) E pe guélé 'kouskein mé ? (2) Me gouskou mé n'ur guélé kloz, Goarniset get roz guen Hag en tu dehou anehou, En hani a garen (2)</p> <p>----</p> <p>* Poz aral kañnet get C. Daniel : Ha dé me festalieu, Ha pe sord habi mem bou mé ? M'em bou un habi du Un habi a benitans. Hélas ! Me 'zougou ar me fen Ur gouronen a soufrans.</p>	<p><i>Sur le bord de la mer, à bord d'un bâtiment Il y a un rossignol qui chante et dit en son langage Voici une jeune fille entrée en ménage</i></p> <p><i>Entrée dans son ménage, pour son plus grand malheur. Pourquoi donc me marier, J'étais si heureuse J'avais pris un état pour me rendre malheureuse.</i></p> <p><i>Le jour de mes fiançailles, quel châte aurai-je ? J'aurai un châte blanc Pour sécher mes larmes Pour dire "Adieu" au monde Je vais me marier.*</i></p> <p><i>La nuit de mon mariage, dans quelle lit dormirai-je ? Je dormirai dans un lit clos, Garni de roses blanches Et à ma droite Celui que j'aimais.</i></p> <p>----</p> <p><i>* Autre couplet chanté par C. Daniel : Le four de mes fiançailles, quel habit aurai-je ? J'aurai un habit noir Un habit de pénitence Hélas ! Je porterai ma peine Un couronne de souffrance.</i></p>
---	--

Informateur : Marie Le Gac, de Lamblat en Surzur.

Enregistrement : Marie Le Gac (Mission CH033), Françoise Le Gac (Site XL CH07)

Note EG : Beaucoup plus longue dans la collection Le Diberder : Quetan oèn oeit te arat douar de zouar en Angleterre...¹⁴⁰² On la trouve aussi dans plusieurs autres recueils : François Cadic, Monjarret [sic]. Fait partie du répertoire du petit séminaire de Sainte-Anne-d'Auray : Nen dein quet mui de Vrangolo, foér a Vranderion (foér a Landévant, en réalité).

<p>Me lakas m'aler (ar) 'men diskoè (aler : "arer") Me egen 'me focheu. Un tammig kiig em bè E hasal er roheu ! Raptidou raptidei ! Raptidou lan lei !</p> <p>Abarh [Aben] me oèn d'arriù er ger Ahont e oèn trist er voutik : E oè me mam 'n hé huélé, Hag er hog én é nèein. Raptidou...</p> <p>Ur gohig kahez guen em boè E tariù er souben-eu E oè de danùat deur er souben Skaùet d'e iveign ("akaudet e ivin") Raptidou...</p> <p>E oè 'r helion ér cheminal E kredein [krevein] é hoarhein. E oè mem brer é pen en ti. E lipat skuell er hi ! (skudel) Raptidou Raptidei ! Raptidou lan lei !</p>	<p><i>J'ai mis ma charrue sur mes épaules Et mes bœufs dans mes poches. J'avais un petit chien qui tirait le chariot. Raptidou...</i></p> <p><i>Aussitôt arrivé à la maison Là j'étais dans une situation compliquée Ma mère était dans son lit, Et le coq en train de filer. Raptidou...</i></p> <p><i>J'avais une vieille petite chatte blanche qui préparait la soupe Elle voulut goûter l'eau de la soupe Et se brûla la patte Raptidou...</i></p> <p><i>Les mouches dans la cheminée éclataient de rire. Mon frère, en haut de la maison, en train de lécher l'écuelle du chien ! Raptidou...</i></p>
--	--

¹⁴⁰²Chanson publiée dans LE DIBERDER (2010), p.533

Informateur : Marie Le Gag et Marie Le Mercier

Enregistrement : Marie Le Gac et Marie Le Mercier (Mission CH01); Françoise le Gac (Site XL CH11)

Note EG : Part sur un chant de la collection Herrieù-Duhamel et bifurque sur un autre.

Note GG : Sur l'enregistrement de XL, l'interprète termine par la formule « chetu hoah unan lan lir, chetu hoah unan lan la » (voir n°36).

<p>Pe oen mé bihan bihanig (2) Me mam me huiske ker propig, Digeu dig ! 'Ma ret anaouit ken karet Digeu Don ! (Diskan)</p>	<p>Quand j'étais toute petite Ma mère m'habillait bien proprement. Digeu dig ! Il faut connaître avant d'aimer (refrain)</p>
<p>Me mam me guiske ker propig (2) Ker propig ag un damezél Dig...</p>	<p>Ma mère m'habillait bien proprement Aussi propre qu'une demoiselle</p>
<p>Me hoarne men divi bamdé (2) n'oe ket d'el lann en ou hasein De vordig en hent bras e oè. Dig...</p>	<p>Je gardais les moutons tous les jours Ce n'est pas à la lande que je les menais Mais sur le bord de la grand' route.</p>
<p>E leh ma pas tuchantil bras, Tuchantil bras ha baroned, Ha baroned baronezed. Dig...</p>	<p>Où de grands gentilhommes passent De grands gentilhommes et des barons, Et des barons et baronnes.</p>
<p>Ha barnied, baronezed. Che 'det unan de gomz genein (2) -Plahig, ha hui zei hui genein ? Dig...</p>	<p>Des barons, des baronnes. Voilà qu'un vient me parler - Petite fille, viendrez-vous avec moi ?</p>
<p>- Ha penaos eh ein mé genoh (2) Me zad zou merù, mam e zou klañù Ha mem bredér e zou bihan. Dig...</p>	<p>Et comment irais-je avec vous ? Mon père est mort, ma mère est malade Et mes frères sont petits.</p>
<p>Che' trompet dein en Eutru sé Me zad 'ket merù, mam n'é ket klanù Ha mem bredér n'int ket bihan. Parsque mé é er Youankan. Digeu dig ! 'Ma ret anaouit kent karet !</p>	<p>Je l'ai bien trompé ce Seigneur. Mon père n'est pas mort, ma mère n'est pas malade Et mes frères ne sont pas petits. Puisque c'est moi la plus jeune. Digeu dig ! Il faut connaître avant d'aimer !</p>

8. ZIM BOUM LAH ER GOLEU !

Informateur : Marie Le Gag et Marie Le Mercier de Lamblat en Surzur

Enregistrement : Marie Le Gac et Marie Le Mercier (Mission CH02) ; Françoise le Gac (Site XL CH08)

Note EG : Toute différente dans Le Diberder

Note GG : Cette chanson inclut une ritournelle que l'on retrouve localement : « Zim Boum, Lah er goleu ». Certains chants ont d'ailleurs subi des transformations avec l'influence du français.

Ainsi on retrouve cette ritournelle dite : « Zim Boum, La et la rigolote »¹⁴⁰³.

<p>Hag ur menah youank / A gouvand en Alre (2) A dreisas er mirhed (merhed) De glah léah dous devatè. Zim boum ! Lah er Goleu ! A dreisas er mirhed De glah léah dous devatè !</p>	<p><i>Un jeune moine / Du couvent d'Auray Trompa les filles En leur demandant du lait doux. Zim boum ! Éteins la lumière ! Trompa les filles en leur demandant du lait doux !</i></p>
<p>Disul est (tost?) d'en anhue, / Che' han donet arre. (2) Han 'gavas er vateh, E oubér hé gulé. Zim boum...</p>	<p><i>Dimanche matin, / Le voilà qui vient encore Il trouva la servante faisant son lit.</i></p>
<p>Petra, petra men dous, / Petra chifet ous té ? (2) Ha me iè d'en Alre, De glah léah dous d'is té. Zim boum...</p>	<p><i>Eh quoi, eh quoi, ma douce / Eh quoi, es-tu fâchée ? J'allais à Auray, pour aller chercher du lait doux pour toi.</i></p>
<p>Er ger ag en Alrè, / Hag ér ger a Wuinied (Guened) (2) Partout dre er ruieu E leh ma pasehen. Zim boum...</p>	<p><i>Dans la ville d'Auray, / Et dans la ville de Vannes Partout par les rues à l'endroit où je passais.</i></p>
<p>'Ma tout m'labour d'oubér, / Me seut 'zou de hoerein (2) Pe gar'hes té menah, Te hrei té sekour dein. Zim boum...</p>	<p><i>Tout mon travail est à faire, / Mes vaches sont à traire Si tu le voulais moine, Tu m'aiderais.</i></p>
<p>Menah kemér d'er pod, / Komanset de hoerein (2) Er vuoh du e oè fal, Ha distalmet genein. Zim boum...</p>	<p><i>Le moine prend le pot, / Il commence à traire La vache noire était mauvaise, Et se rue sur moi.</i></p>
<p>Hag oh pen en dra sé, / En doè streùet el léah, (2) Hag ohpen en dra sé... Ofanset d'er menah ! Zim boum ! Lah er goleu ! Hag ohpen en dra sé... Ofanset d'er menah !</p>	<p><i>Et en plus de cela, / Elle avait répandu le lait, Et en plus de cela... le moine fut offancé ! Zim boum ! Éteins la lumière ! Et en plus de cela... Le moine fut offancé !</i></p>

¹⁴⁰³« Si Jésus Christ marchait sur l'eau » dans COLLEU (2017). p.103

9. 'M'ES UR VESTREZ EL ER RE R'AL

Informateur : Les cousines Reine Quintrec, 14 ans, et Reine Quintrec, 19 ans à Surzur

Enregistrement : Reine Quintrec et Reine Quintrec (Mission CH53), Xavier de Langlais (Site XL CH15)

Note EG : Comme plusieurs autres de votre collection, cette chanson est bien écourtée

<p>M'es ur vestrez el er re r'all, Mes 'e gar en od'vi. (3) Kaer em es petra gobér N'hellan parat dohti.</p> <p>Ha pe ia er mestr d'er park D'er park de labourat (3) E ia Fanchon d'er sulér De gargein hé sahad.</p> <p>Dousig Dousig melener, Malet dein ur sahad (3) Kas er bren d'er ger Hag er bled d'er Marhad.</p> <p>Ha pe vou guerhet er bled Ha touchet en argand (3) E ia Fanchon d'en davarn D'évet tasa'eu bihan !...</p>	<p>J'ai une maitresse comme les autres, Mais elle aime l'eau de vie. J'ai beau tout faire Je ne peux l'en empêcher.</p> <p>Quand le maître va au champ Au champ pour travailler, Fañchon va au grenier pour remplir son sac.</p> <p>Mon doux meunier, Moulez-moi un sac Apporte le sac à la maison Et la farine au marché.</p> <p>Quand la farine sera vendue et l'argent touché Fañchon va à l'auberge Boire des petites tasses !...</p>
---	---

10. CHIMINO YOUANK KOSTÉ PONDI.

Informateur : Joachim Quintrec, 27 ans, Reine Quintrec, 14 ans et Françoise Samson, 61 ans, de Gerlis en Surzur.

Enregistrement : Joachim Quintrec, Reine Quintrec et Françoise Samson (Mission CH52)

Note EG : A Riantec c'est un marin.

Chimino youank, kosté Pondi (3) Doè choejet ur plah dre fantèzi.	Un cheminot du côté de Pontivy Avait choisi une fille par fantaisie.
Dré é fantezi n'des hé choejet, (3) Dre e z amitié 'des hi treiset.	Par fantaisie il l'a choisie, Par amitié il l'a trompée.
D'er Sul vitin ar er paùe (3) Er plahig youank en a ouilè.	Le dimanche matin sur le pavé, La jeune fille pleurait.
Rantret chemino youank én ti : (3) Perak, plahig, e ouilet hui ?	Le jeune cheminot entre dans la maison : Pourquoi, jeune fille, pleurez-vous ?
Te e zou té ur peh a dreisour (3) Te e zou koz té kol me inour.	Toi, tu es un sacré trompeur C'est toi qui es la cause de ma perte d'honneur.
Hous inour, plahig n'é ket kollet, (3) Ema genoh ne ouiet ket ?	Votre honneur, jeune fille, n'est pas perdue, Il est avec vous, ne le savez-vous pas ?
Pe vou bras hou mabig bihan (3) Heneh e vou d'hous inour brasan !	Quand votre petit fils sera grand Celui-ci sera votre plus grand honneur !
Chetu kant livr, chetu deu gant. (3) De sekour desaù er bihan.	Voici cent livres, voici deux cents. Pour aider à élever le petit.
En tri hant livre voè bet debret : (3) Inour er plah n'é ket kollet !	Les trois cent livres furent mangés : L'honneur de la jeune fille n'est pas perdu !

Informateur : Charles Daniel de Sainte Anne Grappon en Surzur.

Enregistrement : Charles Daniel (Mission CH005); Xavier de Langlais (Site XL CH14)

Note EG : Bien écourtée

<p>Merhed youank de zimezein Deit devadon de gonzeilhein. Hein hein ! Deit devadon de gonzeilhein.</p> <p>Me hrei mé deoh konseilleu mat, Kerkoulz èl hou tad hag hou mam, Hein Hein ! Kerkoulz...</p> <p>Na gemeret ket ur butumér Nag ur pennek nag ur mohér Hein hein ! Nag ur saòour edan losteu guér.</p> <p>Kaer eidon mé n'em es unan Ha leih me halon e ouilan. Hein hein ! Ha leih...</p> <p>Pe g'as d'er Sul d'en overen, Ean z'as d'er ger pen-digar-ben, Hein hein. Ean...</p> <p>Pe lakan un douzen uieu. En des han dek ha me mé deu, Hein hein En...</p> <p>Pe lakan mé un tam kig ér pod, M'es un askorn aveit me lod Hein hein ! M'es...</p> <p>Pe lakan mé tam kuet én tan, Doh me revr é stag er brasan Hein, hein ! (mod aral : "M'es er brasan doh me gre dran!) Doh...</p>	<p><i>Jeunes filles à marier, Prenez-moi comme conseiller. Prenez-moi comme conseiller.</i></p> <p><i>Je vous donnerai de bons conseils Aussi bien que votre père et votre mère, Aussi bien...</i></p> <p><i>Ne prenez pas un fumeur Ni un têtù, ni un boudeur. Ni un ???</i></p> <p><i>Car pour moi j'en ai un Et j'en pleure de tout mon cœur.</i></p> <p><i>Quand il va le dimanche à la messe, Il en revient en culbute.</i></p> <p><i>Quand je mets une douzaine d'œufs. Il en prend dix et j'en ai deux,</i></p> <p><i>Quand je mets un bout de viande dans le pot, J'ai un os pour mon lot.</i></p> <p><i>Quand je mets des bûches au feu, À mes fesses il me met la plus grande. (Autrement : Je crois que j'ai la plus grande !)</i></p>
--	---

12. DISUL VITEIN ÉN UR SAÛEIN

Informateur : Charles Daniel de Sainte Anne Grappon en Surzur

Enregistrement : Charles Daniel (Mission CH03) ; Françoise Le Gac (Site XL CH06)

Note EG : Bonne version

Disul vitein én ur saùein, Tra lala, feura laridou é la ler ! Disul vitein én ur saùein Ha d'er giboès e en (2)	<i>Dimanche matin en me levant Tra lalal, feura laridou é la ler ! Dimanche matin en me levant J'allais à la chasse.</i>
n'oè ket ur gad a jiboèsein Tra lala... N'oè ket ur gad... Ur plah youank e uilen (2)	<i>Ce n'était pas un lièvre que je chassais Tralala... Ce n'était pas un lièvre... C'est une jeune fille que je voyais.</i>
Che mé deit ha goulén geti Plahig ha dimezet oh hui ? (2)	<i>Je viens lui demander Jeune fille êtes-vous mariée ?</i>
Ne on dimezet na grateit, Na de goah youank erbet. (2)	<i>Je ne suis pas mariée ni fiancée, A aucun jeune homme.</i>
Che mé kroget n'hé deuzorn guen, Ha d'er hued d'hé hasein (2)	<i>Je la pris par ses deux mains blanches, Et je l'amène au bois.</i>
Pe oen ariù é kreiz er hued, E komans de ouilein. (2)	<i>Quand je fus au milieu du bois, Elle commence à pleurer.</i>
Laret dein mé plahig youank Petra hues de ouilein. (2)	<i>Dites-moi jeune fille, Qu'avez-vous à pleurer</i>
Ouilein a hran d'em youankiz, Hag e han de golléin (2)	<i>Je pleure pour ma jeunesse, Que je vais perdre.</i>
Pe oè dariù é blein d'er hued E komans de gañnein (2)	<i>Arrivée à l'orée du bois, Elle commence à chanter</i>
Laret dein mé plahig Youank, Petra 'hues de gañnein ? (2)	<i>Dites-moi jeune fille, Qu'avez-vous à chanter ?</i>
Kañnein e hran d'em youankiz, A zou chomet genein (2)	<i>Je chante pour ma jeunesse, qui est restée avec moi.</i>
Retournet hoah genein d'er hued, Me hrei d'oh kant skouid (2)	<i>Retournez encore avec moi au bois, Je vous donnerai cent écus.</i>
N'ha hreet hui deu gant-eu dein D'er huet ne ien ket ket [ken]. (2)	<i>M'en donneriez-vous deux cents Au bois, je n'irai plus.</i>
Un durhunel p'en dé dalhet, He n dibleun e zou ret. (2)	<i>Une tourterelle, quand on la tient, Il faut la déplumer.</i>
Ur plah youank p'en dé dalkhet, Hé diboch e zou ret !... (2)	<i>Une jeune fille, quand on la tient, Il faut la débaucher !...</i>

Informateur : Charles Daniel de Sainte Anne Grappon en Surzur.

Enregistrement : Charles Daniel (Mission CH06) ; Fernande Taquet (Site XL CH04)

Note EG : Très répandue autrefois dans le pays de Belz et aussi ailleurs. Vous avez plus de couplets que moi. Chez nous elle se réduit à deux couplets.

Ne oè ket én hou ti Tavarrouez, M'em boè mé choèjet mé mestrez M'em boè choèjet en dostan dein, Kaer hé imur a blije dein.	<i>Ce n'est pas chez vous, Aubergiste, Que j'ai choisis ma maîtresse j'avais choisi la plus proche de moi, Car son humeur me plaisait.</i>
N'oe ket ma oè bras na vaillant (1971)	<i>Elle n'était pas grande ni vaillante</i>
Hi doè ur galon ker koutant El ur peuchon moalh e pe gan Hi 'doè ur galonig ker ge, El ur poked roz de viz me.	<i>Elle avait un cœur aussi content Que le merle quand ils chantent Elle avait un cœur aussi gai qu'un bouquet de roses au mois de mai.</i>
Hi 'doè deulagad glas én hé fen, Aval en deur én ur uéren. Hi 'doè bléù mélen ar hé zal, Get en aùél é valanjâl.	<i>Elle avait deux yeux bleus sur son visage, Comme de l'eau dans un verre. Elle avait des cheveux jaunes sur son front, qui se balançaient avec le vent.</i>
Treno(z) vitein pe saù er plah, Hi a larè oè ket ker yah, Er bonhom a sel e ronsied, De glah remieheu d'e verhed.	<i>Le lendemain matin quand la fille se lève, Elle se disait moins bien portante, Le bonhomme selle son cheval, Pour aller chercher des remèdes à sa fille.</i>
Bonjour d'oh hui menesinour, Ne hues ket hui a zroug Amour ? -En droug amour n'amatan ket, A za get peb sord kléùed.	<i>Bonjour à vous, médecin, N'avez-vous pas de mal d'Amour ? - Le mal d'amour ne s'attend point, Il vient avec toute sorte de maladies.</i>
Chetui ahé ur vouteilhad, Eh es abarh ur chopinad. Hui a ivou a loiadeu, Hag a hrei vat d'hou kalonneu.	<i>Voici une bouteille, Contenant un demi-litre. Vous en boirez en cuillerées, Cela fera du bien à vos cœurs.</i>

14. ME GLEÙ MÉ SONERION É SON

Informateur : Charles Daniel de Sainte Anne Grappon en Surzur

Enregistrement : Charles Daniel (Mission CH41)

Note EG : Il en existe une foule de variantes.

Mé gleù mé sonerion é son, A gér, a gér ! Me gleù mé sonerion é son (2) Abarh er veleinig hont (Melin)	<i>J'entends les sonneurs qui jouent, J'entends les sonneurs qui jouent Dans le petit moulin là-bas.</i>
Mam reit dein men dantér lein (lin) A gér, a gér ! Mam reit dein men dantér lein (2) Eit ma g'ain mé d'er veleign.	<i>Mère, donnez-moi mon tablier de lin, Mère, donnez-moi mon tablier de lin Que je m'en aille au moulin.</i>
Ho tantér lein n'hou pou ket, A gér, a gér ! Ha d'er veleign ne gei ket.	<i>Votre tablier de lin, vous ne l'aurez pas, Et au moulin vous n'irez pas.</i>
Bonjour du oh hui melèné, O gér, o gér ! Hui a valou mem meutur.	<i>Bonjour à vous, meunier, Vous moudrez mon grain.</i>
Ya plahig, mal' e vou duoh (dehoh), A gér, a gér ! Pe sorteu grên a zou genoh ?	<i>Oui jeune fille, je vous le moudrai, Quelles sortes de graines avez-vous ?</i>
Bez zou ségal ha gunutu (gunehtu) ! A gér, a gér ! Malet hean dein mar en des tu !	<i>Il y a du seigle et du blé noir ! Moulez-le-moi s'il y a moyen !</i>
Me meleign a val er flour, A gér, a gér ! Ha ni rei ni en amour.	<i>Mon moulin moud de la fleur de farine, Et nous, nous ferons l'amour.</i>
Ha pe vou en àùél d'en dias, A gér, a gér ! Me valou mé hou segal !	<i>Quand le vent sera d'en bas, Je moudrais votre seigle !</i>
Ha pe vou en àùél a du, A gér, a gér ! Me valou mé hou gunutu.	<i>Quand le vent sera du bon côté, Je moudrai votre blé noir.</i>
Taùet, taùet melenér, A gér, a gér ! Hui a rudjiou (rengou) men dantér	<i>Cessez, cessez, meunier, Vous déchirez mon tablier.</i>
Ma ve rujiet, rujiet vou, A gér, a gér ! Ma dantér lein sur em bou	<i>S'il se déchire, il sera déchiré, Mon tablier de lin, je l'aurai sûrement.</i>
-----	-----
(Er velinerion a soñne de verat en amzér pe n'en doè ket a ùel)	<i>(Les meuniers chantaient pour passer le temps quand il n'y avait pas de vent)</i>

15. FOER GOUÉL MIKEL É LANDEVANT

Informateurs : Charles Daniel et Jean-Marie Guyot, 39 ans, de Surzur

Enregistrements : Charles Daniel et Jean-Marie Guyot (Mission CH42)

Note EG : Chanson peu connue. Je l'avais cependant.

<p>Foer Gouél-Mikel é Landevant (2) Deù pe tri dé, diù pe teir noz / E oen bet é monet. (2)</p>	<p><i>La foire de la Saint Michel à Landévant Deux ou trois jours, deux ou trois nuits / je mis à y aller.</i></p>
<p>D'er lun, d'er merh ha d'er merher (2) Ha d'er ieu, ha d'er ieu, / Avel ma ten d'er ger ! (2)</p>	<p><i>Le lundi, le mardi et le mercredi et le jeudi, et le jeudi comme / je retournais à la maison !</i></p>
<p>'El ma pasen dre ru el "Léah" (2) Diù pe teir miarh, diù pe teir plah / Int a zas ar me lerh. (2)</p>	<p><i>Tandis que je passais dans la rue du lait Deux ou trois filles, deux ou trois filles / Elles me suivirent.</i></p>
<p>Int a grogas e korn me sè, (2) Ha minourig, ha minourig, / Debret t'es ha zañne ! (2)</p>	<p><i>Elles agrippèrent le coin de mon habit, Petit orphelin, Petit orphelin / Tu as mangé ton bien !</i></p>
<p>Te hes debret eur hag argand, (2) E peein chistr, é peein guin, / Ha d'er mirhed youank. (2)</p>	<p><i>Tu as mangé de l'or et de l'argent, En payant du cidre, en payant du vin, / Et aux jeunes filles.</i></p>
<p>Argand men neu eujen-eu [ig] guen (2) A zou paset a zou paset / E dre men gargatien (2)</p>	<p><i>L'argent de mes deux petits bœufs blancs Est passé, est passé / Par mon gosier</i></p>
<p>Argand men neu eujen-eu [ig] ru (2) A zou chomet, a zou chomet E genol en "Orhu" [Douar ruz]. (2)</p>	<p><i>L'argent de mes deux petits bœufs rouges Est resté, est resté Dans la rivière de la terre rouge.</i></p>
<p>Argand men neu eujen-eu [ig] glas (2) A zou paset, a zou paset / Dre men gargatien d'en dias (2)</p>	<p><i>L'argent de mes deux petits bœufs bleus est passé, est passé / Par mon gosier jusqu'en bas.</i></p>
<p>Argand me jaùig hakenilh (2) Azou chomet, a zou chomet / De beein men delé ! (2)</p>	<p><i>L'argent de ma petite haquenée Est resté, est resté / Pour payer ma dette !</i></p>
<p>-----</p>	<p>-----</p>
<p>Miarh : "merh" Mirhed : "merhed" Ejon : "eujen" Gargatien : "gargaden" Jaù-hakenilh : jaù a drot er paz-hakené</p>	<p><i>Fille Filles Bœuf Gosier Haquenée</i></p>

16. A BEN UR BLÈ EH AN MÉ DE ZIMEZEIN

Informateurs : Charles Daniel et Jean-Marie Guyot

Enregistrements : Jean-Marie Guyot (Mission CH043)

Note XL : Aweit krollein en “Dro” [Pour danser l’En Dro]

<p>Aben ur blè, éh an mé de zimezein, Ge ! Aben ur blè, éh an mé de zimezein ! (2) Ken a fout a ran penaos e hrei genein !</p> <p>Ma em es ur vraù, n’des ket kalz a zañne. Ge ! Ma em es ur vraù, n’des ket kalz a zañne. (2) ken a fout a hran, m’es ket mé kalz eùé !</p> <p>You !...</p> <p>A-ben deu vlè... A-ben tri blè...</p>	<p>Dans un an, je vais me marier, Dans un an je vais me marier ! Cela m’est bien égal, comment j’y arriverai !</p> <p>Si j’ai une jolie, qui n’a pas beaucoup d’argent. Ge ! Si j’ai une jolie, qui n’a pas beaucoup d’argent. Cela m’est bien égal, je n’en ai pas beaucoup non plus.</p> <p>You !...</p> <p>Dans 2 ans... Dans 3 ans...</p>
--	--

17. A DIR DE BÉAR G' EIN KET MUI D'HON FOUATAL

Informateurs : Charles Daniel et Jean-Marie Guyot

Enregistrements : Charles Daniel et Jean-Marie Guyot (Mission CH44)

Note XL : Aweit krollein “La ride!” [Pour danser “La ride!”]

Note GG : Chanson à compter. Elle a la particularité d’être bilingue, ce qui se trouve être assez répandu dans les environs à la frontière linguistique entre le breton et le gallo.

<p>A dri be béar g' ein ket mui d'hon fouatal (d'um ebatal) Gein ket mui d'hon fouatal ér huet, Rak me mouez zou jalous dohein. Me gei érauk, ge, ge ! Pe zein en hanù, gemant !</p> <p>A 4 de 4... A 5 de 4... A 6 de 4... etc. A deux z'a quat, je n'irai plus m'ébattre Je n'irai plus m'ébattre au bois Car ma femme est jalous' de moi Je m'en irai, gai, gai ! À la Saint Jean, gaiement !</p>	<p>À trois ou quatre je n'irai plus m'ébattre Je n'irai plus m'ébattre au bois, Car ma femme est jalouse de moi. J'irai avant, ge, ge ! Quand viendra l'été, gemant !</p>
---	---

18. DIGORET HOU TOR TAVARNOUR

Informateur : Matho el Luern / Mathurin le Berre de Surzur.

Enregistrement : Aucun

Note EG : J'avais aussi (un peu plus long)

Digoret hou tor, tavnour (3) Ema genein me guel amour. (2)	<i>Ouvrez votre porte, aubergiste Mon meilleur amour est avec moi.</i>
Men guel amour ha me fried, (3) Digoret hou tor mar karet. (2)	<i>Mon meilleur amour et mon épouse, Ouvrez votre porte si vous le voulez.</i>
Digaset guin ru, guin guen, (3) Kalon men dousig ag houlen. (2)	<i>Amenez du vin rouge, du vin blanc, Le cœur de ma douce en demande.</i>
Digaset d'eamb ag er guellan, (3) Kalon men dous a zou goal glanù. (2)	<i>Amenez-nous le meilleur, Le cœur de ma douce est très malade.</i>
Digaset d'emb guin ru Bourdel : (3) Kalon men dous ag e houlen. (2)	<i>Amenez-nous du vin rouge de Bordeaux ! Le cœur de mon doux en demande.</i>

Informateur : Matho el Luern / Mathurin Le Berre

Enregistrement : Mathurin Le Berre et Symphorien “Forion” Pavec (Mission CH24)

Note EG : Bien écourté.

<p>Er munizir e larè, (Menuzér) Get é gomzeu koant-eu-koant, Me ne labouran me flanch Ma ne uélan me argand. (2)</p> <p>- Haz argand-eu t'es fandet, Has inour-eu t'es kollet. - Petra vou laret ahanon mé ? Bombochér hag iveugnour ! (2)</p> <p>Me argand n'é ket fondet, Me inour n'é ket kollet. M'es e losket én tavarn, Eit er guen em es ivet. (“guin”) (2)</p>	<p><i>Le menuisier disait, De ses paroles “cointe, cointe” Je ne travaille pas ma planche Si je ne vois pas mon argent.</i></p> <p><i>- Ton argent, tu l'as gaspillé, Ton honneur, tu l'as perdu. - Que va-t-on dire de moi ? Fêtard et ivrogne !</i></p> <p><i>Mon argent n'est pas gaspillé, Mon honneur n'est pas perdu. Je les ai laissés à l'auberge, Pour le vin que j'ai bu.</i></p>
---	--

Informateur : Matho el Luern/Mathurin Le Berre, 71 ans, de Surzur.

Enregistrements : Mathurin Le Berre (Mission CH20), Xavier de Langlais (Site XL CH17)

Note XL : Goudé bout lammet é dog [après avoir retiré son chapeau]

Note EG : Voir Dihunamb et autres.

Note GG : Xavier de Langlais explique dans son enregistrement que cette chanson était chantée de maison en maison pendant la Passion. Des œufs et des crêpes étaient offerts aux chanteurs. Henri-François Buffet décrit également cette coutume que l'on retrouve dans les collectages de Yves Le Diberder¹⁴⁰⁴.

1. Dariù omb én amzér santel, Deit ag en néañ get hon Salvér. Jesus en des hon digaset D'hou tihunein mar d'oh kousket.	1. <i>Nous voici au temps sacré, Apporté du ciel par notre Sauveur. C'est Jésus qui nous envoie Pour vous réveiller si vous dormez.</i>
2. Mar d'oh kousket en hou kuélé, Hou tad, hou mam, marset n'int ket. Hou tad hou mam pe hou predér, Marset 'int 'n tan er Purgatoér.	2. <i>Si vous dormez dans votre lit, Votre père, votre mère, peut-être ne le sont pas, Votre père votre mère et vos frères, Peut-être sont-ils au feu du Purgatoire.</i>
3. Emant anhont ar ou gineu, (geneu) Krial e hrant ou foenieu, (2) Sekour kerient hag amied.	3. <i>Ils sont là-bas sur leurs visages, Ils crient leurs douleurs, Secours parents et amis.</i>
4. Sekour kerient hag amied Sekour kerient, amied vras, (2) Er vugalé ne hrant mui kas.	4. <i>Secours parents et amis, Secours parents, grands amis, Les enfants nous oublie.</i>
5. Ha pe paseet ér venet (bered) Tauflet ul lomm deur beniget (2) Ar mem bid a pe paseet. (bé)	5. <i>Quand vous passez au cimetière Lancez une goutte d'eau bénite Sur ma tombe, quand vous passez.</i>
6. Laret "Resquiéscant in Pace" Laret pemp "Pater" ha pemp "Ave", (2) Hag un "De profundis" goudé.	6. <i>Dites "Resquiescant in Pace" Dite cinq "Pater" et cinq "Ave", Et un "De profundis" après.</i>
7. Ha deit ar en doar de laret, Kar oblijet oh de zonet (2) Mar doh ket klañù pe aflijet,	7. <i>Agenouillez-vous pour les dire, Si vous êtes obligé de venir Si vous n'êtes pas malade ni affligé,</i>
8. Mar d'oh ket klañù pe aflijet, Get ur hliùed a vod er Bed. ("Kleñùed")	8. <i>Si vous n'êtes pas malade ni affligé, Avec une maladie qui peuple le Monde.</i>
9. Kemeret kouraj mem bredér, Ha hui hou pou ur marù ténér, Er Baradouiz pe ha ou pou, Sur enta deoh ni her havou.	9. <i>Prenez courage mes frères, Et vous aurez une mort douce, Vous aurez le Paradis, Soyez-sur, nous l'aurons.</i>

¹⁴⁰⁴ BUFFET (1947), p.140

<p>10. Hem displeij deoh e am d'hou loskein, E amb d'han echu a la feugn (erfin) Ha Nozéh vat a soetan d'oh. D'er vestrez youank d'oubér krampoeh.</p> <p>11. D'er vestrez youank d'oubér krampoeh. Abarh ur blè, noz hag hinéah, (2) Ma plij get Doué ni 'ganou hoah.</p>	<p><i>10. Sans vous déplaire, nous allons vous laisser, Nous allons en finir finalement Et je vous souhaite une bonne soirée, À la jeune maîtresse de faire des crêpes.</i></p> <p><i>11. À la jeune maîtresse de faire des crêpes. L'année prochain, à compter de cette nuit, S'il plaît à Dieu, nous chanterons encore.</i></p>
--	---

Informateur : Matho el Luern/Mathurin Le Berre de Surzur.

Enregistrement : Mathurin Le Berre (Mission CH23)

Note EG : Je ne connaissais pas.

Note GG : Cette chanson présente une construction différente de l'enregistrement de la mission.

Peut-être un défaut de mémoire de Xavier de Langlais.

<p>Merhed youank de zimezein, Lan la de rinet' Sellet erhoalh pe kemeret. Lan la de rinet'.</p> <p>Ne gemeret ket un intañù Lan la... Kaer eidon mé m'em es unan ! Lan la...</p> <p>Ne lame ket a gorn en tan ... A gorn en tan 'z a d'e uélé. ...</p> <p>Ha pe laran hoah nétra dehou, ... Ean lar hoah de mont devatou ...</p> <p>Mar viùan hoah ur blead pe deu, ... Ni a zebrou souben lezeu. ...</p> <p>Kar er souben Leah de vitein (vitein) ... Houenhont n'é ket [Nen dé ket tam] amied deint. (Honnont) ...</p>	<p><i>Jeunes filles à mariées, Regardez bien qui vous prenez.</i></p> <p><i>Ne prenez par un veuf Car pour moi j'en ai un !</i></p> <p><i>Il ne quitte pas le coin du feu. Du coin du feu il va au lit.</i></p> <p><i>Et quand je ne lui dis rien encore, Il dit encore de le rejoindre</i></p> <p><i>Si je vis encore une année ou deux, Nous mangerons de la soupe aux herbes.</i></p> <p><i>Car la soupe au lait le matin N'est pas du tout mon amie.</i></p>
--	--

22. J'AI FAIT L'AMOUR DANS UN PETIT QUARTIER

Informateur : Mathurin Marie Gallig/Le Gallic de Surzur.

Enregistrement : Mathurin Le Gallic (Mission CH16), Xavier de Langlais (Site XL CH13)

Note EG : Non plus.

Note GG : On retrouve là aussi une chanson bilingue, forme typique de la région.

<p>J'ai fait l'amour dans un petit quartier, Mais pour cela je n'ai rien gagné.</p> <p>M'e mé groeit en amour 'N un tammig kornadig, M'e mé groeit en amour Pas ket pèl azohein.</p> <p>Te souviens tu, la belle, De cet fleur de Rosier, Q'j'avais planté un jour Sur le bord de ton lit.</p> <p>T'es ket té sonj plahig Ag er poket roz hon (t) M'boè mé plantet un dé Ar vorden ha huélé.</p> <p>Et ce fleur de rosier Quant il est fané Il ressemble à mon cœur Quant il est chagriné.</p> <p>Hag er poket roz hon(t) Z'ha pen dé gouimet, E ma haval 'm'halon, Ha pen dé chagrinet.</p> <p>Y avait un' p'tit' auberge Pas loin de Noyalou, Z'on y cassait les œufs Z'on buvait du vin chaud.</p> <p>Beu 'oè un tavarnig Tostig mat d'en Noaleu, Oè ivet er guin tuem (tuem) Hag e oè tor't d'n uieu.</p>	<p><i>J'ai fait l'amour Dans un petit quartier, J'ai fait l'amour Pas loin de moi.</i></p> <p><i>Te souviens-tu jeune fille De ce bouquet de rose là Que j'avais planté un jour Sur le bord de ton lit.</i></p> <p><i>Et ce bouquet de rose là quand il est fané, Il est semblable à mon coeur Quand il est chagriné.</i></p> <p><i>Il y avait une petite auberge Tout près de Noyalou, On y buvait du vin chaud On y cassait des œufs.</i></p>
---	---

Informateur : Mathurin Marie Gallig/Le Gallic

Intepète : Mathurin Marie Le Gallic (Mission CH15)

<p>A pe oen mé plah youank Plah youank de zimezein (2) Em boè mé galandied, Muioc'h ma faute dein, lon la ! Em bè mé galandied, Muioh ma fautè dein !</p> <p>D'er sul pe'z ent d'em guélet, Z'a vandenueu d'er sul, D'er Sul, a vandenueu, Z'int a zigasè dein Mar a goubl avaleu, lon la ! ...</p> <p>Deit genein mé, plahig, De bromein d'er jardrin (2) Eit [ha hi] tapet hé dantér, ha hi de zont genein, lon la ! ...</p> <p>Chetu ur plant amen, Goleit a boketeu (2) Hui e choejou unan, A blijou déomb hon deu, lon la ! ...</p> <p>Chetui ur rozenn glas, Chetui ur rozen guen (2) Ha ni hag e lakou Ar vord hon lanjéren, lon la ! Ha ni hag e lakou Ar vord hon lanjéren !</p>	<p><i>Quand j'étais jeune fille Jeune fille à marier, j'avais, moi, des galants, Plus que je n'en voulais, J'avais, moi, des galants, Plus que je n'en voulais !</i></p> <p><i>Le dimanche quand ils venaient me voir, Par bandes le dimanche, Le dimanche par bandes, Ils m'apportaient Plusieurs couples de pomme, ...</i></p> <p><i>Venez avec moi, jeune fille, Vous promener au jardin Elle de prendre mon tablier, Et elle de m'accompagner, ...</i></p> <p><i>Voici ici une plante, Couverte de fleurs Vous en choisirez une, Qui nous plaira à tous deux, ...</i></p> <p><i>Voici une rose verte, Voici une rose blanche. Et nous les mettrons Sur le borde de notre couverture, lon la ! Et nous les mettrons Sur le bord de notre couverture !</i></p>
---	--

Informatrice : Cecile Launay-Trévédic/Truidik, 61 ans, de Surzur.

Enregistrement : Cécile Trévédic (Mission CH13)

Note EG : Vieille chanson très connue autrefois, que l'on chantait le soir de la noce "pour faire pleurer la mariée". La meilleure version est, je crois, celle de François Cadic¹⁴⁰⁵.

Hiniù enta, plahig, E vou chanjet hous henù (Hanù) (2) Che : deh e oeh damezél, Hiniù e vloh Madam !	<i>Aujourd'hui donc, jeune fille, Votre nom sera changé Voici : hier vous étiez demoiselle, Aujourd'hui vous sera Madame !</i>
Hiniù enta, plahig, Vou reit doh ur bizeu (2) Za ! A lakou karanté bras, Etrezoh hou teu !	<i>Aujourd'hui donc, jeune fille, On vous donnera un anneau Qui mettra du grand amour, Entre vous deux !</i>
Hiniù enta, plahig, 'Vou reit doh ur pokeu (2) Z'a zigasou chanj doh, plahig, A zé hous aradeu. (ereden)	<i>Aujourd'hui donc, jeune fille, On vous donnera un bouquet Qui vous rappellera, jeune fille, Le jour de votre mariage.</i>
Hiniù enta, plahig, Hou pou 'r galon koutant, (2) Hou pou'r galon koutant, El kalon ur plah youank.	<i>Aujourd'hui donc, jeune fille, Vous aurez un cœur content, Vous aurez un cœur content, Comme le cœur d'une jeune fille.</i>
Hiniù enta, plahig, Hou pou 'r galon karget, (2) Houenont e oè ur geh vouezig Hag e oè chagrinet.	<i>Aujourd'hui donc, jeune fille, Vous aurez un cœur chargé, Celle-ci était une jolie jeune femme Qui était chagrinée.</i>
Trenoz e aradeu, A ouilas a galon (2) Oulet, oulet hou youankiz, Me 'hean ne zeï ket mui !	<i>Le lendemain de son mariage, Elle pleura de bon cœur Pleurez, pleurez votre jeunesse, Mais elle ne reviendra plus !</i>

¹⁴⁰⁵Chanson publiée dans CADIC (2010), p.347

Informateur : Julienne Paulo-Leray/Le Ray de Surzur.

Enregistrement : Julienne Le Ray (Mission CH19)

Note EG : Une erreur dès le premier vers. C'est : *Mar ziméan mé er blé-men, me ziméou de Vé* (c'est à dire de mai).

<p>Mar zimezan mé ér blè men, Me zimezou ér blè, Me em bou ur plah youank, Hag hé devou dañé.</p> <p>Hag hi g'ei hon deu d'en davarn, Ya mar en dé koutant. Ha pe larou monet d'er ger, Vou ket a dardemant.</p> <p>A pe z'arriùein divehat ér ger, Un tammig ivet dein, Te savou me meugnon, De zigor en nor dein.</p> <p>De lakat er boeron ar en tan De alejein koen dein. De daolein me boteu, Ha komzein braù genein.</p> <p>-----</p> <p>Poéron : Palon Taolenn mem boteu : lemel</p>	<p><i>Si je me marie cette année, Je me marierai dans l'année, J'aurai une jeune fille, Qui aura de l'argent.</i></p> <p><i>Nous irons tous deux à l'auberge, Oui si elle le veut bien. Quand elle dira de rentrer, On ne s'attardera pas.</i></p> <p><i>Quand j'arriverai tard à la maison, Légèrement ivre, Tu te lèveras ma mignonne, Pour m'ouvrir la porte.</i></p> <p><i>Pour mettre la poêle sur le feu Pour me préparer à souper. Pour m'ôter mes chaussures, Et me parler gentiment.</i></p> <p>-----</p> <p><i>Poêle Retirer</i></p>
--	---

26. BEZ 'ZOU UR VOALH E PEN ME ZI

Informateur : Julienne Paulo-Leray/Le Ray de Surzur

Enregistrement : Julienne Le Ray (Mission CH18)

Note EG : Vous n'avez que 4 couplets de cette interminable chanson.

Bez zou ur voalh e pen me zi, (3) A dalv kant skouët pe marse mui. (2)	<i>Il y a un merle en haut de ma maison, Qui vaut cent écus ou peut-être plus.</i>
Hi a larè e langaj, Saùet mintin, saùet bamdé. Ha jamès n'hou pou peuranté. (2)	<i>Il disait dans son langage, Levez-vous le matin, levez-vous tous les jours. Et jamais vous n'aurez la pauvreté.</i>
Deu zén youank pe zimehant, (3) Ne ouian ket petra e hrant (2)	<i>Deux jeunes gens quand ils se marient, Ils ne savent pas ce qu'ils font</i>
De gred éma 'n eur é blein er guè, (3) E valanjal get en àùél. (2)	<i>Ils croient voir l'or en haut des arbres Se balançant avec le vent.</i>

Informateur : Julienne Paulo-Leray/Le Ray

Enregistrement : Aucun

<p>P'em boè mé pemzek vlè, Me garè er baotred, (2) Chetui ugent dein N'on ket hoah dimezet. La dinett' au coin du bois La dinett' à l'ombr-eu. (diskan)</p> <p>Chetui ugent dein n'on ket hoah dimezet, Abalamor d'ur goaz youank, En doa m'en abuzet (2) La dinett'...</p> <p>Abalamor... En doa... En doa laret dein gortoz beteg m'en doé tennet (2) La dinett'...</p> <p>Arlerh m'en doè tennet Soudard e oè koehet. (2) La dinett'...</p> <p>Che mé a bremen ur verh abandonnet ! La dinett'...</p> <p>N'em es na tad na mam. Na brer na hoar erbet (2) La dinett'...</p> <p>-Taùet, taùet plahig, Plahig na ouilet ket (2) La dinett'...</p> <p>M'em es tri brer ér ger : Te chouejou anehè. La dinett'...</p>	<p><i>Quand j'avais quinze ans, J'aimais les garçons, Voilà que j'en ai vingt Je ne suis pas encore mariée.</i></p> <p><i>Voilà que j'en ai vingt Je ne suis pas encore mariée, À cause d'un jeune homme, Qui m'a abusée</i></p> <p><i>Il m'avait dit d'attendre Jusqu'à ce qu'il ait tiré</i></p> <p><i>Après avoir tiré Comme soldat il est tombé.</i></p> <p><i>Me voici maintenant Un fille abandonnée</i></p> <p><i>Je n'ai ni père ni mère. Ni frère ni aucune sœur</i></p> <p><i>Cessez, cessez jeune fille, Jeune fille ne pleurez pas.</i></p> <p><i>J'ai trois frères à la maison : Tu les choisiras.</i></p>
---	---

Informateur : Julienne Paulo-Leray/ Le Ray

Enregistrement : Julienne Le Ray (Mission CH17)

Note EG : C'est *Jeañnig er bon garçon*. Voir Dihunamb¹⁴⁰⁶, Cadic¹⁴⁰⁷, Luzel (ha hoah)

Ur marhadour youank / A gosté Landévan A zou deit n'hon bro ni / De foer Galan Gouiañ.	<i>Un jeune marchand / Du côté de Landévant Est venu dans notre pays / À la foire des calendes d'hiver.</i>
De brenein peder buoh, / Ha péar koubl a ehen, De houni(d) arnehè / Er foèr a "Luskanieu". [vouskane]	<i>Pour acheter quatre vaches, / Et quatre couples de bœufs, Pour gagner là-dessus / À la foire il chantonait.</i>
Ur marhadour youank / E oè ge ha koutant. Hean a soñnè d'en daul, / Get e bifreu argand. (“livreu”?)	<i>Un jeune marchand / Était gai et content. Il sonnait à table, / Avec son fifre d'argent.</i>
Petra é t'es té, / De vout ker joius sé, Kent ma passi en noz, / E vo koll't ha vuhé.	<i>Toi, qu'as-tu donc, / Que tu sois si joyeux, Avant que la nuit ne passe, / Tu auras perdu ta vie.</i>
E tan mé ag ar hlué, / a oubér hou kuélé, Hag ér pen anehou... / A ! Bez zou ur “fetan” (Koutel)	<i>Je viens d'en haut, / De faire votre lit, Et au bout de celui-ci... / Il y a une “fontaine” (Couteau)</i>
Janeton er vateh, / Sov té d'ain mem buhé ! M'em es tri brer ér ger, / Te choejou anehé.	<i>Janeton la servante, / Sauve-moi de ma vie ! J'ai trois frères à la maison, / Tu choisiras parmi eux.</i>
N'dé ket é karein hou predér, / M'es mé paset me amzér, Mes én hou karein hous unan, M'es paset men amzér guellan.	<i>Ce n'est pas à aimer vos frères / Que j'ai passé mon temps, Mais à vous aimer vous-même, Que j'ai passé mon meilleur temps.</i>
N'en dé ket eit d'hou trompein, Na trompein merh youank erbet, Passet é en hueh miz, / Mar d'on mé euredet.	<i>Ce n'est pas pour vous tromper, Ni tromper aucune jeune fille, Il y a six mois passés, / Que je suis marié.</i>
Ur hours-eu bennak én noz, / Ar vestrez a huchè : Janeton er vateh, / A ! saù 'ta avahé !	<i>À un moment de la nuit, / La maîtresse criait : Janeton la servante, / Lève-toi de là !</i>
Janeton er vateh, / A ! Saù 'ta avahé ! A ! de rein ur uer guin, / D'er marhadour youank sé !	<i>Janeton la servante, / Lève-toi de là ! Pour donner un verre de vin, / À ce jeune marchand !</i>
Ar goaz ag er marchози / A reskontas dehi : Janeton er vateh : / N'en dé ket mui ahé !	<i>Le domestique de l'écurie / lui répondit : Janeton la servante / Elle n'est plus là !</i>
Oeit 'é getou d'é vro, Ar é, sur ! “Hakenilh”. (hakené) Oeit 'é getou d'é vro Jamès ne retourno !	<i>Elle est partie avec lui dans son pays, Sûrement sur sa Haquenée. Elle est partie avec lui dans son pays Jamais elle ne reviendra !</i>

¹⁴⁰⁶Dihunamb, n°52, p.344. (10/1909).

¹⁴⁰⁷CADIC (2010), p.218

Informateur : Louis Ehano/Ehanno de Kerno en Surzur

Enregistrement : Louis Ehanno (Mission CH004), Xavier de Langlais (Site XL CH12)

Note EG : Très connu.

Note GG : Selon l'interprétation de XL, cette chanson peut très bien avoir servi de support pour une danse de type *Hanter-dro*.

<p>Za ! Me zimezou mé Pe hrei plijadur dein (2) Me gavou galanded / Laridon Lariden, Me gavou galanded / Muioh ma fautou dein</p> <p>Me gavou galanded, E ker hag er mezeu, (2) Za ! G' a zigasou dein, Laridon Lariden, Za ! G' a zigasou dein, / Mar a goublad avaleu.</p> <p>Int a zigasou dein Koubladeu pér mélen (2) Za ! Veit kavet en tu, Laridon Lariden, Za ! Veit kavet en tu / d'oubér en amour dein !</p> <p>Disul a dro naù ér, A dro naù ér hantér (2) Han zo deit d'men guélet, Laridon Lariden, Han zo deit d'men guélet, / Ne oen ket mui ér ger.</p> <p>Han 'gemér ur gadoér Azehas etaldon (2) Z'aben ur berig goudé, Laridon Lariden, Z'aben ur berig goude, / E komans de gomz dein.</p> <p>Kousantemant hou tad, Hou mam a zo genein (2) Ho 'k hini hui guersou (hous hani) Laridon Lariden, Ho 'k hini hui guersou / A zo genein eùé.</p> <p>Kousantemant goaz youank Guersou, mar her gouiet (2) Za ! Goudé naù vle zou, Laridon Lariden, Za goudé naù vlè zou / Ma n'as on um hantet (ma hun es um h...)</p> <p>Ma n'az on um hantet N'az om hante propig (2) ('n es um h...) 'Des ket tra de laret, Laridon Lariden, Des ket tra de laret / Ag en amzér baset.</p>	<p><i>Moi je me marierai Quand cela me plaira Je trouverai des galants Je trouverai des galants / Plus que je ne m'en faudra</i></p> <p><i>Je trouverai des galants En ville et aux champs, Qui m'apporteront, Qui m'apporteront, / Bien des couples de pommes.</i></p> <p><i>Ils m'apporteront Des couples de poires jaunes Pour trouver le moyen, Pour trouver le moyen / De me faire la cour !</i></p> <p><i>Dimanche vers neuf heures, Vers neuf heures et demie Il est venu me voir, Il est venu me voir, / Je n'étais plus à la maison.</i></p> <p><i>Il prit une chaise Et s'assit auprès de moi Au bout d'un moment, Au bout d'un moment, / Il commence à me parler.</i></p> <p><i>Le consentement de votre père, De votre mère est avec moi. Le vôtre depuis longtemps, Le vôtre depuis longtemps / est avec moi aussi.</i></p> <p><i>Consentement jeune homme Depuis longtemps on le connaît Après neuf ans, Après neuf ans / Que nous nous fréquentons</i></p> <p><i>Que nous nous fréquentons Nous nous fréquentons honnêtement Il n'y a rien à dire, Il n'y a rien à dire / Au sujet du temps passé.</i></p>
---	---

Informateur : Marie-Louise Surzur, 52 ans, de Surzur.

Enregistrement : Xavier de Langlais ([Site XL CH19](#))

Note EG : Voir *Eured el laouénan* dans, je crois, la *Revue Celtique*. On la trouve ailleurs encore.

Note GG : La collecte auprès de Marie-Louise Surzur fut vraisemblablement faite en 1936, donc avant la Mission de 1939. Xavier de Langlais précise l'âge de son informatrice. Or, en recherchant dans l'état-civil, Marie-Louise Surzur est née en 1884. Cela démontre qu'il s'est intéressé bien avant la Mission aux chants populaires de Surzur.

Festevat ha treu aseut Latira lira lir-eu. A pe ve'bet bara ve'bet. Latira lira lei ! A pe ve'bet bara ve'bet ! (2)	<i>De bonnes fêtes et choses similaires, S'il y avait eu du pain, S'il y avait eu du pain !</i>
Che deit ahont un heron , Latira... eu Get un hantér torh grizon Latira... ei Get un hantér torh grizon (2)	<i>Voici venu de là-bas un héron, Avec une demie tourte de grizon Avec une demie tourte de grizon</i>
Festevat ha treu aseut, Latira... eu A pe ve'bet guin a ve'bet. Latira... ei A pe ve'bet guin e ve'bet (2)	<i>De bonnes fêtes et choses similaires, S'il y avait eu du vin. S'il y avait eu du vin</i>
Che deit ahont ul logoden, Latira... eu Get ur bipad guin ar hé fen, Latira... ei Get ur bipad guin ar he fen (2)	<i>Voici venu de là-bas une souris, Avec un tonneau de vin sur sa tête, Avec un tonneau de vin sur sa tête</i>
Festevat ha treu aseut, Latira... eu A pe ve'bet kig e ve'bet, Latira... ei A pe ve'bet kig e ve'bet (2)	<i>De bonnes fêtes et choses similaires, S'il y avait eu de la viande, S'il y avait eu de la viande</i>
Che deit ahon ur gohué, Latira... eu Get ur chantel kig ar hé skoè, Latira... ei Get ur chantel kig ar hé skoè (2)	<i>Voici venu de là-bas un taureau, Avec un morceau de viande sur son épaule, Avec un morceau de viande sur son épaule</i>
Festevat ha treu aseut, Latira... eu Ha pe ve'bet kuet d'obér tan, Latira... ei Ha pe ve'bet kuet d'ober tan (2)	<i>De bonnes fêtes et choses similaires, S'il y avait eu du bois pour faire du feu, S'il y avait eu du bois pour faire du feu</i>
Che deit ahont ur goh vran, Latira... eu A haché kuet hag a hrè tan, Latira... ei A haché kuet hag a hrè tan (2)	<i>Voici venu de là-bas un vieux corbeau, Qui coupait du bois et faisait du feu, Qui coupait du bois et faisait du feu</i>
Festevat ha treu aseut, Latira... eu Ha pe ve'deit er peucheuned, Latira... ei Ha pe ve'deit er peucheuned. (2)	<i>De bonnes fêtes et choses similaires, Si les pigeons étaient venus, Si les pigeons étaient venus.</i>
Che deit ahont ur vanden, Latira... eu Oeit de goroll édan er huen. Latira... ei	<i>Voici venu de là-bas une bande, Qui est allé danser sous l'arbre.</i>

Informateur : Marie-Louise Surzur de Surzur

Enregistrement : Xavier de Langlais Site XL (CH18)

Note EG : Je ne connaissais pas.

Note GG : Cette chanson a vraisemblablement été collectée entre 1936 et 1939. Car Xavier de Langlais précise sur le feuillet de brouillon que le « Musée folklorique » ne l'a pas retranscrite. Il pense qu'elle est inédite. Elle est effectivement absente du site de la Mission.

<p>Tri paotr iouank é tont a Espagn (-eu) Ou doè traverset ur montagn (-eu) Ur montagne ou doè traverset (-eu) Ur plahig youank ou doè kavet (-eu)</p> <p>-Bonjour d'éoh hui, bonjour plahig A'beban é tet ha men e het ? E tan eh an de di Moereb, De rantein ur bizeu kemeret !</p> <p>Er plah n'ouie ket ou langaj... Er bizeu e hrè ou avantaj !</p> <p>Epad en noz oent bet é kerhet, Lojeris n'ou doè ket kavet. Lojeris n'ou doè ket kavet, Met un tiig é bord er huet !...</p> <p>Pe oent dariù é bord er huet, Lojeris ou doè goulennet. -Lojet, lojet ni ma hellet Rag én noz hun es fariet !</p> <p>-O ya, o ya ! Lojet 'veheit, Ha de goeniein mar karet. Trenoz vintin d'er peemant, N'tri paotr youank doè ket a argand.</p> <p>Deit er youankan ha ten d'é vourz, Allaz ! Er bizeu hont "sans dout" ! -Ema bizeu hur merh genéoh ! Men ema lakeit hur merh d'eoh ?</p> <p>-N'es hei lahet d'er Briolaj, N'es hei lahet én Ermitaj ! En ermitaj, n'es hei lahet Ha get fouillaj n'es hei koachet.</p>	<p><i>Trois jeunes garçons venant d'Espagne, Ont traversé les montagnes Ils ont traversé une montagne Ils ont trouvé une jeune fille</i></p> <p><i>-Bonjour à vous, bonjour jeune fille D'où venez-vous et où allez-vous ? Je vais chez ma tante, Rendre un anneau que j'ai pris !</i></p> <p><i>La fille ne connaissait pas leur langue... L'anneau faisait leur avantage !</i></p> <p><i>Ils ont marché pendant la nuit, Ils n'ont pas trouvé de logement. Ils n'ont pas trouvé de logement, Seulement une petite maison à l'orée du bois !...</i></p> <p><i>Quand ils sont arrivés à l'orée du bois, Ils ont demandé un logis. Logez, logez-nous si vous pouvez Car dans la nuit nous nous sommes trompés !</i></p> <p><i>-Oh oui, oh oui ! Vous serez logés, Et à souper si vous le désirez. Le lendemain matin pour le paiement, Les trois garçons n'avaient pas d'argent.</i></p> <p><i>Le plus jeune s'approche, et tire de sa veste, Hélas ! Cet anneau-là "Sans doute" ! - Vous avez l'anneau de notre fille ! Où avez-vous mis notre fille ?</i></p> <p><i>-Nous l'avons tuée dans le Prieuré, Nous l'avons tuée dans l'Ermitage ! Dans l'ermitage, nous l'avons tuée Et avec du lierre, nous l'avons cachée.</i></p>
---	---

Informateur : Julien Lodeo/Lodého de Roz en Surzur.

Enregistrement : Julien Lodého (Mission CH10)

Note EG : C'est *En huédér*, que l'abbé Joseph Le Bayon a imité dans *Er rah-coet*¹⁴⁰⁸.

<p>Un dé 'oen mé oeit d'er giboës (2) M'em boè dalhet na gad na mouez. Tra lon lan la, lireu la tira, Lan lon lan la, lireu lireu ! (Diskan de laret arlerh pep poz).</p> <p>Nam' un ulér am boè dalhet, (2) Ha hoah keneve ma oè dall...</p> <p>Ha hoah keneve ma oè dall... (2) Bikén dalhet mui av' un al.</p> <p>M'oè han lakeit m'en grenihir, (2) M'doè debret teir tonell mil.</p> <p>An zebrin hoah korneu bara, (2) Ker bras avel un tour a Santez Anna.</p> <p>Hean a zeui (zov) pikol uieu, (2) Ker bras avel er hourd ag er Gregeu</p> <p>Za ! Pe oè lard mat en hulér, (2) E oè'h avertis er bosér.</p> <p>N'hantér kant a dud voè ret kavouit, (2) Aveit lakat é hoèd de rireek [Redek].</p> <p>Ha hoah keneve ma vè dall, (2) E vehè bet kavet hantér kant aral.</p> <p>Teri milin-deur voè bet kreuet (2) Dre oè bet é hoèd é ridek.</p> <p>Tri karrad houarn 'oè bet krevet (2) E ase hé haset de Uénéd.</p> <p>Petra 'rhamb ni ag é gribien : (2) Ur marmit de zariù souben.</p> <p>Petra hramb ni ag e zoulagad ? (2) A ! Lunetteu d'un avokat. Petra hramb ni ag e zivarh ? (2) A ! Diù forh de gargein er harr !</p> <p>Petra hramb ni ag é ivigned ? (2) Ha krochetteu d'en damezélled !</p>	<p><i>Un jour j'étais allé à la chasse Je ne pris ni lièvre ni femme.</i></p> <p><i>(Refrain à dire après chaque couplet)</i></p> <p><i>Je ne pris qu'une alouette. Et encore si elle n'était aveugle...</i></p> <p><i>Et encore si elle n'était aveugle... Jamais n'eût été prise plus qu'une autre.</i></p> <p><i>Je l'avais mise dans mon grenier, Elle m'avait mangé trois tonneaux de mil.</i></p> <p><i>Elle me mangeait encore des croûtes de pain, Aussi grosse qu'une tour de Sainte Anne.</i></p> <p><i>Elle pondait des œufs énormes Aussi gros que la cour du Grego</i></p> <p><i>Et quand l'alouette fut bien grasse, On avertit le boucher.</i></p> <p><i>Il fallait trouver une cinquantaine de personnes. Pour faire couler son sang.</i></p> <p><i>Et encore, si elle n'avait été aveugle, On en aurait trouvé cinquante autre.</i></p> <p><i>Trois moulins à eau furent crevés Durant le temps qu'avait coulé son sang.</i></p> <p><i>Trois charrettes de fer furent crevées À essayer de le porter à Vannes.</i></p> <p><i>Que ferons-nous de sa crête : Une marmite à préparer la soupe.</i></p> <p><i>Que ferons-nous de ses yeux ? Des lunettes pour un avocat. Que ferons-nous de ses jambes ? Deux fourches pour remplir la charrette !</i></p> <p><i>Que ferons-nous de ses griffes ? Des crochets pour les demoiselles.</i></p>
--	---

¹⁴⁰⁸LOHIER (1949), p.48

<p>Petra ‘hramb ni ag é grohien ? (2) Ur vantelied d’er vinourien.</p> <p>-----</p> <p>Nam’ : nameit. Ulér : huidér. Av’ : aveit. Mantelied : begin-kañu e Surhur Krochetteur : “broches”</p>	<p><i>Que ferons-nous de sa peau ? Un mantelet pour les orphelins.</i></p> <p>-----</p> <p><i>Seulement Alouette Pour Veste de deuil de Surzur</i></p>
---	--

Informateur : Julien Lodeo/Lodého

Enregistrement : Julien Lodého (Mission CH08)

Note EG : Je ne connaissais pas.

<p>Ur soñnen a neùé A neùé 'zou saùet. Saùet 'h é a zeu zen youank E Latira lira lir-eu ! 'Doa b' (peb) a vestrez choejet ! (2)</p> <p>Hoant ou devoè, er peh paotred, E latira lira, lir-eu ! N'ou doè ket hoah tennet. (2)</p> <p>Za ! P'en de oè ten d'er billed. E latira... Soudard e oen koehet (2)</p> <p>Kaset e oen bet é kombatal, E latira... Ar douar er Rusianed (2)</p> <p>Er Rusied 'oè paotred vat, E latira... hag a oui kombatal. (2)</p> <p>Za ! G'ou divreh pe ou divarh, E latira... Oè bet dehè torret. (2)</p> <p>Kaset 'oen bet d'en hospital, E latira... E sigur bout panset.</p> <p>Er medesinour e oè inou, E latira... Ha n'oum antandè ket. (n' um)</p> <p>Es té d'er ger, me hamarad. E latira... Ha d'er ger e h'es té ?</p> <p>Na laret ket de me mestrez, E latira... Pe sord merù em bou mé.</p>	<p><i>Une chanson a été récemment composée. Au sujet de deux jeunes gens, Qui avaient choisi chacun sa maîtresse !</i></p> <p><i>Ils avaient envie, les pauvres garçons, Ils n'avaient pas encore tiré.</i></p> <p><i>Quand ils eurent tiré le billet. Ils étaient tombés soldat.</i></p> <p><i>Ils ont été envoyés à combattre, Sur la terre des Russes</i></p> <p><i>Les Russes étaient des gaillards, Qui savent combattre.</i></p> <p><i>Et les bras ou les jambes, Leur ont été brisés.</i></p> <p><i>Ils ont été envoyés à l'hôpital, Dans l'espoir d'être pansés.</i></p> <p><i>Le médecin qui était là, Nous ne nous entendions pas.</i></p> <p><i>Vas-tu à la maison mon camarade. À la maison vas-tu ?</i></p> <p><i>Ne dis pas à ma maîtresse, De quelle façon je mourrai.</i></p>
---	---

34. TEIR GUEH ÉR VELEIN E OEN BET

Informateur : Julien Lodeo/Lodého

Enregistrement : Julien Lodého (Mission CH39)

Note EG : Bien court.

<p>Teir gueh ér velein (velin) e oen bet-eu, (2) teir gueh krampoeh lardet m'boè bet, Ge ! Roul me melein, en treu a garh mat M'es er meutur a-siar pep sahad.</p> <p>O ! 'trezoh hui, melenerion, (2) Eh oh un tammig 'fronterion. Ge ! Roul... M'es ...</p> <p>Hou poè laeret me merh Marion, (2) Me 'h ei d'hou kasein d'er prizon. Ge !... M'es...</p> <p>-----</p> <p>Meutur : Lod er meliner aveit pep sahad malet getou</p>	<p><i>Trois fois au moulin j'ai été, Trois fois j'ai eu des crêpes beurrées, Ge ! Roule mon moulin, Les choses vont biens J'ai une mouture pour chaque sac.</i></p> <p><i>Entre vous autres, meuniers, Vous êtes un peu effrontés.</i></p> <p><i>Vous avez volé ma fille Marion, Je vous enverrai en prison.</i></p> <p>-----</p> <p><i>Meutur : La part du meunier pour chaque sac qu'il a moulu</i></p>
--	---

Informateur : Julien Lodeo/Lodého, 80 ans.

Enregistrement : Julien Lodého (Mission CH09), Xavier de Langlais (Site XL CH20)

Note EG : Chanson de Jacques Casimir, l'aveugle de Léniel en Noyal-Pontivy surnommé Dal Pondy. Voici ce qu'en dit l'abbé François Cadic¹⁴⁰⁹. « Suivant une des versions de cette chanson [...] On sait le résultat. Le malheureux tomba mortellement blessé et le 12 février 1847 on l'enterrait dans le cimetière de Guénin. »¹⁴¹⁰ Le vieux barde de Léniel, légitimiste passionné eut la cruauté de plaisanter et de chausonner la chose. Il manque bien des couplets à votre version. Les autres, sauf le premier, sont conformes à l'original.

Kuried er Meniguen De brenein un drapo guen D'er lakat dé er pardon E Blein ag er faùen (3)	<i>Le vicaire du Meniguen a acheté un drapeau blanc Pour le mettre le jour du pardon Au sommet d'un hêtre.</i>
D'er lakat dé er pardon E blein ag er faùen En hani en dichennou N'dou pemp kant livr abeñ	<i>Pour le mettre le jour du pardon Au sommet d'un hêtre. Celui qui le descendra Aura cinq cent livres de suite</i>
M'hou supli Eutru kuré Dichen hou trapo guen. Hous argant chomou genoh Evel ma oè agent	<i>Je vous en supplie Monsieur le Vicaire Descendez votre drapeau blanc. Votre argent restera avec vous Comme auparavant</i>
Komanset er guréen De zistag a voteu, Ch 'han komanset de grapein Mes a nebeudigeu.	<i>Le vicaire se mit À enlever ses chaussures, Le voilà qui commence à grimper Mais petit-à petit.</i>
Pe oè d'arriù er guréen, D'arriùet ar er bar, Er bar e oè éskennet, Koehet er huré d'en dias	<i>Quand le vicaire fut arrivé, Arrivé sur la branche, La branche était sciée, Le vicaire tomba en bas.</i>
Er bar a oè eskennet Koehet er huré d'en dias. Tout en dud e oè inou E oè fondet é skrignal.	<i>La branche était sciée Le vicaire tomba en bas. Tous ceux qui étaient là Se mirent à ricaner.</i>
Dal Pondi a oè inou, Parsemant ma oè dal : -M'hou supli Eutru kuré Na hreet ket kement aral	<i>L'aveugle de Pontivy était là, à cause de sa cécité : -Je vous en supplie Monsieur le vicaire Ne faites pas pareil chose</i>
Paotred Pondi a oè inou, Re hont oè Paotred feugn, (fin)	<i>Les gars de Pontivy qui étaient là, Ceux-là étaient des malins,</i>

¹⁴⁰⁹CADIC (2010), p.478

¹⁴¹⁰Descriptif complet dans CADIC (2010), p.479-480

<p>Int a eskennas er bar, Hag er hollas get ronseign.</p> <p>Za ! Pe oè kuré Guéned, E laret e of'ren de greisté 'Oè kuré er Menniguen E rantein é vuhé !...</p> <p>---</p> <p>Kuréen, kuried : "kuré" kuréed E blein : lein Skignal : skignal get er skont Kollein : pegein Ronseign : rousin Parsemant : abalamour</p>	<p><i>Ils scièrent la branche, Et la collèrent avec de la résine.</i></p> <p><i>Quand le vicaire de Vannes, Disait la messe à midi Le curé de la montagne blanche était en train de rendre l'âme !</i></p> <p>----</p> <p><i>Vicaire Haut Ricaner avec peur Coller Résiner à cause</i></p>
--	--

36. CHETU HOAH UNAN, LAN LIR !

Informateur : François Le Brun, 32 ans, de Kerlann en Surzur

Enregistrement : Françoise Le Gac (Site XL CH11), Xavier de Langlais (Site XL CH11)

(E surhur arlerh pep kanen e vè kañnet :)	(À Surzur après chaque chanson, on chante :)
Chetu hoah unan ! Lan lir ! Chetu hoah unan ! Lan la !	<i>En voici encore une ! Lan lir ! En voici encore une ! Lan la !</i>
(Pa vè achiù grons en abadenn e vè kañnet :)	(Quand la séance se termine définitivement, on chante :)
N'es ket mui nétra, lan lir ! N'es ket mui nétra, lan la !	<i>Il n'y a plus rien, lan lir ! Il n'y a plus rien, lan la !</i>

37. ER HI P'EN DOE BET KOEN

Informateur : Julien Lodeo/Lodého

Enregistrement : Julien Lodého (Mission CH38)

Er hi p'en doè bet koèn, N'e doè ket mui é poen (2) An g'a de gosté Pondivi De oubér e bromen, Laluron pe lalir ! Laluron lalei ! L'You !... Laluron lalei !	<i>Un chien quand il a soupé, N'est plus en peine Il va du côté de Pontivy Pour faire sa promenade,</i>
---	--

38. QUAND J'ÉTAIS JEUNE À QUATORZE ANS

Informateur : Julien Lodeo/Lodého, 61 ans, de Roz en Surzur

Enregistrement : Julien Lodého (1939) (Mission CH40)

Quand j'étais jeune [Chez mon père] à quatorze ans,
Eh, sapristi !
J'étais habillé en pikeu-pak, [Eh sapristi]
[J'étais habillé en pikeu-pak] Comme les galants.

J'avais un chapeau de paille,
Large et pointu,
Qui me tombait sur les épaules [eh sapristi]
[Qui me tombait sur les épaules] Comme un jarlu.

J'avais une belle perruque,
En poil de pourcet,
Je la peignais tous les Dimanches, [eh sapristi]
[Je la peignais tous les Dimanches] Avec un ratai !

J'avais une belle jupe de toile,
Large et carrée,
Et c'est ma tante la Guillaumette, [eh sapristi]
[Et c'est ma tante la Guillaumette,] Qui me l'avais achetée.

J'avais une paire de souliers,
En cuir de bœufs.
Je la prenais tous les Dimanches [eh sapristi]
[Je la prenais tous les Dimanches] Pour sauter mieux !...

Pikeu-pak : comme ci, comme ça
Jarlu : pas dégourdi
Poucet : pourceau
Ratai : rateau

Informatrice : Jeanne Gachet-Nicole, 69 ans, née à Surzur en 1902

Collecte : 02/08/1971

<p>Na tristiet ur véché / Bout mouez ur ribotér (2) Ema er gaeh vouez-sé A davarn de davarn(eu) (E) klask hé zammeg ribotér, Laderi ! D'en noz get ul lantarn-eu.</p> <p>Bonjour doh hui, mestrez tarvarnouez (2) Ne hues ke(t) hui ama, ladéri ! Un tammeg(ig) ribotér ? (eu)</p> <p>- O geou é kaeh vouez ima ér gambr ihuèlan, O ya kaeh vouez, 'ma ér gambr ihuèlan. E sonein hag é krol larido, Ne choñj ket kal(z) ér gèr anhou (anehon)</p> <p>Bonjour ivrogn que fais-tu donc ici (2) Toi tu es ici en train d'te dévertir (eu) Moi et mes enfants, Laderi ! Nous sommes dans la misère (eu)</p> <p>Mari Chiffon, retourne à la maison (2), Je n'entends pas que personne ne me gronde (eu) Quand je suis ici, Ladéri ! A caresser ma blonde (eu).</p> <p>La pauvre femme s'en retourne en pleurant (2), Pleure mes enfants le sort de votre père (eu), Car avant longtemps, Ladéri ! Vous aurez (u)n' autre mère (eu).</p>	<p><i>Quel triste métier / Qu'être femme d'un ivrogne</i> <i>Cette belle femme va</i> <i>D'auberge en auberge</i> <i>Pour chercher son bout d'ivrogne,</i> <i>La nuit avec une lanterne.</i></p> <p><i>Bonjour à vous, maîtresse aubergiste</i> <i>N'avez-vous pas ici,</i> <i>Un bout d'ivrogne ?</i></p> <p><i>Oh si, chère femme, il est dans la plus haute chambre,</i> <i>Oh oui chère femme, il est dans la plus haute chambre.</i> <i>En train de jouer et de danser</i> <i>Il ne pense pas beaucoup à la maison.</i></p>
---	---

Informatrice : Jeanne Gachet-Nicole, 69 ans, de Surzur.

Collecte : 02/08/1971

Notes : Variante du n°3

<p>A pé oen mé bihan, Bihan e ti me zad, (2) Mé oè ur hrouedur A oè enseignet mat, o gé Mé oè ur hrouedur A oè enseignet mat.</p>	<p><i>Quand j'étais petit, petit chez mon père, j'étais un enfant Qui était bien enseigné, O Ge ! * J'étais un enfant Qui était bien enseigné.</i></p>
<p>A oè enseignet mat (2) Biùet a vara chuen (chuen : guen) Ha kuit a labourat, o gé ! Biuet a vara chuen Ha kuit a labourat.</p>	<p><i>Qui était bien enseigné Nourri de pain blanc Qui n'avais pas à travailler, Nourri de pain blanc Qui n'avais pas à travailler.</i></p>
<p>Che mé om angajet, Y-é get ur pennad, (2) (y-é : ya) Balamour d'ur plah youank Na bleujé ket d'em zad, o gé! (bleuje : blije) Balamour d'ur plah youank Ne bleuje ket d'em zad.</p>	<p><i>Me voici engagé, sur un coup de tête, À cause d'une jeune fille Qui ne plaisait pas à mon père, À cause d'une jeune fille Qui ne plaisait pas à mon père.</i></p>
<p>De hueh ér de vitein (mintin) Pé son en tabourein (taboulin) Monet d'en exercis' E komans an ouélein, o gé ! Monet d'en exersis', E komans an ouélein.</p>	<p><i>À six heures du matin, quand sonne le tambour Pour aller à l'exercice je commence à pleurer, Pour aller à l'exercice, Je commence à pleurer.</i></p>
<p>Ouélet men deulagad, Men deulagad ouélet (2) Na "bien" trist ur vechér Em eu(s) mé keméret, o gé ! Na "bien" trist ur vechér Em eu(s) mé keméret.</p>	<p><i>Pleurez mes yeux, mes yeux pleurez ! C'est là un triste métier Que j'ai pris, C'est là un triste métier Que j'ai pris.</i></p>
<p>Er haporal serjant, A iv er guin er bier (2) Hag er peureu (peur) sou(d)ard (souhard : soudard) En deur ag er révér, o gé! Hag er peureu sou(d)ard En deur ag er revér.</p>	<p><i>Le caporal sergent, boit le vin et la bière Et le pauvre soldat, L'eau de la rivière, Et le pauvre soldat L'eau de la rivière.</i></p>

41. MON PÈRE M'A MARIÉE GET UR VOISIN NEUE

Informatrice : Jeanne Gachet-Nicole, 69 ans, de Surzur.

Collecte : 02/08/1971

Note GG : Chant en breton et en français. La mention “couplet oublié lors de l’enregistrement définitif” précise que ce chant était enregistré. Or aucune trace de celui-ci dans les archives. Il semblerait qu’une face de la cassette ait été malencontreusement effacée.

<p>Mon père m’a mariée get ur <u>voiseïn</u> (voisin) neùé (2)</p> <p>(Couplet oublié lors de l’enregistrement définitif) Nous coucherons tous deux / Hon deu ér mem guélé Tralala, ça ne va guère ! / Roulons la, ça ira</p> <p>Nous coucherons ensemble Hon deu ér mem guélé (2) Nous aurons des draps blancs / Ul lanjérien neùé, Tralala...</p> <p>Nous aurons des draps blancs, Ul langérien neùé (2) Nous aurons des enfants / Mar vé ‘dan v(o)lonté Doué. Tralala...</p> <p>Nous aurons des enfants, Mar vé ‘dan v(o)lonté Doué. (2) Si c’était tout des filles / Sur, bonnes sœur né veint ket Tralala...</p> <p>Si c’était tout des filles Sur bonne sœurs né veint ket (2) Si c’était tout des garçons / Sur béléan né veint ket, Tralala, ça ne va guère ! Roulons la, ça ira !</p> <p>Si c’était tout des garçons Sur, bélian né veint ket (2) Moi je les marierai / Get ré m’en dou dañùé. Tralala, ça ne va guère ! Roulons la, ça ira !</p>	<p>Avec une nouveau voisin</p> <p>Tous les deux dans le même lit</p> <p>Tous les deux dans le même lit Des nouveaux draps,</p> <p>Des nouveaux draps Si c’est la volonté de Dieu.</p> <p>Si c’est la volonté de Dieu. Sûrement, elles ne seront pas bonnes sœurs</p> <p>Sûrement, elles ne seront pas bonnes sœurs Sûrement, ils ne seront pas prêtres,</p> <p>Sûrement, ils ne seront pas prêtres, Avec ceux qui auront de la fortune.</p>
--	---

2. Sant Kolummier

42. ME GREDE PE VE'N BET DIMEZET

Informateur : Marie Caudal-Perrodot/Mari Kaudal/Perodot

Enregistrement : Aucun

Note EG : Chanson très ancienne. L'expression *Obér quet* est oubliée chez nous (dans le breton moderne). Robert Le Masson avait écrit un livre : *Aveit qued a nitra*¹⁴¹¹ ...

Me grede pé ve'n bet mé dimezet (3) (Diskan) E ton, ter liton, demi tour à gauche / Mon ami à droite. Me grede pe ve'n bet mé dimezet Ne vehè ket bet ret dein goubér ket.	<i>Je croyais qu'en étant mariée (Refrain) Je croyais qu'en étant mariée Il ne m'aurait fallu ne rien faire.</i>
Met bremañ e ouian re vat (3) E ton, ter liton... h.a. Me bremañ e ouian re vat E vou ret dein mé labourat.	<i>Mais maintenant je ne le sais que trop bien Mais maintenant je ne le sais que trop bien Je vais devoir travailler.</i>
Monet d'er park de labourat (3) E ton, ter liton... Monet d'er park de labourat Donet d'er ger de luchennat. (luskellat)	<i>Aller travailler au champ Aller travailler au champ Venir bercer à la maison.</i>
A luchennat get pen me zreid (3) E ton, ter liton... A luchennat get pen me zreid Ha andur hoah mar a daul troed !...	<i>Bercer avec le bout de mes pieds Bercer avec le bout de mes pieds Et endurer encore plusieurs coups de pied !...</i>
A zal en tan de sol er hreu, (3) E ton, ter liton, ... A zal en tan de sol er hreu, Hean me hase a votadeu.	<i>Du devant de la cheminée au sol de l'étable, Du devant de la cheminée au sol de l'étable, Il me donnait des chaussurées</i>
-A sol er hreu de ben en ti, E ton, ter liton... A sol er hreu de ben en ti Me sauas mem bot édandi. (taol troed)	<i>Du sol de l'étable au bout de la maison, Du sol de l'étable au bout de la maison Je levais ma chaussure sous lui. (coup de pied)</i>

¹⁴¹¹ER MASON (1951).

Informateur : Marie Caudal-Perrodot/Mari Kaudal-Perodot

Enregistrement : Aucun

Note EG : Je ne connaissais pas.

<p>Pe oè Guillieu e pen en ti Ha Guillieu e ouilè. Ha Madam e houlennè, O Gege ! O la ! La ! Ha madam e houlennè : Guilleu perak e ouiles té ?</p> <p>O Madam pe gredehen, De zal en or (dor) e hen ! -E ya ! Guillieu, dés atao ! O Gege ! O la ! La ! E ya Guillieu, dés atao ! -Madam hou trugérika !</p> <p>Pe oè Guilleu étal en nor, Ha Guillieu e ouilè. Ha Madam a houlennè : O Gege !... (diskan ketan)</p> <p>O madam, pe gredehen, De zal en tan e ehen. -E, ya ! Guillieu. (eil ziskan)</p> <p>Pè oè Guillieu étal en tan Ha Gouillieu e ouilè. Ha Madam a houlennè...</p> <p>O Madam ! Pe gredehen, Ar er bank e ehen. E Ya, Guillieu dés atao...</p> <p>Pe oè Guillieu ar er bank, Ha Gouillieu e ouilè. Ha Madam e houlennè...</p> <p>O, Madam ! Pe gredehen, Er guélè e ehen. E, ya, Guillieu dés atao !...</p> <p>Pe oè Guillieu ér Guélé, Ha Guillieu e hoarhè, Ha Madam e houlennè, O Gege, O la ! La ! Guilleu perak e hoarhes té !</p>	<p><i>Quand Gilles était au bout de la maison Gilles pleurait. Et Madame demandait, Et Madame demandait : Gilles pourquoi pleures-tu ?</i></p> <p><i>O Madame si vous saviez, J'irais bien devant la porte ! -Mais oui ! Gilles, viens toujours ! Mais oui Gilles, viens toujours ! -Madame je vous remercie !</i></p> <p><i>Quand Gilles était à côté de la porte, Gilles pleurait. Et Madame demandait :</i></p> <p><i>O Madame, si vous saviez, J'irais bien devant le feu. - Mais oui ! Gilles.</i></p> <p><i>Quand Gilles était à côté du feu Gilles pleurait. Et Madame demandait...</i></p> <p><i>O Madame ! Si vous saviez, J'irais bien sur le banc. Mais oui, Gilles, viens toujours...</i></p> <p><i>Quand Gilles était sur le banc, Gilles pleurait. Et Madame demandait...</i></p> <p><i>O, Madam ! Si vous saviez, J'irais bien dans le lit. Mais oui, Gilles, viens toujours !...</i></p> <p><i>Quand Gilles était dans le lit, Gilles riait, Et Madame demandait, Gilles pourquoi rigoles-tu !</i></p>
---	--

Informateur : Marie Caudal-Perrodot/ Mari Kaudal-Perrodot

Enregistrement : Marie Perrodot (Mission CH57)

Note EG : Ça me dit quelque chose. J'ai certainement l'air. Je n'ai pas retrouvé le texte. Si je l'ai, il est caché quelque part. Mais comment voulez-vous tout retrouver du premier coup dans quatre mille copies environs de chansons bretonnes populaires sans compter les livres et revues ?

Note GG : Chanson se trouvant dans la collecte de Le Diberder, n°373

<p>Diàr mañne er hastelleu, M'boè choejet mem mestrez, (2) Me houennas get m'hamarad youank : Ha più é er plah youank sé ? (2) Ha più é er plah youank sé ? Ha me zalhou mé de hantein Ha bout en he anaëin (2)</p> <p>ha un dé ha mé monet De oubér un dro pourmen (bale) (2) Ha m'hé havas n'hé kardrein (liorh) En hé jardrein é ouilein. (2)</p> <p>Dein mé, plahig, é lareet Ya, perak é ouilet ! (2) Ouilein e ran d'em youankik [youankiz] E péhani em es kollet (2)</p> <p>M'es mé kollet me inour, Get ur martolod youank ! (2) -O non pas, plahig youank, Kenave ma oas koutant (2)</p> <p>P'hou pe(hè) karet, plahig youank, P'hou pehè karet perpet chomel youank (2) N'hon be'(hè) ni groeit alians, Get en eur hag en argant. (2)</p>	<p><i>Sur la montagne aux châteaux J'avais choisi ma maîtresse. Je demandai à mon camarade : Quelle est donc cette jeune fille ? Quelle est donc cette jeune fille ? Je continuerai de la fréquenter Je finirai par la connaître.</i></p> <p><i>Et un jour je suis parti Faire un tour de promenade Et je la trouvais dans son jardin Dans son jardin à pleurer.</i></p> <p><i>Me direz-vous, jeune fille, Oui, pourquoi pleurez-vous ! Je pleure sur ma jeunesse Celle que j'ai perdue.</i></p> <p><i>J'ai perdu mon honneur, Avec un jeune matelot ! - Jeune fille, cela ne serait pas, Si vous n'étiez consentante.</i></p> <p><i>Si vous aviez aimé, jeune fille, Si vous aviez aimé rester toujours jeune Nous aurions fait alliance, Avec l'or et l'argent.</i></p>
---	---

45. 'MA "ERVO" EN "HENDOED"

Informateur : Marie Caudal-Perrodot/Mari Kaudal-Perrodot, 61 ans

Enregistrement : Marie Perrodot (Mission CH56)

Note EG : Je ne connaissais pas.

<p>'Ma "Ervo" en "Hendoed" / E valein bled bamdé (3) kerhet tu-hont hui her guélou ur montr ar é gosté</p>	<p><i>Le Ervo est à "Hendoed" / Il moud le blé chaque jour Allez-y, vous le verrez Une montre au côté</i></p>
<p>Kerhet tu-hont hui her guélou / Ur montre ar é gosté. (3) En doa deu aral Unan doh peup (pep) gulé.</p>	<p><i>Allez-y, vous le verrez / Une montre au côté. Il en a deux autres Une à chaque lit.</i></p>
<p>K'hani Mari-Lou-iz / 'Zo aet get er hourrier. (3) De gas en nouvelle Partout leh ma pase.</p>	<p><i>Celle de Marie-Louise / Est partie avec le courrier. Pour porter les nouvelles Partout où il passe.</i></p>
<p>Deit hui Mari-Lou-iz, / D'en of'ren vitein (vitein) (3) Ha pe beou me deoh Ur chopinad guen. (guin)</p>	<p><i>Venez Marie-Louise, / À la messe du matin Je vous paierai Une chopine de vin.</i></p>
<p>D'en oferen vitein / A dra sur me ne dein ket (3) Dirieu de Logunéah Marsè ne laran ket.</p>	<p><i>À la messe du matin / C'est sûr, je ne viendrai pas Jeudi à Locminé Peut-être, je ne dis pas.</i></p>
<p>Dirieu de Logunéah / Disul vitein de Golpeu, (3) Get ur hobeliad bled Ni e hrei hon freieu.</p>	<p><i>Jeudi à Locminé / Dimanche matin à Colpo, Avec un gobelet de farine Suffira pour nos frais.</i></p>
<p>-----</p>	<p>-----</p>
<p>Logunéah : "Locminé" Kolpeu : "Colpo"</p>	

Informateur : Jean Perodot/Perrodot, 66 ans.

Enregistrement : Aucun

Note XL: Desket getou pe hoarnè é seut. [il l’a apprise quand il gardait les vaches]. Ar don : “Chemino Youank a gosté Pondi”. [Sur l’air de “*Chemino Youank a gosté Pondi*”, voir n°9].

Note EG : Est-ce un souvenir des anciens faucheurs de foin et de blé qui venaient des terres autrefois dans nos pays de côtes pour faire la moisson avant de retourner chez eux pour faire celle de leur pays, plus tardive que chez nous ?

<p>Mirhed Guengamp a zou ér prad (3) tri falhour youank de falhat (4) Ha teir merh youank de foenat.</p> <p>Pe oè kaeran sehein er foen (3) Mirhed Guegamp d’er goaskerien, (4) De luchennat édan er hueen.</p> <p>-----</p> <p>Mirhed : Merhed Goaskerien : Goaskeden Luchennat : Luskennat</p>	<p>Les filles de Guingamp sont au champ Trois jeunes faucheurs sont à faucher Et trois jeunes filles à faire le foin.</p> <p>Quand le foin était à sécher Les filles de Guingamp à l’ombrage, À bercer sous l’arbre.</p> <p>-----</p> <p>Filles Ombrage Bercer</p>
--	--

Informateur : Jean Perrodot/Perrodot

Enregistrement : Jean Perrodot (Mission CH59)

Note EG : Très ancienne chanson très répandue. Les deux derniers couplets étaient inconnus de moi, du moins pour ce qui concerne les trompettes d'argent. Ils complètent agréablement mes différentes versions.

Me zad ha me mam / Devoë men dimezet Doh ur bohomic koh / Pehani n'e garen ket.	<i>Mon père et ma mère / m'avaient mariée À un vieux bonhomme / Celui que je n'aimais pas.</i>
Z'er bohomic e oë koh, / Pasant péar ugent vlè, Z'ha mé , plahig youank, / 'Boë ket hoah seitek vlè.	<i>Le bonhomme était vieux, / quatre-vingts ans passés, Et moi, jeune fille, / Je n'avais pas encore dix-sept ans.</i>
Z'en dé hun aradeu (ereden) / Er bohomic e larè : Fanchon, Fanchon, Fanchon ! / Fanchon, damb ni d'erg ger !	<i>Le jour de notre mariage / Le bonhomme disait : Fanchon, Fanchon, Fanchon ! / Fanchon, rentrons à la maison !</i>
Z' o d'ya, o ya bohomic ! / Ni a gei a pe gareet... Ma e hues deu huélé... / E unan e kouskeet.	<i>Mais oui, mais oui bonhomme ! / Nous rentrerons quand vous voudrez... Ici il y a deux lits... / Vous dormirez sur l'un d'eux.</i>
Z'er bohomic e oë koh / Hean gare é repos, Ha me plahig youank... / Me gavè hir en Noz !	<i>Le bonhomme était vieux / Il aimait se reposer, Et moi jeune fille... / Je trouvais la nuit longue !</i>
Chetu er bohomic marvet ! / Hag hean kaset en douar... Oulet, oulet bremañ / Kement en des glahar !	<i>Voilà que meurt le bonhomme ! / Et qu'on le mène en terre Pleurez, pleurez maintenant / Ceux qui ont du chagrin !</i>
Oulet oulet, bremañ, / Kement en des glahar... Mé ouilou mé ahoel, / Ya, za ! Ha p'em bou hoar (goar)	<i>Pleurez, pleurez maintenant / Ceux qui ont du chagrin... Je pleurerai moi aussi, / Oui, quand j'aurai le temps</i>
Kerh hui, mateh vihan, / Kerh hui béan d'er jardrin, De glah ur pen ognon, / Ma asean ouilein !	<i>Allez, petite servante, / Allez vite au jardin, Pour aller un oignon, / J'essaierai de pleurer !</i>
Ha disadorn ketan / 'ma servij pen eih dé, Ni lakou sonerion / De soñnein ar é vé.	<i>Samedi prochain / C'est le service dans huit jours Nous mettrons des sonneurs / À sonner sur sa tombe.</i>
Ni lakou soñnerion / Get trompetteu kuivr De soñnein d'er bohomic / 'Balamour d'e zañné (zanùé)	<i>Nous mettrons des sonneurs / Avec des trompettes de cuivre À sonner pour le bonhomme / À cause de sa fortune</i>
Ni lakou sonerion, / Get trompetteu argand De soñnein d'er bohomic, / 'Balamour d'e argand.	<i>Nous mettrons des sonneurs, / Avec des trompette d'argent À sonner pour le bonhomme, / À cause de son argent.</i>

Informateur : Jean Perodot/Perrodot

Enregistrement : Aucun

Note XL : Koroll Laridé [Danse de Laridé]

Note EG : Très chanté ici autrefois, du temps de ma jeunesse, quand nous dansions...

<p>M'es mé teir plah é Normandi Ha, hui, goaz youank ne hues ket hani. Ha n'eiñ ket mui, n'eiñ ket mui paotred (pe "ha n'é ket brao"...) De hoari koukou, de hoari koukou, Ha n'eiñ ket mui, n'eiñ ket mui paotred, De hoari koukou get er merhed.</p> <p>M'es mé peder plah é Normandi. ... M'es mé pemp plah Hag all...</p>	<p><i>J'ai trois filles en Normandie Et, vous, jeune homme vous n'en avez pas. Et je n'irai pas, je n'irai plus garçons (ou "et ce n'est pas beau"...) Faire l'amour, faire l'amour, Et je n'irai plus, je n'irai plus garçons, Faire l'amour aux filles.</i></p> <p><i>J'ai quatre filles en Normandie. ... J'ai cinq filles en Normandie... ... Etc.</i></p>
---	--

49. GEIN KET MUI KÉN DE MEM BRO !

Informateur : Jean Perodot/Perrodot

Enregistrement : Aucun

Note XL : Koroll all [Autre danse]

Note EG : Mon vieux chanteur, mon vieil excellent chanteur de Ploemel, Pierre Thomas, 85 ans ou 86 ans, aime beaucoup chanter ce chant.

Note GG : Selon la versification, il possible que cette danse soit un *Hanter dro*.

Gein ket mui ken de mem bro, Kar mé zo rigoletch ! Gein ket mui ken de mem bro, Rak mé zo rigolo !	<i>Je n'irai plus dans mon pays, Car je suis rigolard ! Je n'irai plus dans mon pays, Car je suis rigolo !</i>
---	--

Informateur : Jean Marie Le Joubioux, 62 ans.

Enregistrement : Aucun

Note XL : Aweit dansal en dro, hag eùé aweit dornein [Pour danser l'*En dro*, et aussi pour battre.]

Note EG : Chanson de mensonges, “Sonnèn en heùyér”, comme Me laquas m'alèr ar me scoé.
[voir n°5]

Avel ma ien (en) avel ma tien (ten) (2) M'es rankontret ur goh jaù guen.	<i>Comme j'allais, comme je venais J'ai rencontré un vieux cheval blanc.</i>
Diskan : D'er bidam, lamm lamm ha lam d'er bidam, D'er bidam, tan ge, lam d'er bide.	<i>Refrain</i>
M'es rankontret ur goh jaù guen, (2) E kreiz el lan é kribat hé fen. / D'er bidam...	<i>J'ai rencontré un vieux cheval blanc, Au milieu de la lande en train de broser ses cheveux.</i>
Ha mé oeit de sailhet én hent (2) M'es rankontret diù glionen / D'er bidam...	<i>Je m'en vais bondir sur la route J'ai rencontré deux fourmis</i>
M'es rankontret diù glionen (2) E ischennat (eskennat) ur goh derùen / D'er bidam...	<i>J'ai rencontré deux fourmis Qui sciaient un vieux chêne</i>
Ha mé oeit de sailhat ér park (2) Ha mé guélet logod é arat. / D'er bidam...	<i>Je m'en vais bondir dans le champ J'ai vu des souris qui labouraient.</i>
Ha mé guélet logod é arat, (2) Hag er bautred é lushennat (Luskellat) / D'er bidam...	<i>J'ai vu des souris qui labouraient Et les garçons qui berçaient</i>
Hag er bautred é lushennat, (2) Hag er hah krog é lost en aler. / D'er bidam...	<i>Et les garçons qui berçaient, Et le chat agrippant la queue de la charrue.</i>
Hag er hah krog é lost en aler, (2) Hag el lodo arare kaer ! / D'er bidam...	<i>Et le chat agrippant la queue de la charrue, Et les souris labouraient bon gré !</i>
Hag el logod arare kaer, (2) Che' er hah ha deit de fachtet ! / D'er bidam...	<i>Et les souris labouraient bon gré, Voici que le chat se fâchât !</i>
Che' er hah ha deit de fachtet (2) Han sailhet ar en diù logoden. / D'er bidam...	<i>Voici que le chat se fâchât Il sauta sur les deux souris.</i>
Han seilhet ar en diù logoden, Hag o debret Kig ha kroien. D'er bidamm, lamm, lamm ha lamm d'er bidamm ! D'er bidamm, tan-gé, lamm d'er bide !	<i>Il sauta sur les deux souris, Il mangea leurs peaux et os.</i>

Informateur : Jean-Marie Le Joubioux, 62 ans.

Enregistrement : Jean-Marie Le Joubioux (Mission CH60) (sans son)

Note EG : Chanson locale contre les jeunes filles de la paroisse voisine, comme il en existe dans tous les pays.

(Kaner ketan) 'Des ket é pep kartér-eu Merhed ag er Gourvellev (2) (Kanerien aral) D'es ket é pep kartér-eu Merhed hag er Gourvellev. De chom ar er paùér G'ant ket d'er gospereu. (An holl a gevred a lar endro er poz divehan)	<i>(Premier chanteur)</i> <i>Il n'y a pas dans chaque quartier</i> <i>Des filles du Gorvello</i> <i>(Les autres chanteurs)</i> <i>Il n'y a pas dans chaque quartier</i> <i>Des Filles du Gorvello</i> <i>Qui restent sur la place</i> <i>Que ne vont pas aux vêpres.</i> <i>(Tous ensemble disent à nouveau la dernière strophe)</i>
De chom ar er paùér, G'ant ket d'overenn erbet (2) / ... Saù ou frieu getè Avel ronsied Jandarmed.	<i>Qui restent sur la place,</i> <i>Qui ne vont à aucune messe</i> <i>Qui ont le nez levé</i> <i>Comme les chevaux des gendarmes.</i>
Er viarh (verh) Mari-Anna Get hé bonetteu bras (2) / ... Pe ve dibleget mat An ouele (golo) tout hé fas	<i>La fille Mari-Anna</i> <i>Avec son grand bonnet</i> <i>Quand il est bien déployé</i> <i>Lui recouvre toute la face</i>
Er viarh Mari-Jojeb, Hoanont (honont) oè er vraùan, (2) / ... Get hé dantérieu sei(z) Hé fandrouilleu argand.	<i>La fille Mari-Jojeb,</i> <i>Celle-ci était la plus belle,</i> <i>Avec son tablier de soie</i> <i>Et ses boucles d'oreilles d'argent.</i>
Er viarh Mari-Perin, Houanont oè 'r rapaplan (2) / ... Brusked mat dre z'hé arauk Talet mat d'er gardran	<i>La fille Mari-Perin,</i> <i>Celle-ci était la plus râblée</i> <i>Avec une forte poitrine sur le devant</i> <i>Et bien costaud à l'arrière</i>
Er pautr Jean-Pièr Z'hennont un dén ténér (2) / ... Z'anzougè er sammeu Vel ur jao melinér	<i>Le gars Jean-Pièr</i> <i>Celui-ci était tendre</i> <i>Il portait les charges</i> <i>Comme un cheval de meunier</i>
-----	-----
Brusked : Bruched Rapaplan Pandrouilleu	<i>Poitrine</i> <i>"La plus râblée"</i> <i>Pendants d'oreille</i>

Informateur : Jean-Marie Le Joubioux

Enregistrement : Xavier de Langlais SITE MOD 2

Note EG : Peu différente de celle qui se chante à Surzur mais à quand même un petit intérêt spécial.

Note GG : 2^{ème} version. Voir n°10.

<p>Merhed youank de zimezein, Deid devadon de gonzeillein, Hein hein ! Deit devadon de gonzeilhein.</p> <p>Me hrei mé deoh konseilleu mat Kerkoulz el hou tad hag hou mam, Hein hein ! Kerkouls...</p> <p>Na gemeret ket un intanù, Nag ur pennek nag ur mohér. Hein hein ! Nag...</p> <p>Ema ha toumal ha toumal (temal) Abalamor d'é vouez aral, Hein hein ! Abalamor...</p> <p>Hean partias a vintin mat Hean z'a d'er ger noz divéhat, Hein hein ! Eh a kours aseut d'em foetal !</p> <p>Hean frintas un dousen uieu, En doè han dek ha m'boè mé deu, Hein hein ! En doè...</p> <p>Hag a goehè glaù azohein Mont de zal en nor d'ou debrein, Hein hein ! Mont de zal...</p> <p>Han e lak un tam kig ér pod Hag e goeh glaù a biligiad, Hein hein ! Mont de zal en dor d'el lipat</p> <p>Merhed youank ag er hanton Oulet mar hou pes ket anehon, Hein hein ! Eidon mé me gemér ur pen ognon !</p>	<p>Jeunes filles à marier, Prenez-moi comme conseiller. Prenez-moi comme conseiller.</p> <p>Je vous donnerai de bons conseils Aussi bien que votre père et votre mère, Aussi bien...</p> <p>Ne prenez pas un veuf, Ni un têtù, ni un boudeur. Ni...</p> <p>Il reproche et reproche À cause de son autre femme, À cause...</p> <p>Il part de bon matin Il rentre à la maison tard le soir, À temps quand même pour me fouetter</p> <p>Il frit une douzaine d'œufs Il en prenait dix et j'en avais que deux,</p> <p>Il tombait de la pluie sur moi Allant devant la porte pour les manger,</p> <p>Il met un bout de viande dans le pot, Il tombe de la pluie à seaux, Allant devant la porte pour la lécher</p> <p>Jeunes filles du canton Pleurez si vous ne l'avez pas, Me concernant, je prends un oignon !</p>
---	--

3. Teiz

53. AVEL MA 'Z EN AG ER MARHAD

Informateur : Marie-Joseph Porho-Danto, 60 ans.

Enregistrement : Marie-Joseph Danto (Mission CH68) (sans son)

Note EG : Pas mal. Ici et ailleurs c'est Un dé ma passen pond er velin...

<p>Aval (avel) ma z'ien (en) ag er marhad (2) Me fanér a goehas genein. Digeu dig ! Ma r't (ret) anaouiet kent karet ! / Digeu dein !</p>	<p><i>Comme j'allais au marché Je fis tomber mon panier. Il faut connaître avant d'aimer !</i></p>
<p>Me fanér a goehas genein. (2) Digeu dig... En eutru youank e saùas dein !</p>	<p><i>Je fis tomber mon panier Un jeune homme me le ramassa !</i></p>
<p>En eutru youank e saùas dein (2) Ur meugn on e houlen genein. ...</p>	<p><i>Un jeune homme me le ramassa Il me demande un baiser.</i></p>
<p>Ur meugn on, sur, hui n'hou pou ket, Ma oui me mam e vein noezet, Ma oui me zad e vein torret. ...</p>	<p><i>Un baiser, sûrement, vous n'aurez pas, Si ma mère le sait, je serai grondée, Si mon père le sait, je serai cassée.</i></p>
<p>Foer er chandelour e oèn bet. Noz dévéhat hé doa chomet. ...</p>	<p><i>À la foire de la chandeleur j'étais allée. Elle est restée tard la nuit.</i></p>
<p>Noz dévéhat hé doa chomet (3) Hé faraplui he des kollet ...</p>	<p><i>Elle est restée tard la nuit Elle a perdu son parapluie</i></p>
<p>He faraplui he des kollet (3) Kaer hé bre lan 'des hen kavet Ur meugn on diboen en doè bet.</p>	<p><i>Elle a perdu son parapluie Mais son galant l'a retrouvé Il eut un baiser sans effort.</i></p>
<p>----- Meugn on : Pok Noezet, noazet : Gourdrouzet Bre lan : Galant</p>	<p><i>Baiser Grondé</i></p>

Informateur : Marie Porho-Danto, 60 ans.

Enregistrement : Aucun

<p>E borh Plohen é uélehen (2) Brohieu ru get er mirhed (merhed) Ha i perlet ha veouzet [velouzet]. E ge, ge ! Me saù me uéren ! Bon, bon ! 'rei vad d'er galon !</p>	<p><i>Dans le bourg de Plaudrin je verrais bien Des filles avec des robes rouges Perlées et de velours. E ge, ge ! Je lève mon verre ! Bon, bon ! Cela fera du bien au cœur !</i></p>
<p>E borh Plohen é uélehen (2) Yalheu beutun (butun) get er bautred, Hag i perlet ha pomponnet E ge, ge ! Me saù me uéren ! Bon, bon ! 'rei vad d'er galon !</p>	<p><i>Dans le bourg de Plaudrin je verrais bien Des garçons avec des bourses pleines de tabac, Perlées et pomponnées E ge, ge ! Je lève mon verre ! Bon, bon ! Cela fera du bien au cœur !</i></p>
<p>Plohen Pe oè grataet ur plah e hroe ur yalh velouz perlezet d'he muia karet liù haval doh hani he mouched ereden.</p>	<p>“Plaudrin” <i>Quand une fille était promise, on donnait une bourse de velours perlée à sa bien-aimée de la même couleur que son voile de mariage.</i></p>

55. M'ES MÉ GROEIT UR VESTREZ

Informatrice : Alis Leray-Sentier/Alice Santier, 36 ans.

Enregistrement : Alice Santier (Mission CH67) (sans son)

Note EG : Voici la chanson qu'il m'a fait le plus de plaisir de trouver. J'avais autrefois une secrétaire qui chantait souvent cet air que j'aimais bien.

Grè - ce mat, Jean - nic Jean - net - te, grè - ce mat d'oh a la - ran, grè - ce
 mat d'oh a la - ran, ma n'i - vet qued ur huioh que - nein, o, mé la -
 rai sur é hoh clanù. 2ème fois
 clanù

- *Guaù, o guaù, jeannic jeannette, mé ivai ur huioh quenoh, des ched er piah ma hrai vat t'ein, o, mès, allas ! Eit plijein d'oh...*

Malheureusement elle ne savait que ces deux couplets et il fallait rester sur sa faim. Grâce à vous j'ai maintenant une chanson plus complète.

M'es mé groeit ur vestrez En ur berig amzer. (2) Hi zi ha me hani / Bez zou teir léu kontet. (2)	<i>Je me suis fait une maîtresse En peu de temps. De sa maison à la mienne / Il y a trois lieues comptées.</i>
Ha pe lakan hoah é me sonj : Oen ket un ér mont d'hé guèl. (2)	<i>Et quand j'y repense : Ce n'était pas une heure pour aller la voir.</i>
En àùel e oa kreñù, En amour oè é me fen, (2) Ha kement ma men guèlè / A laré é neijen. (2)	<i>Le vent était fort, J'avais l'amour en tête, Tous ceux qui me voyaient / disaient que je volais.</i>
Lar té dein, paotr youank, Z'abeban e tes té ? (2) Men dé ag en Alre / Pe a ganton Guéned ? (2) n'é ket ag en Alre, Z'ha naren a Uéned. Me za davet hou mamm / Ha d'espret d'hou kuélet. (2)	<i>Dis-moi, jeune garçon, De quel côté vas-tu ? Tu viens d'Auray / Ou du canton de Vannes ? Ce n'est pas d'Auray, Non plus de Vannes. Je viens de chez ma mère / Exprès pour vous voir.</i>
Che' mé antreet én ti, Che' mé az ar er bank, (2) Er uéren é men dorn, / Er vouteilh ar en daul. (2)	<i>Me voilà entré dans la maison, Me voilà assis sur le banc, Un verre à la main, / Une bouteille sur la table.</i>
Greseu vat, Jani, Janed, Greseu vat d'oh e laran. (2)	<i>Bonne santé, Jani, Janed, Je vous dis bonne santé.</i>

<p>Ma ivet ket ur ueh genein / Mé larou eh oh klanù. (2)</p> <p>‘Z o ne rein, pautr youank !...</p> <p>Me ivei ur heh genoh, (2)</p> <p>Vou ket ma hrei kalz a vad dein / Met aveit plijein doh. (2)</p> <p>Lar té dein mé, plah youank, Petra ema has hoant ! (2)</p> <p>M’en dé get ur galon kaer / Pe get ur bizeu argant ? (2)</p> <p>Ne ket g’ur galon kaer Na get ur bizeu argant. (2)</p> <p>Genis té, pautr youank / Genis té ‘ma me hoant. (2)</p> <p>Lar té dein mé, pautr youank, Get petra ema ha sonj ! (2)</p> <p>M’en dé g’ur poket roz, / Pe get ur bizeu eur ? (2)</p> <p>n’en dé ket get poket Roz Na get ur bizeu eur (2)</p> <p>Genis té plahig iouank / Genis té ‘ma me hoant. (2)</p>	<p><i>Si vous ne buvez pas une fois avec moi / Je dirai que vous êtes malade.</i></p> <p><i>Je ne le ferai pas, jeune garçon !...</i></p> <p><i>Je boirai un coup avec vous,</i></p> <p><i>Ce n’est pas que ça me fera beaucoup de bien / Mais c’est pour vous faire plaisir.</i></p> <p><i>Dis-moi, jeune fille,</i></p> <p><i>Quel est ton envie !</i></p> <p><i>Si ce n’est un bon coeur / Ou un anneau d’argent ?</i></p> <p><i>Ce n’est pas avec un bon coeur</i></p> <p><i>Ni avec un anneau d’argent.</i></p> <p><i>C’est avec toi, jeune garçon / C’est avec toi qu’est mon envie.</i></p> <p><i>Dis-moi, jeune garçon,</i></p> <p><i>Avec quoi va ta pensée !</i></p> <p><i>Ce n’est pas avec un bouquet de rose, / Ou avec un anneau d’or ?</i></p> <p><i>Ce n’est pas avec un bouquet de de Rose</i></p> <p><i>Ni avec un anneau d’or</i></p> <p><i>C’est avec toi, jeune fille / C’est avec toi qu’est mon envie.</i></p>
---	---

Informatrice : Mouez Lancien/Mme Lancien du Gerneué/Kerneve en Theix. 35 ans.

Enregistrement : Mme Lancien (Mission CH70) (sans son)

Note XL : Koroll “Laridé” [Danse de “Laridé”]

Note EG : Bonne version d’une chanson bien connue (vieille comme le monde) qui se chantait à Belz plus vite que dans Bourgault-Ducoudray¹⁴¹². Chez nous l’air était enjoué, chez Bourgault il est lent et triste (c’est cependant le même).

Deu zén youank pe zimezant (2) Jardrein (liorh) neùé a gomansant. Adieu Kamaraez, adieu aveit jamès !	<i>Deux jeunes gens quand ils se marient Ils commencent un nouveau jardin. Adieu Camarade, Adieu à jamais !</i>
Jardrein neùé a gomansant (2) ‘P’enni z’eh es tri sorte <u>u</u> plant. / Adieu Kamaraez...	<i>Ils commencent un nouveau jardin Dans lequel il y a trois sortes de plantes.</i>
El leuéné, er garanté. (2) Ha lies mat... er jalousi ! / Adieu Kamaraez...	<i>La joie, l’amour. Et bien souvent... la jalousie !</i>
Me grede, pen m’e dimezet, (2) Me grede m’em be afer ober ket. / Adieu Kamaraez...	<i>Je croyais, quand je me suis marié, Je croyais que je n’aurai rien à faire.</i>
Nameit cherr mein, torrein keneu. (2) Ha golhein guen men dornigeu. / Adieu Kamaraez...	<i>Si ce n’est ramasser des pierres, casser des noix. Et laver blanc mes petites mains.</i>
ha bremen ‘ouian re mat (2) E vou rekis dein labourat. / Adieu Kamaraez...	<i>Et maintenant je ne sais que trop bien Que je devrai travailler.</i>
Mont d’er parkeu d’er mitein (mintin) mat (2) Chomel ahont divehat mat. / Adieu Kamaraez...	<i>Aller aux champs de bon matin Rester là-bas bien tard.</i>
Chomel ahont divehat mat (2) Hag a pe z’ariùan er ger. / Adieu Kamaraez...	<i>Rester là-bas bien tard Et quand j’arrive à la maison.</i>
‘Ma hoah men deur ér feuntèn (2) Ha mem bugalégeu é ouilein. / Adieu Kamaraez...	<i>Mon eau est encore dans la fontaine Et mes enfants en train de pleurer.</i>
Ha mem bugalégeu é ouilein Tri ar er bank, péar ér gulé / Adieu Kamaraez...	<i>Et mes enfants en train de pleurer Trois sur le banc, quatre dans le lit</i>
Ha kement aral é rihiek (rédek dre se) tra sé ! Adieu Kamaraez ! Adieu aveit jamès !	<i>Et autant à courir partout ! Adieu Camarade ! Adieu à jamais !</i>

¹⁴¹²BOURGAULT-DUCOUDRAY (1885), p.16-20

Informateurs : Fernande Taquet-Guyot et Louis Korformat

Enregistrement : Fernande Taquet-Guyot et Louis Guyot (Site XL CH01)

Note GG : Cette chanson est reprise par les deux informateurs dans l'émission « Breiz O Veva » dédiée à Xavier de Langlais¹⁴¹³. Les modifications entre crochets indiquent les mots différents prononcés par les chanteurs dans l'enregistrement.

<p>En gardran ti me zad / A zou ur braù a liorhig (liarh) [2] El liazh a zou d'en ti, En ti 'zou de me zad.</p> <p>[Diskan :] Tout en dud e lar dein er verh Mari, er verh Mari, Tout en dud e lar dein er verh Mari ne vou ket dein.</p> <p>Hag abarh el liorh-se / bez A zou ur brauet(ch) a huen [2] [Er huen a zou d'el liorh, el liorh 'zou d'en ti, en ti 'zou de me zad.] [Diskan...]</p> <p>Hag abarh er huenn-se / Bez zou ['h eus] ur braù[ig] a varr (2) [Er barr a zou d'er huen, er huen a zou d'el liorh...] [Diskan...]</p> <p>Hag ar [abarh] er barreu-se Bez zou['h eus] ur braù a neiad (neziad) [2] [En neiad zou d'er barr...] [Diskan...]</p> <p>Hag abarh en neiad-se / Bez zou ['h eus] ur brauet a hui [2] [En hui a zou d'en neiad...] [Diskan...]</p> <p>Hag abarh en hui-se Bez zou ['h eus] ur braù a bechon (eñv) [2] [Er pechon 'zou d'en ui...] [Diskan...]</p> <p>Hag abarh ar er pechon ze / Bez zou ['h eus] ur braù a bluen [2] [Er bluen 'zou d'er pechon] [Diskan...]</p>	<p><i>Derrière la maison de mon père / Il y a un beau jardin</i> <i>Le jardin est à la maison, la maison est à mon père.</i> <i>Refrain :</i> <i>Tout le monde me dit, la fille Mari, la fille Mari,</i> <i>Tout le monde me dit, la fille Mari ne sera pas à moi.</i></p> <p><i>Et dans ce jardin / Il y a un bel arbre</i> <i>L'arbre est au jardin, le jardin est à la maison, la maison est à mon père.</i> <i>Refrain...</i></p> <p><i>Et dans cet arbre / Il y a une belle branche</i> <i>Cette branche est à l'arbre, l'arbre est au jardin...</i> <i>Refrain...</i></p> <p><i>Et dans cette branche</i> <i>Il y a un beau nid</i> <i>Le nid est à la branche...</i> <i>Refrain...</i></p> <p><i>Et dans ce nid / Il y a un bel œuf</i> <i>L'œuf est au nid...</i> <i>Refrain...</i></p> <p><i>Et dans cet œuf</i> <i>Il y a un beau pigeon (oiseau)</i> <i>Le pigeon est à l'œuf...</i> <i>Refrain...</i></p> <p><i>Et sur ce pigeon / Il y a une belle plume</i> <i>La plume est au pigeon...</i> <i>Refrain...</i></p>
--	--

¹⁴¹³Archives INA, « Eun arzour eus bro Ruis », *Breiz o veva*, 06/05/1971.

Informatrice : Fernande Taquet

Enregistrement : Fernande Taquet (Site XL CH03)

M'boe mé chojet un dous, [Ge ma lura lurei] M'boe mé chojet un dous / N'oe ket pel a zohein [N'oe ket pel a zohein, n'oe ket pel a zohein]	<i>J'avais choisi une douce, J'avais choisi une douce, / Qui n'était pas loin de moi</i>
Etre he zi ha me (hani) ni, [Ge ma lura lurei] Etre he zi ha me (hani) ni / E oè ter leù kontet [E oè ['m boè] ter leù kontet, E oè ['m boè] ter leù kontet]	<i>Entre sa maison et la mienne, Entre sa maison et la mienne, / Il y avait trois lieues comptées.</i>
Un dé che deit chonj dein, [Ge ma lura lurei] Un dé che deit chonj dein / ['oè] monet de guélet. [['oè] monet de guélet, ['oè] monet de guélet]	<i>Un jour m'ait venu l'idée, Un jour m'ait venu l'idée / D'aller la voir.</i>
Me {heh} havas ar en hent {é toniet} [Ge ma lura lurei] Me {heh} havas ar en hent / Hag hi for chagrinet. [Hag hi for chagrinet, hag hi for chagrinet]	<i>Je la trouvai sur la route Je la trouvai sur la route / Elle était fort chagrinée.</i>
He mouched en hé dorn, [Ge ma lura lurei] He mouche en hé dorn, / Hag hi for chagrinet. [Hag hi for chagrinet, hag hi for chagrinet.]	<i>Son mouchoir dans sa main, Son mouchoir dans sa main, / Elle était fort chagrinée.</i>
Laret dein me plahig [Ge ma lura lurei] Laret dein me plahig / Petra hues de ouilein ? [Petra hues de ouilein, petra hues de ouilein]	<i>Dites-moi jeune fille Dites-moi jeune fille, / Qu'avez-vous à pleurer ?</i>
Kleuet em es laret [Ge ma lura lurei] Kleuet em es laret / Eh es d'on (d'en em) angagein [Eh es d'on angagein, eh es d'on angagein]	<i>J'ai entendu dire J'ai entendu dire / Qu'il faut que je m'engage.</i>
Ni (en hani) (me) lar en dra [treu]-hé [zé] [Ge ma lura lurei] Ni (me) lar en dra [treu]-hé [zé] / Ni lar ket geu erbet. [Ni lar ket geu erbet, ni lar ket geu erbet.]	<i>Celui qui dit cela, Celui qui dit cela, / Celui-ci ne dit aucun mensonge.</i>
Ha dimerher ketan [Ge ma lura lurei] Ha dimerher ketan / mitein mat e partian.	<i>Mercredi prochain Mercredi prochain / Je partirai de bon matin.</i>

Informateur : Louis Korfmat

Enregistrement : Louis Korfmat (Site XL CH02)

M'boe mé ur galantez Ha mé hag hé haré [O ya mé hé haré] (2) [O ya mé hé haré, O ya mé hé haré]	J'avais une galante Que j'aimais [Oui je l'aimais]
D'er sul d'enderu arlerh kreisté Me 'iei mi d'he guelet (2) [Me 'iei mi d'he guelet, me 'iei mi d'he guelet]	Le dimanche après midi J'irai la voir
Me grogas en hé dorn / Ha, ia, me (z') hé bokat (2) [Ha, ia, me (z') hé bokat, ha, ia, me (z') hé bokat]	Je lui pris la main / Oui je l'ai embrassée
[h]E mamm e tal en nor / E oé doh me sellet (2) Pardon Pardon me mam, Un offans em es groeit (2)	Sa mère à côté de la porte, était en train de me regarder Pardon, pardon, ma mère, J'ai fait une offense.
Un offans em es groeit / E vokein me galant (2) Naren naren [me merh], Ne vein [vè] ket pardonet, ne vein [vè] ket pardonet	J'ai fait une offense / en embrassant mon galant Oh non, oh non [ma fille] Tu ne seras pas pardonnée,
Barh é kouvent Guéned / Aze e vis kaset. (2) Laret dein mé me mam Petra e hrein-mé ér houvant, petra e hrein-mé ér houvant ?	Au couvent de Vannes / Là-bas tu seras emmenée Dites-moi ma mère Que ferai-je au couvent ?
Nameit broudein dantel / É sonjal é me galant (2) Naren, [Naren] me merh, Er houvant n'en des ket (2)	Seulement broder de la dentelle / En pensant à mon galant Oh non, [oh non] ma fille, Au couvent, il n'y a pas
Er houvant n'en des ket, na brouaj (broderie) na dantél. Nameit louanezi, louanezi bonseured	Au couvent, il n'y a pas, ni broderie, ni dentelle. Seulement des moniales, des moniales et des bonnes sœurs
Loanezi bonseured, Loanezi bonseured. Loanez bonseured ha belian mar karet (2)	Moniales bonne sœurs, moniales bonnes sœurs. Moniales bonnes sœurs et de prêtres si vous voulez.

60. SANTEZ CECILE

Informatrice : Anne-Marie Taquet, 9 ans.

Enregistrement : Anne-Marie Taquet ([Site XL CH05](#))

Note GG : Cantique interprétée par l'informatrice dans l'émission « Breiz O Veva » dédiée à Xavier de Langlais¹⁴¹⁴. Ce cantique est chanté encore aujourd'hui à l'église de Theix, église dédiée à Sainte Cécile.

Santez Cecil, hur Patronez Sellet dohemb a lein en néan Reit deomp Guerhiez ha martirez Bout pur a gorf hag a énéan (2)	<i>Sainte Cécile, notre patronne Regardez-nous depuis les cieux, Donnez-nous Vierge et martyre, D'être pur de corps et d'âme.</i>
--	---

¹⁴¹⁴Archives INA, « Eun arzour eus bro Ruis », *Breiz o veva*, 06/05/1971.

4. Chansons non retranscrites mais présentes sur l'enregistrement effectué par Xavier de Langlais en 1971

61. E BORH SURHUR

Informatrice : Françoise Le Gac

Enregistrement : Françoise Le Gac ([Site XL CH09](#))

<p>E borh Surhur 'yeus merc'hed vrav (3) E ya da noz da galandal</p> <p>Etre dek ér ha unnek ér (3) E tarriù ar plac'h ieuank er gér</p> <p>'Trenoz vitin pe sav ar plac'h (3) Hi e lare oe ket ken yac'h</p> <p>Ar bonom a sèl e roñsed (3) Mont de glac'h sikour d'e verc'hed.</p> <p>Boñjour deoc'h c'hwi eutru medesinour (2) Boñjour deoc'h c'hwi medesinour C'hwi a remed an droug amour.</p> <p>D'an droug amour, 'remedan ket (2) Mes me rei deoc'h ur voutailhad Eit sikour passiñ he fennad</p> <p>Hag e ivou a loaiadoù (2) C'hwi e ivou a loaiadoù Hag a rei vat d'ho kalonoù.</p>	<p><i>Dans le bourg de Surzur il y a de jolies filles (2) Qui vont la nuit galantiser.</i></p> <p><i>Entre dix heures et onze heures, La jeune fille arrive à la maison</i></p> <p><i>Le lendemain matin quand la fille se lève Elle disait qu'elle n'était plus en bonne santé</i></p> <p><i>Le bonhomme selle ses chevaux Pour aller chercher secours à ses filles.</i></p> <p><i>Bonjour à vous monsieur le médecin Bonjour à vous médecin Vous soignez le mal d'amour.</i></p> <p><i>Le mal d'amour, je ne soigne pas Mais je vous donnerai une bouteille Pour aider à passer l'épreuve.</i></p> <p><i>Et vous boirez à cuillérées Vous boirez à cuillérées Et cela fera du bien à vos cœurs.</i></p>
--	---

62. PETITES CHANSONS

Informatrice : Françoise Le Gac de Surzur

Enregistrement : Françoise Le Gac (Site XL CH10)

Commentaire GG : Ces deux chansons ont été enregistrées à la suite. La première reste énigmatique concernant les paroles.

La deuxième est une chanson que l'on chante lors du barattage du beurre. Elle est connue dans le pays vannetais bretonnant¹⁴¹⁵.

Retranscription GG :

Sant Ligodenn (Nigodenn/Nicodème) Kot ru, kot guenn Diforh el leah, diforh el leah Sant Ligodenn Diforh el leah d'(oh e)n amonenn	<i>Saint Nicodème Cotillon rouge, cotillon blanc Sépare le lait, sépare le lait, Saint Nicodème, Sépare le lait du beurre.</i>
---	--

¹⁴¹⁵ BUFFET (1947), p.99

V. Contes collectés par Xavier de Langlais

01 PER LACHIK (1940)

Per Lachik e zou istor un den disoudardet e zo haval grons doh “Istor Brer-Lirzin” er Bredér Grimm. Nameit n’ é ket e sah é e zo zorset met e dok beret. Degoeh e hra get St Per e batrom, hag er Salvér e houlen bara geton. Un tamm ag e varaen e ra dehè, hag er Salvér ha laret dehon goulén er peh e garehè. St Per e lar dehon : goulén er Baraouiz.

- Me zo skuiz a Bariz ! E lar er pautr e houlen hembken mont e leh ma iehè e dog.

Elsè (get ul lostad troieu kam haval doh re kontaden Grimm) e hel mont ér Baradouiz dre derel e dog e-barh.

- Digoret ahoel en nor ma uéleen penaus e e-barh.

02 JAN-VIHAN (1940)

Jan vihan e oè bet losket de sunein é vam beteg en oèd a seih vlè. Setu perak e oè deit de vout un den “extraordiner” !

Hag ean, én é vaillantiz ha chonj dehon monet de voïajein ha de uélet broieu neûé.

Monet e hra d’er vorh de houlen doh er go gober dehou ur vah-houarn ker bras hag ur uen en e vent. Hag ean goudé de uélet eùé er person aveit benigein er vah sé, seurt ne oè bet guélet hoah get hani.

Beniget e get er person. Petra ne hrehed ket aveit gober plijadur de Jan-vihan. Ha Jean-vihan de gemér pen en hent goudé bout laret kenevo d’ é dad ha dé vam.

De getan pen é tegoeh get ur mansonour e hoarie er paleied (jeu de palets) get mein Milin, evel ma vehè bet paleied. Ha Jan-vihan ha goulén dohtou petra é hré azè, ha pe seurt micher e hrè.

- Me zou mé mansonour, eme en aral, ha me hoari paleied, n’ é ket diès guélet ! Ha hoah nétra on mé hoah étal er Jan-vihan.

- Mé é er Jan-vihan ! E lar en aral. Hag e plijehè d’is monet genein de uélet broieu ?

Hag int ou deu ha monet a-gevred.

Kent en noz e tegoehant get ur miliner e oè é fregat en deur de lakat e vilin de droein, ar e larè. Chetu un dén ahoèl !

- ha hoah eme er milinér, ar er peh em es mé kleùet n’ on mé netra tra bet on mé hoah étal ma d’ é Jan-Vihan.

Ha Jan vihan ha kinnig nehè monet ar un dro getou de uélet broieü. Hag int ou zri.

De cherr en noz é arriùamb étal un ti bihan, ne oè inou nameit ur verh heh unan pen, hag hi skonteit get en tri hrennard sé ha laret dehè : Penaus e hrein mé aveit rein bod deoh, bras avel m'é ma oh !

Me anav ur chapel é leh e helleet chom keit ha ma plijou doh n'es nameit un tu fall, n'es toul erbet de vonet enni na preneustr na dor.

Ne vern ket, ne vern ket ! E lar Jan vihan. Toulleu erhoalh e hrein mé get mem bah. Hag int ou zri er chapel , goudé m'en des Jan Vihan groeit un toull ér vogér get é vah.

Er chapel sé e oè neoah ur siminal un haul ha rah er peh zo ret de geginein. En trenoü vintin setu er peh e tivizant etrezè : Pep hani dé dro e chomo de hoarn en ti, ha de geginein tra ma jiboësour en deu aral. En hani e chomo en ti e sono er hloh de greisté de galvein er re ral de dostat d'er souben.

Er masonour é e chom de getan pen. Dastum e hra koed, fardein a hra en tan, kerkent fardet geton neoah setu ma koeh un tam kig dre er seminal, hag ean guélet get donjer e oè un troed dén e oè, un tam aral e koeh hoah hag un tam aral hoah, hag a gentiz ma koeh en tammeu en em zaspugnant é kreiz en tan.

- Koehet ! Koehet hoah ! E lar er masonour ! Kement sé ne virou ket dohein a hober er souben. Ha nehè e koeh ur pen den, hag en ol dammeu en em gampen én ur horf dén. En diaul e oè.

- Hola emè en diaul, mé e er mestr amañ petra e hret hui é me zi. Hag ean ha sourein ar er masonour hag e vahatat a daulieu forh ken na koueh ar en dachen. Taulein e hra nehè er horf ér puns.

Setu deit kresité ha ne son ket er hloh. Jan vihan e zistro d'er ger get e gomper, hag e klaskant er masonour. Ur glem e gleüant e deun er puns, ha kerkent e komprenant en doèré.

Mé chomo mé e lar er meliner.

Entrenoü e fard en tan, en diaul e goueh hoah a dammeu... hag e hoarvez get er pautr er peh zo hoarvezet get en aral. Nameit e ve kuzet e gorf didan er gulé.

-Hama ! E lar Jan vihan, mé chomo mé !

Ha setu ean é fardein en tan hoah. En dieul a goueh a dammeu :

- Taulet 'tout d'un taul ! E lar Jan-vihan.

Setu en diaul taulet ha klah tabutal, Jan-vihan e lar kerkent dehou ne gar ket kalz en ardeü sé hag e vehè furoh dehè ou deu hoari karteü, e horto ma vehè tuem er soubén. Hoari e hrant eta. A-ben un herradig hoah e saü beh etrehè.

Met ne blij ket de Jan vihan guélent en diaul e hoari er mestr.

- Mil kurun ! Eme er pautr – n'onn ket goaz deoh. Hag ean ha kregein en e vah houarn benniget hag de ziskein d'en diaul un hoari aral.

Ha ker brao e hoari get e vah ma kas en diaul er maez ag en ti. E laret dehon : D'en Ifern d'en

ifern ! En Diaul ! Ha dioallet a goueh hoah etre men dehorn mé.

Setu kresité, er hloh e son er hoeh mañ.

D'en noz, e ia Jan vihan de bromein un tammig get en deu aral, er hoed e zo tro en dro d'er Chapel. Bout e oè neouah ur ioh kuet e kreiz en ivarh. Me garehè mat goût er peh e zo didanè – e lar Jan-Vihan !

Hag int ou zri de grogein pep hano en e hanter kant fagoteu ha de zizoloein un toul, é kreiz en hent. Ur vlaz kalet a zehè digeton.

- Me garehè mat gout petra eh es ebarz e vlas ker kalet sé è – E lar Jan Vihan.

Er masonour e lar : E han mé de uelet : Stagget mé get er fun man. Tra ne vein ket degoehet én dias e larein d'eoh : lausket mé. Ha pa vo ret e larein : tennet me !

Beh ma oè diskennet un tammig ma spurmant en diaul e deun en toul e forc'h saù d'er lué ha dare de fardein arnehou.

-Tennet mé ! Tennet mé ! E huch kerkent er pautr.

- Er melinour e hra mem treu.

Ha Jan vihan ha laret nehè – Eh on mé de uélet petra é hes ebarh. Lausket mé, lausket mé hoah ! En diaul e spurmant é deun er puns e forh sauet d'er hlué ha dare de sourein arnehou. Lausket mé lausket mé 'haoh e lar Jan-vihan, hag ean de fardein ar en Diaul ha de lahein mik a daulieu bah beniget.

- M'em boè laret d'is emehon, dihoal a goueh hoah etre men dehorn.

Hag ean ha teurel ur sél en tu aral de zor en ihuern. Eno e huélas, teir plah iouank, chadennet, ne houlennas ket pe seurt pehed ou doè int groeit. D'en diauled e hourhemennas ou distagein a-herr hag ou has ér mez ag en ihuern. Goudé sé e lahas er muian a diauled ma hellas, met er rè bennak anehè ou des gallet achapein merhat !

D'en teir dimezell koant sé e timezas goudé en tri pautr iouank ha braù e voe er fest. Hel laret e hrein dre m'her gouian mat rak m'em moè ivet mé ohpen me lod.

03 ROUE PATEU-BRAS (1940)

Bout e oè tri fautrig énévad e oè partiet de voiajein kerkent kollet getè ou zad hag ou mam. E kreiz en noz ou deus fariet. Hag int arriùet e ti er Roué Pateu bras én dihout dehè.

Er vouez e lar : me feur ket pautred er Roue hou lahou. Hou lahou hag hou tebrou. Gueloh e vehè deoh hoah chom ér mes épad en noz eget monet ebarh en ti mañ !

- Petra vern dein ! - E lar Jobig en henan ag er bautred – Bout debret er hoed get er bleidi, pe amañ get er Roué !... Gueloh e demb hoah chom amañ de gousket. Hag int ou zri en ti.

Er vouez ou laka ér gredans.

- Bez zo kig fresk en ti mañ ! E lar er Roue.
- Nan, sur ! Eme er vouez – Kig fresk erbet, nameit kig ebel. Od ma z’out n’a’h es ket anoukac’het ar gazeg Rak er gazeg en des groeit un ebel.
- Kig fresk e zo en ti mañ neoah. Er vouez ! Bez zou kig fresk en ti.
- Er vuoh en des groeit ul lè.
- Bez zou kig fresk dén, pe laran deoh.
- Er giez en des greit re vihan.- Pe laren deoh e oè kig fresk en ti ! E lar er Roue savuet e fri getou el lein hag é vonet trema er gredans.
- O ! Eme er Vouez ! N’é nameit tri fautrig hemb tad na mam em es lojet amañ aveit en noz.
- Mat tre, mat tre eme er Roue. Mat e hues groeit. Lardein e hrant un tammig er souben.
- Lard é erhoalh hiniu – emehi – Gorteit beteg arhoah !
- Mat tre matre, eme er Roue, e oè é goût en dé sé revè doère. Re goenieint genemb eta, hag arhoah e veint debret.

Er vugale n’ou dè ket debret ahoudé tri dé, ha deusto d’o sahad e tebrzant mat tre. Jabig ohpens e zigore e ziskoarh, me lar deoh.

Er roue pateu brao e larè brao get er vugale :

- Ur chans e vo deoh bout debret get un den aveldonn eme er Roue. Un dén kriou, ha pinuik ar en ol, evel n’en des ket kals. Hag ean de zisplegein d’er pautr ol e zañné.
- N’é ket fur foeùal evelsè – e larè e vouez – unan bennak e hellehè hou kleùet. Met ean hemb chileu ha alieu fur e yè ataù get e zibunaden :

M’em es ur jau – eme ean – e hra kant leu en un ér,

Un ejon en des ur horn eur.

Ur boteu-hezeu-lér, e hra seih leu én un ér.

Ul loe aveit plannin én noz.

Ur hloh argand e son drezi e unan pe doster dehon (henneh e vè perpet didan pen ma guéle) Goudé bout marvailhet un tammig getè er Roue e gas er pautred d’ou guélé. “Nozeh vat!” - eme hon dehè – Arhoah vintin kent en tarf dé éh ein d’hou kuélet arrè !” Hag ean monet de gousket ean eùé, é hoarhein a vegad !

- Penaos um droein er hueh man ! E sonje Jobig. Taùet de getan pen det hou klemmeu hag hou tareu ! Eme ean d’e vreuder, ma hellein chonjal ar men goar. Er roue neouah en doè tri fautr ha teir merh a oed get er vugale. En hevelep guélé e oè bet laket en naù bugel. Jobig e den get pautred er roué er chalennig eur e oè en dro d’ou houg hag ha laka en dra d’égoug ezan ha de goug e vreder.

E kreiz en noz e sav er Roué, ha geton en e zorn e goutell vras hag e tastornein en tiollded e tro ou fen d’en tri fautrig dichadenn é chonjal e oè Jobig hag é vredér e oè. Kerkent deit er goleu dé e sav Jobig hag e teh kuit.

Ha chetu er Roué é fulorein ru hag é obér kanveur pe uel pe fariadenn spontus en des groeit. Ré bèl é ma neoah er vugalé, ne gav ket ou routeu. Ha deusto d'e voteu seih leu ne hel ket ou zizein !

Jobig hag e vredér e gaù bod neze e ti un dén mat hag e komansant de labourat aveiton. Ya ! Me t a-benn ur pennadig Jobig e lar e fal dehou monet de zistroein de di er Roué de hoari un dro fal dehon rak ne hel ket parat doh hoant a laerein digeton e jaù e hra kant leù én un dé.

- Dihoal a vout tapet, eme e vestr neùé pe e vei lahet ha debret er ueh mañ.

- Ne vein na lahet na debret... dre ne vein ket tapet, emé er pautr !

Er park, e korn an ti, ema. Teir merh er Roue e houarn

-Tad ! Me zad ! Chetu Jobig ! E huch en teir plahig sponteit

- Taùet, Perped. Guelet em es ho tad dija !... Guel e vehé deoh monet d'er geer de glah hou lodenn ag er hrampoeh ema hou mam éh obér, e lar er pautr dehè. - Ema mam éh obér krampoeh ?

- Netra suroh ! Ket de uelet ... n'é ket guir ! Hag int ha monet kerkent de glah ou loden krampoeh.

- Krampoeh, krampoeh ! Piu en des laret kement sé deoh e tar en tad.

- Jobig enta ! Hag hean ar rid de uélet en doère

Jobig e oè dija ar gein er jaù. - Bonjour deoh Eutru Bonjour deoh. Ni um huélou hoah. Hag ean d'er pear-zreid get e Jau-kant-leo.

- O Jobig, eme er Roue, té em riùinou.

Più e voè souhet e huelet er pautr e tonet ar gein er jaù evistr en hani e voe. Dihoal Jobig rak te vo tapet dé pe zé. A ben un herradig e fal dehou laerien en ejon. Ha degoehet er prad e lar d'er merhed : Savet savet ! Ha difreet de vonet d'er ger : ema hou tad é lahein hou mamm.

Hag int, ha chom beg digor é kleùet en doère ha monet d'er red d'er ger hemb gellein sannein grik.

- Ha Jobig te em rivinou, e huch er Roué deredet tiz geton.

- Bonjour deoh bonjour deih , Ni um huélo hoah Eutru ! Ha kent n'en defe gallet er Roué gwiskein e Voteu-hezeu seih leu. Chetu ean oeit kuit a-herr.A-ben un dé pe zeu e lar hoah d'e vestr : ne vein disoursi grons nameit p'em bou leret digeton e voteu-hezeu-seih lér. Diesoh e vo e lar e vestr neùé. N'ous ket fur Jobig. Er boteu e oè étal en toull nor é sehein. Jobig e laka e droed ebarh unan, met setu er Roué é tonet ar réd !

- Harz d'el laer ! Jobig milliget !

- Bonjour deoh Eutru ! Ni um uelo hoah eme Jobig é pellat a-herr é piklammein ar ur gar. Hag é kemér e lans get en àùel.

Bremañ e fal dehon kemer el loer. E-pad en Noz e kuz e korn en ti. Ema teir merh er roué é tolpein deur. Teir zro e hrant, ha perpet e chom unan anehè de hoarn el loer, en trivet gueh neoah ne chom hani.

-Emen e hues lezet el loer – e lar er roue. Tapet e vo sur get Jobig. Hag ean ha monet de huelet er mez. Jobig e oe krog ennon dija !

- Ni um huélo hoah Eutru !

- A ! Jobig te em rivino !

Ne vein disoursi grons nameit ha pe ‘m bo laert er hloh e son drezi e unan, a sonj ean.

-Te vo tapet – e lar e vestr.

Didan pen guéle er roue ema er hloh. Ha Jobig ha guiskein e voteu seuh leù ha tostet d’en ti.

Kent d’hel krogein er hloh hoah e son henneh ur spont.

- A Jobig ! M’em es te dapet er hueh man e lar er Roue ! Hag er hueh man e vei debret !

- O ! Eutru ! Eme Jobig me zo hoah ken bihan ha tra. Ne dalv nemeur er boen ! Lakeit mé de lardein ahoèl, ma hrein enor deoh.

- Nan sur eme er Roue pe te bartio hoah.

- Na penaos e hrein a lar Jobig, ne doè kén hoant nameti gounid amzér lakeit mé en ur varrikat ha reit dein Leah dous de evein teir gueh bamdé ha ne vein ket pèl é lardat.

Guir é eme tret ur spont e sonj er roue. Hag ean ha lakat er pautr en un donel goudé bout lammet getan en tal aneho, Ha penaos e hrein aveit monet kuit bremañ e sonje perpet Jobig !

- Ha te zo lart. Jobij, eme er ronfl a-benn ur suhun.

- Pas ket hoah Eutru. Tretoh tret ne laran ket.

- Ha te zo lart. Eme er Roue a-ben ur sizhun arall

- Donet e hra un tammig bihan.

- Ha te zo lart bremañ. Eme er roue a-benn ur miz

- O ya lart grons eme Jobig en doè kavet en dro, ar a gredè ahoèl. Digoret er varriket ha ket de glask er bosér.

- Digor er varrik ne hrein ket ! - Eme er Roue – Klah er bosér de getan pen ne laran ket. Ke de fardein en tan er vouez aveit ma vo tuem beruant en deur pe z’ein endro de lahein en nohig-deu-zroed se. Hag ean ha monet de glah er bosér mal geton. Hag é hutellat get er joé.

04 EN DIAUL GUIADER

ur ueh, be oe ur vouez ne ouie ket de pe uiader rein e goabr de uiadenin. Ma ! Eme en diaul, guisket e guiader, me rei me el labour aveit ket, ya met gorteit : Ma ankoehet me hañu hou kas e hrein genein. Me hañu zou Gerizon

Aben ur suhun neouah er vouez en doè ankoehet e hanù. Ur voereb aral e lar dehi, ma bout e zou un den e korn er huet e uiadein. Kanein e hra a bouiz e eben : Me hanù me zou gerizon, digedig, me henù me zou gerizon digedak.

Men dén é e lar er vouez. Hag en diaul én ampoent ha donet tre get e uiadennad :

- Hama er vouez : n'oh es ket ankouehet men hanù.

- Hous hanù hui zou gerizon emehi.

Chetu !

05 (1940)

Tri pautr e oè. Kollet getè ou zad hag ou mam e klahant gounid ou bara. En henañ e ya de gavouiet un amezeg dehè e glahè en ampoent ur begul moh. Un dén dies e oè neouah. Chetu er marhad e kinnigas d'er pautr : Chetu er hopr ha pu : en hani e fachou ketan a rei d'en aral kant livr hag un tamm a grohen ag e revr.

Groeit er marhad. E-leh bout lakeit de goarn e vostad moh, e ve kaset er pautr de drohein lann.

- Ha chifet oh ! - Tam erbet tam erbet e lar er pautr, hag heñ ha krogein e pen en hent, ki e vestr getou. Hou meren e vou kaset deoh en des laret en Eutru.

Ya, met a pas en amzer hemb ne zehe er viren. A-ben er fin e ta er vateh é ouilein, ha laret dehou : Er hi e zou deit en arben d' ein hag en des debret rah ou miren. Ne vern ket e lar er pautr muioh a ouan em bou de greizté. Ya ! Nameit e ve debret hoah e lein get er hi de greisté. Hag er pautr youank ha terein ru ha monet kerkent ha rag-eeun de gavouit e vestr. O ! O ! eme en Eutr, Chifet oh pautr iouank – Ya ya chifet on ha chifet ru eme er pautr ankoehet getou er marhad. Hag e vestr ha kemer e goutell ha trohein un tamm mat a grohen e revr ha goulen digetou kant livr a-ben ar er marhad.

Pe ia d'er ger, e eil vrer e hra goap dohtou. Ne vein ket tapet mé. Ha tapet é memb treu neouah. En drivet neouah, e lar d'er re ral : monet e hrein me. Hag er re ral hag ouber gouap dohtou dre ma oè ganet e diben er suhun. Er pautr neouah e oè kriù avel un tarù goué e ia de gavouit en Eutru. Ha getou e hra marhad kerkent.

E leh goarn er pen moh e ve kaset eue de getan de drohein lan. Hag er hi e zebr eùe e veren. : Ma eme er pautr, karget e de gorf kamarad, ne zebrei ket lies me lein ! Hag ean ha rein d'er hi un taul strep hag e lahein. Er vateh souhet e houlen dohtou emen ema er hi pe n'é ket deit en arben dehi. : E lahet em es, eme er pautr. Evelse ne zebrou ket ken me meren.

-Hama eme en Eutru, e uelet er pautr e tonet endro de noz é kanein. T'es debret mat me fautr

-Ag er choej ! Emehou. Ha lahet em es er hi ohpen se ! N'oh ket leuen er mestr ? Geou geou geou ! Me fautr ! Geou geou geou ! Eme en Eutru, hag ean ha klask epad en noz penaus e hellehè gounid ar er meùel spontus sé.

En trenoze lar dehou : Ke de gas en ehen er park, me fautr. N'ous ket chifet a gement se ? - Tam erbet e lar er pautr, hag ean ha kas en ehen eno... nameit e oè serret er glud get en alhué,

hag ean ha teurel ple doh ur voualh e oè nepell ahalese ha torrein er glud a daolieu kaer.

Hag en eutru ha goulenn dohtou penaus en doè groeit aveit digor er glud a pe oè en alhué en e godell ean !

- He zorret em es a daolieu vouialh eme er pautr ! N'oh ket leuenn er Mestr ? Geou geou geou ! Me Fautr ! Leuen grons ! - Eme en Eutru.

Ke de gas eùé er ronsied bremen m'ema digor er glud !

Rak e ronsied e oè fal ur spont hag en e chonje e hellehènt marsè en dizober ag er maùel spontus se. Ohpen se e oè bet kuhet getou ou habestr. Met er pautr e grog en deu jau pep hani get ur skouarn hag ou has evel se beteg er gloud. Eno e kavas ur marhadour rousiend hag e reas marhad getou kerkent. Hag en argand e lakas en e hodelleu. Penaus ! Eme e vestr – Gellet t'es ou has d'er prad evelse ! Dihoal ne eant ér mez p'eguir t'es fondet er glud.

- Ne hellant ket, er mestr, e lar er pautr – Dre m'em es ou guerhet ! - Ou guerhet eme en Eutru ! Chetu un dra ne oè ket tamm en hur marhad ! - A ! A ! chifet oh eutru ? - Tam erbet tam erbet me fautr. Furoh e gaùan hemken te lakat ar te viche a vugul-moh. Hag heñ ha laret d'er pautr monet d'er huet get e vostad moh, e chonjal e tee marsé de derein ru en diweh derhel de redek en ou leh a gleiz hag a zeheu, rak n'es netra diesoh aveit gouarn moh en ur huet.

Hag er pautr ha kemer pen en hent get e vostad moh. ~~Echonjal perpet ean eùé en tu de lakat en Eutru de derein-~~

Dé ur foer e oè merhat rak aveit en eilet gueh ag en dé e tégoueh get ur marhadour. Ur marhadour moh e oè henneh. Hag er marhadour moh ha laret : “Guelet em es me hamarad er marhadour Ronsied. Koutant bras e vehen de brenein moh eùé aveit er memb priz.

- Kampen ! Me er bugul-moh, nameit em bou me aveit me lod ohpen er priz a zou bet laret, er bihanañ hag er penneu-moh ha losteu ar re ral ar er marhad. Hag ean ha trohein ou lost d'en ol moh, nameit d'en hani bihanan anehè. Ha d'er ger é huitellat.

Nepel ag en ti e oè ur vouillen deun e oè ret d'er pautr tremen etalti aveit distroein d'er ger. Ar er goreen anehi e sank en ol losteu, hag en un toull ne ket re zeun e taul er pen-mohig e hrognonat hag é vourboutat par ma hell. Hag achiu e dammig kampenn er pautr e stag nehè geltadegeu spontus e ober mil safar ag en diaul.

- Ola er mestr er mestr er mestr ! Ola er mestr ! Ema me vostad divi doh um goll ér vouilen ! Ola lalal ! O lalala ! N'es mui bremen nameit unan ha hoah ema ar nes beein eùé.

Er mestr a zired nehè ag en ti hag e uelet en ol losteu se reut difinv ar horre er vouillen e gred kerkent emaint beet de vat.

- Ke de glah ahoel men hezeu ma salvein er bihanig sé n'é ket hoah sanket grons ér fangigell.

- Ou deu, er Mestr ?

- Ou deu ! Ya va ! Ha petra rehen get unan. Ha difre pe ema groeit e stal dehou !

Merhed en Eutru én empoent e ie ér mez ag en ti dedennet get kement a safar. - Hou tad, eme

er Pautr, en des pokat laret dein deoh hou teu kement hag e karehen – Hag int ou deu fuloret ru dre ma oé vil ha lous er begul hag ohpen se, chonjet, merhed en Eutru !...

- Hag n’e ket guir Eutru, e lar er pautr é uchal doh e vestr, int ou deu ?

- Int ou deu sur ! Foeltr ha Kurun ! Ha difre ! E lar ean, é chonjal atau en e hezeu...

Ha nehé er pautr e vok d’en diu blah.

Ken fuloret e voe nehe en tad é uelet a bel kement se ma lausk nehé er pennmohig e leh m’e ma ha ma téred kerkent ar red kunujenneu lan e veg.

- O ! O ! Eutru ! Chifet oh ! Eme er begul moh !

- Ya chifet on, chifet on ! E lar nehe er mestr hemp chonjal ken én e varhad.

- Gout e hret er marhad ! Arsa, me gopr me gopr er mestr hag ean ha tennein e goutel ha de zigor e ialh, aveit kemer en argant a oè dleet ha dleet mat dehou.

06 MAB-AZEN HOAH (1940)

Ur ueh e lar e vam de “vab-azen” monet d’er velin de glah ur perann (un hantér sahad ma fal deoh) e telie bout malet.

- Te larou aveit miret a anjouehat : Prann, perannig ! Perann perannig !

- Ya ‘ta Mam, n’e ket dies : Perann perannig, peronn !

En hent e tegoueh get er melinou – Perann perannig eme er pautr. Ya met ur harad e oe getou ha ne ket ur perann hembken. Distroein e ra d’er ger.

E vam e lar dehou : e faute laret defou : Monet e hrein d’hou kuélet didan ber.

Mat tre eme er pautre er hueh ketan me ouiou.

- Arhoah e teet endro d’er milin emehi.

En trenoaz mab azen, e vonet d’er milin hoah, e uel un interamant ! Hag ean ha tostaat d’en arched : Monet e hrein d’hou kuelelet didan ber emehou. Er sakrist avat a s(f)our arnehou hag e post d’er ger a daulieu droeid, hag en dé sé hoah ne ia ket peloh.

E vam e lar dehou : Mab azen a Vab-azen ! E faute laret ur pater hag un ave ha deulinein e tihuiskein hou tok ahoel.

Gout e hrein a bremen emehou.

D’en enderù e titroo hoah d’er milin, ar en hent é uél tri den é tighrohennein ur jau hag e zou kouehet. Ha mab azen de zeulinein diratou ha de dennein é dog. Kent ne vehe kroget en e bater neouah e voe bet disouehet. “- Pautr en diaul, gouber gouap doh un den en des kollet ur jau e dalvehe ohpen tri mil skoued.

Nehe e vamm e lar : Mar azen ! E faute laret : Digrohennet mat é ?

Ne ouien ket eme Mab azen. N’ankoehet ket behet dineh !

En treno e tistro hoah d'er velin rak e vam d'he doè mui a vled d'oubér krmapoeh, hag e horte perped e sahad gunehtu.

E tremen dirak To-lan-la, petra uel er pautr : ankouet en doe e oe ereden e amezegez. Er plah youank e oè etal en nor, hag e vam hag moerebed all e rei en dorn d'he guiskein.

Digrohennet mat é !” Eme mab azen.

E gale laret e lar e vam : Emaoh é ouber e lucheu ?

Ma tre emehou. Me ouiou bremen.

Hag ean kerkent en hent arre. Fal e oe en treu get tud en ered, edo en tan krog en ti. Hag en dud tro endro é teurel seilheu arnehou.

- Emaoh é ouber e lucheu. Eme er pautr(e). Fouetet e hoah.

- E faute laret : Gorteit ! An de rein dorn deoh d'e lahein.

Guélet e hra tu e dornein guneh. Gorteit eh an de rein dorn deoh, e huch er pautr e rédek d'er puns de glah deur.

Postet é hoah d'er ger.

Ma ! Eme e vamm. Re sod oh me fautr aveit monet hous-unan-pen betag er vilin. Monet e hrein me de glah er perann se. Met ne losket ket er hlion de vonet ar pen ou prer.

Hag ean ha kemer er vah-ioud de zioal e vreh doh er hlion.

- Chou, chou e lar er pautr. Hag ean ha sevel e vah ioud ha de lahein er glionen hag e vrer eùé.

Mab azen !

07 ER VERH-SOUDARD

Note XL : Laret dein get en tad lodeo, n'em es kemmet ger ebet er gontadenn mañ. [Il m'a été dit par le père Lodeo, je n'ai changé aucun mot dans ce conte.]

Be 'oè ur bolom koh é viùein e unan pen get e deir merg. Deit ul liher dehou diget Roue er vro de vonet de soudart. En amzer sé e oè eùé brezelieu emichans !...

Hag er bolom en doè perderi monet d'en arme. Er verh henañ e lar :

- N'en em drechalet ket, kement se, me zad, hag aveit ken nebeut a dra. Cheleuet : Prenet dein un dilhad a splanno evel en heol hag eh ein me de soudart en hou leh.

Hag er bolom de gratat d'e verh prenein er vroh a hoante, e chonjal mat ne hellehe ket dont da benn.

Hag er plah ha kemér jao é dad ha gwiskein (e horto he guskamantou e splannehé vel en heol) deliad paotred, hag hi en hent.

Ya ! Met gorteit : Kent ariù e ti er roue e oe ur pont de drehein, chetu er plah é arriù etal er pont.

Ur vandenn soudarded eh en en tu ral !

- Distro raktal a beban e tez, eme er soudarded, pe eh amb d'ha deurel aziar te jao. Ne veimb ket pèl.

Hag er paotr-plah skonteit ha distroet kerkent d'er ger founaploh aveit ne oè deit.

Hag en tad ha laret : hel laret em boè deoh me merh.

Ya met chetu e eil verh ha laret,

- Ma zad, prenet dein un dolhad a splannou avel el loer ha me ei me de soudard en hou lerh.

Hag ean hag asant. Deit ar er pont neouah e ve roet dehi er memb gourhemen. Hag hi ha nah diskar ag e jao, taolet e d'en dias nehè, hag e tistro d'er ger hep he jao. Ha kousiet e guiskamantou paotr ohpen. Hag e dad ha laret : me ouie mat

Ya met er youankan e lar : Ne houlenan ket me e vou ker brao se men dilhad, ma prenet dein hembpen unan e splanou evel er stired, eh ein me en hou lerh.

Hag aveit en dirvet gueh e asant er bolom e chonjal mat e tistrohé béanoh hoah aveit he diù hoer.

Pe uel er plah neouah soudarder en tu all d'er pont, ne ra nag unan na deu. He guentrei e sank e kof ha jau a lausk ur glem skontus hag e sailh a-us d'er pont, ster soudarded ha rah.

Hag ou deu en ul lam en tu ral d'er ster. Chetu ur marheger aheel e lar er soudarded abaf.

Hag ho hag oeit rag eeun de uelet er roue, ha laret dehou e oe deit de vout soudard e leh he zad, pe gentoh e dad peguir ne laras ket e oè ur plah e oè.

Er roue neouah en doè ur mab... hag er pautr e galon e larè dehou e oè ur ver e oè.

Er rouanez, e vamm e lar dehou : Nag ur pautr sod ahoel ! Emen e hes guelet plahed iouank monet de soudarded.

E galon neouah e larè perpet dehou e oè ur verh e oè. Hag e vamm ha laret dehou : Foer er Rouanteleh e vou arhoah kas anehou ganis ha disko dehou danteleh ha bragerizeu, mar d'é ur vouez é, sur ne hellou ket parat a brenein anehè.

Dindan en daul neouah e oè kuhet ur marmouz, e oè un tammig sorser merhad peguir e houie komz. Redek e hra kerkent de laret en doère d'er plah. Hag hi ha bout hiviziken ar zihoal.

En trenor er pautr e ginnig dehi mont d'er foer : De uelet en ehen lart, emehi ? Hag ean tapet !

Ha perpet e galon e lare dehou neouah e oè ur plah, ha sel vui e selle dohti ha sel vui he hare.

Kement ha ken bihan ma laras e vam dehou d'en disouehein en un dro vil, ke de gouskein detou neouah ha te uelon plan er hueh ma hag ur pautr pe ur plah é.

En amzér sé goût e hret e oè saù ar er guéleieu hag e oè er mod d'er soudarded kousket dre deu pe tri er memb gulé. Avel ma hrant hoah bremen pe ne gaùant nameit ur gule aveit deu... Ha hoah ema ret dehe mar a hueh tremen hemb gule erbet.

Hag er pautr hag asant kerkent, leuen ol de alieu e vamm. Ya, met, er marmouz koh, kuhet edan en daul, en doè kleùet en doéré.

Hag ean nag aliein kerkent er plah-pautr.

D'en noz pe ia mab er roué d'er gulé, e lah er marmouz er goleu hag e ya ebarh er gulé e leh er plah.

Hag er vam hag aters er pautr en treno. - Hama ma fautr. Ha ne oè ket er uirioné genein. Ha n'e ket ur pautr é ?

- - Ur pautr – eme e vab – ha bleùek er spont zouken. Ha neouah me halon e lar dein perpet ema ur plah hé.

- - Nag ur pennek. Hama ! Laret dehou nehè : Ma hellehet dalhein ha tapet er harù ouez n'en des hani talein dehou hou konje hou pou. Ma hell disoh ur pautr e vou hag ur guir oaz ohpen. Rak er harù se n'ou doè ket gelllet 1000 den 1000 blei ha 1000 ki e dapet.

Hag er plah ha monet d'er huet, é ouilein. Stagein e hra e jau ha ouilein e hra. Edo doh um chalein hag um neansein evelse pe uélas dirakti ur Intron guésket get ur vroh e splanne hounneh, mil gueh ligernoh aveit en hol stered ar un dro, héol loer ha rah ! Hag er plah aterset get ha displegein e doereieu !

- Er Uerhiez e sur, e chonj hi – hag er vouez ligernus he vroh ha laret dehi :

- De betra e chervij doh lianuein avel ur vugulez he des kollet he divi. Chetu ur mouchet : Chouket étal er feunteun ma, ha pa zeir er havr de ivein e ginnigou dehou ur palvad deur de ivein ha kerkent e tapeit anehou é klommein de vouched endro d'e goug.

Hag hi hag heli en alieu sé.

Kerkent e tap er harù.

Ha ret é de vab er roue derhel d'e her, hag lezel de vont de di e dad.

A veh ma oè krapet ar é jao neouah ma komz er harù en doère sé :

- Nag ur meh, neouah ! 1000 den 1000 bleiz ha mil ki n'ou doè ket men dalhet hag en hini en des me zapet ne oè nameit ur plah.

Ha mab er roué ha laret kerkent : Me halon hel larè dein : ur plah e oè.

Kerkent e seilh ar e jaud e rid arlerh er plah.

Re zivéhat é ariù neouah. Guelet e ra etal en ti taulieu kampennet, barrikenneu ha rah,

- Aveit me flah é, eme en tad, prenet em es dehou ur guiskamant ker splann hag en heol el loer hag er sitred ar un dro, hag e vou dimehet hiniù get e vuian karet.

Ha mab er roué é laret d'e vamm é tont d'er ger. Me ouié mat e oè er plah e oè !

08 EN ALHUÉ HAG ER SAH SORSET (1940)

Ur vouez he doè teir merh.

Un dé ma oè é nehein, goudé koen, getè ou zeir, e ta un den youank guisket evel un Eutru de oulen digetè en hent : Ha ne helleheh ket er vam rein dein unan hag hou merhed de ziskoein

dein en hent.

Noz e oè dija. Er vam n' oè ket re fin, e asant kerkent. A veh oet er mez neouah en eutru e gemér ur vein doh en hent hag e lar d'er plah skonteit : ha bremen plahig e kerheet eeun, mé é e ziskoehou doh en hent. Hag evelse e kondui er plah e leh m'en doè staget é jau. Ha geti en hent d'er pearlamm ru.

En trenoz vintin e lar d'er plah. Perak lianùein pa n'es mui nitra d'ouber bremen. Menet e hrein hiniù d'er foer ha ne vein ket endro kent arhoah. Chetu ol alhuieu en ti nameti hani en nor diavez rak ne fal ket dein e ahez ken er maez. Selet mat doh en alhué bihan se. Bez zou ur gredans azé e ve digoret get en alhué se. Nameit ne fal ket dein hou tigareheh, ha ma tigareheet anehi me hou lahou.

Beh ma oe partiet neouah er plah e zigor er gredans (penaus e ouiehe e sonj hi) ha petra uel e-barh : leun e oè a gorfeu divuhé, kroget ol ha doh ispillh e-giz guiskamanteu. Ken spontet e voe ma serras arre en nor ha kerkent. En alhué neouah e oe lan a oed. Kaer he des doubler er goed milliget sé ne fal ket dehou didresein.

- A. A ! Digoret e hues er gredans, eme en Eutru é tistroein. Ebarz eh eet enta get er re all. Hag ean hag he mougein ha krogein he horf ér gredans.

En trenoz neouah e ta arre e ti er voereb koh.

- Er vamm, e lar dehi, m'em es hoah fariet a hent.

- Ha me marh henan emehi.

- Deit é genein beteg me zi, ha koutant bras e vou de uelet e hoer, sur. Ne vehè fur he lezel de vonet endro, heh unan pen. En henteu bras n'int ket ken diriskl sé épad en hanù.

-Guir e ! e lar er vouez amoet. Furoh é perpet bout deu aveit unan hembken. Hag e lez e eil verh de vonet get en Eutru.

Ha get houneh e ariu er peh zou hoarveet get en henañ.

Ha goudé bout lahet en diu verh henan e ta de glah en all ar en hevelep sigur.

Guir e e lar er vam e vou plijusoh dehe donet éndro ou zeir.

Hag houneh evel en diu aral a zigor er gredans. El liorh e ta d'um goachein goudé ha de liaùein ha de ouilein. Ur voueh e gleü neouah ag e lar dehi (er Hueriez é merhat) hag er voeh e lar : Kemer er boued se, frot en alhué gete, ha te hoerezed ar er marhad, hag er vuhé e vou reit dehè endro.

Frotein e hra en alhué hag er goed e lam kerkent.

Hag en eutru é uelet en alhué e lar : Chetu ur plah espar ahoel. Houneh n'é ket el er re ral. (Estroh aveit er plahed e ve taolet get er hoant-gout neouah !...)

Hag hi e chonj. Bremen e ma ret monet ahan. Goulen e hra doh en Eutru kas ur sahd deliad lous d'e vam de hoalein. Hag hi e laka unan ag e hoerezed ebarz er sah goudé bout frotet hi diùjod get er boued. Hag é biù kerkent !

Erbad deoh emehi d'er pautr selet er peh zou ebarh, rak ne vern emen e vehed en hou kuélehen. Hag éan ha mont kuit. Bremen ne oe ket ker fier é chonjal e oè sorserez eùé er plah, ar e lare ! Diglommein e hra el laseu a zalhe er sah de uelet petra oe ebarh met kerkent e huch er plah e zou ebarh : M'hou kuél bolom ! M'hou kuel. Houri, houri, houri!"

Hag ean spontet é kredein e oè er plah e oe er ger e gomze ha serrein kerkent er sah hemp kredein sellet ebarh. Ne oen ket pel erhoal ag er ger, e chonj ean a ben ur berradig. Er plah e huch neouah kerkent ha ma fal dehou distregein er sah. : M'hou kuel bolom!"

Else e kar er verh henañ d'er vam hemp goût dehou.

Else eùé aveit en eil.

Penaus e hrein me aveit monet ahan man bremen e chonj en deirvet.

Hoari e hra er glañourez epad un hanter deùeh. Heneah e helleet kaz er sahad dilan e zou e pen me guéle d'em mam, emehi.

-Ya, ya e lar ean.

Ur mel kein Moh, e laka neouah en he leh er guele. Hag hi ebarh er sah. Staget er sah hemp selet petra zou ebarh, e lar hi d'er bolom, e gred perpet emar er plah er guele. Rak ma sellet ebarh m'hou kuelou, bolom.

Hag evel se e kar er bolom en teirvet merh !

Digoret er sah bolom e lar er voeh, pe voe ariùet e ti er vam. Ha nehe en teir hoer e ra dehou de dañoat blaz er bah ioud !

M'hou guel bolom, m'hou kuel houri houri houri e huche perpet er plah kuhet ér sah !

09 ER MESTR TAPET GET E FALHOUR (1939)

Un dé ben se en Eutru en doa laket koustelé get er falhour m'en dehe graet en dro d'er prad en un dé, hag er falhour en doa laket koustelé.

Met en Eutru en doe reit treu dehou aveit el lakat de vonet alies de dal er bod (de gochat). Men er falhour en des tronset e roched ha gouniet en Eutru.

10 ER FALHOUR DILAVREG¹⁴¹⁶

Er re goh-se e vourré é hoarhein, goût e hret. Setu amañ un istorig guir e zou bet kontet dein pe ne oen hoah nameit un tammig begul, eih vlè benak dehon. Marse e vou kavet un tammig kalet e vlas get tud zo, met péguir n'es nétra fal enni... Kerhont ataù hun hent.

¹⁴¹⁶Version prête à être publiée dans *La Voix de l'Ouest*. Cf. partie 2.2.2

En amzér-se ne oè anaùet hoah mekanik erbet de falhat na ne foenat, ret e oè her gobér get en dorn. Per Laridan a Roz en doè lakeit koustele get Mato el Luern e veùel bras n'en dehè ket gallet henen falhat ur prad e oè du-hont, é korv un deveh labour... Ur prad bras e oè, met un tad falhour e oè eùé Mato ha setu ean krog él labour kerkent ha saùet en héaul ha... “Flip ha flip”, pe zas Per Laridan de uélet el labour, e oè taulet d'en dias dija, en hantér ag er foen, pe dostik... Eeun geton a goll e goustelehè setu ma lar d'er vateh vihan digas d'er flahour kement a sistr neùé ha m'en des hoant ivein get er sonj e ouie mat er sistr-sé e lakat de zérenein ag é labour. Evel just, d'en niver ma labore Mato ne chome ket pell ur vouteillad de horto un aral ! Hag evel just eùé d'en deirvet pe d'er béarzek bouteilad sistr neùé ne bade ket mui er peur keh Mato get en hoant de “dostat d'er bod” el ma larér du-mañ. Pétra en diaul e hoari genein e chonjas er falhour, ne vou ket er sistr milliget sé em lakay de goll ma houstelehè, hag eñ, neze, ha tenein e lavreg, hep chipotal, aveit gellein gobér... peh e chonjet, hep derenein mui tamm erbet ag é labour falhereh...

Ha Flip ha Flip ! Ha pe zeas er mestr endro, d'er goubañner-noz na souehet é voé é huélet er prad falhet penn de benn, (deustou d'é ardeu!) hag, én é greiz, er meùel bras doh é hortoz, é falh én unan hag é zeuorn hag... é lavreg en e zorn aral !

Job Latira [Xavier de Langlais]

11 EN DIAUL TAPET VIL

Un dé ben se unan d'oe groeit marhad get en diaul d'obér e labour, hag en diaul en dehé bet droet arnehou. Skuizhein e ré get en diaul en doe eun monet getou en ihuern, hag en doe laret de monet de zoug er banièr en iliz. En diaul n'en des ket gallet monet en iliz hag ean a zou bet tapet.

12. [SANS TITRE]

Note XL : kontet d' ein get Fransez e Miz Eost 1930

Ha goût a rit perak eh e du er Moulhi p'e oe gwen guehal ?

En amzér hont Genùér ha huavrér en devoe tregont dé pep unan ha kalz yenoh e oe Genùér eit huavrér. Pep ble en tad mouialh e ree gouep doh Genùér, é larein :

Kalz ne vern d'in Genver. Kis ! Kis !

Ti ! Ti ! Ti ! Me chom em zi

Ne rin me neh meit get huavrér

- Ya ! - Mes setu Genùér, d'en diwez, droug getou, de houlen, get en Eutru Doue, kemer un dé get Miz Huavrer, hag en Eutru Doue, ne gar ket re er houapourion de larein “Ya” ha de rein d'ehou en dé yenoh ag er ble.

P'en tad moualh hag e vouez, é kredein bout e miz huavrer, eh eas er maez d'ober un tro bale, ken Riou e voent get yenion ma chomjont du, du pod evel m'e maint breman – Du ! Du ! Du !

VI. Lettres et circulaires citées classées par ordre chronologique

Corpus

Les lettres sont issues du fonds Xavier de Langlais conservé à la bibliothèque des Champs Libres de Rennes sauf mention contraire. La cote est précisée dans le titre de la lettre. Le fonds Xavier de Langlais étant en cours de classement, ces cotes correspondent au classement établis à ce jour (2021).

Une lettre a été reproduite car elle provient d'une collection particulière, ceci dans un souci de sauvegarde du document et avec l'aimable autorisation de son propriétaire.

Kerauil
Sarzeau.

24 DÈc 1912

Y'ai b'ej bon l'etre
c'ouci et mes
tenues.

L'etre Karet.

Frere, L'etre Loeiz
Herrieu, a'oit omb, pauted
a Sant-Armel, pauted
a Kerauil ha tro-a-tro,
p'eri e ve' de Sant-Armel
e' choleuet bon Kerez Bre-
zonnik. By ol ni e kar-;
Frere de Loeiz Herrieu,

Brezonnik mat, ha :
Chomomp perpet Brezonnik
Stand.

Oui! Monsieur, nous
garderont le souvenir de votre
visite dans notre coin de terre
Bretonne. Vous y avez montré
la bienveillance et la beauté de
parler Breton, et déjà à l'école
de l'école, dont deux hommes, de
mes oncles, étaient avec nous.
L'oy vous attend. J'avais
avec moi, un vingtaine de
bons gens Bretons, de mes
fermiers, ouvriers ou petits
propriétaires ou fermiers voisins.
Ils aiment le pays, mais
je voulais leur faire entendre
votre parole qui dans leur
langue le contenirait

encore plus. Le résultat de cette
conférence est qu'on en parle,
et c'est déjà énorme.

Vous m'interiez bien, Monsieur,
que l'oy dit de vous cette parole
de Brezonnik, notre grand parti
national :

"Il aimait son pays et le pouvait
aimer."

Ce vers du grand Breton
est souvent à ma pensée ex-
plément. Or comment aimer
son pays et le faire aimer
surtout, quand on l'aime comme
l'aim, c'-à-d., avec force et
avec passion, si l'on connaît
l'air pas la langue nationale
apôtre de la race qui perdrait
son idéal si elle perdait sa
langue. C'est alors que j'ai
été heureux de pouvoir suivre
de cours de "Breton" fondé
à Sant-Armel.

Merci encore, Monsieur, de
votre accueil, et surtout
l'amour de nos Bretons pour
leur langue et le pays,
ce que vous avez dit Brezonnik.
Vous les avez trouvés peut-
être plutôt lents, mais ils
sont tels et étaient pour
l'amour, ravis de votre parole
et de vos chansons, et bien
volontiers auraient chanté eux-
mêmes si ils avaient connu le
d'effray.

Veuillez croire, Monsieur,
à tout le plaisir que moi-
même ai eu à faire votre
connaissance et à vous enten-
dre et espérant que nous
pourrions encore nous retrouver
Croyez, Monsieur, à toute
l'assurance de mes sentiments
très distingués.
A galon Elie de Langlais

?/ ?/1928 : XL à Roparz Hemon (L et L2)
 27/05/1928 : Roparz Hemon à XL (L2)
 03/08/1930 : XL à Roparz Hemon (L2)
 20/08/1930 : Roparz Hemon à XL (L2)
 21/08/1930 : XL à Roparz Hemon (L2)
 24/09/1931 : XL à Loeiz Herrieu (Fonds Loeiz Herrieu, CRBC Brest, HER25C1376)
 24/06/1932 : XL à Pierre Tanguy (L2)
 17/07/1932 : Loeiz Herrieu à XL (L2)
 05/05/1935 : Roparz Hemon à XL (N)
 23/07/1935 : Exposition Universelle de 1937 à XL (H55)
 09/08/1935 : Yann Fouéré à XL (H32)
 30/10/1935 : Hervé du Halgouët à XL (H30)
 15/11/1935 : Hervé du Halgouët à XL (H30)
 30/11/1935 : Yann Fouéré à XL (32)
 03/12/1935 : Yann Fouéré à XL (H32)
 17/02/1936 : XL à Yann Fouéré (H32)
 26/03/1936 : Yann Fouéré à XL (H32)
 18/04/1936 : Roparz Hemon à XL (N)
 20/04/1936 : XL au Comte de Virel (H30)
 20/04/1936 : XL au Vicomte de Kernavanois (H30)
 22/04/1936 : Jean-Marie Desgranges (secrétaire) à XL (H30)
 25/04/1936 : Roparz Hemon à XL (N)
 29/04/1936 : Raymond Delaporte à XL (N5)
 02/05/1936 : Roparz Hemon à Raymond Delaporte (Fonds Raymond Delaporte, CRBC Brest)
 02/05/1936 : XL à Roparz Hemon (N)
 10/05/1936 : Roparz Hemon da XL (N)
 14/05/1936 : XL à Octave-Louis Aubert (H55)
 22/05/1936 : Maire de Saint-Gildas-de-Rhuys à XL (H30)
 18/06/1936 : Herry Caouissin à XL (N)
 29/06/1936 : Jean Delalande à XL (N12)
 30/06/1936 : Yann Fouéré à XL (H32)
 25/07/1936 : Yann Fouéré à XL (H32)
 04/08/1936 : Octave-Louis Aubert à XL (H55)
 05/08/1936 : XL à Octave-Louis Aubert (H55)
 06/08/1936 : Octave-Louis Aubert à XL (H55)
 07/08/1936 : François Jaffrennou à XL (N12)
 08/08/1936 : Jean-Marie Perrot à XL (N)
 10/08/1936 : Yann Fouéré à XL (H32)
 10/08/1936 : Maire du Tour-du-Parc à XL (H30)

11/08/1936 : Roparz Hemon à XL (N)
13/08/1936 : Augustin Guillevic à XL (N12)
14/08/1936 : Canon Coëtmneur à XL (N12)
16/08/1936 : Invitation de XL à la réunion du 16 août 1936 (N12)
16/08/1936 : XL à Yann Fouéré (H32)
18/08/1936 : XL à Augustin Guillevic et Pierre Le Goff (N12)
21/08/1936 : Roparz Hemon à XL (N)
25/08/1936 : Augustin Guillevic à XL (N6)
26/08/1936 : Roparz Hemon à XL (N et L2)
27/08/1936 : XL à Roparz Hemon (N)
28/08/1936 : XL à Robert Audic (N12)
05/09/1936 : XL à Roparz Hemon (N)
06/09/1936 : XL à Pierre Le Goff (N12)
13/09/1936 : XL à Jean Bouchaud (H55)
15/09/1936 : Roparz Hemon à XL (L2)
16/09/1936 : XL à Pierre Le Goff (N12)
17/09/1936 : XL à Roparz Hemon (N)
19/09/1936 : Jean Bouchaud à XL (H55)
19/09/1936 : Roparz Hemon à XL (L2)
22/09/1936 : XL à Augustin Guillevic (N9)
22/09/1936 : XL à Roparz Hemon (N)
22/09/1936 : XL à Hyppolite Tréhiou (N12)
25/09/1936 : Augustin Guillevic à XL (N6)
25/09/1936 : Roparz Hemon à XL (L2)
27/09/1936 : Loeiz Herrieu à XL (N12)
?/10/1936 : Abbé Le Poulichet à XL (N12)
01/10/1936 : Joseph-Marie Larboulette à XL (N12)
02/10/1936 : Jean-Marie-François Jacob à XL (N12)
03/10/1936 : Robert Le Masson à XL (N12)
04/10/1936 : Abbé Cadoux à XL (N12)
05/10/1936 : Joseph Pessel à XL (N12)
05/10/1936 : Jean-Marie Mary à XL (N12)
06/10/1936 : Yves Le Diberder à XL (N12)
07/10/1936 : XL (circulaire) (N12)
08/10/1936 : XL à Roparz Hemon (N)
11/10/1936 : Roparz Hemon à XL (N)
12/10/1936 : Jean-Marie Perrot à XL (N9)
13/10/1936 : Octave-Louis Aubert à XL (H55)
15/10/1936 : XL à Roparz Hemon (N)
21/10/1936 : Yann Fouéré à XL (N5)

24/10/1936 : Robert Audic à XL (N5)
25/10/1936 : Maire de Caudan à XL (H30)
25/10/1936 : Roparz Hemon à XL (L2)
26/10/1936 : XL à Roparz Hemon (N)
27/10/1936 : XL à Roparz Hemon (N)
27/10/1936 : Jean-Louis Rozec à XL (N5)
28/10/1936 : XL à Yann Fouéré (H32)
01/11/1936 : Roparz Hemon à XL (L2)
21/11/1936 : Loeiz Herrieu à XL (N)
26/11/1936 : Jean-Marie Perrot à XL (N5)
?/12/1936 : Loeiz Herrieu à XL (N)
08/12/1936 : XL à Yann Fouéré (N32)
09/12/1936 : Octave-Louis Aubert à XL (H55)
17/12/1936 : François Jaffrennou à XL (N)
18/12/1936 : Jean Le Bec à XL (N9)
19/12/1936 : Augustin Le Marouille à XL (N9)
19/12/1936 : Marguerite Gourlaouen à XL (N9)
20/12/1936 : XL à Loeiz Herrieu (N)
20/12/1936 : Olier Mordrel à XL (N)
20/12/1936 : XL à Marguerite Gourlaouen (N9)
20/12/1936 : XL à Yann Fouéré (H32)
21/12/1936 : André Rousseau à XL (N9)
21/12/1936 : Jean Le Cam à XL (N)
21/12/1936 : Yann Fouéré à XL (N)
22/12/1936 : Jean Delalande à XL (N9)
22/12/1936 : Augustin Guillevic à XL (N6)
23/12/1936 : XL à Yann Fouéré (N)
23/12/1936 : XL à Roparz Hemon (N)
23/12/1936 : XL à Yann Fouéré (N)
23/12/1936 : Célestin Menguy à XL (N9)
24/12/1936 : XL à Marcel Guiyesse (N)
24/12/1936 : Canon Coëtmour à XL (N)
24/12/1936 : Yvonne Laurent à XL (N9)
24/12/1936 : Jean-Marie Perrot à XL (N)
25/12/1936 : Yann Fouéré à XL (H32)
25/12/1936 : Pierre Laurent à XL (N)
25/12/1936 : Marcel Guiyesse à XL (N)
25/12/1936 : Louis Andouard à XL (N9)
25/12/1936 : XL à Jean-Marie Perrot (N)
26/12/1936 : Jean-Louis Rozec à XL (N9)

26/12/1936 : Nathalie de Volz à XL (N9)
28/12/1936 : Jean-Marie Perrot à XL (N)
30/12/1936 : Octave-Louis Aubert à XL (H55)
31/12/1936 : XL à Octave-Louis Aubert (H55)
02/01/1937 : XL à Yann Fouéré (H32)
03/01/1937 : François Vallée à Augustin Guillevic (Archives de l'Evêché de Vannes, Fonds Augustin Guillevic, sous-série 2 Z)
05/01/1937 : Yann Fouéré à XL (H32)
05/01/1937 : Loeiz Herrieu à XL (N)
17/01/1937 : François Vallée à Augustin Guillevic (Archives de l'Evêché de Vannes, Fonds Augustin Guillevic, sous-série 2 Z)
23/01/1937 : Pierre Le Goff à Augustin Guillevic (Archives de l'Evêché de Vannes, Fonds Augustin Guillevic, sous-série 2 Z)
28/01/1937 : XL à Yann Fouéré (H32)
13/03/1937 : XL à Léon Toublanc (H55)
15/03/1937 : XL à Yann Fouéré (H32)
01/04/1937 : XL à Octave-Louis Aubert (H55)
02/04/1937 : Léon Toublanc à XL (H55)
07/04/1937 : XL à Yann Fouéré (H32)
15/04/1937 : Yann Fouéré à XL (H32)
19/04/1937 : Octave-Louis Aubert à XL (H55)
06/05/1937 : XL à Octave-Louis Aubert (H55)
20/07/1937 : XL à Yann Fouéré (H32)
30/07/1937 : Roparz Hemon à Jean Delalande (L2)
11/08/1937 : Yann Fouéré à XL (H32)
18/08/1937 : Yann Fouéré à XL (H32)
26/08/1937 : Jean Delalande à XL (N)
17/10/1937 : Jean Delalande à XL (N)
02/02/1938 : XL à Yann Fouéré (H32)
04/04/1938 : XL à Yann Fouéré (H32)
02/05/1938 : François Jaffrennou à XL (N10)
02/05/1938 : Canon Coëtmour à XL (N10)
03/05/1938 : Raymond Delaporte à XL (N10)
05/05/1938 : Circulaire XL (N10)
16/05/1938 : Léon Le Berre à XL (N10)
23/05/1938 : Yves Le Moal à XL (N9)
23/05/1938 : André Daniel à XL (N9)
24/05/1938 : Jacques Marie Dourmap à XL (N9)
28/05/1938 : Robert Le Masson à XL (N5)
?/06 ?/1938 : Loeiz Herrieu à XL (N5)
06/06/1938 : XL à Louis Andouard (N9)

10/06/1938 : Pierre-Jean Nédélec à XL (N9)
14/06/1938 : XL à Pierre-Jean Nédélec (N9)
?/07/1938 : Robert Le Masson à XL (N5)
13/07/1938 : Pierre-Jean Nédélec à XL (N9)
18/07/1938 : Raymond Delaporte à XL (N5)
23/07/1938 : XL à Loeiz Herrieu (N)
25/07/1938 : Loeiz Herrieu à XL (N)
26/07/1938 : Raymond Delaporte à XL (N5)
27/07/1938 : Yann Fouéré à XL (N5)
01/08/1938 : Robert Le Masson à XL (N5)
19/08/1938 : Jean Delalande à XL (N9)
17/09/1938 : Yann Fouéré à XL (H30)
?/10/1938 : Hyppolite Tréhiou à XL (N11)
20/10/1938 : XL à Jean Delalande (N9)
23/10/1938 : XL à Hyppolite Tréhiou (N11)
23/10/1938 : XL à Loeiz Herrieu (N)
24/10/1938 : Loeiz Herrieu à XL (N)
26/10/1938 : Chanoine Le Baron à XL (N11)
29/10/1938 : XL à Chanoine Le Baron (N11)
29/10/1938 : XL à Pierre Le Goff (N11)
?/11/1938 : Loeiz Herrieu à XL (N11)
04/11/1938 : XL à Yann Fouéré (N11)
04/11/1938 : XL à tous les membres de l'Emglew KLTG (N11)
05/11/1938 : Noël Le Nestour à XL (N11)
06/11/1938 : Raymond Delaporte aux membres du bureau de l'Emglew KLTG (N11)
07/11/1938 : Loeiz Herrieu à XL (N11)
08/11/1938 : Yves Le Goff à XL (N11)
08/11/1938 : XL à Raymond Delaporte (N11)
10/11/1938 : Louis Le Floc'h à XL (N11)
12/11/1938 : Yann Fouéré à XL (N11)
13/11/1938 : Robert Le Masson à XL (N11)
15/11/1938 : XL à Raymond Delaporte (N11)
22/11/1938 : XL à Raymond Delaporte (N11)
28/11/1938 : Raymond Delaporte à XL (N11)
02/12/1938 : Raymond Delaporte au Bureau de l'Emglew KLTG (N11)
12/12/1938 : Raymond Delaporte à XL (N11)
15/12/1938 : XL à Loeiz Herrieu (N11)
18/12/1938 : Loeiz Herrieu à XL (N11)
22/12/1938 : XL à Raymond Delaporte (N11)
23/12/1938 : Robert Le Masson à XL (N11)

26/12/1938 : Raymond Delaporte au Bureau de l'Emglew KLTG (N11)

26/12/1938 : Mathurin Le Priellec à XL (N11)

27/12/1938 : Jean-François Cadoux à XL (N11)

27/12/1938 : Nathalie de Volz à XL (N11)

28/12/1938 : Chanoine Le Baron à XL (N11)

28/12/1938 : Canon Coëtmeur à XL (N11)

30/12/1938 : XL aux Vannetais (N11)

06/01/1939 : Yann Fouéré à XL (H30)

14/01/1939 : Jean-Marie Mary à XL (N10)

?/ ?/1939 : Pierre Boudellès à XL (C1)

14/03/1939 : XL à Pierre Bourdellès (C1)

29/05/1939 : XL à Georges Henri Rivière (accessible sur : http://bassebretagne-mnatp1939.com/img-viewer/142_B7D3etD5/5_008/viewer.html?ns=5_008_doc.jpg)
(Consulté le 29/03/2021)

05/06/1939 : Mission à XL (H54)

08/06/1939 : XL à Georges Henri Rivière (accessible sur : http://bassebretagne-mnatp1939.com/img-viewer/142_B7D3etD5/5_026/viewer.html?ns=5_026_doc_01.jpg)
(Consulté le 29/03/2021).

14/06/1939 : XL à Georges Henri Rivière (accessible sur : http://bassebretagne-mnatp1939.com/img-viewer/142_B7D3etD5/5_055/viewer.html?ns=5_055_doc_01.jpg)
(Consulté le 29/03/2021)

15/06/1939 : Claudie Marcel-Dubois à XL (H54)

17/06/1939 : XL à Georges Henri Rivière (A15)

21/06/1939 : Georges Henri Rivière à XL (accessible sur : http://bassebretagne-mnatp1939.com/img-viewer/041_B2D3_11/viewer.html?ns=ghr_langlais_21juin39_p1.jpg)
(Consulté le 30/03/2021).

28/07/1939 : Georges Henri Rivière à XL (H54)

30/07/1939 : XL à Georges Henri Rivière (H54)

15/06/1941 : Guillaume Berthou à XL (N4)

19/06/1941 : XL à Roparz Hemon (N4)

02/07/1941 : Roparz Hemon à XL (N4)

21/01/1946 : Jules Cheruel à XL (N9)

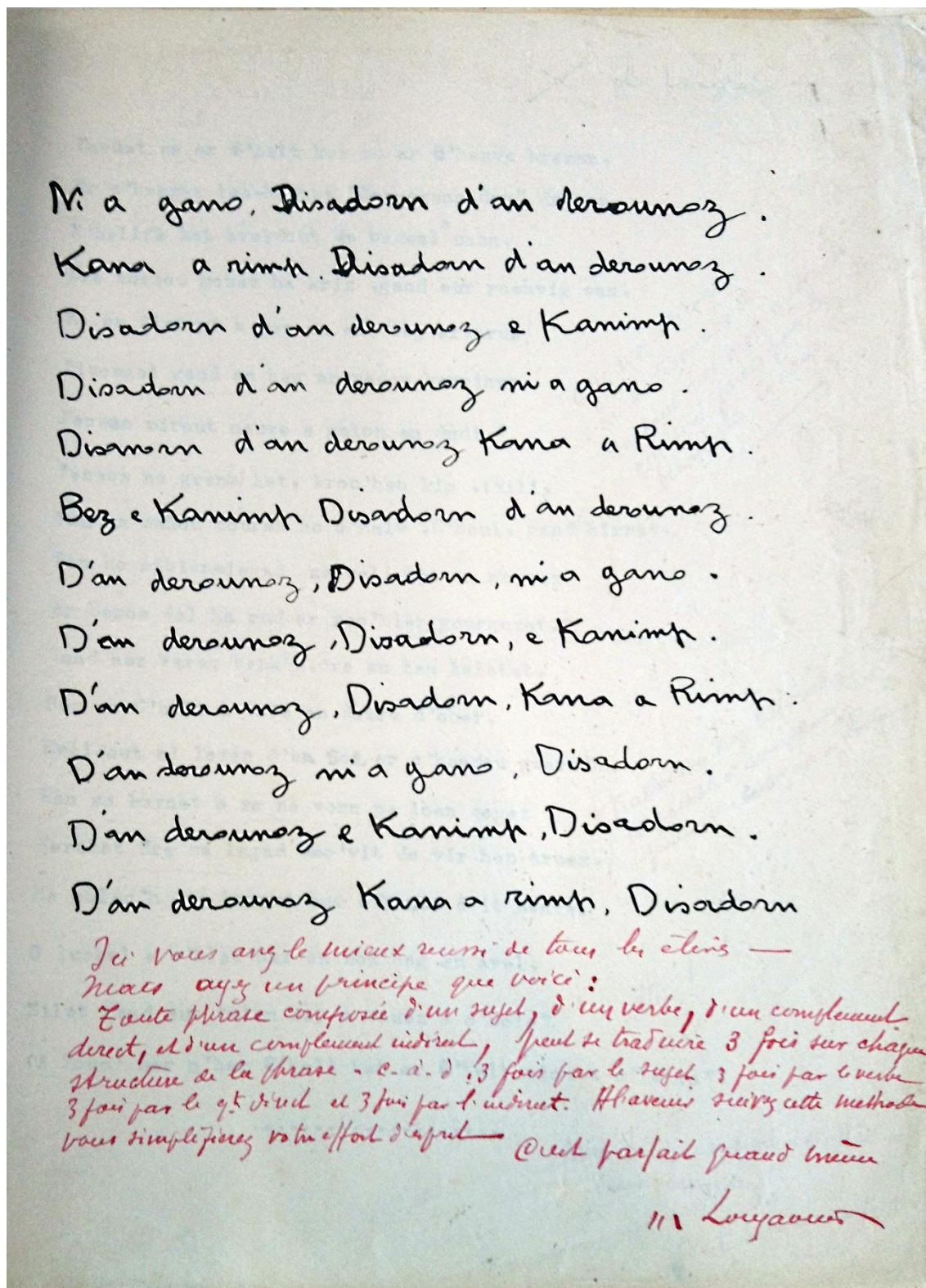
23/01/1946 : XL à Jules Cheruel (N9)

26/01/1946 : XL à Jules Cheruel (H30)

30/06/1970 : Edouard Gilliouard à XL (A15)

VII. Documents issus du Fonds Xavier de Langlais à la bibliothèque des Champs Libres de Rennes

1. Exemple d'un exercice à la Sorbonne



2. Poésie « Gwechall » composée dans le cadre d'un cours à la Sorbonne

GWECHALL

Xavier de Langlais

Bien
venir au tableau
Comprendre
vo mutation

1 Pe rouelez a drec'he da rouelez zon ha kriz?
War dro d'it an dremwell serr a-grenn e c'houriz,
3 Hag ar c'head-meur! ken du, a zav e vogerieu,
An dero koz, eno, a zispleg o skourieu,
5 Evel eur vantell gouez, ken pouner ha skeudus
Eget neb den estren, endan o bolz loc'hus,
7 Ne gredfe fiziout e zreid d'an douar dal.
-Va gouenn eun noz dizalc'h a galc'he, dec'h, da dal!
9 Hag holl da grede marv, hag ar re da gare
A vezie da skeud gwan, hag en em ganvaoue.....
11 Hag ar varzaz kouezet heb feiz evit ~~ludi~~ gedal,
Ne gane ket gaou an oad a wechall?
13 Hag an diouganerien ne phome ket dinerz
Paz yudal a zlee an Dazorc'hidigez?
15 "O naz! N'ez beurbadus!" a lare ar re ze,
Hor c'hevriñ a virez. ~~Ar~~ "I" a rae, ~~ar~~ ar.
17 Ar c'hinigou dénel, War an aour ar falz druz,
Euz ar goug digorret, a vire ar gwad ruz
19 Endan an daol-maen gousk o ludu loc'hus,
Ha morse ne glever, o burzud souezus!
21 Na karo meur gouez, Na bleizez naoniet,
Rak neb loen ne sav e vouez zoaniet,

3. Extrait de la conférence donnée au cercle celtique de Rennes en 1949 sur la littérature bretonne et la *Balb*

La vie ou la mort d'une langue c'est quelque chose qui mérite la peine que l'on y réfléchisse . Les Burgondes les Visigots les Normands eux mêmes ne sont plus que des noms de peuples défunts ils n'ont rien gardé de leur civilisation parcequ'ils n'ont pas su garder leur langue et avec leur langue leurs traditions propres .

La Bretagne est encore la Bretagne , elle possède encore son âme propre , parcequ'elle a su garder le trésor de sa langue .

Nous sommes quelques uns en Bretagne à accomplir une véritable Croisade de résurrection , le Camp des Bretonnants de Kleder en a été la preuve l'an dernier , ce camp ou l'on n'a parlé que Breton et Gallois ou ilx 60 jeunes bretons et bretonnes et ou 20 de nos frères et soeurs d'outre Manche ont vraiment vécu d'une vie pleinement celtique . Le camp des bretonnants de Plouneyez Porzé en sera la preuve cette année . Le breton est plus cher que jamais aux jeunes .

Vous ne serez pas de ceux qui regardent les bras croisés , la moine en péril , mais vous serez de ceux qui coupent et qui engrangent .

Aidez la BALB , en achetant les livres qu'elle editera même s'ils vous semblent chers, vous savez maintenant pourquoi ils seront chers pour commencer débiter .

Aidez la Balb , en en parlant autour de vous , en lui signalant les adresses d'acheteurs possibles .

Mais aidez surtout la Balb en apprenant le breton si vous ne le savez pas encore ,

Jeunes du Cercle , vous êtes l'élite de la Bretagne , ou si vous n'étiez pas cela , ce Cercle n'aurait aucune raison d'exister .

Il ne sera pas dit que cette génération qui monte aura laissé tomber le flambeau que les anciens nous ont transmis . La langue bretonne est entre vos mains dans la mesure ou vous aurez fait quelque chose pour elle elle vivra . ^{Je suis sûr que} ~~Et vraiment~~ vous voulez avec moi qu'elle vive !

BEIVET BREIZ .

à tous vos forces

4. Expressions galloises recueillies auprès de Anna Wyn Richards et H. Gregory

Doareoù lavar a Vro Gembre
(Lavaret din gant H. Gregory pe Anna Wyn Richards)

Trueni : un druez eo !

Truenus : truezus

Posturio ~~manbawrd~~ : trueziañ ouzh ...

Postur g : truez

Tatws cymmar : avaloù douara nevez

Methu yn lân : c'hwitaf war e daol .

Eisteddwch (pe:steiddwch) : azezit

Gwir : gwirion (yn gwir : ez wirion)

Gwir : gwir

'mae 'n x edrych fel cysgod : emañ o sellout evel ur s-eudenn (tasmant)

'mae 'n~~te~~ deneu fel stayllenx : emañ tanav (treut)moan) 'vel plenchenn

Stayllenx : plenchenn

Teisen : gwastell

Dabochi yn dibechod : Kenavo hep pec'hed (bennoz-Doue)

Nid yw ddym yn drwg : n'eus droug ebet
(distagañ hepken : ddym yn drwg)

dim: netra

dim byd : netra (distagañ di bid) netra er bed ,netra ebet .

dim diolch : nann, trugarez .

Nid oeddwn wedi ei gweld : n'em eus ket he ^gwelet .

Yr wyf wedi gweld : gwelet em eus ... (pe : gwelais)

Hunllef : fall n hunvre, hurlink (hun: hun , llef: kriz fall)

Hunllef(gg) fall-hunvre

Breuddwyd: hunvreenn , Breuddwyd (g) -ion . , -Breuddwydio: hunvreal

Yr uwed annwyl ! ...Ar youd ker ! ... (na souezhus eo !!!)

Bobl bach (distagañ : bobol bach) :Popl yihan !...

5. « Yn Ebolig gwyn » traduction en gallois du poème *An ebeulig gwenn*.

Yn Ebolig gwyn
~~Mawr~~ ym fny ngardol
 Now
~~sydd~~ pren arallan
 o arallan coch
 ym Mawr fny ngardol
~~sydd~~ ebolig gwyn
 nae

Pwm wryt ti 'n ydychi
 an awerh yz afallan
 by Ebolig ~~lawn~~ braf braf
 Ebolig lawn
 Dy ~~ben~~ yz ager
 Dy ben i fyny.

Nevryn
 Hawn syddol amat
 Sy hed syddol amat
 Moulig y Jasey
 Fe w'n yn awr
 Pam ydychi ti
~~awerh~~ yz Afallan
 an

Fe w'n rhi 'n Awr
 -
 Afallan druan
 pren awerh druan
 Ebolig druan
 -

Yn afallan y gyst
 Braf oedd hi y gyd
 ond y diweddaf
~~by~~ bedd y braf
 Mid yw y ~~gwel~~ gwan gwan
 gorau

fflon y - awr
 yn ei ~~gyd~~ wddf
 Bu Mawr by ebol
 Gerllaw y pren afat pren falan
~~mae~~ ~~bedd~~ by ebol
~~bedd~~ tagod by gharol
 Dimistrow

Yn fny ngardol oedd
 Ebolig lawn
 lwan oedd
 by ebolig gwyn
 by ~~ben~~ ven Afallan
~~Mawr~~ ~~gyd~~ yz awerh yz
 distryngyd

6. Feuille manuscrite « Langue Bretonne » de Yann Fouéré (Fonds XL, cote H32)

Y. Fouéré
15 Boulevard
Paris 14^e

Langue Bretonne

La littérature de langue bretonne doit occuper à l'exposition de 1934 la place qui elle mérite (édition exhaustive) ?

Les livres d'enseignement de breton doivent tenir une grande place : il en doit être démontré que l'enseignement de breton est des mieux tenant possible.

En résultat de la campagne en faveur de l'enseignement de breton devrait être mis en valeur. La volonté de la Bretagne doit affaiblir.

L'Exposition de 1934 doit gagner à l'effet de l'enseignement de breton toutes les personnalités qui la visitent. Elle doit permettre de la part du gouvernement cet enseignement.

Il pourrait, on révoque, pour l'édition de livres de langue bretonne (spécialement d'enseignement) une font de déterminer dans la nomination des municipalités qui ont voté l'enseignement de breton ?

7. Compte-rendu de la réunion du 16/08/1936 rédigé par Raymond Delaporte

Skrievagnerien a vreiz en em dolpet e ^{Ti-kêr} Grouned
d'ar sul -16 a viz eost 1935 o deus labourer e sa
ret kaout e Breiz en yez skrivet hepken.
Daoust ma n'heller ket kaout an dra-se
dioust labourer a raint, a-gevret hioziken
mit en em glevout da gizeza dre skrivet
ar yez-se.
Boulem a reont mit-se skoazell en holl
skrievagnerien ha tud ouziet ar vro.
Da c'hiztoz eo is bet anvet e ar sekretour
an Adhunan X. de Langlais, Koharmon, Surzur,
(Morbihan).
M. J. Jourd'hean
Roparz Hemon R. Delaporte
X. de Langlais

8. Circulaire « Emglew Brezhonegerien KLTG » (12/1936)



EMGLEW BREZHONEGERIEN



Pedet oc'h da zont d'ar vodadeg veur a vo graet en Oriant, dindan Baeronezh "Ar Brezhoneg er Skol", d'al Lun 28 a viz Kerzu 1936. (E sal an "Hôtel Terminus" da zek eur hanter vintin). Evit reizha lezennôu eun doare skriwa n'en defhe nemetañ e Breizh abezh.

Eur banwezh a vo servijet da greizteiz hanter en hevelep Osteleri (Priz al lein : 14 lur). Kroget e vo adarre el labour goude pred mar d'ew ret.

Pedet oc'h, mar gellit dont, da gas hoc'h anw o tiskleria hag e tebrot pe get gant ar re all.

Ne vern penaos ar follenn mañ a zo da gas endro, kent an 20 a viz Kerzu, d'an :

Ao X. DE LANGLAIS, *Sekretour "Emglew ar Brezhonegerien KLTG"*
Kohanno, Surzur par Vannes.

LODENN DA BEUR-OPER HA DA SINA.

Setu va meno diwarbenn al lezennôu kinniget d'an holl :

Niverenn :	E lec'h	Kinnig :

Ne vern penaos, o veza ma c'hell beza kinniget en Oriant lezennôu nevez kavet gwelloc'h, gant an holl evit mad an holl, rei a ran d'an Aotrou _____ emañ o vont d'an Oriant, an aotre d'ober em lec'h evit ar gwella.

Asanti a ran diaraok, d'ar pezh a ray em anw.

Sinet :	Anw aes da len	Chom lec'h

ALI A BOUEZ VRAS

O veza m'eo bet goulennet o ali ouzh kals a dud, pedi a reomp ar re na c'hellint ket dont d'ar vodadeg da gaout ar vadelezh, evit aesat labour diaes ar Sekretour, da skriwa ar pezh o devo da ginnig var ar *follenn mañ*, rak ne vo lennet nemet ar follennôu moulet, kaset gant an Emglew, peur c'hraet ha sinet, ha paper all ebet.

Pa vo moueziet, ne c'hello mouezia nemet ar re a vo deuet d'ar vodadeg, en o anw pe e anw ar re o devo roet d'ezho an aotre, skriwet war ar follenn mañ, da vouezia en o lec'h.

EMGLEW BREZHONEGERIEN.

Da heul ar brud en deus roet d'ar brezhoneg Strollad " Ar Brezhoneg er Skol ", o lakaat ouzhpenn 230 Komun a Vreizh-Izel, betek bremañ, da houlenñ ma vo desket ar brezhoneg e skoliou Breizh, roet ew bet gant ar Gouarnamant an aotre da ziskouez e " *Palez Etrevroadel an Deskadurezh* ", epad Diskouezadeg-Veur 1937, *levrioù-skol brezhonek*.

Goude-se e c'hell hag e tle beza desket dizale ar Brezhoneg er Skol. Gant pe zoare-skriwa avat ? Ha pa vo graet gant ar brezhoneg, e arnodennou ar Stad, gant pe sord brezhoneg e vo ?

Mall bras e vehfe d'ar vrezhonegerien en em glewout etrezho ! A-hend-all war zigarez ne c'hell ket beza desket lies doare-skriwa eun eil-yezh en eur vro ker bihan hag hon hini, nac'het e vehfe d'imp, c'hoazh, gant ar Gouarnamant an aotre da zeski ar brezhoneg en hor skoliou.

Ha dre hor gwall ew e vehfe ar wech mañ...

PENAOZ EZ EW BET SAWET " EMGLEW BREZHONEGERIEN KLTG "

Den n'en deus ankounac'haet ar feur a rag-emglew sinet e Gwened, d'ar 16 a viz Eost 1936 gant KLT ha G. Setu anezhan penn da benn :

" *Eur Yezh skriwet hepken, e Breizh abezh* ".

" Skriwagnerien a Vreizh, en em dolpet e Ti-ker Gwened d'ar Sul 16 a viz Eost o deus lavaret e oa ret kaout et Breizh eur yezh skriwet hepken.

" Daoust ma n'heller ket kaout an dra se diouzhtu, labourat a raint a-gevret hiziviken evit en em glewout da ziazeza doare-skriwa ar yezh se.

" Goulenn a reont evit-se skoazell holl skriwagnerien ha tud ouiziek ar vro.

" Da hortoz ez ew bet anwet eur Sekretour :

" An A. X. de Langlais, Surzhur dre Wened.

" Sinet gant :

Loeiz Herrieu, Roparz Hémon, R. Delaporte, M. Gourlaouen, Roparz Aodig, Youen Drezen, X. de Langlais. "

LEZENNOU KINNIGET D'AN HOLL GANT " EMGLEW BREZHONEGERIEN KLTG "

Da heul ar vodadeg se lezennou a zo bet kinniget d'ar Wenedourien gant an Ao R. Delaporte, Renour " Breuriezh ar Brezhoneg er Skoliou ".
En eun dolpadeg all graet adarre e Gwened, d'ar 7 a viz Here, met etre skriwagnerien a vro Wened hepken, studiet ew bet gant youl-vat al lezennou se, ha degemeret an holl traou a vo displeget da heul.

(Deuet e oa d'ar vodadeg se : an DD Guillevic, Le Goff, Herrieu, Le Baron, Koetmeur, Priellec, an Dll de Volz, an DD Le Nestour, Marouille, X. de Langlais. Ar re all o doa roet o ali dre lizher.

Da skriwagnerien ha tud ouiziek KLTG, tolpet bremañ en eur vodadeg vras, da lavarout o ali diwarbenn al lezennou se, kinniget d'an holl,

Perak ez ew bet pedet an holl da rei o ali diwar gudenn doare skriwa ar yezh ?

Diw gudenn zo en eur yezh, ne vern pehini.

1. — *Kudenn ar yezh enni hec'h unan.*

D'ar Yezhoniourien da lavarout eus pelec'h e teu pep ger, perak e tle beza heuliet eul lezenn-implij, kentoc'h eget eul lezenn all, hervez Istor ha tro-spered ar yezh.

War an domani se ar yezhoniourien ew a zle beza ar vistri n'eus nemeto, d'ar skriwagnerien da blega.

2. — *Dibab aroueziou an doare-skriwa.*

Hep kemma tra el lezennou sawet gant ar yezhoniourien, e c'hell beza lakaet eul lizherenn, e lec'h eul lizherenn all, ma heñvel d'an holl beza aesoc'h an arouez newez se.

E lec'h *z* pe *h*, da skouer, skriwet beteg bremañ *z* e KLT, *h* e G (ha distaget *z* ha *c'h*) e c'hellfe beza lakaet eul lizherenn. pe eun diwlizherenn voutin d'an holl : *zh*, *th* (evel e Kembraeg) ; *z̄* (evel e Tchekeg) pe *x*, zoken' pe ne vern pe lizherenn all.

Aroueziou ew al lizherennou ha netra ken.

D'ar skriwagnerien d'en em glewout diwar o fenn, rak kenta tra da glask ew ma vint aes d'an holl.

Pedi a reomp, eta, pep unan da zont d'ar vodadeg KLTG, gant ar c'hoant d'en em glewout gant ar re all, hag iwez da lezel er ger doare-sonj e gornig bro.

Graet ew an Emglew evit sewel ar Reizh-skriwadur peur unvanet aesa da lenn ha da skriwa, neket e korn pe gorn eus ar vro, met e *Breizh abezh*.

Arabat kredi, a hend-all, ezh ew graet an Englew enep d'ar rann-yezhôu.

Goude beza en em glewet diwar-benn al lizherennôu hag o implig, ret e vo d'ar Yezhoniourien studia pep kudenn gant eur spered ledan, gant aon divia ar mamennôu bew a ra pinwidigezh ha brawentezh hor yezh.

O c'hortoz geriaduriôu newez, setu ar pezh a ginnigomp :

1. — *D'ar Yezhoniourien.*

Embann ar c'henta ar gwella eur geriadurig, berr kenan, ennañ ar geriôu hag ar verbôu reta, war skouer " Ar Brezhoneg eeun " sawet gant Roparzh Hemon.

2. — *D'an holl.*

Evit ar pezh a sell ouzh an traou na vefent ket ebarzh al levrig se, heulia a rafhe skriwagnerien KLT reizhskrivadur " Gwalarn ", ha skriwagnerien G. reizhskrivadur " Dihunnamb ", gwisket gant al lizherennôu degemeret gant an holl.

KINNIGOU

An holl ginnigou o deus eur ★ en o fenn a zo bet degemeret diaraok gant ar Wenedourien (Gwened 7-10-36).

LODENN GENTA

EMGLEW DIWAR-BENN AL LIZHERENNOU

Lizherennôu ar Groaz-Doue :

A, b, k, d, e, f, g, h, ch, c'h, i, y, j, l, m, n, o, p, r, s, t, u, v, w, z, zh.

IMPLIJ AL LIZHERENNOU

1. ★ Z hag H.

★ (a) Pa vez distaget *z* gant an holl, skriwa *z* : *Izel, brezel, bolz*.

★ (b) Pa vez distaget *z* e KLT, *h* e G. skriwa *zh* (Kinniget d'ar Wenedourien gant an Ao Vallée): *Breizh, brezhoneg, dornerez* (« batteuse ») *dornerezh* (« battage »).

(k) Pa vez distaget *z* e Leon, ha netra e GTK, skriwa *z* : *Manez, iwez*.

2. ★ W.

★ (a) An *W* e vefhe implijet gant an holl evel e KLT bremañ (e lec'h *ù, o* e G.) Nemet e vefhe lakaet iwez e dibenn ar geriôu, e lec'h *o, ou v* e KLT. (*ù, o* e G, pe netra.)

Skriwa, eta : evel e KLT, bremañ : Gwened, gwall (goal) hag all.

Met skriwa iwez : Piw, marw, klanw (Piou, maro, klanv.)

A-hend all an holl a rafhe iwez gant an *w* etre diw vogalenn e lec'h *v* e KLT : *Brawoc'h, merwel* (e lec'h *bravoc'h, h. a.*).

(b) E geriôu zo e c'hellfhe beza implijet an diw stumm. (*klanwoc'h* ha *klanvoc'h*, hag iwez : *marw* ha *maro*) Da studia e vefhe hervez istor ar Yezh.

3. ★ C'H hag H.

★ (a) Implijet e vefhe ar *c'h* e dibenn ar gerioù (e lec'h *h* e G.) : *Plac'h, lorc'h sec'h.*

(b) Kinniget ew bet iwez lakaat *c'h* (e lec'h *h* e G.) e penn gerioù evel : *c'hoant, c'hoari*, h. a. Da welout e vefhe p'ewgwir e vez lavaret e G. : *an hoari, an hent* hep diforc'h ebet etre ar *c'h* hag an *h*.

★ (k) *Kemmadurioù al lizherenn K.*

Implijet e vefhe ar *c'h* (e lec'h *h* e G.) e penn ar gerioù pep tro ma teu ar *c'h* se eus kemmadur al lizherenn *k*.

Skriwa eta : *Ma c'horf, ma c'halon* (korf, kalon).

(d) *Kemmadurioù al lizherenn G.*

★ (1) Pa vez blotaet eur *g* a zo eun diw-vogalenn war e lec'h, ne vez skriwet netra : Ar *Werc'hez* (Gwerc'hez) ar *werenn* (gwerenn).

★ (2) Pa vez eur vogalenn war e lec'h skriwa *h* : *Da houzout, ar havr, ar hiz* (Kinniget gant G.).

(3) Pe *c'h* : Da *c'houzout* h. a. (Kinniget gant KLT) Da welout e vefhe.

4. ★ I hag Y.

I kensonenn a vefhe skriwet *y* e penn ar gerioù da lakaat an diforc'h etre *i* kensonenn, hag *i* vogalenn.

Ibil, yowd. Rak ma vez lavaret : *an ibil, ar yowd.*

5. ★ E.

Ne vefhe pik ebet gantan, nemet marteze, en eun nebeut gerioù distaget *é* pe *i* zoken, e G. Da welout e vefhe.

6. ★ N.

Implijet e vefhe an *n* hervez m'eo graet bremañ gant an holl, pa vez distaget *n* gant ar fri.

7. ★ An diwlizherennoù LL, MM, NN, RR.

(a) Kinniget ew bet gant KLT implijout an diwlizherennoù hervez doare-skriwa KLT : *Sonenn* ha neket *soñnen*.

(b) Kinniget ew bet gant G. lakaat eul lizherenn hepken e lec'h eun diw lizherenn pa ne c'hell hini fazia war ar son da zistaga : *Kanen, sonen.*

Da welout e vefhe.

8. ★ AE hag EA pe E.

Skriwet e vefhe, evel e KLT, *ae* (e lec'h *ea* e G.)

Maen (men) *Laezh* (*leah*)

9 ★ OU hag EU.

(a) Kinniget ew bet gant ar Wenedourien skriwa *ow*, e lec'h *ou*, pe *eu*. Skriwa, eta : *Avalow, madow.* Hag iwez : *dowr, paowr.*

(b) Kinniget ew bet gant Breuriez ar Brezhoneg er Skolioù skriwa *du*.

Da welout en Oriant e vefhe.

EIL LODENN

EMGLEW DIWARBENN TRAOU ALL DEGEMERET GANT AR WENEDOURIEN.

10. ★ A hag E.

Implijet e wefhe *a* hag *e*, dirak ar verbôu (e lec'h *e* hag *é* e G.)

Me a gar, hag e Karan.

11. ★ Ar virgulenn-grec'h.

Ne vefhe mui virgulenn-grec'h ebet er gerioù : *din, dit* (dis) *dezhan* h. a. (raganwiôu-gour)

Skriwet e vefhe evel just : *d'az tad, d'am mamm* (perc'henna)

12. ★ Ar ragaw-gour, ar ger-mell.

Skriwa : *hon, hor, hol* h. a. (evit ar ger-mell, da welout e vefhe).

13. ★ Al liester ION pe IEN.

Evel ma karer daoust ezh ew hozhoc'h *ion* eget *ien*.

Skriwagnourion pe *skriwagnerien*.

14. ★ An anw-verb.

Evel ma karer : *a* pe *i* hag all, pe *ein* :

Ouela, pe ouelein, debri, debrein.

An Ao Ernault ha Vallée o deus kinniget skriwa evel ma karer : *Mont* ha *monet, behe* ha *befe* hag all, furmou dishenvel, met reizh koulskoude hervez istor ar Yezh.

15. (Kinniget gant Breuriez ar brezhoneg er skolioù).

Skriwa : *dorn, skorn* h. a. e lec'h : *dourn, skourn.*

Ha dreistholl : *on*, e lec'h *oun. Ac'hanon, ennon, on*, e lec'h :

Ac'hanoun, ennoun, oun (Verb beza).



9. Vocabulaire KLTG avec avis de Pierre Le Roux

AVIS DE M. LE ROUX, professeur à la Faculté des Lettres de Rennes sur les mots à' AR BREZONEG BEUN POUR LES-QUELS IL A ETE CONSULTÉ.		
GWALARN	DIHUNAMB	AVIS DE M. P. LE ROUX
Aluzen H Anô A-weehou	Aluzon Anô A-wehaëu	les deux. Anw ou Hanw , à volonté Evidemment le V. guéh seul cor- respond au M.B; guez ; a-wezou se défend donc.
Betek Bleavez Bloaz Bruzun Kaôer Karrez	Betak (Bleeh) (Ble) (Brehon) Kaôer Karre	Betek Exiger Bloavez Exiger Bloaz Exiger Bruzun Bruzun Kaôer. Les deux se trouvent dans Grégoire emploie-t-on vraiment Karrez ? que Vallée dit plus breton ?? V. Dictionnaire Etym. : le z vient probablement du pluriel français carreaux. Keit et Keheit (Pelletier).? Kele'h et Kele'henn ? Koàà Koàn Koàr Kof Korf Keneù forme xxxx très intér. m. br. Knouenn, Knoen, mais K Craouenn Maun. ; garder les deux Kraoñ et Knaoñ Kreàz ? Daer, Daer (Daer à) ailleurs donné par Vallée à côté de Daeraouenn) et daeraouenn. Daoust (le Ht-Tréguier a bien Dewis). Si on admet les infinitifs en -ein, digorein très clair pour tous peut s'admettre .-e Ht- Tr. aièri. Diouz Diskoez Diskoàz Divalo Dle Dleà Ebrei Eeun
(Keit) Kele'h Koàà Koan Kear Kof Korf Kraoñ	Kehet Kerleann Koàà Koen Koer Kov Korv Keneù	
Kreaz Daeraouenn	Kreoz <u>Dar</u>	
Daoust	Deusta	
Difenn Digeri	Digorein	
Diouz Diskoez Divalo Dle Dleà Ebrei Eeun	Doh Diskoe Divalo Dle <u>Dleà</u> <u>Imbail</u>	xxxxx Ebrei (et Embrel ?) H;V;eañ, B.V. iaon et iañ et ioñ : <u>Eeun</u>

Echu	Achu
Echui	Achiù
Emor	Inour
Enorus	
Esa	Ase
Evit	Aveit , Eit
Fazi	(Fari)
Frouez	Freh-
Fuz Fuzuilh	(Fuzul-
Gant	(Get)
Gevier	id.
Gliz	Glùih
Greun	Gran
Gwalarn	
Gwale'hi	Gole'hein
Gwaz (pire)	Ex Goah-
Gwasoc'h	Goahoh-
Gwaz (homme)	Goas
Gwaz (oie)	Goei
Gwaz (ruisseau)	Goeh
Gwehall	Gueharal

Echu et Achu
 Echui et A-
 Emor

?

Eveit à côté de Evit ?

Frouez

Fuzuilh *am*

Gwliê *Gylwiz gylwiz*

Greun

Gwels'hi ou gwels'hein

Gwaž

Gwasoc'h *Gwale'hi*

Gwaz

Gwaž

Gwaž

Gwežall et Gwežarall

Gwenan (serait incompréhensible en V. d'après L. Herriou) : Les formes les plus nombreuses sont en effet avec r :

goerén, gurén. Mais cependant il y a des formes avec n : gunén, gwinén, goenén. C'est bien un des cas où une solution satisfaisante est impossible.

Here Henecal

Henecal ne m'a été donné qu'une fois en V.; presque touj. une forme correspondante à Gouél Mikel.

Hervez	Reve
Helen	Halen
C'houez (sueyr)	sthan
C'houez (oœur)	
C'houez (souffle)	
Leski (bruler)	losk <i>in</i>
Leue	(le)
leun	lan
leunia	lanein
loer	(lor)
louzeu	lezeu
liur	liur

C'houez	(w)	C'houezi	,-zein
C'houez	(?)	C'houesa	,-sein
C'houez		C'houeza	,-žein

les œux

leue
 leun
 leunia; ~~sthan~~
 loer

louzeu
 partie T. livr : liur serait un moyen terme.

maouez	moéz
menez	mané
mara	mar <i>W</i>
moger	mangoer
mouez	boeh

~~maouez~~
 menez

adopter moger et magoer ?

mouez *bo uez*

10. Vocabulaire KLTG présenté à la réunion du 05/05/1938

1

ROLL - GERIOÙ AR BREZONNEG NEUH HERVEZ AR REIZSKRIVADUR UNVAN.

KLT	GWENDEG	KLTG.
a	a	a
a (rannig-verb)	a	a
abae	a-keudé	abae, a-c'heude
abardaex		abardaex
abeg		abeg
a-bez	abéh	a-bež
abred	abret	abred
aked		aked
aketus	akétus	aketus
adal	adsl	adsl
adarre	arré	adarre
a-dreñv		a-dreñv
a-dreuz	a-drez	a-dreuz
ael	él	ael
a-enep	enep	a-enep, enep
aer		aer
aes		aes
a-gleiz		a-gleiz
ahent		ahent
ac'han		ac'han
ac'hane		ac'hane, ac'halese.
al (ger-nell)	el	al
alan	hanal	anal
alc'heuz	alhué	alc'heuz
ali		ali
alia		alia, aliein,
alies	lies	alies, lies
all	arall	all, arall
aluzen	alézen	aluzen, alazen
ameñ	amen, ama	ameñ
amann	amoren	amann
amezeg		amezeg
ampart		ampart
ampartiz		ampartiz
ampreven		ampreven
anzér	anprehen	anzér
an (ger-nell)	anzér	an
anaout	an	anaout
(anavez)		(anavez)
ankeunac'h		ankeunac'h
ankeunac'hast	ankeéhat	ankeunac'hast, ankeueat
ane, hane	hanù	hanw
aneued	aneuid	aneued
(anv)		(anv)
anzaw		anzaw
aed		aed
aer	eun	aer
aetre		aetre
aetreu	entra	aetreu
aetreunez	tuchentil	aetreunez, tudchentil
aer	eur	aeur
aeza	auzein	aeza, -ein
ar (ger-nell)	er	ar
arabat	erbat	arabat
-raek		a-raek

arar
arat
a-ratez
arched
arc'h
arc'hant
armel
arne
arrebeuri
arvar
asant
asanti
askell
askern
astenn
atae
a-us
aval
aval-deuar
avel
a-walc'h
a-wekou
aze
a-zekou
azen
azeza

badezi
badeziant
bag
bagad (strollad)
bale
bank
bandenn (bagad)
bandenn
bann
banne
banniel
bara
baradez
barn
barner
bare
barr
barrad-glae
barr-anzer
barrenn
barz
baz
beaj
beaji
bed
beg
beleg
beleien
bendex
bennex
bennak

alèr

ark
ark
argant

glustraj

askel
askern
astenn
ataù

aval

aùel
erhealh
a-ùehadeu
azé
a-zéheu
azen
azéein

badéein
badéent
bag
bagad
balé
bank
banden
banden
bann

bara

barneur
barù

barren
barh
bah

bed
beg
béleg
béleien, béleian
banded
bannex
beak

alaz, arar
arat
a-ratez, a-gentié
arched, arc'h, serch, laeur.
arc'h
arc'hant, argant
armel
arne
arrebeuri, glustraj
arvar
asant
asanti, asantein
askell
askern
astenn
ataw
a-us, a-uc'h
aval
aval-deuar
avel
a-walc'h
a-wekou, a-wehadeu
aze
a-zekou
azen
azeza, azezein.

badezi, badezein
badeziant
baf bag
bagad
bale
bank
bandenn
bandenn
bann
banne, bannac'h
banniel
bara
baradez
barn
barner, barneur
barw
barr
barrad-glaw
barr-anzer
barrenn
barz
baz
beaj
beaji, beajein
bed
beg
beleg
beleien, beleien.
bendex
bennex
bennak

bennez	banek	bennez
benveg	benveg	benveg
bee	biù	beu
bered	béred	bered
bera	bern	bern
berr	ber	berr
Ë(berv)	(berù)	(berv)
bera	berù	berw (beur berw)
betek	betag	betek
beuzi	beuein	beuzi, beuein
beva	biùein	beva, bevein
bez	bé	bez
beza	bout	beza, bout
biken	biruikia	biken, birviken
bihan	bihan	bihan
birvi	harkia berùein	birvi, bervein
biskenz	biskeak	biskenz
biz	biz	biz
biz (N-R)		biz
bizier	bikier	bizier
blaz	blaz	gk blaz
blee	bléa	blew
bleud	bled	bleud
bleuñ (-ienn)	bleu (-en)	bleuñ (-ienn, -enn)
bleunia	bleuein	bleunia, bleuein
bleuñieu		bleuñieu
blevek	bléuek	blevek
blevenn	bléuen	blevenn
bleavez	bléek	bleaveñ (bléek)
bleaz	blé	bleaz (v. blé)
blat	blat	blat
bed	bed	bed
beda		beda, bedeïn
beest		beest
beiz	betéz	beiz
betex	bateu	batez
bateu	bateu	bateu
boued	bouid	boued
beull	boul	beull
beurc'h	berc'h	beurc'h
boutailh	bouteill	boutailh
boutin		boutin
bouten	bouten	bouten
beuzar	beuzar	beuzar
brageier	lavregeu	brageier, lavregeu
brageu	lavreg	brageu, lavreg
brank	brank, bar	brank, skeurr, bed, barr
brae (bravec'h)	brañ (brañek)	brav (bravec'h)
bras	bras	bras
brec'h	bréh	brec'h
brein	brein	brein
breina	breinein	breina, breinein
breinadur	breinadur	breinadur
Breiz	Breiz	Breiz
Breizad		Breizad
bremañ	bremen	bremañ
breudeur	brédér	breudeur
eur		

breur
breur-kaer
brezel
brezeneg
brezenek
bre
Bre-C`Hall
Bre-Saez
Bre-Skes
breusta
brat brez
brud
bruda
bruched
brumenn
bruzun
buan
bugale
bugel
buhez
buec`h
buec`henned
burzud
burzudus
butun
butunat

kader
kae
kaer
kafe
kalet
kalen
kalonek
kalz
kanbr
kann
kan
kana
kanaeuenn
kanenn (kantik)
kann (gwenn)
kann
kanna
kannad
kant
kae
kael
kaeter
kaoued
kaout, endevout
kaezeal
kar
karantex
karg
karga
karout
karr (kirri)

brér
bréreg, brér-kaer
brezél
breheneg
brehenek
bre
Bre-Gal
Bre-Saez
Bre-Skes

breh
brudein
bruched
breken
bugalé
kreédur
buké
bueh
buhed
burhud
burhudus
butun
butunein

kader
kaer
kafe
kalet
kalen
kalonek
kalz
kanbr
kann
kan
kan
kanein
kanna kennein
kann (gwen)
kann
kannein

kant
kav
kael
kavidell
kaout, endevout

kar
karanté
karg
kargein
karein
kar (kirri)

breur
breur-kaer, breureg.
brezel
brat brezeneg
brezenek
bre
Bre-C`Hall
Bre-Saez
Bre-Skes
breusta, breustein

brez
brud
bruda, brudein.
bruched
brumenn
bruzun (breken)
buan, founnus
bugale
bugel, kreudur
buhez
buec`h
buec`henned, buec`hed
burzud
burzudus
butun
butunat, butunein

kader
kae
kaer
kafé
kalet
kalen
kalonek
kalz
kanbr
kann
kan
kana, kanein - al
kanaeuenn
kanenn
kann (gwenn)
kann (engann)
kanna, kannein
kannad
kant
kaw
kael, eur gaelenn
kaeter
kaoued, kaeuidell
kaout, endevout
kaezeal
kar
karantex
karg
karga, kargein
karout, karein
karr (kirri)

karrez
 kartenn
 kas
 kasaat
 kaseni
 kastell
 kastiz
 kastiza
 kavadenn
 kavout
 kaz
 kazekenned
 kazeg
 kazetenn
 kef
 kegin
 keginer
 kein
 keit
 keleier
 kelenn
 kelenner
 kele`h
 kele`henn
 kelien
 kelou
 Kembre
 kemener
 kemenn
 kement
 kemer
 kenn
 kenna
 kompenn
 ken
 ken
 kenavo
 kenderv
 kendirvi
 keniterv
 kenitervezed
 kennebeut
 kent
 kenta
 kentel
 kentec`h
 kenverz
 ker
 kêr
 ker
 kêr (kêriou)
 kerkent
 kerkoulz
 kerdin
 kerent
 kerc`h
 Kerne

karten
 kas, kasein
 kasat
 kaz, kaseni
 kastel

 kastiein
 kavaden
 kavet
 kah
 kazeged
 kazeg

 káf
 kegin
 keginer
 kein
 kehet

 kelennein
 kelenneur

 kerlen
 kelien

 kemenér
 kemennein
 kement
 kemer, kemerein

 ken
 kin
 keneve
 kanderù
 kanderùed
 kaniterù
 kaniterùézed
 naket
 kent
 kentan
 kenteb
 kentez

 kir
 kêr
 kêr
 kêr (kêriou)
 kentih, aben
 kerkleus
 kerdennou
 kérent
 kerh
 Kernéu

karrez
 kartenn
 kas
 kasaat
 kas, kaseni.
 kastell
 kastiz
 kastizein - a
 kavadenn
 kavout, kavet
 kañ
 kazekenned, kazeged.
 kazeg
 kazetenn
 kef
 kegin
 keginer, keginer ,
 kein
 kehet
 keleier
 kelenn, kelennein
 kelenner, kelenneur
 kele`h
 kele`henn (eur varrikenn)
 kelien
 kelou
 Kembre
 kemener
 kemenn, kemennein
 kement
 kemer, -out, -et, -ein.
 kenn
 kenna, kennein
 kompenn
 ken
 ken
 kenavo
 kenderv
 kendirvi, kenderved
 keniterv
 kenitervezed
 kennebeut, naket
 kent
 kentan
 kentel
 kentec`h
 kenverz
 ker (koustus)
 kêr
 ker (karet)
 kêr (kêriou)
 kerkent, kentiñ, a-benn.
 kerkoulz
 kerdin, kerdennou
 kerent
 kerc`h
 Kernew

Kernevad	kernaevad	Kernevad
kerniel	kern, керниел	kerniel, kernier, kern, керниер
kerzout	kerhet	kerzout, kerzet
kerzu	kerzu	kerzu
ket	ket	ket
keuz	ké, keu	keuz
kezeg	ronsed	kezeg, reñsed
ki	ki	ki
kibell	kibel	kibell
kig	kig	kig
kiger	boser	kiger, boser
kila	kilein	kila, kilein
kilhog	keg	kilhog, keg.
kilpenn		kilpenn
kinnig	kenig	kinnig
kirri	kiri	kirri
kizell	kizel	kizell
kizier	kihiér	kizier
klañv	klañv	klañv
klask	klask, klaskein	klask, klaskein
kleier	klehiér	klehier <i>Klei' hier</i>
kleiz	klei	kleiz
klemm	klem	klemm
kleñved	klenved	kleñved
kleuz (fossé)	<i>Kleuz</i>	<i>Kleuz</i>
kleuz (creux)	<i>Kleuz</i>	<i>Kleuz</i>
kleuza (creuser)	<i>Kleuz</i>	<i>Kleuz</i>
kleuzia (entourer de fos.)	<i>Kleuzia</i>	<i>Kleuzia</i>
klevout	kleuet	klevout, klevet
klec'h	kleh	klec'h
kleuar	klear	kleuar
kleued	klud, kleud	kleued
klucha		klucha, kluchein
koed	koed	koed
koñv koan	koén	koñv
koania	koéniein	koania, koaniein
koant	koant	koant
koar	koér	koar
keef	keuif	keef
kef	kov	kef
kell	koñv kel	kell
kompreñ	kompreñ, kompreñein	kompreñ, kompreñein
komz	komz, komzein	komz, komzein
kent	kent	kent
kenta	kentein	kenta, kentein
kentadenn		kentadenn
kentell	keutel	keutell
keñtilli	keutellau	keñtilli, keñtelleñ
kontrel	kontrel	kontrel
kerden	kerden	kerden
kef	kef	kef
kern	kern	kern
keuevr	keuivr	keuevr
keuzea	keñh, keñhein	keuzea, keueñein
koulskoude	neñh	koulskoude, neñjac'h
kouls	kours	kouls
koumanant	koumand	koumanant

keunoul
 kouak
 kouaket
 keust
 kousta
 keustiañs
 koh
 keñni
 kraoñ
 kraou
 kredenn
 kredi
 kregi
 kregin
 kroc'hin
 kreisteiz
 kreiz
 krena
 krena
 kreañv
 kresk
 kreski
 krevier
 krib
 kriba
 kriz
 krizder
 kroaz
 krog
 krog (krog)
 krogen
 kroc'hen
 krouga
 kroui
 kroum
 kuit
 kurun
 kurunenn
 kustua
 kust
 kustat
 kus kus-heol
 kuzul
 kuzulia

da
 da
 Daol (-ou)
 daelaouenn
 dale
 dalc'h
 (dalc'h)
 dall
 dafsal
 dant
 dañvad
 daouarn

kouak
 kus/kust kouaket
 keust
 koustein
 kousiana
 koh
 keñni
 keneu
 kreu
 kreden
 kreden
 kregin
 kuz kregad
 krehennou
 kreiste
 kreiz
 krenein
 kren
 kriù
 kresk
 kreskein, kreskat
 krevier
 krib
 kribat
 kri
 krided
 kroaz
 krog
 (krog)
 krogen, kregaden
 krohen
 krougein
 krouein
 kroum
 kuit
 kurun

kustua
 kust
 kustat, kustein
 kus-kust
 kuzul

da
 da
 daol (-ou)
 daelaouenn

dalc'h
 dalc'h
 (dalc'h)
 dall

dant
 dañvad

Kogus

keunoul
 kouak
 kouaket
 keust
 kousta, koustein
 keustiañs
 koh
 keñni, keñni
 kraoñ, krenaou
 kraou
 kredenn
 kredi, kreden
 kregi, kregin
 kregin, kregad
 kroc'hin, kroc'hennou
 kreisteiz
 kreiz
 krena, krenein
 kren
 kriù
 kresk
 kreski, -ein, -at.
 krevier
 krib
 kriba, kribat
 kriz
 krizder, krized
 kroaz
 krog
 (krog)
 krogen, kregaden
 kroc'hen
 krouga, krougein
 kroui, kroum
 kroum. XXX
 kuit
 kurun
 kurunenn
 kustua
 kust
 kustat, kustein
 kus-kust
 kuzul
 kuzulia, -ein

da
 da
 daol (-ou), daol (-ou).
 daelaouenn, daelaouenn
 dale
 dalc'h
 (dalc'h)
 dall
 dafsal
 dant
 dañvad
 daouarn

daoulin
 danvez
 daou
 daoust
 daouzek
 dare
 darevi
 darn
 dastun
 deb debri
 dek
 degas
 degemer
 degouezout
 dehou
 dec`h
 deiz
 delienn
 deliou
 den
 dent
 deñved
 dereat
 dere`hel
 dere`hent
 deski
 de (deu)
 devez
 dianav
 diaoul
 diazez
 dibab
 dienn
 difenn
 digalen
 digarez
 digeri
 digor
 (digor)
 digvener
 dihun
 dihani
 dija
 dilhad
 dilouza
 dilun
 dimerc`her
 dimeurz
 dimezell
 dimezi
 dindan
 dieu
 dieuhar
 dieuz
 dir
 dirak
 diriseu

deulin
 dañe
 deu
 deustu
 deuzek

 dariñein
 darn
 dastun
 debrein
 dek
 degas
 degemer
 degoéhein
 deheu
 déh
 dé

 del
 dén
 dent
 deved

 derhel

 diskein

 deùeh
 dizanaù
 diaol

 dibabein
 koèuen
 dihuen
 digalen
 digaré
 digorein
 digor
 (digor)
 diguénér
 dihun
 dihunein

 dillad

 dilun
 dimerhér
 dimerh
 damezél
 dimeéin
 édan
 diù
 diùhar
 doh
 dir
 dirak
 dirieu

daoulin
 danvez
 daou
 daoust
 daouzek
 dare
 darevi, darevein
 darn
 dastun
 debri, debrein
 dek
 degas
 degemer
 degouezout, degouezéin
 dehou
 dec`h
 deiz
 delienn
 deliou, del
 den
 dent
 deñved (deved)
 dereat
 dere`hel
 dere`hent *deiz kent*
 deski, deskein
 (deu)
 devez
 dianav, dizanaù
 diaoul
 diazez
 dibab, dibabein
 koàven, dienn
 difenn
 digalen
 digarez
 digeri, digorein
 digor
 (digor)
 digvener
 dihun
 dihani, dihunein
 dija
 dilhad
 dilouza
 dilun
 dimerc`her
 dimeur2
 dimezell
 dimezi, dimezein
 dindan
 diw
 diwhar
 dieu2
 dir
 dirak
 diriseu

disadern	disadern	disadern
diskar	diskar	diskar
diskar-amzer	diskar-amzér	diskar-amzer
diskenn	disken	diskenn
diskiant	diskiant	diskiant
diskleria	disklérieia	diskleria, diskleriein
diskeaz	diskee	diskeaz
diskeuarn	diskeharn	diskeuarn
diskeuez	diskeein	diskeuez/xx, diskeuezein
disliv	disliù	disliv
dispign	dispign	dispign
distag	distag	distag
distruj	distruj	distruj
distruja	distruj, distrujein	distruja, distrujein, distruj.
disul	disul	disul
divale	divalaù	divale, divalaw
diverzed	diverhed	diverzed
divrec`h	divrèh	divrec`h
diwall	dicallein	diwall, diwallein
diwar	diar	diwar
diwar-benn	diarben	diwar-benn
diwez		diwez
diweza	devéhan	diweza, diwezaù
diwezat	devéhat	diwezat
diwiska	dihwikein	diwiska, diwiskxin diwiskein
dizelei	dizelein	dizelei, dizelein.
(dizele)	(dizelè)	(dizele)
dle	dele	dle, dele
dlead		dlead, delead
dlecut	déléein	dlecut, deleein
deare	deéré	deare
denezen	denézen	denezen
deñjer	denjér	deñjer
dent, donet	donet, dont	dent, donet
deñv	den	deñv
der	der	der
deuar	dear	deuar
Deue	Deué	Deue
(deug)	(deug)	(deug)
deugen	deug, dougein	deugen, dougein
deuja	deujein	deuja, doujein
deujañs	deujans	deujañs
deun	den	den
deur	deur	deur
deurn	dern	dern
dre	dré	dre
(dre-hell)e pep lec`h	é pep léh	e pep lec`h, e kement lec`h.
dreist	dreist	dreist
dremm	fas	dremm, fas.
dres, ceun	endeun	dres, ceun, end-ceun.
dreug	dreug	dreug
dreuk	dreuk	dreuk
du	du	du
Du (miz)	Du (miz)	Du (miz)

e, e-barz
e
e
e-barz
eben
ebet
ebeul
ebrel
e-keñver
e-kichen
ed
eeun
eget
egile
ehan
ehana
echu
echui
ec`h
eil
eiz
ejen
ek e-lec`h
elgez
embann
embann
ene
e-mesk
engann
en
endervez
ene
enebour
en em
enep da
en eur
enezenn
ene
enee
eneei
ener
enerus
envel
eo
eentr
eor
eost
eoul
e-pad
erer
ere`h
er-maez
esa
eskern
eskibien
eskeb
estran
eta

é, EKEM
é
é
barh

erbet
ebél
inbril
é kevér
étal
ed
eañn, eñn
eit
égilé

achu
achiù
éh
eil
eih
éjon
é léh
balog

embannein
ené
émesk
engann
én
anderù
inéan
énebour
un
éneb de
en ur
inézen
ine, énou
añné
añnéin
inour
inourus, inourabl
hanvein
geou
iondr
éor
est
ivl
épad

erh
ér méz
ase
eskern
eskebed
eskob
kxtrn
exta

e
e
e
e-barz
eben
ebet
ebeul
ebrel
ekxñt e-keñver.
e-kichen, e-tal
ed
eeun
eget
egile
ehan
ehana, ehanein
echu, achu
echui, achui
ec`h, ež
eil
eiz
ejen
e lec`h
elgez/, balog, chik, greñch
embann
embann, embannein
ene
e-mesk
engann
en
anderw, andervež
ene
enebour
en em
enep da
en eur
enezenn
ene
enee
eneei, eneein
ener
enerus
henvel, hanvein
ew, gew
eentr
eor
eost
eoul
e-pad
erer
ere`h
er-maez
esa, ase
eskern
eskibien, eskebed
kxhw eskob
estren
exta

etre
etrezek
eul
eun
eur
eured
eürus
eürusted
eus
eva
eval
evalkent
avez
evit
ez
ezel
ezenn

fall
fallentez
faltazi
falz
faout
farsus
fazi
fazia
feiz
felleut
ferc`hier
filzier
fiñval
fiziañs
fiziout
flann
flastra
flemma
fleur
floura
feenn
feuet
feueta
felleenn
ferc`h
fern
ferz
fouge
fourmaj
frank
frankiz
fracñv
fracñval
fresk
fri
froud
froudenn
frouez
fur

étre
trema
ul
un
ur
ér
éred
eurus
eurusted
a, ag
évet
él, avél
alkent
añéh
ait, aveit

fal
fallanté

falz
feut
farsus
fari
fari, fariéin
fé
fallein
ferhér
felziér
fichal
fiens
fiéin, fiéut
flam
flastrein
flemmein
fleur
fleurein
foen
fouet
foutein
felen
ferh
fern
ferh

formaj
frank
frankiz

boudal
fresk
fri

frouden
fréh
fur

etre
etrezek, trema
eul
eun
eur
eured
eürus
eürusted
eus, a, ag
eva, avet
eval
evalkent
eve?
evit, `vit
ez
ezel
ezenn

Dober
fall
fallentez
faltazi
falz
faout
farsus
fazi (fari)
fazia, faziéin (fariéin)
feiz
felleut, fellein
ferc`hier, ferh
filzier x
fiñval, fichal
fiziañs
fiziout, fiziéin
flann
flastra, flastrein
flemma, flemmein
fleur
floura, fleurein
feenn
feuet
feueta, fouetein
felleenn
ferc`h
fern
fer?
fouge
fourmaj
frank
frankiz
fracñv
fracñval, boudal
fresk
fri
froud
froudenn
frouez?
fur

furnez
fuzuilh

Gall
gallek
galleg
gallout
galv
(galv)
garnik (gan)
ganet
gant
gaou
gar
garn
garni
gare
garventez
gavr
genel
genou
genver
geet
ger
gervel
gevier
gevred
givri
giz
glac`har
glac
glacou
glas
gleb
glebia
gleber
glin
gliz
glean
gouhv
goap
goapaat
godell
gelei
geleier
gole
(gole)
gopr
gerre
gortez
goude
gouder
gouderi
gouel
gouela
gouere

furnéz
fuzill

Gal
gallek
galleg
gellein, gellet
galvadenn
(galù)
(gan)
gafnet
get
geu
gar
garn
garnein
garù
g
gavr
gañnein
géneu
genvér
géast
gir
gerùel
gevier
gévred
gévrr, gavrei
giz
glahar
glau
gleu
glas
glub
glubein

glin
glùih
glean
gouian

goapat
fiched
gelein
geleieu
gole
(gole)

lein
gortez
goudé

gouil
gouél
gouélein
gourhelen

furnez
fuzuilh, fuzuilhenn

Gall
gallek
galleg
gallout, gellet, gellein
galv, galvadenn
(galv)
(gan)
ganet
gant (get)
gaou
gar
garn
garni, garnein
garv
garventez
gavr
genel, ganein.
genou
genver
geet
ger
gervel
gevier
gevred
givri, gevr
giz
glac`har
glaw
glacou
glas
gleb
glebia, glebein
gleber
glin
glvi? *gouhv*
glean
gouhv
goap
goapaat
godell, fiched
gelei, gelein
geleier, goléion
gole
(gole)
gopr
gerre, lein
gortez
goude
gouder *gouhv Kédenn*
gouderi, -ein
gouél
gouel
gouela, gouelein
gouere

gouest
 gouez
 gouiziek
 gouiziegez
 gouleier
 gouenn
 gouli
 goulbo
~~goulbo~~ goulenderi
 goulou
 (gounez)
 gounid
 gounit
 gourc`hemenn
 gourc`hemennou
 gouriz
 goustad
 gouzafv
 gouzoug
 greun
 grizilh
 gwad
 gwalarn
 gwalenn
 gwalenn (bizeu)
 gwalc`hi
 gwalinier
 gwall
 gwalleürus
 gwan
 gwaska
 gwasoc`h
 gwasta
 gwastell
 gwaz (anc-gwan)
 gwaz (den)
 gwaz (labous)
 gwaz (stêr)
 gwazied
 gwazienn
 gwech
 gwechall
 gwel
 gwele
 gwell
 gwelloc`h
 gwelout
 gvenan
 gwener
 gwengolo
 gwenn
 gwenneg
 gwenneien
 gwenodenn
 gwer
 gwer
 gwern

gouü
 gouiek
 gouiegeh

 goulenn
 gouli
 gouli
 gouliein
 goleu
 (gounid)
 gouni
 gounid
 gourhemen
 gourhemennou
 grouiz
 goustadik
 gouzany
 goug
 gran
 grizill
 goed
 golern
 goalen
 goalen
 galc`hein
 gealenneu
 goal
 galeurus, goalurus
 goann
 goaskein
 goahoh

 goastel
 goah
 goas
 goei
 goeh
 goahiad
 goahien
 guéh
 guéharal
 guél
 gulé
 guel

 guélet
 guénén
 guénér
 guenholon
 guen
 guenneg, blank

 minotenn
 guerh
 guér
 guern

gouest
 gouez
 gouiziek
 gouiziegez
 gouleier
 gouenn
 gouli
 goulle
 goulenderi, goullei, goullecin
 gouleu
 (gounez)
 gounid
 gounit
 gourc`hemenn
 gourc`hemennou
 gouriz
 goustad, geustadik
 gouzafv
 gouzoug
 greun
 grizilh
 gwad
 gwalarn
 gwalenn
 gwalenn
 gwalc`hi, gwalc`hein
 gwalinier, gwalennoù.
 gwall
 gwalleürus,
 gwan
 gwaska, gwaskein
 gwañoc`h
 gwasta, gwastein,
 gwastell
 gwañ
 gwaz
 gwaiz
 gwañ
 gwazied
 gwazienn
 gweñ, gwech
 gweñall, gweñarall
 gwel
 gwele
 gwell
 gwelloc`h
 gwelout, gwelet
 gvenan
 gwener
 gwengolo
 gwenn
 gwenneg, blank
 gwenneien
 gwenodenn, minotenn
 gwer
 gwer
 gwern

gverz
gverza
gwestell
gwez
gwin
gwinegr
gwir
gwirionez
gwiska
gwiskamaat
gvragez
gwreg
gwriat
gwrizienn
gwriziou

ha
had
hada
hag
hanter
hanternoz
hañv
harp
harpa
harz
(harz) *harzal*
harzeu
he
hed
hegarat
hec`h
hej
heja
hemañ
heñ
kennañ hennet
henez
hent
heñvel
kennañ hañval
heol
hep
hepken
here
hervez
herzel
heta
heul
heulia
hevelep
hi
hini
hir
hiviz
hizio

guerh
guerhein
geastellen
gué
guin
guir
guirioné
guskein
guskemant
groagé
groeg
grouiat
grouien
grouiad

ha
had
hadein
hag
hantér
kreisnoz
hañv
harp
harpein
harz
(harz) *harzal*
harzeu
hé
hed

heij
heijal
hennen
ean
hennet
hinoah
hent
haval

héol
hemp
hempkin, hepkén
héneol
revé
harzein
hetein

héliein
men
hi
hani
hir
hiviz
hizio

gwerz
gverza, gvertein,
gwestell, gwastelloù.
gwez
gwin
gwinegr
gwir
gwirionez
gwiska, gwiskein
gwiskamaat
gvragez
gwreg
gwriat
gwrizienn
gwriziou, gwriat

ha
had
hada, hadein.
hag
hanter
hanternoz, kreisnoz
hañv
harp
harpa, harpein
harz
(harz) *harz* *abz*
harzeu
he
hed
hegarat
hec`h
heij
heija, heijal
hemañ
heñ
hennet
henez
hent
heñvel

heol
hep
hepken
here
hervez (revé)
herzel, harzein
heta, hetein
heul
heulia, heuliein
hevelep (men)
hi
hini
hir
hiviz
hizio

he
hec'h
hel
helen
holl
hon
hont
hor
herolaj
houad
houarn
houidi
houl
houmañ
hounez
huanad
huanadi
huchal
huvre

chadenn
chas
chase
chaseal
chon

c'hoant
c'hoantaat
c'hoar
c'hoarezed
c'hoar-gaer
c'hoari
c'hoarvezout
c'hoarz
c'hoarsin
c'hoaz
c'houek
c'houec'h
c'houere
c'houerveni
c'houevrer
1 c'houez (ueur)
2 c'houez (odeur)
3 c'houez (souffle)
1 c'houezi (suer)
2 c'houeza (sentir l'odeur)
3 c'houeza (souffler)
c'houezek
c'houi
c'houitell
c'houitella

i, int
ibil
ifern
ijin
ijina

hou
houh
hel
halén
ol
hon
hont
hor
herloj
head
hearn
heudi

hennen
kenneh
huanad
huanadein
huchal
huvré

chaden, ranjen
chas
jibeés
jibeésat
chon

hoant
hoantat
hoér
hoérezed
hoéreg
hoari

hoark
hoarhein
hoah
huek
huéh
huerñ
huerñoni
huavrér
huiz

huéh
huizein
huéhein
huézek
hui
huitel
huitellat

ind
hibil
ihuern

he
hec'h
hel
helen
holl
hon
hont
hor
herolaj
houad
houarn
houidi
houl
houmañ
hounez
huanad
huanadi, huanadein
huchal
huvre

chadenn, ranjenn
chas
chase, jibeéz
chaseal, jibeésat.
chon

c'hoant
c'hoantaat
c'hoar
c'hoarezed
c'hoar-gaer, c'hoareg
c'hoari
c'hoarvezout
c'hoar?
c'hoarzin, c'hoarzein
c'hoaz
c'houek
c'houec'h
c'houerw
c'houerveni
c'houevrer
c'houez
c'houez?
c'houez?
c'houezi, c'houezein
c'houeza, -ein
c'houeza, c'houezein
c'houezek
c'houi
c'houitell
c'houitella, c'houitellat.

i, int
ibil
ifern
ijin
ijina, -ein

ilin
 ilix
 intañv
 irc'hier
 iskis
 ister
 itren
 itrenesed
 ivez
 ivin
 Iwerŋon, Eire
 izel
 izili

Ya
 yac'h
 yalc'h
 yaou
 yaouank
 yaouankiz
 yar
 yec'hed
 yen
 yenijenn
 yer
 yez
 yile'hier
 yed
 yudal

jiletenn
 jed

labour
 labourat
 labous
 lakaat
 laer
 (laer)
 laerez
 laez
 lagad
 (lam)
 lann
 lannat
 lamp
 lann
 laen
 laouen
 lart
 las
 lavar
 lavareub
 laza
 leal
 lealded

iliz
 intañv
 arheñ
 histoér
 intren
 intrenesed
 eùe
 ivin
 Iwerŋon, Eire
 izel
 izili

ia
 ish
 ialh
 ieu
 ieuank
 ieuankiz
 iar
 iehed
 iein
 ieinion, ienijen
 iér
 iéh
 ialheu
 ioud
 hudal

jilet
 jet

labour
 labourat
 labous
 lakaat
 laer
 (laer)
 laereh
 leah
 lagad
 (lam)
 lam
 saillein
 lamp
 lann
 diren
 lart
 las
 lavar
 lavarein, laret
 lahein
 léal
 léalded

ilin
 iliz
 intañv
 irc'hier, arc'hoù
 iskis
 ister
 itren
 itrenesed
 ivez
 ivin
 Iwerŋon, Eire
 izel
 izili

ya
 yac'h
 yalc'h
 yaou
 yaouank
 yaouankiz
 yar
 yec'hed
 yen
 yenijenn, yenien
 yer
 yez
 yile'hier, yalc'hoù.
 youd
 yudal

jiletenn, jilet
 jed

labour
 labourat
 labous
 lakaat
 laer
 (laer)
 laereh
 laez
 lagad
 (lam)
 lann
 lannat, sailha, sailhein.
 lamp
 lann
 laen, diren
 laouen
 lart
 las
 lavar
 lavareub, lavaret
 laza, lazein
 leal
 lealded

led
ledan
lec`h
lein (pred)
lein (barr, gorre)
leina
lemel
lenn
lenn (stank)
leo
ler
leski
lestr
leue
leun
leunia
leur
levenez
levr

lezel
lezann
lezirek
leziregežz
lien
lies
linenn
liorz
lieu
lipat
listri
liva
livieu
lizer
lizerenn
liziri
lea
lear
leen
leer
leged
lenka
(lesk)
leskadur
lost
leuet
lous
lousteni
louza
louzeier
louzeu
ludu
lugerni
luc`hed
lun

ledan
léh
lein
lein
leiniein
lemel
lenn
lén
len
kñh làu
lér
leskein
lestr
lé
lan
lanein
lér
leùiné
livr

lezel
lézen
lezirek

Y^h lién
liés
linen
liorh
liù
lipat
lestri
liùein
liùeu
lihér

lihérieu
leé
loér
lon
ler
leged
lonkein
(lesk)
leskadur
lest
lued
lous

lo

lezeu
ludu
ligernein
luhed
lun

led
ledan
lec`h
lein
lein
leina, -ein
lemel
lenn
lenn
leu
ler
leski
lestr
leue (lé)
leun (lan)
leunia (lanein)
leur
levenez
levr

lezel
lezann
lezirek
leziregež
lien
lies
linenn
liorh
liw
lipat
listri
liva, livein
livieu, liveu.
ližer
ližerenn
ližiri, ližerieu.

lea
lear
leen
leer (ler)
leged
lenka, lonkein
(lesk)
leskadur
lost
leuet
lous
lousteni *lousteni*
louza, leusat
louzeier
louzeu
ludu
lugerni, -ein
luc`hed
lun

lunedou
lur (arc'hant)
lur (pouez)

na
nab
nab-bihan
nab-kaer
nadelez
nae
naen
naez
naga
nall
nalloz
nann
nann-gaer
nann-goiz
nafi
* nanae'h
naneg
nantell
nantilli
naouez
nar
narc'h
narc'had
narc'had-mat
narc'hadour
naro
nartez
martelod
(marv)
nat
mateg
ne
medisin
mein
mel
melen
melezeur
menec'h
menez
menez
ment
merk
merka
merenn
merenna
merc'h
merc'h-kaer
merc'her
merc'h-vihan
nervel
nervent (S.G.)
meska
mestr

livr
livr

na
nab
douaran
nab-kaer, nabeg
nadeleh
né
naen
néz
nagin
nal
nalloh
nann
nanneg
nann-goh
-nan, nen
nenah
naneg
mantel
mantellou
noéz
nar
narah
narhad
narhadmat
narhadour
narù
nartezé, narsé
martelod
(narù)
nat
natéh
né
medisiner
mein
mél
milén

merek
mané

ment
merk
merkein
miren
mirennein
merh
mer'heg
merhér
douaranéz
merùel
merùent
meskein
mestr

lunedou
lur (arc'kontat)
liur (arc-gwregel)

na
nab
nab-bihan, douaran
nab-kaer, nabeg
nadeleñ
nae
naen
naez
naga, -ein
nall
nalloñ
nann
nann-gaer, nanneg
nann-goiz
-nafi
nanae'h
naneg
nantell
nantelloù, nantilli
naouez (noéz)
nar
narc'h
narc'had
narc'had-mat
narc'hadour
narv
nartez
martelod
(marv)
nat
mateg
ne
medisin, medisineur
mein
mel
melen
melezeur
menec'h
menez (mané)
menoñ
ment
merk
merka, merkein
merenn
merenna, -ein
merc'h
merc'h-kaer, merc'heg
merc'her
merc'h-vihan, douaranéz
nervel
nervent
meska, meskein
mestr

mestr-skol
 met
 meud
 meuleudi
 meuli
 meur
 meurz
 mevel
 mez
 mez (derz)
 mezer
 мезерезевен
 mibien
 mignon
 micher
 micherour
 mil
 milin
 miliner
 mintin
 mireut
 mistri
 mistri-skol
 mitizien
 niz
 noan
 noereb
 noged
 noger
 noc`h
 mont
 montr
 nor
 norzed
 norzol
 nouez
 мочкер мочкер
 nouga
 noula
 nousc`hearz
 nousc`hearzin
 nui
 munutenn, munut
 nut
 muzell
 muzul
 muzulia

Na
 na
 nadoz
 naer
 naet
 naetadurez
 nag
 nac`h

mestr-skol
 mes
 meñ

 mélein

 merh
 meñel
 méh
 méz
 mihér
 méhéuén
 mabed
 mignon
 mechèr
 mechèrouer
 mil
 melin
 meliner
 mitin
 miret
 mistr
 mistr-skol
 mitizien
 niz
 noén
 noéreb
 noged
 nangoér
 noh
 monet
 montr
 nor
 norhed
 narhel
 beéh
 mouched
 mougein
 moulein
 minhearh

 nui
 minud
 nut
 muzel
 muzul
 mezulein

na
 ne
 nadoé
 aér
 net

 nag
 nahein

mestr-skol
 met
 meud
 meuleudi
 meuli, meulein
 meur
 meur^z
 mevel
 me^z
 mez
 mezer
 mezeven
 mibien, mabed
 mignon
 micher
 micherour
 mil
 milin
 miliner
 mintin
 mireut, miret
 mistri
 mistri-skol
 mitizien, -ien
 niz
 noan
 noereb
 noged
 noger, nagoer
 noc`h
 mont, monet
 montr
 nor
 nor^zed
 nor^zol
 noue^z, boue^z
 moucheuer, mouched
 nouga, mougein
 noula, moulein
 nousc`hear^z, minc`hear^z
 nousc`hear^zin *minc`h*
 nui
 munut (-où) (gourel)
 nut
 muzell
 muzul
 muzulia, -ein

na
 na
 nadoz (nadoé)
 naer
 naet
 naetadure^z
 nag
 nac`h, nac`hein

rann
 rao
 raon
 raontek
 re
 rebout
 nedeleg
 nec`h
 nec`h (lein)
 nec`hi
 neiz
 nemet
 neñv
 nep
 nerz
 netra
 neud
 neui
 neuz
 neuze
 nevez
 nevez-anzer
 ni
 nijal
 niver
 niverenn
 niveri
 niz
 noaz
 notenn
 noz

o (rannig-verb)

o
 eabl
 ead
 ealed
 ean
 ober
 oferenn
 ec`h
 ec`hen
 onest
 onestiz
 estaleri
 ouzpenn
 ouz

pa
 paka
 pakad
 padout
 pae
 paea
 pajenn
 pal

rann
 raù
 ran
 randek

 nebed
 nédeleg
 neh

réh
 nameit
 néan
 nep
 nerh
 nitra
 ned
 neui, nañual

nezé
 neùé
 neùé-hañù
 ni
 neijal
 nivér

niverenn
 ni
 nuah

noz

é
 eu, o
 ébr
 ead
 uéled
 oén
 obér
 overen

éhen

hostaleri
 ohpen
 oh

pe

 pakad
 padein, padout

péein
 pajen

rann
 raw
 raon
 rao ntek
 re
 rebout
 nedeleg
 nec`h
 nec`h
 nec`hi, nec`hein
 neiz
 nemet
 neñv
 nep
 nerz
 netra
 neud
 neui, neuiial
 neuz
 neuze
 nevez
 nevez-anzer, nevez-hañv
 ni
 nijal (neijal)
 niver
 niverenn
 niveri, niverenn
 niz
 noaz
 notenn
 noz

o
 o
 eabl (ébr)
 ead
 ealed
 ean
 ober
 oferenn
 ec`h
 ec`hen, ec`hen
 onest
 onestiz
 estaleri
 ouzpenn
 ouz

pa
 paka, pakein
 pakad
 padout, padein
 pae
 paea, paein
 pajenn
 pal

pal (eur bal)
 paner
 paot
 paotr
 paouez
 paour
 paourentez
 paper
 par
 park
 pardon
 pardoni
 parrez
 pasaat
 Pask
 paz
 paz
 pazenn
 pe
 pe
 pebez
 pedenn
 peder
 pedi
 peg
 pega
 pegait
 pegement
 pegen
 pegoulz
 pehini
 pec`hed
 pec`hi
 pell
 pemoc`h
 pemp
 pemzek
 penaos
 penn
 pennad
 penn-kenta
 peogvir
 peoc`h
 peoc`hus
 pep
 per
 perak
 pere
 pers`henn
 pers
 pesk
 pesketa
 pesketaer
 pesourt
 pet
 petra

pal
 panér
 stank, paot
 paotr
 xxxx peézein
 peur
 peuranté
 papér
 par
 park
 pardon
 pardonein
 parrez
 pasat
 Pask
 pas
 paz
 pazenn
 pé
 pé
 pebéh
 pedenn
 peder
 pedein
 pég
 pegein
 pegehet
 pegement
 pegen
 pegours
 péhani
 péhed
 péheinn
 pèl
 pen-moh
 pemp
 pemzek
 penaos
 pen

 pen-kentañ
 peguir
 peak
 peahus
 pep
 pir, pér
 perak
 péré
 perhen
 perh
 pisk
 pisketat, pesketa
 pisketaer
 pesord
 pet
 petra

pal
 paner
 stank, paot
 paotr
 paouez, paouezein
 paour
 paourentez
 paper
 par
 park
 pardon
 pardoni, pardonein
 parrez
 pasaat
 Pask
 paz
 paz
 pazenn
 pe
 pe
 pebez
 pedenn
 peder
 pedi, pedein
 peg
 pega, pegein
 pegahet
 pegement
 pegen
 pegoulz
 pehini
 pec`hed
 pec`hi, pec`heinn
 pell
 pemoc`h
 pemp
 pemzek
 penaos
 penn
 pennad
 penn-kenta, penn-kentañ
 peogvir
 peoc`h
 peoc`hus
 pep
 per
 perak
 pere
 pers`henn
 pers
 pesk
 pesketa, pesketaer
 pesketaer, pesketaer
 pesourt, pesort
 pet
 petra

peul
 peurlieas
 pevar
 pevarzek
 pez
 pignat
 piler
 pinvidik
 pinvidigez
 pieu
 piz (piz-bihan)
 piz
 pizeni
 plad
 plaen
 plac'h
 planken
 plant
 planta
 pleg
 plega
 plenk
 plijadur
 plijout
 pleum
 pleuz
 plu
 pean
 peaz
 peaza
 pebl
 pek
 pekat
 ped
 peent
 pent
 perpant
 perz
 peuez
 peueza
 peull
 peull-kalon
 peultrenn
 peunner
 prad
 pred
 prena
 prenestr
 prenn
 prena
 preñv
 prest
 presta
 pri
 pried
 priz

pé
 d'el liésan
 pear
 pearzek
 péh
 pignein
 pilér
 pinùik
 pinùidigez
 più
 piz
 pik
 pikoni
 plad
 plén
 plah
 planken
 plant
 plantein
 plég
 plegein
 plankenneu
 plijadur
 plijout
 plom
 pleuz
 plu
 pean
 peah, peeh
 peékein
 pebl
 bek
 bekein
 ped
 peent
 pent
 perh
 peuz
 peuzein
 peul
 peul er galon
 peutren,
 pennér
 prad
 pred
 prenein
 fenestr
 prenn
 moraillein
 preñv
 prest
 prestein
 pri
 pried
 priz

peul
 peurlieas, d'al liesañ
 pevar
 pevarzek
 pež
 pignat, pignein
 pikiz piler
 pinvidik
 pinvidigež
 piw
 piz
 piž
 piženi
 plad
 plaen
 plac'h
 planken
 plant
 planta, plantein
 pleg
 plega, plegein
 plenk, plankeneù
 plijadur
 plijout
 plom
 pleuz
 plu
 pean
 peañ
 peañ, peañein
 pebl
 pek
 pekat, pekein
 ped
 peent
 pent
 perpant
 perž
 peuez
 peueza, peuzein
 peull
 peull-kalon, peull ar galon
 peultrenn
 peunner
 prad
 pred
 prena, prenein
 prenestr (fenestr)
 prenn
 prena, morailhein
 preñv
 prest
 presta, prestein
 pri
 pried
 priz

pref	prov	pref
promesa	gratereh	promesa,gratereh
premeti	gratat	premeti,grataat
puñs	puns	puñs
purgater	purgateór	purgater
x		
ra	re	ra
rak	rak	rak
raaz	jigant	raaz,jigant
rankout	renkein	rankout,rankein
rann	rann	rann
ranna	rannein	ranna,rannein
ratez		ratez
raz (razedenn)	rah	rañ
raz	rad	raz
re	ré	re
re	rè	re
real	real	real
(red)	(red)	(red)
redek	redek	redek
regi	rogein	regi,rogein
rei	rein	rei,rein
reier	rehiér	rec hier
reiz	reih	reiñ
reiza	reihat	reiña,reiñat
religion	religion	religion
ren	réncein	ren,rencein
renk	rank	renk
renka	stédein	renka,-ein,steuda,-ein
rener	renour	rener,renour
ree	reù	rew
reclenn		reclenn
respent	reskend,respond	respent
ret	ret	ret
reut	ret	reut
ribl	ribl	ribl
rimia		rimia
riskl	riskl	riskl
riskla	risklein	riskla,risklein
re	denézon	re,denezen
(re)		(re)
red	red	red
redell		redell
redellek		redellek
rog	rog	rog
(rog)	(rog)	(rog)
roched	roched	roched
rec`h	roh	rec`h
rell	rel	rell
roud		roud
reue	roué	reue
roued	roued	roued
ruilha	rudellat	ruilha,-ein,rudellat
rumm	rum	rumm
ruz	ru	ru z
sadorn	sadorn	sadorn

sae
 sachha
 sac`h
 sailh
 sal
 sall
 sanna
 sanna
 sanka
 sant
 santel
 santout
 saotr
 saout
 saoz
 (sav)
 savetei
 sav-heol
 skalier
 skañv
 skei
 skeud
 skeudienn
 skeul
 skevent
 skiant
 skiantek
 skigna
 sklaer
 sklerijenn
 (ska (sko)
 skeaz
 skeed
 skel
 skopa
 Skes
 skouarn
 skouer
 skouln
 skoulma
 skourna
 skourna
 skraba
 skrid
 skrija
 skriva
 skrivagner
 skuba
 skuilha
 skui2
 -se
 seblant
 seblantout
 segal
 sec`h
 sax sec`hed

sé
 tennein
 sah
 seill
 sal
 sal
 san
 sannein
 boutein
 sant
 santél
 santein
 kousi
 seut
 saoz
 (sav)
 sovein
 saù-heol
 skaliér
 skañv
 skoein
 skkx sked

 skal
 skend
 skiend

 stréuein
 sklér
 sklerder
 (sko)
 skeé
 skoéd
 skel
 skopat
 Skes
 skoharn
 skuir
 sklen
 sklounein
 skern
 skornein
 skrabbellat
 skrid
 hirisein
 skriuéin
 skriuagnour
 skubat
 skuillein
 skuéh
 -sé
 seblant
 seblantein
 segal
 sén
 séhed

sae
 sachha, tenna, -ein
 sac`h
 sailh
 sal
 sall
 sanna
 sanna, -ein
 sanka, boutein, sax
 sant
 santel
 santout, -ein
 saotr, kousi
 saout
 saoz
 (sav)
 savetei, sovein
 sav-heol
 skalier
 skañv
 skei, skoein
 skeud
 skeudienn
 skeul
 skevent
 skiant
 skiantek
 skigna, strewi, strewein
 sklaer
 sklerijenn, sklaerder
 (sko)
 skeaz
 skeed
 skel
 skopa, -at
 Skes
 skouarn
 skouer
 skouln
 skoulma, skoulnein
 skern
 skerna, skornein
 skraba, skrabbellat
 skrid
 skrija, hirisein
 skriva, -ein
 skrivagner, skrivagnour
 skuba, skubat
 skuilha, -ein
 skui2
 -se
 seblant
 seblantout, -ein
 segal
 sec`h
 sec`hed

sec`hi
 sec`hor
 seier
 seitek
 seiz
 seiz
 selaou
 sell
 sellout
 seni
 sent
 senti
 serr
 serri
 servij
 servija
 servijer
 setu
 seul
 seul
 seurt
 sevel
 seven
 si
 sil
 sila
 sijnal
 sieuaz
 sioul
 sistr
 sizailh
 sizun
 soaven
 solier
 son
 (son)
 soñj
 soñjal
 souba
 soudard
 seuez
 sounn
 spered
 spern
 spi
 spilheun
 spilheu
 splann
 spent
 spenta
 speue
 speun
 stad
 stag
 staga
 stal

séhein
 séhour
 xk sehiér
 seitek
 sei
 seih
 cheleuet
 sel
 sellet
 senein
 sent
 sentein

cherrein
 chervij
 chervijein

chetu
 sel
 sél, seul
 eort
 seùel

si
 sil
 silat
 cheminal
 sieuah
 kuny ,
 chistr
 sizailh
 suhun
 sean
 sulér
 son
 (soñ)
 chonj
 chonjal
 soubein
 soudari
 souéh
 sonn
 spered
 spern
 spi
 spillen
 spillen
 splann
 spent
 spentein
 speui
 skun
 stad
 stag
 stagein
 stal

xk sec`hi, sec`hein
 sec`hor
 sic`hier
 seitek
 seiz
 seiz
 selaou, selaouet
 sell
 sellout, sellet
 seni, senein
 sent
 senti, sentein
 serr
 serri, serrein
 servij
 servijein, servija
 servijer
 setu
 seul
 seul
 seurt, sort
 sevel
 seven
 si
 sil
 sila, silat
 sijnal
 sieuaz
 sioul, kuñv
 sistr
 sizailh
 sizun
 soaven
 solier (sulér)
 son
 (son)
 soñj
 soñjal
 souba, -ein
 soudari
 souez
 sonn
 spered
 spern
 spi
 spilheun
 spilheu
 splann
 spent
 spenta, -ein
 speue
 speun, skun son
 stad
 stag
 staga, -ein
 stal

stank
starda
start
xixj steki
stenna
ster
stêr
stered
stern
stlaka
stek
(stek)
steui
stouru
strak
straka
strad , deon
strevia
stroës
stroësa
studi
studia
stuma
stur
sukr
sul

tabut
tabutal
tad
tad-kaer
tad-kez
taer
taga
tach
tachenn
tal
talvezout
(talv)
f(talvez)
talvoudegez
talvoudus
tamall
tann
tan
tael G
tael GG
(tael)
tapout
tare
tars
tarza
(tav)
tavsâjer
tavarn
te (evach)

stank
sterdein
sterd
stokein
stennein

stér
stired
stern

stek
(stek)
steuiein

dan
striuëin

studi
studial

stur
sukr
sul

tabut
tabutal
tad
tadeg
tad-keh
tér
tagein
tach
tachen
tal
talvein
(talv)

talvedigeh
talvedus
temal
tam
tan
tael
tael
(tael)
tapein
tarû
tarh
tarhein
ixixj (taû)
dantér
tavarn
te

stank
starda,-ein
start
xixj steki, stokein
stenna,-ein
ster
stêr
stered
stern
stlaka,-ein
stek
(stek)
steui, steuiein
steurn
strak
straka,-ein
strad, deon
strevia, strevein
stroës
stroësa,
studi
xix studia, studial
stuma
stur
sukr
sul

tabut
tabutal
tad
tad-kaer, tadeg
tad-ke? ^{tadeg}
taer
taga,-ein
tach
tachenn
tal
talvezout, talvein
(talv)
(talvez)
talvoudege?
talvoudus
tamall
tann
tan
tael
tael
(tael)
tapout,-ein
tarw
tar? ^{tarh}
tarha,-al,-ein
x (tav)
tavsâjer, dantér
tavarn
te

te
 teñ tec`h
 tec`hout
 teir
 tener
 tenn
 tenna
 teñval
 teñvalijenn
 teñzer
 tee
 teod
 terri
 teurel
 teuzi
 tevel
 ti
 tiegez
 tiez
 tirvi
 teenn
 teg
 temm
 tomnder
 ten
 terfed
 tergenn , tuchenn
 tercha
 terr
 (terr)
 test
 teuell
 teuella
 teuellus
 toui
 toull
 toulla
 tour
 tra
 tra ma
 traez
 traen
 traenienn
 tre
 tregas
 tregasi
 tregont
 trec`h
 trec`hi
 trei
 treid
 tremen
 trenk
 tres
 tresa
 treut
 treuz

te
 tec`hein
 tër
 tinér
 ten
 tennein
 tieól
 tieólded
 tiù
 tead
 terein
 taolein
 téein, teuein
 teùel
 ti
 tiegeh
 tier
 terüi
 teen
 tok
 tuem
 tuendér
 ten
 terfed
 tergen
 terchein
 ter
 (terr)
 tost
 filimein
 touiein
 toul
 toulein
 tour
 tra
 tré ma
 tregas
 tregasein
 tregont
 treein
 treid
 tremén
 trenk
 tressein
 trot
 tréz

te
 tec`h
 tec`hout, -ein
 teir
 tener
 tenn
 tenna, tennein
 teñval
 teñvalijenn, teñvalded
 tenzer
 tew
 teod
 terri, terein
 teurel, taolein
 teuzi, teuzein
 tevel
 ti
 tiegeñ
 tiez, tier
 tirvi, tervi
 teenn
 tok
 temm
 tomnder
 ten
 terfed
 tergenn, tuchenn
 tercha, -ein
 terr
 (terr)
 tost
 teuella *filim*
 teuella, filimein
 teuellus
 toui, touiein
 toull
 toulla, -ein
 tour
 tra
 tra ma
 traez
 traen
 traenienn *sterven*
 tre
 tregas *flagen*
 tregasi, -ein
 tregont
 trec`h
 trec`hi, -ein
 trei, treein
 treid
 tremen
 trenk
 tres
 tres, -ein
 treut
 treuz

treuzi
tri
trieuc'h
trizek
tre
(tre)
tread
troidigez
treuc'h
treuc'ha
treuz
trubard
truez
trugarekaat
trugarez
tu
tud

ugent
uhel
unan
unnek
urz

va
vi
voulouz

war
war-dro
xxxx warc'hoaz
warlene
war-lerc'h
war-raok

zeken

trézein
tri
tix trikuéh
trizek
tre
(tre)
tread

treh
trohein
treuz

truké
trugerekat
krugxá trugàré
tu
tud

uigent
ihuél
unan
unnek
urh

me
ui
velouz

ar
ardré
arhoah
arlabne
arlerh

treuzi,-ein
tri
trieuc'h
trizek
tre
(tre)
tread
troidigez
trec'h
trec'ha,-ein
treuz
trubard
truez
trugarekaat
trugarez
tu
tud

ugent
uhel
unan
unnek
urz

va
~~vi~~ ui
voulouz

war
war-dro
warchoaz, arc'hoaz
warlene, arlene
war-lerc'h
war-raok

zeken

DIBENN

Alfred
Y. Dupuy
Modic
Sauv
et al.

R. Delaporte
Treker
C. Laine
Kerlany

d'an 3 a viz mae 1938

R. Delaporte

X

Table des matières

REMERCIEMENTS / TRUGAREKADENNOÙ	3
ABRÉVIATIONS	4
SOMMAIRE	5
INTRODUCTION.....	7
XAVIER DE LANGLAIS : UN PERSONNAGE CONNU, RECONNU ET MÉCONNU À LA FOIS.....	7
CONTEXTE.....	9
LA CULTURE OUI, LA POLITIQUE NON.....	11
LOCALISATIONS	15
CORPUS CENTRAL	17
PLAN	19
PARTIE 1 UN NÉO-BRETONNANT.....	21
CHAPITRE 1 LA DÉCOUVERTE ET L'APPRENTISSAGE.....	23
1.1.1 <i>Ses origines familiales</i>	23
1.1.2 <i>Une adolescence loin de la Bretagne</i>	25
1.1.3 <i>Étudiant en art et en breton</i>	26
CHAPITRE 2 LA LANGUE BRETONNE, UNE LANGUE VIVANTE	31
1.2.1 <i>Un journal personnel bilingue</i>	31
1.2.2 <i>Les relations épistolaires</i>	32
1.2.3 <i>La presse et la radio</i>	33
1.2.3.1 Avant la seconde guerre mondiale	33
1.2.3.2 Pendant la seconde guerre mondiale	34
1.2.3.3 Après la seconde guerre mondiale	37
1.2.4 <i>Un rôle charnière nécessaire dans une période de relance</i>	38
1.2.4.1 Les cercles celtiques	39
1.2.4.2 Bleun-Brug Bro Gwened	43
1.2.4.3 Breuriez al levrioù brezhonek : la remise en valeur du livre breton	45
1.2.5 <i>Conclusion</i>	48
CHAPITRE 3 LE TEMPS DE LA TRANSMISSION.....	51
1.3.1 <i>Kamp Etrekeltiek Ar Vrezhonegerien : l'immersion linguistique rêvée</i>	51
1.3.2 <i>Dans le cercle familial</i>	56
1.3.2.1 Méthodologie	57
1.3.2.2 Contexte	58
1.3.2.3 Dans l'intimité familiale	59
1.3.2.4 En dehors du foyer.....	62
1.3.2.5 Un héritage différent mais bien présent.....	63
1.3.2.6 Et la génération suivante ?.....	66
CONCLUSION.....	69
PARTIE 2 UN HÉRITAGE LITTÉRAIRE.....	71
CHAPITRE 1 L'ŒUVRE ÉDITÉE	73
2.1.1 <i>Méthodologie et corpus</i>	73
2.1.2 <i>Les poésies</i>	75
2.1.2.1 Kerz ! (1930)	75
2.1.2.2 Kanou en noz (1932).....	76
2.1.2.3 Bleuniou Nevez (1934).....	81
2.1.2.4 Inizi ar Yaouankiz (1936).....	81
2.1.2.5 Bemdeiz an Heol... (1948).....	82
2.1.3 <i>Les pièces de théâtre</i>	84
2.1.3.1 An diou zremm / En diù Zrem (1933).....	85
2.1.3.2 Koroll ar Marv hag ar Vuhez (1938)	88
2.1.3.3 Sul Fask ar Gelted (1975)	92
2.1.4 <i>Les nouvelles</i>	93
2.1.4.1 Er Houfr ! (1932).....	93
2.1.4.2 Er uir iouankiz (1938).....	94

2.1.4.3 Er Foet de Duemmein (1941).....	95
2.1.4.4 Jobig hag e gazh (1946).....	95
2.1.4.5 Butun er merhed (1946).....	96
2.1.5 <i>L'essai artistique</i>	97
Ene al Linennou (1942).....	97
2.1.6 <i>Les chroniques</i>	101
Ar Seiz(h) Avel.....	101
2.1.7 <i>Les romans</i>	108
2.1.7.1 Enez ar Rod (1944-1949).....	108
2.1.7.2 Tristan hag Izold (1958).....	113
2.1.7.3 Romant ar Roue Arzhur : Marzhin (1975).....	116
2.1.8 <i>La question de la traduction</i>	119
CHAPITRE 2 L'ŒUVRE INÉDITE.....	123
2.2.1 <i>Méthodologie et Corpus</i>	123
2.2.2 <i>Nouvelles et contes</i>	123
2.2.2.1 Er boked gueñvet.....	123
2.2.2.2 Ur verh klanù é tistroein én e vro.....	124
2.2.2.3 Er Huediz.....	124
2.2.2.4 Chroniques pour <i>La Voix de l'Ouest</i>	124
2.2.3 <i>Pièce de théâtre</i>	126
2.2.3.1 An Tamall.....	126
2.2.3.2 Bro an Hunvreur.....	128
2.2.3.3 Maro an ivour / Er mevoud.....	128
2.2.3.4 En engorto.....	129
2.2.4 <i>Poésies, chansons</i>	129
2.2.4.1 Va c'halon noaz.....	129
2.2.4.2 Glac'har ha frealz.....	129
2.2.4.3 Hent va buhez.....	129
2.2.4.4 Kan ar rozenn.....	130
2.2.4.5 « Me zud ha peus guele... ».....	130
2.2.4.6 Danevell eun emgann (kontet).....	130
2.2.4.7 Barzonegou divrazet.....	131
2.2.4.8 Kousk va c'hoar.....	131
2.2.4.9 An noazder.....	131
2.2.4.10 Chalennet on amen dre gri.....	132
2.2.4.11 En Arvar.....	132
CONCLUSION.....	133
PARTIE 3 UN ETHNOLOGUE LOCAL.....	135
CHAPITRE 1 LA MISSION DE FOLKLORE MUSICAL EN BASSE-BRETAGNE DE 1939.....	137
3.1.1 <i>Objectifs de la Mission</i>	137
3.1.2 <i>Un soutien de la première heure</i>	138
3.1.3 <i>Un allié à la réussite de la Mission</i>	140
3.1.4 <i>Onze jours aux portes de la presqu'île de Rhuys</i>	143
3.1.5 <i>Un soutien jusqu'au bout</i>	146
CHAPITRE 2 SA COLLECTE DE CHANSONS.....	149
3.2.1 <i>Méthodologie et corpus</i>	149
3.2.2 <i>Petites chansons</i>	152
3.2.3 <i>Danses</i>	153
3.2.4 <i>Thématiques</i>	155
3.2.4.1 Chansons mensongères.....	155
3.2.4.2 Histoire.....	157
3.2.4.3 Amour / Mariage.....	159
3.2.4.4 Régiment.....	163
3.2.4.5 Boisson.....	164
3.2.4.6 Religion.....	165
3.2.4.7 Meurtre.....	167
3.2.4.8 Divers.....	169
3.2.5 <i>Conclusion</i>	170
CHAPITRE 3 SA COLLECTE DE CONTES ET RÉCITS.....	171
3.3.1 <i>Julien Lodého, une mine</i>	171
3.3.2 <i>Contes</i>	172
3.3.2.1 Liste des contes.....	173
3.3.2.2 Analyse du corpus.....	173

3.3.2.3 Conte : Jan Vihan	174
3.3.3 Devinettes	178
3.3.4 Anecdote	178
CHAPITRE 4 PRIÈRES	179
3.4.1 Méthodologie et corpus	179
3.4.2 Les prières	179
CHAPITRE 5 LOCUTIONS ET PROVERBES	183
3.5.1 Méthodologie et corpus	184
3.5.2 Proverbes	184
3.5.3 Locutions	185
3.5.3.1 Météorologie	185
3.5.3.2 Animaux	187
3.5.3.3 Espace et temps	188
3.5.3.4 Traits caractéristiques et physiques	189
3.5.3.5 Nature	191
3.5.3.6 Construction, ouvrage et outils	191
3.5.3.7 Religion et vie	192
3.5.3.8 Formules de politesse et divers	192
CHAPITRE 6 LEXICOGRAPHIE	195
3.6.1 Méthodologie et corpus	195
3.6.2 Le vocabulaire	196
3.6.3 Les mois	205
CHAPITRE 7 LANGUE ET SYNTAXE	207
3.7.1 Méthodologie et corpus	207
3.7.2 Pronoms suffixes à Surzur	207
3.7.3 Pronoms personnels	208
3.7.4 Verbes	208
3.7.5 Enquêtes linguistiques : tutoiement et vouvoiement	208
CONCLUSION	211
PARTIE 4 UN RÔLE ACTIF DANS LA RECHERCHE D'UNE NORME ÉCRITE COMMUNE	213
CHAPITRE 1 UNE RÉFLEXION MENÉE DÈS LE DÉBUT DU XX ^E SIÈCLE	215
CHAPITRE 2 LA CAMPAGNE <i>AR BREZONEG ER SKOL</i>	217
CHAPITRE 3 UNE NOUVELLE MISSION : L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1937	223
CHAPITRE 4 XAVIER DE LANGLAIS, DÉCLENCHÉUR DU PROCESSUS D'UNIFICATION ?	231
CHAPITRE 5 LES RÉUNIONS DE 1936 : RASSEMBLEUR ET SECRÉTAIRE	237
4.5.1 La réunion du 16 août 1936	238
4.5.2 La réunion du 7 octobre 1936	243
4.5.3 La réunion du 28 décembre 1936, un vote presque parfait	250
CHAPITRE 6 1937 : UNE ANNÉE CHARNIÈRE	271
4.6.1 Les réactions apparaissent	271
4.6.2 Le travail se poursuit	274
4.6.3 Les instances de l'État se saisissent de la question du breton	276
4.6.4 Roparz Hemon sort de son silence	278
CHAPITRE 7 1938 : ÇA PASSE OU ÇA CASSE	283
4.7.1 Le vocabulaire de l'Emglew KLTG	283
4.7.2 La réunion du 5 mai 1938	287
4.7.3 <i>Toui a ran chom feal</i>	295
4.7.4 La réunion du 4 août 1938	299
4.7.5 La réunion du 3 novembre 1938	305
4.7.6 Un dernier espoir	317
4.7.7 La réunion du 30 décembre 1938, la dernière de l'Emglew KLTG	323
CHAPITRE 8 L'ENTENTE DU 8 JUILLET 1941 : LE DRÔLE DE DESTIN DE L'EMGLEW KLTG	327
4.8.1 Le projet d'unification totale du breton	327
4.8.2 La réunion du 8 juillet 1941	331
4.8.3 La question du contexte du point de vue de Xavier de Langlais	334
CONCLUSION	343
CONCLUSION GÉNÉRALE	345
ANNEXES	347
I. TÉMOIGNAGES FAMILIAUX	349

1.	<i>Transcription du témoignage de Mikaël de Langlais enregistré à Vannes le 27 novembre 2019</i>	349
2.	<i>Transcription du témoignage de Gaëtan de Langlais enregistré à Surzur le 17 avril 2019</i>	355
3.	<i>Transcription du témoignage de Tugdual de Langlais enregistré à Saint-Armel le 23 janvier 2020</i>	365
4.	<i>Transcription du témoignage de Rozenn de Collart-de Langlais enregistré à Surzur le 24 février 2020</i>	370
5.	<i>Réponses au questionnaire envoyé aux petits-enfants de Xavier de Langlais</i>	373
1.	Florence Aton, née en 1959, fille de Mickaël par adoption	373
2.	Gaëlle Rupin-de Langlais, née en 1961, fille de Mickael	374
3.	Solène Lihoreau-de Langlais, née en 1963, fille de Mikaël	375
4.	Mathieu Cottenet, né en 1964, fils de Mickael par adoption	376
5.	Ollivier de Langlais, né en 1971, fils de Gaëtan	377
6.	Servane Moser-de Langlais, née en 1961, fille de Tugdual	378
7.	Gildas de Langlais, né en 1969, fils de Tugdual	379
8.	Gwendal de Collart, né en 1965, fils de Rozenn	380
9.	Yolaine de Bailliencourt-de Collart, née en 1970, fille de Rozenn	381
10.	Sophie Cottenet, née en 1992, fille de Laurent Cottenet, fils de Mikaël par adoption	383
II.	PUBLICATIONS	385
1.	<i>Ar Goell</i>	385
2.	<i>Inizi ar Yaouankiz</i>	386
3.	<i>Page de titre de l'épreuve d'Enez ar Rod</i>	387
III.	INÉDITS	389
1.	<i>Er falhour dilavreg</i>	389
2.	<i>Bourdeu ha Fentigelleu</i>	390
3.	<i>Tud Nehanset</i>	391
4.	<i>Kastelleu el loer</i>	392
5.	<i>El lonned, hur breder uvel</i>	393
6.	<i>Butun er vestrez</i>	394
7.	<i>Kousk va c'hoar</i>	395
8.	<i>En arvar</i>	396
IV.	CHANSONS COLLECTÉES PAR XAVIER DE LANGLAIS	399
1.	<i>Surhur</i>	399
1.	Teir merh er roue a Liandaah	399
2.	A ! A ! Neein a ran !	400
3.	Foet en amonien	400
4.	A pe oen mé bihan, bihan é ti me zad	401
5.	Ar vordennig er mor, ar bord er vatimant	402
6.	Me 'lakas 'm aler 'men diskoè	403
7.	'ma ret anaouit kent karet	404
8.	Zim Boum lah er goleu !	405
9.	'M'es ur vestrez el er re r'al	406
10.	Chimino youank kosté Pondi	407
11.	Merhed youank de zimezein, deit devadon de gonzeilhein	408
12.	Disul vitein én ur saùein	409
13.	Ne oè ket en ho ti tavarnourez	410
14.	Me gleù mé sonerion é son	411
15.	Foer Gouél Mikel é Landevant	412
16.	A ben ur blè eh an mé de zimezein	413
17.	A dir de béar g'ein ket mui d'hon fouatal	414
18.	Digoret hou tor tavarnour	415
19.	Er Munizir e larè	416
20.	Dariù omb én amzér santel	417
21.	Merhed youank de zimezein sellet erhoalh pe kemeret	419
22.	J'ai fait l'amour dans un petit quartier	420
23.	A pe oen mé plah youank	421
24.	Hiniù enta plahig e vou chanjet hous henù	422
25.	Mar zimezan mé er ble men	423
26.	Bez 'zou ur voalh e pen me zi	424
27.	P'em boè mé pemzek vlè	425
28.	Ur marhadour youank a goste Landivan	426
29.	Za ! me zimezou mé, pe rhei plijadur dein !	427
30.	Festeu vat ha treu aseut	428
31.	Tri paotr Youank é tont a Espagn	429
32.	Un dé 'oen mé oeit d'er giboès	430
33.	Ur soñenn a neùé	432
34.	Teir gueh ér velein e oen bet	433

35. Kuriad er Meniguen	434
36. Chetu hoah unan, lan lir !	436
37. Er hi p'en doe bet koen	437
38. Quand j'étais jeune à quatorze ans	438
39. Na tristet ur vecher	439
40. A pe oan me bihan e ti me zad	440
41. Mon père m'a mariée get ur voisin neue	441
2. <i>Sant Kolummier</i>	442
42. Me gredè pe ve'n bet dimezet	442
43. Pe oè Guillieu e pen en ti	443
44. Diar mañne er Hastelleu	444
45. 'Ma "Ervo" en "Hendoed"	445
46. Mirhed Guengamp a zou ér prad	446
47. Me zad ha me mam devoè men dimezet	447
48. M'es mé teir plah é Normandi	448
49. Gein ket mui kén de mem bro !	449
50. Avel ma en, avel ma ten	450
51. 'Des ket é pep karter, Merhed ag er Gorvelleu	451
52. Merhed youank de zimezein deit devadon de gonzeillein	452
3. <i>Teiz</i>	453
53. Avel ma 'z en ag er marhad	453
54. E borh Plohen e uélehen	454
55. M'es mé groeit ur vestrez	455
56. Deu zen youank pe zimezant	457
57. En gardran (adrenv) ti me zad	458
58. M'boe mé choejet un dous	459
59. M'boé mé ur galantez	460
60. Santez Cecile	461
4. <i>Chansons non retranscrites mais présentes sur l'enregistrement effectué par Xavier de Langlais en 1971</i>	462
61. E borh Surhur	462
62. Petites chansons	463
V. <i>CONTES COLLECTÉS PAR XAVIER DE LANGLAIS</i>	465
01 Per Lachik (1940)	465
02 Jan-Vihan (1940)	465
03 Roue pateu-bras (1940)	467
04 En diaul Guiader	470
05 (1940)	471
06 Mab-Azen hoah (1940)	473
07 Er verh-soudard	474
08 En alhué hag er sah sorset (1940)	476
09 Er mestr tapet get e falhour (1939)	478
10 Er falhour dilavreg	478
11 En diaul tapet vil	479
12. [Sans titre]	479
VI. <i>LETTRES ET CIRCULAIRES CITÉES CLASSÉES PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE</i>	481
<i>Corpus</i>	481
VII. <i>DOCUMENTS ISSUS DU FONDS XAVIER DE LANGLAIS À LA BIBLIOTHÈQUE DES CHAMPS LIBRES DE RENNES</i>	489
1. <i>Exemple d'un exercice à la Sorbonne</i>	489
2. <i>Poésie « Gwechall » composée dans le cadre d'un cours à la Sorbonne</i>	490
3. <i>Extrait de la conférence donnée au cercle celtique de Rennes en 1949 sur la littérature bretonne et la Balb</i>	491
4. <i>Expressions galloises recueillies auprès de Anna Wyn Richards et H. Gregory</i>	492
5. <i>« Yn Ebolig gwyn » traduction en gallois du poème An ebeulig gwenn.</i>	493
6. <i>Feuillet manuscrit « Langue Bretonne » de Yann Fouéré (Fonds XL, cote H32)</i>	494
7. <i>Compte-rendu de la réunion du 16/08/1936 rédigé par Raymond Delaporte</i>	495
8. <i>Circulaire « Emglew Brezhonegerien KLTG » (12/1936)</i>	496
9. <i>Vocabulaire KLTG avec avis de Pierre Le Roux</i>	502
10. <i>Vocabulaire KLTG présenté à la réunion du 05/05/1938</i>	505
TABLE DES MATIÈRES	533
BIBLIOGRAPHIE	539

Bibliographie

Bibliographie des œuvres et articles en langue bretonne ou en lien direct avec celle-ci de Xavier de Langlais :

- LANGLEIZ (DE), Xavier (1930). « Kerz ! », *Gwalarn*, n°23, p.12. (10/1930)
- __ (1932a). « Kanou en noz », *Gwalarn*, n°39-40, (02-03/1932)
- __ (1932b). « Er Houfr ! », *Dihunamb*, n°254, p.115. (08/1932)
- __ (1933a). « En diù Zrem », *Dihunamb*, n°262-265. (04-07/1933)
- __ (1933b). « An diou zremm », *Gwalarn*, n°54. (05/1933)
- __ (1934a). « Bleuniou nevez », *Gwalarn*, n°66, p.16. (05/1934)
- __ (1934b). « Le Levain » et « Pourquoi ? », *Poésie, Cahiers Mensuels Illustrés*, n°8, Imprimerie d'Art "Le Croquis", Éditions La Caravelle, p.148-149. (08/1934)
- __ (1934c). « Pardon Santez Anna en Alré », *Dihunamb*, n°278, p.123. (08/1934)
- __ (1935). « An Hadour », *Gwalarn*, n°80, p.11. (08/1935)
- __ (1936a). « Inizi ar Yaouankiz », *Synthèse, revue réservée au corps médical*, quatrième année, n°7, p.57/88. (07/1936)
- __ (1936b). « Aveit er brezhoneg ér skol », *Dihunamb*, n°303, p.129. (09/1936)
- __ (1938a). « Koroll ar marv hag ar vuhez », *Sav*, n°9, p.2. (Goañv/Hiver 1938)
- __ (1938b). « Er uir iouankiz », *Dihunamb*, n°320, p.20. (02/1938)
- __ (1939). « Labour ar Mission Folklorik e Breiz », *Breiz*, n°630. (20/08/1939).
- __ (1941a). « Er Foet de Duemmein », *Arvor*, n°2, p.2. (12/01/1941)
- __ (1941b). « En eutru Marion "Iniz er Vertu" », *Arvor*, n°5. (02/02/1941)
- __ (1941c). « An niverenn aour », *Gwalarn*, n°136-137, p.381. (05-06/1941)
- __ (1942). « Buhez skouer an Ao. Heno », *Arvor*, n°96. (08/11/1942)
- __ (1943a). « Al livioù evel m'o gwelomp ni Bretoned », *Arvor*, n°121. (09/05/1943)
- __ (1943b). « Krennlavareu », *Dihunamb*, n°381, p.223 (05/1943)
- __ (1943c). « Treuigeu kleuet », *Dihunamb*, n°382, p.239 (06/1943)
- __ (1943d). « An Ao. Marion beleg ha skrivagnour », *Arvor*, n°133. (01/08/1943)
- __ (1943e). « Zenaïd Fleuriot, Ur skrivagnerez evit ar vugale », *Arvor*, n°143. (10/10/1943)
- __ (1943f). « Al livouriezh relijiel e Breizh en amzer dremenet », *Gwalarn*, n°159, p.223. (11/1943)
- __ (1944a). « An div zremm », *C'hoariva brezhonek, pemp pezh-c'hoari berr*, Skridoù Breizh.
- __ (1944b). *Enez ar Rod*, Skrid ha Skeudenn.
- __ (1946a). « Enez ar Rod », *Kened*, n°1, p.8 (06/1946)
- __ (1946b). « Jobig hag e gazh », *Kened*, n°2, p.9. (08/1946)
- __ (1946c). *L'île sous Cloche*, Aux portes du large.

- __ (1946d). « Butun er merhed », *Ar Vretoned dre ar bed, les Bretons à travers le monde, Lettre circulaire aux Bretons du terroir et de la dispersion*, 1^{er} mars 1946.
- __ (1947). « Tristan hag Izold, pennad », *Tir na nÓg*, n°4, p.6 (03-04/1947)
- __ (1948). « Bemdeiz an heol... », *Al Liamm*, n°11, p.36 (11-12/1948)
- __ (1949). *Enez ar Rod*, 2^e éd. Ar Balb.
- __ (1951). « Ur romant nevez... Evit ket ha netra », *Al Liamm*, n°26, p.65 (05-06/1951)
- __ (1952a). « Mamennou Tristan hag Izold », *Al Liamm*, n°30, p.60 (01-02/1952)
- __ (1952b). « Kamp etrekeltiek ar vrezhonegerion e bro Guened », *Bro Guened*, n°11, p.4 (01/1952)
- __ (1952c). « Roperzh ar Mason, ur skouer e pep keñver », *Al Liamm*, n°31, p.23. (03-04/1952)
- __ (1952d). « Kenavo ér bed arall ! », *Bro Guened*, n°13, p.4 (03/1952)
- __ (1953a). « Loeiz Herrieu, Abostol Bro Wened », *Al Liamm*, n°39, p.5 (07-08/1953)
- __ (1953b). « Kenavo de Loeiz Herrieu, Apostol Bro Guéened », *Bro Guened*, n°26-27, p.3 (08-09/1953)
- __ (1953c). « Ar feunteun zon », 2^e éd, *Al Liamm*, n°41, p.105 (11-12/1953)
- __ (1957). « Tristan hag Izold », *Al Liamm*, n°65, p.35 (11-12/1957)
- __ (1958). *Tristan hag Izold*, Al Liamm.
- __ (1962). « Penaos e voe savet “Gwinizh hepken” », *Al Liamm*, n°92, p.223. (05-06/1962)
- __ (1965a). *L'île sous Cloche*, 2^e éd. Collection « Présence du futur » n°86, Éditions Denoël.
- __ (1965b). *Le roman du roi Arthur : Merlin et la jeunesse d'Arthur, Les compagnons de la table ronde*, Édition d'art H. Piazza.
- __ (1966). « Romant ar roue Arzhur », *Al Liamm*, n°114, p.24 (01-02/1966)
- __ (1972a). *Tristan hag Izold*, 2^e éd. Al Liamm.
- __ (1972b). « Prezegenn Xavier de Langlais », *Bleun-Brug*, n°191, p.14 (03-04/1972)
- __ (1972c). « Les sources de la légende arthurienne, Causerie sur le “roman du roi Arthur” », *Association Bretonne et Union Régionaliste Bretonne, comptes rendus, procès-verbaux, mémoire*, T.80, Congrès à Auray les 25, 26, 27 juin 1971, Les presses bretonnes.
- __ (1972d). « E koun Youenn Drezen », *Al Liamm*, n°151, p.117 (03-04/1972)
- __ (1973a). « Feunteun Varanton », *Al Liamm*, n°158, p.196
- __ (1973b). « Ar Seizh Avel », *Al Liamm*, n°161, p.438 (11-12/1973)
- __ (1974). « Kastell al Lagennoù », *Al Liamm*, n°164, p.187 (05-06/1974)
- __ (1975a). « Bleunioù nevez », 2^e éd. *Al Liamm*, n°171, p.264. (07-08/1975)
- __ (1975b). « Koroll ar Marv hag ar Vuhez », 2^e éd. *Al Liamm*, n°171, p.266. (07-08/1975)
- __ (1975c). « Sul Fask ar Gelted », *Al Liamm*, n°171, p.278. (07-08/1975)
- __ (2000). *Enez ar Rod*, 3^e éd. Mouladurioù Hor Yezh.
- __ (2006). *Koroll ar Marv hag ar Vuhez / Danse de la Vie et de la Mort*, 3^e éd. Mouladurioù Hor Yezh.
- __ (2008). « Ar c'houfr », 2^e éd., *Al Lanv*, n°117, p. 28, adapté en *peurunvan* par Daniel Doujet. (12/2008)

— (2011). *Ene al Linennou*, 2^e éd. Mouladurioù Hor Yezh.

— (2013). *Skignet d'Ar Seizh Avel*, Mouladurioù Hor Yezh.

— (2019). *Kanou en noz*, 2^e éd. Mouladurioù Hor Yezh.

Bibliographie générale

ABALAIN, Hervé (1995). *Histoire de la langue bretonne*, Editions Jean-Paul Gisserot

— (1998). *Histoire des langues celtiques*, Collection Terre des Celtes, Editions Jean-Paul Gisserot.

ABEOZEN [ÉLIÈS], Fañch (1957), *Istor lennegezh vrezhonek an amzer-vremañ*, Al liamm.

ABGRALL, Marianna (1962). *Gwinizh hepken*, Al liamm.

AR BEG, Anna (1988). *Kamp Etrekeltiek ar Vrezhonegerien (ar bloavezhioù kentañ : 1948-1957)*, Hor Yezh.

AR GALL, David (2006), *Ar Gwenedour hag an Inuitez*, Tres.

BALCOU, Jean & **LE GALLO**, Yves (dir.) (1987). *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, 3 Tomes, Champion – Slatkine.

BÉDIER, Joseph (1900). *Le roman de Tristan et Iseut*, H. Piazza.

BELZ, Jorj (1986). *Œuvres de Pierre Le Goff (1860-1941)*, Institut Culturel de Bretagne.

— (2012). « Langue et culture bretonnes au Petit Séminaire de Sainte-Anne-d'Auray (1815-1970) », *Un collecteur vannetais François Cadic « recteur » des Bretons de Paris*, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, Université de Bretagne Occidentale, Archives départementales du Morbihan, Association Dastum.

BLANCHARD, Nelly (2003). *Un agent du Reich à la rencontre des militants bretons : Leo Weisgerber*, Leoriou bihan 11, Brud Nevez.

BOISSEAU, Arnaud (1998). « Cercles celtiques, Traditions dans les années 30-40 », *Musique Bretonne*, n°150, p.8 (07-08/1998).

BOUCHARD-COULOMBE, Camille (2011). « La transmission de la langue maternelle aux enfants : le cas des couples linguistiquement exogames au Québec », *Cahiers québécois de démographie*, Vol.40, n°1, p.87-111.

BOUËSSEL DU BOURG, Yann (1977). *Langleiz, Xavier de Langlais, peintre, écrivain, illustrateur*, Encyclopédie Bretonne n°2 “Arts-Culture-Loisirs”.

— (1985). *Arvor* (Thèse de doctorat), Université de Rennes 2 sous la direction de Pêr Denez.

— (n.d.). *La BALB*, manuscrit conservé dans le fonds Xavier de Langlais, Archives de la bibliothèque des Champs Libres de Rennes, cote R1, 17 p.

BOURGAULT-DUCOUDRAY, Louis-Albert (1885). *Mémoires populaires de Basse-Bretagne*, Henry Lemoine & C^{ie} éditeurs.

BOZEC, Michel (1977). « Les Cercle Celtiques et la Culture Bretonne », *Ar Soner*, n°236, p.13 (07-08/1977)

BROU, Roland (2016). *La complainte : des mots, une musique, des émotions*, consultable sur <http://bcd.bzh/becedia/fr/la-complainte-des-mots-une-musique-une-emotion>

BROUDIC, Fañch (1997). *L'interdiction du breton en 1902, La III^e République contre les langues régionales*, Coop Breizh.

— (1999). *Histoire de la langue bretonne*, Éditions Ouest-France.

- BRU**, Josiane (1999). « Le repérage et la typologie des contes populaires. Pourquoi ? Comment ? », *Bulletin de l'AFS* [en ligne], n°14, consulté le 12/02/2021. <http://journals.openedition.org/afas/319>
- BUFFET**, Henri-François. (1947). *En Bretagne Morbihannaise, coutumes et traditions du vannetais bretonnant au XIX^e siècle*, B. Arthaud.
- BULÉON**, Mathurin (2012), *Chansons traditionnelles du pays vannetais (début 20^e siècle)*, Archives départementales du Morbihan, Conseil général du Morbihan, Dastum Bro Ereg.
- CACHAT**, Nina (2011). *L'orthographe*, Collection Que sais-je ?, Presses Universitaires de France.
- CADIC**, François (2010). *Chansons populaires bretonnes publiées dans la paroisse bretonne de Paris (1899-1929)*, Coll. Patrimoine oral de Bretagne, Presses Universitaires de Rennes, Dastum, Centre de Recherche Bretonne et Celtique.
- CALVEZ**, Ronan (2000). *La Radio en langue bretonne : Roparz Hemon et Pierre-Jakez Hélias : deux rêves de la Bretagne*. Presses Universitaires de Rennes, Centre de Recherche Bretonne et Celtique. <http://books.openedition.org/pur/8825>.
- CAOUISSIN**, Herry (1975). « Xavier de Langlais », *Bleun-Brug*, n°205, pp. 5-8. (10-11-12/1975)
- CARNEY**, Sébastien (2014). *Les promesses de la Bretagne, Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : génération de l'apocalypse et mystique nationale (1901-1948)*, Thèse de doctorat, Université de Bretagne Occidentale sous la direction de Daniel Le Couédic et Yvon Tranvouez.
- CAZAL**, Yvonne (2012). « De quoi orthographe est-il le nom ? », *Linx, revue des linguistes de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense*, n°66-67, pp. 153-174.
- CELTON**, Yann (2002). *Leoriou ar baradoz, approche bibliographique du livre religieux en langue bretonne*, Association Bibliographie de Bretagne.
- COLLECTIF** (1996). *Musique Bretonne, Histoire des sonneurs de tradition*, Le Chasse-Marée, ArMen.
- COLLEU**, Michel (dir.) (2017). *Mousig bihan, Chansons maritimes du golfe du Morbihan*, Ville de Vannes, GMVA, PNR, OPCI, SdG.
- CORBES**, Hippolyte (1960). *La Vie et l'Œuvre de François Vallée, Grammairien et Philologue breton*, Les Presses Bretonnes.
- COZ**, Annie (2014). *Bili er mor*, Skol Vreizh.
- DELAPORTE**, Raymond (1989). « Perak ha penaos e voe divizet peurunvaniñ doare skrivañ ar brezhoneg e 1941 », *Al Liamm*, n°257, (11-12/1989).
- DELOUCHE**, Denise (dir.) (1999). *Xavier de Langlais et la Bretagne*, Coop Breizh, Spézet.
- ___ (2011). « Les fresques de Xavier de Langlais dans l'église de La Richardais », *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, Actes du congrès de Saint Malo*, T. 89. p.593
- ___ (2016). *Les peintres de la Bretagne*, Editions Ouest-France.
- DENEZ** [DENIS], Gwendal (1988). *Fañch Eliès-Abeozen (1896-1963) : sa vie, son œuvre* (Thèse de doctorat), Université Rennes 2, sous la direction de Yann-Ber Piriou.
- ___ (2018). « Étude des locutions bretonnes concernant la navigation, un manuscrit d'Amédée de Francheville », *Plumes de Rhuys, actes du colloque Vannes-Sarzeau 2013*, Centre d'Histoire de Bretagne, Symposium 56, éditions des montagnes noires, p.219.
- DENEZ**, Pêr (1958). *Au sujet de l'orthographe bretonne, aide-mémoire*, Kuzul ar brezhoneg.

- __ (1999). « Langleiz, Auteur en langue bretonne », *Xavier de Langlais et la Bretagne*, Coop Breizh. p.40.
- DESGRANGES**, Jean-Marie (1938). « La justification de notre action, Rapport », *Enseigner le Breton, Exigence Bretonne*, Ar Brezoneg Er Skol.
- DESHAYES**, Albert (2013). *Histoire de la langue bretonne, évolution de la graphie*, Label LN.
- DOUJET**, Daniel (2000). *Ur c'hi maget mat ha danevelloù all*, Al Lanv
- DOUJET**, Daniel, **LUCAS**, Anaig (2019), *Torkad, dibab skridoù tennet a lennegezh Bro-Gwened*, Al Lanv.
- ÉGLISE CATHOLIQUE** (1950). *Paroissien romain contenant la messe et les vêpres des dimanches et principales fêtes avec traduction des textes*, n°904, Société de S. Jean l'Évangéliste, Desclée & Cie.
- ER MASON** [LE MASSON], Roperh (1937). « Pars major trahit ad se minorem », *Dihunamb*, n°310, p.43. (04/1937).
- __ (1951). *Evit ket ha netra*, Skridoù Breizh.
- FABY-AUDIC**, Armelle (2013). *La langue bretonne à Arradon au XXe siècle. Réflexion sociolinguistique sur l'histoire du breton à travers un exemple particulier*. Université de Bretagne Occidentale.
- FALC'HUN**, François (1958). « La vérité », *Les cahiers du Bleun-Brug*, n°5, pp.3-5. (1^{er} trimestre 1958)
- FAVEREAU**, Francis (2001). *Anthologie de la littérature bretonne au XX^{ème} siècle, Le premier "Emzao", 1900-1918*, T.1, Skol Vreizh.
- __ (2003). *Anthologie de la littérature bretonne au XX^{ème} siècle, Breiz Atao et les autres en littérature, 1919-1944*, T.2, Skol Vreizh.
- __ (2008). *Anthologie de la littérature bretonne au XX^{ème} siècle, Le littérature "d'esprit national" : Al liamm Tír na n'Óg, Dans le sillage de la Résistance : Brud & Brud Nevez, 1945-1968*, T.3, Skol Vreizh.
- __ (2020). *Anthologie de la littérature bretonne au XX^{ème} siècle, Effet mai 68 et décennies de métissage, 1968-2000*, T.4, Skol Vreizh.
- FAYOL**, Michel et **JAFFRÉ**, Jean-Pierre (2014). *L'orthographe*, Collection Que sais-je ?, Presses Universitaires de France.
- FILHON**, Alexandra (2010). « Transmission familiale des langues en France : évolutions historiques et concurrences », *Annales de démographie historique*, n°119, p.205-222
- FLEURIOT**, Léon (1980). *Les origines de la Bretagne*, Payot.
- __ (1981). « Les réformes du breton », *La réforme des langues, Histoire et Avenir*, Hamburg, pp.27-47.
- FOUÉRÉ**, Yann (1938). « Le combat d'ar brezoneg er skol en faveur de l'enseignement du breton », *Enseigner le Breton, Exigence Bretonne*, Ar Brezoneg Er Skol.
- __ (1987). *La patrie interdite, Histoire d'un Breton*, Editions France-Empire.
- FRANCHEVILLE** (DE), Amédée (1857). « Nécrologie, M. l'Abbé Guillome, poète breton », *Revue de Bretagne et de Vendée*, Tome 2, deuxième semestre, pp.510-512.
- FRÉLAUT**, Bertrand (1985). *Les nationalistes bretons de 1939 à 1945*, Les bibliophiles de Bretagne, Editions Beltan.
- FRÉVILLE**, Henri (1979). *La presse bretonne dans la tourmente 1940-1946*, Plon.

- __ (1985). *Archives secrètes de Bretagne 1940-1944*, Editions Ouest-France. Réédit. 2008.
- GOUTHE**, Glenn (2016). *Perzh ur beleg a Wened evit ar brezhoneg ha peurunvanidigezh ar yezh skrivet e penn-kentañ an XX^{vet} : Augustin Guillevic*, Mémoire de Master Université Rennes 2.
- GRALL**, Charlie (2019). *Remont Delaporte, Reun Ar C’halan, div blanedenn*, Embannadurioù Al Lanv.
- GUILCHER**, Jean-Michel (2007). *La tradition populaire de danse en Basse-Bretagne*, Coop Breizh. (1^{ère} édition)
- GUILLEVIC**, Augustin et **LE GOFF**, Pierre (1902). *Grammaire bretonne du dialecte de Vannes*, Librairie Lafolye Frères. Réédit. 1912, 1931, 1942, 1986.
- __ (1903). *Exercices sur la Grammaire Bretonne du Dialecte de Vannes*, Librairie Lafolye Frères.
- __ (1904). *Vocabulaire Breton-Français*, Lafolye.
- __ (1907). *Vocabulaire Breton-Français et Français-Breton du dialecte de Vannes*, Lafolye. Réédit. 1924.
- __ (1910). *Corrigé des exercices sur la grammaire bretonne du dialecte de Vannes*, Imprimerie de Saint-Michel.
- GUILLOME**, Joachim (1836). *Grammaire française-bretonne contenant tout ce qui est nécessaire pour apprendre la langue bretonne de l’idiome de Vannes*, Galles.
- GUILLOREL**, Éva (2010). *La complainte et la plainte. Chanson, justice, cultures en Bretagne (XVI^e-XVIII^e siècles)*, PUR/Dastum/CRBC.
- GUYOT-JOMARD**, Alexandre (1863). *Manuel Breton-Français contenant des exercices élémentaires, des dialogues gradués & des morceaux choisis*, Lamarzelle.
- GWILHEMOD**, Tepod (2006). *Meneger Deizlevrioù Youenn Olier etre 1945 ha 1966*, fichier pdf disponible à l’adresse <https://emglev.wordpress.com/2012/10/10/meneger-deizlevrioù-youenn-olier-etre-1945-ha-1966/> (Consulté le 28/05/2021).
- HAAS**, Xavier (1942). *Buhez Lommig pe enklask ar Vizaouenn-Skouarn*, (Trad. Youenn Drezen), Skridoù Breizh.
- HEMON**, Roparz (1935a). « Alc’houez ar brezoneg eeun », *Gwalarn*, n°83. (10-11/1935)
- __ (1935b). *Teñzor ar Gwenedeg*, *Gwalarn*.
- __ (1937a). « An doare skriv ne blij ken », *Gwalarn*, n°98. (01/1937)
- __ (1937b). « Ar wezenn forc’hek », *Gwalarn*, n°106-107. (09-10/1937)
- __ (1937c). « Ar beurunvanidigez wirion », *Gwalarn*, n°108. (11/1937)
- __ (1938). « Ar yez unvan en arvar », *Gwalarn*, n°115-116. (06-07/1938)
- __ (1939). « An hent digor », *Gwalarn*, n°123, p.78. (02/1939)
- __ (1975). « Va c’heneil Langleiz », *Al liamm* n°171, p.248. (07-08/1975).
- __ (2008). *An dud am eus anavezet*, Mouladurioù Hor Yezh.
- HENO** [HENEU], Jean-Marie (1934). *Mab Azen hag é ré kar*, Molladenneu Dihunamb.
- HERRIEU**, Loeiz (1931). « Eit er brehoneg unañnet », *Dihunamb*, n°238-241.
- __ (1938a). « Skritur er brehoneg », *Dihunamb*, n°328. (10/1938)
- __ (1938b). « Skritur er brehoneg », *Dihunamb*, n°329. (11/1938)

- __ (1939). « E lod de beb unan », *Dihunamb*, n°332, p.14. (02/1939)
- __ (1943). *La littérature bretonne depuis les origines jusqu'au XX^e siècle*, Editions de Dihunamb.
- __ (1957). *Dasson ur galon, les résonances d'un coeur*, Molladenneu Dihunamb, Editions Dihunamb.
- HUON**, Ronan (1975). « Va c'henlabour gant Langleiz », *Al liamm*, n°171, p.243. (07-08/1975)
- HUPEL**, Erwan (2013). « Xavier de Langlais aux mille visages... », *Skignet d'ar Seizh Avel*, Mouladurioù Hor Yezh, p.201
- __ (2018), « L'oeuvre en breton de Xavier de Langlais : un pionnier classique », *Plumes de Rhuys, actes du colloque Vannes-Sarzeau 2013*, Centre d'Histoire de Bretagne, Symposium 56, éditions des montagnes noires, p.345.
- JAFFRENNOU**, (Taldir) François (1937). « Tabut ar Reizskrivadur », *An Oaled*, n°60, p.95. (2^{ème} trimestre 1937)
- __ (1943). *Rapport de M. Taldir Jaffrennou sur l'orthographe du breton au Comité Consultatif de Bretagne près la Préfecture Régional, le 15 Janvier 1943.*
- KERVELLA**, Frañsez, (1995). *Yezhadur bras ar brezhoneg* (3^e éd.), Al Liamm.
- LA BORDERIE** (DE), Arthur (1906), *Histoire de Bretagne*, T.4, Librairie générale de J. Plihon et L. Hommay.
- LABORIE**, Pierre (1993). « 1942 et le sort des Juifs : quel tournant dans l'opinion ? », *Annales, économies, sociétés, civilisations*, n°3, 48^e année, p.655.
- LAGADEC**, Jehan, (1499). *Le Catholicon*, Jehan Calvez. Réimpression de Joseph Floch en 1977, *Le Catholicon Armoricaïn*.
- LANGLAIS** (DE), Gaëtan (2014). « Xavier de Langlais et les Almanachs Ouest-France de 1953 à 1961. Une œuvre oubliée », *Bulletin de l'Association Bretonne*, 140^{ème} Congrès : Sarzeau (2013), T.122, p.351-366.
- __ (2018). « Xavier de Langlais un chrétien convaincu, ni antisémite, ni collabo, Breton seulement. Cinquante ans au chevet de la langue bretonne », in *Plumes de Rhuys, actes du colloque Vannes-Sarzeau 2013*, Centre d'Histoire de Bretagne, Symposium 56, éditions des montagnes noires.
- LANGLAIS** (DE), Xavier (1959). *La technique de la peinture à l'huile*, Flammarion.
- LAURENT**, Donatien (1989). *Aux sources du Barzaz-Breiz, la mémoire d'un peuple*, Armen.
- LA VILLEMARQUÉ**, Hersart (1865). *Le grand mystère de Jésus, Passion et Résurrection, drame breton du Moyen Age, avec une étude sur le théâtre chez les nations celtiques*, Didier.
- LE BIHAN**, Hervé (2019). « Histoire graphique de la langue bretonne : la question de la norme », *Lengas*, n°86. <https://doi.org/10.4000/lengas.3687>
- LE BRAZ**, Anatole (1905). *Le théâtre celtique*, Calmann-Lévy.
- LE COUEDIC**, Daniel (1993a). « Les Seiz Breur, 1. Le temps des institutions (1925-1935) », *ArMen*, n°52, p.58. (08/1993)
- __ (1993b). « Les Seiz Breur, 2. L'éclatement », *ArMen*, n°55 p.58. (11/1993)
- __ (2007). *Ar Seiz Breur, La création bretonne entre tradition et modernité*, Editions Palantines.
- LE DIBERDER**, Yves (2010). *Chansons traditionnelles du pays vannetais (1910 - 1915)* (2 tomes), Conseil Général du Morbihan, Archives départementales.

- LE FLOC'H**, Louis (1975). « “Kanoù en Noz” », *Al liamm*, n°171, p.252. (07-08/1975)
- LE GOFF**, Pierre (1906). “Lettre à Taldir sur l’unification des dialectes”, *Revue Morbihannaise*, n°2 et 3, pp. 105-110/156-166. (04/1906)
- __ (1911). « Les mystères bretons », extrait de la *Revue Morbihannaise*, Imprimerie Lafolye.
- LE GONIDEC**, Jean-François (1827). *Testamant nevez hon aotrou Jézuz-Krist*, F. Trémeau.
- LE GONIDEC**, Marie-Barbara (dir.) (2009). *Les archives de la Mission de folklore musicale en Basse-Bretagne de 1939 du Musée national des arts et traditions populaires*, CTHS, Dastum.
- LE MENN**, Gwennolé (1977). « Dialogue avec la mort, poème en moyen-breton », *Études celtiques*, n°15, fasc. 2, p. 633.
- __ (1983). *Histoire du théâtre populaire breton, XV^e-XIX^e*, Skol n°79-80 & Dastum, Skol-Uhel Ar Vro, Institut Culturel de Bretagne. (11/1983)
- LE MERCIER**, André (1980). *Les graphies du breton (étude succincte)*, Ar Helenner.
- LE ROUX**, Pierre (1924-1963). *Atlas linguistique de la Basse-Bretagne*, 6 fascicules, Plihon. Réédition en 1977, Editions Armoricaïnes.
- LOHIER**, Grégoire (1949). *Kañnamb bugalé !, Soñnenneu brehoneg dastumet ha kampenet get Mab Er Hlohér*, Mollerèh Anger.
- LOTH**, Joseph (1884). *Vocabulaire vieux-breton avec commentaire contenant toutes les gloses en vieux-breton, gallois, cornique, armoricain, connues*, F. Vieweg.
- __ (1913). *Les Mabinogion du Livre Rouge de Hergest avec les variantes du Livre Blanc de Rhydderch*, 2 tomes, Fontemoing.
- MAHÉ**, Joseph (1825). *Essai sur les antiquités du département du Morbihan*, Galles Aîné, imprimeur du Roi.
- MALO-RENAULT**, Jean (1994). *Les pseudonymes des Bretons 16^e-20^e siècle (2 vol.)*, Ar Skol Vrezoneg, Emgleo Breiz.
- MALRIEU**, Patrick (1983). *Histoire de la chanson populaire bretonne*, Dastum, Skol.
- MARION**, Jean, (1790). *Magasin Spirituel er beurerion, en artisanter er serviterion hac en duddiar ar maezeu*, Galles.
- __ (1925). *Iniz er Vertu, mollet a neué*, Ti Galles.
- MONTMOUTH**, Geoffroy (1992). *Histoire des Rois de Bretagne*, Les belles lettres.
- MONTJARRET**, Polig (1984). « Interrogations », *Un cercle celtique 1948-1984, Réflexions sur le mouvement des cercles en Bretagne*, Cercle celtique Brizeux de Lorient, Skol-uhel ar vro/Institut culturel de Bretagne, pp. 36-43.
- MORDIERN**, Meven (1924). *Enseignement du breton*, Rennes : aux bureaux de Breiz Atao, Saint-Brieuc, chez M. F. Vallée.
- __ (1944). *Notennou diwar-benn ar Gelted koz, o istor hag o sevenadur, Dastumet hag urziet gant Meven Mordiern ha lakaet e brezoneg gant Abherve*, (3^e éd.), Skridoù Breizh.
- MORDREL**, Olier (1954). « Les étapes de la langue vers l’unité », *Sked*, n°10.
- OLIER**, Youenn (1946). « L’Île sous Cloche », *Avel an Trec’h*, n°2, p.2 (12/1946)
- __ (1975). *Istor hol lennegezh “Skol Walarn”*, T.2, Imbourc’h.
- __ (1985). *War-lerc’h daou-ugent vloaz*, Imbourc’h.
- __ (1986). *Deizlevr, here 1945, here 1946*, Imbourc’h.
- __ (1990). *Ur bloavezh e Kemper*, Imbourc’h.

__ (1995). *Ur bloavezh er broioù-krec'h (eil lodenn)*, Deizlevr 1952, Imbourc'h.

__ (1998). *Ur bloavezh a reuz, deizlevr ar bloavezh 1958*, Imbourc'h.

OSTERVALD, Jean-Frédéric (1886). *Testamant nevez : hon aotrou hag hor zalver Jesus-Christ*, Gilbert and Rivington.

PENTECOUTEAU, Hugues et **SERVAIN**, Pierre (2019). « Apprendre le breton, est-ce faire “ communauté ” ? », *La Bretagne Linguistique*, n°23, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, pp. 61-76.

POISSON, Henri (1962). *Yves Le Moal (Dir-Na-Dor) 1874-1957*, Les Presses Bretonnes.

PRIGENT, Edouard (1987). « Thèmes privilégiés des narrateurs bretons », *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, T.3, Champion – Slatkine, p.269

RAJSFUS, Maurice (2002). *La rafle du Vel d'Hiv*, Presses Universitaires de France.

RAOUL, Lukian (1981). *Un siècle de journalisme breton*, Le Signor.

__ (1992). *Geriadur ar skrivagnerien ha yezhourien*, Al Liamm.

ROTMAN, Gerrit (1929). *Nijadenn an Aotrou Skañvig*, (Trad. Youenn Drezen), Gwalarn.

SIMON, Marc (1998). *Bleun-Brug : expression d'un idéal breton*, Pages d'histoire, Musée de l'ancienne abbaye de Landévennec.

SKOL OBER (1942). *Arnodenn an Trec'h, reoliadur, divizou-klokaat, skoueriou arnodennou, diskleriadur diwar-benn skoliou dre lizer Ober*, Skridoù Breizh.

SOHIER, Yann (1941). *Me a lenno*, Imprimerie Centrale de Rennes.

THÉRY, Gabriel (1956). *Catherine de Francheville, Fondatrice à Vannes de la Première Maison de Retraites de Femmes*, T.1, Contribution à l'histoire religieuse de la Bretagne au XVII^e siècle.

TIREAU, Fabienne (2000). *Étude comparée : L'Île sous Cloche de Xavier de Langlais et L'Île du Docteur Moreau de Herbert George Wells* (mémoire de maîtrise), Université de Rennes 2 sous la direction de Irène Langlet. (06/2000)

VALÉRY, Raphaël (2018). « Remarques sur une enquête », *Plumes de Rhuys, actes du colloque Vannes-Sarzeau 2013*, Centre d'Histoire de Bretagne, Symposium 56, éditions des montagnes noires, p.386

VALIÈRE, Michel (2009). « Approches de la littérature orale et du folklore musical en France de 1800 à 1939 », *Les archives de la Mission de folklore musicale en Basse-Bretagne de 1939 du Musée national des arts et traditions populaires*, CTHS, Dastum, p.19.

VALLÉE, François (1918). *La langue bretonne en 40 leçons*, 6^e éd., Librairie Saint-Guillaume.

__ (1936). « Conseils aux écrivains », *Ar Walenn Geltiek / L'Anneau Celtique*, n°8.

__ (1937). « Union des Dialectes », *Ar Walenn Geltiek / L'Anneau Celtique*, n°9.

VIGREUX, Jean (2016). *Histoire du Front populaire, l'échappée belle*, Coll. Histoire de..., Tallandier.

WMFFRE, Iwan (2007). *Breton orthographies and dialects (2 vol.)*, *The twentieth-century orthography war in Brittany*, Peter Lang.

Sites internet principaux ayant servi à cette étude :

- <http://devri.bzh/>
- <https://geriafurch.bzh/fr>
- <http://www.archives-finistere.fr/biblioth%C3%A8que/la-presse-ancienne>
- <https://archives.cotesdarmor.fr/>
- <https://archives.morbihan.fr/accueil>
- <http://bibliotheque.idbe-bzh.org/>
- <http://mshb.huma-num.fr/prelib/personne/371/>
- <https://gallica.bnf.fr/>
- <https://www.cairn.info/>
- <https://www.persee.fr/>
- <https://journals.openedition.org/>

Émissions radiophoniques et télévisuelles

- « Poètes de l’Ouest en vacances : Xavier de Langlais », *Inter Bretagne et Pays de Loire*, ORTF, 26/08/1966.
- « Langleiz : eun arzour e Bro Ruiz », *Breiz o veva*, France 3 Bretagne, 06/05/1971.

Titre : Xavier de Langlais et la langue bretonne : création, sauvegarde, transmission
Étude de la place du breton dans la vie d'une personnalité bretonne du XX^e siècle

Mots clés : Xavier Langlais Breton Littérature Collectage Orthographe

Résumé : En quoi Xavier de Langlais participa-t-il à la vie et à la survie de la langue bretonne au cours du XX^e siècle ?

Personnalité bretonne, membre des *Seiz Breur*, il est un témoin direct des bouleversements touchant alors le breton et entraînant peu à peu son déclin. Son activité artistique, comme ses peintures, ses gravures, ses illustrations ou encore ses fresques font sa notoriété en Bretagne et au-delà. Son œuvre en langue bretonne et en faveur de celle-ci est moins connue. Cette étude tente de comprendre le lien qu'il a entretenu avec la langue bretonne et son militantisme pour celle-ci.

Il fit la démarche d'apprendre la langue bretonne au sein d'une famille non-brittophone.

Il composa poésies, romans, nouvelles, pièces de théâtre. Il participa activement aux principales revues littéraires de l'époque telles que *Gwalarn* ou *Dihunamb*.

Il s'intéressa à la langue de son environnement en pays vannetais en collectant chansons, contes, locutions, proverbes sur le terrain, dans la région de Surzur.

Il s'engagea pleinement dans une réforme orthographique devenue indispensable à ses yeux afin que la langue puisse être enseignée dans le système scolaire et ainsi permettre une transmission aux générations futures.

Title : Xavier de Langlais and the Breton language : creation, safeguard, transmission
Study of the place of the Breton language in the life of a 20th century Breton personality

Keywords : Xavier Langlais Breton Literature Collecting Orthography

Abstract : How did Xavier de Langlais participate in the life and survival of the Breton language during the 20th century?

Breton personality, member of the *Seiz Breur*, he is a direct witness of the upheavals then affecting the Breton language and gradually leading to its decline. His artistic activity, such as his paintings, engravings, illustrations and even his frescoes have made him famous in Brittany and beyond. His work in the Breton language and in favour of it is less well known. This study attempts to understand the link he had with the Breton language and his activism in favour of it.

He took it upon himself to learn the Breton language in a non-breton-speaking family background.

He composed poems, novels, short stories, plays. He actively participated in the main literary journals of the time such as *Gwalarn* or *Dihunamb*.

He took interest in the language of his environment in Vannes country by collecting songs, tales, phrases, proverbs in the field, in the region of Surzur.

He fully embarked on a spelling reform which had become essential in his eyes so that the language could be taught in the school system and thus allow a transmission to future generations.